Traité de grammaire hébraïque

MAYER LAMBERT
DIRECTEUR D'ÉTUDES A L'ÉCOLE DES HAUTES-ÉTUDES

TRAITÉ
DE
GRAMMAIRE HÉBRAÏQUE

FASCICULE I

PARIS
LIBRAIRIE ERNEST LEROUX
28, RUE BONAPARTE, 28

TRAITÉ
DE
GRAMMAIRE HÉBRAÏQUE

MAYER LAMBERT

DIRECTEUR D'ÉTUDES A L'ÉCOLE DES HAUTES-ÉTUDES

TRAITÉ
DE
GRAMMAIRE HÉBRAÏQUE

Fascicule I

PARIS

LIBRAIRIE ERNEST LEROUX

28, RUE BONAPARTE, 28

1931

Une maladie douloureuse et inexorable qui a duré plus de cinq ans est venue paralyser l'activité physique et intellectuelle de M. Mayer Lambert au moment où allait commencer l'édition de sa *Grammaire hébraïque*. Quelques-uns de ses élèves et de ses amis ont pu cependant assurer la publication de ce livre. Mais les conditions nouvelles dans lesquelles il a fallu, sans l'aide de l'auteur, préparer l'impression et revoir minutieusement les épreuves d'un ouvrage aussi important, expliquent aisément que celui-ci n'ait pu paraître comme on l'avait d'abord prévu. D'autres circonstances défavorables ont semblé se liguer ensuite pour retarder encore cette publication. Elle s'achève enfin, et nous pensons être agréables à nos souscripteurs en faisant paraître le volume par fascicules au fur et à mesure du tirage définitif.

Le premier fascicule que nous leur adressons aujourd'hui comprend la sémasiologie, la phonétique et une partie de la morphologie jusqu'à la fin de l'étude du nom. Un deuxième fascicule, contenant la suite de la morphologie avec l'étude du verbe, est sous presse et suivra incessamment. Enfin l'achèvement de la publication est réglé de façon telle qu'elle ne saurait plus tarder désormais à être complète. Nos souscripteurs voudront bien considérer la parution de ce premier fascicule comme un juste hommage rendu à la mémoire d'un savant que la maladie et la mort ont empêché de recueillir le fruit d'un long labeur.

Librairie Ernest Leroux.

TRAITÉ DE GRAMMAIRE HÉBRAÏQUE

INTRODUCTION

I. — Caractères de la langue hébraïque. Divisions de la grammaire.

1. L'hébreu fait partie du groupe des langues sémitiques, ainsi nommées[1] parce que la plupart des peuples qui les parlaient sont rattachés à Sem dans le chapitre 10 de la Genèse. Ce groupe comprend, comme langues principales, à côté de l'hébreu : l'araméen, l'arabe, l'éthiopien et l'accadien (assyro-babylonien). Ces langues ont les particularités essentielles qui suivent : 1° leurs racines sont uniquement composées de consonnes, généralement au nombre de trois ; 2° on y trouve beaucoup de sons gutturaux, sifflants et emphatiques ; 3° elles n'ont pas de noms ni de verbes composés ; 4° les cas y sont ou y étaient au nombre de trois ; 5° les verbes ont des formes spéciales pour marquer les nuances de l'idée exprimée par la racine (intensif, factitif).

2. On divise d'ordinaire les langues sémitiques en langues du Nord et langues du Sud. Mais, si l'on se fonde sur la présence ou l'absence de phénomènes grammaticaux importants (tels que le passif interne), on mettra d'un côté l'hébreu,

1. Ce nom a été employé pour la première fois par Schlözer dans le *Repertorium* d'Eichhorn, VIII, 1781, p. 161.

l'araméen et l'arabe, langues du Nord-Ouest, et de l'autre l'éthiopien et l'accadien, langues du Sud-Est[1].

3. L'hébreu est la langue que parlaient, aussi haut que nous pouvons remonter, les habitants de la Palestine. Les peuplades voisines, telles que les Phéniciens et les Moabites, avaient des idiomes très rapprochés de l'hébreu, comme on le voit par les inscriptions qu'ils ont laissées[2]. Les noms propres de lieux ou de personnes qu'on rencontre chez les Madianites ou les Iduméens ont une tournure hébraïque. On peut en conclure que toutes les peuplades occupant les régions dont la Palestine est le centre avaient une langue commune, qui s'est divisée ensuite en dialectes[3].

4. Le terme le plus ancien que l'on rencontre pour désigner l'hébreu est *śefaṯ Kenaʿan* « langue de Canaan » (Is. 19, 18). Dans les Rois (II 18, 26, 28=Is. 36, 11, 13) et Néhémie (13, 24) l'hébreu est appelé *yehûḏîṯ* « judéen ». Le mot *ʿiḇrî* « hébreu », qui dérive de *ʿêḇèr* (*hannâhâr*), nom général de la Transeuphratie, est appliqué dans la Bible aux Israélites quand ils sont en face d'étrangers. Il désigne la langue hébraïque dans la préface grecque de l'Ecclésiastique de Ben Sira, ainsi que dans le Talmud, p. ex. M. Yadayim, IV, 5. Mais le terme usuel dans la littérature juive est *lešôn haqqōḏèš* « langue sainte », p. ex. M. Soṭah, VIII, 1.

5. L'hébreu ancien nous a été conservé surtout par la Bible

1. F. Hommel, *Grundriss der Geographie und Geschichte des alten Orients*, 1904, p. 75-104, oppose les Assyro-Babyloniens à tous les autres peuples sémitiques. H. Bauer et P. Leander, *Historische Grammatik der hebräischen Sprache*, 1918, réunissent l'hébreu (détaché du phénicien) à l'accadien.

2. Certaines des inscriptions trouvées à Sindjirli en Syrie (*Ausgrabungen in Sendschirli*, Berlin, 1911, t. IV), sont aussi écrites dans un dialecte apparenté à l'hébreu.

3. Si le chap. 10 de la Genèse rattache Canaan à Cham, c'est vraisemblablement parce que la Palestine a dépendu longtemps de l'Égypte.

(à laquelle on peut rattacher l'Ecclésiastique). Le texte biblique a été fixé par la *Massorah* « Transmission », dont le travail s'est arrêté vers le xe siècle[1]. En dehors de la Bible, les monuments de la langue hébraïque ancienne sont : 1° quelques inscriptions, dont les plus notables sont celle de l'aqueduc de Siloé et le calendrier agricole trouvé à Guézer ; 2° un certain nombre d'intailles et de sceaux ; 3° les légendes des monnaies frappées notamment par les princes Hasmonéens; 4° les noms de lieux ou de personnes cités dans les inscriptions étrangères telles que les lettres accadiennes trouvées à Tell El-Amarna (Égypte) et rédigées par des fonctionnaires palestiniens au xive siècle av.[2], et les papyrus araméens d'Assouan et d'Éléphantine (ve siècle av.) qui concernent des Juifs.

6. L'hébreu de la Bible nous représente une langue déjà mûrie. En soi-même, il est clair que, depuis le début de la parole humaine, le langage a subi bien des transformations avant d'aboutir chez les Hébreux à la langue dans laquelle écrivaient les auteurs bibliques. D'autre part, la comparaison de l'hébreu avec les autres langues sémitiques permet d'affirmer qu'il y a eu une période pendant laquelle l'hébreu possédait certaines formes grammaticales que l'on retrouve dans d'autres langues. Cet argument, tiré de la grammaire comparée, est confirmé par les archaïsmes qui se rencontrent dans l'hébreu biblique, comme les désinences poétiques *a*, *i*, *o*, et par le rapprochement des formes hébraïques entre elles, p. ex. la 3e p. f. s. du passé sans suffixes et avec suffixes (*qâšerâh* et *qešâraṯnî*). Il y aura lieu souvent, dans l'étude de la grammaire, de remonter aux formes anciennes supposées pour expliquer les formes de l'hébreu biblique.

1. Voir la liste des termes massorétiques dans l'appendice I.

2. Dans la langue de ces lettres on retrouve l'influence du cananéen; v. P. Dhorme, *La langue de Canaan*, dans *Revue biblique*, 1913, p. 369-393, et 1914, p. 37-59, 344-372 ; F. Böhl, *Die Sprache der Amarnabriefe*, 1909, et E. Ebeling, *Das Verbum der El-Amarnabriefe*, dans *Beiträge zur Assyriologie*, VIII, n° 2, 1910.

7. L'histoire de la langue hébraïque parlée et écrite pendant la période biblique ne peut être étudiée en détail ici, parce qu'elle dépend étroitement des résultats de la critique de la Bible. Au point de vue grammatical, il paraît certain que les formes et les graphies les plus anciennes se rencontrent dans le Pentateuque et les Premiers Prophètes, les formes et les graphies les plus modernes dans les Hagiographes, les Derniers Prophètes occupant un rang intermédiaire ; voir p. ex. l'emploi de *âh* à la 1re p. du futur converti (§ **714**). Mais il va sans dire que la langue varie d'un ouvrage à l'autre et peut, dans un même ouvrage, être différente suivant les sources dont l'ouvrage a été tiré (voir p. ex. le second infinitif des verbes à 1re radicale *n*, § **972**). D'un autre côté, la poésie présente à la fois plus d'archaïsmes et de néologismes que la prose, le poète se permettant plus de licences que le prosateur. C'est ainsi qu'on trouve surtout dans la poésie les anciennes désinences des cas, mais aussi des formes secondaires, telles que *bînû* (D. 32, 7) pour *hâḇînû*. En outre, la poésie supprime volontiers les particules telles que l'article, le pronom relatif, la préposition *'èṯ*, qui marque le complément objectif. Elle distingue moins nettement les modes et les temps que la prose. La construction de la phrase poétique est en partie influencée par le rythme [1].

8. Il est difficile de donner des renseignements précis sur les différences qui ont pu exister entre le parler des Israélites du nord de la Palestine et celui des Judéens. Certaines parties de la Bible ont été attribuées à des Israélites du Nord, p. ex. dans le Pentateuque la source élohistique, dans les Prophètes le livre d'Osée. Mais il est impossible jusqu'à présent de déterminer si les particularités grammaticales qu'on y relève appartiennent aux auteurs ou à la région dont les auteurs auraient été originaires.

1. Sur la prosodie hébraïque voir l'appendice II.

9. Le peuple a pu commencer à parler l'araméen en Palestine après le retour de Babylone, peut-être déjà dans le Nord après l'exil de Samarie. Mais l'hébreu a dû subsister longtemps encore, en particulier dans la Judée, à côté de l'araméen, tout en subissant de plus en plus l'influence de cette langue. L'idiome de la Mišnah (code religieux rédigé à la fin du IIe siècle de l'ère vulgaire) n'est pas purement académique, mais contient des termes pris dans la vie courante. L'hébreu y est donc encore partiellement vivant, quoique fortement aramaïsé dans son vocabulaire, sa morphologie et sa syntaxe. Cet hébreu est appelé l'hébreu rabbinique[1]. C'est la langue, non seulement de la Mišnah, mais d'une grande partie des Guemaras et des Midrašim (commentaires juridiques ou homilétiques de la Bible). De l'hébreu rabbinique se distingue à son tour le néo-hébreu du moyen âge, dont la littérature comprend : 1° les *piyyoutim* (poésies liturgiques)[2] ; 2° les traductions hébraïques d'ouvrages de philosophie ou de science écrits en arabe par des Juifs ou des Musulmans[3]. L'hébreu

1. L'hébreu rabbinique a emprunté à l'araméen des conjonctions et des adverbes. Il contient aussi des mots tirés du latin, du grec ou du perse. Au point de vue grammatical, il combine fréquemment les particules entre elles. L'article est moins usité que dans la Bible. Le participe est souvent substitué aux temps personnels. Le *w* conversif n'est plus employé. Au lieu de l'infinitif on se sert beaucoup de formes nominales. Le passif est généralement remplacé par le réfléchi.

2. On remarque dans la langue des anciens *piyyoutim* une syntaxe très libre et une simplification des formes verbales. C'est ainsi que beaucoup de verbes défectifs sont conjugués au passé d'après le *qal* des verbes à deuxième radicale *w*. Les prépositions sont usitées comme conjonctions. Les mots les plus rares de la Bible sont employés avec une prédilection marquée. Dans les poésies liturgiques des Juifs espagnols la langue se rapproche plus ou moins de la langue biblique, mais imite, au moyen d'une prosodie artificielle, les rythmes arabes. — En dehors des *piyyoutim*, les Juifs ont composé au moyen âge des poésies scientifiques ou mondaines.

3. L'hébreu des traductions est rempli de néologismes que les traducteurs ont créés afin d'exprimer les idées abstraites ou de désigner les objets concrets pour lesquels la Bible ne fournissait pas de termes appropriés.

n'a, d'ailleurs, jamais cessé d'être employé par les Juifs dans leurs écrits religieux. Dans les derniers temps, en Russie et surtout en Palestine, on s'est servi de l'hébreu pour vulgariser la science et la littérature profanes et pour créer des œuvres plus ou moins originales[1]. C'est de l'**hébreu biblique** qu'il sera presque exclusivement question dans cette Grammaire.

10. La grammaire se divise en quatre grandes parties : 1° La **sémasiologie** ou étude des signes de l'écriture et des sons qu'ils représentent. 2° La **phonétique** ou étude des modifications des sons simples ou composés. 3° La **morphologie** ou étude des mots dans leur formation et leur flexion. Cette partie comprend elle-même trois sections : le *nom*, le *verbe* et les *particules*. 4° La **syntaxe** ou étude de la formation de la phrase et des relations mutuelles des membres de phrase et des propositions.

1. La langue que l'on emploie dans la littérature moderne est parfois imitée de l'hébreu biblique ; parfois aussi elle recourt à des expressions tirées de l'hébreu rabbinique ou du néo-hébreu et même à des termes de création tout à fait récente.

PREMIÈRE PARTIE

SÉMASIOLOGIE

II. L'ÉCRITURE. — SIGNES DES CONSONNES.

11. L'alphabet hébreu, tel que nous le donnent les manuscrits et les éditions de la Bible, est un dérivé de l'alphabet araméen[1]. Comme dans la plupart des écritures sémitiques,

1. L'alphabet araméen est une variété de l'alphabet phénicien. Celui-ci, qui nous est connu par des inscriptions, ne représente pas, comme on l'a cru longtemps, la plus ancienne forme de l'alphabet phonétique, mais dérive lui-même d'un alphabet archaïque perdu, dont provient aussi l'alphabet grec et dont s'était détaché antérieurement l'alphabet sud-arabique (minéo-sabéen). L'origine de cet alphabet primitif est controversée. On l'a tiré tantôt de l'égyptien, tantôt de l'assyro-babylonien, tantôt du cypriote, ou bien on l'a pris pour une création originale, ou bien on admet que les signes en sont empruntés, mais non leurs valeurs phonétiques. Il est vraisemblable que l'écriture phonétique est sortie d'une écriture syllabique, les sons *ba*, *ga*, *da*, etc. étant considérés par les Anciens comme des sons simples, tandis que *b*, *g*, *d* (= *be*, *ge*, *de*) paraissaient des sons composés (v. M. Lambert, *L'origine de l'alphabet*, dans *Journal Asiatique*, 1918, I, p. 563-565). Il n'est pas impossible, d'ailleurs, que les inventeurs de l'alphabet phonétique aient puisé à plusieurs sources. Cet alphabet ne paraît pas avoir encore été employé au XVe siècle avant l'ère vulgaire, puisque les lettres de Tell El-Amarna sont toutes en cunéiformes. — Les auteurs bibliques se servaient de caractères plus rapprochés de l'alphabet phénicien que de l'alphabet araméen et qui nous ont été conservés dans les inscriptions de Siloé et de Guézer et, sous une forme plus moderne, dans les monnaies machabéennes et dans le Pentateuque des Samaritains. Le Talmud appelle cette écriture כְּתַב עִבְרִי « écriture hébraïque » (M. Yadayim, IV, 5 et *passim*), כְּתַב רַעַץ (רֹעַץ) « écriture brisée » (Tossefta Sanhedrin, IV, 7; Yer. Meguillah, 71 *b*) ou כְּתַב לִבּוֹנָאָה « écriture de briques » (?) (Sanhedrin, 21 *b*). La nouvelle écriture, dont les plus anciens monuments hébreux sont l'inscription d'Araq-el-Emir (183 avant l'ère vulgaire) et le papyrus Nash (IIe ou IIIe siècle de l'ère vulgaire), est nommée אַשּׁוּרִית « assyrienne » (M. Yadayim IV, 5) ou כְּתַב אַשּׁוּרִית « écriture de l'assyrien » (Sanhedrin, 21 *b*), c'est-à-dire araméenne. Le terme כְּתִיבָה מְרֻבַּעַת « écriture carrée » est beaucoup plus moderne. On le trouve dans les *Consultations* de R. Ašer (XIIIe-XIVe siècle), XLV, 13 ; cf. L. Zunz, *Zur Geschichte*, p. 206, et

les lignes s'écrivent et se lisent de droite à gauche[1]. Toutes les lettres sont séparées[2].

12. L'hébreu a vingt-deux lettres ou signes de **consonnes.** Chacun des signes porte un nom emprunté à un objet dont cette lettre rappelle l'image et ayant cette lettre pour initiale[3]. Ce sont :

dans le *Maaséh éfod* de Proflat Duran (fin XIVe siècle), p. 21. A l'époque de la Mišnah l'ancienne écriture n'avait pas encore entièrement disparu. — L'écriture hébraïque s'est diversifiée suivant les pays et les temps. On distingue notamment l'écriture espagnole et l'écriture franco-allemande (dite de Raši), ainsi que les cursives orientale et judéo-allemande. On trouvera des tableaux des alphabets sémitiques et de l'alphabet hébreu dans l'appendice III.

1. Les cunéiformes s'écrivent de gauche à droite. Les anciennes inscriptions sabéennes et safaïtiques (de même que les anciennes inscriptions grecques) sont *boustrophédon*, la première ligne allant de droite à gauche, la seconde de gauche à droite, la troisième de droite à gauche et ainsi de suite. L'éthiopien, qui, primitivement, s'écrivait de droite à gauche, s'est, à partir du ve siècle, écrit en sens inverse. Le syriaque s'est écrit parfois de haut en bas et l'on retournait la feuille pour la lire de droite à gauche (R. Duval, *Traité de grammaire syriaque*, p. 3).

2. Comme ligature on ne trouve dans les manuscrits du moyen âge que ﭏ = אל. Dans la cursive moderne on lie les lettres le plus possible.

3. Les noms des lettres (déjà empruntés par les Grecs au xe siècle av.) se trouvent dans la Septante (Lamentations et *passim*) et dans le Talmud (Sabbat, 104 *b*). Ils devaient avoir à l'origine une forme phénicienne ou hébraïque, mais ils ont été fortement araméisés. On le voit par *gimel* au lieu de *gamal*, *rêš* au lieu de *rôʾš* (grec ῥῶ). Il semble que la plupart des noms aient été d'abord à l'état emphatique et que la terminaison *a* en ait été ensuite retranchée : אַלְפָא est devenu *ʾalef*, בֵּיתָא *bêṯ*, גִּמְלָא *gimel*, etc. Les noms des lettres ont les significations suivantes, plus ou moins certaines : *ʾalef* 𐤀 tête de bœuf, *bêṯ* 𐤁 maison, *gimel* 𐤂 (bosse de) chameau, *dalet* 𐤃 battant de porte, *hê* 𐤄 (?), *wâw* 𐤅 crochet, *zayin* 𐤆 arme, *ḥêṯ* 𐤇 enceinte, haie (?), *ṭêt* 𐤈 écheveau (?), *yod* 𐤉 main, *kaf* 𐤊 paume, *lamed* 𐤋 aiguillon, *mêm* 𐤌 eau, *nûn* 𐤍 poisson, *samek* 𐤎 appui ou poisson, *ʿayin* 𐤏 œil, *pê* 𐤐 bouche, *ṣadé* 𐤑 hameçon (?), *qof* 𐤒 chas (?), *rêš* 𐤓 tête, *šîn* 𐤔 dent, *taw* 𐤕 signe (croix).

LETTRE	NOM	TRANSCRIPTION	PRONONCIATION MASSORÉTIQUE[1]
א	*'ālef*	'	gutturale faible.
ב	*bēṯ*	*b*, *ḇ* (*bh*, *v*)	avec point (בּ) *b*, sans point (ב) *v*.
ג	*gimel*	*g*, *ḡ* (*gh*)	avec point (גּ) *g* dur, sans point (ג) son vélaire comme l'allemand *g* dans *Magd*.
ד	*dālet*	*d*, *ḏ* (*dh*)	avec point (דּ) *d*, sans point (ד) *th* doux anglais.
ה	*hé*	*h*	*h* aspirée comme en allemand.
ו	*wāw*	*w*	comme le *w* anglais.
ז	*zāyin*	*z*	*z* français.
ח	*ḥéṯ*	*ḥ*	*h* aspirée emphatique (v. § 22).
ט	*ṭéṯ*	*ṭ*	*t* emphatique (v. § 25).
י	*yōḏ*	*y*	*y* dans *yacht*.
כ, finale ך	*kaf*	*k*, *ḵ* (*kh*)	avec point (כּ, ךּ) *k*, sans point (כ, ך) comme *ch* dur allemand, *j* espagnol.
ל	*lamed*	*l*	*l*.
מ, finale ם	*mēm*	*m*	*m*.
נ, finale ן	*nūn*	*n*	*n*.
ס	*sameḵ*	*s*	*s* dur.
ע	*ʿayin*	ʿ	aspiration sonore emphatique (v. § 21).
פ, finale ף	*pé*	*p*, *f* (*ph*)	avec point (פּ) *p*, sans point (פ) *f*.
צ, finale ץ	*ṣadé*	*ṣ*	*s* emphatique (v. § 25).
ק	*qôf*	*q*, *ḳ*	*k* emphatique (v. § 25).
ר	*réš*	*r*	*r*.
ש	*šin*	*š*, *ś*	avec point à droite (שׁ) *ch* français, *sh* anglais, avec point à gauche (שׂ) *s* dur.
ת	*tāw*	*t*, *ṯ* (*th*)	avec point (תּ) *t*, sans point (ת) *th* dur anglais.

13. L'ordre des lettres de l'alphabet hébraïque[2] est donné par la Bible elle-même dans d'assez nombreux morceaux poétiques qui présentent l'alphabet en acrostiche[3]. — Il

1. Pour les détails voir ch. III.
2. Cet ordre se retrouve dans l'alphabet grec.
3. Ces morceaux sont : Ps. 9-10 ; 25 ; 34 ; 37 ; 111 ; 112 ; 119 ; 145 ; Pr. 31, 10-31 ; Lam. 1-4. Dans les ps. 25 et 34 le ו manque ; par contre, il y a à la fin un פ supplémentaire, qui paraît avoir eu un son spécial (§ 25). Dans le ps. 37

arrive quelquefois que l'on rencontre le פ avant le ע[1].

14. Cinq lettres ont une forme spéciale à la fin des mots. Ce sont les lettres כ, מ, נ, פ, צ, qui deviennent ך, ם, ן, ף, ץ[2]. Sauf ם, qui vient de מ par prolongement du trait inférieur, les lettres finales représentent la forme primitive des caractères ; on en a tiré les lettres ordinaires en infléchissant le jambage vertical vers la lettre suivante[3].

le ע est à ajouter au milieu du v. 28. Dans le ps. 145 le נ manque. Le ps. 119 donne huit fois chaque lettre, le ch. 3 des Lamentations trois fois. Le commencement du livre de Nahoum paraît avoir eu aussi l'alphabet en acrostiche, comme l'a remarqué Frohnmeyer (Delitzsch, *Psalmencommentar*, 1873, p. 117), et peut-être y a-t-il un commencement d'alphabet dans Ps. 22, 2, 5, 9 et Pr. 24, 1, 3, 5. Le chapitre 51 de l'Ecclésiastique est également alphabétique. — Pour l'ordre des lettres on paraît s'être guidé sur la ressemblance de l'une avec l'autre : 𐤀, 𐤁, 𐤂, 𐤃, etc., ainsi que sur l'analogie des noms au point de vue de la forme ou du sens : *ḥēṯ* et *ṭēṯ*, *yod* « main » et *kaf* « paume ». L'influence de l'homophonie paraît beaucoup plus douteuse, car si les occlusives sonores *b*, *g*, *d* sont réunies, les sourdes *k*, *p*, *t* sont séparées ; de même les emphatiques *ṣ* et *q* se suivent, mais *ṭ* en est éloigné.

1. Le פ précède le ע dans Lam. 2-4, dans Pr. 31 d'après la Septante, sûrement aussi dans Ps. 11 (פיהו v. 7; עיניו v. 8) et primitivement dans Ps. 34. D'après Böhmer, dans *Z.A.W.*, 1908, p. 53-57, le ע aurait été placé après le פ pour qu'on pût réunir סף et עץ dans un alphabet magique, divisé en groupes de deux lettres donnant un sens, tandis que סע n'en donne pas.

2. Le mnémonique כְּמַנְפֵּץ se trouve déjà chez L.-M. Lambert, *Abrégé de la grammaire hébraïque*, 4e éd., Metz, 1861. Le Talmud (Yer. Meguillah 71 *d* et *passim*) donne מנצפך (à lire selon Bacher : מִן צֹפַיִךְ). Les vingt-deux lettres avec les cinq finales se trouvent dans Soph. 3, 8.

3. Quelques lettres, dites « dilatables », peuvent être élargies pour diminuer le espaces vides dans les lignes, car les mots ne doivent pas être coupés. Ce sont, le plus souvent, dans les textes imprimés, les lettres א, ה, ל, ת, ם, mais on rencontre aussi ד, כ, ר dans les manuscrits et même dans certains imprimés. Hiller, *Institutiones linguæ sanctæ*, 1711, y ajoute le ח. Le terme de *dilatabiles* a été employé pour la première fois par Michaelis, *Erleichterte hebräische Grammatik*, 1708, p. 6. La remarque que certaines lettres sont dilatables vient, croyons-nous, de grammairiens chrétiens ; voir p. ex. Hutter, *Linguæ et scripturæ prima elementa*, 1591 [p. 35]. On a cru d'abord que ces lettres ne pouvaient être dilatées qu'à la fin des mots. Les Massorètes et anciens grammairiens juifs

15. Les mots ont au minimum deux lettres, la seconde pouvant exprimer une consonne sensible ou être insensible, p. ex. מִן *min*, לֹא *lô*. Quand une particule n'a qu'une lettre, elle se joint au mot précédent ou suivant. En dehors des préfixes et des suffixes nominaux ou verbaux, on notera les particules suivantes : l'article הַ (§ **214**), l'adverbe interrogatif הֲ (§ **1149**), les prépositions בְּ « dans, avec », כְּ « comme », לְ « à », מִ « de » (ch. LXXXVIII) et la conjonction וְ « et » (§ **1233**).

16. Les Hébreux, aux temps bibliques, ne semblent pas s'être servis de chiffres[1].

III. — Prononciation des consonnes.

17. Le terme de consonnes est assez impropre pour les langues sémitiques, car celles-ci ne considèrent pas les sons א, ב, etc. comme sonnant avec une voyelle. Les consonnes sont, en sémitique, les sons principaux et les voyelles les sons accessoires. Si une consonne ne peut se prononcer sans voyelle, une voyelle peut encore moins se passer de consonne[2].

ne parlent pas de cette question. — Dans les anciennes inscriptions et dans les sceaux on trouve des mots divisés, p. ex. Siloé, l. 2, 4, 5; cf. Méša', l. 1-5, 7, 8 etc., et les inscriptions sémitiques en général. Dans certains manuscrits il arrive que l'on écrive le commencement d'un mot à la fin d'une ligne, mais en reprenant le mot entier à la ligne suivante.

1. Ni l'inscription de Siloé ni celle de Méša' ne contiennent de chiffres ; mais l'inscription de Guézer paraît en avoir (M. Lambert, dans *R. É. J.*, t. LXXVII, p. 64-66). On en trouve dans les inscriptions phéniciennes, araméennes et minéo-sabéennes. Dans les monnaies machabéennes on rencontre des lettres employées comme chiffres. Peut-être est-ce à cet emploi des lettres qu'il faut rattacher la variante de la Septante dans Ex. 32, 28, qui met 23,000 au lieu de 3,000 (כג = 23 au lieu de כג' « environ 3 ») Sur ce système, usité dans le Talmud, voir l'appendice IV.

2. On connaît la prononciation des consonnes : 1° par la tradition juive, mais cette tradition s'est altérée en beaucoup de pays. On doit distinguer principalement les juifs *aškenazim* (allemands) et *sefardim* (espagnols) ou

18. Les consonnes peuvent être réparties de la manière suivante d'après les organes avec lesquels on les prononce et les nuances d'émission[1] :

		Simples		Emphatiques		Vibrantes		
		Sonores	Sourdes	Sonores	Sourdes	Semi-voc.	Nasales	Liquides
Gutturales			א, ה	ע	ח			(ר)
Labiales	Occlusives	בּ	פּ			ו	מ	
	Spirantes	ב	פ					
Palatales	Occlusives	גּ	כּ		ק	י		
	Spirantes	ג	כ					
Dentales	Occlusives	דּ	תּ		ט		נ	ל [ר]
	Spirantes	ד	ת					
Sifflantes		ז	ס (שׂ)		צ			שׁ [שׂ]

19. Le א est un souffle léger, presque imperceptible à l'oreille moderne. Il est le plus souvent insensible à la fin d'une syllabe, p. ex. מָצָאתִי *māṣā'ṯī*, et n'est plus écrit que pour l'étymologie. Quelquefois, cependant, il est sensible, p. ex. dans וְיַאְדִּיר *weya'dîr*, comme on le voit par le *šewā* (§ 38)

plus exactement les juifs septentrionaux et les juifs méridionaux; 2° par la prononciation des langues sémitiques vivantes, principalement l'arabe; 3° par l'affinité des consonnes les unes avec les autres et par leurs permutations; 4° par la transcription des noms propres hébreux dans les versions ou par la reproduction de textes bibliques en caractères grecs ou latins; mais il faut noter que les Grecs et les Romains n'avaient pas d'équivalents réels pour les sons exprimés par ח, ט, ע, צ, ק, שׁ. La transcription des noms hébreux dans les textes assyro-babyloniens est également utile, mais la prononciation de l'accadien est elle-même déduite de la comparaison avec l'hébreu et les autres langues sémitiques.

1. Si nous n'exposons pas en détail la manière d'émettre les sons, c'est que cette étude physiologique ne nous paraît pas d'une utilité capitale pour la grammaire, dont les règles sont fondées plutôt sur la perception que sur l'émission des sons.

et le *dâgêš* (§ 81). A la fin d'un mot il est toujours insensible : יִמְצָא prononcé *yimṣå*, חֵטְא prononcé *ḥét*.

20. Le ה est l'*h* aspirée comme le *h* en allemand. A la fin des mots, quand il doit être prononcé, il prend un point appelé *mappîq* (§ 42), ex. לָהּ *låh'* ; sinon, c'est un simple signe orthographique, p. ex. מַה, prononcé *ma*, מַלְכָּה, prononcé *malkå*. Il en est de même dans les noms propres composés, p. ex. פְּדָהאֵל prononcé *Peḏå'él*.

21. Le ע est une aspiration forte et sèche. La Septante le rend tantôt par l'esprit doux ou rude, p. ex. עֲמָלֵק Ἀμαλέκ, עֵלִי Ἡλί, tantôt par un γ, p. ex. עֲמֹרָה Γόμοῤῥα[1]. Le ע s'est donc prononcé de deux manières, comme le *'ayn* et le *ğayn* arabes. Toutefois, à l'époque où le *dâgêš* et le *râfê* (§ 41) ont été marqués, le ע ne se prononçait plus comme le *ğayn* arabe, car c'est le ג spirant qui correspond à cette consonne[2].

22. Le ח est l'aspiration la plus forte. Il est rendu en grec par l'esprit doux, l'esprit rude ou le χ, p. ex. חֲזוֹ Ἀζαῦ, חִלְקִיָּהוּ Ἑλκιάς, חָרָן Χαῤῥάν. Il répondait donc tantôt au *ḥâ'*, tantôt au *ḫâ'* arabe ; mais à l'époque massorétique, c'est le כ spirant qui se prononçait comme le *ḫâ'*[3].

23. Le ר a dû être, à l'origine, une dentale, comme en arabe ; mais, sous l'influence de l'araméen, il est devenu guttural. Le *Séfer Yeṣirah*[4] et, à sa suite, Saadiā[5] et d'autres[6] distinguent

1. L'emploi de l'esprit est, d'ailleurs, postérieur à la rédaction de la Septante.

2. Le ע est prononcé *ng* ou *gn* chez les Juifs du sud-ouest de la France. Les autres, sauf dans les pays arabes, ne le prononcent pas du tout.

3. La plupart des Juifs, hors des pays arabes, prononcent le ח comme le כ (*ch* dur allemand).

4. *Livre de la Création*. Cet ouvrage, qui traite du rôle des nombres et des lettres dans la cosmogonie, paraît avoir été composé vers le VIe siècle de l'ère vulgaire.

5. *Commentaire sur le Séfer Yesira*, II, 2 et IV, 3 (éd. Lambert, p. 41 et 79 ; traduction, p. 63 et 102).

6. *Dikduke Hateamim*, éd. Baer et Strack, § 7, p. 7-8. — *Manuel du Lecteur*,

un ר *dagéšé* et un ר *rafê*, c'est-à-dire probablement un *r* vibré et un *r* non vibré[1].

24. Les sifflantes ז, צ, שׂ ne correspondent pas seulement aux sifflantes des autres langues sémitiques, mais aussi aux dentales spirantes de l'arabe : ז = *z* et *ḏ*, שׂ = *s* et *ṯ*, צ = *ṣ*, *ẓ* et *ḍ*, ce qui indique que le son primitif pouvait être ou sifflant (*z*, *š*, *ṣ*) ou dental spirant (*ḏ*, *ṯ*, *ẓ* ou *ḍ*) ; mais en hébreu les doubles ou triples nuances ont été confondues et exprimées par les mêmes signes. — Le שׁ et le שׂ n'ont qu'une seule forme et, tout à l'origine, ne représentaient qu'un même son (p. ex. dans פשׂע « faire un écart des jambes » et פשׁע « faire un écart moral, pécher ») ; mais les deux nuances ont dû être distinguées de bonne heure, car elles se reflètent en arabe et en sabéen, שׁ y correspondant généralement à *š* et שׂ à *ś* ou *ṯ*. La Massorah a séparé les deux prononciations au moyen du point diacritique, qui a été introduit sans doute en même temps que les autres signes (voyelles, *dåḡéš*, accents). Il est probable que שׂ était un son intermédiaire entre *š* et *s*. Sous l'influence de l'araméen, שׂ et ס ont fini par se confondre. On trouve, p. ex., שְׂעָרָה (Nah. 1, 3; Job 9, 17) pour סְעָרָה[2] ; mais anciennement les deux sons donnaient aux racines des sens très distincts, p. ex. סכל « être sot » et שׂכל « être intelligent », סכר « fermer » et שׂכר « louer, prendre à gage ».

25. Les consonnes ט, צ et ק ont une prononciation emphatique produite par l'occlusion de l'arrière-bouche. Ces sons équivalent à une sorte de combinaison des sons *ṯ*, *s*, *k* avec

dans le *Journal asiatique*, 1870, II, p. 389 (tirage à part, p. 81). — Ali ben Yehouda, chez D. Kimḥi, *Mikᵉlôl*, éd. Venise, p. 28 *a*.

1. Le *dåḡéš* d'un tel ר n'est indiqué que dans le ms. Berlin or. in-4°, 680. Sur le ר avec *dåḡéš* exceptionnel voir § **96**.

2. Dans la Mišnah le שׂ est le plus souvent remplacé par ס, p. ex. סוֹטָה pour שׂוֹטָה. Mais dans les mots très usuels on a conservé le שׂ, p ex. dans le nombre עֶשְׂרָה et dans le verbe עשׂה « faire ».

un ʿ[1], quoique les sons *ṭ*, *ṣ*, *q* soient considérés comme simples[2]. Il semble qu'il ait existé aussi un *p* emphatique comme en syriaque et en éthiopien, car les psaumes alphabétiques 25 et 34 ont un verset supplémentaire commençant par un פ et l'existence d'un *p* spécial est admise par Jérôme[3] et par Saadia[4], p. ex. dans אַפַּדְנוֹ (Dan. 11, 45).

26. Les six consonnes ב, ג, ד, כ, פ, ת se prononcent de deux manières. En elles-mêmes ce sont des occlusives : *b*, *g*, *d*, *k*, *p*, *t*, p. ex. בֵּן *bén*, טַרְפּוֹ *ṭarpô*; mais quand elles sont précédées d'un son vocalique, elles deviennent spirantes : *v*, *gh* (*ḡ*), *dh* (*ḏ*), *kh* (*ḵ*), *f*, *th* (*ṯ*), p. ex. בֶּגֶד *bèḡèḏ*[5]. Les règles observées à cet égard par la Massorah (voir § **81-85**) ne sont pas du tout suivies par la Septante, qui emploie plutôt la première prononciation dans certains mots et la seconde dans certains autres, p. ex. Κοδορλαγομόρ pour כְּדָרְלָעֹמֶר, Χενaάν pour כְּנַעַן, et qui pour פ ne connaît que le son *f*, p. ex. פַּרְעֹה Φαρώ (sauf dans πασχή et les mots étrangers).

IV. — Signes des voyelles.

27. L'hébreu, primitivement, n'avait pas de signes pour les **voyelles**. Cependant on trouve déjà dans l'inscription de Siloé

1. C'est ce que les Sémites paraissent avoir pensé quand ils ont formé la lettre phénicienne ט de X (ת) entouré de O (ע) et le sabéen צ de שׁ avec un cercle O = ע. Le cercle qui se trouve dans le *q* sabéen peut avoir la même origine. Il est à remarquer que le *ṣ* correspond parfois à ʿ en araméen ordinaire ou à *q* dans les papyrus d'Égypte et les inscriptions de Sindjirli.

2. Le צ est prononcé *ts* par beaucoup de Juifs occidentaux. Dans le Comtat venaissin et en Italie on le prononce *f*. Le ט et le ק sont prononcés, sauf dans les pays arabes, comme ת et כ.

3. *Opera*, éd. Vallarsi, V, p. 724.

4. *Commentaire sur le Séfer Yesira*, p. 42; traduction, p. 64.

5. La plupart des Juifs ne distinguent pas ג de גֿ et ד de דֿ. Les Juifs méridionaux prononcent aussi בֿ comme ב et תֿ comme ת, tandis que les Juifs septentrionaux prononcent בֿ comme ו et תֿ comme ס et שׂ. Tous les Juifs ont continué à distinguer כֿ de כ et פֿ de פ.

les lettres ה ou ו à la fin des mots terminés par des voyelles, p. ex. נקבה *niqbah*, רעו *ré'ô*[1], et l'on employait certainement de même le י pour *é* et *i* final ; mais on ne rencontre pas, dans les inscriptions, de lettres employées ainsi au milieu des mots[2]. Dans les textes bibliques, on s'est servi des lettres ו et י même au milieu des mots pour marquer des voyelles[3].

28. Le ה marque toutes les voyelles finales[4] sauf *i* et *u* (*ou*), p. ex. מַה *mah*, הָיְתָה *hâyeṯâh*, עֹשֶׂה *'ōśèh*, הִנֵּה *hinnéh*, מָחֹה *mâḥōh*.

29. Le ו et le י, qui marquaient d'abord les diphtongues *aw* et *ay*, ont été conservés ensuite pour les voyelles qui en dérivent : *ô*, *ê*, *è*, p. ex. יום *yôm*, בית *bêṯ*, בניך *bânèykâ*. On s'en est servi également pour les voyelles *u* et *i* dans les mots où la racine

1. Dans les inscriptions phéniciennes on n'écrit pas les consonnes insensibles à la fin des mots, p.ex. בנת équivaut à בָּנִיתִי et ז à זֶה. Dans l'inscription de Méša' on les emploie, p. ex. השענ (l. 4) équivaut à l'hébreu הוֹשִׁיעַנִי, ביתה (l. 7) à בֵּיתוֹ. Quant à אנך (l. 9) = אָנֹכִי, il se lisait peut-être *'anok*.

2. Le ו de עוד et de מוצא (Siloé) indique sans doute une diphtongue. Dans l'inscription de Méša' les diphtongues sont tantôt marquées, tantôt non, p. ex. חורנן (l. 31) et ביתה (l. 25), mais השענ (l. 5) et בתה (l. 7).

3. Les grammairiens anciens (Hayyoudj, Ibn Djanaḥ, etc.) considéraient ces consonnes, à l'imitation des Arabes, comme des consonnes réelles, quoique insensibles, et servant à marquer la longueur de la voyelle. Genebrard, *Isagoge ad legenda et intelligenda Rabbinorum commentaria* (Paris, 1563), dit que le nom de אִמּוֹת הַקְּרִיאָה « matres lectionis » a été donné aux lettres אוי par A. Guidacerius dans son *Peculium Agathii* (1537) à l'imitation du *Séfer Yesirah* (qui appelle « mères » les lettres א, מ, ש). En réalité, d'après Guidacerius (p. 13), ces lettres sont appelées « *matres, scilicet sermonis* » parce qu'elles sont des voyelles et que rien ne peut être prononcé sans l'une d'elles.

4. On a employé le ה à la fin des mots parce que, primitivement, beaucoup de mots se terminaient par un *h* sensible, qui est devenu ensuite insensible. Ainsi, le suffixe de la 3e p. m. s. était ה *hu*, p. ex. סוסה *sûsahu*. Le ה qui se met dans les féminins singuliers, p. ex. מַלְכָּה, a dû aussi être sensible à un certain moment, car, en arabe, on écrit aussi ces mots par un *hâ'*, qui marque la prononciation vulgaire. Le *h* a été employé pour la voyelle *a* en minéen, de même que le ' pour plusieurs voyelles en punique et en mandéen.

avait un *w* ou un *y*, ex. שׁוּב *šûb*, שִׁיר *šîr*, et à la fin des mots, p. ex. קָמוּ *qâmû*, בְּנִי *benî*. Enfin, ces lettres ont été employées pour *o* long et *i* long, là même où elles n'étaient pas étymologiques, p. ex. רוֹמֵשׂ *rômés*, מַבְדִּיל *mabdîl*. Toutefois, l'écriture biblique est loin de suivre des règles fixes dans l'emploi des lettres vocaliques. En général, on omet le ו dans les mots usuels tels que אֱלֹהִים *ĕlōhîm*, à côté de אֱלוֹהַּ *ĕlôah'*, שָׁלֹשׁ *šålōš*[1] et au participe *qal* actif, p. ex. אֹכֵל *'ōkél*, surtout augmenté d'un préfixe ou d'un suffixe. On évite d'accumuler le ו et le י dans un même mot, p. ex. on écrit קֹלֹת *qôlōt* pour קוֹלוֹת *qôlôt*, צַדִּקִם *ṣaddîqīm* ou צַדִּקִים *ṣaddīqîm* pour צַדִּיקִים *ṣaddîqîm*; on ne met pas à la suite deux ו ou deux י, p. ex. on écrit מִצְוֹת pour מִצְווֹת *miṣwôt*, גּוֹיִם pour גּוֹיִּים *gôyîm*[2]. On emploie rarement le ו pour les voyelles allongées (provenant d'une voyelle brève), p. ex. לִנְתוֹשׁ *linetôš* (Jér. 1, 10). On le rencontre surtout à la pause, p. ex. לֶאֱכוֹל *lè'ĕkôl* (I S. 20, 5), ce qui pourrait indiquer une nuance spéciale de l'*o*. Enfin, il faut noter que les lettres vocaliques sont le plus fréquentes dans les parties modernes de la Bible (Esther, Daniel, Chroniques) et le plus rares dans les parties anciennes (Pentateuque et Premiers Prophètes).

30. Le ו a généralement remplacé le ה pour marquer la voyelle finale *ô* à la 3e p. m. s., p. ex. בְּנוֹ *benô*, mais le ה est resté dans certains mots, tels que כֻּלֹּה, אָהֳלֹה et parfois en poésie, p. ex. עִירֹה (G. 49, 11)[3]. On trouve également le ו à la place du ה dans le premier infinitif des verbes à 3e rad. *y* (§ **1079**), p. ex. עֲשׂוֹ pour עֲשֹׂה.

1. Cf. Joüon, *Grammaire*, § 7 *c*.

2. Même à la fin des mots la Massorah omet le י dans גוי pour גּוֹיִּי (Jér. 26, 6 ; 44, 8 ; Esdr. 6, 21 ; II Chr. 32, 13) et pour גּוֹיִּי (Soph. 2, 9), בלוי pour בְּלוֹיֵי (Jér. 38, 11), mais ce peuvent être des fautes de copistes, surtout quand le mot suivant commence par un י (Sophonie).

3. Dans l'inscription de Méša', le ה de la 3e p. m. s., p. ex. dans הלתחמה (l. 19), pouvait être prononcé (Oort).

31. Le ו et le י employés comme signes des voyelles sont naturellement insensibles. Le י l'est devenu également dans la terminaison ָיו *âyw* (3e p. m. s. du pluriel des noms), p. ex. בָּנָיו de *banayhu,* devenu *banayu,* puis prononcé *bânâw.*

32. Le א ne sert pas à marquer les voyelles, car il ne se rencontre que dans les mots où il est radical[1]. Là même où il est devenu insensible (§ **19**), il s'est maintenu en vertu de l'étymologie.

33. Le système de lettres-voyelles ne pouvait rendre que très imparfaitement la vocalisation réelle. Aussi, vers le VIIe ou VIIIe siècle de l'ère vulgaire, s'introduisit l'usage de signes servant à noter les voyelles et même l'absence de voyelle. Il y a eu plusieurs systèmes de signes, mais celui de Tibériade a fini par supplanter tous les autres[2]. Les signes de ce système, qui paraissent issus les uns de lettres-voyelles, les autres de points, sont appelés **points-voyelles**.

34. Les signes vocaliques du système de Tibériade correspondent à sept sons (plus un signe pour l'absence de voyelle ; v. § **38**) :

Signe	Son	Nom de la voyelle [3]	Exemple
ַ	*a*	פתח *peṯâḥ* (*pataḥ*) « ouverture »	נַדַל
ֶ	*è*	סגול *seḡôl* (*sègôl*) « grappe »	מֶלֶךְ
ֵ	*é*	צרי *ṣerây* (*ṣéré*) « fente »	הֵפֵר

1. Dans les quelques mots où le א se rencontre sans être radical, p. ex. קָאם, רָאשׁ (§ **1049**, n.), il doit être fautif. La négation לֹא peut provenir de *la* + *'a* « certes est-ce que? ». Le mot רֹאשׁ « absinthe » paraît avoir reçu le א par entraînement de רֹאשׁ « tête ». — Sur la confusion des verbes à 3e rad. א et י voir les §§ **959, 965** et **1107**.

2. Sur l'origine des points-voyelles et sur les différents systèmes de signes (babylonien, palestinien, de Tibériade), voir l'appendice V.

3. On donne habituellement à la première consonne du nom de la voyelle (ou aux deux premières) le son même de cette voyelle : *pataḥ*, etc. et nous avons mis entre parenthèses les noms ainsi vocalisés ; mais les inventeurs de ces noms ne

Signe	Son	Nom de la voyelle	Exemple
◌ִ	*i*	חרק *ḥårăq* (*ḥirèq*) « grincement »	סִפִּים
◌ָ	o (*å*)[1]	קמץ *qemåṣ* (*qomèṣ*) « rassemblement »	אָזְנָם
◌ֹ, וֹ	*ō*, *ô*	חלם *ḥălåm* (*ḥolèm*) « pression »	חֹמוֹת
◌ֻ, וּ	*u*, *û*	שרק *šeråq* (*šourèq*) « sifflement »	כִּסֻּי

paraissent pas les avoir prononcés ainsi. Nous croyons que la véritable prononciation de ces noms (à part סגול) doit être semblable à celle des noms syriaques et se lire : פְּתָח, צְרִי, חֲרָק, קְמָץ, חֲלָם, שְׁרָק. Levias admet que ces noms avaient une forme hébraïque et qu'il faut les lire פֶּתַח, צֵרִי, קֶמֶץ, חֶרֶק, חֶלֶם, שֶׁרֶק. En tout cas, ces mots sont tirés de l'araméen. Ils indiquent les mouvements de la bouche qui se produisent lorsqu'on articule les diverses voyelles. Seul, le nom סְגוֹל « grappe » est tiré de la forme du signe (◌ֶ), ce qui indique pour ce signe une origine secondaire. Luzzatto, *Grammatica della lingua ebraica*, p. 13, et de Lagarde, dans *G.G.A.*, 1886, p. 873, prennent פתח et קמץ pour des participes. J. Derenbourg, dans *Revue critique*, 1879, nº 25, a émis la supposition peu vraisemblable que les noms des voyelles proviendraient de l'enseignement scolaire, le maître disant à l'élève : *ouvre* la bouche, etc. Les noms des voyelles se rencontrent pour la première fois chez Saadia, *Commentaire sur le Séfer Yesira* (écrit en 931), p. 42 ; traduction p. 64. On les trouve ensuite dans les *Dikduke Hateamim* de Ben Ašer (fin du § 12). Dans la Massorah, on ne rencontre d'ordinaire que פתח (ou פשט ou פשטן, p. ex. *Oḵlah*, nº 209) et קמץ, et parfois מלא פום « plénitude de bouche » (*ibid.* nº 207) pour חלם (non pas pour שרק) et קבוץ פום ou קמץ פום « rassemblement de la bouche » pour שרק (Ginsburg, *Masora*, p. 529 *b* et un ms. persan sur II S. 6, 23), חירק dans *Oḵlah*, nº 208-209. Les premiers grammairiens espagnols, de même que le § 12 des *Dikduke Hate'amim*, distinguent פתח גָּדוֹל « grand *peṯåḥ* » = *peṯåḥ*, et פתח קָטֹן « petit *peṯåḥ* » = *segôl*, et de même קמץ גָּדוֹל « grand *qemåṣ* » = *qemåṣ* et קמץ קָטֹן « petit *qemåṣ* » = *ṣeråy*. De plus, ils appellent קמץ חָטוּף « *qemåṣ* rapide » le *qemåṣ* quand il se prononçait chez eux *o*, par opposition au קמץ גָּדוֹל prononcé *a* (§ 36). Le *qemåṣ ḥaṭûf* (appelé aussi *ḥåṭåf qemåṣ* par Joseph Kimḥi, *Séfer Zikkaron*, p. 17, tandis que les *Dikduke Hateamim*, p. 14, emploient קמץ חטף pour (שוא קמץ), était presque toujours ponctué ◌ֳ comme le *ḥåṭåf qemåṣ* (§ 40), ex. קָדָשַׁי. Chez Ibn Ezra (xiiᵉ siècle) et dans les traductions des ouvrages écrits en arabe on trouve aussi שֶׁבֶר, traduit de l'arabe *kasr* « brisure », pour *ḥåråq*, et קִבּוּץ, traduit de l'arabe *ḍamm*, pour *šeråq*.

1. Dans le § 36 on verra que le *qemåṣ* se prononçait parfois *a* dans certaines régions. Nous le transcrivons *å* quand ce cas se produit, *o* quand tout le monde prononçait *o*.

35. Comme on le voit, la plupart des signes vocaliques se placent sous les lettres. Le signe de *ō* (ֹ) se met en haut à gauche de la lettre, p. ex. חֹם *ḥôm*, et celui de *u*, quand la lettre est suivie d'un ו, se met au milieu du וּ, p. ex. לוּ *lû*. Lorsque la voyelle *o* est déjà marquée par un ו (§ **29**), le point du *ḥălåm* se met sur le ו au milieu, p. ex. יוֹם *yôm* ; mais si le ו est consonantique et a lui-même un *ō*, le point se met vers la gauche du ו, p. ex. מִצְוֹת *miṣwôl*, comme pour les autres lettres[1]. Si l'*o* (sans ו) est suivi d'un א insensible, le point est placé à la droite du א, p. ex. פֹּארֹתָיו *pō'rōtåw*, mais רְאֹת se lit *rō'ōṯ*. Le point se met aussi, après un ל, à la droite de la lettre suivante, p. ex. עֹלֹת *'ōlōṯ*. Quand l'*ō* est suivi d'un שׁ, le point du שׁ sert à la fois pour שׁ et pour ֹ, p. ex. מֹשֶׁה *mōšèh* ; de même quand l'*ō* est précédé d'un שׂ, le point du שׂ sert aussi pour ֹ, p. ex. עָשׂה *'åśōh*. Mais si l'*ô* est marqué par un ו, cette lettre garde le point, p. ex. פְּגוֹשׁ, שׂוֹנֵא. — L'*u* est marqué par ֻ quand il n'est pas déjà indiqué par ו. Mais si le texte a un ו, on met un point au milieu du וּ, p. ex. כַּפּוּר. — Toutes les voyelles se prononcent après la consonne sous laquelle ou sur laquelle elles sont marquées. Toutefois l'*a* dit *peṯåḥ* furtif (§ **90**) se prononce entre la voyelle précédente et la gutturale sous laquelle il est écrit, p. ex. רוּחַ *rû^{a}ḥ*[2].

36. Les points-voyelles ont été créés à une époque où l'*a* long (§ **123**) ou allongé (§ **126**) avait pris en Babylonie et dans le nord de la Palestine[3] le son *o* (*å*). Lorsqu'ils furent adoptés dans les régions où cet *a* avait conservé son ancienne

1. Les éditions, pour le ו précédé de *ō*, écrivent à tort ֹו (point à droite), p. ex. קֹוִי. On doit écrire קוֹיִ.

2. Dans les anciens manuscrits l'*a* furtif est placé entre la voyelle et la gutturale רוּ ַח. C'est pour ne pas laisser d'espace entre les lettres que le ַ a été mis sous la gutturale. — L'*a* furtif n'existe pas dans le système babylonien.

3. Rapoport et Berliner ont cru que la prononciation en *a* était propre aux Babyloniens ; voir Schreiner, dans *Z.A.W.*, 1907, p. 217. Bacher a émis l'opinion inverse ; voir M. Lambert, dans *J. A.*, 1911, I, p. 394.

prononciation, le *qemâṣ* s'est trouvé employé pour deux sons différents. C'est pourquoi les grammairiens espagnols distinguèrent deux *qemâṣ* : le קָמֶץ גָּדוֹל « grand *qemâṣ* », prononcé *a*, et le קָמֶץ חָטוּף « *qemâṣ* rapide », prononcé *o*[1]. Ainsi la prononciation des voyelles, malgré l'uniformité des signes, variait suivant les pays[2]. Tandis qu'à Tibériade les signes ַ, ָ, ֹ désignaient trois sons distincts : *a*, *å*, *ō*, dans les contrées méridionales (Afrique, Espagne, France du moyen âge) le signe ָ tantôt se prononçait *a* comme ַ, tantôt *o* comme ֹ[3]. De même dans ces pays la distinction entre ֶ et ֵ était très vague. C'est pourquoi Joseph Kimḥi, grammairien languedocien du XIIe siècle[4], put réduire les voyelles à cinq sons comme dans les langues romanes en distinguant assez arbitrairement des longues et des brèves[5], auxquelles les inventeurs des signes n'avaient pas pensé. Il a donc créé le système suivant :

Brèves	Longues
ַ *a* פתח *peṭâḥ*, ex. נַחַל.	ָ *ā* קמץ גָּדוֹל grand *qemâṣ*, ex. דָּבָר.
ֶ *è* ou *é* סגול *segôl*, ex. מֶלֶךְ.	ֵ *ē*, *ê* צרי *ṣerây*, ex. גֵּרֵי.
ִ *i* חרק קָטֹן petit *ḥârâq*, ex. מִן.	ִ *ī*, *î* חרק גָּדוֹל grand *ḥârâq*, ex. גִּיל.
ָ *o* קמץ חָטוּף *qemâṣ* rapide, ex. כָּל.	ֹ *ō*, *ô* חלם *ḥâlâm*, ex. חֹמוֹת.
ֻ *u* קִבּוּץ[6] *qibbûṣ*, ex. כֻּלּוֹ.	וּ — *û* שרק *šerâq*, ex. שׁוּב.

1. Voir la grande note du § **34**. Dans les mots où l'*o*, provenant d'*o* (bref) ou de *ō*, avait un *mèṭèg* (§ **60**), cet *o* a été pris à tort pour un *qemâṣ gâdôl* et on l'a prononcé *a*, p. ex. פָּעֳלִי *pa'olî*, קָדָשִׁים *qadašîm*, au lieu de *po'olî*, *qodašîm*.

2. Les divergences se sont encore accentuées au cours des siècles : Le *ṣerây* se prononce actuellement *ay* chez les Juifs de l'est de la France et le *ḥalâm* *cw* (*aou*) dans la même région, *oï* en Pologne et *euï* (comme le français « œil ») en Lithuanie. Le *šerâq* est souvent prononcé *ü* en Alsace.

3. Sur les moyens de distinguer le *qemâṣ gâdôl* du *qemâṣ ḥâṭûf*, voir § **128**, n.

4. Dans sa grammaire intitulée *Séfer Zikkaron*, publiée par W. Bacher en 1888.

5. Sur les rapports réels des voyelles hébraïques avec les brèves et les longues primitives, voir § **131**.

6. Sur le mot קִבּוּץ, voir p. 19, n.

37. Quand le *w* ou le *y* sont précédés d'une voyelle hétérogène, ils forment une diphtongue, p. ex. גֵו *géw*, prononcé *géu* ; וָו *wâw*, prononcé *waou* ; חַי *ḥay*, prononcé *ḥaï* ; גּוֹי *gôy*, prononcé *goï* ; עָשׂוּי *ʿâśuy* prononcé *ʿâśuï*[1]. Toutefois la Massorah, sauf exceptions très rares, ne traite pas les diphtongues autrement que les autres voyelles suivies de consonnes non vocalisées (voir § **82** sur le *dâḡêš qal*).

V. — Le *šewâ*.

38. Lorsqu'une consonne sensible n'a pas de voyelle, elle reçoit généralement deux points placés verticalement et appelés par la Massorah שְׁוָא[2] *šewâ*, p. ex. בְּשַׁבְּתוֹ. Ce signe ne se met pas sous la dernière lettre des mots, p. ex. בְּרֵאשִׁית, excepté 1° quand c'est un ךְ, p. ex. אַךְ ; 2° quand il y a deux consonnes non vocalisées à la fin d'un mot, p. ex. וַיֵּשְׁתְּ ; 3° quand la consonne finale a un *dâḡêš* (§ **41**), p. ex. אַתְּ. On ne met jamais de *šewâ* sous une lettre marquant une consonne insensible, p. ex. רָאשִׁים (mais וַאֲדִיר).

39. On distingue trois sortes de *šewâ* :

1° Le *šewâ nâḥ* (נָח) « quiescent »[3], qui termine la syllabe,

1. Dans certains manuscrits on trouve alors un *mappiq* dans le ו ou le י, p. ex חַי, גֵו.

2. Le mot שְׁוָא signifie très probablement « droit », les deux points étant en ligne verticale (et non oblique). On trouve le terme *šeuayḏâ* « égaux » employé en syriaque pour désigner un accent composé de deux points placés verticalement. Chez les grammairiens espagnols on prononçait et on écrivait שְׁבָא, peut-être en vertu d'un faux rapprochement avec l'arabe *sukûn* « repos ». Levias a prétendu qu'en fait le mot שְׁבָא viendrait de שְׁבָה (du verbe יָשַׁב « demeurer »).

3. En réalité, c'est la consonne qui, d'après la terminologie des anciens grammairiens espagnols, est quiescente, c'est-à-dire non vocalisée, tandis qu'avec un *šewâ nâʿ* « mobile » la consonne a un son vocalique (voir la note suivante). Mais déjà Ibn Ezra, *Ṣaḥoṯ* 1 *b*, et D. Kimḥi, *Miḵlol*, p. 138 *b*, rapportent les mots *nâḥ* et *nâʿ* au *šewâ*. Ce dernier emploie même le terme שְׁוָא נָח נִרְאֶה « *šewâ* quiescent sensible » pour le *šewâ* d'une consonne quiescente sensible

p. ex. אָב *'ab̲*, מַלְכְּךָ *mal-kék̲*. A la fin des mots le *šewâ* est forcément *nâḥ*, même s'il y en a deux, p. ex. וַיֵּשְׁתְּ.

2° Le *šewâ nâ'* (נָע) « mobile », qui commence une syllabe et qui est prononcé généralement comme l'*e* muet dans « tenir », p. ex. דְּבַר *deb̲ar*[1]. Au commencement du mot le *šewâ* est nécessairement *nâ'*[2]. Au milieu du mot, s'il y a deux *šewâ* de suite, le premier est *nâḥ* et le second *nâ'*, p. ex. עַבְדְּךָ *'ab̲-dek̲â*. S'il n'y en a qu'un et que la consonne ait un *dâḡéš* fort (§ **41**, 2°), le *šewâ* est aussi *nâ'* (le *dâḡéš* équivalant alors à une consonne pourvue d'un *šewâ nâḥ*), p. ex. עִמְּךָ *'ammek̲â*. Si la consonne qui a un *šewâ* est suivie de la même consonne, le *šewâ* est *nâ'* (ou moyen, voir 3°), p. ex. גָּלְלוּ *gâ-lelû*, car s'il était *nâḥ*, les deux consonnes se réuniraient en une seule, qui aurait un *dâḡéš* (§ **76**). Pour les autres cas où le *šewâ* est au milieu du mot, c'est l'étude des formes grammaticales qui en indique la nature.

3° Le *šewâ* moyen, intermédiaire entre les deux précédents : il se prononce comme le *šewâ* quiescent avec la voyelle précédente, mais participe, à certains égards, de la nature du *šewâ* mobile, car il rend spirante la consonne suivante, quand

(opposé à נִסְתָּר « insensible »). En arabe, une voyelle est un « mouvement » et l'absence de voyelle un « repos ». La terminologie massorétique ne distingue pas les divers *šewâ* ; mais en fait elle les traite d'une manière différente dans leurs relations avec le *dâḡeš qal* (§§ **41** et **81-85**) et le *mèṯèḡ* (§ **60**).

1. Dans la Septante le *šewâ nâ'* est souvent prononcé comme la voyelle suivante, p. ex. שְׁלֹמֹה Σολομών, צְבָאוֹת Σαβαώθ, mais est aussi parfois rendu par ε, p. ex. כְּרֻבִים Χερουβίμ, ou η, p. ex. הַלְלוּיָהּ 'αλληλουιά (si toutefois la Septante n'a pas lu הַלְלוּיָה) ou α, p. ex. שְׁמוּאֵל Σαμουήλ. On trouve aussi dans les transcriptions du phénicien le *šewâ* prononcé d'après la voyelle suivante, p. ex. מלכא *Malaga*, גבולים *Gubulim* (Schröder, *Die phönizische Sprache*, p. 139-142). D'après les grammairiens espagnols Ḥayyoudj (*Kitâb ḥurûf al-layn*, p. 4-5) et Ibn-Ezra (*Ṣaḥoṯ*, p. 1 *b*), le *šewâ nâ'* se prononce comme la voyelle de la consonne suivante quand celle-ci est une gutturale, sinon comme le *peṯâḥ*. — Dans le système babylonien le *šewâ-nâ'* est noté au moyen d'un trait horizontal au-dessus de la consonne.

2. Toutefois le mot שְׁתַּיִם doit être prononcé *štayim* au lieu de *šetayim* (§ **613**).

elle est une des occlusives *b, g, d, k, p, t*, p. ex. בִּנְפֹל (§ 81), et, si la consonne qui a le *šewâ* est la même que la consonne suivante, les deux consonnes restent séparées (§ 74), p. ex. לְבָבוֹת, au lieu de לְבּוֹת. Ce *šewâ* existe quand la consonne précédente, qui ne devrait pas elle-même avoir de voyelle, a reçu une voyelle auxiliaire, en sorte qu'il n'y ait pas deux consonnes non vocalisées au commencement du mot. Ainsi, בִּנְפֹל *binᵉfōl* est pour *benefōl*, מַלְכֵי *malᵉḵê* pour *melekay* (de *mlakay*, § 240). Il existe également quand une consonne devait avoir un *dagéš* fort et l'a perdu (§ 80), p. ex. יְקְחוּ pour יִקְּחוּ, הַלְלוּ pour הַלְּלוּ[1].

40. Lorsque le *šewâ* mobile ou moyen (souvent aussi le *šewâ* quiescent) se trouve avec une des gutturales א, ה, ח, ע, il est remplacé par un *šewâ* composé, appelé par la Massorah חָטֵף *ḥāṭâf* « rapt », c'est-à-dire voyelle rapide[2]. Le *šewâ* est alors, suivant les cas, suivi de ַ, ֶ ou ָ (ֲ, ֱ, ֳ, que nous transcrivons par *ă, ĕ, ŏ*)[3]; il prend le son de ces voyelles et on l'appelle חָטֵף פַּתָּח, חָטֵף סֶגּוֹל, חָטֵף קָמֵץ, p. ex. עֲנִי, אֱמֹר, רָחֳצוּ, הַרְגוּ. Le *ḥāṭâf peṭâḥ* se rencontre encore isolément avec d'autres

1. D'après Sievers (*Metrische Studien*, I, p. 22), le *šewâ* moyen serait un simple *šewâ* quiescent et, si la consonne suivante est spirante, c'est qu'elle l'est restée de l'époque où la consonne précédente avait une voyelle. Ainsi מַלְכֵי, venant de *malakay*, serait devenu d'abord *malaḵay*, puis *malḵay*. Mais si cela était, on ne comprendrait pas 1° que la spirante redevienne occlusive quand elle a elle-même un *šewâ* (§ 85), p. ex. שֹׁכַבְךָ à côté de שֹׁכְבֵנוּ ; 2° que deux consonnes pareilles se maintiennent séparées, p. ex. לְבָבוֹת : il faudrait לְבּוֹת. On est donc obligé d'admettre que le *šewâ* moyen garde un son vocalique, quoique presque imperceptible. Ce n'est pas, non plus, par analogie avec l'absolu מְלָכִים que מַלְכֵי a le *kaf râfé*, car on attendrait alors au singulier מַלְכִּי par analogie de מֶלֶךְ ; cf. Joüon, *Études de philologie sémitique*, p. 27.

2. Le mot מְחֻטָּף « pourvu d'un *ḥâṭâf* » est employé par Saadia, *Commentaire sur le Séfer Yeṣira*, p. 76. חָטֵף est employé par Ben Ašer, *op. c.*, § 32, même pour le simple *šewâ nâḥ*, et D. Kimḥi l'emploie couramment ainsi dans le *Miḵlol* par opposition au *šewâ* composé, qu'il appelle « large ».

3. Dans le système babylonien le *ḥâṭâf* ne se distingue pas du simple *šewâ* mobile.

consonnes que les gutturales. On l'emploie, en ce cas, 1° pour faire prononcer plus distinctement le *šewâ* mobile, p. ex. avec une consonne renforcée, comme dans שִׁבֲּלֵי (Zach. 4, 12), ou une sifflante précédée de la conjonction וְ, p. ex. וּזֲהַב (G. 2, 12), mais les manuscrits ne s'accordent nullement sur ce point[1]; 2° avec des consonnes emphatiques, lorsqu'il remplace un *o* primitif, p. ex. צָרֳו, תִּקֳּבֶנּוּ (N. 23. 25) et quelquefois avec d'autres, comme רֳאִי, שִׁבֳּלִים. Parfois on le trouve avec les emphatiques sans qu'il remplace un *o*, p. ex. אֲלַקֳּטָה (Ruth 2, 2, 7) ou avec une sifflante suivie d'une gutturale, p. ex. וְסַעֲדָה (I R. 13, 7); mais les manuscrits et les éditions sont aussi très souvent en désaccord là-dessus.

VI. — LE *dâgêš*, LE *mappiq* ET LE *râfê*.

41. Le *dâgêš* (דָּגֵשׁ)[2] est un point qui se met : 1° dans les lettres בּ, גּ, דּ, כּ, פּ, תּ, pour indiquer que ces consonnes sont occlusives (*b*, *g*, *d*, *k*, *p*, *t*) et non spirantes (*ḇ*, *ḡ*, *ḏ*, *ḵ*, *f*, *ṯ*), p. ex. דָּם *dâm*, מַלְכּוֹ *malkô*; le *dâgêš* s'appelle alors דָּגֵשׁ קַל « *dâgêš* léger[3] »; — 2° dans toutes les lettres, sauf les gutturales א, ה, ח, ע, ר, pour marquer le renforcement de la consonne; le

1. D'après les règles de Ben Aŝer, il faudrait un *ă* : 1° quand le *dâgêš* fort tombe, p. ex. וַתְּאַלְּצֵהוּ (Jug. 16, 16); 2° quand il y a deux consonnes semblables, p. ex. סוֹרֲרִים (Ps. 68, 7), קִלֲלָתְךָ (G. 27, 13); 3° dans certains mots avec כ ou ר, p. ex. תֹּאכֲלֶנָּה (G. 3, 17), בָּרֲכִי (Ps. 103, 1). Mais les manuscrits ne suivent pas ces règles et Ben Aŝer lui-même ne les observe pas toujours. Il n'y a donc pas d'utilité à citer les mots qui, d'après tel manuscrit ou telle édition, ont un *ă* et d'après d'autres un *šewâ*. Encore bien moins doit-on corriger les éditions sur l'autorité de tel ou tel manuscrit et généraliser des phénomènes isolés, comme l'ont fait Heidenheim, Baer et Delitzsch dans leurs éditions de la Bible et du Rituel.

2. Le verbe דגשׁ signifie « piquer », c'est-à-dire renforcer, faire ressortir une consonne (comme en musique une note « piquée »). Il est moins naturel de supposer que le mot veuille dire « mettre un point ». On prend généralement *dâgêš* pour un participe araméen.

3. Pour le détail voir **§ 81-85**.

dâgéš est appelé alors חָזָק « fort », p. ex. עַמִּים *'ammîm*. Le renforcement équivaut à un redoublement, car la voyelle suivie d'une consonne avec *dâgéš* fort est considérée comme formant avec elle une syllabe fermée, et très souvent le *dâgéš* marque la fusion de deux consonnes, p. ex. יִזֹּל pour יִנְזֹל. — Quand le *dâgéš* fort affecte une des consonnes ב, ג, ד, כ, פ, ת, il sert en même temps de *dâgéš qal* et ces consonnes deviennent occlusives, p. ex. אַפִּי *'appî*[1].

42. Le *mappiq* (מַפִּיק) « faisant sortir, prononcer » est un point analogue au *dâgéš*. Il se met dans le ה à la fin d'un mot pour indiquer que cette lettre est sensible, p. ex. גָּבֹהַּ *gâbōah'*, אַרְצָהּ *'arṣâh'*, tandis que le ה est purement orthographique dans מָה, אַרְצָה (§ 20)[2].

43. Le *râfê* (רָפֵי) « faible » est un trait horizontal qui se met au-dessus des lettres et a le rôle inverse de celui du *dâgéš*. Dans certains manuscrits, suivis par Ginsburg dans son édition, il se met sur les lettres ב, ג, ד, כ, פ, ת quand elles n'ont pas de *dâgéš* léger et sur le ה quand il n'a pas de *mappiq*. Les éditions ordinaires ne l'emploient que là où l'on attendrait normalement un *dâgéš* ou un *mappiq*, p. ex. וַיִּצֹק (G. 28, 18) pour וַיִּצֹּק, וַתַּחְמְרָה (Ex. 2, 3) pour וַתַּחְמְרָהּ.

1. Pour le détail voir § 74-80. — La Massorah met un *dâgéš* dans le א de וַיָּבִיאּוּ (G. 43, 26; Esdr. 8, 18), תָּבִיאּוּ (L. 23, 17), רֻאּוּ (Job 33, 21), pour avertir de bien prononcer le א. On trouve dans certains manuscrits, imités par quelques éditions (Heidenheim, Baer), un *dâgéš* dans les consonnes précédées d'une gutturale avec *šewâ nâ'*, p. ex. מַחְסִּי; le *dâgéš* avertit de ne pas changer le *šewâ* en *ḥâṭâf*. — Oort, *Theol. T*, 1902, p. 376, remarque que les Massorètes eux-mêmes n'ont pas distingué entre le *dâgéš* léger et le *dâgéš* fort. Mais cela ne doit pas empêcher les grammairiens de différencier les deux rôles du *dâgéš*. — Pour reconnaître le *dâgéš* léger et le *dâgéš* fort, il n'y a qu'à se rappeler que le premier ne doit pas être précédé d'une voyelle, tandis que le second doit l'être toujours. De la même manière, on distinguera la voyelle וּ du וּ avec *dâgéš*, puisque celui-ci doit être précédé d'une voyelle.

2. Sur le *mappiq* dans le ו et le י, voir p. 22, n. 1.

VII. — Les accents, le ton, le *maqqéf*, le *mèṯèg*.

44. Les **accents**, appelés en hébreu טְעָמִים[1] « idées, sens » ou נְגִינוֹת « modulations », sont des signes qui ont pour but principal d'indiquer la manière de réciter la Bible en marquant les divisions du texte[2]. Il en existe plusieurs systèmes, mais celui de Tibériade a supplanté les autres. L'étude des accents est importante parce qu'elle fait connaître l'exégèse traditionnelle et que l'accentuation influe en certains cas sur la vocalisation. Nous en exposerons donc plus loin les principales règles[3].

45. Les accents, outre qu'ils servent de signes d'interponction en marquant la coupe des phrases, indiquent que les mots ont un **ton**. En effet, dans chaque mot comptant deux ou plusieurs syllabes il y en a une sur laquelle on appuie plus que sur le reste du mot, et c'est la dernière ou l'avant-dernière. Si c'est la dernière, le mot est dit *millera*ʿ (מִלְּרַע) « en bas »[4], p. ex. דָּבָר; si c'est l'avant-dernière, le mot est appelé *milleʿèl* (מִלְּעֵל) « en haut », p. ex. לַ֫יְלָה[5].

46. Quand un mot est court, c'est-à-dire monosyllabique, il est généralement relié au mot précédent ou suivant par un trait d'union appelé *maqqéf* (מַקֵּף) « joignant ». En ce cas, le second mot seul a un ton et, par conséquent, peut seul recevoir un accent, p. ex. וַיְהִי־אוֹר (G. 1, 3), עַל־פְּנֵי (ib., 2).

1. Ce mot est probablement abrégé de פִּסְקֵי טְעָמִים « coupes des idées », qui se trouve déjà dans le Talmud Meguillah 3 *a*.

2. C'est en scandant les phrases qu'on est arrivé à produire des sortes de mélopées, qui, plus ou moins bien conservées, varient suivant les pays.

3. Dans l'appendice VI on trouvera les systèmes autres que celui de Tibériade et l'emploi détaillé de ce dernier.

4. La fin d'un mot est « basse » par rapport au commencement.

5. Nous nous servons du *mérekā* (§ **55**) pour indiquer le ton non pausal et du *sillûq* (§ **54**) pour marquer le ton pausal; v. § 146. — Pour les détails voir §§ **134-140**.

Les particules, surtout telles que אֶל, אַל, אִם, sont privées de ton. Les noms segolés (ch. xxxviii) sont souvent traités comme des monosyllabes, p. ex. וַיְהִי־עֶרֶב. Les dissyllabes reliés par le sens ont aussi quelquefois le *maqqéf*, p. ex. שְׁבַע־עֶשְׂרֵה « dix-sept », וַיִּתֶּן־לָנוּ « et il nous a donné » (D. 26, 9). Plusieurs monosyllabes peuvent être reliés les uns aux autres, p. ex. אֶת־כָּל־אֲשֶׁר־לוֹ (G. 25, 5)[1].

47. La plupart des accents se mettent à la syllabe tonique et marquent ainsi la place du ton. Quelques-uns cependant, appelés postpositifs, à savoir זַרְקָא (צִנּוֹר) [2], סְגוֹלְ, פַּשְׁטָא, תְּלִישָׁה קְטַנָּה, se mettent à la gauche du mot, et d'autres, appelés prépositifs, à savoir יְתִיב, תְּלִישָׁה גְדוֹלָה et דְּחִי, se mettent à la droite du mot, quelle que soit la place du ton. Dans certains manuscrits et dans quelques éditions on répète le signe quand il n'est pas sur la syllabe tonique, surtout le פַּשְׁטָא, en le mettant une seconde fois sur la syllabe tonique, p. ex. וַיֹּאמֶר, אֵלֶּה. Quelle que soit d'ailleurs la place du signe, la syllabe tonique n'en reste pas moins accentuée.

48. Il y a deux systèmes d'accents, l'un pour les livres en prose (avec les morceaux poétiques qui s'y trouvent), l'autre pour les livres poétiques : Psaumes, Proverbes, Job (moins le prologue et l'épilogue, qui sont en prose)[3].

1. C'est par opposition au *maqqéf* que les accents conjonctifs (§ **50**) ou faiblement disjonctifs paraissent avoir été primitivement employés. Ils ont dû servir, en effet, à indiquer que le mot avait un ton. Il est peu probable que ces signes aient été imités des neumes des Évangiles grecs, comme l'a pensé Prætorius. — Quelques accents semblent avoir été créés pour attirer l'attention du lecteur sur certains mots.

2. Nous mettons le signe sur le nom du signe pour en montrer la place.

3. Ces trois livres sont appelés ensemble סִפְרֵי אֱמֶת « livres de vérité », le mot אמת étant formé des initiales de איוב, משלי, תהלים mises dans l'ordre inverse. — Le Décalogue (Ex. 20 et D. 5) a une double accentuation : la première, conforme à la division habituelle des versets (§ **49**) et qui en compte 11 (non pas 18, comme le mettent la plupart des éditions), est appelée טַעַם תַּחְתּוֹן

49. Le point de départ de l'accentuation est la division du texte biblique en versets (פְּסוּקִים), établie depuis longtemps à l'époque de la Mišnah[1]. Cette division est indiquée dans les exemplaires ordinaires par deux points placés verticalement à la fin de chaque verset[2]. Les versets sont plus ou moins longs, mais ils ont au minimum trois mots, dont deux au moins doivent être accentués, p. ex. וּבְנֵי־דָן חֻשִׁים (G. 46, 24)[3].

50. Les accents se divisent en disjonctifs et conjonctifs. Les premiers seuls indiquent réellement la coupe des phrases. Les autres ne sont guère que des signes musicaux.

51. Chaque verset, si court qu'il soit, peut être divisé en deux parties. Ces parties, si elles sont elles-mêmes assez longues, peuvent être à leur tour coupées en incises et ainsi de suite. C'est ce qu'on appelle le système de la dichotomie.

« accentuation inférieure », parce qu'elle comporte plus d'accents au-dessous des lettres que dans l'autre système ; la seconde, qui divise le Décalogue en dix versets de longueur très inégale, mais contenant chacun un commandement, est appelée טַעַם עֶלְיוֹן « accentuation supérieure », parce que beaucoup d'accents y sont placés au-dessus des lettres. Ce second système est artificiel. La double accentuation influe sur la vocalisation, p. ex. פָּנָי (Ex. 20, 3) devient פָּנַי dans le second système. — La première moitié du verset G. 35, 22 est aussi accentuée de deux manières, parce qu'elle peut être considérée comme un verset entier ou comme un demi-verset.

1. Voir M. Meguillah, IV, 4. — Il y a quelques rares divergences pour cette division et il en reste peut-être une trace dans les espaces qui se trouvent au milieu des versets (פִּסְקָא בְּאֶמְצַע פָּסוּק), p. ex. G. 35, 22, mais qui paraissent, d'autre part, marquer une intercalation, p. ex. Ez. 3, 16.

2. Ces deux points font double emploi avec le trait vertical du *sillouq* et ont peut-être la même origine. Dans l'inscription moabite de Méša' les phrases sont séparées par des traits verticaux. D'autre part, en éthiopien, la séparation des mots au moyen de deux points provient du trait vertical usité en minéo-sabéen et qu'on trouve déjà dans des inscriptions phéniciennes de Byblos (XIII[e] siècle avant l'ère vulgaire ?)

3. Dans le système « supérieur » d'accentuation du Décalogue (v. ci-dessus, p. 28, n. 3), on trouve des versets de deux mots.

Dans ce système, les césures sont toujours subordonnées les unes aux autres, même quand le sens exige la coordination. Il peut arriver qu'on emploie plusieurs fois de suite le même accent disjonctif, mais alors la valeur disjonctive du premier est supérieure à celle du second et ainsi de suite. On doit noter que les accents n'ont qu'une valeur relative[1], puisqu'ils dépendent les uns des autres. D'autre part, l'emploi de certains accents est en relation avec la distance entre les pauses : telle pause est marquée par un accent moins fort si elle est rapprochée d'une pause supérieure, p. ex. טִפְּחָא remplacera souvent אַתְנָח ou זָקֵף si la pause secondaire est près du סִלּוּק.

52. La division du texte en versets, comme la division du verset en incises, est, en règle générale, conforme à l'analyse logique ; mais, étant donné que l'accentuation doit surtout exprimer la récitation réelle et non la lecture théorique, souvent le plus ou moins d'importance d'un mot modifie la coupe du verset. Ainsi, dans Is. 28, 16, le mot אבן « pierre » reçoit une forte pause parce qu'on insiste sur ce mot, tandis qu'un mot courant, comme לֵאמֹר « en disant », sera précédé d'un accent peu disjonctif.

53. Dans la division en incises les relations syntactiques sont déterminantes. On notera surtout : 1° que le sujet ou tout mot mis en tête de la proposition est séparé du verbe, p. ex. וְאַבְרָהָם הָיוֹ יִהְיֶה לְגוֹי גָּדוֹל וְעָצוּם. « Et Abraham | deviendra vraiment une nation grande et puissante » (G. 18, 18) ; 2° que le sujet et les compléments qui suivent le verbe recevront une pause de plus en plus forte, p. ex. יְהִי מְאֹרֹת בִּרְקִיעַ הַשָּׁמַיִם לְהַבְדִּיל בֵּין הַיּוֹם וּבֵין הַלָּיְלָה « Qu'il y ait des luminaires | dans le firmament du ciel || pour séparer entre le jour et la

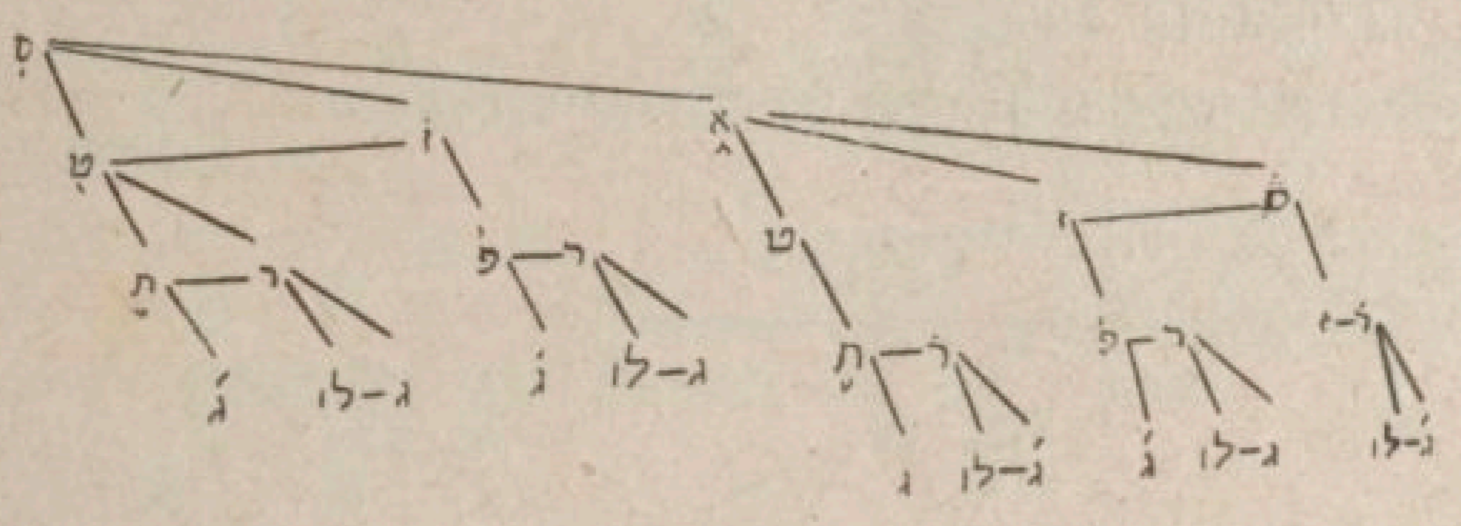
1. Ce qui prouve que la valeur des accents est relative, c'est qu'un mot pourvu d'un accent disjonctif peut subir l'influence phonétique du mot suivant ; voir §§ **140** et **279**.

nuit » (G. 1, 14). En effet, si un membre de phrase était précédé d'une pause plus forte que la sienne propre, il se trouverait par là même séparé du verbe.

54. Dans les textes en prose, les accents, par ordre de valeur disjonctive, sont : 1° סִלּוּק « fin », qui termine le verset ; 2° אַתְנָח ou אֶתְנַחְתָּא « repos », qui divise le verset en deux parties ; 3° סְגוֹל ou סְגוֹלְתָּא « grappe », qui divise la première moitié du verset en deux incises, quand elle est très longue. Sur le premier mot du verset, il est remplacé par שַׁלְשֶׁלֶת|[1] « chaîne » ; 4° זָקֵף « dressant », qui est קָטֹן « petit » quand il est précédé d'un accent moins fort et גָּדוֹל « grand » dans le cas contraire. Il divise les incises de moyenne longueur terminées par —ֽ et —֑ ; 5° טִפְחָא « paume », qui divise les incises plus petites terminées par —ֽ et —֑ après ou sans —֔ ; 6° רְבִיעַ « accroupi », qui divise les incises moyennes terminées par —֒, —֔ ou —֖ ; 7° זַרְקָא « jet », פַּשְׁטָא « extension » et תְּבִיר « brisé », qui divisent les petites incises terminées respectivement par —֒, —֔ et —֖. Le —֙, s'il est dans la première syllabe, est remplacé par יְתִיב « assis » et le —֛ dans ou devant un monosyllabe par מֵרְכָא כְּפוּלָה « double allongement » ; 8° גֶּרֶשׁ « expulsion », qui divise les incises encore plus petites terminées par —֗, —֮, —֙, —֛ et qui peut se transformer, selon certaines règles, en גֵּרְשַׁיִם « double expulsion », תְּלִישָׁה גְדוֹלָה « grand arrachement », פָּזֵר « dispersant » ou קַרְנֵי פָרָה « cornes de vache » ; 9° לְגַרְמֵהּ| « à part », qui n'est pas à proprement parler un accent disjonctif, mais rend disjonctif le conjonctif מֻנַּח[2].

1. Sur le trait qui suit le *šalšèlèt* voir § 58.

2. On peut établir le schéma suivant pour les accents disjonctifs en prose, qu'on trouve presque tous réunis dans II R. 20 13 = Is. 39, 2 :



55. Les accents conjonctifs sont : מֻנַּח « posé », מֵרְכָא « allongement », מְהֻפָּךְ « retourné »[1], דַּרְגָּא « échelle », אַזְלָא [2] « allant » ou קַדְמָא « précédant », תְּלִישָׁה קְטַנָּה « petit arrachement », גַּלְגַּל « roue », qui se placent, selon certaines règles, devant les accents disjonctifs ou devant d'autres accents conjonctifs.

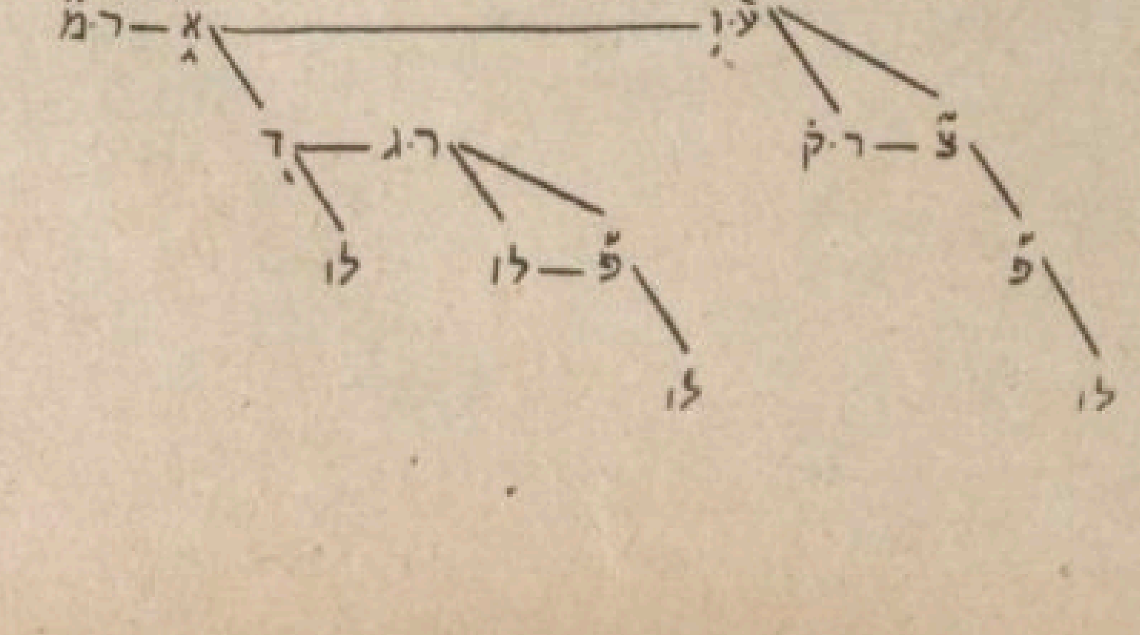
56. Dans le système poétique les accents disjonctifs sont les suivants : 1° סִלּוּק ; 2° עוֹלֶה וְיוֹרֵד « montant et descendant », qui divise le verset en deux parties quand il est long ; 3° אַתְנָח , qui divise le verset après le ֫ ou sans lui quand ce verset n'est pas long ; 4° רְבִיעַ מֻגְרָשׁ « *rebiaʿ* avec *gérèš* », qui marque la pause principale ou secondaire quand elle est rapprochée de ֑, et est remplacé par שַׁלְשֶׁלֶת גְּדוֹלָה « grande chaîne » devant un *paséq* (§ **59**) ; 5° רְבִיעַ גָּדוֹל « grand *rebîaʿ* », qui se place avant ֑ dans une incise moyenne, et צִנּוֹר « tuyau », qui se place de même devant ֑ ; 6° דְּחִי « poussée », qui marque une pause rapprochée de ֑, et רְבִיעַ קָטֹן « petit *rebîaʿ* », qui marque une pause analogue devant ֫ ; 7° פָּזֵר, qui marque une pause rapprochée de רְבִיעַ גָּדוֹל ou de ֘ ; 8° לְגַרְמֵיהּ |, précédé de אַזְלָא ou de מְהֻפָּךְ, et marquant les pauses les plus rapprochées devant רְבִיעַ גָּדוֹל, ֑ ou ֝ [1].

On notera que dans ce tableau tout accent est plus disjonctif, d'une part, que celui de la ligne inférieure auquel il est relié et qui se place sur un mot antérieur, et, de l'autre, que celui avec lequel il est relié sur la même ligne à gauche et qui se place sur un mot postérieur. Les accents qui ne sont pas reliés directement entre eux n'ont pas de relation l'un avec l'autre.

1. Le מְהֻפָּךְ se distingue du יְתִיב en ce que le signe du premier est mis à gauche de la voyelle tonique, tandis que celui du second est à la droite du mot.

2. Le אַזְלָא diffère du פַּשְׁטָא en ce que le signe du premier se met sur la consonne ayant la voyelle tonique, tandis que celui du second est placé du côté gauche de la dernière syllabe.

3. On a le schéma suivant pour les accents poétiques :



57. Les accents conjonctifs sont : מֻונַּח, מֵרְכָא, טִרְחָא, « difficulté (?) », מַהְפַּךְ, גַּלְגַּל et עִלּוּי « élévation », qui se placent selon certaines règles devant les disjonctifs ou d'autres conjonctifs. Il existe, en outre, un signe appelé צִנּוֹרִית « en forme de צִנּוֹר », qui se place sur la syllabe ouverte précédant le מֵרְכָא ou le מַהְפַּךְ.

58. Une particularité de l'accentuation, surtout en poésie, c'est que certains accents sont remplacés dans des conditions données par d'autres marquant une pause moindre. En prose, —֔ peut devenir —֗ ; en poésie, —֥֓ peut se changer en |—֗, —֘ en —֟, —֤ en —֣. Comme les accents qui en dépendent ne changent pas, il arrive qu'un accent disjonctif paraît dépendre d'un accent inférieur.

59. En dehors des accents proprement dits, on trouve parfois entre les mots un trait vertical. On a vu (§§ **54** et **56**) que ce trait s'appelle לְגַרְמֵהּ quand il suit certains accents conjonctifs. Hors ce cas, il s'appelle פָּסֵק « interrupteur » et s'emploie[1] : 1° après un שַׁלְשֶׁלֶת (§§ **54** et **56**) ; 2° quand deux mots identiques ou à peu près se suivent, p. ex. אַבְרָהָם | אַבְרָהָם (G. 22, 11), הַבּוֹגֵד | בּוֹגֵד (Is. 21, 2) ; 3° quand un mot finit par la même consonne par laquelle commence le mot suivant, p. ex. לְהַגְדִּיל | לְמַעְלָה (I Chr. 22, 5) ; 4° quand un nom divin est rapproché d'une expression qui peut paraître inconvenante, p. ex. וַיַּפֵּל אֱלֹהִים | תַּרְדֵּמָה « et fit tomber Dieu sommeil » (G. 2, 21), נִאֵץ רָשָׁע | אֱלֹהִים « a blasphémé l'impie Dieu » (Ps. 10, 13) ; 5° quand deux mots risqueraient d'être faussement liés, p. ex. עָשׂוּ | כָּלָה « ils ont agi, (il y aura) extermination (G. 18, 21)[2]. Ce signe sert donc à prévenir

1. L'idée que le *paséq* marquerait une glosse, une abréviation, ou une variante n'est pas fondée.

2. Il est douteux qu'on mette un *paséq* entre le ם qui finit un mot et le א qui commence le mot suivant. On n'en trouve pas dans וְאָדָם אַיִן (G. 2, 5) et celui de אֱלֹהִים | אֹת (G. 1, 27) s'explique par le n° 4.

qu'on ne néglige un mot ou une lettre ou qu'on n'interprète mal le texte.

60. En plus du ton que possède la dernière ou l'avant-dernière syllabe, on donne un semi-ton à toute syllabe ouverte qui est séparée de la voyelle tonique au moins par un *šewâ* mobile. Ce semi-ton est marqué par un trait vertical appelé גַּעְיָא « cri » ou מֶתֶג « frein »[1] et qui se met à gauche de la voyelle, p. ex. מַלְכִּי־צֶדֶק, הַבִּיתָה, אֲמָרָה, שְׁבֻעוֹת[2]. Le *mèṯèḡ* peut lui-même faire fonction de ton et être précédé d'un autre *mèṯèḡ* dans les mêmes conditions que la syllabe tonique, p. ex. בְּשֶׁבַעְתֵיכֶם[3]. Le *mèṯèḡ* sert aussi à soutenir une syllabe longue fermée sans ton (§ **131**), p. ex. בָּתֵּיכֶם, לְבָעֵר (N. 24, 22).

61. Le *mèṯèḡ* est parfois remplacé par un accent. C'est ainsi qu'on trouve — dans לְהַחֲלוֹ (L. 21, 4), וַיֵּצֵא־נֹחַ (G. 8, 18), — dans הָאֲדָמָה (G. 2, 9), תֵּעָצְבוּ (G. 45, 5),—[4] dans מִשְׁבְּוֹתֵיכֶם (L. 23,

1. D'après Baer, le *ga'yâ* ou *mèṯèḡ* aurait un synonyme appelé מַאֲרִיךְ « prolongeant ». D. Kimchi (*Miḵlol*, p. 137 a) emploie en réalité *ma'ărîḵ* pour le signe de la syllabe ouverte et *ga'yâ* pour le signe du *šewâ*. Le mot *ga'yâ* est seul usité dans la Massorah ; *mèṯèḡ* est beaucoup plus moderne. Abraham de Balmes, *Miqneh Abraham*, 1524, emploie מתיגה (p. 42) et מתג (p. 53); Avena, *Gramm. Hebr.*, 1575, מתג et le synonyme רסן (p. 217).

2. La particule וְ « et », étant pour וּ, n'est pas considérée comme ayant une véritable voyelle et ne reçoit pas de *mèṯèḡ*, sauf quand elle est suivie d'un *ḥâṭâf* ; on écrit donc וּבָנִים, mais וַזָהָב.

3. En dehors des règles énoncées ci-dessus, on trouve le *mèṯèḡ* employé avec la voyelle *i* devant ה, p. ex. יִהְיֶה, ou dans une syllabe fermée éloignée du ton, p. ex. וַיִּשְׁמְעוּ, ou comme signe d'avertissement, p. ex. quand une syllabe a perdu le ton : וַיִּשָּׁבַע לוֹ (G. 25, 9), ou en cas d'hiatus, p. ex. פַּדֶּנָה אֲרָם (G. 28, 2), etc. On le trouve même, en poésie, avec un *šewâ* devant un accent disjonctif, p. ex. וְהָיָה (Ps. 1, 3). Ces différents emplois du *mèṯèḡ* n'ont aucune importance grammaticale et sont souvent négligés par les manuscrits et les éditions.

4. Si le *mèṯèḡ* est remplacé par un *mérekâ*, il est appelé מאילה (arabe *mâ'ilat* « penché »).

21), — dans וְנָתַתִּי (G. 48, 4), — dans בְּמוֹעֲצוֹתֵיכֶם (Ps. 5, 11), — dans בִּישׁוּעָתֶךָ (ib. 20, 6).

VIII. — Le *qerê ketîb*.

62. Pour compléter les données relatives à la lecture de la Bible, il est utile de noter que certains mots ne se lisent pas comme ils sont écrits, les Massorètes ayant parfois mis une leçon dans le texte biblique et une autre en marge. C'est celle-ci qu'on lit et qui s'appelle *qerê* (קְרִי) « lu », l'autre s'appelle *ketîb* (כְּתִיב) « écrit »[1]. Les voyelles et signes du *qerê* sont joints au texte du *ketîb*, ce qui peut amener des confusions[2]. La lecture du *ketîb* ne peut être que conjecturée, mais le plus souvent elle est facile à rétablir. P. ex. on trouve ויּישׂם (G. 24, 33) : le *ketîb* est ויישם (à lire וַיִּשֶׂם comme dans G. 50, 26) ; le *qerê* est וַיּוּשַׂם, dont les signes vocaliques ont été ajoutés au *ketîb* ויישׂם, de sorte que le second י a reçu un point, qui est en réalité le signe de l'*u* appartenant au ו du *qerê*.

63. Dans certains mots très usuels la Massora s'est dispensée de noter le *qerê ketîb*. On appelle ces mots « *qerê ketîb* perpétuels ». Ce sont, tout d'abord, dans le Pentateuque, הוא, pronom personnel ou démonstratif de la 3e pers. f. s., qu'on lit הִיא (§ **303**), et נער « jeune fille », qu'on lit נַעֲרָה[3]. Ensuite,

1. Voir à la liste des termes massorétiques, appendice I.

2. Quelques éditions mettent les voyelles avec le *qerê* en marge et laissent dans le texte le *ketîb* sans voyelles.

3. Le mot היא est écrit avec י douze fois dans le Pentateuque, sans doute par suite de fautes de copiste. Le Pentateuque samaritain écrit toujours le י. Le mot נערה est écrit avec ה une fois (D. 22, 19). — L'ancienne explication d'après laquelle הִוא et נַעַר ont été employés pendant un certain temps pour les deux genres nous paraît toujours la meilleure. Une « fantaisie massorétique », qui aurait substitué הוא à היא et נער à נערה ou qui aurait maintenu uniquement dans נַעַר la graphie défective, est inadmissible, d'autant plus que *h* a dû remplacer directement *t* dans les noms féminins, comme en arabe. Il est

dans toute la Bible, le nom divin יהוה, qu'on lit אֲדֹנָי [1] ou (s'il est à côté de אֲדֹנָי) אֱלֹהִים ; le nom d'homme יששכר, à lire יִשָּׂכָר, et le nom de ville ירושלם à lire יְרוּשָׁלַיִם.

64. Quelquefois la variante porte sur la suppression ou l'addition d'un mot. On a alors un *keṯîḇ welâ qerê*, si le mot est « écrit et non lu », p. ex. את dans Jér. 38, 16, ou un *qerê welâ keṯîḇ*, si le mot est « lu et non écrit », p. ex. פְּרָת dans II S. 8, 3[2].

très possible, au contraire, que dans le Pentateuque on ait conservé la graphie antique datant de l'époque où הִוא (prononcé peut-être *hū*) était employé pour *hî'* et où נַעַר était épicène. Dans les autres livres, là même où l'on avait écrit d'abord הִוא et נַעַר, on a introduit la graphie s'accordant avec les formes devenues ou redevenues usuelles הִיא et נַעֲרָה. L'orthographe est, en général, beaucoup plus conservatrice dans le Pentateuque que dans le reste de la Bible. C'est ainsi que les consonnes vocaliques y sont plus rarement employées.

1. On écrit יְהֹוָה (d'où Jéhova) au lieu de יְהֹוָה (אֲדֹנָי), peut-être parce qu'on a conservé la graphie d'une époque où le *ḥăṭâf* n'était pas encore marqué (c'est le cas dans la vocalisation babylonienne). Après les préfixes בְּ, כְּ, לְ, וְ on supprime naturellement le *šewâ* du י, le א de אֲדֹנָי devenant insensible (§ **101**) et l'on écrit בַּיהֹוָה *baḏōnây*, etc.

2. Des variantes du même genre avaient été déjà marquées dans le texte consonantique au moyen de points placés sur des lettres ou des mots, p. ex. וּבֵינֶיךָ (G. 16, 5), אֵלָיו (ib. 18, 9), ou de crochets quand il s'agit de paragraphes, p. ex. N. 10, 35-36.

DEUXIÈME PARTIE

PHONÉTIQUE

IX. — Modifications des consonnes.

65. Les changements que les consonnes peuvent subir sont les suivants : **permutation, assimilation, élision, prosthèse, métathèse, adoucissement** et **renforcement**.

66. Quand la **permutation** des consonnes produit deux racines différentes, elle intéresse la lexicographie plutôt que la grammaire, p. ex. *z* se permute avec *ṣ* dans זעק, צעק « crier »[1] ; de même quand elle introduit dans une racine une signification appartenant à une autre racine, p. ex. dans אֶבְיוֹן « indigent », où le *b* est pour *w* (racine אוי « désirer) ». Les permutations réellement grammaticales sont : 1° le changement de ת en ט dans le *hiṯpaél* des verbes commençant par צ (§ **883**) ; 2° le changement de ו en י dans les verbes à 1re radicale *w*, p. ex. יָשַׁב, de la racine *wšb* (§ **1009**).

67. L'**assimilation** réunit deux consonnes différentes en une seule, qui reçoit un *dâḡêš* fort (§ **41**). La consonne qui s'assimile le plus souvent est le נ, ex. מִזֶּה pour מִן זֶה [2]. Le ת du préfixe הת s'assimile aux autres dentales, p. ex. au ד dans מִדַּבֵּר pour מִתְדַּבֵּר, au ט dans מִטַּהֵר pour מִתְטַהֵר (§ **884**). Le ד s'assimile au ת dans אַחַת « une » pour אחדת et peut-être

1. Cette permutation intéresse surtout la lexicographie comparée, mais aussi la grammaire comparée, p. ex. la permutation de *m* et de *n* dans la terminaison du pluriel *îm, în*.

2. Par analogie avec le verbe נתן « donner », le verbe לקח « prendre » assimile le ל à la 2e radicale (§ **970**).

dans לָלַת (I S. 4, 19) pour ללדת[1]. Le י s'assimile en apparence au צ dans quelques verbes, p. ex. יַצַּג, racine יצג (§ **970**)[2].

68. Une sorte d'assimilation se produit parfois quand une consonne faible est absorbée par la consonne précédente et que celle-ci en est renforcée ; par exemple, le ה des suffixes הוּ et הָ est absorbé par le ת ou le נ dans גְּנָבַתּוּ pour גְּנָבַתְהוּ, יְכַתְּבֶנָּה pour יְכַתְּבֶנְהָ, le י ou le ו dans מִלִּינִים pour מִלְיוֹנִים, יָפִית pour יָפְיִית, le ל dans אֶסֹּק pour אֶסְלַק.

69. L'assimilation aboutit à l'**élision** quand la consonne qui devrait être renforcée se trouve à la fin du mot sans voyelle, p. ex. אַף pour *'app*, de *'anp*.

70. L'élision se produit avec les consonnes faibles, à savoir les consonnes semi-vocaliques ו et י, les gutturales א et ה, et enfin נ. Quand l'élision a lieu au commencement d'un mot, elle se nomme **aphérèse** ; p. ex. רֵד de *wrid*, תֵּ- de *ntin*. L'aphérèse se produit quand la consonne n'est pas vocalisée[3]. L'élision qui se fait au milieu d'un mot s'appelle **syncope**, p. ex. קָם de *qawam*, שָׂם de *śayam*, לִקְרַאת de *leqir'at* (le א se maintient dans l'écriture, la syncope ne s'étant produite qu'après la fixation graphique du mot), לַמֶּלֶךְ pour לְהַמֶּלֶךְ[4]. A la fin des mots l'élision se nomme **apocope**, p. ex. celle

1. Au point de vue lexicographique, on peut noter l'assimilation probable du ד au שׁ dans שֵׁשׁ (pour *šidš*) et au ף dans גַּף pour *gadp*, etc.

2. Il est probable qu'il y a eu d'abord chute du *w*, puis renforcement du *ṣ*.

3. L'aphérèse des consonnes vocalisées י dans שׁוֹב (Jér. 42, 10), ל dans קַח (Ez. 17, 5) et קָחָם (Os. 11, 3), נ dans תַּתָּה (II S. 22, 41) est très douteuse et provient sans doute de fautes de copiste. De même l'aphérèse de נ dans הִי (Ez. 2, 10), qui serait pour נְהִי. Dans רַד (Jug. 19, 11), le verbe n'est pas nécessairement ירד.

4. Sur l'élision de י, voir § **100**. — La syncope du ע est des plus douteuses, car בִּי dans בִּי אֲדֹנִי n'est pas contracté de בְּעִי (§ **1190**). Quant à נִשְׁקָה (Am. 8, 8 *ketīb*) pour נִשְׁקְעָה et à בָּלָה (Jos. 19, 3) pour בַּעֲלָה, ce sont des fautes de copiste de même que כָּאֹר (Am. 8, 8) pour כַּיְאֹר.

du י dans יִשְׁתְּ de *yištiy*, du נ dans des mots tels que שִׁילֹה, pour שִׁילוֹן, du ת dans les noms féminins singuliers, p. ex. בְּרָכָה de *barakat(a)*, et dans la 3e p. f. s. du passé, p. ex. אָמְרָה de *'amarat*.

71. La **prosthèse** se produit dans certains mots qui reçoivent par euphonie un א, p. ex. אֶזְרוֹעַ pour זְרוֹעַ. La prosthèse intéresse en hébreu plutôt la lexicographie que la grammaire[1].

72. La **métathèse** ou inversion des consonnes a lieu pour le ת du *hitpa'él* devant les sifflantes (§ **883**), p. ex. הִשְׁתַּמֵּר pour הִתְשַׁמֵּר. Dans la formation des racines ce phénomène est fréquent, p. ex. שַׂלְמָה et שִׂמְלָה « manteau ».

73. L'**adoucissement** consiste à remplacer une consonne forte par une consonne faible, ce qui produit une diphtongue, puis une voyelle longue, p. ex. כּוֹכָב de *kawkab* pour *kabkab*. Ce phénomène n'intéresse que la lexicographie.

X. — Renforcement des consonnes.

74. Le **renforcement** des consonnes au moyen du *dāgēš* fort (§ **41**) se produit normalement dans les cas suivants : 1° lorsque deux consonnes pareilles se rencontrent dans un mot sans être séparées ni par une voyelle ni par un *šewā* mobile ou moyen, p. ex. עַמִּי pour עַמְמִי, נָתַנּוּ pour נָתַנְנוּ, שַׁתִּי pour שַׁתְתִּי (mais שְׁמָמָה, הוֹלְלִים *hôlelim*, קִלְלַת *qilᵉlaṯ* gardent les deux consonnes)[2] ; 2° lorsqu'une consonne est assimilée à la suivante (§ **67**), p. ex. יִתֵּן pour יִנְתֵּן, ou absorbée dans la

1. La prosthèse du ע, p. ex. dans עַקְרָב, est incertaine, עַקְרָב pouvant venir de עָקַב.

2. Le suffixe ךָ ne se réunit pas au כ radical, p. ex. אֲבָרֶכְךָ, parce que le verbe était primitivement terminé presque toujours par une voyelle : le *šewā* est donc moyen (par analogie on dit קְשַׁרְתְּךָ pour קְשַׁרְתָּךְ, bien que le ת n'ait pas eu de *šewā* moyen). On peut expliquer de même יְשָׁדְדֵם (Jér. 5, 6) et שָׁדְדוּ (*ib.* 49, 25), si le texte écrit ne visait pas le *pi'ēl* ; cf. § **984**).

précédente, p. ex. גְּנַבְתּוֹ pour גְּנַבְתְהוּ ; 3° dans la 2e radicale de certaines formes de noms (§§ **412-426**) et de verbes (§§ **648** et **668**), p. ex. מַלָּח «marin », עִוֵּר « aveugle », לִמֵּד « enseigner ». Cette radicale est renforcée très probablement par suite du ton primitif qui existait sur la syllabe précédente. Le ton a pu se déplacer ensuite, mais le renforcement, devenu la caractéristique de la forme nominale ou verbale, s'est maintenu. Cette influence du ton se manifeste aussi dans le *dâğêš* des pronoms אֵלֶּה, הֵמָּה. On la trouve encore exceptionnellement dans des mots tels que חָדְלּוּ (Jug. 5, 7), רָמּוּ (Job 22, 12). Dans la forme *piʿâlôn* (§ **483**), p. ex. זִכָּרוֹן de *zakarân*, il a pu y avoir une sorte de contre-ton (*zakarân*), qui a amené le *dâğêš*.

75. Le renforcement se produit encore par la pression d'un monosyllabe sur l'autre, p. ex. בַּמֶּה de *ba-ma*, לָמָּה de *la-ma*. C'est ainsi qu'on peut expliquer le *dâğêš* du préfixe du futur après le ו conversif (§ **710**)[1].

76. Enfin, le renforcement se produit parfois dans les consonnes liquides ל et נ après une voyelle, qui, de la sorte, reste brève, p. ex. גְּמַלִּים pour *gemalîm*, קְטַנָּה pour *qeṭanâh*. Exceptionnellement le *dâğêš* abrège la voyelle longue primitive, p. ex. תְּלֻנּוֹת pour תְּלוּנוֹת[2].

1. On peut y rattacher le *dâğêš* du ל dans לְּאֹ לוֹ (G. 38, 9) et לֹּו לֹא (D. 32, 5).

2. Le *dâğêš* se met parfois dans quelques consonnes avec *šewâ*, surtout les emphatiques צ, ק et les liquides מ, נ, principalement devant ב, פ et ר, à savoir dans הַצְּפִּינוֹ (Ex. 2, 3), עַצְּבֵיכֶם (Is. 58, 3), עַצְּרֹתֵיכֶם (Am. 5, 21), נִצְּרָה (Ps. 141, 3), נִצְּרֶהָ (Pr. 4. 13), עִקְּבֵי (G. 49, 17 ; Jug. 5, 22 ; C. 1, 8), עִקְּבוֹת (Ps. 77, 20 ; 89, 52), מִקְּרֵה (D. 23, 11), יִקְּרֵךְ (I S. 28, 10) בִּיקְּרוֹתֶיךָ (Ps. 45, 10), יִקְּהַת (G. 49, 10 ; Pr. 30, 17), מִקְּדָשׁ (Ex. 15, 17), וּנְתַקְּנֻהוּ (Jug. 20, 32), קַשְּׁתוֹתָיו, קַשְּׁתֹתָם, etc. (Is. 5, 28, etc.). עִשְּׂבוֹת (Pr. 27, 25), מַמְּגֻרוֹת (Joël, 1, 17), מַמְּרֹרִים (Job 9, 18), וּבְהַמְּרוֹתָם (*ib.* 17, 2), עִנְּבֵי (L. 25, 5 ; D. 32, 32), כַּנְּלֹתְךָ (Is. 33, 1), מִנְּזָרַיִךְ (Nah. 3, 17), בְּחַלְּקֵי (Is. 57, 6). On trouve même ce *dâğêš* dans le ר : הִרְּדִיפֻהוּ (Jug. 20, 43), הַרְּעִמָהּ (I S. 1, 6). Ce *dâğêš* (appelé « dirimant ») est euphonique et doit faire bien prononcer la consonne où on le met. — F. Prætorius, *Z. A. W.*, 1914, p. 233-234, croit voir des erreurs de copiste dans la plupart de ces passages.

77. La liaison étroite entre deux mots peut amener le renforcement de la consonne initiale du second, quand le premier est terminé par *â* ou *è*. Ce cas se produit si les deux mots sont réunis par le *maqqéf*. Le *dâgéš* s'appelle alors דחיק «pressé»[1], p. ex. לכה־נא (N. 22, 6), וזה־פריה (*ib.* 13, 27). Ce *dâgéš* se trouve même avec le ר dans מענה־רך (Pr. 15, 1) et, d'après certaines éditions, dans תרעה־רוח (Jér. 22, 22). Le mot מה, le seul qui soit terminé par *a*, suit la même règle (§ **271**), p. ex. מה־בצע (G. 37, 26). Le ל du mot לאמר dans la phrase usuelle וידבר יה' אל משה לאמר reçoit aussi un *dâgéš*, quoiqu'il ne soit pas joint au mot précédent par un *maqqéf*[2].

78. L'initiale du second mot est également renforcée lorsque le premier mot est *mille'él* (avec accent conjonctif) et que le second commence par une syllabe accentuée, p. ex. שבית שבי (Ps. 68, 19), עשה פרי (G. 1, 11), השבעה לי (ib. 21, 23). Le *dâgéš* s'appelle alors אתי מרחיק[3] « venant de loin » (provenant d'une cause éloignée, c'est-à-dire du ton du mot précédent). Comme on le voit par les deux derniers exemples, le premier mot peut être *mille'él* par recul du ton (§ **139**). Le *mèṯèḡ* même compte pour un ton, p. ex. המה יירשו־ארץ (Ps. 37, 9), ועשית קערתיו (Ex. 25, 29), sauf quand l'initiale est une des consonnes בגדכפת, p. ex. אלה תולדות (G. 2, 4). Le renforcement n'a pas lieu quand l'*â* final du premier mot appartient à une syllabe radicale, p. ex. עשה שם (G. 13, 4)[4].

1. Ce terme n'est pas massorétique, bien que Profiat Duran, dans le *Maaseh Efod*, p. 171, le donne comme tel.

2. Dans הנה נא־אדני (G. 19, 2), le *munaḥ* remplace un *maqqéf*. — On complique inutilement la règle en disant que le second mot doit avoir le ton sur la première syllabe. En fait, il est très rare qu'il y ait deux mots dissyllabes réunis par le *maqqéf* (§ **46**) ; mais des exemples comme וזה־פריה et משה לאמר montrent qu'il n'est pas du tout nécessaire que le second mot ait le ton sur la première syllabe.

3. Ce terme se trouve déjà dans le *Dikduke Hateamim*, § 29.

4. Si le *qèmâṣ* est radical, il est long par contraction (עשה de *'aśaya*), tandis que dans un suffixe il n'est que l'allongement de l'*a* bref. Il est donc

79. Le renforcement est supprimé dans les consonnes non vocalisées : 1° à la fin des mots (cf. § **69**), p. ex. עם de *'amm*, בת de *bitt* pour *bint*. Le *dâğêš* se maintient toutefois à la 2e p. f. s. dans le pronom את (§ **296**) et le passé du verbe, p. ex. נתת, כרת ; 2° dans la consonne ל ou נ, quand elle est suivie d'une consonne pareille, p. ex. הנני pour הנני (§ **1183**), הללו pour הללו (§ **800**) ; 3° quelquefois dans la liquide ל, dans les sifflantes ס, שׂ, שׁ, et surtout dans les emphatiques צ et ק, notamment quand elles sont suivies d'une gutturale, p. ex. מלאו pour מלאו, כסאי pour כסאי, ויסעו pour ויסעו, וישאו pour וישאו, ויקחו pour ויקחו[1], mais aussi sans gutturale, p. ex. מאספיו, הלוים (Is. 62, 9)[2], הצפרדעים (Ex. 8, 1, etc.), השלבים, מקצה, מקלות (I R. 7, 28), השפתים (Ez. 40, 43), לשפנים (Ps. 104, 18)[3]. Le י perd le *dâğêš*

possible qu'il se prononce avec plus de force dans le premier cas que dans le second et par là même arrête la voix. Il ne se produit pas alors de pression entre les deux syllabes accentuées. — On trouve exceptionnellement le *'âṭê méraḥiq* après *u* dans קומו צאו (G. 19, 14 ; Ex. 12, 31), תשביתו שאר (*ib.*, 15), קומו סעו (D. 2, 24), ויאמרו לא [on aurait attendu ויאמרו לא] (G. 19, 2 ; I S. 8, 19), ויאמרו לו (Jug. 18, 19 ; Esth. 6, 13), תיסרנו יה (Ps. 94, 12), נסו נדו (Jér. 49, 30), סרו רדו (I S. 15, 6). — Dans כי־גאה גאה (Ex. 15, 1, 21), מי כמכה (*ib.*, 11), עם־זו גאלת (*ib.*, 13), ידמו כאבן (*ib.*, 16) il semble aussi y avoir une pression entre deux syllabes accentuées, mais cette pression, sensible dans les occlusives, ne l'est pas ailleurs : ainsi עם זו קנית (*ib.*, 16) n'a pas de *dâğêš* dans le ק. Dans קראתי יה (Ps. 118, 5) et יסרני יה (*ib.*, 18), la rencontre de *i* et *y* a produit le son *iyy*. D'après certaines éditions, on trouve encore le *dâğêš* dans quelques mots sans que la première syllabe soit accentuée : אביך קנך (D. 32, 6), עבית כשית (*ib.*, 15), וישימה תל־עולם (Jos. 8, 28), שפתיה נעות (I S. 1, 13), גאלת בזרוע (Ps. 77, 16), חקרנוה כן־הוא (Job 5, 27). — Certains manuscrits mettent un *dâğêš* dans l'initiale d'un mot qui suit un autre mot finissant par la même lettre, p. ex. בכל לבי. Ce renforcement doit, sans doute, faire éviter qu'une des consonnes ne soit négligée dans la prononciation.

1. Quelques éditions lisent aussi תטעי (Is. 17, 10).

2. Baer lit מאספיו, d'autres מאספיו.

3. Dans משמני (G. 27, 28, 39), le מ est plutôt le préfixe formatif que la préposition מן. Il l'est sûrement dans משלש (*ib.* 38, 24).

après l'article, p. ex. הַיְהוּדִים, הַיְאֹר, et après le ו conversif, p. ex. וַיְדַבֵּר; le מ le perd dans le participe *pi'él*, p. ex. לַמְנַצֵּחַ[1], le ד dans נִדְחֵי (Is. 11, 12), le ו dans עִוְרִים, le ל dans מִלְמַעְלָה (mais מִלְמַטָּה)[2].

80. Le renforcement peut être remplacé par l'insertion d'une liquide surtout ר ou ל, p. ex. קַרְדֹּם pour *qaddōm*, גַּלְמוּד pour *gammûd* (v. §§ **161** et **432**).

XI. — La prononciation spirante des consonnes בגדכפת.

81. Les consonnes ב, ג, ד, כ, פ, ת conservent leur son primitif, marqué par le *dâgēš qal* (§§ **26** et **41**), c'est-à-dire qu'elles sont occlusives, quand elles ne sont pas précédées d'une voyelle ou d'un *šewâ* mobile ou moyen. Ces consonnes ont donc le *dâgēš* au commencement d'un mot (non lié au précédent) ou après un *šewâ* quiescent, p. ex. בְּרֵאשִׁית, יִשְׁכַּב. Mais elles deviennent spirantes et n'ont pas de *dâgēš* après une voyelle ou un *šewâ* mobile ou moyen, p. ex. בִּנְפֹל, לְכֹל, יִפְרֹץ.

82. Quand le mot commençant par une de ces consonnes est lié au mot précédent (par le *maqqēf* ou un accent conjonctif) et que celui-ci se termine par une consonne sensible, même ו ou י[3], non vocalisée, la consonne a naturellement un *dâgēš qal*,

1. Si le participe devient substantif, le מ prend un *dâgēš*, ainsi הַמְּקָרֶה dans Eccl. 10, 18, mais הַמְקָרֶה dans Ps. 104, 3.

2. Dans les exemples isolés מִבְצִיר (Jug. 8, 2), וַתִּתְצוּ (Is. 22, 10) l'absence de *dâgēš* est peut-être due à l'influence du צ et dans מִגְּבוּרָתָם, après חִתִּיתָם (Ez. 32, 30), à la rencontre des deux מ. — On a prétendu que le *dâgēš* a été remplacé par une voyelle longue dans יְחִיתַן (Hab. 2, 17), qui serait pour יְחִתַּן, et dans זִיקוֹת (Is. 50, 11) pour זִקּוֹת, ou par un נ dans תַמְנוּ (Lam. 3, 22) pour תַּמּוּ et dans מָעֻזְנֶיהָ (Is. 23, 11) pour מָעֻזֶּיהָ, mais ces anomalies sont dues à des fautes de copiste ou à une confusion de racines.

3. Il en est ainsi de même après יהוה, lu אֲדֹנָי, p. ex. יְהוָה כְּצִדְקִי (Ps. 7, 18).

p. ex. עֵץ פְּרִי (G. 1, 11), עָלַי פִּיהֶם (Ps. 22, 14), יָדָיו תְּבִיאֶינָה (L. 7, 30)[1]. Mais si le mot précédent se termine par une voyelle (les lettres insensibles א, ה, ו, י ne comptant pas), la consonne devient spirante, p. ex. וַיְהִי־כֵן ,הָיְתָה תֹהוּ.

83. Lorsqu'un mot commence par בב, בפ, בּמ, כּכ, la première consonne garde toujours le *dāḡēš*, p. ex. וַיִּקְבְּרֻהוּ בְּבֵיתוֹ (I S. 25, 1), תְּהִלָּתוֹ בְּפִי (Ps. 34, 2), וַתְּדַכְּאוּנַנִי בְּמִלִּים (Job 19, 2), הֲלֹא כְּכַרְכְּמִישׁ (Is. 10, 9)[2].

84. S'il y a deux *šewā* à la fin d'un mot, la consonne finale occlusive reçoit un *dāḡēš qal*, p. ex. וַיֵּשְׁתְּ ,וַיֵּשְׁבְּ. Le plus souvent on emploie un *è* furtif et le *dāḡēš* disparaît, p. ex. וַיֵּרֶב pour וַיֵּרְבְּ. C'est le même phénomène qui se produit dans les noms segolés (ch. XXXVIII), p. ex. מֶלֶךְ de *malk*. Toutefois l'*a* furtif dans les formes verbales telles que שָׁמַעַתְּ pour שָׁמַעְתְּ (§ **934**), וַיִּחַד pour וַיִּחְדְּ (§ **1122** *b*) ne rend pas la consonne spirante.

85. On a vu que le *šewā* moyen (§ **39**) a sur les consonnes occlusives la même influence que le *šewā* mobile, p. ex. מַלְכֵי ,בִּשְׁכָבוֹ. C'est aussi pourquoi les suffixes ךָ, ךְ (כִי), כֶם, כֶן (§ **307**) n'ont jamais de *dāḡēš qal*[3]. Il y a quelques exceptions euphoniques comme חַסְדִּי (§ **554**). Quand le *šewā* moyen est suivi d'un autre *šewā*, il devient tout à fait quiescent et, par conséquent, l'occlusive qui suit aura le *dāḡēš qal*, p. ex. בְּשִׁכְבְּךָ[4].

1. On trouve comme exceptions קַו־תֹהוּ (Is. 34, 11), שָׁלֵו בָהּ (Ez. 23, 42), אֲדֹנָי בָם (Ps. 68, 18).

2. Il y a double exception à la règle dans וְשַׂמְתִּי כַּדְכֹד (Is. 54, 12) et וְנִלְאֵיתִי כַּלְכֵל (Jér. 20, 9).

3. Par analogie, même dans קְשַׁרְתְּךָ, où le *šewā* est quiescent, le כ reste spirant (cf. § **74**, n. 2). De même le ת dans הַבַּיְתָה sous l'influence de הַבַּיִת.

4. Les exceptions telles que יָקְתְאֵל (Jos. 15, 18 ; II R. 14, 7) et יָקְדְעָם (Jos. 15, 56) sont dues sans doute à l'influence du ק.

XII. — Particularités et influence des gutturales.

86. Les gutturales א, ה, ח, ע ne prennent pas de *dāġēš* fort, soit que ces consonnes, par leur nature même, ne soient pas susceptibles d'être renforcées, soit que, à l'époque où ce signe fut introduit, on n'ait plus perçu le renforcement[1]. Par ex. מָאֵן vient de *ma''in*, רִחַם de *ruḥḥam.*

87. Devant les gutturales vocalisées les sons vocaliques brefs sont souvent modifiés : devant le א, *a* devient généralement *å*, *i* devient *é* et *u* devient *ō*, p. ex. מָאֵן de *ma''in*, מֵאֵן de *mi''in*, מְגֹאָל de *megu''al*. Rarement les sons purs se maintiennent, p. ex. בַּאֵר, נִאֵץ. Le ה et le ע maintiennent les voyelles *a*, *i* au *pi'èl* des verbes, p. ex. יְנַהֵל, בִּעַרְתִּי, à part quelques exceptions telles que נֵהַלְתָּ, בֵּעֵר (cf. § **927**), mais changent *u* en *o* : מְבֹהָלִים, שֹׂעֲרִים. Le ח maintient toujours *a*, *i*, *u* devant lui, p. ex. רִחַם, רֻחַם, יְרַחֵם. Dans le préfixe du *nif'al*, *i* se change en *é* devant toutes les gutturales, p. ex. יֵחָשֵׁב, יֵהָרֵג, יֵאָמֵר, יֵעָשֶׂה. De même l'*i* de la préposition מִן, p. ex. מֵאָדָם, מֵהֹלֵךְ, מֵחֵקִי, מֵעָב, sauf devant חו, p. ex. מִחוּץ. Devant ה, ח et parfois ע pourvus d'un *å*, l'*a* se change en *è*, p. ex. אֶחָד pour *aḥåd*, בֶּהָלָה pour *bahålå*, הֶעָרִים pour *ha'årim*[2]. En outre, devant le א *a* disparaît quelquefois, p. ex. נִמְצָאִים pour נִמְצָאִים (§§ **529** et **953**).

88. Les gutturales ont une affinité pour la voyelle *a*. Ainsi, 1° dans le *qal* des verbes à 3e radicale gutturale, *a* remplace

1. Il est inutile de parler d'un *dāġēš* virtuel, sinon pour expliquer l'origine des formes grammaticales. En tout cas, ce n'est pas un tel *dāġēš* qui permet de maintenir une voyelle brève devant les gutturales (§ **87**), c'est la nature même des gutturales qui permet de maintenir le son pur de *a*, *i*, *u* dans une syllabe ouverte, et ces voyelles n'y sont pas plus brèves que l'*å* de בָּרַךְ ou l'*é* de בֵּרֵךְ. Sur le *dāġēš* du א de רִאּוּ voir § **41**, note.

2. Sur les modifications de la voyelle de l'article devant les gutturales, voir § **223**.

o (et *i*) au futur et à l'impératif (§ **935**), p. ex. יִשְׁלַח, שְׁלַח. Le même fait se produit, mais avec exceptions, dans les verbes avec 2e radicale gutturale (§ **922**), p. ex. יִרְעַד (mais יִנְהֹם). Dans d'autres formes *a* remplace *o*, sauf à la pause, p. ex. יִשְׁלַח (forme normale יִקְשֹׁר), mais à la pause יִשְׁלָח ; dans les verbes à 2e radicale *w* ou *y* (§ **1130**), *a* remplace *o* et *è*, p. ex. וַיָּנַח pour וַיָּנֹחַ ou וַיָּנַח. — 2° Les préfixes du futur *qal* en *o* gardent souvent l'*a* primitif devant les gutturales ה, ח, ע (§ **890**), p. ex. יַעֲמֹד, יַחְשֹׁב, יַהֲרֹם. — 3° La voyelle auxiliaire qui remplace le premier de deux *šewâ* à la fin d'un mot (§ **84**) est *a* au lieu de *è* dans les noms qui ont une gutturale pour 3e radicale, p. ex. זֶבַח, שֶׁמַע, גֹּבַהּ, et dans la plupart de ceux qui ont la 2e radicale gutturale, p. ex. נַעַר, רַחַב, בַּהַק[1]. De même dans les formes verbales שָׁמַעַתְּ, וַיִּחַד.

89. Les gutturales favorisent le changement de *i* en *è*. Ce fait se produit dans les noms à 1re radicale ה, ח, ע devant un *šewâ* quiescent ou moyen, p. ex. עֶגְלֵי de עֵגֶל (rad. *ʿigl*, § **556**), הֶגְיוֹן, construit de הִגָּיוֹן (§ **525**). De même dans les verbes l'*i* du préfixe au futur *qal* en *a* (§ **890**) se change en *è* devant les gutturales avec *šewâ* ou *ḥăṭâf* p. ex. יֶחְסַר, יֶחֱזַק ; de même au *nifal* (§ **907**), p. ex. נֶחְמַד, et au *hifʿîl* (§ **912**), p. ex. הֶחֱזִיק. Cet *i*, dans les verbes à 1re radicale ה ou ח et à 3e radicale י (§ **1122**), se change aussi en *è*, p. ex. יֶהְגֶּה, יֶחֱזֶה, mais יַעֲלֶה[2]). Le א et parfois le ה ont aussi *è* au futur *qal* en *o* (§ **890**), p. ex. יֶאֱרֹב, יֶהְדֹּף. Enfin, le א de la 1re p. s. du futur (§ **702**) a toujours *è* au *qal* et au *hitpaʿèl*, p. ex. אֶשְׁמֹר, אֶתְהַלֵּךְ et le plus souvent aussi au *nifʿal* (§ **795**), p. ex. אֶכָּבֵד.

90. Lorsqu'un mot se termine par une des gutturales ה, ח, ע précédée d'une des voyelles *é*, *î*, *ō* (*ô*), *û*, un *a* auxiliaire

1. Les exceptions sont אֹהֶל et בֹּהֶן.

2. Les verbes הוי et חיי, au futur et à l'infinitif, font exception à cause de la 2e radicale ו, p. ex. יִהְיֶה, יִחְיֶה, בִּהְיוֹת, לִחְיוֹת, mais וַיְהִי.

(appelé פַּתַח גְּנוּבָה « *petâḥ* furtif ») s'intercale entre la voyelle et la gutturale, p. ex. רֵעַ, שִׂיחַ, גָּבֹהַּ, רוּחַ, à prononcer *réᵃʿ*, *śîᵃḥ*, *gâḇōᵃh'*, *rûᵃḥ*[1].

91. Avec les gutturales le *šewâ* mobile ou moyen est toujours remplacé par le *šewâ* composé ou *ḥâṭâf* (§ **40**), p. ex. שָׁחֲטוּ *šâḥăṭû*, אֱמֶת *'ĕmèṯ*, עֳנִי *ʿŏnî*, הֲרֹגוּ *hărōḡu*, בָּחֳרִי *boḥŏrî*. Le *šewâ* quiescent se maintient après une gutturale dans une syllabe accentuée[2], p. ex. שָׁלַחְתְּ ; mais dans une syllabe non accentuée il se transforme souvent en *ḥâṭâf*, p. ex. נַעֲרִי pour נַעְרִי, יֶחֱזַק pour יֶחְזַק, יַאֲסֹף pour יַאְסֹף, צָהֳלָה pour צָהְלָה (à côte de יַעְצֹר, יַחְסֹר, יֶאְדַּר) [3].

92. Le *ḥâṭâf* provenant du *šewâ* quiescent est remplacé par une voyelle auxiliaire quand la consonne qui suit la gutturale a elle-même un *šewâ* et ce *šewâ* devient alors moyen, p. ex. נַעַמְדָה *naʿamᵉḏâh* pour נַעֲמְדָה, יֶחֶזְקוּ pour יֶחֱזְקוּ, פָּעָלְךָ pour פָּעָלְךָ.

93. Les gutturales ה, ח, ע prennent généralement au commencement du mot le son *ă*, (cf. § **88**) p. ex. עֲמֹד, חֲזַק, הֲרֹג. Le א prend plutôt *ĕ*, p. ex. אֱמֹר, אֱלֹהִי[4]. Si le ton recule, *ĕ* se change en *ă*, p. ex. אֲמַרְכֶם, אֲלֵיכֶם. Le א prend aussi *ă* quand ce son représente une voyelle radicale *a*, p. ex. אֲרִי, radical *'ary*. Si la

1. Cet *a* résulte de l'effort qu'il faut faire pour réunir à la voyelle *e, i, o, u* une consonne dont la prononciation tend à produire la voyelle *a*. Le même fait se produit dans l'arabe vulgaire, où p. ex. *nebîʿ* se prononce *nebiᵃʿ*. — La Septante exprime l'*a* furtif tantôt par ε, tantôt par α, p. ex. נֹחַ Νῶε, יְדוּעַ Ιεδδούα (à côté de Ιαδδού). La vocalisation babylonienne ne note pas l'*a* furtif.

2. Excepté dans אֹהָלָה, הַיְּעָרָה (§ 254).

3. Le *ḥâṭâf* non plus n'est pas marqué dans la ponctuation babylonienne. — Pour le détail, voir la flexion des noms avec gutturales et celle des verbes avec gutturales.

4. Le ה prend quelquefois le son *è* au passé du *hifʿîl*, p. ex. הֵשִׁיבֹתִי, par analogie avec la 3ᵉ p. הֵשִׁיב. Cependant on trouve הֲרִימֹתִי ; voir § **105**g. Avec le וְ conversif, le ton reculant, on dit וַהֲשִׁבֹתִי.

voyelle radicale d'un nom est *o*, la gutturale aura *ŏ*, p. ex. אֳנִי, עֳנִי (radical *'ony*, *'ony*), חֳדָשִׁים (radical du singulier *ḥodš*).

94. Le *ḥăṭâf* est généralement *ă* au milieu du mot, p. ex. שַׁחֲטוּ, יַאֲהַזְבוּ ; mais s'il est précédé de la voyelle *è* ou *ŏ*, il prend le même son que cette voyelle, p. ex. הֶעֱמַדְתִּי. פָּעֳלִי. Parfois cependant, avec א ou ע, la consonne précédant la gutturale change la voyelle *o* en *ō* et *è* en *é* et la gutturale prend alors un *ă*, p. ex. תֹּאֲנָה pour תֹּאֲנָה, הֹעֲלָה pour הָעֳלָה. הֵעֲבַרְתָּ pour הֶעֱבַרְתָּ. — Le *ḥăṭâf* du א se transforme quelquefois en voyelle, p. ex. אֵזוֹר pour אֱזוֹר (§ **344**), אֹהֳלִים pour אֳהָלִים (§ **557**).

95. Le א non vocalisé attire parfois la voyelle de la consonne précédente, p. ex. בְּאֵר de *bi'r*, שְׂאֵת de *śi't*, תְּאוֹ de *to'w*. Inversement, le ה, le ע et le ח vocalisés et précédés d'une consonne avec *šewâ* rejettent parfois leur voyelle sur la consonne précédente et prennent un *šewâ*, tandis que la consonne qui suit perd son *dâgéš*, p. ex. כַּהְגִים (Is. 8, 19) pour כַּהֲגִּים. לַעְשֵׂר (D. 26, 12) pour לְעַשֵּׂר, יָחְנְךָ (G. 43, 29 ; Is. 30, 19) pour יְחָנְּךָ.

96. Le ר, étant devenu une gutturale (§ **23**), ne prend pas de *dâgéš* fort. On trouve cependant le *dâgéš* dans כָּרַּת שָׁרֵּךְ (Ez. 16, 4), מָרַּת (Pr. 14, 10), שֶׁרֹּאשִׁי (C. 5, 2), מֵרְדֹּף (I S. 23, 28), בִּרְגִזְךָ (Is. 14, 3)[1].

97. Devant le ר vocalisé, *a* se change toujours en *å*, *i* en *é*, *u* en *ō*, p. ex. בָּרַךְ. בֵּרַךְ. מְבֹרָךְ de *barrik*, *birrak*, *meburrak*.

98. Lorsque le ר non vocalisé termine le mot, l'*o* et l'*è* se changent parfois devant cette consonne en *a*, p. ex. וַיָּסַר pour וַיָּסֹר ou וַיָּסֵר (§ **1042**). L'*i* est changé en *a* dans וַיַּרְא (§ **1127**). D'autre part, l'*a* non accentué se change quelquefois en *è* : וַיֹּאמֶר, וַיֵּצֶר, וַיִּיצֶר.

1. Sur le ר avec *dâgéš* exceptionnel ou amené par *deḥîq* ou *'âṯê méraḥîq*, voir § **77** et § **78**, note.

XIII. — Les consonnes faibles א et ה.

99. Le א à la fin d'une syllabe est insensible et ne se maintient dans l'écriture qu'en vertu de l'étymologie, p. ex. בְּרֵאשִׁית *berē'šîṯ*, מָצָא *mâṣā'*, שָׁוְא *šaw'*, פֶּלֶא *pèlè'*[1]. Toutefois, au milieu du mot (après *a* ou *è*), il est quelquefois sensible, ce qui est indiqué par le *šewâ*, p. ex. יַאְדִּיר, יֶאְסֹר (mais תְּמַצֶּאנָה). Au lieu du א étymologique, on rencontre exceptionnellement le ה (§ **960**), p. ex. יְמַלֵּה (Job 8, 21)[2]. Au milieu du mot le א peut même disparaître de l'écriture, p. ex. יָצָתִי (*ib.* 1, 21), מִלֵּתִי (*ib.* 32, 18) ; v. § **959**.

100. Le א, même lorsqu'il devrait avoir un *ḥăṭâf*, devient facilement insensible, p. ex. וַיָּאצֶל (N. 11, 25) pour וַיֶּאֱצַל, פָּארוּר (Joël, 2, 6) pour פְּאָרוּר, et régulièrement dans לֵאמֹר, לֵאלֹהִים. La voyelle, dans ces exemples, est modifiée (allongée) par la contraction. L'*a* se maintient, par contre, dans בַּאדֹנִי, וַאדֹנִי, etc., וַאעַנֶּה (I R. 11, 39), et, à la dernière syllabe, p. ex. dans וַיֵּאת (Is. 41, 25), מַשְּׂאת (D. 24, 10). Le א disparaît même de l'écriture après un autre א au futur *qal* des verbes à 1re radicale א : אֹמַר, אֹכַל et, devant un autre א, dans וָאַבֶּדְךָ (Ez. 28, 16) pour וָאֲאַבֶּדְךָ ainsi que dans וַתֹּחֶז (II S. 20, 9).

101. Quand le א vocalisé est précédé d'une consonne avec *šewâ* mobile, celle-ci prend souvent la voyelle du א, qui devient alors insensible, p. ex. רָאשִׁים de *re'âšîm*, מָאתַיִם de *me'âṯayim*, חַטֹּאת de *ḥatte'ôṯ*[3]. Le fait se présente plus rarement quand la

1. Dans des mots tels que פֶּלֶא, וַתֵּרֶא, l'*è* s'est introduit quand le א était encore sensible et s'est maintenu après que cette consonne était devenue insensible. Dans les mots très usuels שָׁוְא, וַיַּרְא, le א était devenu insensible avant l'introduction de l'*è*.

2. Dans לֹו pour לֹא, p. ex. I S. 2, 16, il y a confusion entre deux mots de même prononciation.

3. On en rencontre quelques cas isolés, tels que שְׁאָטְךָ (Ez. 25, 6), בּוֹדָאם (Néh. 6, 8), מוּאוּם (Job 31, 7 ; Dan. 1, 4, etc.), חוֹטְאִים (I S. 14, 33), הָרֻאוּבֵנִי (N. 26, 7, etc.), כַּאבִּיר (Is. 10, 13), יִנָּשׂוּא (Jér. 10, 5) et נָשׂוּא (Ps. 139, 20), peut-être פָּארָה (Is. 10, 33).

consonne a un *šewâ* quiescent, p. ex. יִרְאוּ de *yir'û*, מְלָאכָה de *mal'âkâh*[1], שְׂמֹאל de *śam'ōl*, יִשְׁמָעֵאל de *Yišma'él*. Le א disparaît même de l'écriture dans תוֹמִם (G. 25, 24), אֲחַטֶּנָּה (*ib.* 31, 39), שֵׁלָתֵךְ (I S. 1, 17), רֵמִים (Ps. 22, 22), הַבְּרֹתִי (I Chr. 11, 39), שֵׁרִית (*ib.* 12, 39), לַהְשׁוֹת (II R. 19, 25) pour לְהַשְׁאוֹת (Is. 37, 26). Dans רֵים (Job 39, 9) le א a été remplacé par un י.

102. On trouve le א à la fin de quelques mots après les voyelles *î*, *ô*, *û* : נָקִיא (Joël, 4, 19), רִבּוֹא (Esdr. 2, 64; Néh. 7, 66, 72), הֶהָלְכוּא (Jos. 10, 24), אָבוּא (Is. 28, 12)[2], dans l'adverbe אֵפוֹא « donc » et dans הוּא et הִיא.

103. Le ה est beaucoup plus persistant que le א: Il ne disparaît pas quand il est radical, sauf dans הלך assimilé aux verbes à 1re radicale *w* (§ **1030**)[3]. Il est élidé : 1° dans l'article après les prépositions ב, כ, ל (§ **1224**), p. ex. לַבֹּקֶר pour לְהַבֹּקֶר ; 2° dans les préfixes formatifs du *nif'al*, *hif'îl*, *hof'al*, *hiṯpa'él* après les préfixes du futur et du participe (ch. LX), p. ex. יִלָּחֵם de *yehillâḥém*, מַבְדִּיל de *mehaḇdîl*, מֻשְׁלָךְ de *mehušlâk*, מִתְנַקֵּם de *mehiṯnaqqém* ; 3° dans les suffixes pronominaux הוּ, הֶם, הֶן des noms et des verbes, p. ex. בָּנוּ, de *binahu*, בָּנָם, יִקְשְׁרֵם, קִבְּצָן (§§ **320-322**, **326-329**) ; le ה du suffixe הָ, quand il est élidé, subsiste dans l'écriture, p. ex. תְּשַׁמְּרֶנָּה pour תְּשַׁמְּרֶנְהָ (§ **322**) ; 4° dans le nom divin יהו, quand il forme le premier élément des noms propres composés, p. ex. יוֹנָתָן pour יְהוֹנָתָן.

104. Le ה à la fin des mots devient quelquefois insensible sans raison apparente, p. ex. לָהּ (Zach. 5, 11) pour לָהּ (§ **322**). Il l'est constamment dans les noms propres terminés par יָה pour *Yahû*, p. ex. יִרְמְיָה pour יִרְמְיָהוּ[4].

1. מַלְאָכָה est conservé dans la tradition babylonienne.

2. En arabe, on emploie le *'alif* à la 2e et 3e p. m. pl. du verbe, p. ex. *qatalû'*, et il est possible qu'il y ait eu une aspiration légère après la voyelle longue.

3. בְּנֵיהֶם (Ez. 27, 32), qui serait pour בְּנַהֲיהֶם, est douteux.

4. Le ע n'est jamais faible : les étymologies qui font venir בִּי de בְּעִי et רוּת de רְעוּת sont fausses ; voir § **70**, note.

XIV. — Les consonnes faibles ו et י.

105. Ces consonnes sont les plus faibles de toutes et très fréquemment elles disparaissent ou se combinent avec les voyelles brèves pour former des voyelles longues.

106. Au commencement du mot, le ו primitivement non vocalisé peut disparaître. Ainsi, dans les verbes à futur *é* (§ **1013**), l'impératif רֵד vient de *wrid*, l'infinitif רֶדֶת de *wridt*. Au futur également le ו est tombé avant que le préfixe ne s'attachât au radical : יֵרֵד vient de *yarid* = *ya* + (*w*)*rid*. Dans les autres verbes le ו se change en י, ex. יִירָא (§ **1017**).

107. Le ו initial vocalisé ou primitivement vocalisé se change presque toujours en י, p. ex. יָרַד de *warada*. Il se maintient seulement dans la conjonction וְ, dans וָלָד et וָו. Devant une labiale la conjonction וְ devient וּ, p. ex. וּמֹשֶׁה (§ **35**) ; de même devant un *šewâ*, p. ex. וּדְבַר de *wedebar* (§ **117**). La voyelle *u* est alors auxiliaire et non pas longue [1].

108. La voyelle *a* forme avec le ו la diphtongue *aw*, avec le י la diphtongue *ay*, mais *aw* se change le plus souvent en *ô*, et *ay* en *ê* ou *èy*, p. ex. יוֹם de *yawm*, בֵּית de *bayt*, סוּסֶיךָ de *sûsayka*. Cependant, devant une consonne non vocalisée à la fin du mot, le ו prend parfois un *è* auxiliaire et le י un *i*, p. ex. תָּוֶךְ, בַּיִת. Après la voyelle *u* le ו et le י donnent *û*, p. ex. הוּשַׁב, מוּטָב (talmudique) et après *i*, *î*, p. ex. שִׁיר, תִּיכוֹן. La voyelle *î* remplacera aussi *eye*, p. ex. בִּיהוּדָה pour *beyehûdâh* et même *iyye* dans מִידֵי pour *miyyedê* [2]. A la fin des mots,

1. Dans la prononciation babylonienne, le *waw* a un *šewâ* devant une labiale, p. ex. וְמֹשֶׁה et un *i* devant un *šewâ*, p. ex. וִדְבַר.

2. D'après la leçon de Ben Naftali (Massorète du xe siècle), *yi* précédé d'un préfixe non vocalisé donnerait également *î*, p. ex. וִילְלַת pour וִילְלַת (Jér. 25, 36). Nos textes ont introduit cette leçon dans les mots בִּיקְּרוֹתֶיךָ (Ps. 45, 10) et לִיקְּהַת (Pr. 30, 17), mais Baer la rejette d'après l'autorité de Ben Ašér ; voir D. Kimḥi, *Séfer Haššorašîm*, s. v. יקר ; *Miklôl*, p. 39 *b*-40 *a*.

si ו et י devaient être précédés d'une consonne non vocalisée, ils donnent également naissance à *û* et *î*, p. ex. תֹּהוּ de *tuhw*, פְּרִי et פְּרִי de *piry*.

109. Le ו et le י vocalisés précédés d'une consonne vocalisée ou non disparaissent presque toujours de la prononciation. Après une consonne sans voyelle *wa* devient *â*, puis *ô*, p. ex. יֵבוֹשׁ de *yibâš* pour *yabwaš*; *wu* devient *û*, p. ex. יָקוּם de *yaqwum*; *wi* ou *yi* deviennent *î*, p. ex. יָשִׂים de *yaśyim*, יָקִים de *yaqwim*. Le complexe *awa* ou *aya* donne *â* (qui reste *å*, la contraction s'étant produite tardivement), p. ex. קָם, de *qawam*, שָׂם de *śayam*, גָּלָה de *galaya* ; *awi* ou *ayi* donne *é*, p. ex. גֵּר de *gawir*, רַק de *rayiq* ; *ayû* donne *û*, p. ex. גָּלוּ de *galayû*, שׂוּם (participe passif) de *śayûm*; *ayî* donne *î*, p. ex. עָשִׂי de *'eśayî*, קָנִים de *qanayîm*. Toutefois, dans quelques noms, *ayîm* a donné *aym*, puis *ayim*, p. ex. מַיִם, שָׁמַיִם (§ **108**)[1]. La présence d'une gutturale maintient parfois le ו ou le י, p. ex. חָוְרוּ, עָיֵף, יֶחֱוַר. Le י subsiste aussi en poésie, p. ex. וְאֶהֱמָיָה (Ps. 77, 4), יִשְׁלָיוּ (ib. 122, 6).

110. Dans les verbes à 3e radicale ו, le ו s'est toujours changé en י, p. ex. גָּלִי de *glw*, sauf dans שָׁלֵו. Dans les noms il se maintient davantage, p. ex. אַחֲוָה, גַּאֲוָה, סְתָו, עָנָו. On notera aussi le changement de ו en א après le *šewå* ou la voyelle *u* dans נְאוֹת pour *newôṯ*, de נָוָה, sans doute aussi dans רְאֵה (Job 10, 15) pour רְוֵה, et רֻאּוּ (*ib.* 33, 21) pour רֻוּוּ. Après *å* on rencontre מְנָאוֹת (Néh. 12, 44) pour מְנָיוֹת (*ib.*, 47 ; 13, 10).

111. Le י avec *dåǧéš* précédé de *i* (*iyy*) devient *î* à la fin du mot, p. ex. עִבְרִי de *'ibriyy*, נָקִי de *naqiyy*. Au milieu du

1. En araméen, les pluriels des participes à 3e rad. ו ont une forme analogue, p. ex. גָּלַיִן de *gâlayn* venant de *gâlayîn*, et en arabe *ayî* donne régulièrement *ay*, p. ex. *tarḍayna* pour *tarḍayîna*. — Dans certains noms féminins pluriels on a évité la présence du ו ou du י entre deux voyelles en ajoutant וֹת à la terminaison ת du féminin singulier, p. ex. קְשָׁתוֹת pour *qeśâwôṯ*, de קֶשֶׁת (racine קשו) (§ **607**), חֲנִיתוֹת pour *ḥâniyôṯ*, de חֲנִית (§ **609**).

mot il arrive parfois que le redoublement du ו ou du י est remplacé par la répétition de la consonne forte voisine, p. ex. זנונים pour *zenuwwîm* ou *zenuyyîm*, peut-être aussi פְּלִילִי pour *peliyyî*, עֲרִירִי pour *ʿăriyyî*, et régulièrement au *piʿél*, *puʿal* et *hiṯpaʿél* des verbes à 2e radicale ו (§ **1057**), p. ex. קוֹמֵם pour *qawwém*, בּוֹנֵן pour *bayyén*, et dans les adjectifs de la forme *paʿʿal* ou *paʿʿil* (§§ **414** et **418**), p. ex. עוֹלָל et עוֹלֵל, au lieu de *ʿawwâl*, *ʿiwwél*. Ici aussi les gutturales maintiennent parfois la force du י, p. ex. יְעוּר, יְעוּת.

XV. — La syllabe.

112. Une syllabe commence nécessairement par une consonne, sauf dans les mots où וְ est changé en וּ (§ **107**).

113. Une syllabe peut commencer par une consonne avec *šewâ* (§ **39**), p. ex. דְּבַר. Quoiqu'un tel *šewâ* se prononce, il ne compte pas pour une voyelle et, par conséquent, ne forme pas de syllabe.

114. Les syllabes s'appellent syllabes **ouvertes** lorsqu'elles se terminent par une voyelle, p. ex. דָּמִי, לְךָ, מָה (le ה et le י sont ici insensibles), et **fermées** quand elles finissent par une consonne sensible, p. ex. מִן, דָּבָר. Une syllabe peut être doublement fermée, p. ex. קֹשְׁטְ. Si une consonne est renforcée par le *dâğéš* (§ **41**), la syllabe fermée par cette consonne s'appelle **aiguë**.

115. Une syllabe fermée se transforme en syllabe ouverte : 1° quand le *ḥâṭâf* est substitué au *šewâ* quiescent, p. ex. יַעֲמֹד *ya-ămōḏ* pour יַעְמֹד *yaʿ-mōḏ* ; 2° quand une voyelle auxiliaire est insérée entre les deux consonnes qui ferment une syllabe, p. ex. מֶלֶךְ *mè-leḵ* pour *malk*, עֲטֶרֶת *ʿăṭè-rèṯ* pour *ʿaṭart*, נַחַל *na-ḥal* pour *naḥl*, בַּיִת *ba-yiṯ* pour *bayt*.

116. Un grand nombre de syllabes ont disparu en hébreu par suite de la chute des voyelles brèves, p. ex. שְׁמָרוּ de

šamarû, דְּבָרִים de *dabarîm*, שְׁמֹר de *šamara*, דָּבָר de *dabara*. De telles voyelles reparaissent parfois à la pause ou devant une syllabe fortement accentuée, p. ex. שָׁמָרוּ, לַמָּיִם (au lieu de לְמַיִם).

117. La réapparition d'une voyelle peut entraîner la disparition d'une autre, p. ex. בָּךְ forme pausale de בְּךָ, qui vient de *baka* ; יְהַלְלֶךָּ, forme pausale de יְהַלְלֶךָ et qui vient de *yuhalilinka*.

118. De nouvelles syllabes se forment ou se reforment quand deux *šewâ* devraient se trouver au commencement d'un mot. Dans ce cas, c'est généralement un *i* bref qui remplace le premier *šewâ*, p. ex. בִּדְבַר, קִשְׁרִי, לִיהוּדָה pour *bedebar*, *qešerî*, *leyehûdâh*. וְ devient וּ (§ **107**). Devant une consonne avec *ḥăṭâf* la nouvelle voyelle prend le son du *ḥăṭâf*, p. ex. יַאֲנִי, לֶאֱכֹל, לָחֳלִי. Il est rare que le *ḥăṭâf* redevienne un simple *šewâ*, p. ex. לַחְטֹב (D. 19, 5), לֶאְסֹר (Ps. 105, 22 ; 149, 8 ; mais לֶאְסֹר dans N. 30, 3 et לֶאֱסוֹר dans Jug. 15, 10), וַיִּעְצֹר (Job. 4, 2)[1]. En particulier le *šewâ* est employé dans les verbes הוי et חוי, p. ex. לִהְיוֹת, וְהָיָה, וִהְיוּ, יִחְיֶה et même מִהְיוֹת (au lieu de מִהֱיוֹת) ; cf. §§ **1141** et **1142**.

119. Au pluriel des noms segolés (§ **552**), la voyelle nouvelle prend d'ordinaire un son pareil à la voyelle du singulier, p. ex. מַלְכֵי pour *melekê* de *mlakay*, le singulier ayant pour radical *malk* ; חָדְשֵׁי, radical singulier *ḥodš*. De même à l'infinitif (§ **878**) et souvent à l'impératif (§ **875**) des verbes avec suffixes, la voyelle nouvelle reçoit le son appartenant à la seconde radicale, p. ex. שָׁמְרָה de l'infinitif שְׁמֹר, שָׁמְרֵנִי de l'impératif שְׁמוֹר[2].

120. Une nouvelle syllabe se forme également quand le *ḥăṭâf* qui remplace le *šewâ* quiescent est lui-même remplacé

1. לַחְמָם (Is. 47, 14) est douteux. La Massora y a vu peut-être le mot לֶחֶם « pain » et non le verbe חמם.

2. Il n'y a pas là transposition de voyelle, comme on serait tenté de le croire.

devant un *šewâ* par une voyelle (§ **92**), p. ex. יֶחֶזְקוּ pour *yèḥzeqû*, פָּעָלְךָ pour *po'lekâ*.

XVI. — VOCALISATION PRIMITIVE.

121. Pour comprendre la vocalisation des mots de l'hébreu biblique[1], il est utile de connaître les formes d'où ces mots dérivent. La comparaison de l'hébreu avec les autres langues sémitiques montre que la langue hébraïque primitive ou la langue d'où est sorti l'hébreu possédait trois voyelles brèves : *a*, *i*, *u*, trois voyelles longues : *â*, *î*, *û*[2], et les diphtongues *aw* et *ay* (§ **108**).

122. Les lois phonétiques primitives du sémitique ne permettaient pas d'avoir une voyelle longue dans une syllabe fermée ; les voyelles longues devaient donc s'abréger quand elles venaient à se trouver en syllabe fermée, p. ex. *yaqûm* (§ **733**) est devenu *yaqum* ; *abâm*, *abam* (§ **237**, 8°).

123. Les voyelles longues *î* et *û*, quand elles étaient en syllabe ouverte, se sont maintenues en hébreu après la chute de la voyelle finale, p. ex. גְּבִיר, אָקִים, אָקוּם, לְבוּשׁ[3]. La voyelle *â* n'est restée *â* que comme contraction de *awa* ou *aya*, p. ex. קָם de *qawam*, שָׂם de *śayam*, פָּנָה de *panaya* (§ **109**)[4].

1. La vocalisation massorétique n'est pas toujours conséquente avec elle-même ; voir Th. Nöldeke, *Inconsequenzen in der hebräischen Punktation*, dans *Z.A.*, XXVI, 1912, p. 1-15.

2. Les voyelles longues sont produites par la force du ton primitif ou par la contraction de deux voyelles, p. ex. קָצִיר de *qaṣîr*, קָם de *qawam*.

3. La voyelle primitive *û* paraît s'être changée en *î* dans אֲנִי, אָנֹכִי, מִי et dans le suffixe תִי de la 1re p. s. du passé : קָטַלְתִּי. Ce changement est certain dans וַיִּישֶׂם (G. 50, 26) pour וַיּוּשַׂם. Par contre, רִאשׁוֹן, תִּיכוֹן, חִיצוֹן n'ont pas changé *û* ou *ô* en *î*, mais ont pris la forme פִּעְלוֹן (§ **486**) comme les autres adjectifs en וֹן tels que עֶלְיוֹן. L'*û* paraît avoir disparu dans שְׁבִית (rac. שׁוּב) et לִינוּת (rac. לוּן) ; mais ces formes ont pu subir l'analogie des noms à 3e rad. ו, tels que פְּדוּת, כְּסוּת.

4. Le changement général de *â* en *ô* s'est donc produit avant la contraction de ces formes verbales.

Autrement elle s'est changée en *ô*, p. ex. שֹׁומֵר de *šâmir*, יֵבוֹשׁ de *yibâš*. Quelquefois même *ô* se change en *û* quand le ton recule, p. ex. נְבוּנוֹתִי comparé à נָבוֹן[1].

124. La diphtongue *aw* a produit la voyelle *ô*, p. ex. יוֹם, et la diphtongue *ay* la voyelle *ê* ou *èy*, p. ex. בֵּית de *bayt*, סוּסֶיךָ de *sûsayka* (§ **108**).

125. Les voyelles provenant de voyelles primitivement longues ou de diphtongues ne peuvent disparaître et constituent les voyelles réellement longues.

126. On a déjà vu (§ **116**) que très souvent les voyelles brèves ont disparu. Quand elles se sont maintenues, elles se sont comportées de la manière suivante : l'*a* est resté *a* dans une syllabe fermée, p. ex. מַלְכִּי, ou devant une gutturale forte, p. ex. בַּעַל, אַחִים. Il est devenu *è* surtout devant une voyelle auxiliaire, p. ex. מֶלֶךְ de *malk* ; puis devant une gutturale forte avec *å*, p. ex. בֶּהָלָה, הֶחָג ; devant ר dans une syllabe fermée sans ton, p. ex. וַיִּצֶר, וַיֹּאמֶר ; à la pause devant le suffixe ךָ, p. ex. שְׁמֶךָ de *šmaka*. Dans une syllabe fermée sans ton, l'*a* s'est souvent affaibli en *i*, p. ex. דִּשְׁנִי de *dašnî*. Ce changement peut être favorisé par la dissimilation, p. ex. קִשַּׁרְתִּי, הִקְשַׁרְתִּי pour *qaššartî*, *haqšartî*. Dans certains cas, par assimilation ou dissimilation, l'*a* est arrivé à devenir *é*, p. ex. יֵרֵד de *yirid* pour *yarid*, יֵבוֹשׁ de *yibâš* pour *yabwaš*, הִנֵּה de *hinna*. Le plus souvent l'*a* s'est allongé et est devenu *å*, soit dans une syllabe ouverte, soit dans une syllabe fermée accentuée, p. ex. דָּבָר de *dabar*. Cependant, il est resté *a* au passé du verbe : קָשַׁרְתִּי, קָשַׁר, etc., sauf à la pause, où il est devenu *å* : קָשָׁרְתִּי, קָשָׁר, etc.

127. L'*i* est resté *i* dans les syllabes fermées qui ne prennent pas le ton, p. ex. מִן, עִמּוֹ, סִפְרִי. Avec une gutturale *i* devient

1. L'*å* est devenu *è* dans זֶה, מֶה ; il s'est changé en *é* dans לוּלֵא, לוּלֵי.

souvent *è*, p. ex. עֶזְרִי de *'izrî*. Il s'allonge en *é* quand il est dans une syllabe ouverte, ex. סֵפֶר de *sifr*, קְנֵה (impératif) de *qni*, ou dans une syllabe fermée avec ton, p. ex. בֵּן, יָשֵׁת (cependant וַיֵּשֶׁב dans N. 21, 1). Si la syllabe fermée perd le ton, *é* devient généralement *è*, p. ex. וַיִּתֶּן־ de וַיִּתֵּן [1], שׁוֹפֶטְךָ de שׁוֹפֵט. וַיָּשֶׂם de וַיָּשֶׂם. L'*i* devient fréquemment *a* dans les syllabes fermées accentuées, surtout à la pause, p. ex. זָקֵן de *zaqin*, יַשְׁכִּב de *yaškib*, וַיֵּלַךְ de *wayyalik*[2]. L'*i* bref a donné *î* au *hif'îl* des verbes, parce que la syllabe y était primitivement ouverte et accentuée, p. ex. יַקְשִׁיר de *y(uh)aqširu*[3], mais יַקְשֵׁר de *y(uh)aqšir*. Enfin l'*i* suivi d'un י radical a donné très souvent la diphtongue *ay*, qui est devenue ensuite *è* ou *é*, p. ex. עֹשֶׂה, construit עֹשֵׂה, de *'âsay* pour *'âsiy*[4].

128. L'*u* dans les syllabes fermées sans ton est resté *u* ou bien est devenu *o*, ce dernier cas se produisant surtout quand la syllabe est fermée par une consonne avec *šewâ*, p. ex. הָשְׁכַּב,

1. D'après le *Dikduke hateamim*, § 40, l'*é* se change dans les monosyllabes כֵּי, לֵב, שֵׁם, שֵׁן, יֵשׁ, הֵז quand il est devant une syllabe accentuée, p. ex. כֶּן־הִיא (Job 5, 27), שֶׁם־בְּנוֹ (G. 16, 15, etc.), mais reste devant une syllabe non accentuée, p. ex. יֵשׁ־דְּבָרִים (Eccl. 6, 11). Dans בֵּן l'*é* se change en *è* à l'état construit avec ou sans ton, p. ex. בֶּן־אַבְרָהָם (G. 25, 12), בֶּן הַיִּשְׂרְאֵלִית (L. 24, 10), mais בֶּן־שִׁשִּׁי (G. 30, 19). Au lieu de *è* il y a *i* dans בִּן־נוּן (Ex. 33, 11 etc.), les deux נ étant réunis dans la prononciation, בִּן הַכּוֹת (D. 25, 2), בִּן־לַיְלָה (Jon. 4, 10) et בִּן־יָקֶה (Pr. 30, 1) et dans אִיבְךָ sous l'influence du י.

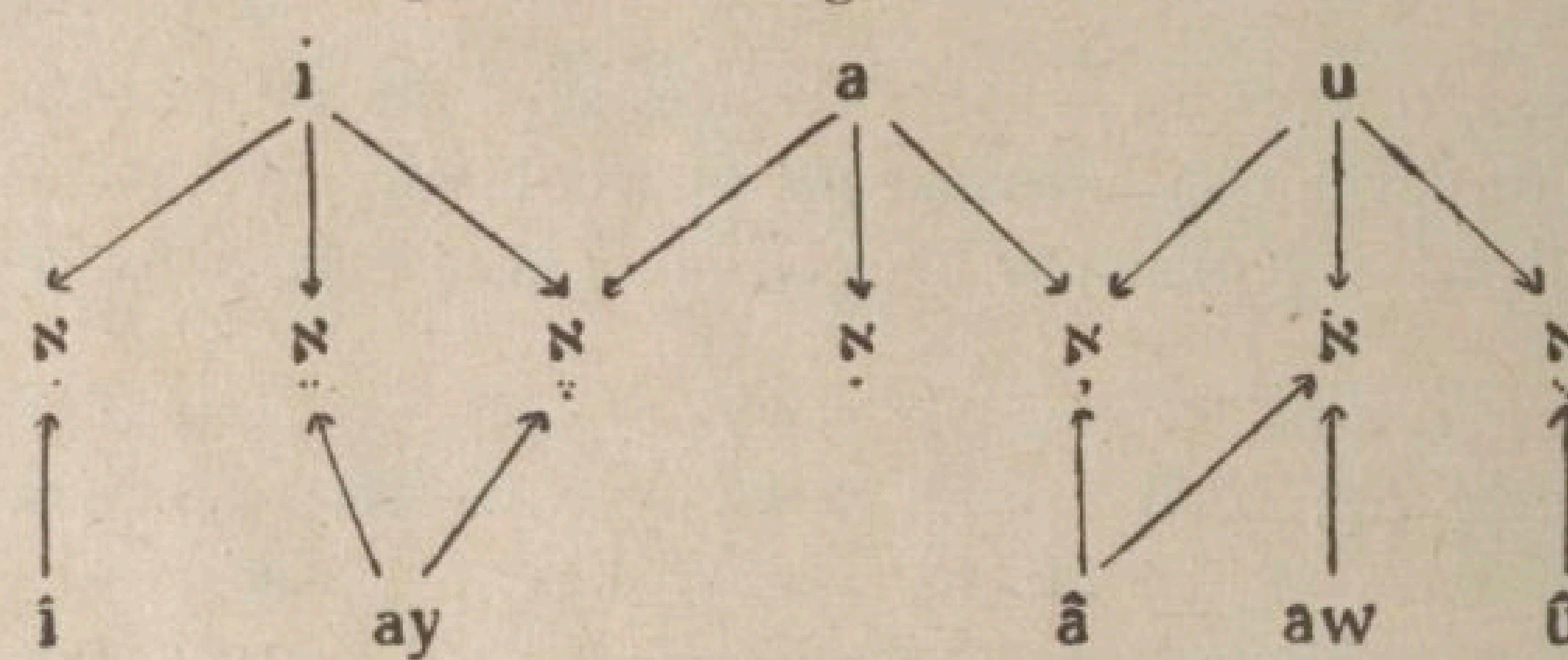
2. Dans les noms féminins segolisants (§ **598**), *i* devient aussi *a*, quoique n'étant pas accentué, p. ex. אֹמַנְתּוֹ (cependant מֵינִקְתּוֹ), peut-être sous l'influence analogique des noms féminins avec voyelle primitive *a*.

3. D'après Stade, *Lehrbuch der hebräischen Grammatik*, § 91, l'*i* long serait dû à l'analogie des verbes à 2ᵉ radicale ו (יָקִים). Mais on peut aussi penser que l'*i* très fortement accentué est devenu *î*, de même que l'*î* et les autres voyelles longues du sémitique se sont parfois produites sous l'action d'un ton primitif.

4. Sur les formes הַטְּמֵאָה, הַדְּשֵׁנָה voir § **673**.

אָזְנִי[1], tandis que *u* subsiste quand la syllabe est aiguë, p. ex. עֻזִּי, וַיְכֻלּוֹ. Cependant on rencontre aussi l'inverse, sous l'influence des consonnes ou des voyelles voisines, p. ex. גָּדְלוֹ[2] (Ps. 150, 2), מָשְׁלְךָ, רָנִּי,עָזִּי, מְאָדָּם. L'*u* devient *ō* dans une syllabe ouverte, p. ex. אֹזֶן, בֹּחַן, ou dans une syllabe fermée accentuée, p. ex. יֵשֵׁב. Si le ton disparaît, *ō* devient *o*, p. ex. יִשְׁכָּן־ de יִשְׁכֹּן, וַיָּשָׁב de יָשֹׁב. Enfin, l'*u* a donné *è* dans les suffixes כֶם, תֶם de *kum*, *tum*[3], *é* dans הֵם, הֵמָּה, אֵלֶּה de *humu*, *huma*, *'ulay*, *i* par dissimilation dans certaines formes nominales, p. ex. יִלּוֹד de *yullâd*[4].

129. En résumé, *a* peut venir de *a* (rarement de *i*) ; *è* de *a*, *i*, *ay* ; *é* de *i*, *ay* ; *i* de *i*, *î* (rarement de *a*) ; *å* (*o*) de *a* ou *o*, rarement de *â* ; *ō* de *u*, *a*, *aw* ; *u* de *u* ou *û*. On a donc le tableau suivant pour les changements ordinaires :



1. On reconnaît qu'un *qemâṣ* est *ḥâṭûf* (*o*) quand il est dans une syllabe fermée non accentuée, p. ex. עָזִּי *'ozzî*, וַיָּשָׁב *wayyâšob*, tandis que dans une syllabe fermée accentuée il est *gâdôl* (*â*), p. ex. אָב *'âb*. Dans une syllabe ouverte le *qemâṣ* est généralement *gâdôl*, p. ex. קָרָה *qârâh*. Toutefois, devant un *ḥâṭâf qemâṣ* (*ŏ*) il est presque toujours *ḥâṭûf*, p. ex. צָהֳלָה *ṣohŏlâh*. Devant un *šewâ* simple le *qemâṣ* est *gâdôl* s'il a un *méṯèg* (§ **60**), p. ex. אָמְרָה *âmerâh* ; s'il n'en a pas, il est *ḥâṭûf*, p. ex. אָזְנִי *'oznî*.

2. L'*u* est peut-être dû ici au voisinage des deux *ō* de גֹּדֶל et לוֹ. Entre les deux *ō*, l'*u* a paru sonner plutôt *ou* que *o*.

3. Il se peut que l'influence du נ dans les suffixes féminins כֶן, תֶן ait changé déjà anciennement l'*u* en *i* (cf. en araméen כִן, תִן) et que les suffixes masculins en aient subi l'entraînement.

4. Il semble aussi que *u* ait été remplacé par *i* dans quelques formes verbales telles que פִּתַּח, רֻוְּתָה, où l'on attendrait le *pu'al* ; voir § **811**, note.

130. On a vu (§ **36**) que les voyelles ont été divisées par J. Qimḥi en brèves et en longues, le *peṯāḥ* et le *seḡôl* étant considérés comme toujours brefs, le *ṣerāy* et le *ḥālām* comme toujours longs, le *ḥārāq*, le *qemāṣ* et le *šerāq* comme brefs ou longs, suivant les cas. Mais il est certain que les Massorètes, en mettant les points-voyelles, n'ont nullement voulu marquer les longues et les brèves, et il est difficile de dire dans quelle mesure les Hébreux distinguaient les unes des autres.

131. On peut admettre, en règle générale, qu'à l'époque biblique les sons étaient plus brefs dans les syllabes fermées non accentuées que dans les syllabes ouvertes, accentuées ou non, et que la transformation de *a* en *å*, soit à la pause, soit en dehors de la pause, implique un allongement de la voyelle ; de même celui de *i* en *é* ou de *u* en *ō*. Il est certain, d'autre part, que les sons fermés *é* et *ō* sont plus longs que *è* et *o* dans les syllabes fermées, p. ex בֵּן est plus long que בֶּן־, כֹּל que כָּל־. Mais dans une syllabe ouverte l'*è* est plus long que *é* ; c'est pourquoi les noms terminés en *è* à l'absolu, p. ex. קוֹנֶה, ont à l'état construit *é* : קוֹנֵה. En outre, l'*a*, quand il remplace l'*é* à la pause, est certainement long, p. ex. הֵפַר forme pausale de הֵפֵר ; de même l'*è* accentué dans une syllabe ouverte, p. ex. dans שְׁמֶךָ, est sûrement long. En résumé, dans les syllabes fermées non accentuées les voyelles sont brèves[1], dans les syllabes fermées accentuées elles sont longues ou allongées. Dans les syllabes ouvertes, la quantité est difficile à déterminer, mais *é* y est plus bref que *è*.

XVII. — Voyelles admissibles et non admissibles.

132. En général, on ne rencontre pas les sons primitivement brefs *a*, *è*, *i*, *o*, *u* dans une syllabe ouverte. Toutefois, le ton permet de conserver : 1° *a*, *è* devant un suffixe, p. ex. שְׁמֶךָ, שְׁמָרַנִי, מִדְבָּרָה ; 2° *a*, *è*, *i* devant une voyelle auxiliaire, p. ex.

1. Sur les exceptions, voir § **139**.

בַּיִת, מֶלֶךְ, יֶרֶב. Ensuite, tous les sons primitivement brefs peuvent se maintenir devant les gutturales, p. ex. רַחַם, פָּעֳלִי, נַעֲרִי, רַחֵם, יֶחֱזַק, אֶחָד, יֶרְחַם et même אָרָה de *'orra*[1]. L'*o* se rencontre aussi en syllabe ouverte à la place d'un *šewå* ou de *ŏ*, p. ex. קָדָשִׁים pour קֳדָשִׁים. שָׁרָשִׁים pour שֳׁרָשִׁים.

133. Dans une syllabe fermée terminant un mot on ne trouve ni *i* ni *u* primitivement brefs, sauf dans מִן, qui n'est jamais accentué, et dans וַיָּרֻם (Ez. 16, 20). Lorsque la consonne finale est une des gutturales הּ, ח, ע, la seule voyelle brève que l'on rencontre est *a*, p. ex. וַיָּנַח pour וַיָּנָח ou וַיָּנֵחַ.

XVIII. — Le ton.

134. Le ton primitif, en sémitique, était, selon toutes probabilités, sur l'avant-dernière syllabe dans la plupart des mots[2]. La chute des voyelles finales a rendu, en hébreu, une foule de mots *millera'* (§ **45**), p. ex. שָׁמַר de *šamara*, דָּבָר de *dabara*. C'est pour cette raison que les suffixes הֶם, כֶם, תֶם sont accentués, car ils viennent de *humu, kumu, tumu*.

135. Dans l'hébreu biblique on observe les règles suivantes : 1° Tout mot terminé par deux syllabes fermées a le ton sur la dernière, p. ex. דִּבֵּר, יַבְדֵּל. 2° Il en est de même si l'avant-dernière est fermée et que la dernière commence par un *šewå*, p. ex. יִשְׁמְרוּ. 3° Une syllabe fermée avec voyelle *å, é, ō* a le ton, car c'est le ton qui permet à la voyelle d'être longue en syllabe fermée (§ **131**). Donc, suivant qu'une telle syllabe est l'avant-dernière ou la dernière, le mot est *mille'él* ou *millera'*, p. ex. קָדְמָה, דָּבָר[3]. 4° Les voyelles auxiliaires n'ont pas le ton, p. ex. מֶלֶךְ, סֵפֶר, קֹדֶשׁ, בַּיִת, וַיַּעַן, pas même en

1. Sur le prétendu *dåḡēš* virtuel, voir § **86**, note.

2. Toutefois le ton ne devait pas être sur les préfixes et, dans des mots comme *yaqum* (יָקֻם), il est vraisemblable que la syllabe radicale était accentuée.

3. Sur les exceptions, voir plus loin § **145**.

cas de *nâsôg âḥôr* (§ **139**), p. ex. נֶעֶרְמוּ מַיִם (Ex. 15, 8), נַעַמְדָה יָּחַד (Is. 50, 8). Cependant la voyelle *i* remplaçant *šewâ* et י attire le ton à la fin des mots (sauf à la pause), p. ex. פְּרִי pour *piry*, יְהִי pour *yihy*, חֳלִי pour *ḥoly*[1].

136. Quand ils ne sont pas à la pause (§ **146**), les mots usuels ont une tendance à prendre le ton sur la dernière syllabe, p. ex. אָנֹכִי pour אָנֹכִי, אַתָּה pour אַתָּה, עַתָּה pour עַתָּה. De même plusieurs formes verbales telles que קָשְׁרָה de *qašarat*, קָשְׁרוּ de *qašarû*, תִּקְשְׁרִי de *taqšurî*, יִקְשְׁרוּ de *yaqšurû*. Dans les racines à 2e rad. ו ou י, où il y a eu contraction avant que cette tendance ne se soit produite, le ton s'est maintenu sur la syllabe contractée, p. ex. שָׁבָה, שָׁבוּ, תָּשׁוּבִי. יָשׁוּבוּ. Par analogie avec ces verbes, les verbes géminés sont parfois *mille'èl* (§ **979**), bien que la syllabe primitivement accentuée ait disparu, ainsi, קַלּוּ de *qalilû* (G. 8, 8), à côté de קַלּוּ (Jér. 4, 13).

137. Une autre tendance fait mettre, au contraire, le ton sur l'avant-dernière syllabe quand celle-ci est ouverte et que la dernière est fermée ; c'est ce qui se produit fréquemment avec le ו conversif (§ **712**), ex. וַיָּקָם (pause וַיָּקֹם), וַיִּנְגַּף.

138. Avec le ו conversif, le ton présente certaines particularités dont on verra le détail aux §§ **717-719** : Tandis que, d'ordinaire, le ton est *millera'* à la 1re p. et à la 2e p. m. s. du passé, p. ex. וְשָׁמַרְתִּי, וְשָׁמַרְתָּ, les verbes où il y a trois syllabes ouvertes l'une après l'autre ont le plus souvent le ton *mille'èl*, p. ex. וּפָנִיתִי, וּמָצָאתָ, mais וַהֲצֵרֹתִי, וַהֲקִמֹתִי (Soph. 1, 7[2]).

139. Le ton se modifie accidentellement pour les causes suivantes : Lorsqu'un mot *millera'* avec accent conjonctif est suivi d'un mot commençant par une syllabe accentuée,

1. Le mot יֵרָא (G. 41, 33) est une exception difficile à justifier.
2. Le même mot dans Jér. 10, 16 est *mille'él*.

le premier devient *mille'él*. Ce phénomène s'appelle *nâsôḡ 'âḥôr* (נָסוֹג אָחוֹר) « recul », p. ex. בָּרָא לָיְלָה (G. 1, 5), תֹּאכַל לֶחֶם (*ib.* 3, 19). En règle générale, pour que ce changement ait lieu, il faut que l'avant-dernière syllabe du premier mot soit ouverte et que la dernière soit aussi ouverte ou ait une voyelle brève. Toutefois les suffixes כֶם et הֶם ne perdent jamais le ton ; mais le ton recule devant תֶם, p. ex. הֱיִיתֶם לֹא (Job 6, 21). Il est rare que le ton recule quand la dernière syllabe est longue et fermée, p. ex. וַיָּצֵץ צִיץ (N. 17, 23), לְבָעֵר קָיִן (*ib.* 24, 22), et même בֹּצֵעַ בָּצַע (Pr. 1, 19). La syllabe longue fermée reçoit alors un *mèṯèḡ* (§ **60**)[1]. Parfois le recul rend brève la voyelle allongée, p. ex. הוֹלֶם פָּעַם (Is. 41, 7). Le recul se produit même quand la dernière syllabe du premier mot ou la première syllabe du second est précédée d'un *šewâ* mobile, p. ex. יוֹרְדֵי בוֹר (Ps. 28, 1), לָתֶת לְךָ (G. 15, 7). Quelquefois le ton recule lorsque la pénultième est une syllabe virtuellement fermée, p. ex. לְצַחֶק בָּנוּ (G. 39, 14)[2].

140. Inversement, mais beaucoup plus rarement, un mot *mille'él* terminé par une syllabe ouverte devient *millera'* quand il est suivi d'une gutturale. Ce changement est de règle pour לָמָּה (§ **279**), p. ex. לָמָה אָמַרְתָּ (G. 12, 19), לָמָה הֲרֵעֹתֶם (*ib.* 43, 6)[3]. D'autres exemples sont : שָׂמוּ אֹתִי (G. 40, 15), תָּרוּ אֹתָהּ (N. 13, 32), סוּרָה אֲדֹנִי סוּרָה אֵלַי (Jug. 4, 18), קוּמָה יְהוָה (Ps. 3, 8), שׁוּבָה יְהוָה (*ib.* 6, 5), שַׁתָּה עֲוֹנֹתֵינוּ (ib. 90, 8). Cette influence de la gutturale s'exerce même avec un accent disjonctif dans רָבוּ עָלֶיהָ (G. 26, 22), זָדוּ עֲלֵיהֶם (Ex. 18, 11), לָמָה עֲלִיתֶם (Jug. 15, 10).

1. Cependant on trouve dans certains textes מֵאִישׁ (Ps. 43, 1), מֵעִיר (*ib.* 101, 8), de même que מַהֵר (*ib.* 3, 5) ; voir E. Nestle, *Z.A.W.*, 1913, p. 74. Le ton *mille'él* ne paraît y avoir aucune raison d'être.

2. Le recul avec syllabe fermée se rencontre seulement dans הֻקַם עָל (II S. 23, 1), où Ginsburg lit הֻקַם (sans *dâḡêš*), dans וְלֹא־נִכַּר שׁוֹעַ (Job. 34, 19), où la plupart des manuscrits ont וְלֹא נִכַּר־שׁוֹעַ, et avec un *ḥâṭâf* dans וַיַּחֲזֶק בּוֹ (Ex. 4, 4).

3. Pour le détail, voir aux pronoms interrogatifs (§ **279**).

XIX. — Relations du ton et de la vocalisation.

141. Les voyelles *a* et *ā* en syllabe ouverte se maintiennent généralement devant la syllabe tonique, p. ex. אַחִים, אֲמַרְתִּי, יִלְבָּשֵׁנִי. Toutefois, les noms à l'état construit sont traités comme s'ils perdaient le ton et l'*a* protonique disparaît, p. ex. דְּבַר de *dabar*, אֲחִי de *aḥay*, דִּבְרֵי de *dabaray* (§ **237**).

142. L'*a* disparaît dans une syllabe éloignée du ton, p. ex. בֵּרַכְתָּ de *barakata*, שְׁמָרַנִי de *šamarani*. Cependant si un *dāgēš* précède la voyelle, il la maintient, p. ex. גַּנָּבִים ; pareillement גַּנָּבֵי, état construit, et même חָרָשֵׁי, où le *dāgēš* est virtuel. Le *dāgēš* des racines géminées maintient aussi l'*ā* des préfixes, p. ex. מְגִנֵּי (de même מָגֵן, à l'état construit, et מָסָךְ, bien que le *dāgēš* ait disparu); cf. § **566**. En outre, l'*ā* se maintient dans certains mots pour des raisons sémantiques ou autres, p. ex. שָׁלִישִׁים « officiers » (à distinguer de שְׁלִישִׁים « troisièmes »), שָׁבֻעוֹת « semaines » (à distinguer de שְׁבוּעוֹת « serments »); יָפָתִי « ma belle » (Cant. 2, 13), et les patronymiques יָכִינִי (N. 26, 12), יָמִינִי (*ib.*), à côté de יְמִינִי (I S. 9, 1, etc.), מָכִירִי (N. 26, 29). Enfin, l'*ā* se maintient au passé converti (§ **717**), p. ex. וְשָׁמַרְתָּ, וְשָׁמַרְתִּי.

143. Si une syllabe ouverte primitivement accentuée perd le ton pour une cause accidentelle (§§ **136** et **139**), la voyelle de cette syllabe disparaît, mais l'*ā* prétonique subsiste, p. ex. קָשְׁרוּ de *qašarū*, קָשְׁרָה de *qašarat*, אֲנִי de *'anī*, mais אָנֹכִי de *anōkī*, לְתֶת־חֶרֶב (Ex. 5, 21).

144. L'*é* et l'*ō* primitivement brefs disparaissent généralement dans une syllabe ouverte quand celle-ci n'a pas le ton, p. ex. שְׁמִי de שֵׁם, שֹׁפְטֵי de שֹׁפֵט, יִתְּנוּ et יִתְּנֵנִי de יִתֵּן, יִקְשְׁרוּ et יִקְשְׁרֵנִי de יִקְשֹׁר. Toutefois l'*é* prétonique subsiste au futur des verbes à 1[re] ou 2[e] rad. ו, p. ex. אֵשֵׁב, אֵבוֹשׁ ; dans le participe féminin en ה ָ, p. ex. אוֹכֵלָה (rarement אֹכְלָה), מְכַשֵּׁפָה ; dans certains noms à l'absolu singulier ou pluriel, p. ex.

מַשְׁעֵנָה, תַּבְעֵרָה, תּוֹעֵבָה, שֵׁמוֹת, תּוֹכֵחוֹת ; même, sous l'influence du *dåḡés* (cf. § **141**), l'*é* éloigné du ton subsiste dans מַצֵּבֹתֶיךָ, מַצֵּבֹתֵיהֶם מַצֵּבֹתָם (à côté du construit מַצְּבוֹת).

145. Lorsque les voyelles *å*, *é*, *ō* se trouvant dans une syllabe fermée perdent le ton, *å* devient *a*, *é* devient *è* et *ō* devient *o*, p. ex. עָם donne עַם־, כֹּל כָּל־, וַיִּתֵּן וַיִּתֶּן־. Il y a cependant des exemples de *å* et *é* en syllabe fermée sans ton, comme בָּתִּים, אָנָּא, לָמָּה (II S. 19, 11), les petits mots בֵּן, יֵשׁ, כֵּן, etc. (§ **127**, n.)[1]. Certaines formes verbales conservent aussi parfois *é*, comme לְבַעֵר קַיִן (N. 28, 22), mais avec *mèlèḡ* (§ **60**).

XX. — La pause.

146. La force spéciale que reçoit le dernier mot de la phrase produit certaines particularités dans la vocalisation de la syllabe tonique et modifie parfois le ton lui-même. Ce phénomène s'appelle la **pause**. La pause se manifeste généralement avec les accents les plus disjonctifs, à savoir *sillouq* (p. ex. G. 1, 2), *'étnaḥ* (*ib.* 1, 5), *'ôléh weyôréd* (Ps. 1, 3), *segoltå* (G. 19, 4), *šalšèlèt* (*ib.*, 16) ; mais on la trouve aussi parfois avec des accents moins disjonctifs, tels que *zåqéf* (*ib.* 11, 3), plus rarement *tifḥå* (Os. 6, 1), *rebîa' mugråš* (Ps. 35, 24), *rebîa'* (L. 5, 23), *tebîr* (*ib.*, 18), *pašṭå* (Is. 51, 6), *géréš* (Ez. 40, 4), *ṣinnôr* (Ps. 93, 1), *påzér* (Pr. 30, 4), et même avec un accent conjonctif, p. ex. הִיצְלָח (Ez. 17, 15).

147. La pause amène les changements de voyelle suivants : *a* devient *å*, p. ex. נַחַל, נָחַל ; בְּטַחַת, בְּטָחַת ; יִקַדֵּשׁ, יִקָּדֵשׁ[2]. Cepen-

1. On ne doit pas oublier que la vocalisation représente surtout la nuance du son et non pas la quantité, de sorte que, pour des raisons phonétiques difficiles à déterminer, le son *a* a pu devenir *å* et le son *i*, *é*, là même où l'absence du ton semblait devoir amener *a* et *è*.

2. Certains noms reçoivent *å* au lieu d'*a* avec des accents faiblement disjonctifs, p. ex. עָם (N. 23, 24), אָף (II Chr. 28, 13), ou même conjonctifs p. ex. וָאָרֶץ (Is. 65, 17 ; Pr. 25, 3), mais, au fond, ce ne sont pas de véritables formes pau-

dant *a* se maintient parfois en syllabe fermée, p. ex. בַּז (Is. 8, 1), עַד (G. 49, 27), וְהִקְדַּשְׁנוּ (II Chr. 29, 19), et régulièrement אַרְבַּע (L. 11, 20, etc.); très rarement en syllabe ouverte, p. ex. בֹּרַחַת (G. 16, 8)[1].

148. L'*è* remplaçant *a* primitif devient aussi *å*, p. ex. גְּבֶרֶת, גְּבָרֶת; קֶשֶׁר, קָשֶׁר; parfois il subsiste, p. ex. מֶלֶךְ (Pr. 24, 21), אִוֶּלֶת (*ib.*, 12, 23), מִנֶּגֶד (D. 28, 66). De même, l'*é* devient *å* dans les noms סֵתֶר, שֵׁבֶט, שֵׁמַע, qui donnent סָתֶר, שָׁבֶט, שָׁמַע [2], et dans le *hitpa'él* des verbes (§ **832**), où, en réalité, c'est l'*a* primitif qui reparaît, p. ex. יִתְהַלֵּךְ, יִתְהַלָּךְ.

149. L'*é* dans une syllabe fermée peut se changer à la pause en *a*, surtout devant une sifflante ou une liquide, p. ex. הֻפַּר (G. 17, 14) pour הֻפֵּר, הֵתַז (Is. 18, 5), קָמַל (*ib.* 33, 9), הָשַׁב (*ib.* 42, 22), וַיֵּלַךְ (Ps. 34, 1), תָּלַן (Jug. 19, 20).

150. L'*è* des verbes à 3e rad. י se change quelquefois en *é* (§ **1076**), p. ex. לֹא תְגַלֵּה (L. 18, 7, etc.).

151. Exceptionnellement *ō* se change en *å*, à savoir dans שָׁכָלְתִּי (G. 43, 14) pour שָׁכֹלְתִּי, עָז (*ib.* 49, 3), יִטְרָף (*ib.*, 27), peut-être שִׁרְיָן (I R. 22, 34 = II Chr. 18, 33; Is. 59, 17) à côté de שִׁרְיֹן (I S. 17, 38), מִשְׁקָלֶת (Is. 28, 17). Dans יֶחְפָּץ (passé חָפֵץ) et קָטָן (féminin קְטַנָּה) à côté de la forme non pausale קָטֹן, l'*a* primitif reparaît à la pause[3].

152. La pause fait reparaître les voyelles primitives :

sales. Avec l'article אֶרֶץ devient הָאָרֶץ et אָרוֹן, הָאָרוֹן. Ailleurs, la forme pausale ne peut guère être qu'une faute, p. ex. שָׁפָט (I S. 7, 17), וַיִּקְרָם (Ez. 37, 8). Sur חַי אָנִי, voir § 300.

1. L'*a* devient *è* dans וָעֶד.

2. Il se peut que dans ces noms l'*a* soit primitif et se soit changé en *é* pour des raisons phonétiques ou analogiques, ou que les deux formes aient coexisté.

3. שְׁאָלָה (Is. 7, 11) a été ponctué comme étant l'impératif de שָׁאַל et non pas comme venant de שְׁאוֹל.

1° dans les verbes : קָשְׁרָה (de *qašarat*) devient קָשָׁרָה ; שָׁמְעוּ, שָׁמֵעוּ ; מָלְאָה, מָלֵאָה ; יִקְשְׁרוּ, יִקְשֹׁרוּ ; יֵרְדוּ, יֵרֵדוּ ; יְהִי (de *yihy*), יֶהִי, etc.[1] ; 2° dans les noms segolés à 3e rad. י : לְחִי devient לֶחִי ; חֲצִי, חֵצִי ; חֳלִי, חֹלִי ; de même שְׁכֶם, שֶׁכֶם ; 3° dans le pronom אֲנִי : אָנִי ; 4° devant le suffixe ךָ dans les noms et les verbes : דְּבָרְךָ devient דְּבָרֶךָ ; יִשְׁמָרְךָ, יִשְׁמְרֶךָּ, ainsi que dans les prépositions בְּךָ, לְךָ, אִתְּךָ, qui deviennent בָּךְ, לָךְ, אִתָּךְ. La voyelle primitive reparaît à la pause même sans avoir le ton, p. ex. יִלְקֹטוּן, יְאֹחֵזוּן, יִרְגָּזוּן (§ **703**).

153. La pause, en faisant reparaître une voyelle, peut faire tomber la voyelle qui la précède ou celle qui la suit. Ainsi, dans יִשְׁמְרֶךָּ, forme pausale de יִשְׁמָרְךָ, le ר retrouve sa voyelle, mais le מ perd la sienne ; dans לָךְ (forme pausale de לְךָ) de *laka*, le ל retrouve sa voyelle et le ך perd la sienne.

154. La pause, dans les mots où le ton était devenu *millera*ʿ par suite de la tendance à avancer le ton (§ **136**), rétablit le ton *milleʿél*, p. ex. אָנֹכִי, אָתָּה, עָתָּה. Inversement, la pause ramène au ton *millera*ʿ les mots devenus *milleʿél* avec le ו conversif (§ **137**), p. ex. וַיָּמֹת, pause de וַיָּמָת. La pause rend *milleʿél* aussi le passé converti, p. ex. וְשָׂבָעְתָּ (D. 11, 15), forme pausale de וְשָׂבַעְתָּ, bien que le ton *millera*ʿ paraisse ici primitif (§ **717**)[2].

1. La pause ne rétablit pas la voyelle primitive dans תִּנָּבְאוּ (Am. 2, 12), peut-être parce que la proposition se compose d'un seul mot, ni dans יִמָּלְאוּ (Pr. 24, 4, *alias* יִמָּלֵאוּ), ni dans הִמָּלְטִי (Zach. 2, 11), où la pause logique est faible.

2. La pause paraît aussi avoir amené le ton *milleʿél* dans כָּלוּ (Ps. 37, 20).

TROISIÈME PARTIE

MORPHOLOGIE

XXI. — La racine.

155. La majorité des mots se forme en vertu d'un développement organique : d'une **racine** qui donne l'idée fondamentale sortent des noms, des verbes ou d'autres parties du discours, p. ex. קשר exprime l'idée d'attacher, כבד l'idée d'être lourd[1].

156. D'autres mots, beaucoup moins nombreux, ne se forment pas de la même manière : ils n'ont pas de racine. Les mots non radicaux sont des cris naturels, qui donnent tout d'abord des interjections telles que אֲבוֹי « hélas ! », אֲהָהּ « ha ! », אוֹי « malheur ! », הוֹי « oh ! », נָא « donc », אָנָּא « de grâce ! », etc. (§ **1262**). Certains sons isolés ou combinés peuvent être employés comme particules démonstratives et donner des pronoms démonstratifs, tels que זֶה « celui-ci », זֹאת « celle-ci », ou interrogatifs : מִי « qui ? », מֶה « quoi ? », ou personnels : אֲנִי « moi », אַתָּה « toi », etc. ; des adverbes, tels que אָז « alors », אֵי, אַיֵּה « où ? », אַיִן « ne pas », אַל « ne pas », אָן, אָנָה « (vers) où ? », בַּל « ne pas », הֵן, הִנֵּה « voici », כֹּה « là, ainsi », כֵּן « ainsi », לֹא « ne pas », מָתַי « quand ? », פֹּה « ici », שָׁם « là ». On peut y ajouter les affixes qui, à l'origine, étaient des mots indépendants : l'article הַ(ן), l'adverbe הֲ « est-ce que ? », les préfixes formatifs des noms מַ (מָ, מִ, מֶ, מְ), תַּ (תִּ, תְּ), יַ (יִ, יְ), les préfixes des conjugaisons הַ (הִ), הִנְ, הִתְ, les préfixes du futur אַ, תַּ, יַ, נַ ;

1. Les racines consonantiques n'ont naturellement pas d'existence réelle en dehors des mots et ne sont que des abstractions.

les suffixes du féminin ַ־ת (ָ־ה), ֵ־י (ֶ־ה) ; du pluriel ַ־י, ִ־ים, ־וֹת; du duel ַ־יִם ; des cas ָ־ה, ִ־י, ־וֹ ; du passé תִּי, תָּ, תְּ (תִּי), ַ־ת (ָ־ה), נוּ, תֶּם, תֶּן, וּ ; du futur ִ־י(ן), וּ(ן), נָה ; les suffixes pronominaux des noms et des verbes ִ־י et נִי, ךָ, ךְ (כִי), הוּ, הָ, נוּ, כֶם, כֶן, הֶם, הֶן.

157. Certains mots non radicaux se modifient pour marquer des nuances grammaticales et ont ainsi une apparence de développement organique, p. ex. זֶה « celui-ci », féminin זֹאת ; mais ces modifications très limitées ne supposent pas l'existence d'une racine. On ne trouve dans de tels mots que des particules agglutinées, dont l'une peut modifier le sens de l'autre.

XXII. — Trilitéralité des racines.

158. La plupart des racines sont composées de trois consonnes (pour énoncer la racine on nomme ces trois consonnes, p. ex. ק, שׁ, ר; כ, ב, ד). A l'aide des voyelles, la racine forme le thème verbal ou nominal appelé **radical,** p. ex. קָשַׁר de *qašar-a* « il a attaché », קֶשֶׁר de *qašr* « lien », כָּבֵד de *kabid-a* « il est devenu lourd », כֹּבֶד de *kubd* « lourdeur ». Il peut arriver qu'une racine produise un verbe sans que le nom existe ou ait été conservé et inversement, p. ex. סָקַל « il a lapidé », אֶבֶן « pierre »[1].

159. Les racines trilitères proviennent de racines antérieures qui avaient deux consonnes (peut-être des onomatopées), car les racines trilitères forment des familles qui ont deux consonnes communes, p. ex. קצב, קצץ, קצף, קצע, קצר, où l'élément commun קץ signifie « couper » ; נגע, נגף, נגשׁ, נגשׂ, où l'élément נג signifie « toucher »[2].

1. Le nom ou le verbe inusité en hébreu peut se retrouver dans d'autres langues sémitiques. Ainsi en arabe on rencontre le verbe *'abina* « être dur », qui peut, d'ailleurs, être un dénominatif de *'abn* « pierre ».

2. Le passage des racines bilitères aux racines trilitères a dû se produire de la

160. S'il est vrai que les racines trilitères proviennent de racines bilitères, il n'en est pas moins certain que toutes les racines à consonne faible ont passé par une période où les trois consonnes étaient traitées comme des consonnes fortes. Ainsi, קָם vient de *qawam*, קַל de *qalil*. Beaucoup de mots d'apparence bilitère comme אָב, יָד sont des formes usées et non pas primitives et proviennent eux aussi de formes à racine trilitère (*'abw*, *yady*).

161. Les racines trilitères n'ont jamais les deux premières consonnes semblables[1]. Dans quelques racines, surtout avec deuxième consonne ו ou י, la première radicale est semblable à la troisième, à savoir : נתן, נגן, שרש, בוב (dans בָּבָה), דוד, זוז, חוח, לול, נין, ציץ, ריר, שיש. Il est vraisemblable que c'étaient primitivement des racines bilitères redoublées et que la quatrième consonne, qui était pareille à la deuxième, est tombée. Il en est de même probablement des mots גג (racine גגג ?), דַּד, וָו, חַח, dont la racine est difficile à déterminer.

162. Il y a peu de racines quadrilitères ou quinquilitères proprement dites. Un certain nombre de racines quadri-

manière suivante : Les racines bilitères se sont divisées en deux groupes : racines vocaliques et racines non vocaliques. Dans les premières la voyelle s'est transformée d'abord en une des consonnes א, ו, י, p. ex. *abd* est devenu אבד, *qum* קום, *gli* גלי. Lorsque les consonnes adventices se trouvaient à la fin des mots, les consonnes א, ו, י ont donné naissance à d'autres consonnes gutturales, labiales ou palatales, cf. פלא et פלח, דחי et דחק, דחו et דחף. Les racines non vocaliques ont donné par le redoublement de la seconde radicale les racines géminées actuelles, p. ex. *sb* a donné סבב, *ql* קלל. Puis la consonne double a été parfois remplacée par une liquide, principalement ר ou ל ; cf. שמם et שמר, בדד et בדל. Le ר, à son tour, s'est transformé en ד ; cf. כבר et כבד. Le ד a, enfin, produit les autres dentales, cf. פרד et פרט, et les sifflantes, cf. פרז, פרס, פרץ, פרש, פרשׂ. La consonne accessoire est donc le plus souvent à la fin du mot ; mais il a pu se produire des métathèses.

1. Le verbe דדי (אֶדַּדֶּה dans Is. 38, 15 et אֶדַּדֵּם dans Ps. 42, 5), s'il est exact, serait pour דודי.

litères sont formées par le redoublement de racines bilitères, p. ex. כלכל [1], ou par l'insertion d'une liquide entre la première et la seconde radicale, p. ex. כרסם de כסם, זלעף de זעף[2]. Les racines quinquilitères sont formées par la répétition des deux dernières radicales, p. ex. אדמדם de אדם.

163. Les mots, tirés de racines ou d'éléments non radicaux, forment les parties du discours, dont les trois principales sont le **nom**, le **verbe**, les **particules**. Le nom comprend en hébreu le *substantif*, l'*adjectif*, le *pronom*, le *numéral*, et les particules se divisent en *adverbes*, *prépositions*, *conjonctions*, *interjections*.

164. Le nom se modifie suivant le *genre*, le *nombre*, le *caractère*, l'*état*, le *cas* et l'adjonction de *suffixes personnels*; le verbe se modifie suivant la *conjugaison*, le *mode*, le *temps*, la *personne*, le *genre*, le *nombre* et l'adjonction de *suffixes personnels*; enfin, quelques-unes des particules se modifient par l'adjonction de suffixes personnels.

Première Section : Le Nom.

XXIII. — Le genre.

165. Il existe en hébreu deux **genres** : le *masculin* et le

1. On trouvera la liste des racines quadrilitères ainsi formées dans les §§ **841-842**.

2. Avec 2e radicale ל on trouve : גלמוד, זלעפות, חלבנה (?) et peut-être שלהבת, qui viendrait de שהב et non de להב ; avec נ : חנמל, סנורים (?) (s'il ne vient pas de סנר), סנפיר ; avec ר : ארנבת, ברזל, גרזן, חרגל, חרמש, חרצנים, כרמל, סרפד, פרעש, קרדם, קרסל. La liquide a peut-être été déplacée dans עטלף et עקרב Nous serions portés à admettre que le ב et le מ ont pu remplacer un ר primitif dans גבעל, חבצלת, סמדר, שמאל et peut-être même dans עכביש avec métathèse. Le mot רטפש (s'il est exact) paraît être pour טרפש. Dans אבטיח le א paraît ajouté. Enfin, comme mots d'origine douteuse on peut compter אגרטל, אלגביש, אלגמים ou אלמגים, בדלח, דוכיפת, חשמנים, פתיגיל, צפרדע, רפסד, שנאן. Pour les noms d'origine étrangère, voir § **500**.

féminin. Le genre est inhérent au substantif, tandis qu'il est accidentel dans les pronoms, les adjectifs et les verbes.

166. Le nom — substantif ou adjectif — masculin (singulier) n'a pas de marque spéciale, p. ex. אִישׁ « homme », גָּדוֹל « grand », tandis que le féminin a généralement une terminaison ־ָה ou ת, p. ex. אִשָּׁה « femme », מִצְרִית « Égyptienne », et cette distinction est nécessairement observée (sauf exceptions isolées) dans les adjectifs parce que le genre y est accidentel.

167. Dans les substantifs, tout nom à forme féminine est du féminin, p. ex. אֲדָמָה « terre », בְּרִית « alliance »[1], mais les noms à forme masculine peuvent être de l'un ou l'autre genre[2]. Dans les noms abstraits (qui par eux-mêmes n'ont rien de masculin ou de féminin), le genre est toujours d'accord avec la forme ; ainsi גֹּדֶל « grandeur », ayant la forme masculine, est du masculin, tandis que חָכְמָה « sagesse », ayant la forme féminine, est du féminin. Parmi les substantifs à forme masculine désignant des êtres concrets, ceux qui désignent des hommes sont tous du genre masculin, p. ex. אִישׁ « homme », עֶבֶד « serviteur »[3], et ceux qui désignent des femmes sont du féminin, à savoir : אֵם « mère », פִּילֶגֶשׁ « concubine », שֵׁגָל « épouse du roi ». Pour les noms d'ani-

1. עֵת est quelquefois du masculin (§ 169), mais il n'est pas certain que ce mot ait une terminaison féminine.

2. Les noms à forme masculine avec préfixes sont tous du masculin, sauf מַחֲנֶה « armée » dans G. 32, 9 ; II R. 7, 7 ; Ps. 27, 3 ; מָקוֹם « endroit » dans G. 18, 24 ; Job 20, 9 et מָגֵן « bouclier » dans I R. 10, 17. Les noms avec suffixe ־וֹן et ־ָן sont presque tous masculins.

3. Le mot מֵת « mort » s'applique même à une femme, p. ex. dans G. 23, 4. — On trouve les noms propres masculins קֹהֶלֶת (Eccl. 1, 1 ; dans 7, 27 lire אָמַר הַקֹּהֶלֶת pour אָמְרָה קֹהֶלֶת), סֹפֶרֶת (Esdr. 2, 55 = Néh. 7, 57), פֹּכֶרֶת (Esdr. 2, 57) et le nom étranger פֶּחָה « gouverneur ». חַטָּאת « péché » est personnifié dans G. 4, 7, et peut-être aussi רְמִיָּה « paresse » dans Pr. 12,27. מֹדַעַת « connaissance, parent » (Ruth 3, 2) s'applique à un homme, mais le genre n'est pas indiqué.

maux ou d'objets, on notera comme féminins : 1° quelques noms d'animaux désignant des femelles : אָתוֹן « ânesse », לָבִיא « lionne », עֵז « chèvre », רָחֵל « brebis » ; 2° quelques autres sans distinction de sexe : דְּרוֹר « passereau », כִּנָּם « vermine », צְפַרְדֵּעַ « grenouille », קִפּוֹז « serpent (?) », שְׂלָו « caille », תּוֹר « tourterelle », תַּן « chacal (?) » ; 3° les noms d'espace suivants : אֹרַח « chemin », אֶרֶץ « terre », אַשּׁוּר (ou אֲשֻׁר?) et אֲשׁוּר « pas », בְּאֵר « puits », גֹּרֶן « grange », חַלּוֹן « fenêtre », חָצֵר « cour », כִּכָּר « disque, cercle », עִיר « ville », רְחֹב « place », שְׁאוֹל « enfer », תֵּבֵל « terre », et les points cardinaux (où l'on sous-entend peut-être רוּחַ « vent ») צָפוֹן « nord », תֵּימָן « sud »; 4° des noms de substances matérielles ou spirituelles : אֶבֶן « pierre », אוּר et אֵשׁ[1] « feu », נֹגַהּ « éclat » (Hab. 3, 4), נֶפֶשׁ « âme » ; 5° des noms d'ustensiles : אָח « âtre », חֶרֶב « glaive », יָתֵד « pieu », כּוֹס « coupe », מֵזַח « ceinture », נַעַל « chaussure », עֶרֶשׂ « lit », פֶּלַח « meule », קֶלַע « fronde », ainsi que גָּדֵר « haie », עַיִשׁ et עָשׁ « Grande-Ourse », פַּת « morceau de pain »[2]; 6° la plupart des membres du corps qui vont par paire : אֹזֶן « oreille », יָד « main », יָרֵךְ « hanche », כָּנָף « aile », כָּרָע « jambe », כָּתֵף « épaule », לְחִי « mâchoire », עַיִן « œil, source »[3], פַּעַם « pied », צֵלָע « côte », קֶרֶן « corne », רֶגֶל « pied », שׁוֹק « cuisse », שֵׁן « dent »[4], et un nom de membre simple : בֶּטֶן « ventre »[5].

168. Les noms propres de pays et de villes sont généralement traités comme des féminins, probablement parce qu'on

1. אֵשׁ n'est jamais masculin. Dans Jér. 48, 45 יָצָא est pour יָצְאָה (cf. N. 21, 28); dans Ps. 104, 4, לֹהֵט est pour לֹהֶטֶת.

2. צֹהַר « toit en double pente » (G. 6, 16) est donné dans les dictionnaires comme féminin ; mais le suffixe de תְּכַלֶּנָּה paraît se rapporter à תֵּבָה et non à צֹהַר.

3. Dans Zach. 4, 10, שִׁבְעָה se rapporte, en réalité, à נֵרוֹת et *ib.* 3, 9, il y a imitation de 4, 10.

4. Le mot שֵׁן dans le sens de pointe de rocher (I S. 14, 4, 5) est masculin. — Sont masculins מָתְנַיִם « reins », עַפְעַפַּיִם « prunelles », שָׁדַיִם « mamelles ».

5. Dans יָמִין « droite », on sous-entend le mot יָד « main ».

sous-entend les mots אֶרֶץ « pays » et עִיר « ville », p. ex. מִצְרַיִם « Égypte », יְרוּשָׁלַיִם « Jérusalem »[1]. Toutefois, comme les noms de pays désignent souvent des peuples personnifiés dans leur ancêtre supposé, on les trouve aussi comme masculins singuliers ; p. ex. יְהוּדָה « Juda » est féminin dans Is. 7, 6 et masculin *ib.* 3, 8. Comme désignant une collection d'individus, les noms propres de pays peuvent être aussi au masculin pluriel, p. ex. וַיִּרְדְּפוּ מִצְרַיִם « et les Égyptiens poursuivirent » (Ex. 14, 9). Les noms de montagnes ou de cours d'eau sont du masculin, parce qu'on sous-entend הַר « montagne » ou נַחַל « torrent », p. ex. לְבָנוֹן « Liban » (Is. 10, 34), יַרְדֵּן « Jourdain » (Ps. 114, 5).

169. Quelques substantifs se rencontrent avec les deux genres. Tout d'abord le *keṯîḇ* נער est employé dans le Pentateuque pour désigner une jeune fille, le mot נַעַר voulant dire « garçon », mais le *qerê* substitue partout la forme féminine נַעֲרָה. Ensuite, quelques noms masculins d'animaux sont employés au féminin pour désigner la femelle, à savoir : בָּקָר « vaches » (G. 33, 13 ; Job, 1, 14) ; גְּמַלִּים « chamelle » (G. 32, 16) ; דֹּב « ourse » (II R. 2, 24) ; פֶּרֶא « onagre » (Jér. 2, 24). Sont aussi des deux genres : 1° des noms d'espace[2] : גַּיְא « vallée », f. dans II R. 2, 16 ; Ez. 39, 11 (?) ; Zach. 14, 4 ; m. dans Is. 40, 4 ; Zach. 14, 5 ; גַּן « jardin » m. ; f. dans G. 2, 15 ; גֶּפֶן « vigne » f. ; m. dans Os. 10, 1 ; דֶּרֶךְ m. au singulier dans G. 28, 20 ; Ex. 13, 17, etc. ; f. dans G. 24, 42 ; 42, 38, etc. ; f. au duel (Pr. 28, 18) ; m. au pluriel (sauf Lam. 1, 4) ; חַלּוֹן « fenêtre » m. dans I R. 6, 4 ; f. dans Ez. 40, 16 ; 41, 16, 26 ; חָצֵר « cour » f. ; m. dans Jér. 36, 10 ;

1. Les noms propres formés avec un nom commun masculin peuvent être du masculin, p. ex. בֵּית לֶחֶם dans Mi. 5, 1. Il peut en être de même de עָר מוֹאָב et קִיר מוֹאָב dans Is. 15, 1. Le masculin pour דַּמֶּשֶׂק « Damas » dans Is. 17, 1 est douteux (מוּסָר à côté de וְהָיְתָה). Le texte paraît également altéré dans Is. 23, 1 (צֹר) ; cf. 24, 10.

2. Sur אֶרֶץ voir § 1338, note.

Ez. 40, 19, etc.; כֶּרֶם « vignoble » m.; f. dans Is. 27, 2-4; מַחֲנֶה « camp » m.; f. dans G. 32, 9; II R. 7, 7; Ps. 27, 3; מָקוֹם « endroit » m.; f. dans G. 18, 24; Job 20, 9; שַׁעַר « porte » m.; f. dans Is. 14, 31; Ez. 8, 3, etc.; תְּהוֹם « masse d'eau » f.; m. dans Ex. 15, 5; Jon. 2, 6; Hab. 3, 10; — 2° des éléments ou substances : אוֹר « lumière » m.; f. dans Jér. 13, 16; Job 36, 32[1]; עָב « nuage » f. dans I R. 18, 44; m. dans Is. 19, 1; רוּחַ « vent, esprit » f.; m. dans Ex. 10, 13, 19; N. 11, 31, etc.; — 3° des ustensiles ou autres objets : אֳנִי « vaisseau » f. dans I R. 10, 22; m. *ib.*, 11[2]; בֶּגֶד « vêtement » m.; f. dans G. 27, 15; L. 6, 20; Ez. 42, 14; Pr. 6, 27; כַּד « cruche » f.; m. au pluriel dans Jug. 7, 16; I R. 18, 34; מָגֵן « bouclier » m. dans Nah. 2, 4; f. dans I R. 10, 17; תַּעַר « rasoir » m.; f. dans Is. 7, 20 (?); — 4° des membres du corps : גַּב « dos » m.; f. dans Ez. 1, 18 (?); זְרוֹעַ « bras » f.; m. dans G. 49, 24 (?); Is. 17, 5; 51, 5 (?); Dan. 11, 15 (?), etc.[3]; חֵיק « giron » m.; f. dans Ez. 43, 13 (?); לֵב « cœur » m.; f. dans Pr. 12, 25 (?); לָשׁוֹן « langue »; עֶצֶם « os » f. dans Is. 66, 14; Ez. 37, 2, 3, 4; Ps. 34, 21; m. dans II S. 21, 12 (?); פַּעַם « pied, foie » f.; m. dans Jug. 16, 28; I R. 7, 30; צֵלָע « côte » f.; m. dans Ex. 26, 26; I R. 6, 34 (au sens de « côté »); — 5° divers : אוֹת « signe » m. dans Ex. 4, 8, 9; 8, 19, etc.; f. dans Jos. 24, 17; I S. 10, 7; Ez. 4, 3; כָּבוֹד « gloire » m.; f. dans G. 49, 6 (lire כְּבֵדִי?); עֲבֹת « lien » m. dans Jug. 15, 13; 16, 11, 12; Ez. 3, 25; f. dans Ex. 28, 24, 25; 39, 17, 18; Jug. 15, 14[4]; עֵת « temps » f.; m. dans Is. 13, 22; Ez. 7, 7, 12; Ps. 81, 16; C. 2, 12; Dan. 11, 14; Esdr. 10, 14; II Chr. 15, 5; צָבָא « service » m.; f. dans Is. 40, 2 (?); Dan. 8, 12 (?); צִפּוֹר « oiseau » f.; m. dans Ps. 102, 8; Pr. 7, 23 (?); שֶׂה « mouton » m.; f. dans Jér. 50, 17; שֶׁמֶשׁ « soleil ».

1. נֶפֶשׁ n'est du masculin (G. 46, 25; N. 31, 28) que par syllepse.

2. נָשָׂא peut être pour נְשָׂאָה.

3. יָד serait du masculin dans Ex. 17, 12. Il faut lire sans doute כְּבֵדוֹת au lieu de כְּבֵדִים.

4. Le féminin pour עַם dans Ex. 5, 16 est douteux.

170. Parfois la femme ou la femelle a un nom tout différent de celui de l'homme ou du mâle. Ainsi אָב « père », אֵם « mère »; עֶבֶד « serviteur », אָמָה et שִׁפְחָה « servante »; אֲרִי « lion », לָבִיא « lionne »; אַיִל « bélier », רָחֵל « brebis »; עַתּוּד ou תַּיִשׁ « bouc » עֵז « chèvre »; חֲמוֹר « âne », אָתוֹן « ânesse ». Parfois aussi les noms diffèrent de forme selon le sexe, à savoir : אָח « frère », אָחוֹת « sœur »; בֵּן « fils », בַּת « fille »; בַּעַל « maître », בַּעֲלָה « maîtresse »; גְּבִיר « seigneur », גְּבֶרֶת ou גְּבִירָה « dame »; חָם « beau-père (de la femme) », חָמוֹת « belle-mère »; יָבָם « beau-frère », יְבָמָה « belle-sœur »; יֶלֶד « enfant », יַלְדָּה « fillette »; מֶלֶךְ « roi », מַלְכָּה « reine »; נָבִיא « prophète », נְבִיאָה « prophétesse »; עֶלֶם « jeune garçon », עַלְמָה « jeune fille » ou « jeune femme »; שַׂר « prince », שָׂרָה « princesse »; — אַיָּל « cerf », אַיֶּלֶת « biche »; גְּדִי « chevreau », גְּדִיָּה « chevrette »; יָעֵל « antilope », f. יַעֲלָה; כֶּבֶשׂ « mouton mâle », כִּבְשָׂה (et כִּשְׂבָּה) « brebis »; עֵגֶל « veau », עֶגְלָה « génisse »; פֶּרֶד « mulet », פִּרְדָּה « mule »; פַּר « taureau », פָּרָה « vache »; צְבִי « cerf », צְבִיָּה « biche »; שָׂעִיר « bouc », שְׂעִירָה « chèvre »[1].

171. La forme féminine sert parfois à marquer le nom d'unité, tandis que le masculin marque le collectif, p. ex. אֳנִי « flotte », אֳנִיָּה « un vaisseau » (Jon. 1, 3); שִׁיר « chant », שִׁירָה « un cantique »[2]. C'est aussi le cas pour טוֹב « bon » et רַע « mauvais » dans Job 2, 10, opposés à טוֹבָה « un bonheur » et רָעָה « un malheur » (cf. § **173**). Inversement, le féminin marque le collectif dans les noms tirés de participes : אֹרְחָה « caravane », גּוֹלָה « exilés », דַּלָּה « classe pauvre »[3]. De même דָּגָה « poisson »

1. On peut y ajouter חֹתֵן « beau-père (du mari) », חֹתֶנֶת « belle-mère ». — אִישׁ « homme » et אִשָּׁה « femme » (rac. אנשׁ) n'ont pas la même racine, mais אִישׁ et אנשׁ paraissent avoir eu la même signification : « faiblesse ». Le collectif אֱנוֹשׁ a la même racine que אִשָּׁה.

2. Il en était sans doute de même, à l'origine, pour d'autres noms tels que תְּאֵנָה « figue », שׁוֹשַׁנָּה « rose », לְבֵנָה « brique ».

3. יוֹשֶׁבֶת « habitante » (*passim*) et אֹיֶבֶת « ennemie » (Mikha 7, 8, 10) sont plutôt des personnifications du pays.

est collectif [1], tandis que דָּג est un nom d'unité. Il y a une différence de radical, outre celle de forme, entre שַׂעֲרָה « cheveu » (Jug. 20, 16) [2] et שֵׂעָר « chevelure » [3].

172. Souvent, dans les noms concrets, la forme masculine et la forme féminine ont un sens différent, p. ex. מָכוֹן « endroit », מְכוֹנָה « base » ; מֵצַח « front », מִצְחָה « plaque ». De même les adjectifs טוֹב et רַע employés substantivement signifient d'ordinaire « bien » et « mal », tandis que טוֹבָה et רָעָה signifient surtout « bonheur » et « malheur » (cf. § 173). Quelquefois les deux formes ont le même sens, p. ex. מִשְׁעָן et מִשְׁעֶנָה « appui », et se trouvent réunies pour désigner une totalité (Is. 3, 1). Dans les noms abstraits la forme féminine a d'ordinaire le même sens que la forme masculine, p. ex. עֵזֶר et עֶזְרָה « aide » [4]. Parfois cependant, celle-ci exprime une idée plus étendue que la forme féminine, p. ex. חֹק est une loi en général, חֻקָּה une loi particulière. Quelquefois la forme masculine est poétique et la forme féminine prosaïque, p. ex. נָקָם et נְקָמָה « vengeance », ou bien l'une est concrète et l'autre abstraite, p. ex. מָנוֹס « refuge », מְנוּסָה « fuite » ; מָצוֹר « siège », מְצוּרָה « retranchement ».

173. Le féminin des adjectifs (et participes) est souvent employé substantivement pour indiquer un objet ou une idée et répond ainsi au *neutre*. Il se rencontre soit au singulier, p. ex. נְכוֹנָה « certitude » (Ps. 5, 10), טוֹבָה « bonheur », רָעָה « malheur », נְקַלָּה « légèreté », soit au pluriel, p. ex. גְּדֹלוֹת « grandeurs » (Ps. 12, 4), טֹבוֹת « bonnes choses » (II R. 25, 28), נְכֹחוֹת « choses justes » (Is. 26, 10), נְעִמוֹת « agréments » (Ps. 16, 11), נִפְלָאֹת « merveilles » (Ex. 34, 10), קָשׁוֹת « choses dures » (G. 42,

1. דָּגָה dans Jon. 1, 2 (à côté de דָּג au v. 1) est peut-être une faute.
2. שַׂעֲרָה est collectif dans I S. 14, 45.
3. נְבֵלָה « cadavre » comme collectif masculin dans Is. 26, 19 est douteux.
4. Il est à remarquer toutefois que עֶזְרָה n'est pas personnifié, tandis que עֵזֶר peut signifier « un aide ».

7)[1]. De même les pronoms démonstratifs et personnels sont souvent employés comme neutres, p. ex. זֹאת « ceci » (Is. 5, 25 ; 43, 9), אֵלֶּה « ces choses » (Lam. 1, 16), הִיא « cela » (N. 14, 41 ; Jos. 10, 13 ; Jug. 14, 4)[2]. Les verbes sont aussi parfois employés au féminin d'une manière impersonnelle quand ils expriment des événements ou des pensées, p. ex. לֹא תָקוּם וְלֹא תִהְיֶה « cela ne s'accomplira pas et ne sera pas » (Is. 7, 7), כִּי לְךָ יָאָתָה « car cela te convient » (Jér. 10, 7), אֲשֶׁר לֹא צִוִּיתִי ... וְלֹא עָלְתָה עַל לִבִּי « ce que je n'ai pas ordonné... et qui ne m'est pas venu à la pensée » (Jér. 19, 5) ; cf. § **1289**[3]. De même les suffixes pronominaux dans וַיַּחְשְׁבֶהָ « et il considéra la (chose) » (G. 15, 6), אֹתָהּ « cela » (Ex. 10, 11), בְּעִתָּהּ אֲחִישֶׁנָּה « en son temps je hâterai cela » (Is. 60, 22), כֻּלָּהּ « tout cela » (Job, 38, 18), כֻּלָּנָה « toutes ces choses-là » (G. 42, 36). De là vient l'emploi du suffixe féminin comme article dans אַחֲרִיתָהּ « à la fin » (Is. 47, 7 ; Jér. 5, 31 ; Pr. 14, 12 ; 25, 8).

174. La terminaison ordinaire du féminin dans les noms singuliers est ָה, p. ex. אִשָּׁה, צְדָקָה. Cette terminaison provient de *at* et est accentuée parce qu'elle était suivie à l'origine d'une désinence, *at* venant de *ata*[4].

1. Le masculin est employé rarement, p. ex. רֵיקִים « paroles vaines » (Pr. 12, 11 ; 28, 19).

2. הֵנָּה amène le féminin de שְׁתַּיִם dans Is. 51, 19. — Le masculin זֶה s'emploie comme neutre dans les locutions מַה זֶּה, לָמָּה זֶּה et dans une locution telle que זֶה עֶשְׂרִים שָׁנָה « voici vingt ans » (G. 31, 41). — הוּא ne se trouve ainsi employé que dans la locution כֵּן הוּא « c'est ainsi » (G. 44, 10 ; Jos. 2, 21).

3. Le verbe היו « être » dans וַיְהִי, וְהָיָה (ch. xcvii) reste au masculin. Il en est de même pour la plupart des verbes exprimant un sentiment ou une sensation, p. ex. טוֹב לָנוּ « nous étions heureux » (N. 11, 18), יֵחַם לוֹ « il avait chaud » (I R. 1, 1), ou indiquant un phénomène naturel, p. ex. וְאוֹר לָכֶם « et il fera clair pour vous » (I S. 29, 10). Le féminin cependant se trouve dans וַתֵּצֶר לְיִשְׂרָאֵל « et Israël fut angoissé » (Jug. 10, 9) et נִשְׂעֲרָה מְאֹד « il y eut une grande tempête » (Ps. 50, 3). Les exemples d'Am. 4, 7; Mi. 3, 6; Job 11, 17 sont douteux (cf. Joüon, § 152 *d*, *e*). Sur l'impersonnel passif, voir § **1317**.

4. Si dans quelques mots la syllabe ָה n'a pas le ton, p. ex. וְרָחָמָה (D. 14, 17), בֹּעֵרָה (Os. 7, 4), c'est que les Massorètes n'y ont pas vu la terminaison féminine.

175. La voyelle *a* tombant après les voyelles *û* et *î*, le ת reste et on a alors les terminaisons וּת— ou ית—, p. ex. יְהוּדִית, חֲנִית, פְּדוּת[1].

176. L'*a* tombe aussi dans un grand nombre de formes finissant par une consonne, surtout lorsque la première syllabe du mot est fermée ou longue (§ **238**), et alors on intercale entre cette consonne et le ת une voyelle auxiliaire *è* ou *a*, p. ex. תִּפְאֶרֶת, שְׁמֻעַת et les construits עֲטֶרֶת, אֵשֶׁת. Cette forme est très usitée dans les participes et les infinitifs seconds[2]. La voyelle auxiliaire n'est pas employée dans יֹלַדְתְּ (G. 16, 11, etc.)[3], יֹשַׁבְתְּ et מְקֻנַּנְתְּ (Jér. 22, 23 *qerê*).

177. La terminaison ת—, qui est régulière à l'état construit (§ **238**), se rencontre très rarement à l'absolu des noms communs : בָּרֶקֶת (Ez. 28, 13) à côté de בָּרֶקֶת (Ex. 28, 17 ; 39, 10), שִׁפְעַת (II R. 9, 17), si le texte est exact, et plus souvent dans les noms propres : אֲחֻזַּת, אֵילַת, גָּלְיַת[4], גִּבְעַת, צָרְפַת, קִרְיַת, etc. En poésie on rencontre חַיַּת (Ps. 74, 19), חֲמַת (Os. 7, 5 ; Ps. 58, 5), נְגִינַת (*ib.* 61, 1), פּוּגַת (Lam. 2, 18)[5].

178. La terminaison ת— se rencontre dans les noms propres גָּלְיָת (d'après certains textes) et שִׁמְעָת (nom de femme, II Chr. 24, 26). Dans les noms communs on trouve en poésie יִתְרָת

1. Le ת du féminin fait tomber le ת radical dans מִשְׁרָת (I R. 1, 15) et même le ד dans אַחַת « une » et לָלֶת « pour enfanter » (I S. 4, 19). Il paraît être tombé lui-même après ט dans מְמֹרָט (I R. 7, 45) et לֹהֵט (Ps. 104, 4).

2. Nous croyons que le plus souvent la terminaison *t* est abrégée de *at*. Ainsi בַּת « fille » vient de *bint*, qui lui-même vient d'un primitif *binyat*. D'autre part, on comprend que *lidat* puisse donner לֵדָה et לֶדֶת, mais non que *lidt* produise לֵדָה. Il est possible cependant que les deux formes aient coexisté en sémitique.

3. Peut-être prononcé *yōlatt*. Il y aurait là une sorte de *qerê keṯîḇ* ou un compromis entre le participe et le passé.

4. Des éditions ont גָּלְיָת.

5. On pourrait supposer dans ces mots la terminaison וֹת— du pluriel.

(Jér. 48, 36)[1], עֶזְרָת (Ps. 60, 13 = 108, 13), פֹּרָת (G. 49, 22), שְׁנָת (Ps. 132, 4)[2].

179. La terminaison א ָ—, qui semble être un araméïsme, se trouve dans דָּשָׁא (Jér. 50, 11), חָגָּא (Is. 19, 17), מַטָּרָא (Lam. 3, 12), מָרָא (Ruth, 1, 20), קָרְחָא (Ez. 27, 31), שֵׁנָא (Ps. 127, 2)[3].

180. Une ancienne terminaison féminine *ay* existe dans le nom propre שָׂרַי pour שָׂרָה et, plus sûrement, dans le numéral עֶשְׂרֵה (§ **611**)[4].

XXIV. — Le nombre.

181. Il y a trois **nombres** en hébreu : le *singulier*, le *pluriel* et le *duel*. Le duel n'existe que dans les substantifs.

182. Le singulier n'a pas de marque dans les noms masculins. On a vu dans les §§ **176-180** les terminaisons du féminin singulier.

183. Quelquefois le pluriel n'a pas de marque spéciale. C'est le cas lorsqu'un nom est employé comme collectif. Tantôt le collectif est aussi nom d'unité : אָדָם, אִישׁ « homme », אִשָּׁה « femme » (Jug. 21, 16), אַרְבֶּה « sauterelle » (individuel dans Ex. 10, 19), חַיָּה « animal », מַקֵּל « bâton » (G. 30, 37), נְבֵלָה « cadavre » (Is. 26, 19), נֶפֶשׁ « personne »[5], עָלֶה « feuille », עֵשֶׂב

1. Le passage parallèle d'Isaïe a יִתְרָה.

2. זִמְרָת (Ex. 15, 2 ; Is. 12, 2 ; Ps. 118, 14) paraît être pour זִמְרָתִי ; de même נַחֲלָת (Ps. 16, 6) pour נַחֲלָתִי et תְּהִלָּת (Jér. 49, 25 *qerê*) pour תְּהִלָּתִי. En prose קָאָת « pélican » a peut-être un ת radical.

3. לְבִיא (Ez. 19, 2) peut se lire לָבִיא. Dans זָרָא (N. 11, 20) le א est radical (la même racine se trouve en arabe).

4. Cette terminaison se retrouve peut-être sous la forme ה ֵ— dans לִבְנֶה « peuplier », dont le genre est inconnu. — On trouve ה ֶ— pour ה ָ— dans זוּרֶה « écrasée » (Is. 59, 5) ; cf. le verbe וְלָנֶה (Zach. 5, 4) et voir § **250**.

5. עִיר (Jug. 19, 12) est douteux (lire עָרוֹ ?).

« herbe », עֵץ « arbre », פְּרִי « fruit », שִׂיחַ « arbuste », רֶכֶב « char » (I R. 10, 22) ; tantôt le nom est employé seulement comme collectif et parfois traité comme un pluriel, ainsi זִיז «animaux», טַף « jeunes enfants », יֶרֶק, דֶּשֶׁא « verdure, végétaux », עוֹף « oiseaux »[1], רִמָּה « vers », שֶׁרֶץ, רֶמֶשׂ « reptiles ». Quelques noms collectifs servent de pluriel à d'autres noms, ainsi בָּקָר « bœufs » sert de pluriel à שׁוֹר, et צֹאן « moutons » à שֶׂה. Le premier est souvent traité comme un masculin pluriel, p. ex. חֲמִשָּׁה בָקָר « cinq bœufs » (Ex. 21, 37), et le second toujours comme un féminin pluriel, p. ex. אַרְבַּע צֹאן « quatre moutons » (*ib.*)[2].

184. La multiplicité peut aussi être marquée par la répétition du nom singulier, mais on emploie seulement ce procédé pour exprimer le sens distributif, que l'on trouve surtout dans les locutions adverbiales, p. ex. יוֹם יוֹם « chaque jour » (G. 39, 10), שָׁנָה שָׁנָה « chaque année » (D. 14, 22), אִישׁ אִישׁ « chaque homme » (Ex. 36, 4), בַּבֹּקֶר בַּבֹּקֶר (*ib.* 16, 21) et לַבֹּקֶר לַבֹּקֶר (I Chr. 9, 27) « chaque matin »[3]. On rencontre aussi la conjonction ו devant le second nom : אִישׁ וָאִישׁ (Esth. 1, 8) « chaque homme »[4], דֹּר וָדֹר (D. 32, 7) « toute génération », יוֹם וָיוֹם « chaque jour » (Esth. 3, 4, etc.)[5]. Dans les livres les plus modernes on trouve le mot כָּל « tout » devant les mots répétés, p. ex. בְּכָל דּוֹר וָדוֹר « à chaque génération » (Ps. 145, 13), בְּכָל יוֹם וָיוֹם « chaque jour » (Esth. 2, 11), ou bien le pluriel est répété, p. ex. לִנְתָחֶיהָ לִנְתָחֶיהָ « par morceaux » (Ez. 24, 6).

185. La répétition peut porter sur plusieurs mots formant une locution, ainsi : יוֹם לַשָּׁנָה יוֹם לַשָּׁנָה « un jour pour chaque

1. Le pluriel se trouve dans I R. 21, 4.

2. Sur les noms traités comme pluriels par syllepse voir § 1337.

3. Dans le même sens on trouve לַבְּקָרִים (Ps. 73, 14) et לִבְקָרִים (Job 7, 18) ; cf. לִרְגָעִים (*ib.*) « à chaque instant ».

4. אִישׁ וְאִישׁ dans Ps. 87, 5 signifie « tel et tel homme ».

5. D'après Cheyne, *Bampton lectures*, 1889, p. 479, cet emploi du ו est un modernisme ; cf. Driver, *Introduction*, 6e éd., p. 538.

année » (N. 14, 34), פַּעֲמֹן זָהָב וְרִמּוֹן פַּעֲמֹן זָהָב וְרִמּוֹן « (chaque fois) une clochette d'or et une grenade » (Ex. 28, 34). Avec les numéraux ce procédé est fréquemment employé, p. ex. אִישׁ אֶחָד אִישׁ אֶחָד לְמַטֵּה אֲבֹתָיו « un homme par tribu paternelle » (N. 13, 2)[1].

186. Le pluriel a été aussi distingué du singulier par le procédé appelé pluriel *brisé* ou *interne* : la même racine donne deux noms différents, dont l'un sert de pluriel à l'autre. Ce phénomène, très fréquent en arabe et en éthiopien, n'a laissé que peu de traces en hébreu. Il se retrouve très vraisemblablement dans les collectifs זְכוּר, רְכוּב, correspondant à des singuliers זָכָר « mâle », רֶכֶב « char », et (combiné avec le pluriel ordinaire) dans le pluriel *mixte* des noms segolés (§ **552**), où la seconde radicale prend la voyelle *a* : מְלָכִים « rois », סְפָרִים « livres », חֳרָבוֹת « ruines », le singulier étant מֶלֶךְ (rad. *malk*), סֵפֶר (rad. *sifr*), חָרְבָּה (rad. *ḥorb*), et peut-être parfois la voyelle *i*, p. ex. פְּסִילִים « idoles » de פֶּסֶל (rad. *pisl*), צְנִינִים « épines » de צֵן ou צִנָּה (rad. *ṣinn*).

187. Un autre procédé a consisté à opposer la forme masculine à la forme féminine (voir § **171**), p. ex. אֳנִי « vaisseaux », אֳנִיָּה « un vaisseau » ; גּוֹלָה « exilés », de גּוֹלֶה « exilé »[2].

1. On trouve trois mots répétés dans N. 7, 11 ; 17, 21 ; cinq dans Ex. 26, 3, 21, 25 ; sept dans Ex. 25, 33 ; 26, 19. — Dans Ex. 25, 35, il y a énumération et non pas répétition. D'autres répétitions, p. ex. dans G. 14, 10 ; D. 2, 27, appartiennent à la rhétorique plutôt qu'à la grammaire.

2. Selon toute vraisemblance, il y a eu, à l'origine, une distinction générale entre l'indépendant et le dépendant. L'indépendant est devenu le masculin par opposition au dépendant, qui est devenu le féminin (dans d'autres langues le nom de personne par opposition au nom de chose), le singulier par opposition au pluriel, le nominatif (sujet) par opposition aux cas obliques (complément objectif ou possessif), l'indicatif par opposition aux modes subordonnés. On voit que, dans les noms, le masculin singulier s'oppose soit au féminin singulier, soit au masculin pluriel ; le féminin singulier a donc les mêmes formes que le masculin pluriel. D'autre part, le féminin singulier s'opposant au féminin pluriel, celui-ci peut avoir la même forme que le masculin singulier ; cf. § **620**.

188. Ce procédé a été généralisé en ce sens que les diverses terminaisons du féminin singulier (*ay*, *în*[1], *at*) ont servi à indiquer le pluriel et spécialisé en ce sens que chaque terminaison a été appliquée à des cas particuliers. La terminaison *ay* a été restreinte à l'état construit (§ **240**), tandis que *în* (devenu *îm*) a été employé pour l'état absolu[2]. En outre, *at* a dû se combiner dans certains noms masculins avec la radicale *w* ou *y* et est devenu *ât*, puis וֹת, p. ex. *'abw* (d'où אָב) a donné *'abwat*, *'abât*, אָבוֹת. La terminaison וֹת a été étendue par analogie aux autres substantifs masculins qui avaient la terminaison *at*. D'autre part, *ay*, qui était une terminaison du féminin singulier, s'est combiné avec *at* et a donné également *ât*[3], וֹת, qui est devenu la terminaison générale du féminin pluriel. Par contre, les féminins, qui n'avaient pas à l'origine de terminaison, ont reçu comme les masculins les terminaisons *îm* et *ay*, et c'est ainsi que de nombreux féminins pluriels (§ **189**), tels que נָשִׁים, תְּאֵנִים, ont, en apparence, la forme masculine[4].

189. Dans les adjectifs, l'emploi de ִים— (état construit ֵי—) pour le masculin et de וֹת— pour le féminin est tout à fait régulier. Dans les substantifs, ִים— est employé : 1° dans les masculins venant d'adjectifs, p. ex. שָׂכִיר « salarié » ; —

1. La terminaison *î(n)* se trouve au féminin singulier dans la terminaison du futur, 2ᵉ personne.

2. Il est possible que *îm* (*în*) ait d'abord été employé pour les adjectifs et participes et, comme ceux-ci étaient surtout usités à l'absolu, la terminaison *îm* aura été étendue aux substantifs à l'état absolu, et, par suite, *ay* s'est trouvé spécialisé pour l'état construit.

3. Il est peu vraisemblable que *at* se soit allongé en *ât* pour marquer le pluriel. Ce symbolisme n'a aucune réalité dans la linguistique.

4. Il y a peut-être une trace de l'emploi de la terminaison *ôn* (*ân*) pour le pluriel dans les mots נִצָּנִים « fleurs », קִמְּשׂוֹנִים « orties », qui viendraient directement de נֵץ et קִמּוֹשׂ d'après Nöldeke, *Mandäische Grammatik*, p. 169, n. 3, et dans עִזְּבוֹנִים « marchandises », qui, d'après Hoffmann, *Einige phönizische Inschriften*, p. 15, dans *A. G. G. W.*, XXXVI, viendrait d'un substantif עזב = עֲצַב.

2° dans la plupart des masculins segolés (ch. XXXVIII), p. ex. מֶלֶךְ « roi », בֹּקֶר « matin », et dans plusieurs autres, p. ex. מִקְדָּשׁ « sanctuaire » ; — 3° dans quelques féminins à forme masculine : אֶבֶן « pierre », פִּילֶגֶשׁ « concubine », צִפּוֹר « oiseau », רֶגֶל « fois » ; — 4° dans quelques substantifs à forme féminine, surtout des noms d'animaux et de végétaux : אֵלָה « chêne », אִשָּׁה « femme » (pl. נָשִׁים), גַּחֶלֶת « charbon », דְּבֵלָה « gâteau de figues sèches », דְּבוֹרָה « abeille », חִטָּה « froment », יוֹנָה « pigeon », יַעֲנָה « autruche », לְבֵנָה « brique », מִלָּה « mot », סְאָה (mesure), פִּשְׁתָּה « lin », קַשְׂקֶשֶׂת « écaille », שְׂעֹרָה « orge », שִׁבֹּלֶת « épi », שִׁטָּה « acacia », תְּאֵנָה « figue, figuier ». En outre, d'après la Mišnah, בֵּיצָה « œufs », עֲדָשָׁה « lentille », עֲרָבָה « saule », שִׁקְמָה « sycomore », dont le pluriel seul est dans la Bible, et נְמָלָה « fourmi », dont le singulier seul est biblique.

190. La terminaison וֹת- est employée : 1° dans les féminins à forme féminine, p. ex. שִׁירָה, « chant » ; אִגֶּרֶת, « lettre » (voir les exceptions § **189**) ; — 2° dans la plupart des féminins à forme masculine : אֵם « mère », אָתוֹן « ânesse », אֹרַח « chemin », אֶרֶץ « terre », בְּאֵר « puits », יָתֵד « pieu », כּוֹס « coupe », et, en particulier dans les noms des membres (pris au propre ou au figuré) : יָד « main, étai », כַּף « paume », כָּנָף « aile, côté », כָּתֵף « épaule », עַיִן « œil, source », עָקֵב « talon », צֵלָע « côte », קֶרֶן « corne » ; — 3° dans quelques noms des deux genres : גַּיְא « vallée », לָשׁוֹן « langue », מַחֲנֶה « camp », שֶׁמֶשׁ « soleil », תְּהוֹם « masse d'eau », ou de genre douteux : אַגָּן « bassin », אֶשֶׁד « versant » ; — 4° dans de nombreux masculins : אָב « père », שֵׁם « nom », בְּכוֹר « aîné », גּוֹרָל « sort », זָנָב « queue », חוּץ « rue », חָזֶה « poitrine », חִזָּיוֹן « vision », חֲלוֹם « songe », חֶשְׁבּוֹן « compte », כִּסֵּא « siège », לֵב et לֵבָב « cœur », לוּחַ « tablette », לַיְלָה « nuit », מִזְבֵּחַ « autel », מִזְלֵג « fourchette », מָחוֹל « danse », מָטָר « pluie », מִכְלָה (pour מִכְלָא) « enclos », מַסָּע « étape », מָקוֹם « endroit », מַקֵּל « bâton », מַשָּׂא « fardeau », נֹגַהּ « éclat » (pl. נְגֹהוֹת dans Is. 59, 9), סִיר « pot », עוֹף « oiseau », עוֹר « peau », פֶּה « bouche »[1], פֹּת « gond », צָבָא

1. Le pluriel פִּים (I S. 13, 21) est douteux.

« armée », צוֹם « jeûne », קִיר « paroi », קָצָה « extrémité »[1], קְרָב « guerre », רְחוֹב « grand'rue », שָׂדֶה « champ », שִׁגָּיוֹן « dithyrambe (?) », שׁוֹפָר « cor », שׁוּר « mur », שֵׁם « nom ».

191. Quelques substantifs ont les deux terminaisons, à savoir : 1° des noms des deux genres, sans que la terminaison dépende du genre : חָצֵר « cour », עָב « nuage », עֶצֶם « os », פַּעַם « fois »; — 2° des masculins : אַיִל « pilier », אֲרִי « lion », גַּב « dos », גּוּר « lionceau » (גּוּרוֹת dans Nah. 12, 13), גְּבוּל « limite »[2], דּוֹר « génération », הֵיכָל « palais », זִכָּרוֹן « souvenir », יוֹם « jour » (וֹת— est poétique), יַעַר « forêt », כִּיּוֹר « bassin », כִּכָּר « talent », כִּנּוֹר « harpe », מָאוֹר « luminaire » (ים— dans Ez. 32, 8), מִבְצָר « forteresse », מִגְדָּל « tour », מוֹעֵד « époque » (וֹת— dans II Chr. 8, 13), מוֹצָא « sortie » (וֹת— dans II R. 20, 27 *qerê*; Mi. 5, 1), מוֹקֵשׁ « piège » (וֹת— dans Ps. 141, 9), מוֹשָׁב « demeure », מַטֶּה « bâton » (מַטָּיו dans Hab. 3, 14?), מַכְאוֹב « douleur », מַעְיָן « source », מִשְׁכָּב « couche », מִשְׁכָּן « résidence », עָוֹן « faute », קֶבֶר « tombeau » (וֹת— dans les noms propres), קַרְדֹּם « hache »[3], שָׁבוּעַ « semaine » (ים— dans Dan. 9, 24, etc.) ; — 3° des féminins à forme masculine : נַעַל « chaussure » (וֹת— dans Jos. 9, 5), זְרוֹעַ « bras » (ים— dans Dan. 11, 31 au sens d'armées)[4] ; — 4° des féminins à forme féminine : אֵימָה « terreur », אֲלֻמָּה « gerbe », אֲשִׁישָׁה « gâteau de raisins », אֲשֵׁרָה « pylone sacré », חֲנִית « javelot » (ים— dans II Chr. 23, 9), עֲרֵמָה « tas de blé », פִּנָּה « coin », פַּרְסָה « sabot » (ים— dans Zach. 11, 16), קִינָה « lamentation », שְׂבָכָה « réseau » (ים— dans I R. 7, 17), שָׁנָה « année » (וֹת— est poétique)[5].

1. Le singulier קָצָה est rare.

2. La forme féminine גְּבוּלָה ne se rencontre que dans Is. 28, 25.

3. D'après E. König, *Lehrgebäude der hebräischen Grammatik*, II, p. 77, et *Hebräisches Wörterbuch*, *s. v.*, שָׂדַי serait un pluriel. P. Joüon, *Études de philologie sémitique*, dans *Mélanges*, p. 139-141, croit que שָׂדִים indiquerait un pluriel de collectivité et שָׂדוֹת un pluriel d'individualité, mais on ne voit pas à quoi sert le premier pluriel, le singulier ayant le sens collectif. Il en serait de même, d'après lui, pour אֲלֻמִּים et אֲלֻמּוֹת « gerbes ».

4. זְרֹעֵי (G. 49, 24), זְרוֹעֵיו (II R. 9, 24) et זְרֹעַי (Is. 51, 5) sont des duels.

5. הָאֻמִּים (Ps. 117, 1) est plutôt une faute pour לְאֻמִּים qu'un aramaïsme (d'après אֻמִּין, pluriel de אֻמָּה).

192. Beaucoup de noms s'emploient seulement au pluriel, tout en ayant le sens du singulier[1]. Très peu sont concrets : מַיִם « eau », שָׁמַיִם « ciel », פָּנִים « face ». La plupart sont des abstraits exprimant une qualité, une période, une action, etc., p. ex. רַחֲמִים « miséricorde », חַיִּים « vie », פְּדוּיִם « rachat », כִּפֻּרִים « expiation », תַּנְחוּמִים « consolation », תַּהְפֻּכוֹת « versatilité ». La plupart de ces noms appartiennent aux formes *pe'ûl, pi''ûl, taf'ûl.* Il est très probable que les quelques concrets étaient des pluriels réels, qui, pour une raison phonétique ou sémantique, ont supplanté le singulier correspondant et en ont pris le sens. Au contraire, les abstraits ont dû être, à l'origine, des féminins singuliers terminés en *ay*, mais cette terminaison ayant été spécialisée pour le pluriel, les noms en *ay* sont devenus des pluriels[2]. Certains noms qui avaient la terminaison *at* ont pu subir l'influence analogique des noms en *ay* et devenir eux aussi des pluriels en substituant *ôt* à *at*.

193. Plusieurs noms s'emploient avec le même sens au pluriel et au singulier : סֵפֶר et סְפָרִים (II R. 19, 14) « lettre », אַשּׁוּר et אֲשֻׁרִים « marche », שָׁנִי et שָׁנִים « écarlate », צַוָּאר et צַוָּארִים, צַוְּארוֹת « cou », פִּגּוּל et פִּגֻּלִים « rebut », הֲלִיכָה et הֲלִיכוֹת « marche », מְכוּרָה et מְכוּרוֹת « extraction », מוֹצָא et מוֹצָאִים « issue »[3]. Quelquefois le singulier est poétique et le pluriel prosaïque :

1. Le singulier d'un grand nombre de noms manque fortuitement.

2. La forme רַחֲמִים, au lieu de רְחָמִים, qui serait le pluriel régulier de רֶחֶם, montre qu'on n'a pas affaire à un pluriel réel, mais à une forme analogue à l'arabe *raḥmat.* On peut y comparer la forme de אַשְׁרֵי (§ **1270**), avec suffixes אַשְׁרֶיךָ, etc. (équivalent arabe *ṭûbây*), et celle de אַחֲרֵי (§ **1232**), אַחֲרַי, etc.

3. Parfois le pluriel a dû former une locution courante, et alors on l'emploie même là où l'on attendrait le singulier. Ainsi, אֹהָלָיו (I S. 4, 10 ; II S. 20, 1), אֲתֹנוֹת (Zach. 9, 9), הָרֵי אֲרָרָט (G. 8, 4), הַחַלֹּנוֹת (C. 2, 9), הֶחָרְכִים (*ib.*), יְלָדֶיהָ (Ex. 21, 22), כְּפָרִים (Néh. 6, 2), מַקְלוֹת (I. S. 17, 43), עָרֵי גִלְעָד (Jug. 12, 7), הָרַקָּחִים (Néh. 3, 8), שְׂעָרֶיךָ (D. 17, 5). Peut-être aussi נַהֲרוֹת (Ps. 137, 1), קְבָרִים (Job 17, 1) et קְבָרוֹת (*ib.* 21, 32 ; II R. 22, 20 ; II Chr. 16, 14). Il est inutile de parler d'unité indéterminée.

אֱלוֹהַּ, אֱלֹהִים « Dieu », חַיָּה et חַיִּים « vie », שִׁלּוּם et שִׁלּוּמִים « payement ». Bien plus souvent le singulier est usité en prose et le pluriel en poésie, p. ex. בָּשָׂר et בְּשָׂרִים « chair », אֱמוּנָה, אֱמוּנִים et אֱמוּנוֹת « fidélité ».

194. Quelques substantifs à terminaison plurielle sont traités grammaticalement comme des singuliers, à savoir : בְּהֵמוֹת « bête » (Joel 1, 20; Ps. 8, 8), בַּלָּהוֹת « terreur » (Job 27, 20), חַטֹּאות « péché » (II R. 3, 3, etc. ; Is. 59, 12), מַחְשָׁבוֹת « pensée » (Jér. 4, 14 ; 51, 29 ; Pr. 15, 22; 20, 18), עֲטִישֹׁת « éternuement » (Job 41, 10), qui sont construits comme des féminins singuliers[1]. שְׁדֵמוֹת « champ » est un masculin singulier (comme שָׂדֶה) dans Is. 16, 8 ; Hab. 3, 17 ; אֲשֻׁרִים est un féminin singulier dans Ps. 37, 31 ; 73, 2[2] ; חָכְמוֹת (Pr. 1, 20, etc.) « sagesse » a la terminaison, mais non la vocalisation du pluriel.

195. Quelques noms signifiant « dieu » ou « maître » ont la forme du pluriel, mais sont traités presque toujours comme des singuliers[3], à savoir : אֱלֹהִים « dieu », אֲדֹנִים « seigneur » (Is. 19, 4), surtout à l'état construit et avec les suffixes pronomi-

1. On admet généralement que dans ces exemples le verbe est mis au singulier avec un sujet pluriel ; mais il semble que ce phénomène soit morphologique et non syntaxique.

2. נְעוּרִים est aussi du féminin singulier dans Ps. 103, 5, s'il ne faut pas lire הַמְחַדֵּשׁ pour תִּתְחַדֵּשׁ. פָּנִים est féminin singulier d'après le *ketib* dans Job 16, 16. רַחֲמִים dans Pr. 12, 10 a pour adjectif אַכְזָרִי, qui est peut-être pris substantivement.

3. On considère d'habitude ce pluriel comme un pluriel de majesté, mais il est vraisemblable que le mot אֱלֹהִים a conservé la forme plurielle qu'il avait au temps du polythéisme (אֱלוֹהַּ était un collectif comme אֱנוֹשׁ « hommes ») et il est encore traité comme un pluriel dans certains passages (élohistiques d'après la critique moderne), tels que G. 20, 13; 35, 7. Les adjectifs קְדֹשִׁים, גְּבֹהִים ont pu suivre l'analogie de אֱלֹהִים. Quant aux mots בַּעַל, אָדוֹן et aux participes, leurs suffixes ont pu être prononcés emphatiquement et avoir l'apparence du pluriel. Cette apparence a pu entraîner ensuite la forme réelle du pluriel pour בַּעַל et on aura dit בְּעָלָיו au lieu de בַּעְלוֹ = *ba'lahu*.

naux[1], בְּעָלִים « maître » seulement avec les suffixes (Ex. 21, 29, etc.).

196. Le participe reçoit fréquemment avec les suffixes la marque du pluriel : עֹשָׂי « celui qui m'a fait » (Job 35, 10), אֹרְרֶיךָ « celui qui te maudit » et מְבָרְכֶיךָ « celui qui te bénit » (G. 27, 29), אֹיְבֶיךָ « ton ennemi » (D. 21, 10 ; 28, 48) ; בֹּעֲלַיִךְ עֹשַׂיִךְ « celui qui t'a épousée, celui qui t'a faite » (Is. 54, 5), רֹאַיִךְ « celui qui te voit » (Nah. 3, 7), אֹכְלָיו « celui qui le mange » (L. 17, 14 ; 19, 8), נֹגְשָׂיו « son exacteur » (Is. 3, 12), מְרִימָיו « celui qui le lève » (*ib.* 10, 15), עֹשָׂיו « son auteur » (Ps. 149, 2), שֹׁלְחָיו « celui qui l'envoie » (Pr. 10, 26, etc.), מְחַלְלֶיהָ « celui qui le profane » (Ex. 31, 14)[2].

197. Les noms usités au pluriel avec le sens du singulier peuvent aussi s'employer comme vrais pluriels, p. ex. אֱלֹהִים « dieux » (Ex. 12, 12, etc.), פָּנִים « faces » (Ez. 1, 6).

198. Certains substantifs s'emploient avec des nuances différentes au singulier et au pluriel. C'est ainsi que les noms de matière s'emploient d'ordinaire au singulier, mais ils se mettent au pluriel ou au duel quand ils désignent des objets séparés. Ainsi, בַּד « lin » et בַּדִּים (Dan. 10, 5) « vêtements de lin »[3], עֵץ « bois » et עֵצִים « morceaux de bois », בְּדִיל « étain » et בְּדִילִים « morceaux d'étain », נְחֹשֶׁת « cuivre » et נְחֻשְׁתַּיִם « chaînes ». Dans quelques noms de végétaux la forme du singulier indique plutôt l'espèce et la forme du pluriel la matière : חִטָּה et חִטִּים « froment », כֻּסֶּמֶת et כֻּסְּמִים[4] « épeautre »,

1. On emploie à la 1re p. s. אֲדֹנָי (avec *ā*) pour Dieu et אֲדֹנִי pour un homme. Le construit singulier אֲדוֹן ne se rencontre que dans la locution אֲדוֹן כָּל־הָאָרֶץ (Jos. 3, 11, etc.).

2. Dans עֹשֶׂיהָ (Is. 22, 11) et נוֹטֵיהֶם (*ib.* 42, 5), le י pourrait être radical.

3. כַּסְפֵּיהֶם (G. 42, 25, 35) veut dire « leurs sommes d'argent »; il a donc le même sens que כֶּסֶף au singulier.

4. Rétabli d'après la Mišnah (כוסמין).

שְׂעֹרָה et שְׂעֹרִים « orge », פִּשְׁתָּה et פִּשְׁתִּים « lin »[1], p. ex. וְהַפִּשְׁתָּה וְהַשְּׂעֹרָה נֻכָּתָה « et le lin et l'orge furent frappés » (Ex. 9, 31) ; וַתִּטְמְנֵם בְּפִשְׁתֵּי הָעֵץ « et elle les cacha dans du lin en tige » (Jos. 2, 6). דָּם signifie « sang » en général et דָּמִים « sang versé » ou « prix du sang » (G. 4, 10 ; Ex. 22, 1, etc.), עַם « peuple » et עַמִּים « famille, ancêtres », שֶׁלֶם « payement » et שְׁלָמִים « sacrifice de payement »[2].

199. Quelques substantifs ne sont employés qu'au pluriel, alors que le singulier correspondant sert d'adverbe, de préposition ou de conjonction. Ainsi בַּדִּים « barres », לְבַד « seulement » ; אֲחוֹרִים « dos », אָחוֹר « en arrière » ; סְבִיבוֹת « alentours », סָבִיב « autour » ; פָּנִים « face », פֶּן « par rapport à ce que, de peur que ».

200. Quelques singuliers individuels n'ont pas de pluriel, p. ex. אָדָם, qui est aussi collectif. Quelques noms pluriels et employés comme tels n'ont pas de singulier, p. ex. מְתִים « hommes »[3]. Dans d'autres, tels que אֶפְרֹחִים « poussins », le singulier manque fortuitement.

201. La terminaison *îm* est quelquefois écrite sans י, surtout quand il y a déjà un י dans le mot (§ 29), p. ex. תַּנִּינִם (G. 1, 21), תּוֹמִם (*ib.* 25, 24). Le י se supprime d'ordinaire après un י, p. ex. גּוֹיִם, תַּחְתִּיִּם. Cependant on écrit toujours חַיִּים.

1. פִּשְׁתִּי (Os. 2, 11) est probablement mal vocalisé pour פִּשְׁתַּי.

2. Cette explication nous paraît la plus naturelle. — D'après P. Haupt, *S. B. O. T.*, Proverbes, p. 40, יְאֹרִים dans Is. 7, 18; 19, 6; Ez. 30, 12; Ps. 78, 44 serait un pluriel d'amplification. De même נְהָרוֹת dans Ps. 24, 2 signifierait l'Océan et dans 137, 1 l'Euphrate ; מְלָכִים dans Pr. 16, 12, 13 serait le grand roi. — Quelques noms ont des sens différents au singulier et au pluriel, p. ex. אוּר « feu » et אוּרִים « régions (?) », לַהַט « lame » et לְהָטִים « flammes », etc. Mais l'absence de l'un des nombres dans telle ou telle acception peut être fortuite.

3. Le singulier se rencontre dans les noms propres מְתוּשָׁאֵל et מְתוּשֶׁלַח, ainsi qu'en phénicien.

202. La voyelle *ī* de *īm* a disparu dans quelques mots où le radical était terminé par *ay* et où l'on a ensuite intercalé un *i* auxiliaire, de sorte que ces pluriels ont l'apparence du duel. Ce sont : מַיִם « eau », שָׁמַיִם « ciel », מֵעַיִם « entrailles » (§ **109**)[1].

203. La terminaison *īm* provient de *īn* (ancien accusatif pluriel)[2], qui se rencontre encore quelquefois dans la poésie et dans les morceaux récents de la Bible (sous l'influence araméenne ou arabe), rarement dans la prose ancienne. Les exemples en sont : מִדִּין (Jug. 5, 10), צִדֹנִין (I R. 11, 33), רָצִין (II R. 11, 13), חִטִּין (Ez. 4, 9), אִיִּן (*ib.* 26, 18), עִיִּין (Mi. 3, 12), מְלָכִין (Pr. 31, 3), מִלִּין (Job 4, 2, etc. ; treize fois contre dix fois מִלִּים), חַיִּין (*ib.* 24, 22), אֲחֵרִין (*ib.* 31, 10), שׁוֹמֵמִין (Lam. 1, 4), יָמִין (Dan. 12, 13).

204. Les autres terminaisons du pluriel masculin sont plus ou moins douteuses : 1° ־ִי dans הֲרָרִי (Jér. 17, 3), מִנִּי (Ps. 45, 9), עַמִּי (*ib.* 144, 2 ; Lam. 3, 14 et peut-être II S. 22, 44)[3], רִמּוֹנִי (C. 8, 2), הַשָּׁלִשִׁי (II S. 23, 8)[4] et le *ketīb* החצי (I S. 20, 38). — 2° ־ַי dans שָׂרַי (Jug. 5, 15), חַלּוֹנַי (Jér. 22, 14)[5].

205. La terminaison *ôṯ* est souvent écrite sans ו, surtout

1. Comparer § **192**. Peut-être רֵחַיִם « meule », que l'on considère d'habitude comme un duel et dont le mot correspondant en arabe est un singulier, appartient-il à cette catégorie.

2. Cette terminaison a un *n* dans les autres langues sémitiques ; de même en moabite, d'après l'inscription de Méšaʿ ; mais le phénicien a *īm* comme l'hébreu. Les terminaisons verbales ont conservé le ן (§ **703**).

3. Il y a עַם dans le passage parallèle Ps. 18, 44.

4. Le passage parallèle I Chr. 11, 11 a הַשָּׁלִישִׁים.

5. Il faut peut-être lire חַלּוֹנָיו. — גֹּבַי « sauterelles » (Am. 7, 1) et חוֹרָי « lin(?) » (Is. 19, 9) ne sont pas nécessairement des pluriels. חֲשׂוּפַי « découverts » (Is. 20, 4) est pour חֲשׂוּפֵי (peut-être à cause de l'*é* de שֵׁת qui suit) et, en tout cas, c'est un état construit. D'après F. Prætorius, *Z. D. M. G.*, 1903, p. 525, חֲשׂוּפַי aurait subi l'influence des noms propres tels que כְּלוּבַי, אחומי, ce qui est peu vraisemblable. — Dans כִּנָּם et כְּלָם, le ם n'est pas un suffixe pluriel ni un suffixe formatif, mais il est radical.

quand il y a déjà un ו dans le mot, p. ex. מְאֹרֹת (G. 1, 14) et מְאוֹרֹת (*ib.*, 15), et devant les suffixes, p. ex. צַלְעֹתָיו (*ib.* 2, 21) ; cf. § **29**. Il n'y a, du reste, aucune règle fixe. Ainsi אֲרֻבֹּת (*ib.* 7, 11) est précédé de מַעְיְנֹת ; on trouve לְמִשְׁפְּחוֹתָם dans N. 4, 38 et לְמִשְׁפְּחֹתָם partout ailleurs dans le chapitre.

206. La terminaison וֹת— s'ajoute parfois à celle du féminin singulier par euphonie, p. ex. חֲנִיתוֹת pour חֲנִיּוֹת, קְשָׁתוֹת pour קְשָׁיוֹת ; voir § **112**.

207. Devant les suffixes personnels, à l'exception de la 3e pers. pl., on emploie constamment après וֹת— la terminaison י— : חֻקּוֹתַי, חֻקּוֹתֶיךָ, etc. (§ **510**). Dans בָּמוֹתַי (II S. 22, 34 = Ps. 18, 34 ; Hab. 3, 19), נְגִינוֹתַי (Is. 38, 20 ; Hab. 3, 19) et les construits בָּמֳתֵי (D. 32, 13 *qeré*, במותי *ketib* ; Is. 14, 14, etc.), רַאֲשֹׁתָי[1] (I S. 26, 12), la terminaison וֹת paraît être suivie de la terminaison י—.

XXV. — Le Duel.

208. Le duel est marqué par la terminaison יִם—. Comme on l'a vu plus haut (§ **181**), il n'est employé que dans les substantifs[2] : 1° Pour les objets qui vont par paire : *a*) membres du corps : אָזְנַיִם « oreilles », אַפַּיִם « narines », בִּרְכַּיִם « genoux », °זְרֹעַיִם « bras »[3], *חֲלָצַיִם « flancs », יָדַיִם « mains », יְרֵכַיִם « hanches », כְּנָפַיִם « ailes », כַּפַּיִם « paumes », *כְּרָעַיִם « jambes (d'avant) » °כְּתֵפַיִם « épaules », לְחָיַיִם « joues », מָתְנַיִם « reins », °*נְחִירַיִם « narines », עֵינַיִם « yeux », *עַפְעַפַּיִם « prunelles », °*פַּחְדַּיִם « cuisses », °צִפָּרְנַיִם « ongles », קַרְנַיִם « cornes », °*קַרְסֻלַּיִם « chevilles », רַגְלַיִם

1. מְרַאֲשֹׁתָי paraît, d'ailleurs, une faute pour מִמְּרַאֲשֹׁתָי. — Pour בָּמוֹתַי, on a peut-être voulu distinguer ce mot de בָּמוֹת « hauts-lieux ».

2. עֲצַלְתַּיִם (Eccl. 10, 18) est plutôt une faute que l'adjectif עָצֵל, qu'on aurait employé substantivement en sous-entendant יָדַיִם : « (mains) paresseuses ».

3. Les mots marqués d'un cercle ne se rencontrent pas à l'absolu du duel ; ceux qui sont marqués d'un astérisque ne se rencontrent pas au singulier.

« pieds », שְׂפָתַיִם « lèvres », שָׁדַיִם « mamelles », °שׁוֹקַיִם « jambes (de derrière) », שִׁנַּיִם « dents » ; — *b*) ustensiles : *אָבְנַיִם « siège d'accouchement (?) », °אָפְנַיִם « roues (?) »[1], דְּלָתַיִם « battants de porte », *כִּירַיִם « fourneau », לֻחֹתַיִם « tablettes » (Ez. 27, 5), *מֹאזְנַיִם « balance », *מִכְנְסַיִם « pantalons », *מַלְקוֹחַיִם et *מֶלְקָחַיִם « pince », מְצִלְתַּיִם « cimbales », נְחֻשְׁתַּיִם « chaînes », נַעֲלַיִם « souliers », רֵחַיִם (?) « moulin », שְׁפַתַּיִם « doubles crochets » ; — *c*) temps : עַרְבַּיִם « crépuscule », צָהֳרַיִם « midi » ; — *d)* divers : דְּרָכַיִם « double chemin », חֹמֹתַיִם « double muraille » (II R. 25, 4), יַרְכָתַיִם « flancs, fond », כִּלְאַיִם « double espèce », מִשְׁפְּתַיִם « crèches(?) », שְׁלִשַׁיִם « pans ». — 2° Pour le nombre « deux » dans les nombres et mesures : אַלְפַּיִם « deux mille », אַמָּתַיִם « deux coudées », יוֹמַיִם « deux jours », כִּכָּרַיִם « deux talents », מָאתַיִם « deux cents », סָאתַיִם « deux *sea* », פַּעֲמַיִם « deux fois », רִבֹּתַיִם « deux myriades », שְׁבֻעַיִם « deux semaines », שְׁנָתַיִם « deux ans »[2]. Dans cette seconde catégorie, le duel ne se rencontre qu'à l'absolu indéterminé[3]. Il est donc, en quelque sorte, employé adverbialement[4].

209. Le duel s'emploie pour les objets doubles alors même qu'il y en a plus de deux, p. ex. אַרְבַּע רַגְלַיִם « quatre pieds » (L. 11, 23), שֵׁשׁ כְּנָפַיִם « six ailes » (Is. 6, 2), מְצִלְתַּיִם « des cimbales » (Esdr. 3, 10). Le numéral שְׁנַיִם « deux » se trouve devant le duel là où il y a une certaine insistance, p. ex.

1. D'après J. Barth, dans *Z. D. M. G.*, 1888, p. 345-346, אָפְנָיו serait un singulier et viendrait de אָפְנָה, qui se rattacherait à פָּנִים « face ».

2. On peut y joindre le numéral שְׁנַיִם « deux » (§ **611**), qui appartient cependant à la première catégorie puisqu'il s'emploie au construit.

3. Dans Esther 9, 27, l'emploi de שְׁנֵי était nécessaire (§ **622**) ; mais le duel même tend à être remplacé par le numéral, p. ex. שְׁתֵּי אַמּוֹת (Ez. 40, 9, etc.) ; יָמִים שְׁנַיִם (II S. 1, 1 ; II Chr. 21, 19), שְׁתֵּי שָׁנִים ou שְׁתַּיִם שָׁנִים (I S. 13, 1 ; II S. 2, 10, etc.).

4. La terminaison ַיִם— marque l'adverbe multiplicatif dans כִּפְלַיִם « au double », etc. (§ **638**), peut-être dans רִבֹּתַיִם (Ps. 68, 18) et probablement aussi dans חֲמֹרָתַיִם « des tas » (Jug. 15, 16), רַחֲמָתַיִם « des femmes » (*ib.* 5, 30) et רִקְמָתַיִם « des broderies » (*ib.*).

אִנָּקְמָה נְקַם אַחַת מִשְּׁתֵי עֵינַי « je vengerai d'un coup mes *deux* yeux » (Jug. 16, 28), שְׁתֵּי כְרָעַיִם « (à peine) deux pattes » (Am. 3, 12); mais on le rencontre aussi là où l'insistance est peu sensible, p. ex. שְׁתֵּי כְתֵפָיו « ses deux épaules » (Ex. 28, 12), שְׁתֵּי יָדַי « mes deux mains » (D. 9, 15).

210. Certains substantifs ont un duel et un pluriel, le premier pour le sens propre et le second pour le sens figuré, p. ex. יָדַיִם « mains », יָדוֹת « manches, étais »; כַּפַּיִם « paumes », כַּפּוֹת « cuillers »; עֵינַיִם « yeux », עֲיָנוֹת « sources »; קַרְנַיִם « cornes », קְרָנוֹת « angles »; רַגְלַיִם « pieds », רְגָלִים « fois ».

211. La terminaison ַיִם— se rencontre dans quelques noms propres de personnes : אַפַּיִם, דִּבְלַיִם, שַׁחֲרַיִם, et dans plusieurs noms de villes ou de pays, p. ex. אֲדוֹרַיִם, גְּדֵרֹתַיִם, אֶפְרַיִם, מִצְרַיִם. Dans les premiers et dans quelques-uns des autres il est possible que la terminaison ַיִם— provienne de *am* ou *ém*, et notamment יְרוּשָׁלַםִ, qui est toujours écrit sans י, devait être à l'origine prononcé יְרוּשָׁלֵם (en araméen on dit יְרוּשְׁלֶם). Mais dans la plupart des noms de lieu la terminaison ַיִם— peut avoir réellement marqué le duel[1].

212. La terminaison du duel ַיִם— (pause ָיִם—) s'ajoute au radical du singulier, masculin ou féminin, p. ex. יָד, יָדַיִם; שָׂפָה·

1. L'existence de la forme דֹּתָן à côté de דֹּתַיְנָה (G. 37, 17), de קַרְתָּן (Jos. 21, 32) à côté de קִרְיָתַיִם (I Chr. 6, 61), de הָעֵינָם (Jos. 15, 34) à côté de הָעֵינַיִם (G. 38, 21), de שֹׁמְרוֹן à côté de l'araméen שָׁמְרַיִן semblerait indiquer que les formes en ַיִם— ne sont pas des duels, mais il n'est pas impossible que les formes en ָם—, ָן— et ַיִן— représentent l'ancien nominatif duel *ân*, qui a pu se conserver dans quelques noms propres à côté de l'accusatif. Quant aux formes en ן de l'inscription de Mêšaʿ : דבלתן (l. 30), קריתן (l. 10), חרנן (l. 31, 32), qui répondent à l'hébreu דִּבְלָתַיִם (Jér. 48, 22), קִרְיָתַיִם (I Chr. 6, 61), חֹרֹנַיִם (Is. 15, 5, etc.), on peut admettre, comme pour מאתן (l. 20) = מָאתַיִם, que la diphtongue a été traitée comme une voyelle et n'a pas été écrite. Il pourrait en être de même pour le phénicien מצרם et pour *narima* = נַהֲרַיִם des lettres de Tell El-Amarna, l'*i* remplaçant *é*.

שְׂפָתַיִם; רֶגֶל (radical *ragl*), רַגְלַיִם[1]. Cependant on la trouve avec le radical du pluriel (§ **545**) dans לְחָיַיִם (D. 18, 3), דְּלָתַיִם (*ib.* 3, 5, etc.), דְּרָכַיִם (Pr. 28, 6, 18), קְרָנַיִם (Dan. 8, 3, 6, 7, 20) [mais קַרְנַיִם dans G. 22, 13, etc.] et après la terminaison du féminin pluriel dans לְחֹתַיִם et חֹמֹתַיִם (§ **208**).

XXVI. — Caractère des noms. Indétermination et détermination.

213. Un nom peut avoir deux **caractères**[2] : il est *indéterminé* quand il désigne une personne ou une chose quelconque; il est *déterminé* quand il désigne une personne ou une chose particulière et connue.

214. L'indétermination ne reçoit aucune marque. Cependant le numéral אֶחָד « un » (§ **611**) est employé comme l'article indéfini en français, mais beaucoup moins souvent, p. ex. צִנְצֶנֶת אַחַת « une cruche » (Ex. 16, 33), אִישׁ אֶחָד, « un homme » (Jug. 13, 2), et très rarement quand le nom a un complément ou un adjectif, p. ex. טְלֵה חָלָב אֶחָד « un agneau de lait » (I S. 7, 9), נָבִיא אֶחָד זָקֵן « un prophète âgé » (I R. 13, 11)[3]. La détermination est généralement marquée par l'article הַ (הָ, הֶ).

215. Dans les noms communs on considère comme déterminés : 1° Un nom désignant une personne ou une chose connue de tous, p. ex. הַמֶּלֶךְ « le roi (David) » (II S. 7, 1), הָאַלּוֹן « le térébinthe » (G. 35, 8). De là vient l'emploi des noms communs à la place de noms propres : הַנָּהָר « le fleuve », c'est-à-dire l'Euphrate, הַכִּכָּר « le bassin » (du Jourdain).

1. On trouve כִּכְּרַיִם (I R. 16, 24; II R. 5, 23 *b*) au lieu de כִּכְּרַיִם (II R. 5, 23 *a*). Le *šewâ* indique peut-être une variante présentant l'état construit כִּכְּרֵי.

2. Nous nous servons de ce terme pour donner une appellation commune à la détermination et à l'indétermination, à l'instar des termes genre, nombre, état, cas.

3. Dans I S. 6, 7, אַחַת est opposé à שְׁתֵּי ; dans II R. 7, 8 אֶחָד l'est à אַחֵר.

— 2° Un nom désignant une personne ou une chose unique, p. ex. הַכֹּהֵן הַגָּדוֹל « le grand-prêtre », הַשֶּׁמֶשׁ « le soleil »[1]. — 3° Un nom de catégorie restreint à un être particulier : הָאֱלֹהִים « le Dieu (Un) », הָאָדָם « l'homme », c'est-à-dire Adam. — 4° Un nom employé collectivement, p. ex. הַצַּדִּיק « le juste » (Is. 57, 1), הָרָשָׁע « le méchant » (Eccl. 3, 17), הָאֲרִי « le lion » (I S. 17, 34) et en particulier les patronymiques, p. ex. הַכְּנַעֲנִי « les Cananéens ». — 5° Un nom représentant une catégorie ou une espèce, bien qu'une partie de la catégorie ou un individu seulement soit en question, comme les noms de matière, p. ex. הַזָּהָב « l'or » (G. 2, 11). De même les noms d'animaux, p. ex. הַצִּרְעָה « les frelons (?) » (Ex. 23, 28), הַנְּחָשִׁים « les serpents » (N. 21, 6) ou les mesures, p. ex. הָעֹמֶר « l'*omer* » (Ex. 16, 22, 36), ou les qualités, p. ex. הַצְּדָקָה « la justice » (Is. 32, 17), הַחָכְמָה « la sagesse » (Job 28, 12). — 6° Les noms employés comme termes de comparaison, p. ex. כַּאֲשֶׁר יִשָּׂא הָאֹמֵן אֶת הַיֹּנֵק « comme le tuteur porte l'enfant » (N. 11, 12), כְּתֹאַר בְּנֵי הַמֶּלֶךְ « comme l'apparence des fils du roi » (Jug. 8, 18). — 7° Les noms employés au vocatif, la personne à qui l'on s'adresse étant nécessairement connue, p. ex. הוֹשִׁעָה הַמֶּלֶךְ « secours(-moi), ô roi » (II Sam. 14, 4), הַחֵרְשִׁים שְׁמָעוּ « ô sourds, entendez ! » (Is. 42, 18)[2]. — 8° Les noms désignant une personne ou une chose précédemment nommée et par là-même connue, p. ex. וַיַּרְא אֶת הָאוֹר « et il vit la lumière » (G. 1, 4 ; אוֹר est mentionné au v. 3), וַיָּבִיאוּ אֶת הַחֶרֶב « et ils apportèrent le glaive » (I. R. 3, 24, après קְחוּ לִי חָרֶב « prenez-moi un glaive »). — 9° Les noms désignant une personne ou une chose qui n'a pas encore été nommée, mais dont la mention apparaît comme naturelle et attendue dans le récit, p. ex. dans G. 14, 13 : הַפָּלִיט « le fuyard (dont

1. L'article peut tomber, les noms devenant des noms propres, p. ex. אֱלֹהִים « Dieu » ; אֵל עֶלְיוֹן « Très-Haut ».

2. L'article manque, en dehors de la poésie (§ **216**), dans les textes tardifs, p. ex. אֶרֶץ (Eccl. 10, 17) et בָּחוּר (*ib.* 11, 9).

on parle souvent après une bataille) », dans Ex. 2, 15 : הַבְּאֵר « le puits (qui se trouve d'ordinaire près d'une ville) », dans I R. 20, 36 : הָאַרְיֵה « le lion (que l'on rencontre sur les routes) ». D'une manière analogue, on peut expliquer l'article dans וַיְהִי הַיּוֹם[1] « le jour (prédestiné) », c'est-à-dire un certain jour (I S. 1, 4).

216. L'article est beaucoup moins usité en poésie qu'en prose parce que le style poétique est archaïque[2], p. ex. אָמַר אוֹיֵב « l'ennemi a dit » (Ex. 15, 9), צַדִּיקִים יִירְשׁוּ אָרֶץ « les justes posséderont la terre » (Ps. 37, 29), et c'est un des traits qui permettent le mieux, à côté du rythme et du parallélisme, de distinguer dans la Bible les morceaux poétiques des morceaux prosaïques. Cependant le Cantique des Cantiques emploie l'article (voir p. ex. 2, 11-13) autant que les livres de prose[3]. Les autres écrits poétiques maintiennent parfois l'article, en dehors de son emploi devant le participe comme pronom relatif : 1° dans les noms propres, p. ex. הַבָּשָׁן « le Basan » (D. 33, 22); — 2° dans certaines appellations, p. ex. עִיר הַצֶּדֶק « ville de la justice » (Is. 1, 26); — 3° dans les noms désignant un endroit unique ou une catégorie générale de personnes, p. ex. הָאָרֶץ « la terre » (G. 39, 15), הַשָּׁמַיִם « le ciel » (D. 32, 1), הַגּוֹיִם « les nations » (Ps. 79, 6); — 4° dans beaucoup de locutions courantes et surtout après l'état construit, p. ex. נְאֻם הַגֶּבֶר « parole de l'homme » (N. 24, 3, 15), כּוֹס הַתַּרְעֵלָה « la coupe du vertige » (Is. 51, 17, 22); la locution peut aussi se composer d'un pronom ou d'une particule et du nom, p. ex. הֲזֶה הָאִישׁ « est-ce là l'homme? » (Is. 14, 16), עַל הַיַּיִן « sur le vin » (Is. 24, 11), בֵּין הַמִּשְׁפְּתַיִם « entre les crèches (?) » (G. 49, 14), כָּל הַיּוֹם « tous les jours » (D. 32, 12). La brièveté des mots

1. On trouve même en ce cas le pronom démonstratif, p. ex. וַיְהִי כְּהַיּוֹם הַזֶּה « et il arriva un jour » (G. 39, 11) ; cf. § 267, n.

2. Voir R. Dussaud, *Les inscriptions d'Ahiram*, dans *Syria*, 1924, p. 136-137.

3. Il en est de même dans le Cantique pour la préposition אֵת et d'autres particules. — Le psaume 1 a plusieurs fois l'article, mais il est en prose.

semble aussi favoriser l'article, p. ex. הַשֶּׁמֶשׁ à côté de יָרֵחַ (Jos. 10, 13), הַצּוּר à côté de חַלָּמִישׁ (Ps. 114, 8)[1].

217. La Massorah a prodigué l'article contracté avec les prépositions בּ, כּ, ל (§ **224**) et l'on ne peut donc pas être sûr qu'un mot où l'une de ces prépositions est vocalisée comme ayant l'article l'ait eu réellement dans la pensée de l'écrivain. Ce qui prouve que la prononciation reçue peut être inexacte, ce sont les contradictions qui en résultent. Ainsi, on trouve réunis בַּיַּיִן, qui serait pour בְּהַיַּיִן, et מַיִּין (G. 49, 11 et 12), מִדְבָּר et בַּמִּדְבָּר (Is. 41, 18 et 19), תְּאֵנָה et בַּגְּפָנִים (Hab. 3, 17), מִמִּכְלָה et בָּרְפָתִים (*ib.*), צוֹפֶה רָשָׁע לַצַּדִּיק (Ps. 37, 32). La Massorah n'est pas d'ailleurs conséquente avec elle-même, car elle vocalise לְעָשִׁיר et לָרָשׁ (II S. 12, 2 et 3), כַּשֶּׂה et כְּרָחֵל (Is. 53, 7), לַצָּפוֹן et לְתֵימָן (*ib.* 43, 6), הַבִּנְהָרִים et בַּנְּהָרִים (Hab. 3, 8), etc. On notera qu'elle n'a pas mis l'article avec בּ, כּ, ל quand le nom a un complément quelconque, p. ex. וּכְאָב אֶת בֵּן יִרְצֶה « et comme le père (châtie) le fils qu'il aime » (Pr. 3, 12).

218. Les noms propres sont déterminés parce qu'ils ne désignent en principe qu'une seule personne ou une seule chose, p. ex. דָּוִד « David », כְּנַעַן « Canaan », סְדֹם « Sodome », et, par conséquent, ne prennent pas l'article. Toutefois, quelques noms d'endroits, étant d'anciens noms communs, ont l'article, p. ex. הַגִּבְעָה « Guibea (la colline) », הָרָמָה « Rama (la hauteur) », הָעַי « Ay (le tas?) », הַלְּבָנוֹן « le Liban (le blanc) », הַיְאוֹר « le Nil », הַיַּרְדֵּן « le Jourdain (le descendant ?) ». D'autres noms d'endroits qui, dans des langues modernes, ont l'article sont considérés, au contraire, par les Hébreux comme des noms propres, à savoir : שְׁאוֹל « l'enfer », תֵּבֵל « la terre », תְּהוֹם « l'Océan » (G. 1, 2), אֹהֶל מוֹעֵד « la tente d'assignation » et, en général, les points cardinaux et les directions : יָמִין,

1. Dans הָרִים à côté de הַגְּבָעוֹת (Nah. 1, 5), l'article a pu tomber devant le ה radical.

« sud », שְׂמֹאל « nord », צָפוֹי « nord », קֶדֶם « est », יָם « ouest »[1]. Il en est de même de l'adjectif pluriel רִאשֹׁנִים « Anciens » (L. 26, 45, etc.) [2].

219. Les noms patronymiques sont considérés comme des noms communs et reçoivent l'article, p. ex. הַלֵּוִי « le Lévite », הַדָּנִי « le Danite » et même הַמְנַשֶּׁה « le Manassite » (D. 3, 13 ; Jos. 1, 12, etc.) pour הַמְנַשִּׁי. Quelques-uns de ces noms peuvent redevenir des noms propres et s'employer sans article, p. ex. פְּלִשְׁתִּים « les Philistins », כַּפְתֹּרִים « les Kaftorites ».

220. Les pronoms démonstratifs, tels que זֶה « celui-ci », prennent l'article quand ils servent d'adjectifs (§ **269**). Le pronom interrogatif מִי « qui ? » est considéré parfois comme déterminé et est précédé de la préposition אֶת comme complément objectif (§ **1211**), p. ex. אֶת מִי אֶשְׁלַח « qui enverrai-je? » (Is. 6, 8), tandis que מָה « quoi? » n'est jamais précédé de אֶת. Le mot כֹּל « tout » est également considéré comme un nom déterminé, bien que sans article[3].

221. L'article הַ a, en principe, la voyelle *a* et la consonne qui le suit prend un *dâḡéš* si elle n'est pas une gutturale, p. ex. הַזָּהָב, הַבַּיִת. Le *dâḡéš* provient probablement d'un *n*, l'article ayant été primitivement *han*[4].

222. Le *dâḡéš* de l'article tombe dans quelques consonnes avec *šewâ*, à savoir : 1° le י non suivi de ה ou ע, ex. : הַיְאֹר,

1. Dans II Chr. 3, 17, מֵהַשְּׂמֹאול, à côté de מִיָּמִין, doit être une faute.

2. Dans les locutions adverbiales formées avec une préposition (§ **1150**, 2°), l'article manque d'ordinaire, p. ex. מִבַּיִת « au-dedans », מֵעוֹלָם « depuis toujours ».

3. C'est pourquoi כֹּל est précédé de la préposition אֶת quand il est complément objectif (G. 8, 21 ; 9, 3, etc.) ; voir § **1211**.

4. Cet article, composé sans doute des particules démonstratives *ha* et *ni*, se retrouve dans divers dialectes de l'Arabie, soit qu'il précède le nom, soit qu'il le termine, et il est analogue à l'article arabe *al*.

הַיְלָדִים, הַיְסוֹד, mais הַיְהוּדִים, הַיְעָפִים ; 2° le מ dans les participes *pi'él* et *pu'al* (**§ 763**), p. ex. הַמְהַלֵּךְ, לַמְנַצֵּחַ ; mais le *dâgêš* subsiste dans les substantifs, p. ex. הַמְּהוּמָה, הַמְּעָרָה.

223. Devant les gutturales, la voyelle de l'article se transforme, selon la gutturale, dans les conditions suivantes : 1° Devant א et ר, l'article a toujours *â*, même si le א est syncopé, p. ex. הָרֹאשׁ, הָאָב, הָאזִקִּים (Jér. 40, 4), הָסוּרִים (Eccl. 4, 14) pour הָאֲסוּרִים, הָשְׁפּוֹת (Néh. 3, 13) pour הָאַשְׁפּוֹת, הָרַמִּים (II Chr. 22, 5) pour הָאֲרַמִּים. — 2° Devant ע, l'article prend aussi *â*, p. ex. הָעֶבֶד, הָעָם, excepté si le ע a un *â* non accentué, auquel cas l'*a* se change en *è*, p. ex. הֶעָרִים[1]. — 3° Devant ה avec *â* accentué, l'article prend *â*, p. ex. הָהָר, הָהָרָה, ainsi que dans הָהֵם, הָהֵנָּה. Si le ה a un *â* non accentué, l'article prend *è*, p. ex. הֶהָרִים. Autrement, devant ה, l'article garde la voyelle *a*, p. ex. הַהֵיכָל, הַהוּא, הַהִיא. — 4° Devant ח avec *â* (accentué ou non) ou *ŏ*, l'article prend un *è*, p. ex. הֶחָג, הֶחָכָם, הֶחֳרָבוֹת ; mais devant *o*[2] et les autres voyelles, il garde *a*, p. ex. הַחָכְמָה, הַחֲרָשִׁים, הַחֲקָקִים[3].

224. Le ה de l'article disparaît après les prépositions בּ, כּ, ל (**§ 103**), qui prennent alors la voyelle de l'article, p. ex. כַּמַּיִם pour כְּהַמַּיִם, בֶּהָרִים pour בְּהֶהָרִים, לָעָם pour לְהָעָם, בַּחֹשֶׁךְ pour בְּהַחֹשֶׁךְ. Les exceptions, en dehors de כְּהַיּוֹם « aujourd'hui » (G. 39, 11 ; I S. 9, 13, etc.), usité à côté de כַּיּוֹם (G. 25, 31, etc.), ne se rencontrent guère que dans les derniers livres de la Bible (Ezéchiel, Ecclésiaste, Néhémie, Chroniques), p. ex. בְּהַדֶּרֶךְ (Néh. 9, 19), כְּהֶחָכָם (Eccl. 8, 1), לְהַגָּרִים (Ez. 40, 25)[4].

1. Les exceptions sont כַּעֹפֶרֶת (Ex. 15, 10), הָעִוְרִים (II S. 5, 6), כַּעֶבֶד (*ib.* 24, 2), הָעֹרְכִים (*ib.* 65, 11), בַּעֹשֶׁק (Ez. 22, 7), הָעֹזְבִים (Pr. 2, 13), הָעֹזֶבֶת (*ib.*, 17), לָעֵינַיִם (I S. 16, 7 et Eccl. 11, 7 ; mais לְעֵינַיִם dans G. 3, 6 et Pr. 10, 26).

2. Le son de *o* est moins ouvert que celui de *â* et de *ŏ*.

3. Les exceptions sont, d'après les meilleurs textes massorétiques, הֶחָי (G. 6, 19), הֶחָרִיטִים (Is. 3, 22), הֶחָמָנִים (*ib.* 17, 8).

4. Dans I S. 13, 21 ; II S. 21, 20 ; II R. 7, 12 (*ketib*), le ה paraît être une faute. לְהַלָּז (Dan. 8, 16) présente un cas spécial, הַלָּז formant un pronom.

XXVII. — État absolu et état construit. Apposition.

225. Un nom peut être soit indépendant, soit lié à un autre mot (complément) par un rapport que le français exprime généralement au moyen de la préposition « de ». Dans le premier cas, le nom est dit à l'**état absolu,** p. ex. סֵפֶר « un livre ». Dans le second cas, le nom est dit à l'**état construit**, p. ex. סֵפֶר תּוֹרָה « un livre de loi ».

226. L'état construit entraîne la jonction étroite du nom et de son complément. Cette jonction peut produire des changements de vocalisation dans le premier nom (§ **237**), p. ex. דָּבָר, דְּבַר ; מַלְכוּת, מַלְכוּת. En outre, la terminaison du féminin singulier ָה— devient ַת— : מַלְכָּה, מַלְכַּת ; celles du masculin pluriel ִים— et du duel ַיִם— sont remplacées par ֵי— : מְלָכִים, מַלְכֵי ; אָזְנַיִם, אָזְנֵי.

227. Les rapports que marque l'état construit sont les suivants : 1° Le complément désigne le possesseur ou l'auteur de la personne ou de la chose exprimées par le nom construit, p. ex. בֶּן אַבְרָהָם « le fils d'Abraham », בֵּית הַמֶּלֶךְ « la maison du roi », דְּבַר אֱלֹהִים « la parole de Dieu ». — 2° Le complément désigne l'objet de l'action exprimée par le nom construit, p. ex. חֲמַס אָחִיךָ « la violence (exercée sur) ton frère » (Ob., 10), אֵימַת מֶלֶךְ « la crainte du roi » (Pr. 20, 2), זַעֲקַת סְדוֹם « la plainte contre Sodome » (G. 18, 20), שֵׁמַע צֹר « la nouvelle (apprise sur) Tyr » (Is. 23, 5), אֵבֶל יָחִיד « le deuil (que l'on éprouve pour) un fils unique » (Am. 8, 10), שְׁלַל אֹיְבֶיךָ « le butin (pris sur) tes ennemis » (D. 20, 14). — 3° Le complément du nom a le rôle du complément circonstanciel d'un verbe, p. ex. דֶּרֶךְ עֵץ הַחַיִּים « le chemin (qui mène vers) l'arbre de la vie » (G. 3, 24), שְׁבֻעַת יה׳ « le serment (où l'on prend) le Seigneur (à

témoin) » (Ex. 22, 11). — 4° Le complément exprime l'ensemble dont le construit marque une partie ou même la totalité, p. ex. אַחַד הֶהָרִים « une des montagnes » (G. 22, 2), חַכְמוֹת שָׂרוֹתֶיהָ « les sages d'entre ses princesses » (Jug. 5, 29), כְּסִיל אָדָם « un sot d'entre les hommes » (Pr. 15, 20), כָּל הָאָרֶץ « la totalité de la terre ». — 5° Le complément indique la matière dont est fait l'objet désigné par le nom construit ou qui le remplit, p. ex. כְּלִי חֶרֶשׂ « vase d'argile » (L. 6, 21), נֹאד יַיִן « outre de vin » (I S. 16, 20), ou une qualité de la personne ou de l'objet, p. ex. אֲחֻזַּת עוֹלָם « possession d'éternité » (G. 48, 4), בִּגְדֵי קֹדֶשׁ « vêtements de sainteté » (Ex. 28, 2)[1], ou bien une mesure, p. ex. מֵי אָפְסַיִם « eau (qui va aux) chevilles » (Ez. 47, 3), ou bien une action accomplie ou subie par l'être que désigne le nom construit, p. ex. מוּסַר שְׁלוֹמֵנוּ « le châtiment (qui produit) notre bonheur » (Is. 53, 5), צֹאן טִבְחָה « troupeau (destiné au) carnage » (Ps. 44, 23). Cet emploi de l'état construit est fréquent avec les mots אִישׁ « homme », אִשָּׁה « femme », מְתִים « hommes », בֵּן « fils », בַּת « fille », בַּעַל « maître », p. ex. אִישׁ דְּבָרִים « homme éloquent » (Ex. 4, 10), אִישׁ שְׂפָתַיִם « homme bavard » (Job 11, 2), אִישׁ דַּעַת « homme de savoir » (Pr. 24, 5), אֵשֶׁת מִדְיָנִים « femme querelleuse » (*ib.* 27, 15), מְתֵי רָעָב « hommes affamés » (Is. 5, 13), בֶּן חַיִל « fils de vaillance » c'est-à-dire homme vaillant (I R. 1, 52), בֶּן מָוֶת « fils de mort », c'est-à-dire méritant la mort (I S. 20, 31), בֶּן שָׁמֶן « fils de graisse », c'est-à-dire fertile (Is. 5, 1)[2]; בַּעַל שֵׂעָר « maître de poils », c'est-à-dire velu (II R. 1, 8), בַּעַל נֶפֶשׁ « maître d'appétit », c'est-à-dire glouton » (Pr. 23, 2), בַּעַל בְּרִית « maître

1. Cette construction équivaut à l'emploi d'un adjectif qualificatif (« possession éternelle », « vêtements saints »).

2. Dans בֶּן שָׁנָה « né dans l'année » (Ex. 12, 5), בִּן לַיְלָה « né dans la nuit » (Jon. 4, 10), le complément marque l'auteur (1°), car l'expression signifie, tout au moins à l'origine, « celui que l'année, que la nuit a enfanté ». Il se peut, d'ailleurs, que dans d'autres locutions le complément ait eu primitivement un rôle analogue, p. ex. אִישׁ דַּעַת « l'homme que la science inspire ».

d'alliance, allié » (G. 14, 13). — 6° Le complément peut particulariser la qualité exprimée par le nom construit en indiquant la partie où cette qualité s'exerce, p. ex. נְכֵה רַגְלַיִם « impotent des pieds » (II S. 4, 4), נְקִי כַפַּיִם « pur des mains » (Ps. 24, 4), אַגְמֵי נֶפֶשׁ « tristes de l'âme » (Is. 19, 10), יְפֵה תֹאַר « beau de forme » (G. 39, 6), זָבַת חָלָב וּדְבָשׁ « coulante de lait et de miel » (Ex. 3, 8, etc.), ou la cause de cette qualité, p. ex. חַלְלֵי חֶרֶב « frappés par le glaive » (Is. 22, 2), חוֹלַת אַהֲבָה « malade d'amour » (C. 2, 5), בֹּגְדֵי אָוֶן « traîtres par iniquité » (Ps. 59, 6). — 7° Le complément, lorsqu'il est un nom propre, remplace une apposition, p. ex. נְהַר פְּרָת « le fleuve de l'Euphrate », אֶרֶץ כְּנַעַן « le pays de Canaan »[1].

228. Les noms propres d'endroit peuvent se mettre à l'état construit avec un complément spécifique, p. ex. אוּר כַּשְׂדִּים « Ur des Chaldéens » (par opposition à d'autres Ur), אֲרַם נַהֲרַיִם « Aram de Naharayim », בֵּית לֶחֶם יְהוּדָה « Bethléem de Judée », יַרְדֵּן יְרֵחוֹ « le Jourdain de Jéricho », ou avec un complément de possesseur, p. ex. צִיּוֹן קְדוֹשׁ יִשְׂרָאֵל « la Sion du Saint d'Israël » (Is. 60, 14)[2].

229. Le complément d'un nom construit peut être non seulement un substantif ou un pronom (p. ex. דְּבַר מִי « la parole de qui? »), mais aussi : 1° Un adverbe ou une locution adverbiale, p. ex. דְּמֵי חִנָּם « du sang (versé) gratuitement » (I R. 2, 31), פְּאַת קֵדְמָה « le côté de (vers) l'est » (Ex. 27, 13), אֱלֹהֵי מִקָּרֹב « un dieu de près » (Jér. 23, 23)[3]. — 2° Un substantif,

1. Dans l'idée primitive, le nom propre est considéré comme désignant un ancêtre, ainsi אֶרֶץ כְּנַעַן « le pays (ayant appartenu) à Canaan », בַּת צִיּוֹן « la fille de Sion ». Le rapport finit par être oublié et des locutions comme בַּת עַמִּי « la fille de mon peuple », c'est-à-dire mon peuple, se forment par analogie.

2. On ne trouve pas de nom propre de personne à l'état construit. Dans יה' צְבָאוֹת le sens du second mot est incertain. De même אָדָם « homme », bien que prenant l'article, n'est jamais à l'état construit.

3. Dans Jér. 1, 13, au lieu de וּפָנָיו מִפְּנֵי, on doit lire peut-être וּפְנֵי הַמַּפּוּחַ. בִּלְתִּי סָרָה (Is. 14, 6), après מַכַּת « des coups incessants », pourrait être une locution adverbiale.

pronom ou infinitif précédé d'une préposition, surtout après un participe, p. ex. שִׂמְחַת בַּקָּצִיר « une joie (comme) à la moisson » (Is. 9, 2), הָרֵי בַגִּלְבֹּעַ « les montagnes dans Guelboé » (II S. 1, 21), מַשְׁכִּימֵי בַבֹּקֶר « ceux qui se lèvent de bon matin » (Is. 5, 11), יֹשְׁבֵי בְּאֶרֶץ צַלְמָוֶת « ceux qui habitent au pays des ténèbres » (*ib.* 9, 1), יֹשְׁבֵי לָבֶטַח « habitant en sécurité » (Ez. 38, 11), מְשַׁחֲרֵי לַטָּרֶף « recherchant la proie » (Job 24, 5), אֹהֲבֵי לָנוּם « aimant à dormir » (Is. 56, 10)[1], מְגוּרֵי אֶל חֶרֶב « livrés au glaive » (Ez. 21, 17), יוֹרְדֵי אֶל אַבְנֵי בוֹר « descendant vers les pierres de la fosse » (Is. 14, 19), מְשָׁרְתֵי אֹתִי « qui me servent » (Jér. 33, 22), גְּמוּלֵי מֵחָלָב « sevrés de lait » (Is. 26, 9), נְבִיאֵי מִלִּבָּם « des prophètes (qui parlent) d'après leur cœur », c'est-à-dire sans être inspirés (Ez. 13, 2)[2], יֹשְׁבֵי עַל מִדִּין « assis sur des étoffes » (Jug. 5, 10)[3]. La préposition est précédée de וְלֹא « et non » dans שִׁכֻרַת וְלֹא מִיָּיִן « ivre et non de vin » (Is. 51, 21)[4]. — La préposition לְ est souvent employée après l'état construit dans les locutions prépositives, p. ex. מִבֵּית לַפָּרֹכֶת « à l'intérieur du voile » (Ex. 26, 33), מִימִין לַבַּיִת « au sud du temple » (Ez. 10, 3), מִצְּפוֹן לָעִיר « au nord de la ville » (Jos. 8, 13). — 3° Une proposition précédée du pronom relatif אֲשֶׁר (§ **283**), p. ex. מְקוֹם אֲשֶׁר אֲסִירֵי הַמֶּלֶךְ אֲסוּרִים « l'endroit où les prisonniers du roi étaient enfermés » (G. 39, 20), כָּל יְמֵי אֲשֶׁר הַנֶּגַע בּוֹ

1. Dans Os. 9, 6, au lieu de מַחְמַד לְכַסְפָּם, il faut lire מַחֲמַדֵּי כַסְפָּם. Dans Ps. 58, 5, חֲמַת, et dans Lam. 2, 18, פּוּגַת sont peut-être des absolus (§ **177**). Dans Pr. 24, 9, le לְ de לְאָדָם est à supprimer (c'est sans doute une dittographie verticale de לְהָרַע et de לְקָחִים placés au-dessus et au-dessous). Le sens de קִנְצֵי לְמִלִּין (Job 18, 2) est incertain. Dans I Chr. 6, 55, לְמִשְׁפַּחַת לִבְנֵי קְהָת est altéré ; cf. v. 51. Dans טָהֳרַת לְכָל קֹדֶשׁ (*ib.* 23, 28), לְ n'a pas le sens prépositif (§ **1206**).

2. אַחַד dans אַחַד מִמֶּנּוּ (G. 3, 22 et ailleurs) est probablement à l'état absolu avec forme abrégée (§ **612**).

3. Dans Is. 8, 6, (וּמְשׂוֹשׂ אֶת), le texte paraît altéré ; cf. שִׁלִּשְׁתִּי (*ib.* 10, 13, v. § **1094**, n.)

4. Les autres passages où l'on trouve la conjonction וְ après l'état construit sont altérés ou bien les noms sont à l'état absolu. Ainsi פֶּרֶשׂ (Ez. 26, 10) équivaut à פָּרָשׂ, חָכְמַת (Is. 33, 6) à חָכְמָה, גִּילַת (*ib.* 35, 2) à גִּילָה.

« tous les jours que la plaie y est » (L. 13, 46)[1]; — 4° Une proposition relative sans אֲשֶׁר, p. ex. קִרְיַת חָנָה דָוִד « la ville où a campé David » (Is. 29, 1), surtout après une locution prépositive[2], p. ex. יוֹם אִירָא « au jour où je crains » (Ps. 56, 4), בְּיוֹם דִּבֶּר יהֹ׳ אֶל מֹשֶׁה « au jour où le Seigneur parla à Moïse » (Ex. 6, 28), מִיּוֹם דִּבַּרְתִּי אֵלֶיךָ « du jour où je t'ai parlé » (Jér. 36, 2), כָּל יְמֵי הִסְגִּיר אֹתוֹ « tout le temps qu'il l'a enfermé » (L. 14, 46), בְּעֵת יְזֹרְבוּ « au temps où ils sont échauffés » (Job 6, 17), לְעֵת תָּמוּט רַגְלָם « au temps où leur pied vacillera » (D. 32, 35), תְּחִלַּת דִּבֶּר יהֹ׳ « au commencement de ce que Dieu parla » (Os. 1, 2)[3]. — 5° Un pronom relatif sous-entendu (§ **291**), de sorte que l'état construit semble être suivi d'une proposition, p. ex. שְׁלַח נָא בְּיַד תִּשְׁלָח « envoie donc par la main de (celui que) tu enverras » (Ex. 4, 13), וְכָל יֶשׁ לוֹ « et tout (ce qui) était à lui » (G. 39, 4), אַשְׁרֵי תִּבְחַר « heureux (celui que) tu choisis » (Ps. 65, 5), מְקוֹם לֹא יָדַע אֵל « l'endroit de (celui qui) ne connaît pas Dieu » (Job 18, 21)[4].

230. Le rapport entre le nom à l'état construit et son complément étant marqué par la jonction étroite de l'un avec l'autre, le complément doit suivre immédiatement le nom construit. D'où les conséquences suivantes : Premièrement, entre le nom construit et le complément, on ne peut intercaler aucun mot[5]. — Deuxièmement, on ne peut pas

1. Dans N. 23, 3, דְּבַר est à l'état construit avec מַה (non pas avec מַה יַּרְאֵנִי) « la parole de quoi (quelle parole) il me montrera ».

2. Pour l'emploi d'une préposition comme conjonction, voir § **1258**.

3. Les exemples de G. 22, 14 (on peut lire בָּהָר au lieu de בְּהַר) ; Jér. 6, 15 (lire פְּקַדְתָּם); 48, 36 (cf. Is. 15, 7) sont douteux. Le texte de Ps. 16, 3 paraît altéré.

4. Il en est de même dans Ex. 9, 4 ; Ps. 81, 6 ; Job 29, 16 ; II Chr. 30, 19.

5. Dans II S. 1, 9 et Job 27, 3, כָּל עוֹד « tout encore » est une locution et כָּל ne se rapporte nullement à נַפְשִׁי ou נִשְׁמָתִי. Dans Os. 14, 3, le texte est douteux (lire כִּי pour כָּל?). Quant à אֵין (§ **1164**), ce n'est pas un construit. Dans מַשְׁלִיכֵי בַיְאוֹר חַכָּה (Is. 19, 8), חַכָּה est un complément direct, מַשְׁלִיכֵי étant construit avec בַיְאוֹר (§ **229**, 2°). — Il ne serait pas impossible, étant donné le style particulier

mettre deux noms à l'état construit avec le même complément, car le premier nom se trouverait séparé du complément. On ne dit donc pas en hébreu « les fils et les filles de David », mais « les fils de David et ses filles » (בְּנֵי דָוִד וּבְנֹתָיו). Les exceptions à cette règle sont très rares et ne se rencontrent que dans des textes tardifs, p. ex. סֵפֶר וּלְשׁוֹן כַּשְׂדִּים « l'écriture et la langue des Chaldéens » (Dan. 1, 4)[1]. Cependant on trouve quelquefois deux noms identiques, synonymes ou connexes à l'état construit avec un même complément, p. ex. רוּחַ דַּעַת וְיִרְאַת יה' « esprit de connaissance et de crainte du Seigneur » (Is. 11, 2); מִבְחַר וְטוֹב לְבָנוֹן « l'élite et le meilleur du Liban » (Ez. 31, 16) ; sans conjonction : בֶּאֱרֹת בֶּאֱרֹת חֵמָר « beaucoup de puits de bitume » (G. 14, 10), אַנְשֵׁי בְנֵי בְלִיַּעַל « des gens scélérats » (Jug. 19, 22), אַנְשֵׁי בְנֵי אֲדֹנֵיכֶם « des gens, fils de votre maître » (II R. 10, 6), אֵשֶׁת בַּעֲלַת אוֹב « une femme magicienne » (I S. 28, 7), בְּתוּלַת בַּת צִיּוֹן « la vierge, fille de Sion » (II R. 19, 21 = Is. 37, 22), נוֹשְׁקֵי רוֹמֵי קֶשֶׁת « armés, tireurs d'arc » (Ps. 78, 9), נַהֲרֵי נַחֲלֵי דְּבַשׁ « des fleuves, torrents de miel » (Job 20, 17)[2].

231. La coordination de plusieurs compléments avec un seul construit est admise, p. ex. קֹנֵה שָׁמַיִם וָאָרֶץ « créateur du ciel et de la terre » (G. 14, 19), מְקוֹם זֶרַע וּתְאֵנָה וְגֶפֶן וְרִמּוֹן « endroit de céréales, de figuiers, de vignes et de grenadiers » (N. 20, 5), שָׂרֵי הָאֲלָפִים וְהַמֵּאוֹת « les chefs des milliers et des centaines » (N. 31, 54). Mais souvent on répète le nom construit, p. ex. אֱלֹהֵי הַשָּׁמַיִם וֵאלֹהֵי הָאָרֶץ « le Dieu du ciel et le Dieu de la terre » (G. 24, 3), שָׂרֵי הָאֲלָפִים וְשָׂרֵי הַמֵּאוֹת « les chefs des milliers et les

d'Ezéchiel, que dans 6, 11 il y ait une intercalation réelle de רָעוֹת entre תּוֹעֲבוֹת et le complément בֵּית יִשְׂרָאֵל.

1. Dans Pr. 16, 11, le texte est altéré (lire וּמֹאזְנַיִם au lieu de וּמֹאזְנֵי מִשְׁפָּט). Au lieu de פִּנַּת יִקְרַת (Is. 28, 16), on doit peut-être lire פִּנָּה יְקָרָה ou פִּנַּת יְקַר.

2. On peut se demander si dans les exemples ci-dessus le premier nom est à l'état construit avec le second ; il est plus vraisemblable que les deux états construits sont coordonnés. — Le texte est obscur dans שְׁלֻמֵי אֱמוּנֵי יִשְׂרָאֵל (II S. 20, 19) et dans בְּחַנְפֵי לַעֲגֵי מָעוֹג (Ps. 35, 16).

chefs des centaines » (N. 31, 14), יוֹצִיאוּ אֶת עַצְמוֹת מַלְכֵי יְהוּדָה וְאֶת עַצְמוֹת שָׂרָיו וְאֶת עַצְמוֹת הַכֹּהֲנִים וְאֵת עַצְמוֹת הַנְּבִיאִים וְאֵת עַצְמוֹת יוֹשְׁבֵי יְרוּשָׁלָ͏ִם « on fera sortir les ossements des rois de Juda, ceux de ses princes, ceux des prêtres, ceux des prophètes et ceux des habitants de Jérusalem » (Jér. 8, 1)[1].

232. Les séries de noms construits et de compléments subordonnés l'un à l'autre sont très fréquentes, p. ex. דֶּרֶךְ עֵץ הַחַיִּים « le chemin de l'arbre de la vie » (G.3, 24), יְמֵי שְׁנֵי חַיֵּי אֲבֹתַי « le temps des années de la vie de mes pères (*ib.* 47, 9), פְּרִי גֹדֶל לְבַב מֶלֶךְ אַשּׁוּר « le fruit de l'orgueil du cœur du roi d'Assyrie » (Is. 10, 12). Cependant on peut couper la série en employant la préposition ל, p. ex. רָאשֵׁי אֲבוֹת הַמַּטּוֹת לִבְנֵי יִשְׂרָאֵל « les chefs de familles des tribus des enfants d'Israël » (N. 32, 28).

233. Un nom à l'état construit ne prend pas l'article[2],

1. Il semble que l'on ne répète pas d'ordinaire le nom construit quand le complément est une locution courante et qu'on le répète surtout lorsqu'il y a emphase.

2. Les exemples d'article devant un nom construit sont douteux. Dans הָאֹהֱלָה שָׂרָה אִמּוֹ (G. 24, 67), les deux derniers mots paraissent ajoutés. Dans Jos. 8, 11, הָעָם a l'article par dittographie verticale. Dans Jug. 16, 14, il y a probablement deux leçons réunies : הַיְתַד (cf. בַּיָּתֵד) et יְתַד הָאֶרֶג. Dans I R. 14, 24, l'article a pu être entraîné par le mot בַּכֹּל. De même dans le *ketîb* ההמון de II R. 7, 13. *Ib.* 9, 4, l'article a été repris du mot précédent. *Ib.* 23, 17, le mot קֶבֶר manque après הַקֶּבֶר « le tombeau est celui de ». *Ib.*, הַמִּזְבֵּחַ doit sans doute se lire מִזְבַּח et בֵּית אֵל הַמִּזְבֵּחַ est pour בְּבֵית אֵל. *Ib.* 25, 11, l'article de הַמֶּלֶךְ est une faute provenant du v. 9 ; le même mot dans Is. 36, 16 a été écrit d'après le v. 14 (cf. II R. 18, 31). Dans Jér. 25, 26, הָאָרֶץ est à supprimer. *Ib.* 31, 39 (40), הַפְּגָרִים peut ne pas être le complément de הָעֵמֶק. *Ib.* 38, 6, l'article de הַבּוֹר a été mis par entraînement de la locution courante ; cf. v. 9. Dans Ez. 7, 7, le mot הַיּוֹם peut être indépendant de מְהוּמָה ou bien l'article est entraîné par הָעֵת. *Ib.* 45, 16, l'expression courante כֹּל הָעָם a été mise à la place de כָּל עַם. Dans Ps. 123, 4, lire לְשַׁאֲנַנִּים ; cf. לִגְאֵיוֹנִים. Dans Dan. 8, 13, l'article de הֶחָזוֹן a été mis par entraînement ; cf. v. 2, 15, 17. Dans Esdr. 8, 29, הַלְּשָׁכוֹת est sans doute altéré. Dans I Chr. 15, 27, le ה est dû à une dittographie. Dans II Chr. 8,

étant défini par sa jonction avec le complément. Il est déterminé si son complément est déterminé, p. ex. דְּבַר הַנָּבִיא « la parole du prophète » ; il est indéterminé si son complément est indéterminé, ex. בֶּן נָבִיא « un fils de prophète » [1].

234. Lorsque le complément d'un nom construit est un nom propre, le construit reste parfois indéterminé, p. ex. בְּתוּלַת יִשְׂרָאֵל « une vierge israélite » (D. 22, 19), אִישׁ בִּנְיָמִן « un Benjamite » (I S. 4, 12).

235. Pour qu'un nom reste indéterminé avec un complément déterminé, on laisse le nom à l'état absolu et on met la préposition לְ « à » devant le complément, p. ex. בֵּן לְיִשַׁי « un fils de Yišay » (I S. 16, 18), מִזְמוֹר לְדָוִד « psaume de David ». On emploie également cette tournure pour conserver à l'état absolu une locution usuelle, p. ex. חֶלְקַת הַשָּׂדֶה לְבֹעַז « la parcelle du champ de Boaz » (Ruth 2, 3), סֵפֶר דִּבְרֵי הַיָּמִים לְמַלְכֵי יִשְׂרָאֵל « le livre des Chroniques des rois d'Israël » (II R.

16, l'article vient de l'expression courante עַד הַיּוֹם ; cf. v. 8. *Ib.* 15, 8, entre הַנְּבוּאָה et עֹדֵד il manque אֲשֶׁר נִבָּא. Dans Jér. 48, 32 (cf. Is. 16, 9) et Lam. 2, 13, le vocatif a peut-être fait mettre l'article, mais il est plus vraisemblable que celui-ci est une faute de copiste. Quant à לְמִן הַיּוֹם (Ex. 9, 18, où le texte samaritain porte לְמִיּוֹם, et II S. 19, 25), on peut le considérer comme une locution invariable.

1. Le mot כֹּל peut être suivi d'un singulier ou d'un pluriel et dans les deux cas il est déterminé, p. ex. כָּל הָאִישׁ « tous les hommes » ou « tout homme » (II S. 15, 2), כָּל הַבֵּן « tous les fils » et כָּל הַבַּת « toutes les filles » (Ex. 1, 22), כָּל הַמָּקוֹם « tous les endroits » (G. 20, 13 ; Ex. 20, 21), כָּל הַיּוֹם « tous les jours » (G. 6, 5, etc.). — Les exceptions à la règle de la détermination sont plus ou moins douteuses : עֵין הַמַּיִם (G. 16, 7) peut être une source connue (cf. עַל הָעַיִן) ou attendue dans le récit (§ **215**, 9°). De même חֶלְקַת הַשָּׂדֶה (II S. 23, 11). Dans G. 21, 28, la préposition אֵת indique que שֶׁבַע כִּבְשֹׂת הַצֹּאן est considéré comme déterminé (la mention en est attendue à cause du serment). Dans L. 14, 34, il faut peut-être lire בְּבֵית בָּאָרֶץ. Dans I S. 20, 20 (שְׁלֹשֶׁת הַחִצִּים), il peut manquer un passage où les flèches étaient déjà mentionnées. Le titre שִׁיר הַמַּעֲלוֹת (Ps. 122, 1 ; 124, 1, etc.) peut désigner la collection entière ; le ps. 123, 1, porte שִׁיר לַמַּעֲלוֹת ; cf. מִזְמוֹר לְדָוִד (§ **235**).

14, 18), ou pour indiquer une date, p. ex. בְּשִׁבְעָה וְעֶשְׂרִים יוֹם לַחֹדֶשׁ « le vingt-sept du mois » (G. 8, 14), בִּשְׁנַת שְׁתַּיִם לְדָרְיָוֶשׁ « dans l'année deux de Darius » (Ag. 1, 1)[1].

236. Lorsqu'un nom patronymique est tiré d'un nom propre formé par un nom construit (ou considéré comme tel) et son complément, l'article se place dans le patronymique au second mot, p. ex. בֶּן הַיְמִינִי « le Benjamite » (Jug. 3, 15), de בִּנְיָמִין ; בֵּית הַלַּחְמִי « le Bethléémite » (I S. 16, 18), de בֵּית לֶחֶם ; אֲבִי הָעֶזְרִי « l'Abiezrite » (Jug. 6, 11), de אֲבִיעֶזֶר.

237. La liaison qui existe entre un nom construit et son complément a très souvent pour effet d'abréger le nom construit et, même si ce nom garde le ton, la vocalisation y subit d'ordinaire des changements pareils à ceux que

1. Il est inutile d'admettre que לְ dans שְׁכָבְתְּךָ לְזָרַע « ta cohabitation spermatique » (L. 18, 20) ou dans מַעְבְּרוֹת הַיַּרְדֵּן לְמוֹאָב « les gués du Jourdain pour Moab » (Jug. 3, 28) remplace l'état construit, non plus que dans אֲשֶׁר לְ « qui (est) à », p. ex. הַצֹּאן אֲשֶׁר לְאָבִיהָ « le troupeau qui (était) à son père » (G. 29, 9). Ce qui est vrai, c'est que, dans l'hébreu postérieur, la locution אֲשֶׁר לְ tend à remplacer l'état construit, p. ex. שִׁיר הַשִּׁירִים אֲשֶׁר לִשְׁלֹמֹה « Cantique des cantiques de Salomon », et est devenue tout à fait usuelle dans la Mišnah sous la forme abrégée שֶׁל. Quant aux passages où l'état absolu remplacerait l'état construit sans לְ, ils sont ou mal interprétés ou altérés : הַנְּחָלִים אַרְנוֹן (N. 21, 14) est obscur. מוֹרָשָׁה (D. 33, 4) est peu sûr (lire וַיּוֹרִשָׁהּ « et il l'a fait hériter ») ; de même מְעֹנָה (*ib.*, 27). Dans Jos. 3, 11 et 14, הַבְּרִית a été ajouté après הָאָרוֹן. Dans Jug. 6, 25, פַּר הַשֵּׁנִי שֶׁבַע שָׁנִים est tout à fait altéré ; de même צֵדָה הָעָם (*ib.* 7, 8). *Ib.* 8, 32, on doit lire בְּעָפְרַת au lieu de בְּעָפְרָה (cf. 6, 24) ou retrancher אֲבִי הָעֶזְרִי. Dans II S. 4, 2, on doit rétablir d'après la Septante le mot לְאִישׁ־בֹּשֶׁת devant בֶּן. *Ib.* 20, 23, יִשְׂרָאֵל peut être une apposition à הַצָּבָא ; de même גֵּיא שְׁמָנִים à הֲלוּמֵי יָיִן (Is. 28, 1) et קִרְיָה עַלִּיזָה à בָּתֵּי מָשׂוֹשׂ (*ib.* 32, 13). *Ib.* 63, 11, מֹשֶׁה ne peut pas être le complément de עוֹלָם. Dans Ps. 68, 22, il faut peut-être lire l'état construit שְׂעַר au lieu de שֵׂעָר. Dans Pr. 21, 6, il manque une préposition entre הֶבֶל נִדָּף et מְבַקְשֵׁי מָוֶת. Dans Job 31, 11, avec le *ketib* פְּלִילִים il faudrait lire עֲוֹן. Dans I Chr. 9, 13, la préposition לְ est tombée après חֵיל.

produit l'éloignement du ton (§ **142**) : 1° Dans la plupart des noms avec *â* (primitivement bref), la voyelle *â* accentuée se change en *a*, p. ex. דָּם, דַּם ; עוֹלָם, עוֹלַם ; גַּנָּב, גַּנַּב[1]. — 2° L'*é* primitivement bref se change souvent en *a* devant une gutturale, p. ex. רֶגַע, רְגַע ; רֶקַע, רְקַע, et parfois devant une non-gutturale, p. ex. קֵן, קַן ; כָּבֵד, כְּבַד. — 3° L'*â* prétonique tombe : שָׁלוֹם, שְׁלוֹם ; מָקוֹם, מְקוֹם ; דָּבָר, דְּבַר ; זָקֵן, זְקַן[2], excepté dans les racines géminées, p. ex. : מָגֵן, מָגֵן ; מָסָךְ, מָסַךְ. L'*é* prétonique disparaît de même, p. ex. שֵׂעָר, שְׂעַר ; עֵנָב, עֲנַב. Cependant נֵכָר a le construit נֵכַר et צֵלָע a צֵלַע ou צְלַע. — 4° Dans quelques noms segolés avec 2e ou 3e consonne gutturale (§§ **358** et **359**), la voyelle radicale disparaît quelquefois et la 2e consonne prend un *a*, à savoir : זֶרַע, זְרַע (N. 11, 7) ; נֶטַע, נְטַע ; סַחַר, סְחַר (cf. קֶחַת pour קַחַת dans II R. 12, 9)[3]. — 5° La forme *pè'èl* sert parfois d'état construit à *pâ'él*, p. ex. כָּבֵד, ét. c. כֶּבֶד (ou כְּבַד), עָרֵל, ét. c. עֶרֶל (ou עֲרַל)[4]. — 6° La diphtongue *ay* devient *ê*, p. ex. דַּי, דֵּי ; גַּיְא, גֵּיא ; בַּיִת (pour *bayt*), בֵּית ; de même *aw* devient *ô*, p. ex. תָּוֶךְ, תּוֹךְ. — 7° Dans les noms à 3e rad. י, l'*è* de l'absolu est remplacé par *é* (§ **131**), p. ex. קֹנֶה, קֹנֵה ; שָׂדֶה, שְׂדֵה. — Les noms אָב, אָח ont en outre une syllabe de plus à l'état construit : אֲבִי, אֲחִי[5].

1. Dans les formes araméennes שְׁאָר, כְּתָב (§ **343**), où l'*â* est primitivement long, cet *â* ne s'abrège pas. L'*â* se maintient aussi devant *m* dans אוּלָם (I R. 7, 6 ; Ez. 40, 48, etc.), יָם (G. 14, 3) et, pour des raisons difficiles à saisir, dans מִבְטָח (Ps. 65, 6 ; Pr. 25, 19 ; des éditions ont מִבְטַח), מַצָּב (I S. 13, 23 ; des éditions ont מַצַּב), מִשְׁקָל (Esdr. 8, 30), מַתָּן (Pr. 18, 16).

2. Dans les noms propres l'*â* peut se maintenir à l'état construit, p. ex. אָבֵל מִצְרַיִם (G. 50, 11), יָבֵשׁ גִּלְעָד (Jug. 21, 8), les noms propres étant plus stables que les noms communs.

3. On peut y comparer la forme abrégée des noms de nombre שְׁבַע et תְּשַׁע, de שֶׁבַע et תֵּשַׁע. — Cette inversion de la voyelle à l'état construit, analogue à celle de l'état construit et emphatique en araméen (קְדַשׁ, קֻדְשָׁא), se rencontre dans גֹּבַהּ et גְּבַהּ (I S. 16, 7), גֹּדֶל et גְּדֹל (Ex. 15, 16), קֹדֶשׁ et קְדֹשׁ (Ps. 46, 5).

4. Il est possible que אֶרֶךְ soit de même l'état construit de l'adjectif אָרֹךְ et non du participe inusité אָרֵךְ (Torczyner).

5. Ce phénomène s'explique par la présence primitive des désinences des cas et de l'indétermination (§ **245**) : אָב vient de *'abwam* ou *'abwim*, devenus *'abam*,

238. Au féminin singulier, la terminaison primitive *at* reparaît, parce que le *t* est protégé par la jonction du nom et du complément, tandis qu'il a disparu à l'absolu, p. ex. מַלְכַּת, מַלְכָּה. En outre, des changements de vocalisation se produisent comme dans les masculins : La voyelle allongée prétonique tombe, p. ex. תּוֹעֲבַת, תּוֹעֵבָה. Si la consonne précédente avait un *šewå*, elle prend une voyelle auxiliaire (§ **118**), p. ex. קִלְלַת, קְלָלָה ; חֶרְדַּת, חֲרָדָה ; נִבְלַת, נְבֵלָה [1]. Dans quelques noms l'avant-dernière consonne radicale garde une voyelle et la dernière prend une voyelle auxiliaire (§ **176**). Cette forme est surtout usitée dans les noms commençant par une syllabe fermée ou longue ou dont la 3e radicale est ר ou שׁ, p. ex. מִלְחֶמֶת, מִלְחָמָה ; תּוֹכַחַת, תּוֹכֵחָה ; עֲטֶרֶת, עֲטָרָה ; אֵשֶׁת, אִשָּׁה, et les noms de nombre שְׁלֹשֶׁת, שְׁלֹשָׁה, etc.

239. La terminaison ־ַיִם du duel devient ־ֵי, le ם disparaissant et *ay* devenant *ê*, p. ex. אָזְנֵי, אָזְנַיִם. Des changements de voyelles peuvent se produire comme au singulier, p. ex. שִׂפְתֵי, שְׂפָתַיִם ; כַּנְפֵי, כְּנָפַיִם ; יְדֵי, יָדַיִם.

240. La terminaison du pluriel ־ִים est remplacée à l'état construit par ־ֵי (§ **188**) et les changements de vocalisation sont analogues à ceux du singulier masculin et féminin, p. ex. זִקְנֵי, זְקֵנִים ; דִּבְרֵי, דְּבָרִים ; עוֹלְמֵי, עוֹלָמִים ; אֲחֵי, אַחִים ; בְּנֵי, בָּנִים ; חָדְשֵׁי, חֳדָשִׁים ; סִפְרֵי, סְפָרִים ; מַלְכֵי, מְלָכִים.

241. La terminaison du pluriel וֹת se maintient au construit et les noms subissent les changements ordinaires de vocalisation, p. ex. נִבְלוֹת, נְבֵלוֹת ; בִּרְכוֹת, בְּרָכוֹת ; תּוֹעֲבוֹת, תּוֹעֵבוֹת ; מִשְׁכְּנוֹת, מִשְׁכָּנוֹת ; חָרְבוֹת, חֳרָבוֹת ; שִׁפְחוֹת, שְׁפָחוֹת ; מַלְכוֹת, מְלָכוֹת ; נִבְלוֹת.

242. Au lieu de la jonction étroite caractérisée par l'état construit, un nom peut être lié à un autre par simple *appo-*

'abim, puis *'ab*, tandis que אֲבִי vient de *'abwi*, *'abî* ; cf. J. Barth, dans *Z.D.M.G.*, XLI, p. 610 ; LIX, p. 164, n. 6, et *Sprachw. Untersuchungen*, I, p. 27.

1. בְּרָכָה, de *birkat*, garde sa vocalisation à l'état construit : בִּרְכַּת.

sition, les deux noms restant indépendants l'un de l'autre. En règle générale, le nom secondaire suit le nom principal[1].

243. Le nom apposé peut être : 1° un synonyme, p. ex. רֹבֶה קַשָּׁת « tireur archer » (G. 21, 20), נֹשֵׂא סַבָּל « porteur portefaix » (I R. 5, 29)[2] ; 2° un nom commun qui spécifie un nom propre, p. ex. יוֹאָב שַׂר הַצָּבָא « Joab, chef de l'armée » (*ib.* 1, 19) ; — le seul nom de dignité qui précède le nom propre est הַמֶּלֶךְ « le roi »[3] ; — avec les noms de lieu on met d'ordinaire le nom commun à l'état construit (§ **227**, 7°)[4]; 3° un nom d'espèce qui particularise un nom de genre, p. ex. אֲנָשִׁים אַחִים « des hommes frères » (G. 13, 8), זְבָחִים שְׁלָמִים « des sacrifices qui sont des rémunératoires » (Ex. 24, 5)[5]; 4° un nom de matière ou de contenu après un nom d'objet ou de mesure, p. ex. מְצִלְתַּיִם נְחֹשֶׁת « des cymbales de cuivre » (I Chr. 15, 19), טוּרִים רִמּוֹנִים « des rangées de grenades » (II Chr. 4, 13), סְאָה סֹלֶת « un *seah* de farine » (II R. 7, 1), כִּכְּרַיִם כֶּסֶף « deux talents d'argent » (I R. 16, 24), שְׁנָתַיִם יָמִים « deux années de jours », c'est-à-dire complètes (G. 41, 1) ; — on peut y rattacher l'emploi des noms de nombre à l'absolu devant les noms, p. ex. שְׁלֹשָׁה יָמִים

1. Pour les exceptions, voir § **259** et les noms de nombre (ch. LIX).

2. Peut-être faut-il lire cependant רֹבֵה קֶשֶׁת et נֹשֵׂא סֵבֶל.

3. Les exemples tels que דָּוִד הַמֶּלֶךְ (II S. 13, 39), שְׁלֹמֹה הַמֶּלֶךְ (I R. 2, 17), qui sont rares, sont probablement des aramaïsmes.

4. Les exemples d'apposition, tels que הָאָרֶץ כְּנַעַן (N. 34, 2), où כְּנַעַן est superflu, sont probablement des fautes. Dans G. 14, 6, le suffixe de הַרְרָם peut expliquer l'emploi de l'apposition שֵׂעִיר, si ce mot n'est pas ajouté.

5. Dans II S. 10, 7, la Septante lit צָבָא הַגִּבּוֹרִים au lieu de הַצָּבָא. Dans le passage parallèle de I Chr. 19, 8, il y a צָבָא. — Dans Ez. 18, 6, נִדָּה a pu déjà devenir un adjectif comme dans la Mišnah. עֶרְיָה בֹשֶׁת (Mi. 1, 11) est obscur. Dans Zach. 1, 13, il faut peut-être lire דְּבָרִים מְנַחֲמִים. Le texte de Ps. 45, 5 : עַנְוָה צֶדֶק est altéré ; de même הָרִים גַּבְנֻנִּים (Ps. 68, 17 ; cf. v. 16). Dans Pr. 22, 21, אֲמָרִים paraît superflu ; il y a אִמְרֵי אֱמֶת dans la première partie du verset. Dans יַיִן תַּרְעֵלָה (Ps. 60, 5), יַיִן peut être à l'état construit comme dans יַיִן הָרֶקַח (C. 8, 2). Dans L. 6, 13, תָּמִיד est sans doute à considérer comme un complément. Dans I R. 5, 3, le second בָּקָר a pu être entraîné par le premier.

« trois jours » ; 5° un nom de quantité après un nom de chose, p. ex. יָמִים מִסְפָּר « des jours (en petit) nombre » (N. 9, 20), אֲנָשִׁים מְעַט « des hommes peu (nombreux) » (Néh. 2, 12)[1]; 6° un nom de qualité après un nom de personne ou de chose, p. ex. הַמַּזְלֵג שְׁלֹשׁ הַשִּׁנַּיִם « la fourchette à trois dents » (I S. 2, 13). Dans ces trois dernières catégories on rencontre bien plus souvent l'état construit[2].

244. Un genre spécial d'apposition, qui appartiendrait plutôt à la rhétorique, est le *permutatif*, dans lequel le second nom est une nouvelle désignation de l'idée exprimée par le premier, p. ex. בָּשָׂר בְּנַפְשׁוֹ דָמוֹ « une chair dans sa vie (c'est-à-dire) son sang » (G. 9, 4). Mais les exemples en sont plus ou moins douteux [3].

XXVIII. — Désinences.

245. En dehors des terminaisons de genre et de nombre, les noms reçoivent parfois des **désinences**, qui, à l'origine, marquaient les cas, c'est-à-dire le rôle logique des noms dans la proposition. Ces désinences sont ה ָ—, י —, וֹ et ם ָ—, ם —[4].

1. מַיִם בִּרְכַּיִם (Ez. 47, 4) est probablement une faute ; cf. מֵי מָתְנַיִם dans le même verset.

2. On ne doit pas considérer comme appositions le complément d'un adjectif, p. ex. כַּבִּיר מֵאָבִיךָ יָמִים (Job 15, 10), ou même d'un nom, p. ex. מָעוּזִּי חָיִל (II S. 22, 33), ou d'un verbe, p. ex. מַיִם לַחַץ (I R. 22, 27; Is. 30, 20), qui dépend de וְהַאֲכִלֵהוּ et de וְנָתַן, encore bien moins un adverbe tel que מְאֹד.

3. Dans G. 9, 4, on pourrait traduire : « une chair animée, son sang vous ne (le) mangerez pas »; dans D. 2, 26, on pourrait lire דִּבְרֵי au lieu de דִּבְרֵי.

4. Dans la déclinaison primitive, comme on le voit par l'arabe et l'accadien, les désinences étaient : *u* pour le nominatif (sujet, attribut), *a* pour l'accusatif (complément objectif ou circonstanciel du verbe), *i* pour le génitif (complément du nom). Dans les noms indéterminés à l'état absolu, on ajoutait aux désinences un *m* venant de *ma* « quoi ? », employé comme pronom indéfini : *um*, *am*, *im*. Ce *m* est devenu en arabe *n*, tandis qu'en sabéen *n*, venant d'un article postposé *han*, marque la détermination.

246. La terminaison ָה sert encore fréquemment à marquer la direction vers un endroit[1], tenant lieu ainsi de la préposition אֶל « vers », et constitue un cas appelé d'ordinaire *locatif*. Elle s'emploie seulement dans les noms déterminés, que ce soient des noms propres ou des noms communs à l'état absolu ou construit, p. ex. אַשּׁוּרָה « vers l'Assyrie », הַבַּיְתָה « vers la maison », אַרְצָה בְנֵי קֶדֶם « vers le pays des Orientaux » (G. 29, 1). Dans les noms communs usuels qui reçoivent cette terminaison, l'article est souvent sous-entendu, p. ex. הָרָה « vers la montagne », pour הָהָרָה ; חוּצָה « au dehors », אַרְצָה « à terre »[2].

247. La désinence ָה, qui primitivement n'existait que dans les noms singuliers, s'est appliquée ensuite à des noms de forme plurielle, p. ex. כַּשְׂדִּימָה « en Chaldée » (Ez. 11, 24, etc.), הַשָּׁמַיְמָה « vers le ciel » (G. 15, 5, etc.), et à des noms propres composés dans lesquels les éléments composants ne se distinguent plus, p. ex. יְרוּשָׁלַיְמָה (écrit ירושלמה) « vers Jérusalem ». Elle a été aussi considérée comme marquant la direction dans des adverbes tels que הֵנָּה « ici », שָׁמָּה « là », אָנָה « où ? ».

248. ָה est employé quelquefois au sens locatif sans qu'il y ait mouvement, p. ex. מֻצָּב אַרְצָה « placé à terre » (G. 28, 12), וְהִקְטַרְתָּ הַמִּזְבֵּחָה « et tu feras fumer sur l'autel » (Ex. 29, 13, etc.), מַחֲנַיְמָה « à Maḥanayim » (I R. 4, 14), בָּבֶלָה « à Babylone » (Jér. 29, 15), שָׁמָּה « là » (II R. 23, 8 ; Jér. 18, 2, etc.)[3].

1. La direction au sens temporel se trouve dans l'expression מִיָּמִים יָמִימָה « d'année en année » (I S. 1, 3).

2. Il est possible que les noms ayant la marque de la direction soient traités comme des noms propres et c'est pourquoi ils perdent l'article, par exemple les noms des points cardinaux (§ **218**).

3. Il ne doit pas y avoir là un affaiblissement du sens de la terminaison, mais un vestige de l'emploi primitif de la désinence *a* pour marquer le complément circonstanciel. Pour les adverbes הֵנָּה, שָׁמָּה, אָנָה, les équivalents arabes *hunnâ, ṯamma, 'ayna* n'ont pas la nuance de la direction (en arabe *a* n'a jamais cet emploi). On ne peut donc pas admettre avec Sarauw, *Der hebräische*

Cette désinence est tout à fait explétive et constitue un simple archaïsme dans תמנתה (Jug. 14, 5 *b*) et יהצה (I Chr. 6, 63)[1]. Elle se rencontre après les prépositions marquant la direction dans אל הצפונה « vers le Nord » (Ez. 8, 14), לשאולה « à la tombe » (Ps. 9, 18), עד אפקה « jusqu'à Afeq » (Jos. 13, 4) et même après ב « dans » ou מן « de », p. ex. בנגבה « dans le Négueb » (Jos. 15, 21), בתמנתה « à Timnah » (Jug. 14, 1), מבבלה « de Babel » (Jér. 27, 16). Elle est constamment employée dans les substantifs לילה « nuit »[2], מאומה « rien »[3], les adverbes מטה « en bas », מעלה « en haut »[4], עתה « maintenant » et l'interjection חלילה « profanation ! »[5].

249. La désinence ה‍ָ est, en outre (ainsi que י‍ִ et ו), employée comme forme poétique dans ארצה (Job 34, 13 ; 37,

Locativ, dans *Z. A.*, 1907, p. 183-189, que l'emploi de ה‍ָ comme locatif viendrait des adverbes שמה, אנה.

1. Dans גבול קדמה « la limite est » (Jos. 15, 5), פאת צפונה « le côté nord » (*ib.*), il y a encore l'idée de direction, et קדמה, צפונה peuvent être considérés comme des adverbes (§ **229**). — La désinence de הימה (*ib.*, 12) a été entraînée par ימה (v. 11) ; החרסה « le soleil » (Jug. 14, 18) est sans doute une faute pour החדרה « vers la chambre ». La terminaison dans המזמתה (Jér. 11, 15), החשמלה (Ez. 8, 2 : dittographie verticale de מטה) et זבלה (Hab. 3, 11) est douteuse. Dans אחלמה (Ex. 28, 19), הגלילה (II R. 15, 29), de même que dans les adjectifs החיצונה (II R. 16, 18), השפלה (Ez. 21, 31), התחתונה (*ib.* 40, 19) et les participes נשקפה (N. 21, 20), נמלטה (Jér. 48, 19), il y a probablement une terminaison féminine méconnue par la Massorah. Quelques textes ont même השערה (Jug. 20, 16) au lieu du féminin usuel השערה.

2. Sans la terminaison ה‍ָ on ne rencontre que les exemples poétiques כליל (Is. 16, 3) et מליל (*ib.* 21, 11 *b*). D'après Brockelmann, *Grundriss*, p. 64, לילה serait en principe un adverbe : « de nuit ». Barth, *Sprachwissenschaftliche Untersuchungen*, I, p. 16, n. 1, croit que לילה vient de לילה.

3. מאומה vient probablement d'une racine אים « parler » et est identique avec נאם = מאום « parole ».

4. Sans la terminaison, on trouve seulement ממעל, par analogie avec מתחת (Barth).

5. Dans ce mot, ainsi que dans אויה (Ps. 120, 5), *a* peut marquer l'accusatif d'exclamation (König, *Syntax*, 321 *e*).

12), נַחְלָה (Ps. 124, 4)[1], אֵימָתָה (Ex. 15, 16), יְשׁוּעָתָה (Jon. 2, 10), עֶזְרָתָה (Ps. 44, 27 ; 63, 8 ; 94, 17), עַוְלָתָה (Os. 10, 13 ; Ps. 92, 16 ; 125, 3) et עֹלָתָה (Job 5, 16), עֵיפָתָה (ib. 10, 22), צָרָתָה (Ps. 120, 1).

250. Au lieu de ה‍ָ— on trouve ה‍ֶ— dans נֹבֶה (I S. 21, 2 ; 22, 9), אָנֶה וָאָנָה (I R. 2, 36, 42) et דְּדָנֶה (Ez. 25, 13)[2].

251. La désinence ־ִי se rencontre : 1° dans les noms construits אֲבִי et אֲחִי (de *abwi*, *aḥwi*), où la combinaison du *w* radical avec *i* a donné un *î* (long primitif), qui s'est maintenu (§ **109**)[3]; — 2° en poésie (sauf גְּנֻבְתִי dans G. 31, 39) dans des noms à l'état construit ou liés à un complément, p. ex. בְּנִי אֲתֹנוֹ « le petit de son ânesse » (*ib.* 49, 11), אֹסְרִי לַגֶּפֶן עִירֹה « attachant à la vigne son ânon » (*ibid.*), הַמַּגְבִּיהִי לָשָׁבֶת « qui élève sa résidence » (Ps. 113, 5), מוֹשִׁיבִי עֲקֶרֶת הַבַּיִת « établissant la (femme) stérile de la maison » (*ib.* 113, 9) ; ces noms sont les substantifs : בְּנִי (G. 49, 11), דִּבְרָתִי (Ps. 110, 4), שָׂרָתִי (Lam. 1, 1) et les adjectifs ou participes : גְּנֻבְתִי (G. 31, 39), אֹסְרִי (*ib.* 49, 11), שֹׁכְנִי (D. 33, 16 ; Jér. 49, 16 ; Mi. 7, 14), מְלֵאֲתִי (Is. 1, 21), חֹצְבִי et חֹקְקִי (*ib.* 22, 16), תֹּפְשִׂי (Jér. 49, 16), אֹהַבְתִּי (Os. 10, 11), רֹעִי et עֹזְבִי (Zach. 11, 7), מְלָשְׁנִי (Ps. 101, 5 *qerê* ; מלושני *ketib*), הַמַּגְבִּיהִי (Ps. 113, 5), הַמַּשְׁפִּילִי (*ib.*, 6), מְקִימִי (*ib.*, 7), מוֹשִׁיבִי (*ib.*, 9), הַהֹפְכִי (*ib.* 114, 8), הַיֹּשְׁבִי (*ib.* 123, 1), רַבָּתִי (Lam. 1, 1 *a*, *b*)[4], auxquels se joignent les *keṯiḇ* ישבתי (Jér. 10, 17 ; Ez. 27, 3 ; Lam. 4, 21), dont le *qerê* est יֹשֶׁבֶת,

1. הַמָּוְתָה (Ps. 116, 15) est douteux.

2. La raison phonétique de ce changement est difficile à saisir. On trouve encore ה‍ֶ— pour ה‍ָ— dans וְלָנֶה (Zach. 5, 4), וָאֶקְרָאֶה (I S. 28, 15), דֵּעֶה (Pr. 24, 14) et זוּרֶה (Is. 59, 5) ; cf. § **180**, note.

3. Dans les noms propres מַלְכִּי צֶדֶק, גַּבְרִיאֵל, חַנִּיאֵל etc., la voyelle *i* est probablement aussi le vestige d'une désinence casuelle.

4. נֶאְדָּרִי (Ex. 15, 6) est douteux ; on attendrait נֶאְדָּרָה. — הָלַכְתִּי (II R. 4, 23) a pu subir l'influence de אַתִּי. Pour הַרְרִי (Ps. 30, 8) on doit lire הַרְרֵי, et pour לְהוֹשִׁיבִי (*ib.* 113, 8) לְהוֹשִׁיבוֹ.

יֹשַׁבְתִּי et מְקֻנַּנְתִּי (Jér. 22, 23), שֹׁכַנְתִּי (*ib.* 51, 13), dont le *qerê* est יֹשֶׁבֶת, מְקֻנֶּנֶת, שֹׁכֶנֶת ; — 3° en prose dans l'adverbe בִּלְתִּי et la préposition זוּלָתִי et en poésie dans l'adverbe אַפְסִי (Is. 47, 8, 10 ; Soph. 2, 15) et la préposition מִנִּי.

252. La terminaison וֹ est plus rare et se rencontre seulement en poésie dans quelques substantifs à l'état construit, p. ex. בְּנוֹ בְעֹר « le fils de Beor » (N. 23, 18). Ces substantifs sont : בְּנוֹ (N. 23, 18 ; 24, 3, 15), חַיְתוֹ (G. 1, 24[1] ; Is. 56, 9 ; Soph. 2, 14; Ps. 50, 10; 79, 2; 104, 11, 20), מַעְיְנוֹ (Ps. 114, 8)[2].

253. Les désinences ָה, ִי, וֹ, formant la dernière syllabe du mot, n'étaient pas à l'origine accentuées (§ **134**). En fait, ָה ne reçoit jamais le ton, excepté dans l'adverbe usuel עַתָּה (§ **136**) et dans מִזְרָחָה (D. 4, 41)[3]. Les désinences ִי et וֹ, au contraire, ont presque toujours attiré le ton, sans doute sous l'influence analogique des suffixes pronominaux de la 1re et de la 3e pers. sing. (§§ **317** et **320**). Cependant, le ton est *mille'él* par suite de *nâsôḡ 'âḥôr* (§ **139**) dans רַבָּתִי עָם (Lam. 1, 1) et, par analogie, dans רַבָּתִי בַגּוֹיִם et שָׂרָתִי (*ib.*). Il l'est aussi, sans raison apparente, dans אֹהַבְתִּי (Os. 10, 11).

254. Le nom construit conserve l'*a* devant ָה dans מִדְבָּרָה (Job 18, 12 ; I R. 19, 15), de même que les noms propres גִּתָּה (I R. 2, 40), דַּנָּה (II S. 24, 6), צְפָתָה (II Chr. 14, 9)[4],

1. L'expression poétique חַיְתוֹ אֶרֶץ semble ici ajoutée.

2. Quelques grammairiens considèrent comme une désinence de cas l'*û* de certains noms propres : חֲמוּטַל, אֲחוּמַי. Mais on doit remarquer que les noms אָב, חָם avaient un *w* comme 3e radicale et *wu* a donné *û* comme *wi* a donné *î* dans אֲבִי, אֲחִי. Il pourrait en être de même de פְּנוּאֵל ; cf. פְּנִיאֵל. Les noms מְתוּשָׁאֵל et מְתוּשֶׁלַח sont peut-être d'origine accadienne. בְּתוּאֵל n'est pas non plus un nom hébreu. Quant à גַּשְׁמוּ, c'est un nom arabe. Les noms de שְׁמוּאֵל et פְּתוּאֵל sont tirés de שְׁמוּעַ אֵל et פְּתוּחַ אֵל par Prætorius dans *Z.D.M.G.*, 1903, p. 777.

3. Les noms propres גִּתָּה et עִתָּה (Jos. 19, 13) sont incertains.

4. Certaines éditions ont גִּתָּה, דַּנָּה, צְפָתָה.

צָרְפָתָה (I R. 17, 9), צָרְתָנָה (*ib.* 4, 12), et le perd dans מִזְרָחָה (D. 4, 41). L'*a* est transformé en *è* dans הֶרָה (G. 14, 10) et פַּדֶּנָה (*ib.* 28, 2). L'*è* est maintenu dans כַּרְמֶלָה (I S. 25, 5). Dans les noms segolés (ch. LXXV), la voyelle auxiliaire disparaît forcément, p. ex. נֶגְבָּה, de נֶגֶב ; קֵדְמָה, de קֶדֶם [1]; גָּרְנָה de גֹּרֶן (Mi. 4, 12); הַבַּיְתָה (G. 43, 26), de בַּיִת. Avec une gutturale, elle est remplacée tantôt par le *ḥăṭâf*, p. ex. הָאֹהֱלָה (G. 18, 6), de אֹהֶל ; הַיַּעְרָה (Jos. 17, 15), de יַעַר ; tantôt par le *šewâ* simple, p. ex. נַחְלָה (N. 34, 5)[2], de נַחַל ; שַׁעְרָה (Is. 28, 6), de שַׁעַר. La terminaison du féminin ה ָ devient תָה ָ, p. ex. תִּרְצָתָה (I R. 14, 17), עֶזְרָתָה (Ps. 44, 26, etc.). L'*a* du féminin singulier construit ת ַ disparaît devant י ִ dans גְּנֻבְתִי (G. 31, 39), מְלֵאֲתִי (Is. 1, 21), mais devient *â* dans רַבָּתִי (Lam. 1, 1) et דִּבְרָתִי (Ps. 110, 4), peut-être à cause de la syllabe fermée précédente.

255. Tandis que la désinence ה ָ s'applique aux noms déterminés, la terminaison ם ָ, qui marquait primitivement l'accusatif indéterminé, s'est conservée dans les adverbes אוּלָם « mais », אָמְנָם « en vérité », דּוּמָם « en silence », חִנָּם « gratuitement », יוֹמָם « de jour », רֵיקָם « les mains vides ». Dans פִּתְאֹם « subitement », pour une raison inconnue, et dans שִׁלְשֹׁם « avant-hier », par analogie avec אֶתְמוֹל « hier », *am* est devenu *ōm* (si שִׁלְשֹׁם ne vient pas de l'accadien *šilša umê* « trois jours »).

XXIX. — L'ADJECTIF.

256. L'apposition ordinaire du substantif est l'**adjectif** (qualificatif), qui se distingue du substantif en ce qu'il n'a par lui-même ni genre, ni nombre, mais prend le genre et le nombre du substantif auquel il se rapporte, p. ex. אִישׁ טוֹב « un homme bon », נָשִׁים טוֹבוֹת « des femmes bonnes ». Lors même que l'adjectif est attributif (prédicatif)[3], il peut être

1. Sur le changement d'*è* en *é* voir § 547.
2. Dans Ez. 47, 19 et 48, 28, les textes ordinaires ont נַחֲלָה.
3. Les grammairiens allemands appellent prédicatif ce que les Français

considéré comme accompagnant un substantif sous-entendu, p. ex. הָאִישׁ עָנָו « l'homme est modeste » équivaut à הָאִישׁ אִישׁ עָנָו « l'homme est un homme modeste ».

257. L'adjectif s'accorde en genre et en nombre avec le substantif qu'il qualifie, quelle que soit la forme du substantif, p. ex. אִישׁ גָּדוֹל « un homme grand », אֶבֶן טוֹבָה « une pierre précieuse », אֹבוֹת חֲדָשִׁים « des outres neuves », אֲבָנִים טֹבוֹת « des pierres précieuses »[1]. Si un adjectif se rapporte à des substantifs de genre différent, l'adjectif se met au masculin, p. ex. חֻקִּים וּמִצְוֹת טוֹבִים « des lois et des préceptes bons » (Néh. 9, 13), יְלָדִים וִילָדוֹת מְשַׂחֲקִים « des petits garçons et des fillettes jouant » (Zach. 8, 5). Après un collectif, on trouve tantôt le pluriel, tantôt le singulier, p. ex. הָעָם הַנִּמְצְאִים « le peuple qui se trouvait » dans I S. 13, 15, mais הַנִּמְצָא au v. 16 ; לְכָל יִשְׂרָאֵל הַבָּאִים « à tout Israël qui venait » (*ib.* 2, 14). — Après un pluriel dit de majesté (§ **195**), on trouve généralement le singulier : אֱלֹהִים חַי « Dieu vivant » (II R. 19, 4, 16 = Is. 37, 4, 17), אֲדֹנִים קָשֶׁה « un maître dur » (Is. 19, 4). Cependant on rencontre אֱלֹהִים חַיִּים (D. 5, 23, etc.), אֱלֹהִים קְדֹשִׁים « Dieu saint » (Jos. 24, 19), אֱלֹהִים... עֹלִים « un dieu ... montant » (I S. 28, 13).

258. L'adjectif appositif s'accorde également en caractère (détermination et indétermination) avec le substantif qu'il qualifie. Si le substantif est déterminé, l'adjectif doit prendre l'article, p. ex. הָעִיר הַגְּדֹלָה « la grande ville » (G. 10, 12), בְּנֵי יִשַׁי הַגְּדֹלִים « les fils aînés de Yišay » (I S. 17, 13). S'il y a plusieurs

appellent attributif, et attributif ce que les Français appellent épithétique ou appositif.

1. On trouve תְּאֵנִים שֹׁעָרִים (Jér. 29, 17) et שְׂפָתַיִם דֹּלְקִים (Pr. 26, 23) sans raison qui justifie le masculin. Dans Jér. 24, 1, מוּעָדִים se rapporte à דּוּדָאֵי. — L'emploi d'adjectifs coordonnés de genre différent ne peut provenir que d'erreurs de copistes : dans I S. 15, 9, il faut lire : הַמְּלָאכָה הַנְּבְזָה וְהַנִּמְאֶסֶת הֶחֱרִימוּ ; dans I R. 19, 11 : גָּדוֹל. Dans Jér. 20, 9, עָצֻר ne se rapporte pas à אֵשׁ. — Sur l'accord de l'adjectif attributif, voir § **1338**, note.

adjectifs, chacun d'eux doit avoir l'article, p. ex. הָאֵל הַגָּדֹל הַגִּבֹּר וְהַנּוֹרָא « le Dieu grand, fort et redoutable » (D. 10, 17). Si le substantif est indéterminé, l'adjectif ne doit pas prendre d'article : אִישׁ גָּדוֹל « un grand homme ». Toutefois, quand le participe équivaut à une proposition relative (§ **756**), on le trouve quelquefois avec l'article après un nom indéterminé, p. ex. עֲבָדִים הַמִּתְפָּרְצִים « des serviteurs qui font du désordre » (I S. 25, 10)[1]. Inversement, après un substantif déterminé, l'adjectif n'a pas l'article lorsqu'il forme un second complément (cf. § **1297**), p. ex. וַיָּבֵא יוֹסֵף אֶת דִּבָּתָם רָעָה « et Joseph rapporta leurs propos (comme) mauvais » (G. 37, 2)[2].

1. Dans נֶפֶשׁ הַחַיָּה (G. 1, 21, etc.), נֶפֶשׁ est à l'état construit avec חַיָּה, qui est un substantif. De même le mot יוֹם se met à l'état construit avec le nombre ordinal (§ **263**), p. ex. יוֹם הַשִּׁשִּׁי, et c'est à tort que la Massorah ponctue בַּיּוֹם הַשִּׁשִּׁי, etc., au lieu de בְּיוֹם. C'est seulement dans Dan. 10, 22 et Néh. 8, 18 qu'on rencontre הַיּוֹם הָרִאשׁוֹן. Après les noms d'endroit, p. ex. חָצֵר « cour » (I R. 7, 8, 12), מָבוֹא « entrée » (Jér. 38, 14), שַׁעַר « porte » (Ez. 9, 2, etc.), on trouve des adjectifs avec article, peut-être sous l'influence du langage vulgaire. Dans l'hébreu de la Mišnah, on supprime fréquemment l'article du substantif devant l'adjectif, p. ex. כְּנֶסֶת הַגְּדוֹלָה « la grande Synagogue ». — שֶׁבַע פָּרוֹת הַטֹּבֹת (G. 41, 26) a pu être écrit par entraînement du v. 18, mais הַפָּרוֹת a l'article dans les v. 4 et 20 et הַשִּׁבֳּלִים l'a dans les v. 7, 24, 26. De même שִׁבְעִים אִישׁ הַזְּקֵנִים (N. 11, 25) a pu être amené par le v. 24 ; mais il se peut aussi que le nombre ait contribué à faire tomber l'article ; cf. אֶת עֶשֶׂר נָשִׁים פִּלַגְשִׁים (II S. 20, 3). כַּפְתֹּרִים (D. 2, 23), qui est d'ailleurs un nom propre, a pu perdre l'article après le ה de עַזָּה. Dans לַמְסִלָּה הָעֹלָה (Jug. 21, 19), בְּדֶרֶךְ הַטּוֹבָה (I S. 12, 23), לָאִישׁ הֶעָשִׁיר (II S. 12, 4), בָּאָרֶץ הָרְחָבָה (Néh. 9, 35), c'est la Massorah qui a mal vocalisé les prépositions. Ailleurs le texte est douteux : dans I S. 6, 18, lire הָאֶבֶן הַגְּדוֹלָה au lieu de אָבֵל הַגְּדוֹלָה (cf. v. 15) ; *ib.* 16, 23, entre רוּחַ et הָרָעָה le mot אֱלֹהִים manque ; *ib.*, 19, 22, au lieu de בּוֹר הַגָּדוֹל la Septante lit בּוֹר הַגֹּרֶן ; dans Is. 7, 20, le mot הַשְּׂכִירָה est obscur ; dans Jér. 17, 2, lire גְּבֹהוֹת (cf. עֵץ רַעֲנָן) ; dans Ez. 2, 3, lire גּוֹיִ הַמֹּרְדִים au lieu de גּוֹיִם ; dans Zach. 4, 7, au lieu de מִי אַתָּה הַר הַגָּדוֹל, il faut lire sans doute וְשִׁבַּתִּי אֶת הָהָר הַגָּדוֹל ; dans Ps. 62, 4, lire גָּדֵרָה דְחוּיָה au lieu de גָּדֵר הַדְּחוּיָה ; *ib.* 104, 18, הַגְּבֹהִים est probablement une altération (de מִשְׂגָּב ?).

2. רַבָּה, après תְּהוֹם (G. 7, 11), צִידוֹן (Jos. 11, 8), חֲמַת (Am. 6, 2), peut être

259. Quand il est appositif, l'adjectif suit toujours le substantif auquel il se rapporte. Seul l'adjectif רַב « nombreux » se trouve quelquefois devant le substantif (sans doute par analogie avec les noms de nombre), p. ex. רַבִּים דַּיָּגִים « beaucoup de pêcheurs » (Jér. 16, 16), רַבִּים מַכְאוֹבִים « beaucoup de douleurs » (Ps. 32, 10)[1].

260. Lorsque le substantif qualifié est à l'état construit avec un complément, l'adjectif suit le complément, p. ex. עֲטֶרֶת זָהָב גְּדוֹלָה « une grande couronne d'or » (Esth. 8, 15). Il peut en résulter une équivoque : ainsi, אֲחִי יֶפֶת הַגָּדוֹל « le frère aîné de Japhet » (G. 10, 21) pourrait, à la rigueur, signifier « le frère de Japhet l'aîné ». En fait, l'adjectif se rapporte presque toujours au substantif construit.

261. Comme on le voit dans les exemples précédents, l'adjectif reste à l'absolu tout en qualifiant un substantif à l'état construit. De son côté, l'adjectif qualifiant un nom à l'état absolu peut lui-même être à l'état construit, p. ex. אִישׁ חֲכַם לֵב « un homme sage de cœur » (Ex. 36, 1). Si le substantif est déterminé, le complément de l'adjectif prend l'article, p. ex. הָאִישׁ הַיָּרֵא וְרַךְ הַלֵּבָב « l'homme craintif et faible de cœur » (D. 20, 8).

un canaanisme. — אֶחָד « un » perd l'article, peut-être par euphonie, après הַכֶּבֶשׂ (N. 28, 4), הָרֹאשׁ (I S. 13, 17, 18), הַכְּרוּב (Ez. 10, 9). — הַמִּדְבָּר עֹלֶה (Jos. 16, 1) est douteux. Dans II S. 6, 3, il vaut mieux supprimer חֲדָשָׁה ; dans Is. 11, 9 (s'il ne faut pas lire וּכַמַּיִם), l'insertion de לַיָּם a supprimé la détermination ; dans Jér. 2, 21, lire לְסוּרִיָּה גֶּפֶן au lieu de לִי סוּרֵי הַגֶּפֶן ; *ib.* 22, 26 le ה de הָאָרֶץ est une dittographie verticale du v. 27 ; de même dans Ez. 39, 27, celui de הַגּוֹיִם vient du v. 28 ; dans II Chr. 26, 15, lire בַּחִצִּים וּבָאֲבָנִים.

1. מְשֻׁבָה יִשְׂרָאֵל et בָּגֵדָה (בְּגוֹדָה) יְהוּדָה dans Jér. 3, 6, 8, 11 sont des noms propres (imaginaires) formés d'une proposition. Dans Is. 28, 21, זָר et נָכְרִיָּה sont des attributs. *Ib.* 10, 30, עֲנִיָּה עֲנָתוֹת sont deux vocatifs (s'il ne faut pas lire עֲנִיהָ « réponds-lui »). Il en est de même *ib.* 23, 12 (s'il ne faut pas rattacher הַמְעֻשָּׁקָה à ce qui précède).

262. L'adjectif peut être pris substantivement, le substantif qu'il qualifie étant sous-entendu, p. ex. טוֹב « bon, bien », רַע « mauvais, mal », טוֹבָה « bonne, bonheur », רָעָה « mauvaise, malheur ». Surtout en poésie on rencontre l'épithète à la place du mot propre, p. ex. חַמָּה « chaude, soleil », לְבָנָה « blanche, lune », פּוֹרִיָּה « (arbre) fruitier » (Is. 17, 16), אַבִּיר « fort, taureau » (Jér. 8, 16). Souvent le nom cesse d'être employé comme adjectif et n'est plus que substantif, p. ex. נָשִׂיא « prince (élevé) », שָׂכִיר « journalier (engagé) ».

263. L'adjectif se trouve parfois à l'état construit avec le substantif qu'il qualifie (complément collectif), p. ex. אֶבְיוֹנֵי אָדָם « les pauvres des hommes » (Is. 29, 19), רָעֵי גוֹיִם « de mauvaises nations » (Ez. 7, 24)[1]. Inversement le substantif est parfois à l'état construit avec l'adjectif (complément qualificatif), p. ex. תְּאֵנֵי הַבַּכֻּרוֹת « les figues hâtives » (Jér. 24, 2)[2]. Il en est ainsi avec le mot יוֹם suivi du nombre ordinal, p. ex. יוֹם הַשִּׁשִּׁי « le sixième jour »[3].

264. Les adjectifs ne se tirent pas de toutes les formes des noms. On verra plus loin (§ **340**) que les noms avec une seule voyelle radicale ne fournissent pas d'adjectifs ; de même les noms avec préfixes (excepté les participes)[4].

1. Dans בִּגְדֹל זְרוֹעֲךָ (Ex. 15, 16), גְּבֹהַּ קוֹמָתוֹ (I S. 16, 7), קְדֹשׁ מִשְׁכְּנֵי עֶלְיוֹן (Ps. 46, 5), la forme *pe'ōl* est l'état construit de la forme *pōèl* (§ **237**, note 3) et non celle d'un adjectif.

2. אַנְשֵׁי הַתָּרִים (I R. 10, 15) est douteux.

3. L'emploi de l'état construit est difficile à expliquer dans כְּלֵי הַקָּטָן « les ustensiles de petite (dimension) (?) » (Is. 22, 24). Dans מַלְאֲכֵי רָעִים (Ps. 78, 49), תַּהְפֻּכוֹת רָע (Pr. 2, 14), אֵשֶׁת רָע (*ib.* 6, 24), etc., le mot רָע est un véritable substantif. De même הַנָּקִי dans Jér. 22, 17. Dans Is. 28, 4, on doit sans doute lire וְהָיְתָה הַצִּיץ הַנֹּבֵל et dans Ps. 73, 10 מַיִם לֹא au lieu de מֵי מָלֵא.

4. C'est par suite de l'oubli du véritable sens du mot et par entraînement de l'adjectif רַב que מְעַט est devenu adjectif dans Ps. 109, 8 et Eccl. 5, 1. Même la forme *'af'al*, qui, en arabe, forme l'élatif, ne donne pas d'adjectifs en hébreu, car אַכְזָר, אַכְזָב, אֵיתָן sont des substantifs. — Sur le comparatif des adjectifs voir la préposition מִן (§ **1215**).

XXX. — Le Pronom. — Pronoms démonstratifs.

265. Les **pronoms** se divisent en pronoms *démonstratifs*, *interrogatifs*, *relatifs* et *personnels* (ceux-ci comprenant les pronoms *possessifs)*.

266. Les pronoms **démonstratifs** sont :

	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
	—	—	—	—
Singulier :	זֶה[1] celui-ci,	זֹאת celle-ci ;	הוּא celui-là,	הִיא celle-là ;
Pluriel :	אֵלֶּה ceux-ci, celles-ci ;		הֵם ou הֵמָּה ceux-là	הֵנָּה celles-là.

267. זֶה (זֹאת, etc.) est, en réalité, le seul pronom démonstratif[2], car il indique une personne ou une chose présente, tandis que הוּא est un pronom personnel (§ **296**) désignant une personne ou une chose dont on a parlé, p. ex. מַחֲנֵה אֱלֹהִים זֶה « celui-ci est un camp d'êtres divins » (G. 32, 3), הִיא הָאִשָּׁה « celle-là est la femme » (*ib.* 24, 44). זֶה s'emploie plus particulièrement pour ce dont on va parler, p. ex. אֵלֶּה הַמִּשְׁפָּטִים « voici les règles » (Ex. 21, 1). Cependant on trouve quelquefois זֶה pour ce qui vient d'être dit immédiatement avant, p. ex. אֵלֶּה מוֹעֲדֵי יה' « telles sont les fêtes du Seigneur » (L. 23, 37)[3] ; הַדָּבָר הַזֶּה « cette chose » (G. 20, 10, etc.) ; הַיָּמִים הָאֵלֶּה « ces jours passés » (Esth. 1, 5)[4].

1. זֶה répond à l'arabe *ḏâ* (non pas *ḏî*), comme מָה à *mâ*, et peut être considéré comme l'accusatif de זִי, qui n'est employé que comme pronom relatif et répond à l'araméen *zî*, où l'*î* peut venir de *û* (cf. § **123**, n.) ; זֹאת peut venir de *za'-tu* ; אֵלֶּה de *'ul(l)ay* (arabe *'ulâ'i*).

2. Voir P. Joüon, *Grammaire hébraïque*, § **36** *a*.

3. Sur D. 28, 69, les exégètes ne sont pas d'accord.

4. כַּיּוֹם הַזֶּה signifie « alors », כְּהַיּוֹם הַזֶּה « un certain jour » (G. 39, 11) ; עַד הַיּוֹם הַזֶּה « dorénavant ». L'article est également employé ainsi (§ **215**). — זֶה וָזֶה se traduit par « celui-ci et celui-là » ou « l'un et l'autre », p. ex. זֶה מְדַבֵּר וְזֶה בָּא « l'un parlait quand l'autre arriva » (Job. 1, 16), וְלֹא קָרַב זֶה אֶל זֶה « et l'un ne s'approcha pas de l'autre » (Ex. 14, 20). — Sur l'emploi de זֹאת et de הִיא comme neutre, voir § **173**. — Sur l'emploi adverbial de זֶה, voir § **1185**.

268. Les pronoms démonstratifs ou bien sont de véritables pronoms ou bien accompagnent les noms et deviennent des adjectifs. Dans le premier cas ils ne prennent pas l'article[1]. Les pronoms זֶה, זֹאת, אֵלֶּה peuvent être sujet, attribut, complément objectif ou circonstanciel (tandis que הוּא, הִיא, etc. ne peuvent être que sujet ou attribut)[2], p. ex. זֶה יְנַחֲמֵנוּ « celui-ci nous consolera » (G. 5, 29), מְחִיר זֶה « le prix de celui-ci » (I R. 21, 2), עֲשֵׂה זֹאת « fais ceci » (Pr. 6, 3), זֹאת הַתּוֹרָה « voici la loi » (L. 7, 37).

269. Quand un pronom démonstratif est employé comme apposition d'un substantif et devient ainsi un adjectif démonstratif, il suit le substantif[3] et prend l'article par analogie avec l'adjectif : הַזֶּה, הַזֹּאת, הָאֵלֶּה ; הַהוּא, הַהִיא, הָהֵם ou הָהֵמָּה, הָהֵנָּה, p. ex. הָאִישׁ הַזֶּה « cet homme-ci », הָאִשָּׁה הַהִיא « cette femme-là »[4]. Toutefois, si le substantif a un suffixe personnel, le pronom démonstratif[5] ne prend pas l'article, p. ex. דְּבָרֵנוּ זֶה « notre

1. En principe, les pronoms ne devraient jamais avoir l'article, puisqu'ils sont déterminés par eux-mêmes. — הַהוּא dans D. 3, 13 doit être, contrairement aux accents, joint à הַבָּשָׁן.

2. Si הוּא doit être complément, il est remplacé par le suffixe du verbe ou de la préposition.

3. Dans זֶה הַבַּיִת (Esdr. 3, 12), le texte est altéré ou présente un néologisme (dans l'hébreu de la Mišnah le pronom démonstratif précède toujours le nom, p. ex. זֶה הַדָּבָר « cette chose »; pour dire « voici la chose », on emploie הֲרֵי זֶה). Dans Jos. 9, 12, 13, זֶה et אֵלֶּה sont attributifs. Dans זֶה מֹשֶׁה (Ex. 32, 1) et זֶה אֱלֹהִים (Ps. 48, 15), זֶה est adverbial; peut-être aussi dans זֶה הָעָם (Is. 23, 13), si le texte est exact.

4. L'article manque, sans doute par euphonie, dans בַּלַּיְלָה הוּא (G. 19, 33 ; 30, 16 ; 32, 23 ; I S. 19, 10) et הַקְּדֵשָׁה הִיא (G. 38, 21). Le texte est altéré dans I S. 2, 23, où אֵלֶּה est une dittographie de הָאֵלֶּה et de אַל. — Inversement, l'article manque au substantif dans שֶׁבַע כְּבָשֹׂת הָאֵלֶּה (G. 21, 29), où le Samaritain lit הכבשות. Le nombre a pu faire tomber l'article, cf. § **258**, note. Dans מְעַט דְּבַשׁ הַזֶּה (I S. 14, 29), la rencontre de עט et de הד a pu faire disparaître le ה. *Ib.* 17, 12, il faut lire הַהוּא au lieu de הַזֶּה. — יוֹם הַהוּא dans Mi. 7, 11 est obscur ; cf. יוֹם הוּא au v. 12.

5. Les pronoms הוּא, הִיא etc. ne peuvent accompagner un nom avec suffixe personnel.

affaire que voici » (Jos. 2, 20), שְׁבֻעָתֵ֫י זֹאת « mon serment présent » (G. 24, 8), אֹתֹתַי אֵלֶּה « mes miracles que voici » (Ex. 10, 1)[1], à moins qu'il n'y ait un adjectif entre le substantif et le pronom, p. ex. עַמְּךָ הַכָּבֵד הַזֶּה « ton peuple considérable que voici » (I R. 3, 9).

270. Quand le substantif est accompagné d'un adjectif, le pronom démonstratif suit l'adjectif, p. ex. הַמַּרְאֶה הַגָּדֹל הַזֶּה « ce grand phénomène » (Ex. 3, 3)[2].

271. Au lieu du féminin זֹאת on trouve la forme abrégée זֹה (II R. 6, 19; Ez. 40, 45; Eccl. 2, 2, 24, etc.)[3]. Le pluriel הָאֵלֶּה s'abrège aussi en הָאֵל dans G. 19, 8, 25 ; 26, 3, 4 ; L. 18, 27 ; D. 4, 42 ; 7, 22 ; 19, 11, et אֵלֶּה en אֵל dans I Chr. 20, 8[4]. Au lieu de הַזֶּה on trouve הַלָּזֶה[5] (G. 24, 65; 37, 19), abrégé en הַלָּז (Jug. 6, 20 ; I S. 17, 26; II R. 23, 17; Zach. 2, 8), et, au lieu de הַזֹּאת, הַלֵּזוּ (Ez. 36, 35), qui s'abrège également en הַלָּז (II R. 4, 25) ; הַלָּזֶה paraît désigner une personne ou une chose placée à quelque distance.

1. Dans II R. 1, 2 ; 8, 8, 9, חֳלִי זֶה est pour חָלְיִי זֶה.

2. On trouve une fois (II Chr. 1, 10) עַמְּךָ הַזֶּה הַגָּדוֹל, qui est doublement irrégulier. Le passage parallèle des Rois, cité ci-dessus, a l'ordre inverse. שְׁבֻעָתֵךְ הַזֶּה (Jos. 2, 17) est tout à fait altéré (voir la note suivante).

3. On trouve זֶה pour le féminin dans שְׁבֻעָתֵךְ הַזֶּה (Jos. 2, 17), où il faudrait זאת, et dans הַפַּעַם הַזֶּה (Jug. 16, 28), où הַזֶּה est superflu. — En talmudique, זֹה s'écrit זו ; mais זוּ dans Os. 7, 16 et Ps. 132, 12 (après עֵדֹתִי f. pl.) est probablement mal vocalisé pour זוֹ (§ **294**). Le *ketib* הזאתה pour הַזֹּאת (Jér. 26, 6) ne peut être qu'une faute (dittographie de נת[תי את ה]בית).

4. Driver, dans la Bible de Haupt sur L. 18, 27, croit que אֵל est une erreur des Massorètes, venant de ce que primitivement on ne mettait pas le ה final. Mais il est peu vraisemblable qu'on ait oublié de rétablir le ה dans quelques rares passages seulement, si l'on prononçait אֵלֶּה.

5. הַלָּזֶה, de *han-la-za*, est formé comme le pronom relatif arabe *allaḏî*, mais ne lui est pas identique, זֶה correspondant à *ḏâ* et non à *ḏî*.

XXXI. — Pronoms interrogatifs.

272. Les pronoms **interrogatifs** ordinaires sont מִי [1] « qui? » pour les personnes et מָה (מַה, מֶה) « quoi? » pour les choses. — מִי, qui est en principe un masculin singulier, peut cependant se rapporter à un être féminin, p. ex. מִי זֹאת « qui est celle-ci? » (G. 3, 6), ou à plusieurs personnes, p. ex. מִי אַתֶּם « qui êtes-vous? » (Jos. 9, 8); toutefois on trouve dans Ex. 10, 8 מִי וָמִי הַהֹלְכִים « qui sont ceux qui partiront? » (pour insister sur les diverses catégories de partants).

273. מִי s'applique à des villes ou à des collectivités personnifiées, p. ex. מִי שְׁכֶם « qui est Sichem? » (Jug. 9, 28), מִי פֶשַׁע יַעֲקֹב הֲלֹא שֹׁמְרוֹן « qui est le péché de Jacob? n'est-ce pas Samarie? » (Mi. 1, 5), מִי לְךָ כָּל הַמַּחֲנֶה « qu'est-ce que tout ce camp qui t'appartient? » (G. 33, 8), וּמִי בֵיתִי « et qu'est-ce que ma maison? » (II S. 7, 18)[2].

274. Les pronoms מִי et מָה s'emploient comme sujet, attribut, complément du nom ou du verbe[3], p. ex. מִי הִגִּיד לְךָ « qui t'a appris? », מִי הָאִישׁ « qui est l'homme? », בַּת מִי « la fille de qui? » (G. 24, 23), אֶת מִי אֶשְׁלַח « qui enverrai-je? » (Is. 6, 8), לְמִי « à qui? », מַה יֵּעָשֶׂה « qu'est-ce qui sera fait? », מַה יִּהְיֶה « que sera? », מַה תַּעֲשׂוּ « que ferez-vous? », עַל מָה « sur quoi? ». Ils peuvent être aussi suivis de substantifs en apposition et se traduisent alors par « quel? », p. ex. מִי בָחוּר « quel jeune homme? » (Jér. 49, 19), מַה דְּמוּת « quelle ressemblance? » (Is. 40, 18).

275. מִי et מָה s'emploient aussi bien dans l'interrogation

1. מִי vient probablement de *mu* (§ **123**, note), qui est aussi, en sémitique, le préfixe du participe.

2. Dans I S. 18, 18, חַיַּי, après מִי, paraît signifier « ma tribu » et est expliqué par מִשְׁפַּחַת אָבִי. — מִי שְׁמֶךָ (Jug. 13, 17) équivaut à שֵׁם מִי שְׁמֶךָ « le nom de qui est ton nom? »

3. Sur la détermination de מִי, voir § **220**.

indirecte que directe, p. ex. לֹא יָדַעְתִּי מִי עָשָׂה אֶת הַדָּבָר הַזֶּה « je ne sais pas qui a fait cette chose » (G. 21, 26), לִרְאוֹת מַה יִּקְרָא לוֹ « pour voir comment il l'appellerait » (*ib.* 2, 19).

276. מִי est souvent renforcé par זֶה, plus rarement par הוּא, et מָה par זֶה ou זֹאת (ce dernier après le verbe עשׂי « faire »), le pronom démonstratif équivalant alors à « donc », p. ex. בֶּן מִי זֶה הַנַּעַר « de qui donc le jeune homme est-il le fils? » (I S. 17, 55), מִי זֶה בָּא « qui donc vient? » (Is. 63, 1), מַה זֶּה הָיָה « qu'est-il donc arrivé? » (I S. 10, 11), מַה זֹּאת עָשִׂיתָ « qu'as-tu donc fait? » (G. 12, 18), לָמָּה זֶּה צָחֲקָה שָׂרָה « pourquoi donc Sara a-t-elle ri? » (*ib.* 18, 3), מִי הוּא יַרְשִׁיעֵנִי « qui donc me donnera tort? » (Is. 50, 9), מִי הוּא נָקִי « quel innocent donc? » (Job 4, 7). On trouve הוּא et זֶה réunis dans מִי הוּא זֶה « qui donc? » (Jér. 30, 21; Ps. 24, 10).

277. Les pronoms interrogatifs sont parfois employés comme pronoms corrélatifs, c'est-à-dire indéfinis relatifs. Ainsi מִי יָרֵא וְחָרֵד יָשֹׁב « qui a peur et tremble? qu'il retourne! » (Jug. 7, 3) équivaut à « quiconque a peur et tremble, qu'il retourne! ». De même מִי הָאִישׁ הַיָּרֵא וְרַךְ הַלֵּבָב יֵלֵךְ « qui est l'homme peureux et lâche, qu'il aille! » (D. 20, 8), מִי פֶתִי יָסֻר הֵנָּה « quiconque est naïf, il se tournera ici » (Pr. 9, 4, 16), וּדְבַר מַה־יַּרְאֵנִי וְהִגַּדְתִּי לָךְ « et quoi que ce soit qu'il me montrera (litt. : et la chose de quoi il me montrera), je te le raconterai » (N. 23, 3). Ils sont même quelquefois simplement indéfinis, p. ex. וְרָאִיתִי מָה « et je verrai quoi que ce soit » (I S. 19, 3), וִיהִי מָה « et qu'il arrive quoi que ce soit » (II S. 18, 22, 23), וְיַעֲבֹר עָלַי מָה « et qu'il me survienne n'importe quoi » (Job 13, 13)[1].

1. Dans II S. 18, 12, il faut peut-être lire שִׁמְרוּ לִי au lieu de שִׁמְרוּ מִי. — מְאוּמָה a été parfois considéré comme un pronom, mais c'est un substantif (§ 248, n.).

278. מִי est invariable. מָה se vocalise d'après les règles suivantes : s'il a un accent non pausal, il prend un *è*, p. ex. מֶה קוֹל הַתְּרוּעָה (I S. 4, 6) ; à la pause, il a un *å*, p. ex. וְנַחְנוּ מָה (Ex. 16, 7). Le plus souvent מָה est relié par un *maqqéf*[1] au mot suivant et, si celui-ci commence par une consonne non gutturale, מָה prend un *a* et la consonne suivante reçoit un *dåǧéš* (§ 77)[2], p. ex. מַה־יִּקְרָא, מַה־תַּעֲשֶׂה. Si le mot qui suit מָה commence par une gutturale et que מָה ait un accent faiblement disjonctif ou conjonctif ou un *maqqéf*, מָה prend : 1° *a* devant le ח non pourvu d'un *å*, p. ex. מַה חַטָּאתִי (G. 31, 36)[3], מַה־חֶפְצוֹ (Job 21, 21)[4] ; — 2° *è* devant הָ (excepté l'article), חָ, חֳ, עָ, p. ex. מֶה־הָיָה (Ex. 32, 1), מֶה חָטָאתִי (I R. 18, 9), מֶה חֳרִי (D. 29, 23), מֶה עָשִׂיתָ (G. 4, 10). — 3° *å*, toujours devant א et ר, p. ex. מָה אֶעֱשֶׂה (*ib.* 27, 37), מָה רָאִיתָ (*ib.* 20, 10) ; devant ע (sauf עָ), p. ex. מָה עֲוֺנִי (*ib.* 31, 32) ; devant le ה article (même הָ), p. ex. מָה הַחֲלוֹם (*ib.* 37, 10), מָה הֶעָרִים (N. 13, 19), וּמָה הָאָרֶץ (*ib.*)[5] et, en général, devant ה (sauf הָ), p. ex. מָה הֵמָּה (Jér. 7, 17), מָה הֵנָּה (G. 21, 29), מֶה־הוֹעִיל (Hab. 2, 18), וּמָה הִגִּיעַ (Esth. 9, 26)[6]. Devant הוּא et הִיא, on trouve מַה s'il y a un *maqqéf* (Ex. 16, 15 ; G. 23, 15) et מָה si ce mot a un accent (Esth. 8, 1).

279. Ces règles sont applicables (sauf le *dåǧéš*) à מָה précédé d'une préposition indépendante, p. ex. עַל מָה הִכִּיתָ (N. 22, 32), עַל מֶה עָשָׂה (D. 29, 23), ainsi qu'à מָה avec בְּ, qui donne בַּמֶּה ou

1. Dans quatre mots, le ה de מָה tombe et le pronom est rattaché au mot suivant : מַזֶּה (Ex., 4, 2), מַלָּכֶם (Is. 3, 15), מַתְּלָאָה (Mal. 1, 13) et מָהֶם (Ez. 8, 6).

2. Il n'y a aucune raison de supposer l'assimilation d'un *h* primitivement sensible à la consonne suivante (Olshausen), ni de dériver מָה de *maṭ, mat, mant* (Wright, *Comparative Grammar*, p. 124, en partie d'après Böttcher, *Ausführliches Lehrbuch*, § 261).

3. Certains textes ont מָה.

4. Cependant on trouve וּמֶה | חֵלֶק (Job 31, 2), le *legarméh* équivalant à un accent disjonctif.

5. Exception : מֶה | הָאָדָם (Eccl. 2, 12), à cause du *påséq*.

6. Cependant on rencontre מֶה־הֹוֶה (Eccl. 2, 22).

בַּמֶּה (§ 75), p. ex. בַּמֶּה יִשְׁכָּב (Ex. 22, 26), בַּמָּה אֵדַע (G. 15, 8)[1]. Avec כ on trouve généralement כַּמָּה, p. ex. כַּמָּה יְמֵי (G. 47, 8); cependant on rencontre כַּמֶּה פְּעָמִים (I R. 22, 16 = II Chr. 18, 15) et כַּמֶּה שָׁנִים (Zach. 7, 3). Avec ל, on écrit לָמָּה devant une non-gutturale, ainsi que devant ר et ח, et לָמֶה devant א, ה, ע, ex. לָמָּה לֹא הִגַּדְתָּ (G. 12, 18), לָמָּה רִמִּיתֶם (Jos. 9, 22), לָמָּה חָפֵץ (II S. 24, 3), לָמָה אָמַרְתְּ (G. 12, 19), לָמָה ה' (= אֲדֹנָי) (Ex. 32, 11), לָמָה הֲרֵעֹתֶם (G. 43, 6), לָמָה עֲלִיתֶם (Jug. 15, 10)[2].

280. Un autre pronom interrogatif est אֵי זֶה (souvent אֵי־זֶה) « quel? », formé de l'adverbe אֵי « où? » et du démonstratif זֶה, p. ex. אֵי־זֶה דֶרֶךְ הַטּוֹב « quel est le chemin du bien? » (Jér. 6, 16), אֵי־זֶה הַדֶּרֶךְ הָלָךְ « quel est le chemin qu'il a pris? » (I R. 13, 12). Le sens primitif « où? », qui subsiste dans אֵי מִזֶּה « d'où? » (G. 16, 8, etc.), se manifeste en ce que le substantif qui suit אֵי זֶה désigne presque toujours un lieu, comme דֶּרֶךְ « chemin » (I R. 13, 12 ; II R. 3, 8; Jér. 6, 16; Job 38, 19, 24; II Chr. 18, 23[3]), מָקוֹם « endroit » (Is. 66, 1; Job 28, 12, 20; 38, 19), בַּיִת « maison » (I S. 9, 18; Is. 66, 1), עִיר « ville » (II S. 15, 2). On peut y joindre עַם « peuple » (Jon. 1, 8). On rencontre une fois אֵי זֶה סֵפֶר « quel est le livre? » (Is. 50, 1). Dans l'Ecclésiaste אֵי זֶה devient synonyme de מָה, p. ex. אֶרְאֶה אֵי־זֶה טוֹב « je verrai ce qui est bon » (2, 3), אֵינְךָ יוֹדֵעַ אֵי זֶה יִכְשַׁר « tu ne sais pas ce qui convient » (11, 6)[4].

281. Les prépositions מִן et ל s'intercalent entre אֵי et זֶה, p. ex. אֵי מִזֶּה עִיר « de quelle ville? » (II S. 15, 2) אֵי לָזֹאת « pourquoi? » (Jér. 5, 7).

1. On trouve néanmoins בַּמֶּה הָיְתָה (I S. 14, 38). — A noter בִּמֶה שֶׁהָיָה (Eccl. 3, 22).

2. Exceptions : לָמָּה trois fois dans I S. 1, 8 ; לָמָּה devant א dans II S. 2, 22 ; Ps. 49, 6 ; devant ה dans I S. 28, 15 ; II S. 14, 31 ; Jér. 15, 18 ; לָמֶה devant שׁ dans Ps. 42, 10 ; devant ז *ib.* 43, 2 ; לָמָּה dans Job. 7, 20 ; לָמֶּה dans II S. 19, 13.

3. Le mot דֶּרֶךְ manque dans le passage parallèle I R. 22, 24.

4. Dans la Mišnah, אֵיזֶה, féminin אֵיזוֹ, est le mot usuel pour « quel ? ».

282. אֵי זֶה est employé même avec un féminin (II S. 15, 2), parce qu'à l'origine c'était un adverbe, mais pour le neutre on trouve אֵי לָזֹאת ; cf. מַה זֹּאת (§ 276).

XXXII. — Pronoms relatifs.

283. Le pronom **relatif** ordinaire est le mot invariable אֲשֶׁר[1]. La proposition introduite par אֲשֶׁר peut être explicative, c'est-à-dire que sans elle le nom auquel elle se rattache est incomplet, p. ex. הַמַּיִם אֲשֶׁר מִתַּחַת לָרָקִיעַ « les eaux qui sont au-dessous du firmament » (G. 1, 7), ou bien elle peut être déterminative, c'est-à-dire qu'elle détermine le nom auquel elle se rapporte mais qui se comprendrait sans elle, p. ex. אָרוּר אַתָּה מִן הָאֲדָמָה אֲשֶׁר פָּצְתָה אֶת פִּיהָ « sois maudit de la terre, qui a ouvert sa bouche » (*ib.* 4, 11)[2].

284. Le pronom relatif, indiquant l'identité d'un membre de la proposition subordonnée avec un membre de la proposition principale, fait partie à la fois de l'une et de l'autre. Envisagé du point de vue de la proposition principale, le pronom relatif peut être considéré comme une apposition du nom auquel il se rapporte, que celui-ci soit sujet ou complément ; ainsi dans יה' אֲשֶׁר לְקָחַנִי... הוּא יִשְׁלַח « le Seigneur, qui m'a pris..., lui, enverra » (G. 24, 7), אֲשֶׁר est l'apposition du

1. On a donné différentes étymologies de אֲשֶׁר. Les uns l'ont comparé à l'araméen אֲתַר « endroit », arabe *aṯar* « trace » ; d'autres y ont vu plusieurs particules combinées ; d'autres enfin un développement de שֶׁ (acadien *ša*). La première explication est la plus vraisemblable. Si elle est exacte, le phénicien אש est une abréviation de אשר, tandis que שֶׁ serait une nouvelle abréviation, favorisée par la ressemblance avec l'accadien *ša*.

2. Parfois la proposition relative est redondante avec le suffixe du nom auquel elle se rattache, p. ex. מְלַאכְתּוֹ אֲשֶׁר עָשָׂה « son travail qu'il avait fait » (G. 2, 2). Il est à noter que le pronom relatif, en hébreu, ne peut pas, comme dans les langues indo-européennes, remplacer la conjonction « et » avec un pronom personnel, p. ex. « je vis cet homme, qui me dit. » En hébreu, on met : « et il me dit ».

sujet ; dans וַיְכַל אֱלֹהִים ... מְלַאכְתּוֹ אֲשֶׁר עָשָׂה « et Dieu acheva... son travail qu'il avait fait » (*ib.* 2, 2), אֲשֶׁר est l'apposition du complément objectif ; dans וּמִפְּרִי הָעֵץ אֲשֶׁר בְּתוֹךְ הַגָּן « et du fruit de l'arbre qui est au milieu du jardin » (*ib.* 3, 3), אֲשֶׁר est l'apposition du complément d'un nom.

285. Au lieu d'être l'apposition d'un substantif, le pronom peut remplacer lui-même ce substantif et devenir ainsi directement le sujet ou le complément de la proposition principale ; ce pronom *substantivé* se traduit par « celui qui, celui que, ce qui, ce que », p. ex. אֲשֶׁר תָּאֹר יוּאָר « celui que tu maudiras sera maudit » (N. 22, 6), וַיְצַו אֶת־אֲשֶׁר עַל בֵּיתוֹ « et il commanda à celui qui était (préposé) à sa maison » (G. 44, 1), הִנְנִי נֹתְנָךְ בְּיַד אֲשֶׁר שָׂנֵאת « je vais te livrer dans la main de celui que tu hais » (Ez. 23, 28), אֲשֶׁר יִיטַב בְּעֵינֵיכֶם אֶעֱשֶׂה « ce qui vous plaira, je (le) ferai » (II S. 18, 4), וַיַּרְא אֱלֹהִים אֶת־כָּל־אֲשֶׁר עָשָׂה « et Dieu vit tout ce qu'il avait fait » (G. 1, 31).

286. Quand on considère le pronom relatif au point de vue de la proposition qu'il introduit, on doit se rappeler que le pronom relatif, dans les langues sémitiques, sert seulement à marquer l'identité d'un membre de la proposition relative avec un membre de la proposition principale, mais qu'il ne constitue pas lui-même un membre de la proposition relative. Donc le nom auquel il se rapporte ou qu'il remplace doit être représenté dans la proposition relative par un pronom personnel, soit indépendant (§ **297**), soit suffixe nominal ou verbal (§ **308**), qu'on peut appeler *correspondant*. — Lorsque le pronom relatif marque le sujet de la proposition relative, le mot correspondant est contenu explicitement ou implicitement dans le verbe. Il est donc très rare que le sujet soit exprimé par un pronom personnel dans une proposition verbale, comme p. ex. dans אֲשֶׁר הִיא נִצְּתָה « qui s'est enflammée » (II R. 22, 13). Généralement le pronom personnel est omis et le pronom relatif devient le sujet apparent,

p. ex. אֲשֶׁר מִגֵּן צָרֶיךָ « qui a livré tes ennemis » (G. 14, 20). C'est seulement dans les propositions nominales (§ 1274) que le pronom personnel correspondant est usuel, p. ex. אֲשֶׁר הוּא חַי « qui est vivant » (G. 9, 3), et surtout avec la négation, p. ex. אֲשֶׁר לֹא טְהוֹרָה הִוא « qui n'est pas pure » (*ib.* 7, 2). Mais là aussi il peut être omis, p. ex. אֲשֶׁר אֲסוּרִים « qui étaient enfermés » (*ib.* 40, 5), אֲשֶׁר אִתּוֹ « qui étaient avec lui » (*ib.*, 7). — Si le pronom relatif vise un complément direct, celui-ci est parfois représenté par un pronom personnel, surtout s'il est à la 1re ou à la 2e personne, p. ex. אֲשֶׁר מְכַרְתֶּם אֹתִי « (moi) que vous avez vendu » (*ib.* 45, 4), הָאֲדָמָה אֲשֶׁר אֵרְרָהּ יה' « la terre que le Seigneur a maudite » (*ib.* 5, 29). Mais très souvent le complément n'est pas indiqué, le mot אֲשֶׁר devenant lui-même complément, p. ex. הָאָדָם אֲשֶׁר יָצָר « l'homme qu'il avait formé » (G. 2, 8), אֲשֶׁר יַרְשִׁיעֻן « celui qu'ils condamneront » (Ex. 22, 8). En particulier, le pronom personnel manque lorsque le nom auquel se rapporte le pronom relatif indique une durée, p. ex. כִּי כָל־הַיָּמִים אֲשֶׁר בֶּן־יִשַׁי חַי « car tout le temps que vivra le fils de Yišay » (I S. 20, 31). En fait, un tel nom avec אֲשֶׁר forme une sorte de locution conjonctive. On omet encore le pronom personnel quand il y aurait deux compléments directs, p. ex. הַלַּחַץ אֲשֶׁר מִצְרַיִם לֹחֲצִים אֹתָם « l'oppression que les Égyptiens leur font subir » (Ex. 3, 9). — Lorsque le pronom relatif vise un complément indirect, le pronom personnel correspondant est nécessaire, p. ex. אֲשֶׁר בּוֹ פְרִי עֵץ « dans lequel il y a un fruit d'arbre » (G. 1, 29), הַנַּעֲרָה אֲשֶׁר אֹמַר אֵלֶיהָ « la jeune fille à laquelle je dirai » (*ib.* 24, 14), הַכְּנַעֲנִי אֲשֶׁר אָנֹכִי יוֹשֵׁב בְּקִרְבּוֹ « les Cananéens au milieu desquels je demeure » (*ib.*, 3)[1].

1. La préposition est placée irrégulièrement avec le mot אֲשֶׁר dans עִם אֲשֶׁר תִּמְצָא « celui chez qui tu trouveras » (G. 31, 32) pour אֲשֶׁר תִּמְצָא עִמּוֹ, et dans אֵת אֲשֶׁר תְּבָרֵךְ « celui que tu bénis » (N. 22, 6) pour אֲשֶׁר תְּבָרֵךְ אֹתוֹ. — Dans אֶל אֲשֶׁר יֵצֵא לוֹ שָׁמָּה הַגּוֹרָל לוֹ יִהְיֶה « là où le lot écherra pour lui, (ce lot) lui appartiendra » (N. 33, 54), la préposition אֶל a remplacé בְּ sous l'influence de יֵצֵא (§ 288). בַּאֲשֶׁר יָגַעַתְּ (Is. 47, 12) est altéré.

287. Le pronom correspondant peut se trouver dans une proposition subordonnée à un verbe signifiant « ordonner, dire, etc. », p. ex. הָעֵץ אֲשֶׁר צִוִּיתִיךָ לֵאמֹר לֹא תֹאכַל מִמֶּנּוּ « l'arbre au sujet duquel je t'ai ordonné en disant : tu n'en mangeras pas » (G. 3, 17), ce qui équivaut à הָעֵץ אֲשֶׁר צִוִּיתִיךָ לְבִלְתִּי אֲכָל־מִמֶּנּוּ « l'arbre dont je t'ai défendu de manger » (*ib.*, 11), הַמָּקוֹם אֲשֶׁר אָמַר יה' אֹתוֹ אֶתֵּן לָכֶם « l'endroit que le Seigneur a dit : je vous le donnerai », c'est-à-dire « que le Seigneur a promis de vous donner » (N. 10, 29)[1].

288. Quand אֲשֶׁר se rapporte à un nom de lieu, il peut avoir pour correspondant l'adverbe שָׁם « là » (§ **1146**), p. ex. הַמָּקוֹם אֲשֶׁר הָיָה שָׁם אָהֳלֹה « l'endroit où était sa tente » (G. 13, 3), הַמָּקוֹם אֲשֶׁר אָמַר יִהְיֶה שְׁמִי שָׁם « l'endroit où il a dit que son nom devait être » (I R. 8, 29), מָקוֹם אֲשֶׁר יָנוּס שָׁמָּה « un endroit où il s'enfuira » (Ex. 21, 13), הָאֲדָמָה אֲשֶׁר לֻקַּח מִשָּׁם « la terre d'où il a été pris » (G. 3, 23). Le mot שָׁם peut manquer, p. ex. הַמָּקוֹם אֲשֶׁר דִּבֶּר אִתּוֹ « l'endroit où il avait parlé avec lui » (G. 35, 13, 14 ; au v. 15, il y a שָׁם), שִׁקְתוֹת הַמָּיִם אֲשֶׁר תָּבֹאןָ הַצֹּאן « les auges où les moutons venaient » (*ib.* 30, 38). אֲשֶׁר peut remplacer dans cette acception le mot מָקוֹם « endroit » au lieu d'en être l'apposition, p. ex. בַּאֲשֶׁר הוּא שָׁם « là où il est » (G. 21, 17), בַּאֲשֶׁר יִמְצָא « là où il trouverait » (Jug. 17, 8), אֶל אֲשֶׁר תֵּלְכִי אֵלֵךְ « là où tu iras, j'irai » (Ruth 1, 16), מֵאֲשֶׁר תִּמְצָאוּ « d'où vous trouverez » (Ex. 5, 11)[2].

289. Le pronom relatif est souvent omis en poésie, rarement en prose. En règle générale, cette omission n'a

1. Dans N. 14, 40, on trouve la proposition elliptique הַמָּקוֹם אֲשֶׁר אָמַר יה' « l'endroit où le Seigneur a dit (d'aller) ».

2. אֲשֶׁר sans préposition ne s'emploie pas adverbialement au sens local. Sur l'emploi de אֲשֶׁר dans les locutions conjonctives, voir § **1259**. — אֲשֶׁר paraît explétif dans Zach. 8, 9, 17, 20, 23. Dans le premier passage, il renforce peut-être בְּיוֹם ; dans les autres, il suit un nom mis en tête de la proposition, comme en français « c'est... que ».

lieu que lorsque le nom dont dépend la proposition relative est indéterminé[1], quelle que soit d'ailleurs la fonction (sujet ou complément) du pronom omis, p. ex. בִּנְיָמִין זְאֵב יִטְרָף « Benjamin est un loup qui dévore » (G. 49, 27), בְּזַעַף עַד לַשָּׁמַיִם הִגִּיעַ « avec une colère qui a atteint le ciel » (II Chr. 28, 9), אֱלֹהִים לֹא יְדָעוּם « des dieux qu'ils ne connaissaient pas » (D. 32, 17)[2], גּוֹי לֹא תֵדַע לְשֹׁנוֹ « une nation dont tu ne connaîtra pas la langue » (Jér. 5, 15), אֶרֶץ לֹא עָבַר בָּהּ אִישׁ « un pays où n'a pas passé un homme » (*ib.* 2, 6)[3]. L'omission est fréquente surtout dans les comparaisons, p. ex. כְּעֶבֶד יִשְׁאַף צֵל « comme un esclave qui aspire à l'ombre » (Job 7, 2), וּכְגֶבֶר עֲבָרוֹ יָיִן « et comme un homme dont le vin s'est emparé » (Jér. 23, 9).

290. Les exemples d'omission du pronom relatif après un nom déterminé sont plus rares ou plus modernes, surtout en prose, p. ex. הַדֶּרֶךְ יֵלְכוּ בָהּ « le chemin dans lequel ils doivent marcher » (Ex. 18, 20), הַדָּבָר הַזֶּה עָשִׂיתָ לָּנוּ « cette chose que tu nous as faite » (Jug. 8, 1), יוֹשְׁבֵי הַגִּבְעָה הִתְפָּקְדוּ « les habitants de Guibea qui se dénombrèrent » (*ib.* 20, 15), רָאשֵׁי

1. En arabe, l'omission du pronom relatif (qui contient l'article) est de règle après un nom indéterminé. Il est possible qu'il en ait été de même, à l'origine, en hébreu.

2. Le pronom personnel marquant le complément objectif peut aussi être omis (cf. § **286**), p. ex. רִצְפָּה בְּמֶלְקַחַיִם לָקַח « une pierre brûlante qu'avec des pincettes il avait prise » (Is. 6, 6), מָכוֹן לְשִׁבְתְּךָ פָּעַלְתָּ « le lieu que tu as créé pour ta résidence » (Ex. 15, 17).

3. Il ne semble pas qu'on doive prendre pour des propositions relatives des phrases telles que אִיּוֹב שְׁמוֹ après אִישׁ הָיָה בְאֶרֶץ עוּץ (Job 1, 1). On a là deux propositions coordonnées sans la conjonction וְ : « il y avait un homme dans le pays de ʿOuṣ ; Job (était) son nom ». Ailleurs, on trouve la conjonction, p. ex. וּלְרִבְקָה אָח וּשְׁמוֹ לָבָן « et Rébecca avait un frère et son nom était Laban » (G. 24, 29). — Une proposition relative coordonnée peut être traitée comme une proposition principale (§ **287**), p. ex. וְלֹא תִשְׁמַע מַה־יְּדַבֵּר « (un peuple dont tu ne connais pas la langue) et dont tu ne comprends pas les paroles (mot à mot, quoi il parle) » (Jér. 5, 15).

הַחֲלוּץ לַצָּבָא בָּאוּ « les chefs des soldats qui vinrent » (I Chr. 12, 24)[1], הַשָּׁלָל הֵבִיאוּ « le butin qu'ils avaient apporté » (II Chr. 15, 11), אַשְׁרֵי הַגֶּבֶר יֶחֱסֶה־בּוֹ « heureux l'homme qui s'abrite en lui » (Ps. 34, 9), וְהַלַּיְלָה אָמַר « et la nuit qui a dit » (Job 3, 3), הָעָם בָּחַר « le peuple qu'il a choisi » (Ps. 33, 12), צוּרִי אֶחֱסֶה־בּוֹ « mon Rocher en qui je m'abrite » (*ib.* 18, 3), כְּהַר צִיּוֹן לֹא יִמּוֹט « comme la montagne de Sion qui ne chancelle pas » (*ib.* 125, 1)[2]. On peut ajouter d'autres exemples où le nom est déterminé quoiqu'il n'ait pas l'article, p. ex. אַשְׁרֵי אֱנוֹשׁ יַעֲשֶׂה־זֹּאת « heureux l'homme qui fait ceci » (Is. 56, 2), רָנִּי עֲקָרָה לֹא יָלָדָה « chante, femme stérile qui n'as pas enfanté » (*ib.* 54, 1), וַיִּפֹּל בְּשַׁחַת יִפְעָל « et il tombe dans la fosse qu'il fait » (Ps. 7, 16), יוֹם אִוָּלֶד בּוֹ « le jour où je suis né » (Job 3, 3).

291. Le pronom relatif peut être omis lors même qu'il n'y a pas dans la proposition principale un nom dont il serait l'apposition et qui y servirait de complément direct ou indirect, p. ex. אַשְׁרֵי דְרָכַי יִשְׁמֹרוּ « heureux (ceux qui) observent mes voies » (Pr. 8, 32), זֶה מְקוֹם לֹא יָדַע אֵל « voici l'endroit de (celui qui) ne connaît pas Dieu » (Job 18, 21), אַחֲרֵי לֹא יוֹעִילוּ « après (ceux qui) ne servent pas » (Jér. 2, 8), בְּלוֹא יוֹעִיל « pour (celui qui) ne sert pas » (*ib.*, 11), עִם לְבָבָם שָׁלֵם אֵלָיו « avec (ceux dont) le cœur lui était dévoué » (II Chr. 16, 9), לְאֵין נָכוֹן לוֹ « à (celui qui) n'a pas de provisions » (Néh. 8, 10), אֶל הֲכִינוֹתִי לוֹ « dans (l'endroit que) je lui ai préparé » (I Chr. 15, 12). Le pronom relatif est omis surtout après כֹּל, p. ex. וְכָל־יֶשׁ־לוֹ « et tout (ce qui) était à lui (G. 39, 4),

1. Dans I Chr. 29, 1, lire אֲשֶׁר au lieu de אֶחָד.

2. Dans כַּשֶּׂה (Is. 53, 7), l'article est sans doute dû à une erreur de la Massorah (cf. § 217) ; de même pour כֶּחָתָן et וְכַכַּלָּה (*ib.* 61, 10), כָּאָרֶץ (*ib.*, 11 ; cf. וּכְגַנָּה), כַּמַּיִם (Hab. 2, 14), כַּבְּהֵמוֹת (Ps. 49, 13, 21). On peut se demander toutefois si la proposition est relative ; d'après quelques exégètes, dans les exemples de ce genre, כ aurait le sens de כַּאֲשֶׁר « lorsque » ; sans être impossible (cf. כְּמוֹ הַשַּׁחַר עָלָה « comme l'aube apparut » dans G. 19, 15), cette explication est peu vraisemblable.

מִכָּל־לִבְנֵי יִשְׂרָאֵל « de tout (ce qui était) aux enfants d'Israël » (Ex. 9, 4), כָּל־לְבָבוֹ הֵכִין « quiconque avait préparé son cœur » (II Chr. 30, 19), מִכָּל־הֲכִינוֹתִי « de tout (ce que) j'avais préparé » (I Chr. 29, 3), וּלְכָל־הִתְיַחֵשׂ « et à tous (ceux qui) avaient dressé leur généalogie » (II Chr. 31, 19), לְכֹל הֵעִיר הָאֱלֹהִים אֶת־רוּחוֹ « tous (ceux dont) Dieu avait éveillé l'esprit » (Esdr. 1, 5)[1].

292. Au lieu de אֲשֶׁר, on trouve souvent l'abréviation שֶׁ[2] (שַׁ, שָׁ, שְׁ) dans les livres modernes de la Bible (Psaumes 122 et suivants, Lamentations, Ecclésiaste, Esdras, Néhémie, Chroniques) et toujours dans le Cantique (excepté 1, 1). En dehors de ces livres, שֶׁ se trouve dans l'histoire de Gédéon (Jug. 6, 17 ; 7, 12 ; 8, 26)[3], une fois dans Jonas (1, 7)[4] et peut-être dans Jug. 5, 7 (deux fois)[5].

293. La consonne qui suit שֶׁ reçoit le *dåḡēš* quand elle n'est pas une gutturale, p. ex. שֶׁלֹּא (Ps. 124, 6). Devant une gutturale, l'*è* de שֶׁ se maintient, p. ex. שֶׁחֻבְּרָה (*ib.* 122, 3).

1. On trouve des ellipses encore plus hardies dans צוּר חֻצַּבְתֶּם וּמַקֶּבֶת בּוֹר נֻקַּרְתֶּם (Is. 51, 1), qui paraît signifier « le rocher (d'où) vous avez été taillés et la carrière de mine (d'où) vous avez été découpés », et dans מְזִמּוֹת עָלַי תַּחְמֹסוּ « les intrigues (par lesquelles) vous commettez des violences contre moi » (Job 21, 26). — D'après quelques exégètes, le pronom relatif serait remplacé par le pronom personnel suffixe dans זֶה דַרְכָּם כֶּסֶל לָמוֹ (Ps. 49, 14), qui équivaudrait à זֶה דֶּרֶךְ אֲשֶׁר כֶּסֶל לָמוֹ « tel est le sort de ceux qui ont de la présomption », et dans יִרְבּוּ עַצְּבוֹתָם אַחֵר מָהָרוּ « se multiplient les peines de ceux qui courent après d'autres » (*ib.* 16, 4) ; mais le texte est altéré.

2. Voir § 283, n.

3. Dans II R. 6, 11, מִשֶּׁלָּנוּ est sûrement une faute pour מִכֻּלָּנוּ (cf. 9, 5). D'ailleurs מִשֶּׁלָּנוּ, tel qu'il est employé dans la Mišnah, signifierait « de ce qui est à nous, du nôtre » et non pas « des nôtres ».

4. בַּאֲשֶׁר לְמִי, dans le v. 8, paraît une variante de בְּשֶׁלְּמִי qui s'est glissée dans le texte. Les mots depuis בַּאֲשֶׁר jusqu'à לָנוּ sont d'ailleurs superflus.

5. Le mot n'est pas tout à fait certain. Quant à בְּשַׁגַּם (G. 6, 3), qui, d'après sa vocalisation, doit équivaloir à בַּאֲשֶׁר גַּם « en tant que aussi », et au *qerê* שַׁדּוּן (*keṯîḇ* שַׁדִּין) « qu'il y a un jugement » (Job 19, 29), le texte est certainement altéré.

On trouve שֶׁ dans שָׁאַתָּה (Jug. 6, 17), שַׁ dans שַׁקַּמְתִּי (*ib.* 5, 7) et שַׁלָּמָה (C. 1, 7), enfin שֶׁ dans שֶׁהֵם (Eccl. 3, 18) et, d'après Kimhi[1], dans שֶׁהוּא (*ib.* 2, 22).

294. Dans la poésie, on emploie quelquefois en apposition avec un nom déterminé le pronom זוּ[2], p. ex. רְשָׁעִים זוּ שַׁדּוּנִי « les méchants qui m'ont tourmenté » (Ps. 17, 9), אֱלֹהִים זוּ פָּעַלְתָּ לָּנוּ « Dieu, qui as agi pour nous » (*ib.* 68, 29), עַם זוּ גָּאָלְתָּ « le peuple que tu as délivré » (Ex. 15, 13), יה' זוּ חָטָאנוּ לוֹ « le Seigneur, envers qui nous avons péché » (Is. 42, 24), בְּדֶרֶךְ זוּ תֵלֵךְ « dans le chemin où tu marcheras » (Ps. 32, 8), et plus rarement זֶה (invariable), p. ex. לְאָבִיךָ זֶה יְלָדֶךָ « à ton père qui t'a enfanté » (Pr. 23, 22), לִוְיָתָן זֶה יָצַרְתָּ « le Léviathan que tu as créé » (Ps. 104, 26), אֱלֹהֵינוּ זֶה קִוִּינוּ לוֹ « notre Dieu, en qui nous avons espéré » (Is. 25, 9). Très rarement זֶה est pronom relatif indépendant : זֶה אָהַבְתִּי נֶהְפְּכוּ בִי « ceux que j'aimais se sont tournés contre moi » (Job 19, 19), וְזֶה חָזִיתִי וַאֲסַפֵּרָה « et ce que j'ai vu, je veux le raconter » (*ib.* 15, 17).

295. Dans Esdras et les Chroniques, on rencontre l'article הַ[3] employé comme pronom relatif devant un verbe, soit comme pronom appositif, soit comme pronom substantivé, p. ex. וְכֹל אֲשֶׁר בְּעָרֵינוּ הַהֹשִׁיב « et quiconque est dans nos villes, qui a épousé » (Esdr. 10, 14), תְּרוּמַת בֵּית אֱלֹהֵינוּ הַהֵרִימוּ הַמֶּלֶךְ וְיֹעֲצָיו « le prélèvement du temple de notre Dieu, qu'avaient opéré le roi et ses conseillers » (*ib.* 8, 25), עַמְּךָ הַנִּמְצְאוּ פֹה « ton peuple qui s'est trouvé ici » (I Chr. 29, 17), וְהַנִּמְצָא אִתּוֹ אֲבָנִים « et celui avec qui se trouvèrent des pierres » (*ib.*, 8), עַל הַהֵכִין הָאֱלֹהִים

1. *Miklol*, éd. Lyck, p. 191 *b*.

2. זוּ était à l'origine un pronom démonstratif, nominatif de זֶה (§ **266**, note). Mais l'idée démonstrative est complètement oblitérée dans les passages où on le rencontre. La seule trace de l'emploi démonstratif de זוּ est que le nom auquel il se rapporte est toujours déterminé. — Sur זוֹ pour זוּ, voir § **271**, note 3.

3. On peut se demander si הַ n'est pas ici, non pas l'article, mais l'équivalent de l'accadien *ša* « qui ».

לָעָם « sur ce que Dieu avait préparé au peuple » (II Chr. 29, 36), בַּהֵכִין לוֹ דָוִיד « où David lui avait préparé (une place) » (*ib.* 1, 4)[1].

XXXIII. — Pronoms personnels indépendants.

296. Les pronoms **personnels** se divisent en deux classes : les pronoms *indépendants* et les pronoms *suffixes*. Les pronoms personnels indépendants sont :

Singulier

1re p. commune אָנֹכִי (pause אָנֹכִי) ou אֲנִי (pause אָנִי) ;
2e p. m. אַתָּה (pause אָתָּה), f. אַתְּ (pause אָתְּ) ;
3e p. m. הוּא, f. הִיא.

Pluriel

1re p. c. אֲנַחְנוּ (pause אֲנָחְנוּ), plus rarement נַחְנוּ (pause נָחְנוּ) ;
2e p. m. אַתֶּם, f. אַתֵּנָה (אַתֵּן) ;
3e p. m. הֵם ou הֵמָּה, f. הֵנָּה[2].

1. Dans Jos. 10, 24, הֶהָלְכוּא est probablement une faute pour הַהֹלְכִים. Dans I S. 9, 24, il faut lire הָאַלְיָה pour הֶעָלֶיהָ. Dans Jér. 5, 13, הַדִּבֵּר est devenu un substantif. — Souvent la Massorah a accentué ou vocalisé des participes avec l'article comme si c'étaient des passés. Ainsi, הַבָּאָה (G. 18, 21 ; 46, 27 ; Job 2, 11), הַשָּׁבָה (Is. 51, 10), הַהֻלָּלָה (Ez. 26, 17), הַשָּׁבָה (Ruth 1, 22 ; 2, 6 ; 4, 3), הַנּוֹלַד (G. 21, 3), הַנִּרְאָה (I R. 11, 9 ; Dan. 8, 1), הַנִּלְוָה (Is. 56, 3). Il faudrait הַבָּאָה, הַשָּׁמָה, הַמְּהֻלָּלָה, הַשָּׁבָה, הַנּוֹלָד, הַנִּרְאָה, הַנִּלְוֶה.

2. Les pronoms de la 1re et de la 2e p. sont formés à l'aide de l'élément *an*, qui est un pronom démonstratif en accadien. אָנֹכִי vient probablement de *an-'a-ki* et *ki* paraît être pour *ku* (§ **123**, note 3). Dans אֲנִי (comparé à l'arabe *'anâ* et à l'araméen *'ănāh*), l'*i* est peut-être dû à l'analogie du suffixe *î*. אַתָּה vient de *an-ta*, אַתְּ de *an-ti* (cf. § **302**). אֲנַחְנוּ paraît allongé de נַחְנוּ sous l'influence analogique de אָנֹכִי. L'origine de l'élément *ḥ* est obscure, car on ne retrouve pas ailleurs cette particule démonstrative (si ce n'est peut-être dans l'éthiopien *kaḥa* « là »). אַתֶּם vient de *antum(u)*, qui lui-même est composé de *'ant(a)* et de *hum(u)*, et אַתֵּנָה de *'anta* et *hunna* : on a réuni le pronom de la 2e p. s. à celui de la 3e p. pl. Les pronoms de la 3e p. contiennent respectivement *hu* et *hi*. Dans הוּא et הִיא, le א paraît être une sorte d'expiration de la voyelle longue. הֵם vient de *hum(u)* et הֵנָּה de *hum-na*. Dans ces pronoms, *hum* est une variante de *hu* et le *m*, à l'origine, n'indiquait pas le pluriel.

297. Ces pronoms s'emploient ordinairement comme sujets dans les propositions nominales (§ **1274**), p. ex. אָנֹכִי עֵשָׂו « je suis Esaü » (G. 27, 19), אָנֹכִי מַמְטִיר « je vais faire pleuvoir » (*ib*. 7, 4), וְהוּא כֹהֵן « et il était prêtre » (*ib*. 14, 18). Dans les propositions verbales, où le sujet est contenu dans le verbe, le pronom personnel, placé avant ou après le verbe, donne plus de force au sujet, p. ex. אָנֹכִי נָתַתִּי « c'est moi qui ai donné » (*ib*. 16, 5), אֶלְכֹּד אֲנִי אֶת הָעִיר « c'est moi qui prendrai la ville » (II S. 12, 28), ou plus de solennité à la phrase, p. ex. אָנֹכִי אֶעֱשֶׂה כִדְבָרֶךָ « oui, je ferai comme tu l'as dit » (G. 47, 30)[1]. Le pronom de la 3[e] personne peut de même renforcer un nom qui est sujet, p. ex. יִתֵּן אֲדֹנָי הוּא לָכֶם אוֹת « le Seigneur, lui, vous donnera un signe » (Is. 7, 14)[2].

298. Le pronom indépendant sert aussi à renforcer un suffixe pronominal. Il peut alors être mis en tête de la phrase en position absolue (cf. § **1279**), p. ex. אָנֹכִי בַּדֶּרֶךְ נָחַנִי יה' « moi, Dieu m'a conduit dans la route » (G. 24, 27), אַתָּה יוֹדוּךָ אַחֶיךָ « toi, tes frères te rendront hommage » (*ib*. 49, 8), גַּם אֲנִי יִקְרֵנִי « à moi aussi il adviendra » (Eccl. 2, 15), הֶאָנֹכִי לְאָדָם שִׂיחִי « est-ce que moi, (j'adresse) ma plainte à un homme? » (Job 21, 4), גַּם אָנֹכִי חָלִילָה לִּי « moi aussi, loin de moi » (I S. 12, 23). Mais le pronom peut suivre aussi le suffixe, p. ex. בָּרְכֵנִי גַם אָנִי « bénis-moi, moi aussi » (G. 27, 34), מִי יִתֵּן מוּתִי אֲנִי « plût à Dieu que je fusse mort, moi » (II S. 19, 1), לִבִּי גַם אָנִי « mon cœur, à moi aussi » (Pr. 23, 15), בִּי אֲנִי « en moi-même » (I S. 25, 24). De même הוּא s'emploie comme apposition d'un nom avec préposition, p. ex. וּלְשֵׁת גַּם הוּא « et à Seth lui aussi » (G. 4, 26).

1. Le second הֵמָּה dans I Chr. 9, 22 n'est pas le complément direct ; mais le suffixe du verbe יִסַּד a été omis.

2. Autre chose est le cas où le pronom reprend le nom en position absolue ; voir § **1279**. — On trouve le pronom entre le verbe et le sujet dans Ex. 7, 11 : וַיַּעֲשׂוּ כֵן גַּם הֵם הַחַרְטֻמִּים « et ils firent ainsi, eux aussi, les magiciens », mais le texte paraît surchargé.

299. Dans les derniers livres de la Bible, les pronoms personnels s'emploient avec les verbes sans qu'il y ait emphase, p. ex. קַמְתִּי אֲנִי « je me suis levée » (C. 5, 5), דִּבַּרְתִּי אֲנִי « j'ai parlé » (Eccl. 1, 16)[1].

300. La forme אָנֹכִי est plus archaïque que אֲנִי, qui, dans le Pentateuque, appartient surtout au Code sacerdotal. Dans quelques livres (Lamentations, Ecclésiaste, Esther), la forme אָנֹכִי manque complètement, tout comme dans l'hébreu de la Mišnah. — A la pause les pronoms אָנֹֽכִי et אָֽנִי reprennent le ton primitif. La forme pausale אָֽנִי se rencontre dans certaines locutions même avec un accent conjonctif, p. ex. חַי־אָֽנִי « par ma vie » (Is. 49, 18)[2].

301. אַתְּ pour אַתָּה se rencontre dans I. S. 24, 19 ; Ps. 6, 4 ; Job 1, 10 ; Eccl. 7, 22 ; Néh. 9, 6. Dans N. 11, 5 ; D. 5, 24 ; Ez. 28, 14, le mot est ponctué אַתְּ, tout en étant du masculin. — A la pause le ton primitif reparaît : אָֽתָּה

302. La voyelle *i* primitive du pronom féminin את (*anti*) se retrouve sept fois dans le *ketib* (Jug. 17, 2 ; I R. 14, 2 ; II R. 4, 16, 23 ; 8, 1 ; Jér. 4, 30 ; Ez. 36, 13)[3]. C'est sans doute sous l'influence de l'araméen que cette forme a reparu sporadiquement.

303. Au lieu de הִיא le Pentateuque présente הִוא, qui est un *qeré ketib* perpétuel (§ **63**). Dans douze passages on trouve הִיא, parfois à côté de הִוא (G. 20, 5 ; 38, 25 ; N. 5, 13, 14). La

1. Le pronom est également explétif dans הִנְנִי אֲנִי מֵבִיא « voici que je vais amener » (Ez. 6, 3). Dans שְׁנֵינוּ אֲנַחְנוּ (I S. 20, 42), le mot « nous » s'oppose aux descendants. D'après Delitzsch, *Das Hohelied*, sur C. 5, 5, l'emploi du pronom après le verbe serait un pléonasme populaire.

2. Sur la disparition de la voyelle tonique dans אֲנִי et le maintien de la syllabe prétonique dans אָנֹכִי, voir § **143**.

3. L'*i* se retrouve aussi dans la 2ᵉ p. f. du passé (§ **690**), en particulier devant les suffixes (§ **850**).

graphie avec ו ne peut être qu'un archaïsme remontant à une époque où הִוא et הִיא étaient confondus. Dans le reste de la Bible, on a mis partout הִיא et les Samaritains l'ont fait même dans le Pentateuque.

304. La forme brève נַחְנוּ, au lieu de אֲנַחְנוּ, se rencontre dans Ex. 16, 7, 8 ; N. 32, 32 ; Lam. 3, 42 et, à la pause (נָחְנוּ), dans G. 42, 11[1].

305. La 2[e] p. f. pl. אַתֵּן (ou אַתֶּן d'après certains textes) se rencontre dans Ez. 34, 31, et אַתֵּנָה (moins exactement אַתֶּנָה) dans G. 31, 6 ; Ez. 13, 11, 20 ; 34, 17. Dans Ez. 13, 20, on trouve אַתֶּם (devant מ) pour le féminin.

306. הֵם et הֵמָּה sont employés indifféremment. On trouve שֶׁהֵם pour שֶׁהֵם dans Eccl. 3, 18 et הֵמָּה au lieu de הֵנָּה dans Zach. 5, 10 ; C. 6, 8 ; Ruth, 1, 22[2].

XXXIV. — Pronoms personnels suffixes.

307. Les pronoms personnels suffixes, appelés aussi suffixes pronominaux, sont :

Singulier

1[re] p. c. ִי— et נִי (ַנִי—, ֵנִי—) ;
2[e] p. m. ךָ, f. ךְ (ֵךְ—, ַךְ—) ;
3[e] p. m. הוּ, וֹ—, f. הָ (ָהּ—, ֶהָ—).

Pluriel

1[re] p. c. נוּ (ֵנוּ—, ָנוּ—) ;
2[e] p. m. כֶם, f. כֶן ;
3[e] p. m. הֶם, ָם—, ֵם—, f. הֶן, ָן—, ָנָה—[3].

1. Dans la Mišnah on remplace אֲנַחְנוּ par אָנוּ, qu'on trouve une fois comme *ketîb* dans Jér. 42, 6.

2. עַד הֵם (II R. 9, 18) est une faute pour עֲדֵיהֶם.

3. Sur les modifications apportées aux substantifs et aux verbes par l'adjonction des suffixes, voir les chapitres xlv et lxxv.

308. Les pronoms suffixes ont les emplois suivants : 1° ils servent de compléments aux noms, p. ex. דְּבָרִי « ma parole », littéralement « la parole de moi », et ils tiennent lieu ainsi d'adjectifs possessifs ; — 2° ils sont employés comme compléments objectifs des verbes, p. ex. שְׁמָרַנִי « il m'a gardé » ; — 3° ils se joignent à des particules (prépositions, adverbes), dont les unes sont d'anciens substantifs et dont les autres sont assimilées aux verbes, p. ex. לִי « à moi », הִנְנִי « me voici »[1].

309. Le suffixe de la 1re personne ִי— est réservé au complément des noms et נִי au complément des verbes. Avec les particules on emploie généralement ִי—, mais נִי se rencontre avec les adverbes הִנֵּה « voici », עוֹד « encore », ainsi qu'avec les prépositions כְּ « comme », מִן « de », תַּחַת « sous », בְּעַד « en faveur de »[2]. Avec l'infinitif on devrait toujours employer ִי— puisque l'infinitif est un nom[3] ; mais, lorsque le suffixe est objectif, on emploie נִי par analogie avec les temps personnels et ִי— sert seulement quand le suffixe est subjectif, p. ex. הַלְהָרְגֵנִי « est-ce pour me tuer ? » (Ex. 2, 14), פָּקְדִי « mon action de punir » (*ib.* 32, 34)[4]. On trouve encore exceptionnellement נִי avec le participe dans עֹשֵׂנִי « mon créateur » (Job 31, 15 ; 32, 22) et רֹאָנִי « celui qui me voit » (Is. 47, 10).

310. Les suffixes des noms sont aussi bien réfléchis que démonstratifs. Ainsi לָקַח סוּסוֹ « il a pris son cheval » peut vouloir dire aussi bien son propre cheval que le cheval d'un autre. Il en est de même pour les suffixes des prépositions, p. ex. וַיַּעַשׂ לוֹ אֵהוּד חֶרֶב « et Ehoud se fit un glaive » (Jug. 3, 16), וְעָשָׂה לוֹ כְּתֹנֶת פַּסִּים « et il lui fit une tunique à

1. En arabe aussi, l'adverbe *'inna*, qui répond à הִנֵּה, régit l'accusatif.
2. Voir les chapitres LXXXVII et LXXXVIII.
3. Il en est ainsi dans les autres langues sémitiques.
4. Jamais on n'emploie נִי avec un infinitif à forme féminine. Les autres exceptions, telles que יַבְּמִי « m'épouser » (D. 25, 7), שׁוּבֵנִי « mon retour » (Ez. 47, 7), ne peuvent être que des fautes de texte.

manches » (G. 37, 3). Dans les verbes, au contraire, le suffixe n'exprime jamais le réfléchi. C'est pourquoi la 1re personne du verbe ne peut avoir de suffixe objectif de la 1re personne [1], ni la 2e de suffixe de la 2e. Mais la 3e personne peut avoir un suffixe de la 3e, le complément étant autre que le sujet, p. ex. שְׁמָרוֹ « il l'a gardé », non pas « il s'est gardé ». On supplée à l'absence du pronom réfléchi en employant soit les formes réfléchies du verbe (§§ **663** et suivants), soit des substantifs avec suffixes, le plus souvent נֶפֶשׁ « personne », p. ex. אֹהֵב נַפְשׁוֹ « il s'aime » (Pr. 19, 8).

311. Par analogie avec les pronoms suffixes, la préposition אֵת, qui marque le complément objectif, n'a pas non plus de suffixe réfléchi [2].

312. Les noms qui ont des suffixes pronominaux sont, en réalité, à l'état construit avec ces suffixes. Les emplois qui sont faits des noms compléments (§ **227**) s'appliquent aussi aux suffixes. Ceux-ci peuvent être subjectifs, p. ex. זַרְעוֹ « sa semence », c'est-à-dire la semence qu'il produit (G. 1, 11), ou objectifs, p. ex. חֲמָסִי « la violence exercée sur moi » (*ib.* 16, 5), צַעֲקָתָהּ « la plainte élevée contre elle » (*ib.* 18, 21), כַּסְפּוֹ « son argent », c'est-à-dire l'argent donné pour lui (Ex. 21, 35), עֶזְרְךָ « l'aide qui t'est accordée » (Ps. 20, 3).

313. Quand un nom est à l'état construit avec un autre nom, celui-ci seul peut recevoir le suffixe pronominal, mais non le premier, même si ce suffixe se rapporte en réalité au nom

1. עֲשִׂיתִנִי (Ez. 29, 3) est une faute pour עֲשִׂיתִיו ou (en lisant יְאֹרַי) עֲשִׂיתִים.

2. Dans וְהִרְאַנִי אֹתוֹ (II S. 15, 25), אֹתוֹ peut se rapporter à l'arche. Dans וַיִּרְאוּ אֹתָם (Ex. 5, 19), le suffixe se rapporte aux enfants d'Israël. Dans Jér. 7, 19, אֹתָם est opposé à אֹתִי. Les seuls exemples réels de אֵת avec un suffixe réfléchi se rencontrent dans Ez. 34, 2, 8, 10 ; mais Ezéchiel a souvent un style artificiel.

construit. Ainsi, הַר קָדְשִׁי « la montagne de ma sainteté » veut dire « ma montagne de sainteté » (Ps. 2, 6) ; de même אֱלִילֵי כַסְפּוֹ « ses idoles d'argent » (Is. 2, 20), כְּלֵי מִלְחַמְתּוֹ « ses ustensiles de guerre » (D. 1, 41), בְּבֵית תְּפִלָּתִי « dans ma maison de prière » (Is. 56, 7). Cependant, en prose, on trouve aussi la répétition du nom, p. ex. גְּבִיעִי גְּבִיעַ הַכֶּסֶף « ma coupe d'argent » (G. 44, 2)[1], ou bien on emploie la préposition לְ, p. ex. שָׂרֵינוּ לְכָל הַקָּהָל « nos chefs, ceux de toute la communauté » (Esdr. 10, 14).

314. Les noms avec suffixes pronominaux, étant construits avec ces suffixes, ne peuvent pas recevoir l'article (§ **233**). Les participes seuls peuvent l'avoir, parce que le suffixe y exprime un complément objectif, p. ex. הַמּוֹלִיכְךָ « celui qui t'a fait marcher » (D. 8, 15), הַפֹּדְךָ « qui t'a racheté » (*ib.* 13, 6), הַמַּכֵּהוּ « celui qui le frappait » (Is. 9, 12)[2].

315. Le suffixe est parfois suivi du nom même auquel il se rapporte (mais cette construction est plutôt araméenne qu'hé-

1. Les quelques exemples de noms avec suffixes suivis d'un complément s'expliquent par des raisons spéciales ou sont des fautes de copistes : Dans עֶרְכְּךָ הַזָּכָר (L. 27, 3, 5, 6), le suffixe a perdu toute signification (§ **316**). Dans בְּרִיתִי יַעֲקוֹב etc., le mot בְּרִית a la valeur d'un infinitif (§ **1316**). Au lieu de מִדּוֹ בַד (L. 6, 3), il faut sans doute lire מִדּוֹ בַד (le ו est radical ; cf. § **363**, n. 2). Dans נְבִיאֲכֶם יה' (N. 12, 6), le texte est altéré ; peut-être doit-on lire נָבִיא מִכֶּם יְהוָה. Dans כִּסְאֲךָ אֱלֹהִים (Ps. 45, 7), il y a eu probablement substitution de אֱלֹהִים à יהוה, qui était lui-même une faute pour יִהְיֶה. — לִנְחֻשְׁתָּם כָּל הַכֵּלִים (Jér. 52, 20) est sans doute la réunion de deux leçons.

2. Les mots הָעֹשׂוֹ (Job 40, 19) et הַיֹּלְדָהּ (Dan. 11, 6) sont probablement altérés. Les exemples tirés des substantifs sont également suspects : Dans הָעֶרְכְּךָ (L. 27, 23), le sens propre du suffixe est effacé (§ **316**). Dans כַּגְּבִרְתָּהּ (Is. 24, 2), l'*a* est dû à l'analogie des substantifs précédents. Dans לַמַּעֲנֵהוּ (Pr. 16, 4) et בֶּעָרֵינוּ (Esdr. 10, 14), la voyelle du préfixe indique une double leçon : לְמַעֲנֵה et לַמַּעֲנֵהוּ, בֶּעָרִים et בְּעָרֵינוּ. Dans הָאָהֳלִי (Jos. 7, 21), le ה est une dittographie de הָאֹהֱלָה à la ligne suivante. Dans הַחֶצְיוֹ (*ib.* 8, 33, après חֶצְיוֹ) et הַהֲרוֹתֶיהָ (II R. 15, 16), le ה est redoublé du ח ou du ה. Dans הַדָּבְרוֹ (Mi. 2, 12), le ו peut venir du mot suivant.

braïque), p. ex. avec un infinitif : בְּבֹאוֹ הָאִישׁ « lorsque vint l'homme » (Ez. 10, 3), בְּבֹאָם הַכֹּהֲנִים « lorsque les prêtres viendront » (*ib.* 42, 14) ; avec une préposition : עָלֶיהָ עַל בָּבֶל « sur elle, Babylone » (Jér. 51, 56), לָהֶם לְכָל הַצָּבָא « à toute l'armée » (II Chr. 26, 14)[1]. Le suffixe est repris par שֶׁל dans מִטָּתוֹ שֶׁלִּשְׁלֹמֹה « le lit de Salomon » (C. 3, 7)[2].

316. Le suffixe perd sa valeur dans אֲדֹנָי « mon Seigneur », qui devient un nom propre de Dieu, remplaçant יהוה dans la lecture (§ **63**) ou même dans le texte, p. ex. Is. 3, 17. Il est devenu partie intégrante du substantif dans עֶרְכְּךָ « estimation »[3]. Dans יַחְדָּו « ensemble », le suffixe sert à former l'adverbe (§ **1149**) ; aussi ne peut-il se modifier, p. ex. וַאֲנַחְנוּ יַחְדָּו « et nous ensemble » (I R. 3, 18)[4]. D'une manière

1. Les exemples donnés ci-dessus ne sont pas absolument certains. Les autres le sont encore moins, notamment tous ceux dans lesquels le suffixe est un complément objectif. Le texte est sûrement altéré dans וַתִּרְאֵהוּ אֶת־הַיֶּלֶד (Ex. 3, 6) ; יְבִיאֶהָ אֵת תְּרוּמַת יְהֹ' (Ex. 35, 5), où le suffixe lui-même est irrégulier, car il faudrait יְבִיאֶנָּה (§ **865**) ; תִּשְׂרְפֶנּוּ אֵת אֲשֶׁר בּוֹ הַנָּגַע (L. 13, 57), où le suffixe peut être dû à l'entraînement du v. 55 ; וַיְשַׁנּוֹ אֶת־טַעְמוֹ (I S. 21, 14) ; מְאַכִּילָם בִּשְּׁלָם הַבָּשָׂר (I R. 19, 21) ; ויצוהו ... אֶת־אוּרִיָּה (II R. 16, 15 *ketib*) ; מְאַכִּילָם אֶת־הָעָם הַזֶּה (Jér. 9, 14) ; לְהַרְגִּיעוֹ יִשְׂרָאֵל (*ib.* 31, 1[2]) ; הִזְהַרְתּוֹ צַדִּיק (Ez. 3, 21) ; שִׁיתֵמוֹ נְדִיבֵמוֹ (Ps. 83, 12) ; יִלְכְּדֻנוֹ אֶת־הָרָשָׁע (Pr. 5, 22). Il y a deux compléments objectifs dans שִׁחֲרוֹ מוּסָר (*ib.* 13, 24) et dans יִתְּנֶנּוּ חֶלְקוֹ (Eccl. 9, 2). Les exemples sont aussi douteux avec l'infinitif ou la préposition : Pour בְּהִלּוֹ נֵרוֹ (Job 29, 3), lire בְּהָלֵל נֵרוֹ. Dans בְּיָסְדוֹ זֶה הַבַּיִת (Esdr. 3, 12), le texte est altéré. Le substantif paraît être une glose dans לָהֶם ... לִבְנֵי גָד (N. 32, 33) et dans לָהֶם לִבְנֵי יִשְׂרָאֵל (Jos. 1, 2). Au lieu de לוֹ הָאָדָם נֶפֶשׁ חַיָּה (G. 2, 19), lire peut-être הָאָדָם לְנֶפֶשׁ חַיָּה. Pour בִּסְעִפֶיהָ פֹּרִיָּה (Is. 17, 6), lire בִּסְעִפֵי הַפֹּרִיָּה. Pour בְּרֵאתוֹ (*ib.* 29, 23), il faut peut-être lire בְּרְאוֹת (et בְּקִרְבָּם pour בְּקִרְבּוֹ). Dans נַפְשׁוֹ עָצֵל (Pr. 13, 4), le ו provient du même mot נַפְשׁוֹ au v. 3. Dans אַחֲרִיתָהּ שִׂמְחָה (*ib.* 14, 13), le ה vient de אַחֲרִיתָהּ au v. 12.

2. Sur la reprise du substantif par le suffixe, voir § **1279**.

3. On peut comparer en français l'expression « ce monsieur » pour ce sieur.

4. Ce procédé est employé en accadien pour former les adverbes. D'après Brockelmann, *Z. A.*, XIV, p. 344-345, la terminaison ־ָו répondrait à une terminaison adverbiale *û*, qui se retrouverait en arabe et en accadien.

analogue, כֻּלֹּה (כֻּלֹּה) peut signifier « eux tous » et se rapporter à un pluriel, p. ex. וְחַבְרֵי גַּנָּבִים כֻּלּוֹ « et tous sont des compagnons de voleurs » (Is. 1, 23)[1].

317. Le suffixe ִי— (qui provient de *iya*) est toujours accentué[2]. Il se combine avec la terminaison *ay* du construit pluriel ou duel (§§ **188**, **239**, **240**), ce qui donne ַי— *(ayiya* devenant *ayya*, puis *ay)*, p. ex. עֵדַי, אֲדֹנַי. Le suffixe נִי n'a jamais le ton.

318. Le suffixe ךָ garde presque toujours sa voyelle. Il ne la perd qu'à la pause avec quelques prépositions, p. ex. בָּךְ, לָךְ, עִמָּךְ, et tout-à-fait exceptionnellement dans des verbes : עָנָךְ (Is. 30, 19), הַשְׁמִדָךְ (D. 28, 24), חֹנָךְ? (Ps. 53, 6), et en dehors de la pause dans עָנָךְ (Jér. 23, 37). Au lieu de ךָ, on trouve parfois la graphie כָה, p. ex. בֹּאֲכָה (G. 10, 19), וַאֲבָרֶכְכָה (*ib.* 27, 7), יַעַצְרְכָה (I R. 18, 44), etc. Le suffixe ךָ attire le ton, sauf à la pause, quand le *šewâ* de la consonne précédente remplace une voyelle brève et accentuée, p. ex. דְּבָרְךָ de *dabaraka*, קְשָׁרְךָ de *qašaraka*, לְךָ de *laka*, mais דְּבָרֶךָ.

319. Le féminin ךְ est pour *ki*. Cette forme primitive se rencontre en poésie dans רָעָתֵכִי (Jér. 11, 15), עֲוֹנֵכִי, תַּחֲלֻאָיְכִי, חַיָּיְכִי, הַמְעַטְּרֵכִי, נְעוּרָיְכִי (Ps. 103, 3-5), בְּתוֹכֵכִי (*ib.* 116, 19 ; 135, 9), אֶזְכְּרֵכִי (*ib.* 137, 6), etc.[3].

320. Le suffixe הוּ conserve le ה après une consonne vocalisée, p. ex. וַיְקַדְּשֵׁהוּ (Ex. 20, 11), et le perd quand il suit une consonne sans voyelle, p. ex. dans les verbes : יְלָדַתּוּ (Ruth

1. כֻּלָּם « eux tous » est employé avec une 2e personne dans Job 17, 10 (si le texte est exact). Dans Mi. 1, 2 = I R. 22, 28, le suffixe se rapporte à עַמִּים, le vocatif étant perdu de vue.

2. אֹיַבְתִּי (Mi. 7, 8 et 10) est *mille'él*. Le premier exemple est peut-être un cas de *nâsôg 'âḥôr* (§ **139**), bien que l'accent (*pašṭâ*) soit disjonctif.

3. מַלְאָכֵכֵה dans Nah. 2, 14 est une faute : le ה vient du mot הוּי qui suit. Sur שְׁלִשִׁתַיִךְ (Ez. 5, 12), voir § **515**.

4, 15) pour יְלִדְתְּהוּ, אִדְרְשֶׁנּוּ (G. 9, 5) pour אֶדְרְשֶׁנְהוּ. Cependant le ה se maintient quelquefois, soit dans les verbes, p. ex. אֲהֵבַתְהוּ (I S. 18, 28), יְסֹבְבֶנְהוּ (D. 32, 10, poétique), soit dans les substantifs, p. ex. וּפִילַגְשֵׁהוּ (Jug. 19, 24), מוֹטֵהוּ (Nah. 1, 13), אוֹרֵהוּ (Job 25, 3) et surtout לְמִינֵהוּ (G. 1, 12, etc.). Une fois on rencontre הִי, comme en araméen, dans תַּגְמוּלוֹהִי (Ps. 116, 12). הוּ devient ו après la voyelle ī, p. ex. אָבִיו pour אָבִיהוּ, הִצַּגְתִּיו pour הִצַּגְתִּיהוּ[1], et après la terminaison *ay* du pluriel, p. ex. דְּבָרָיו *debārāw* de *dabarayhu*[2]. Il se combine avec la voyelle *a* terminant un nom ou un verbe et donne וֹ, p. ex. דְּבָרוֹ de *dabarahu*, שְׁמָרוֹ de *šamarahu*. Il donne la diphtongue ָו seulement dans l'adverbe יַחְדָּו (§ **1149**). Au lieu de וֹ, on trouve ֹה (où le ה est étymologique), en prose dans אָהֳלֹה (G. 9, 21 ; 12, 8 ; 13, 3 ; 35, 21), כֻּלֹּה (II S. 2, 9 ; Ez. 11, 15 ; 20, 40 ; 36, 10), לֵחֹה (D. 34, 7), הֲמוֹנֹה (Ez. 31, 18), תְּבוּאָתֹה (*ib.* 48, 18), פְּרָעֹה (Ex. 32, 25), וּבְנֻחֹה (N. 10, 36), וְהִזְהִירֹה (II R. 6, 10) ; en poésie dans כֻּלֹּה (Is. 15, 3 ; 16, 7 ; Jér. 2, 21 ; 8, 6, 10 ; 15, 10 ; 20, 7 ; 48, 31, 38 ; Os. 13, 2 ; Nah. 2, 1 ; Hab. 1, 9, 15) ; עִירֹה et סוּתֹה (G. 49, 11), קִצֹּה (II R. 19, 23) = קִצּוֹ (Is. 37, 24), תְּבוּאָתֹה (Jér. 2, 3), קַבֹּה (N. 23, 8).

321. A côté du suffixe הוּ, il doit avoir existé un suffixe מוֹ (comme en phénicien ם), car on trouve en poésie, surtout à la fin d'une phrase, לָמוֹ (G. 9, 26, 27 ; Is. 44, 15), où le suffixe paraît être au singulier[3] ; de même פָּנֵימוֹ (Ps. 11, 7), עָלֵימוֹ (Job 20, 23), כַּפֵּימוֹ (*ib.* 27, 23).

1. La forme non contractée ֵיהוּ—, p. ex. בְּקַשְׁתֵּיהוּ (C. 5, 6), se rencontre quatorze fois contre trente-neuf. Sur les quatorze exemples il y en a trois dans Ezéchiel, deux dans le Cantique, trois dans les Chroniques. Sur les trente-neuf exemples de contraction, il y en a seulement deux dans le Cantique, trois dans Ezéchiel, aucun dans les Chroniques.

2. Au lieu de וַיְקַדְּשֵׁהוּ on trouve la graphie ויקדשיו dans le papyrus Nash. Von Gall, *Z. A. W.*, 1903, p. 349, en déduit que ָיו— ou ָו— indique la prononciation *ayu* ou *eu*.

3. Dans D. 33, 2 ; Is. 30, 5 ; Ps. 73, 10, לָמוֹ peut être un pluriel (§ **327**).

322. Le suffixe הָ assimile le ה à la consonne sans voyelle qui le précède, tout en le conservant comme signe orthographique, p. ex. וְכִעֲסַתָּה (I S. 1, 6) pour *וְכִעֲסַתְהָ, תִּשְׁמְטֶנָּה (Ex. 23, 11) pour *תִּשְׁמְטֶנְהָ. Il perd sa voyelle et devient ה (§ **42**) lorsqu'il est précédé d'un *â*, p. ex. דְּבָרָה de *dabaraha*, נְתָנָה de *natanaha*. Le ה est marqué par la Massorah comme *râfê* (§ **43**) dans un certain nombre de mots : הִוָּסְדָה (Ex. 9, 18), מוֹקְדָה (L. 6, 2), טָהֳרָה (*ib.* 12, 4 *a* et 5 *b*), וּשְׂעָרָה (*ib.* 13, 4), בְּחַטָּאָה (N. 15, 28), עֲוֺנָה (*ib.*, 31), אָכְלָה (I S. 1, 9), עָזְבָה (II R. 8, 6), אַנְחָתָה (Is. 21, 2), לְאֶתְנַנָּה (*ib.* 23, 17), מִמַּעֲרָבָה (*ib.* 45, 6), וְרַחְמָה (Jér. 20, 17), כְּאִמָּה (Ez. 16, 44), חֶלְאָתָה (*ib.* 24, 6), לְמִינָה (*ib.* 47, 10), עָצְמָה (Nah. 3, 9), לְחֵילָה (Ps. 48, 14), נְתִיבָה (Pr. 12, 28), מִבְטֶחָה (*ib.* 21, 22), מִשִּׁכְמָה et מִקָּנָה (Job 31, 22)[1].

323. Le suffixe de la 1re p. pl. נוּ n'a jamais le ton.

324. Les suffixes כֶם, כֶן, הֶם, הֶן, qui, à l'origine, étaient terminés par une voyelle *(kumu, kunna, humu, hunna)*, sont toujours accentués (§ **134**). Ils sont appelés *lourds*, tandis que les autres sont dits *légers*.

325. Le suffixe כֶם est rare dans les verbes (§§ **863** et **870**). Le suffixe כֶן ne se rencontre jamais dans les verbes, mais on le trouve dans les noms, p. ex. אֲבִיכֶן (G. 31, 5, etc.). Il est remplacé par כֶם dans אֲבִיכֶם (G. 31, 9), עֲלֵיכֶם et אֶתְכֶם (Am. 4, 2), עִמָּכֶם (Ruth 1, 8), etc. On trouve כֶנָה dans Ezéchiel : כְּסְתוֹתֵיכֶנָה (13, 20), זִמַּתְכֶנָה (23, 48, 49).

1. Il est possible que dans הִוָּסְדָה, טָהֳרָה, חַטָּאָה, אָכְלָה, עָצְמָה, ainsi que dans הַשַּׁמָּה (L. 26, 34, 35) et בְּהַשַּׁמָּה (*ib.*, 43), la Massorah ait vu des formes féminines. D'autre part, אַנְחָתָה et וְרַחְמָה se trouvent devant des mots commençant par un ה (l'accent disjonctif n'empêche pas la liaison, § **51** note); מוֹקְדָה, עָזְבָה, נְתִיבָה sont suivis d'une gutturale ; עֲוֺנָה et חֶלְאָתָה précèdent des monosyllabes. Les autres exemples restent inexpliqués, de même que ceux des verbes וַתַּחְמְרָה (Ex. 2, 3), לְהַעֲצִבָה (Jér. 44, 19). Quant à שְׁמָרָה (Am. 1, 11), le *nâsôg 'âḥôr* a pu faire tomber le *mappîq*.

326. הֶם se rencontre après *î*, p. ex. dans אֲבִיהֶם ; après *é* dans les noms à 3ᵉ rad. י (§ **574**), p. ex. נְוֵיהֶם ; au pluriel, p. ex. דִּבְרֵיהֶם, et dans לְמִינֵהֶם ; après *â* dans les prépositions בָּהֶם (à côté de בָּם), כָּהֵם, לָהֶם, עִמָּהֶם (§§ **1225-1227, 1231**). Dans les verbes le ה disparaît toujours avec sa voyelle, p. ex. הֲבִיאוֹתִים, נְתַנָּם, וַיְשַׁלְּחֵם, sauf dans אַפְאֵיהֶם (D. 32, 26). Il disparaît aussi dans les noms après la voyelle *â*, p. ex. דְּבָרָם. On trouve הֶם (non accentué) pour הֶם dans כֻּלְּהֶם (II S. 23, 6) et ם— à la 3ᵉ p. f. s. du passé (§ **862**), p. ex. גְּנָבָתַם (G. 31, 32)[1], et הֵמָּה dans אֵלֵיהֵמָּה (Ez. 40, 16).

327. Au lieu de הֶם ou ם, on trouve parfois en poésie le suffixe מוֹ dans les noms, p. ex. עִנְּבֵמוֹ (D. 32, 32), dans les verbes, p. ex. תִּמְלָאֵמוֹ (Ex. 15, 9)[2], et dans les prépositions, p. ex. עָלֵימוֹ (D. 32, 23), לָמוֹ (*ib.*, 32). Une fois, en prose, on trouve וְגֵרַשְׁתָּמוֹ (Ex. 23, 31). On rencontre מוּ dans יְכַסְיֻמוּ (*ib.* 15, 5).

328. הֶן s'emploie dans les mêmes conditions que הֶם, p. ex. אֲבִיהֶן (Ex. 2, 16), לָהֶן (G. 31, 5), קֹנֵיהֶן (Z. 11, 5), יַלְדֵיהֶן (G. 33, 2). Après *â* et *î* le ן seul subsiste, p. ex. נַחֲלָתָן (N. 36, 3), קִבְּצָן (Is. 34, 16), יְדַעְתִּין (*ib.* 48, 7). Cependant on rencontre חֶלְבְּהֶן (L. 8, 16) et פָּתְהֵן (Is. 3, 17). Le ן garde la voyelle primitive *a* et le suffixe prend des formes diverses dans לְכֻלָּהְנָה (I R. 7, 37), בְּתוֹכְהֵנָה (Ez. 16, 53), גְּוִיֹּתֵיהֶנָה (*ib.* 1, 11), קִרְבֶּנָה (G. 41, 21), לְיַחְמֶנָּה (*ib.* 30, 41), לְבַדְּנָה (*ib.* 21, 29), כֻּלָּנָה (*ib.* 42, 36 ; Pr. 31, 29), בֹּאָנָה (Jér. 8, 7, et, sans pause, Ruth 1, 19), לְדָתְנָה (Job 39, 2).

329. Au lieu du suffixe de la 3ᵉ personne du féminin, on emploie celui du masculin après *û*, p. ex. סִתְּמוּם et וַיְמַלְאוּם (G. 26, 15), et après *é*, p. ex. וַיִּסָּעֵם et וַיַּעֲלֵם (Jug. 16, 3), עֲנָדֵם

1. Sur בְּצַעַם (Am. 9, 1), voir § **877**.

2. Il est à noter que le ch. 15 de l'Exode (Cantique de la Mer Rouge) n'emploie מוֹ que dans les verbes, tandis que le ch. 32 du Deutéronome (Cantique de Moïse) ne le met que dans les noms et les particules.

et קְשָׁרֵם (Pr. 6, 21), וַתִּקָּחֵם (Job 1, 15)[1]. Souvent הֵם est employé pour הֵן (parfois l'un à côté de l'autre), p. ex. בְּנֵיהֶם (G. 32, 16, etc.), אַחֲרֵיהֶם (G. 41, 23 ; I S. 6, 7), לָהֶם (Ex. 1, 21 ; N. 27, 7, à côté de לָהֶן ; I S. 9, 20), et ־ָם pour ־ָן, p. ex. צֹאנָם (Ex. 2, 17), אוֹתָם (Jug. 19, 24 ; 21, 22), אֲבוֹתָם (*ibid.*), כֻּלָּם (C. 4, 2).

XXXV. — Substantifs employés comme pronoms.

330. Quelques substantifs servent de pronoms indéfinis. On emploie אִישׁ « homme » pour « chacun », אִשָּׁה « femme » pour « chacune », p. ex. וַיּוֹרִדוּ אִישׁ אֶת־אַמְתַּחְתּוֹ « et ils descendirent chacun son sac » (G. 44, 11), תֵּצֶאנָה אִשָּׁה נֶגְדָּהּ « vous sortirez chacune devant soi » (Am. 4, 3).

331. Le mot אִישׁ est ordinairement l'apposition du sujet comme dans l'exemple ci-dessus de G. 44, 11 ; plus rarement il forme lui-même le sujet, p. ex. וַיַּעֲמֹס אִישׁ עַל חֲמֹרוֹ « chacun chargea sur son âne » (*ib.*, 13). Lorsque le mot אִישׁ devrait être le complément d'un nom construit, on le place devant ce nom, auquel on donne un suffixe personnel se rapportant à אִישׁ, p. ex. אִישׁ כַּחֲלֹמוֹ פָּתָר « il interpréta selon le songe de chacun » (G. 41, 12), וּלְהָשִׁיב כַּסְפֵּיהֶם אִישׁ אֶל שַׂקּוֹ « et de remettre leur argent dans le sac de chacun » (*ib.* 42, 25), אִישׁ אֶת־שְׁמוֹ תִּכְתֹּב « tu inscriras le nom de chacun » (N. 17, 17).

332. אִישׁ est aussi employé dans le sens de « quelqu'un, n'importe qui », p. ex. אִם יוּכַל אִישׁ לִמְנוֹת « si quelqu'un peut compter » (G. 13, 16), et, avec une négation, il signifie « personne », p. ex. אִישׁ מִמֶּנּוּ אֶת־קִבְרוֹ לֹא יִכְלֶה « personne d'entre nous ne refusera son caveau » (G. 23, 6), אִישׁ אַל יוֹתֵר « que personne ne laisse » (Ex. 16, 19). Au lieu de אִישׁ on emploie aussi אָדָם, p. ex. אָדָם כִּי יַקְרִיב « lorsque quelqu'un offrira » (L. 1, 2), ou

1. Sur וַיּוֹשִׁעָן (Ex. 2, 17) et יַהַרְגֻן (Zach. 11, 5), voir § 872.

נֶפֶשׁ « âme », p. ex. וְנֶפֶשׁ כִּי תֶחֱטָא « et lorsque quelqu'un pèchera » (*ib.* 5, 1). דָּבָר est employé dans le sens de « quelque chose, quoi que ce soit », p. ex. הֲיִפָּלֵא מֵה׳ דָּבָר « est-ce que quelque chose est impossible au Seigneur? » (G. 18, 14), et, après une négation, il signifie « rien », p. ex. אַל־תַּעֲשׂוּ דָבָר « ne faites rien » (*ib.* 19, 8). En ce sens on emploie aussi מְאוּמָה[1], p. ex. וְאַל־תַּעַשׂ לוֹ מְאוּמָה « et ne lui fais rien » (*ib.* 22, 12).

333. אִישׁ אָחִיו ou אִישׁ רֵעֵהוּ et au féminin אִשָּׁה אֲחוֹתָהּ ou אִשָּׁה רְעוּתָהּ signifient « l'un l'autre, l'une l'autre », p. ex. וַיֹּאמְרוּ אִישׁ אֶל־רֵעֵהוּ « et ils se dirent l'un à l'autre » (G. 11, 3), וַיִּפָּרְדוּ אִישׁ מֵעַל אָחִיו « et ils se séparèrent l'un de l'autre » (*ib.* 13, 11), חֹבְרֹת אִשָּׁה אֶל־אֲחֹתָהּ « (les tentures) se joignant l'une à l'autre » (Ex. 26, 3), אִשָּׁה רְעוּתָהּ לֹא פָקָדוּ « l'une ne regrette pas l'absence de l'autre (en parlant d'oiseaux) » (Is. 34, 16).

334. Le mot נֶפֶשׁ « âme » s'emploie pour exprimer le pronom réfléchi, les suffixes verbaux n'ayant pas ce rôle (§ **310**), p. ex. אַל־תִּשָּׂא נַפְשֶׁךָ « ne t'emporte pas » (Pr. 19, 18)[2].

335. עֶצֶם « os » signifie « même », surtout dans la locution בְּעֶצֶם הַיּוֹם הַזֶּה « en ce jour même », litt. « dans l'os de ce jour » (G. 7, 13, etc.), וּכְעֶצֶם הַשָּׁמַיִם « et comme le ciel même » (Ex. 24, 10), זֶה יָמוּת בְּעֶצֶם תֻּמּוֹ « l'un meurt en pleine santé », littéralement « dans sa santé même » (Job 21, 23).

XXXVI. — Formation des noms.

336. L'étude de la formation des noms montre, d'une part, les rapports que les diverses formes nominales ont entre elles et ramène ces formes à quelques types primordiaux

1. מְאוּמָה paraît être un synonyme de דָּבָר ; voir § **248**, n.

2. Le plus souvent toutefois נֶפֶשׁ, là même où il sert de réfléchi, a un sens particulier, tel que « vie, désir ».

très peu nombreux ; d'autre part, elle explique en partie les modifications que les noms subissent dans la déclinaison (ch. XLV).

337. Chaque nom (de même que chaque forme verbale) a un radical (§ **158**) ou thème (qu'il ne faut pas confondre avec la racine, uniquement composée de consonnes), primitivement invariable, mais qui, en vertu des lois phonétiques, peut subir diverses modifications. Certains pluriels ont un thème autre que celui du singulier (§ **186**)[1].

338. La presque totalité des formes nominales de l'hébreu peut se ramener à deux types[2]. L'un est celui des noms qui n'ont qu'une seule voyelle, appartenant à la deuxième ou à la première consonne radicale, p. ex. גְּבוּל, מֶלֶךְ (venant de *malk*)[3]. Le deuxième type est celui des noms qui ont deux voyelles et ces noms se divisent eux-mêmes en deux catégories selon que le ton primitif était sur la deuxième voyelle du mot, p. ex. דָּבָר de *dabar*, שָׁלוֹם de *šalam*, ou sur la première, p. ex. עוֹלָם de *ʿalam*[4] ; la deuxième consonne peut être renforcée par un *dāgēš*, p. ex. צַדִּיק de *ṣaddiq*[5]. Enfin, les thèmes

1. Les racines étant généralement trilitères (ch. XXII), on a convenu, à l'imitation des grammaires arabes, de prendre pour modèle la racine פעל *pʿl* et de désigner la première consonne radicale par *p*, la deuxième par ʿ et la troisième par *l*.

2. Cette répartition des formes ne vaut que pour la période historique des langues sémitiques ; car tout au moins dans les verbes, les formes *paʿil* et *paʿul* paraissent venir elles-mêmes de *paʿl* et avoir reçu une voyelle secondaire par analogie avec *paʿal*. S'il en est ainsi, כָּבֵד et יִכְבַּד auraient au fond le même thème (avec déplacement de la voyelle).

3. Ce type se rattache au thème du futur du verbe *qal* (§ **765**), *pʿal, pʿil, pʿul*. C'est par transposition de la voyelle qu'on obtient les types *paʿl, piʿl, puʿl*.

4. Le type avec voyelle primitivement brève se rattache au thème du passé *paʿal* ; le type avec ton primitif sur la première voyelle, au thème du futur accadien *i-šakan* et éthiopien *ye-nager*.

5. C'est le ton de la syllabe qui a ou bien allongé la voyelle ou renforcé la consonne suivante. De même dans les verbes la forme *pōʿēl* (arabe *fāʿala*) est une variété du *piʿēl* (*faʿʿala*).

du premier type et plus rarement ceux du deuxième peuvent être précédés d'un préfixe, p. ex. מִקְדָּשׁ (de *ma-qdaš*), et tous les thèmes peuvent être suivis de certains suffixes, p. ex. זִכָּרוֹן (de *zakar-ân*). On peut, d'après cela, diviser les noms en *six classes :* La première comprend ceux qui ont une voyelle à la seconde radicale[1] ; la deuxième, ceux qui ont une voyelle à la première radicale ; la troisième, ceux qui ont deux voyelles dont la première était primitivement brève ; la quatrième, ceux qui ont deux voyelles dont la première est longue ou suivie d'un *dåḡéš* ; la cinquième, ceux qui ont des préfixes ; la sixième, ceux qui ont des suffixes. — Les quadrilitères et quinquilitères peuvent être rattachés aux noms de la quatrième classe. — Certaines formes sont beaucoup plus employées que d'autres, par exemple celles de la deuxième classe (segolés) ; mais nous ne donnerons qu'un exemple par forme et par vocalisation [2].

339. Il n'y a pas, en hébreu, de noms composés, en dehors des noms propres[3].

340. Certaines formes nominales sont particulièrement employées pour certains groupes de noms ayant une signification similaire. C'est ainsi que plusieurs noms désignant des opérations agricoles ont la forme *på'îl :* אָסִיף « récolte », בָּצִיר « vendange », זָמִיר « taille (de la vigne) », חָרִישׁ « labourage », קָצִיר « moisson ». La forme *pa''ål* est usuelle pour les noms de

1. Nous avons mis cette classe en tête parce que la ressemblance qu'elle présente avec le thème verbal y est mieux marquée.

2. Un astérisque placé devant un nom indique que celui-ci ne figure pas dans la Bible à l'absolu singulier.

3. בְּלִיַּעַל « scélérat » (v. Joüon, *Biblica*, 1924, p. 178-183), qui est formé peut-être de בְּלִי « non » et יַעַל « montera », est plutôt une locution qu'un nom et n'est pas décliné. — צַלְמָוֶת « obscurité » paraît être une prononciation emphatique de צַלְמוּת (racine צלם). — Sur les noms propres, voir l'appendice VII.

métiers : טַבָּח « boucher », מַלָּח « marin », סַבָּל « portefaix », etc. La forme *pi‘‘él* sert généralement à désigner les infirmes : אִלֵּם « muet », חִגֵּר « paralytique », פִּסֵּחַ « boiteux », etc. Beaucoup de noms avec préfixe ת expriment un factitif et répondent au *hif'îl* du verbe, p. ex. תּוֹכֵחָה « blâme », תְּבוּאָה « produit ». Les adjectifs de lieu ont la forme *pi‘lôn* : חִיצוֹן « extérieur », תִּיכוֹן « intérieur », עֶלְיוֹן « supérieur », etc. On remarque aussi que la forme *pa‘l* est plus usuelle pour les concrets, *pi‘l* pour les abstraits, *pu‘l* pour les noms de qualité. Mais de tels groupements, formés en vertu de l'analogie, ne constituent pas des catégories absolument tranchées. On doit enfin noter que les adjectifs ne se tirent que de la troisième, de la quatrième et de la sixième classe des noms[1].

XXXVII. — Première classe des noms : Noms avec voyelle a la seconde radicale.

341. *A.* Type primitif *p‘al :* דְּבַשׁ « miel »; שְׁכֶם « haut du dos »; אֲגַם « marais ». — Noms à 1re rad.[2] ו : דַּי (de *wday*)[3] « suffisance ». — 2e rad. ו : דּוֹד[4] « oncle », חוֹחַ « épine ». — 3e rad. ו : דְּיוֹ « encre », סְתָו « hiver ». — 3e rad. י : דְּוַי « douleur », סְנֶה « buisson ». — 2e rad. ו et 3e י : מַיִם[5] (rac. *mwy*)

1. La cinquième donne aussi des participes. — Nous négligeons la distinction des noms primitifs et dérivés, verbaux et dénominatifs, qui ne joue qu'un rôle secondaire ou nul dans la formation des noms et intéresse, d'ailleurs, la lexicographie plutôt que la grammaire.

2. Plus exactement noms tirés de racines à 1re rad.

3. דַּי vient sûrement de la racine ודי et signifie au propre « équivalence » (cf. l'arabe *diyat* « rançon ») ; de même שַׁי vient probablement de ושי (J. Barth, *Z. A.*, 1909, p. 96). En réalité דַּי et שַׁי appartiennent plutôt au type *p‘il* qu'à *p‘al*, *iy* étant devenu *ay* ; cf. **§ 127**.

4. Nous rattachons דּוֹד et quelques noms semblables à *p‘al* d'après l'analogie de l'araméen (*dâd*, etc.), de l'arabe (*sâq*) et de l'accadien (*ḫâḫ*). Il peut, d'ailleurs, y en avoir d'autres parmi ceux qui ont été rattachés à *pa‘l* (**§ 364**).

5. D'après la plupart des grammairiens modernes, les mots מַיִם, פֶּה, ainsi que beaucoup d'autres comme בֵּן, שֵׁם (**§ 379**), sont des bilitères.

« eau », פֶּה « bouche ». — Formes féminines[1] : גְּדֶרֶת (?) « haie », אֲרֶשֶׁת « désir (?) »[2]. — 3e rad. נ : אֱמֶת (de *'minat*) « vérité » ; 2e rad. ו : נַחַת « calme » ; 2e rad. ו et 3e י : אוֹת (de *'ewayat*) « signe ».

342. Quelques noms ont un א prosthétique avec voyelle *è* ou *a*. L'*a* du radical devient *å* : אֶזְרָח « indigène », אַכְזָב[3] « torrent qui se tarit », אַחְלָמָה[4] « améthyste (?) ». — 1re rad. י : אֵיתָן « durée ». — Formes féminines : אֶצְעָדָה « anneau », אַזְכָּרָה « mémorial », אַמְתַּחַת (ét. c.) « sac ». — 3e rad. י : אַשְׁפָּה « carquois », אֶתְנָה « don ».

343. Voyelle *å* venant de *â*[5] : יְקָר « honneur », אֱיָל « force », עֲנָק « collier ».

344. Voyelle *ô* venant de *â* : בְּכוֹר « aîné », אֱגוֹז « noix », אֵזוֹר[6] « ceinture », חֲלוֹם « songe », זְרוֹעַ « bras », אֱלוֹהַּ « Dieu ». — F. f.[7] : בְּכוֹרָה « aînesse », עֲבֹדָה « service », כְּתֹבֶת[8] « écriture », חֲרֹשֶׁת « gravure ». — 2e rad. ו : בֹּשֶׁת « honte ».

1. Ces formes pourraient aussi appartenir à la 3e classe des noms : *pa'alat* ou *pa'ilat* (§ 388).

2. Le point d'interrogation placé après le nom hébreu indique que le mot est douteux au point de vue de l'exactitude du texte; placé après la traduction, il indique que le sens du mot est incertain.

3. On explique d'habitude אֵיתָן, אַכְזָב, אַכְזָר comme des adjectifs : « fort », « menteur », « cruel » ; mais ces mots sont, en réalité, des substantifs (§ 264).

4. Le mot, étant *mille'él*, est considéré par la Massorah comme masculin. Il peut, d'ailleurs, être emprunté.

5. Ce type est plutôt araméen qu'hébreu. La forme hébraïque régulière est *pe'ôl* (§ 344).

6. Dans de tels noms *é* peut avoir remplacé *ĕ* (§ 94).

7. Nous avons mis les substantifs dans cette classe et laissé dans la 3e classe (*pa'âlat*) les noms paraissant tirés d'adjectifs (§ 400).

8. D'après l'analogie de l'arabe *kitâbat*, *nuḥâsat*, ces noms appartiennent bien à la 1re classe.

345. Noms avec א prosthétique : אֶשְׁכּוֹל « grappe », אַשְׁפּוֹת « fumier », אֶזְרוֹעַ « bras ».

346. *B.* Type *pʿil :* Voyelle *é :* בְּאֵר « puits ». — 1re rad. ו : *דֵּעַ « science ». — F. f.[1] : בְּרֵכָה « réservoir », אֲבֵדָה « perte », תְּכֵלֶת « azur ». — 1re rad. ו : זֵעָה « sueur », רֶשֶׁת « filet »[2], דַּעַת « connaissance », גַּת (rac. יגן) « pressoir ».

347. אַבְנֵט « ceinture » a un א prosthétique, si ce n'est pas un mot étranger (§ **500**).

348. Les mots זְעֵיר « un peu », פְּלֵיטִים et פְּלֵיטָה « réchappés », qui sont toujours écrits avec י, sont des diminutifs et répondent à une forme primitive *p'ayl, pʿaylat*[3].

349. Voyelle *î :* גְּבִיר « homme », אֱוִיל « sot », בְּרִיחַ « verrou ». — 3e rad. י : אֱלִיל (pour *'ĕliyy*, de *'lîy*) « idole ». — F. f.[4] : בְּרִיאָה « création », אֲכִילָה « repas ». — 2e rad. ו : קִימָה « lever ».

350. Quelques féminins, notamment à 3e rad. י, renforcent la 3e radicale : כְּלִמָּה « confusion », כְּוִיָּה « brûlure », עֲלִיָּה « chambre supérieure ».

351. *C.* Type *peʿul :* Voyelle *ō :* מְאֹד « faculté ».

352. Voyelle *û :* בְּחוּרִים « jeunesse », גְּבוּל « limite »[5], אֵמֻן et

1. Il est parfois difficile de distinguer *pʿilat* de *paʿilat* (3e classe). Nous avons considéré comme appartenant à la 1re classe les noms qui conservent l'*é* à l'état construit, étant donné que le mot בְּרֵכָה, ét. c. בְּרֵכַת, répond à l'arabe *birkat* et que la chute de la voyelle de la 2e radicale à l'état construit se comprend mieux lorsque la 1re radicale avait elle aussi une voyelle, p. ex. נִבְלַת de נְבֵלָה (*nabilat*).

2. A cette forme appartiennent aussi les infinitifs seconds *qal* des verbes à 1re radicale נ : גֶּשֶׁת, etc. (§ **972**) et à 1re radicale ו : רֶדֶת, לֶדֶת, etc. (§ **1013**).

3. En arabe *fuʿayl*. La diphtongue *ay* doit être un équivalent de *â*.

4. Nous avons procédé pour *pʿîl* comme pour *pʿél*. Pour les mots douteux voir § **498**.

5. Dans וּגְבֻל (D. 3, 16, etc.), le ו doit être prosthétique.

אֱמוּנִים « fidélité », עֲבוּר « produit », עֲלוּמִים « adolescence ». — F. f. : גְּבוּרָה « puissance », אֱמוּנָה « fidélité », אֲרוּכָה « guérison ».

353. Quelques noms féminins renforcent la 3e radicale : גְּאֻלָּה « délivrance », אֲגֻדָּה « faisceau ».

XXXVIII. — Deuxième classe des noms : Noms avec voyelle a la première radicale (segolés).

354. Dans la plupart des noms qui ont une voyelle à la première radicale, la deuxième radicale prend une voyelle auxiliaire à l'absolu et au construit singulier. Cette voyelle est généralement *è*, d'où le terme de « segolés » appliqué à ces noms, p. ex. מֶלֶךְ « roi » (radical *malk*). Les noms avec 2e ou 3e radicale gutturale ont *a*, p. ex. נַעַר « garçon » (rad. *na'r*), מֵצַח « front » (rad. *misḥ*). Les noms à 3e radicale י ont *i*, p. ex. פְּרִי « fruit » (rad. *piry*). Les noms à 3e radicale ו ont *u*, p. ex. תֹּהוּ « chaos » (rad. *tuhw*).

355. Devant les suffixes, les noms de cette classe ont comme voyelle du radical *a* surtout lorsque la 2e ou 3e consonne radicale est une labiale ou que le nom est concret, la voyelle *i* surtout quand la 3e radicale est une des consonnes ל ou ר ; enfin la voyelle *o* est fréquente dans les noms qui expriment une qualité. Exemples : גֶּפֶן « vigne », גַּפְנִי « ma vigne » ; צֶלֶם « image », צַלְמִי ; יֶלֶד « enfant », יַלְדִּי ; שֶׁקֶל « sicle », שִׁקְלִי ; יֶתֶר « reste », יִתְרִי ; קֹדֶשׁ « sainteté », קָדְשִׁי.

356. *A.* Type *pa'l* : 1° Noms qui ont *a* avec les suffixes : גֶּפֶן « vigne ». Ces noms ont *â* à la pause, ex. גָּפֶן, excepté מֶלֶךְ « roi », qui garde *è*[1]. — F. f. : מַלְכָּה « reine ». — 2° Noms à voyelle *i* (ou *è*) devant les suffixes ou dans la forme féminine[2] : שֶׁקֶל « sicle ». Ces noms ont *â* à la pause, sauf

1. פֶּלֶג « cours d'eau », צֶלֶם « statue », שֶׁלֶם « payement » ne se rencontrent pas à la pause.

2. Devant les suffixes et dans les noms féminins, la voyelle *i* a remplacé *a* ;

בֶּרֶךְ « genou », יֶתֶר « reste », נֶגֶב « sud », צֶדֶק « justice », קֶרֶב « intérieur », תֶּבֶן « paille »[1]. — F. f. : כִּבְשָׂה « brebis ».

357. Noms à 1re radicale gutturale ; tous ont *å* à la pause et *a* devant les suffixes, ex. אֶבֶן « pierre », אָבֶן, אַבְנִי. — F. f. : עַלְמָה « jeune fille ».

358. Noms à 2e radicale gutturale ; ces noms ont *å* à la pause : נַחַל « torrent », נָחַל. Deux noms ont *è* : לֶחֶם « pain » et רֶחֶם « matrice » (à côté de רַחַם). — F. f. : אַהֲבָה « amour », רַעְמָה « crinière (?) ».

359. Noms à 3e radicale gutturale : 1° Avec *a* devant les suffixes : זֶרַע (p. זָרַע) « semence ». — 2° Avec *i* devant les suffixes : נֶגַע (p. נָגַע) « plaie ». Les mots בֶּטַח « sécurité » et לֶקַח « instruction » ont *è* à la pause, רֶשַׁע « méchanceté », *è* et *å* [2]. — F. f. : בִּקְעָה « plaine ».

360. Noms à 2e radicale א : *a'* est devenu *â*, puis *ô*, ex. רֹאשׁ « tête »[3]. — F. f. : פֹּארָה « branche »[4].

361. Noms à 3e radicale א : 1° Avec *a* devant les suffixes : טֶנֶא « corbeille ». — 2° Avec *i* : כֶּלֶא « prison »[5].

voir § **126**. Dans les noms terminés par א, דֶּשֶׁא, כֶּלֶא, פֶּלֶא, il se peut que l'*i* soit primitif.

1. On ne trouve pas à la pause בֶּגֶד « vêtement », גֶּרֶשׂ « blé écrasé » (?), דֶּגֶל « bannière », כֶּבֶשׂ « mouton », כֶּפֶל « double », מֶכֶר « vente », מֶתֶג « frein », נֶזֶם « anneau », פֶּטֶר « ouverture », פֶּרֶשׁ « fiente », צֶמֶד « paire », קֶצֶב « taille », רֶסֶן « frein », רֶשֶׁף « flamme ». Quelques noms comme בֶּצֶר « or », גֶּבֶר « homme » ne se rencontrent pas avec des suffixes.

2. Plusieurs noms ne se rencontrent pas devant les suffixes, comme מֶלַח « sel » (qui garde *è* à la pause), פֶּסַח (p. פָּסַח) « sacrifice pascal ».

3. באר dans Jér. 2, 13 est dû à une confusion de בּוֹר avec בְּאֵר ; cf. II S. 23, 15, 16 (*ketib*).

4. פֹּארָה (Is. 10, 33) représente peut-être une confusion avec פֻּרָה.

5. פֶּרֶא « âne sauvage » ne se trouve pas avec un suffixe.

362. Noms à 2e radicale נ : אַף (rac. *ʼnf*) « nez ». — F. f. : חַכָּה « hameçon ».

363. Noms à racine géminée : 1° Avec *a* devant les suffixes : גַּל (p. גָּל) « monceau »[1]. En outre, בַּד « barre, lin », הַר « montagne », חַג « pèlerinage », עַם « peuple », פַּר « taureau » prennent *å* quand ils ont l'article ; יָם « mer », מָן « manne », צָב « tortue, chariot » ont *å* même sans pause. — 2° Avec *i* devant les suffixes : פַּת « morceau de pain ». צַד « côté » se rencontre avec *a* et *i*[2] ; רְטַט « terreur » n'est pas contracté. — F. f. : 1° Avec *a* : אַמָּה « coudée » ; — avec ר : פָּרָה « vache ». — 2° Avec *i* remplaçant *a* : בִּזָּה « butin ».

364. Noms à 2e radicale ו : 1° Non contractés : תָּוֶךְ « milieu ». — 2° Contractés : אוֹר « lumière ». — Avec 3e radicale א : שָׁוְא « fausseté ». — 3e rad. gutturale : רֶוַח « espace ». — F. f. : 1° Non contractée : עַוְלָה « iniquité ». — 2° Contractée : קוֹמָה « hauteur ».

365. Noms à 2e radicale י : 1° Non contractés : אַיִל « bélier ». — 2° Contractés : אֵד et אֵיד « malheur » ; — 3e radicale gutturale : רֵיחַ « odeur ». Quelques noms ont les deux formes : חַיִל et חֵיל « armée ». — Avec 3e radicale א : גַּיְא, גֵּיא, גֵּא ou גַּי « vallée ». — F. f. : שֵׂיבָה « cheveux blancs ».

366. Noms à 3e radicale ו : שָׂחוּ « natation ». — Forme abrégée : אָב « père » (§ **160** et § **237**, n.). — F. f. : 1° שַׁלְוָה « tranquillité » ; avec 2e radicale gutturale : אַחֲוָה « fraternité », גַּאֲוָה « orgueil », qui se contracte parfois en גֵּוָה. — 2° אָחוֹת « sœur ». — 3° גָּלוּת « exil » (forme araméenne).

367. Noms à 3e radicale י : 1° בְּכִי (p. בֶּכִי) « pleurs », פְּתִי

1. גַּפֵּי (Pr. 9, 3) est peut-être l'araméen גַּדְפָּא « aile ».

2. Les mots מַדּוֹ (L. 6, 3 ; II S. 20, 8) et מִדּוֹ (Ps. 109, 18) sont plutôt à rattacher à מִדּוֹ qu'à מַד ; voir M. Lambert, *R. É. J.*, LXVIII, p. 110-111 ; P. Joüon, *Biblica*, I, p. 366-368.

« naïf », אֲרִי « lion ». — 2° Forme abrégée : a) avec *a* : עַד « proie, éternité » ; b) avec *å* : דָּג « poisson ». — F. f. : 1° אַלְיָה « queue » ; — 2° דָּגָה « poisson » ; — 3° דֶּלֶת[1] « battant de porte », קֶשֶׁת « arc » ; avec 2e rad. gutturale : רַחַת « van » ; avec 2e rad. א : שֵׁאת (?) « tumulte » (?) ; — 4° צִבְיָּה « biche ».

368. *B*. Type *pi'l* : סֵפֶר « livre ». Ce mot garde *é* à la pause, tandis que סֵתֶר « secret » et שֵׁבֶט « bâton, tribu » prennent *å* (סָתֶר, שָׁבֶט)[2]. — F. f. : סִתְרָה « retraite ».

369. Quelques noms ont *è* ou *é*[3], נֶדֶר (à la pause) et נֵדֶר « vœu ». A côté de קֶדֶם « est », on trouve קֵדְמָה. A la pause, les mots נֵבֶל « luth », נֵפֶל « avorton », נֵשֶׁק « arme », סֵמֶל « image », שֵׂכֶל « esprit », שֵׁבֶר « ruine », ont *å*. — F. f. : שִׁמְצָה « tache ».

370. Quelques noms avec *i*, ne se rencontrant que devant les suffixes, peuvent avoir eu la voyelle *a* primitive ou la voyelle *i*, p. ex. שִׂבְרוֹ « son espoir ». — F. f. : זִמְרָה « chant ».

371. Noms à 1re radicale gutturale : אֵבֶל « deuil ». Ceux de ces noms qu'on trouve à la pause gardent *é*. — F. f. : חֶמְאָה « beurre ».

372. Quelques noms se rencontrent tantôt avec *è*, tantôt avec *é*, p. ex. הֶפֶךְ et הֵפֶךְ « contraire ». La forme féminine avec *è* (de *i*) correspond parfois à un masculin avec *è* (de *a*), p. ex. חֶמְדָּה « grâce » correspond à חֶמֶד, עֶשְׂרֵה « dix » à עֶשֶׂר, et même *i* à *o*, dans אִמְרָה « parole » à côté de אֹמֶר (pl. אֲמָרִים, אִמְרֵי).

373. Noms à 3e radicale gutturale : מֵצַח « front », תֶּקַע

1. Ce mot pourrait aussi venir de דלל.

2. Il est possible que la forme *pa'l* ait coexisté avec la forme *pi'l* dans סֵתֶר et שֵׁבֶט.

3. D'après le *Dikduke hatte'amim*, § 36, l'état absolu aurait *è* et l'état construit *é* ; mais les manuscrits ne confirment pas cette règle.

(p. תֶּקַע) « sonnerie ». — F. f. : *מִצְחָה « jambière ». — Quelques noms ont tantôt *è*, tantôt *é*, p. ex. יֶשַׁע, pause יֵשַׁע et יֶשַׁע « secours », נֵצַח, p. נֶצַח (et לָנֶצַח) « éternité », שֵׁמַע, p. שֶׁמַע « bruit ». — F. f. : דִּמְעָה « larme ».

374. Noms à 3e radicale א : חֵטְא « péché ». — F. f. : יִרְאָה « crainte ».

375. Noms à 2e radicale נ : חֵךְ « palais ». — F. f.. : אִשָּׁה « femme ».

376. Noms à racine géminée : אֵם « mère », לֵחַ « fraîcheur ». — F. f. : גִּזָּה « tonte » ; avec 2e rad. ר : גֵּרָה « rumination ».

377. Noms à 2e rad. י ou ו : אִישׁ[1] « homme », שִׂיחַ « arbuste ». — F. f. : בִּינָה « intelligence ».

378. Noms à 3e radicale ו : F. f. : 1° חֶדְוָה « joie » ; — 2° דְּמוּת « ressemblance », עֱנוּת (?) « souffrance ».

379. Noms à 3e radicale י : 1° חֲצִי (p. חֵצִי) « moitié », עֱלִי « mortier ». — Avec 2e radicale ו : אִי « île » (rac. אוי) ; — 2° forme abrégée : אֵל (de *'ily*) « Dieu », בֵּן « fils », רֵעַ[2] « ami ». — F. f. : 1° כִּלְיָה « rein » ; — avec 2e radicale ו : צִיָּה « désert » ; — 2° בְּרִית « alliance », חֲנִית « javelot » ; — 3° forme abrégée : אֵלָה « chêne », סְאָה (mesure). — Avec 2e rad. נ : בַּת (de *binyat*) « fille », שְׁתַּיִם (de *šinyatayim*) « deux ».

380. *C*. Type *pu'l* : בֹּקֶר « matin », קֹשְׁטְ « vérité ». — F. f. : בָּצְרָה « parc ».

381. Noms à 1re radicale gutturale : אֹזֶן « oreille ».— F. f. : חָכְמָה « sagesse ».

1. Il n'y a pas de raison d'y voir une autre racine que אִישׁ, à laquelle correspond אִישׁ en sabéen.

2. רֵעַ peut aussi être abrégé de רֵעֶה ; v. § 393, n.

382. Noms à 2e radicale gutturale : תֹּאַר « forme », טֹהַר « pureté ». — Avec è : אֹהֶל « tente » et בֹּהֶן « doigt de pied ». — F. f. : בָּאְשָׁה « puanteur », טָהֳרָה « pureté ».

383. Noms à 3e radicale gutturale : גֹּמֶא « jonc », גֹּבַהּ « hauteur ». — F. f. : טֻמְאָה « impureté », קָרְחָה « calvitie ».

384. Noms à racine géminée : דֹּב « ours », כֹּחַ « force ». — F. f. : סֻכָּה « cabane », מָרָּה et מֹרָה « amertume ».

385. Noms à 2e radicale ו : בּוּז « mépris », רוּחַ « vent ». — F. f. : בּוּשָׁה « honte ».

386. Noms à 3e radicale ו : תֹּהוּ « chaos ». — F. f. : *אֻרְוָה[1] « écurie ».

387. Noms à 3e radicale י : 1° יֳפִי (p. יֹפִי) « beauté », צֳרִי (avec ו : וּצְרִי) « baume », אֳנִי « vaisseau », חֳלִי « maladie » ; — 2° חָזֶה[2] (Is. 28, 15) « décision » ; — 3° formes abrégées : גּוּר et גּוֹר[3] « lionceau », מְתִים (de *mut* pour *muty*)[4] « hommes ». — F. f. : 1° אֻרְיָה « écurie », אֻשִּׁיָּה « fondation » ; — 2° אֳנִיָּה « vaisseau » ; — 3° formes abrégées : שֹׁקֶת « abreuvoir », סוּת? (de סוי) « vêtement ».

XXXIX. — Troisième classe des noms : Noms a deux voyelles radicales, dont la seconde primitivement accentuée.

388. *A.* Type *pā'āl* (de *pa'al*) : דָּבָר « parole », רָחָב « large », אֶחָד « un ». — F. f. : 1° בְּרָכָה « bénédiction », אֲדָמָה « sol » ; — 2° קְטַנָּה « petite » ; — 3° אַחַת (de *'aḥadat*) « une », נְכֹאת? « gomme ».

1. Tirée de אֻרְוֹת (II Chr. 32, 28), ét. c. אֻרְוֹת.
2. Ce mot est *millera'*, probablement par confusion avec le participe.
3. D'après l'araméen *guryā*, l'arabe *jurw*.
4. D'après l'accadien *mutu*.

389. Noms à 2e radicale ו ou י : 1° עָב « nuage », רָשׁ « pauvre » et le participe actif du *qal* (§ **1049**) des verbes à 2e rad. ו ou י : בָּא « venant », שָׂם « mettant », etc. ; — 2° כּוֹס [1] « coupe ». — F. f. : 1° צְוָחָה « cri » ; — 2° קָמָה « blé sur pied » et le féminin du participe actif *qal* des verbes à 2e rad. ו ou י : בָּאָה « venant », שָׁרָה « chanteuse » ; — 3° חוֹלָה « se tordant » (Jér. 4, 31).

390. Noms à 3e radicale ו : עָנָו « humble ». — F. f. : עֲנָוָה « humilité ».

391. Noms à 3e radicale י [2] : עָלֶה « feuille ». — F. f. : 1° רְוָיָה « abondance » ; — 2° אָמָה « servante » ; — 3° (forme araméenne) : מְנָת « part ».

392. *A bis*. Type *pé'âl* (variante de *pâ'âl*[3]) : לֵבָב « cœur ». On peut y joindre אֵסָר (de *isar*) « interdiction ». — F. f. : צֵלָחוֹת « plats ».

393. Au même type doivent appartenir les noms à 3e radicale י tels que בֶּכֶה « pleurs », נֵדֶה ou נֵדֶה « don », רֵעֶה[4] « ami ».

394. *B*. Type *pâ'él* (de *pa'il*) : אָבֵל « affligé », יָרֵךְ « hanche », חָמֵשׁ « cinq », שָׁשֵׁר (pour שָׁשַׁר) « cinabre », אַחֵר « autre », יָרֵחַ « lune ». — F. f. : בְּהֵמָה « bête », זְקֵנָה « vieille », אֲבֵלָה « affligée », חֲרֵבָה et חָרֵבָה « desséchée », חֲמִשָּׁה[5] « cinq ».

395. Noms à racine géminée : 1° שָׁמֵם « désert » ; — 2° דַּל « pauvre » ; cette forme prend *â* à la pause ; — 3° (avec *â*

1. D'après l'arabe *kâs*.
2. Nous rattachons les substantifs au type *pa'al* et les adjectifs au type *pa'il* (§ **397**), quoique ce critérium ne soit pas sûr.
3. L'*i* a remplacé l'*a* par suite d'une influence phonétique (3e rad. ל ou ר), p. ex. שֵׁגָל « reine », שֵׁכָר « liqueur », ou analogique, p. ex. לֵבָב à cause de לֵב.
4. Selon Stade, *Hebräische Grammatik*, § **184**, רֵעֶה serait du type *pi''al*, ce qui est admissible ; cf. Grill, *Z. A. W.*, 1888, p. 279.
5. Sur le redoublement du שׁ, voir § **614**, note.

même sans pause) חָם « chaud ». — F. f. : 1° שְׁמָמָה « déserte » ; — 2° דַּלָּה « classe pauvre » ; avec 2ᵉ et 3ᵉ rad. gutturales : צַחָה « claire », רָעָה « mauvaise, malheur », צָרָה « détresse ».

396. Noms à 2ᵉ radicale ו ou י : 1° יָוֵן « fange », עָיֵף « fatigué » ; — 2° גֵּר « immigré », רֵק « vide ». — F. f. : 1° עֲיֵפָה « fatiguée » ; — 2° עֵדָה « témoignage », רֵקָה « vide ».

397. Noms à 3ᵉ radicale ו ou י : 1° שָׁלֵו « tranquille » ; — 2° יָפֶה « beau ». — F. f. : 1° שְׁלֵוָה « tranquille » ; — 2° יָפָה « belle ».

398. *C*. Type *på‘ōl* (de *pa‘ul*) : אָדֹם « rouge », גָּבֹהַּ « haut ». — F. f. : נְקֻדָּה « pointillée », אֲדֻמָּה « rouge », גְּבֹהָה « haute », שְׁחֹרָה « noire ».

399. Noms à 2ᵉ radicale ו : טוֹב « bon ». — F. f. : טוֹבָה « bonne, bonheur ».

400. *D*. Type *på‘ôl* (de *pa‘âl*[1]) : גָּדוֹל « grand », כָּבוֹד « honneur », תָּקוֹעַ? « trompette ». — F. f. : 1° גְּדֹלָה « grande » ; — 2° מְתוּקָה « douce » ; — 3° (forme araméenne) בָּגוֹדָה « traîtresse ».

401. *E*. Type *på‘îl :* אָסִיף « récolte », חָסִיד « pieux », מָשִׁיחַ « oint ». — F. f. : בְּרִיאָה « grasse ».

402. Noms à 3ᵉ radicale י : עָנִי « pauvre ». — F. f. : 1° טְרִיָּה « fraîche », עֲנִיָּה « pauvre » ; — 2° גָּזִית[2] « pierre taillée », זָוִית « coin ».

403. *F*. Type *på‘ûl :* עָצוּם « puissant », שָׁבוּעַ « semaine » et le participe passif du *qal* (§ **763**) : אָהוּב « aimé ». — F. f. : בְּתוּלָה « vierge » et le féminin du participe passif *qal :* בְּזוּיָה « méprisée », אֲהוּבָה « aimée ».

1. Selon P. Joüon, *Études de philologie sémitique*, dans *Mélanges*, 1912, p. 397-399, les adjectifs de la forme *på‘ôl* viendraient de *pa‘ul* et non de *pa‘âl*.

2. Le manuscrit de Saint-Pétersbourg porte גָּזִית (racine גזז?).

404. Noms à 2e radicale ו ou י : חוּם « brun », שׂוּם et שׂים « mis ». — F. f. : לוּטָה « enveloppée ».

XL. — QUATRIÈME CLASSE DES NOMS : NOMS A DEUX VOYELLES DONT LA PREMIÈRE PRIMITIVEMENT ACCENTUÉE.

405. TYPE *pô'âl* (de *pâ'al* ou *paw'al*) : 1° עוֹלָם « éternité », גּוֹזָל « pigeon », צַוָּאר (de *ṣaw'ar*) « cou » ; — 2° אוֹפַן (et אוֹפָן) « roue » ; les noms de cette forme ont *â* à la pause. — F. f. : חֹתֶמֶת « sceau », עוֹפֶרֶת (p. עוֹפָרֶת) « plomb ».

406. TYPE *pô'êl* (פּוֹעֵל ou פֹּעֵל[1], de *pâ'il*) : אֹמֵן « tuteur », חוֹתֵן « beau-père » et le participe *qal* : אוֹכֵל « mangeant » ; אֹרֵחַ « voyageur ». — F. f. : 1° אֹמֶנֶת « tutrice » et le participe *qal* : אֹכֶלֶת « mangeant » (la deuxième radicale prend *â* à la pause, ex. חֹבֶרֶת « joignant »), סֹרַחַת « luxuriante », יֹדַעַת « sachant » ; — 2° אֹכְלָה « dévorante », בֹּעֲרָה « brûlante » ; — 3° אוֹכֵלָה « dévorante ».

407. Noms à 3e radicale א : סֹבֵא « buveur », בּוֹרֵא « créateur ». — F. f. : חֹטֵאת « pécheresse », נֹשֵׂאת et נֹשֵׂאת « portant »[2].

408. Noms à 3e radicale י : יוֹרֶה « pluie d'automne », אֹפֶה « boulanger ». — F. f. : 1° חוֹמָה « mur », רֹאָה « voyant » ; — 2° פּוֹרָת « féconde » ; — 3° עֹטְיָה « enveloppée (?) » ; — 4° בּוֹכִיָּה « pleurant », הֹמִיָּה « bruyante ».

409. TYPES *pê'âl* (de *pay'al*), *pê'êl* (de *pay'il*), *pê'ōl* (de *pay'ul*?) : אֵילָם « pilier », הֵילֵל (astre), עֵירֹם « nu ».

410. TYPE *pî'ôl* (de *pay'âl* ou *pû'âl*) : קִיטוֹר « brouillard », נִיצוֹץ « étincelle ». — Noms à 2e rad. ו ou י : כִּידוֹד « étincelle », נִיחוֹחַ « agrément ».

1. Le plus souvent, si le nom est précédé d'une particule ou augmenté d'un suffixe, il ne prend pas de ו.

2. On trouve encore יֹצֵא (Eccl. 10, 5), qui doit peut-être se lire יָצָא (=יָצְאָה), et מֹרְאָה (Soph. 3, 1), qui est très douteux.

411. Type *pûʿål* ou *pûʿal*[1] : אוּלָם « vestibule », סוּגַר « prison ».

412. Type *paʿʿål* (de *paʿʿal*) : גַּנָּב « voleur ». On peut y ajouter מַלְאָךְ « envoyé », tiré de מְלָאכָה « mission, travail ». — F. f. : 1° בַּלָּהָה « épouvante » ; — 2° אַדֶּרֶת (p. אַדַּרְתְּ) « manteau », קַשֶּׁבֶת « attentive », גַּבַּחַת « calvitie frontale », חַטָּאת « péché », שַׁבָּת (pour שַׁבַּתְתְּ) « sabbat ».

413. Noms à 2e radicale gutturale : כַּחָשׁ « menteur », פֶּחָם « charbon », חָרָשׁ « charpentier ». — F. f. : 1° נֶחָמָה « consolation », חָרָבָה « terre ferme » ; — 2° בַּהֶרֶת « tache », בָּרֶקֶת et בָּרְקַת « émeraude », צָרַעַת « lèpre ».

414. Noms à 2e radicale ו ou י : 1° (réguliers) אַיָּל « cerf », עַוָּל « inique » ; — 2° עוֹלָל (de *ʿawwal*, § **111**) « nourrisson ». — F. f. : אַיֶּלֶת et אַיָּלָה[2] « biche ».

415. Noms à 3e radicale ו ou י : אַקּוֹ « chamois », שַׁדַּי (nom divin), דַּוָּי « souffrant ».

416. Type *piʿʿål* (variante de *paʿʿål*) : אִכָּר « agriculteur ».

417. Type *piʿʿél* (de *paʿʿil*) : אִלֵּם « muet », שִׁלֵּשִׁים « troisième génération », פִּסֵּחַ « boiteux », חֵרֵשׁ « sourd », קֵרֵחַ « chauve ». — F. f. : אִוֶּלֶת (l'*è* reste à la pause) « sottise », נִצַּחַת[3] « perpétuelle », מִלֵּאת « plénitude (?) ».

418. Noms à 2e radicale ו : 1° עִוֵּר « aveugle » ; — 2° הוֹלֵל « fou ». — F. f. : 1° סֹרֶרֶת (p. סֹרַרְתְּ) « rebelle » ; — 2° סוֹרֵרָה « rebelle ».

419. Noms à 3e radicale י : אִשֶּׁה « portion, sacrifice » ; — גֵּאֶה « orgueilleux », *צִחֶה « brûlé ». — F. f. : 1° צֹפִיָּה (?) « sentinelle » ; — 2° כֵּהָה « éteinte, aveugle ».

1. L'*u* paraît venir d'*o* par dissimilation devant *a*.
2. אַיָּלָה (G. 49, 21) doit peut-être se lire אֵלָה « chêne ».
3. On prend d'ordinaire נִצַּחַת pour un participe *nifʿal*.

420. Type *pa''ôl* (de *pa''âl*) : כַּמֹּן « cumin », קַנֹּא « jaloux ». — F. f. : כַּפֹּרֶת « couvercle », פָּרֹכֶת « rideau ».

421. Type *pi''ôl* : a) (de *pa''âl*) גִּבּוֹר « héros », כִּיּוֹר « bassin », עֵרֹם[1] « nu » ; — b) (de *pu''ul*) צִפּוֹר[2] « oiseau » ; — c) (de *pu''âl*)[3] יִלּוֹד « né », זֵרֹעִים « légumes ». — F. f. : a) (de *pa''âl*) 1° בִּקֹּרֶת « punition (?) » ; — 2° שִׁכֹּרָה « ivre » ; — b) (de *pu''ul*) שִׁבֹּלֶת « épi ».

422. Type *pa''îl* : אַבִּיר « puissant », רָהִיט « planche », עָרִיץ « tyran », בָּרִיחַ « fuyard ». — Avec א prosthétique : *אֲבַטִּיחַ[4] « melon ». — F. f. : 1° עַלִּיזָה « joyeuse » ; — 2° אַדֶּרֶת « majestueuse », שַׁלֶּטֶת « maîtresse ».

423. Type *pa''ûl* : אַלּוּף « ami », תַּנּוּר « four », תַּפּוּחַ « pomme », רַחוּם « miséricordieux », חָרוּץ « actif », צָרוּעַ « lépreux ». — F. f. : חַבּוּרָה « blessure », שַׁכֻּלָה « privée d'enfant ».

424. Type *pi''ûl* (de *pa''ûl*) : בִּכּוּרִים « prémices », עִזּוּז « fort », פִּתּוּחַ « gravure », בִּעוּתִים « épouvante », זֵרוּעַ « semis ». — F. f. : בִּכּוּרָה « figue hâtive », מִלֻּאָה « enchâssure ».

425. Type *pu''âl* : אֻכָּל « mangé », סֻלָּם « échelle », שֹׁעָר « horrible ». — F. f. : כֻּסֶּמֶת « épeautre », הֻלֶּדֶת (pour וֻלֶּדֶת?) « naissance », קֻבַּעַת « coupe ».

426. Type *pu''ôl* (de *pu''ul*[5]) : *סֻבֹּךְ « fourré ». — F. f. : כֻּתֹּנֶת « tunique ».

1. עֵרֹם pourrait être une graphie défective de עֵירֹם (§ **409**).

2. En arabe *'usfûr*, comme *qunfûd* (קִפּוֹד).

3. En dernière analyse, *pu''âl* pourrait venir de *pa''âl*, transformé pour des raisons phonétiques ou analogiques (sous l'influence du passé passif).

4. En réalité אֲבַטִּיחַ vient de *'abṭaḥ* ; cf. § **432**. C'est seulement ainsi que s'explique le א prosthétique.

5. Il est plus naturel de faire venir סְבְכוֹ de סֹבֶךְ que de סְבָךְ et de même סֻבֳּלוֹ de סֹבֶל plutôt que de סֵבֶל.

XLI. — Noms quadrilitères et quinquilitères.

427. Aux noms renforcés par l'allongement de la première voyelle ou par le placement d'un *dāğēš* dans la deuxième radicale, on peut rattacher ceux qui sont renforcés par l'addition d'une ou deux consonnes. Ces noms quadrilitères ou quinquilitères sont : 1° des noms à racine bilitère redoublée ; 2° des noms trilitères augmentés par le redoublement de la 3e radicale ; 3° des noms trilitères augmentés par le redoublement de la 2e et de la 3e radicales ; 4° des noms trilitères augmentés par l'insertion d'une consonne soit entre la 1re et la 2e radicales, soit entre la 2e et la 3e.

428. Noms a racine bilitère redoublée : 1° גַּלְגַּל « roue », עַרְעָר « tamarisque (?) », צְלָצַל ét. constr. (sens douteux), קַעֲקַע « creux » ; — 2° זַרְזִיר (animal), סַנְסִנִּים « régimes de dattes (?) » ; — 3° קָדְקֹד « occiput » ; — 4° בַּקְבֻּק « cruche », תַּעְתֻּעִים « égarement » ; — 5° גַּרְגְּרִים « grains », צֶלְצְלִים (c. צִלְצְלֵי) « cymbales » ; — 6° צְלָצַל « grillon (?) » ; — 7° קְלֹקֵל « mauvais », עֲרוֹעֵר[1] (= עַרְעָר (?) « tamarisque (?) ». — F. f. : 1° חַלְחָלָה « épouvante » ; — 2° קַשְׂקֶשֶׂת « écaille », צִנְצֶנֶת « panier (?) » ; — 3° טַלְטֵלָה « rejet », סַלְסִלּוֹת « pampres », *גַּרְגְּרוֹת « gosier » ; — 4° גֻּלְגֹּלֶת « crâne ».

429. La deuxième radicale est affaiblie en ו dans כּוֹכָב (de *kabkab*) « étoile » et טוֹטָפוֹת « fronteaux ». Elle est assimilée à la consonne suivante dans כִּכָּר (de *karkar*) « cercle » et elle est changée en ר dans קַרְקַע (de *qaʿqaʿ*) « terrain », זַרְזִיף « averse », כַּרְכֹּב « contour ». Dans עִוְעִים (de *ʿawʿaw*) « vertige », la 2e radicale a disparu de la seconde syllabe.

1. Il serait possible que עֲרוֹעֵר et קְלֹקֵל fussent des pluriels de עַרְעָר et קַלְקַל, formés comme des quadrilitères arabes ; cf. F. Perles, *J. Q. R.*, XI, p. 109. Il peut en être de même pour צְלָצַל, עֲרָפֶל (§ 432) et même pour חַלָּמִישׁ (*ibid.*), bien que cette forme ne soit pas nécessairement un pluriel, car on trouve aussi en arabe *ʿulaqid* = *ʿalqad*.

430. Noms augmentés par la répétition de la 3[e] radicale : 1° אֻמְלַל[1] « languissant », פִּרְחָח ? « couvée (?) », רַעֲנָן « verdoyant » ; — 2° חַכְלִילִי « trouble (?) », *כַּמְרִירִים « noirceur » ; — 3° נַהֲלֹלִים « buissons (?) » ; — 4° גַּבְנֻנִּים « ballons » (montagnes), שַׁבְּלוּל ?[2] « limace (?) », נַאֲפוּפִים « adultère », פַּאֲרוּר « éclat » ; — 5° אֻמְלָל[3] « languissant ». — F. f. : 1° רַעֲנָנָה « verdoyante », שַׁאֲנַנּוֹת « tranquilles » ; — 2° שַׁעֲרוּרָה « horreur ».

431. Noms avec 2[e] et 3[e] radicales répétées : 1° יְרַקְרַק « verdâtre », אֲדַמְדָּם (à la pause) « rougeâtre », הֲפַכְפַּךְ « changeant » ; — 2° פְּתַלְתֹּל « tortueux », פְּקַחְקוֹחַ[4] « libération ». — F. f. : יְרַקְרַקּוֹת « verdâtres », אֲדַמְדֶּמֶת « rougeâtre » ; — 2° שְׁחַרְחֹרֶת « noirâtre » ; — 3° חֲבַרְבֻּרוֹת « taches ». — La 1[re] radicale paraît avoir disparu dans צֶאֱצָאִים (rac. יצא) « descendants », la 3[e] radicale dans חֲצֹצְרָה (de *ḥeṣarṣarat*) « trompette ».

432. Noms augmentés par l'insertion d'une consonne entre la 1[re] et la 2[e] radicales. — *A*. ר : 1° חַרְצַנִּים « pépins », סִרְפַּד (plante sauvage) ; — 2° בַּרְזֶל[5] « fer », חֶרְמֵשׁ « faucille » ; — 3° שַׁרְבִיט « sceptre » ; — 4° קַרְדֹּם « hache » ; — 5° עֲרָפֶל « nuée ». — *B*. ל : 1° גַּלְמוּד « inerte (?) » ; — 2° חַלָּמִישׁ[6] « caillou ». — F. f. *A*. : 1° אַרְנֶבֶת « lièvre », סַרְעַפּוֹת « branches » ; — 2° חַרְצֻבּוֹת « chaînes ». — *B*. זַלְעָפָה « vent brûlant », שַׁלְהֶבֶת[7] « flamme ».

1. La voyelle *u* n'a rien de caractéristique et a pu être amenée par la labiale.
2. Le *dāgēš* paraît secondaire, de même que dans חַלָּמִישׁ (§ 432) et זִכָּרוֹן (§ 483).
3. אֻמְלָל (Néh. 3, 34) doit appartenir au second type des quadrilitères vocalisé comme le type IV des trilitères (ch. xl) et l'*é* paraît venir de *a* ; cf. צְלָצַל (§ 428).
4. Écrit dans le texte (Is. 61, 1) en deux mots פְּקַח־קוֹחַ.
5. On considère généralement dans בַּרְזֶל, גַּרְזֶן, כַּרְמֶל, עֲרָפֶל le ל ou le נ comme une terminaison ; mais il nous semble plus rationnel d'admettre l'insertion d'un ר, dû au renforcement tonique de la syllabe.
6. Voir § 428 n.
7. Quelques grammairiens y voient une forme *šaf'èlèt* (racine להב augmentée d'un préfixe שׁ, d'après l'accadien ou l'araméen).

433. L'insertion d'autres consonnes est plus ou moins douteuse. 1° נ : סַנְוֵרִים[1] « aveuglement », סְנַפִּיר « nageoire » ; — 2° מ : שְׂמֹאל « gauche » ; — 3° ב : גִּבְעֹל « floraison » (de *gab'ul* pour *gaw'ul*? ; cf. אֶבְיוֹן pour אֶיְוֹן).

434. Entre la 2e et la 3e radicales on trouve ת dans כַּפְתּוֹר ou כַּפְתֹּר « chapiteau », צַנְתְּרוֹת (ét. constr.) « tuyaux ».

435. Dans quelques noms d'animaux un ע paraît mis en tête : עֲטַלֵּף « chauve-souris », עַכָּבִישׁ « araignée », עַכְבָּר « rat », עַכְשׁוּב « aspic? », עַקְרָב « scorpion » ; mais les étymologies de ces mots sont très incertaines[2].

436. Comme véritable quinquilitère il n'y a que צְפַרְדֵּעַ « grenouilles »[3].

XLII. — Cinquième classe des noms : Noms avec préfixes.

437. Noms avec préfixe מ[4]. — *A*. Type *mif'âl* (*mèf'âl*, *maf'âl*) : מִבְחָר « élite », מִשְׂגָּב et מִשְׂגָּב « forteresse »[5], מֶרְכָּב « char », *מַחְמָל « compassion », מַעְיָן « source », מַאֲכָל « nourriture », מַעֲמַקִּים « profondeurs ». — F. f. : 1° מִלְחָמָה « guerre » ; — 2° מֶרְכָּבָה « char », מַעְבָּרָה « gué, passage », מַחֲשָׁבָה « pensée », מְלָאכָה (pour מַלְאָכָה) « travail » ; — 3° מַאֲכֶלֶת « couteau », מִטְפַּחַת « écharpe », מַעֲדַנּוֹת « délices ».

438. Noms à 1re radicale נ : 1° מִנְהָג « cortège » ; — 2° *מַבָּט et *מִבְטָח « espoir », *מִקָּח « acceptation ». — F. f. : 1° מַטָּרָה « prison » ; — 2° מַקֶּבֶת « marteau », מַשָּׁאת (ét. constr.) « créance ».

1. Généralement tiré de נוּר ; d'après Halévy, *R. É. J.*, XI, p. 66, de סנר.
2. עֲטַלֵּף pourrait venir de עטף « se replier », עַקְרָב de עקב « être courbe ».
3. Pour les plurilitères empruntés à d'autres langues voir § 500.
4. Ce préfixe, apparenté au pronom interrogatif מָה « quoi? » (§ 272), indique généralement que le nom désigne le lieu ou l'instrument de l'action.
5. Les noms qui se rencontrent avec *â* devant les suffixes ont tous un *â* à l'absolu singulier, tandis que ceux qui redoublent dans la déclinaison la 3e radicale (§ 564) peuvent avoir *â* ou *a*.

439. Noms à racine géminée : 1° *מִכְלָל « perfection », מַעֲלָלִים « actions » ; — 2° מָסָךְ « rideau », *מָשָׁק « course », מְמַדִּים « mesures » ; — 3° מֵסַב « circuit, banquet »[1]. — F. f. : מְשַׁמָּה « désert ».

440. Noms à 1re radicale ו : 1° מוֹשָׁב « demeure » ; — 2° מוּסָר « châtiment » ; — 3° *מִיכָל (?) « réservoir » ; — 4° מַדָּע et מַדַּע[2] « science ». — F. f. : 1° מוֹרָשָׁה « héritage » ; — 2° מוּסָדָה « fondation ».

441. Noms à 1re radicale י : *מֵיטָב « meilleure partie ».

442. Noms à 2e radicale ו ou י : 1° מָצָד « forteresse », מִדְיָנִים « dispute » ; — 2° מָאוֹר « luminaire », מָשׂוֹשׂ « joie », מָנוֹחַ « lieu de repos » ; — 3° מָשׁוֹט « rame », מֵרוֹץ[3] « course ». — F. f. : 1° מְעָרָה[4] « caverne » ; — 2° מְנוֹרָה « candélabre », מְחוֹלָה « danse ».

443. Noms à 3e radicale י[5] : 1° מִכְסֶה « couverture » ; — 2° *מַדְוֶה « souffrance », מַחֲנֶה « camp », מַחְסֶה et מַחֲסֶה « abri » ; — 3° מַעַר « nudité » ; — 4° מַאֲוַיֵּי (ét. constr.) « désir »[6]. — 1re radicale נ : מַטֶּה « bâton ». — F. f. : מִצְוָה « précepte », מֶחֱזָה « fenêtre », מִחְיָה « chair vive », מַחֲלָה « maladie », מַחְתָּה « encensoir », מַשּׁוּאָה (pour מַשְׁאָוָה) « désolation ». — 1re radicale נ : מַכָּה « plaie », מִטָּה « lit ».

444. *B*. Type *maf'él* ou *mif'él* (de *maf'il*) : מַכְתֵּשׁ « pilon », מִסְפֵּד « lamentation », מַחְצֵב « taille de pierre », מַעֲשֵׂר « dîme », מֹאזְנַיִם[7] « balance », מַטְבֵּחַ « boucherie », מִזְבֵּחַ « autel ». — F. f. :

1. Sur מוּסַב et מוּסָךְ, voir aux verbes géminés (§ **1006**).
2. Cette forme avec *dâğêš* est un aramaïsme.
3. מֵרוֹץ doit être pour מֵרוּץ.
4. D'après Gesenius-Buhl, מְעָרָה viendrait de ערר.
5. Ces noms peuvent venir d'un *maf'il* primitif, qui est devenu *maf'al* par changement de *iy* en *ay* (§ 127).
6. Certains textes lisent מַאֲוַיֵּי.
7. Ce mot pourrait être pour מוֹזְנַיִם (de וזן) et la graphie avec א viendrait de la confusion avec אֹזֶן « oreille ».

מַשְׂטֵמָה « hostilité », מַהְפֵּכָה « bouleversement », מַחֲרֵשָׁה « charrue », מַעְבָּרוֹת « gués »[1].

445. Noms à 1re radicale נ : מַקֵּל « bâton ». — F. f. : מַפָּלָה « ruine ».

446. Noms à racine géminée : מָגֵן « bouclier ». — F. f. : מְגִלָּה « rouleau », מְצִלְתַּיִם « cymbales », מְאֵרָה « malédiction ».

447. Noms à 1re radicale ו : מוֹעֵד « rendez-vous ».

448. Noms à 2e radicale י, f. f. : מְרִיבָה « dispute ».

449. Noms à 3e radicale י, f. f. : מַרְבִּית « usure », מַחֲצִית « moitié ».

450. Beaucoup de noms féminins peuvent appartenir au type *mif'al* (*maf'al*) ou au type *maf'él*, p. ex. מִסְגֶּרֶת « clôture », מַרְחֶשֶׁת « pot », מִשְׁלַחַת « envoi », מַחֲבַת (pour מַחְבַּתְּ) « poêle ». — 1re rad. נ : מַקֶּבֶת « percement ». — 1re rad. ו : מוֹלֶדֶת « patrie ». — Racine géminée : מֶמֶר « amertume ».

451. *C.* Type *mif'ôl* ou *maf'ôl* (de *mif'âl* ou de *maf'ul*) : 1° מִזְמוֹר « psaume », מִשְׁטוֹחַ « étendoir », מַטְמוֹן « trésor », מַחְסוֹר « manque », מַחֲבֹאִים « cachettes », מַלְקוֹחַ « prise », מַחֲמַדִּים « choses précieuses ». — F. f.[2] : 1° מִכְמֹרֶת « filet », מַתְכֹּנֶת « proportion », מַחֲגֹרֶת « ceinture », *מֹסֶרֶת (pour מַאֲסֹרֶת) « lien », מַהֲלֻמוֹת « coups ».

452. Noms à 1re radicale נ : *מַשָּׂא « fardeau », מַשּׂוֹר « scie ».

453. Noms à 1re radicale י : מִישׁוֹר « plaine ».

1. Le mot מַנְגִּינָה « chant » présenterait seul le type *maf'îlat*, mais il est probablement altéré.

2. Ces formes pourraient venir aussi de *maf'ulat* ; mais elles semblent plutôt venir de la forme *maf'âlat*, dans laquelle l'*â*, devenu *ō*, s'est ensuite changé en *u* devant les suffixes.

454. Noms à racine géminée : מֹרֶךְ (de *murukk*) « lâcheté », מְתֹם « partie saine ». — F. f. : מְצֻלָּה[1] « bas-fond ».

455. *D*. Type *maf'ûl* : מַלְבּוּשׁ « vêtement », מַאֲבוּסִים « greniers ». — F. f. : מַקְצֻעוֹת[2] « rabots ».

456. Noms à 1re radicale נ : 1° מַנְעוּל « serrure » ; — 2° מַבּוּעַ « fontaine », מַפֻּחַ « soufflet ».

457. Noms à racine géminée : מְסִלּוּל « chaussée ».

458. Noms à 2e radicale ו ou י : *מָעוּף « obscurité (?) » et peut-être מְאוּם[3] « chose ». — F. f. : מְבוּסָה « écrasement ».

459. Noms à 3e radicale י : מַחֲלֻיִּים « maladies ». — F. f. : מְרוּדוּת[4] « correction », מַשּׁוּאוֹת[5] « décombres ».

460. Préfixe ת. — *A*. Type *tif'âl* ou *taf'âl* : תִּדְהָר « orme(?) », תַּחְרָא « cuirasse ». — F. f. : תִּפְאָרָה « magnificence ».

461. Noms à 1re radicale ו ou י : תּוֹלָע « cramoisi », תֵּימָן « sud ». — F. f. : *תּוֹלָדוֹת[6] « histoire ».

462. Noms à 2e radicale ו : תְּהוֹם « masse d'eau », תְּאוֹמִים (de *ta'wam* pour *taw'am*)[7] « jumeaux ». — F. f. : תְּעָלָה[8] « canal ».

1. Des textes ont מְצִלָּה sans *dâgêš*. — Peut-être devrait-il y avoir aussi un *dâgêš* dans מְסֻכָּה (Ez. 28, 13), qui paraît venir de סכך ; mais la Massorah lit מְסֻכָה.

2. Le mot pourrait être le pluriel de מַקְצוֹעַ par inflexion de *ô* en *û* (§ 123).

3. Sur מְאוּם voir § **248**, n.

4. Selon quelques auteurs, מְרוּדוּת viendrait de מרד et signifierait « rébellion ».

5. מַשּׁוּאוֹת serait pour מַשְׁאוּיוֹת. D'ordinaire on le dérive de נשׁא.

6. D'après la tradition. Dans la Bible on ne trouve le mot que construit ou décliné.

7. תְאֹמִים et תּוֹאֲמִים (Ex. 26, 24 ; 36, 29) ne peuvent venir de *תּוֹאָם, car il faudrait תּוֹאָמִים ; c'est plutôt le participe d'un verbe secondaire תאם.

8. תְּעָלָה nous semble plutôt venir de עול « allaiter » que de עלי « monter ». Pour la forme on peut comparer מְעָרָה (§ 442).

463. Noms à 3e radicale י : תַּעַר (de *ta'ray*) « rasoir ». — F. f. : תִּקְוָה « espérance », תָּרְמָה [1] « ruse », תַּאֲוָה « désir », תְּעָלָה « cicatrice », תּוֹרָה « doctrine », תּוּגָה[2] « chagrin ».

464. *B.* Type *taf'él* (de *taf'il*) : תַּשְׁבֵּץ « broderie ». — F. f. : תַּרְדֵּמָה « sommeil ».

465. Noms à racine géminée, f. f. : תְּהִלָּה « gloire ».

466. Noms à 1re radicale ו, f. f. : תּוֹכֵחָה « réprimande ».

467. Noms à 3e radicale י, f. f. : 1° תַּכְלִית « fin », תַּעֲנִית « jeûne » ; — 2° תּוּשִׁיָּה « sagesse ».

468. Quelques noms peuvent appartenir au type *taf'al* ou *taf'il*, p. ex. תִּפְאֶרֶת (p. תִּפְאֵרֶת) « magnificence », תֶּבֶל (racine בלל) « infamie », תּוֹחֶלֶת « espoir », תּוֹכַחַת « réprimande ».

469. *C.* Type *taf'îl* : תַּלְמִיד « élève ».

470. *D.* Type *tif'ôl* : תִּירוֹשׁ (rac. ירשׁ) « moût ». — F. f. : תִּלְבֹּשֶׁת « vêtement ».

471. *E.* Type *taf'ûl* : תַּמְרוּק et תַּמְרוּקִים « toilette », תַּחֲנוּנִים « supplication ». — F. f. : תַּנְחוּמוֹת « consolation », תַּהְפֻּכוֹת « versatilité », תַּעֲלֻמָה et תַּעֲלֻמוֹת « secret ».

472. Noms à 2e radicale ו ou י : תַּאֲנִים (?) « peine ». — F. f. : 1° תְּנוּמָה « sommeil », תְּבוּנָה « intelligence » ; — 2° *תְּשׂוּמֶת « mise » ; — 3° *תְּלוּנוֹת et *תְּלֻנּוֹת[3] « murmure ».

473. Noms à 3e radicale י : תַּרְבּוּת « race », תְּשֻׁאוֹת (pour תְּשֻׁאוּיוֹת) « bruit ».

474. *F.* Type *tefa''ûl*[4] : תְּאַשּׁוּר (arbre).

1. L'*o* du ת vient peut-être de l'analogie de עָרְמָה.
2. Le changement de *o* en *u* est peut-être dû à l'influence du ג spirant.
3. Voir § 76.
4. Cette forme correspond à l'infinitif de la 5e forme arabe *tafa''ul*.

475. PRÉFIXE י. — TYPE *yif'âl* : יִצְהָר « huile ».

476. TYPE *yaf'ûl* : יַלְקוּט « panetière », יְקוּם (rac. קום)[1] « êtres ».

477. PRÉFIXE נ : נַפְתּוּלִים[2] « enlacement », נְאֻם (rac. אים[3]) « parole ».

XLIII. — SIXIÈME CLASSE DES NOMS : NOMS AVEC SUFFIXES.

478. SUFFIXE ָן. TYPES *pa'lân, pi'lân, po'lân* ou *pu'lân* : אַבְדָן « perte », אַלְמָן « veuf »[4], נַעֲמָנִים « agrément (?) », כִּבְשָׁן « fournaise », דָּרְבָן[5] « aiguillon », קָרְבָּן « offrande », שֻׁלְחָן « table ». — F. f. : אַלְמָנָה « veuve ».

479. Noms à racine géminée : נִצָּנִים « fleurs (de la vigne) ».

480. Noms à 3e radicale י : קִנְיָן « acquisition ».

481. SUFFIXE ֶן (variante de *ân*[6]). — TYPE *pi''ōlèn* : צִפֹּרֶן « ongle ».

1. יְקוּם peut venir de *yuqûm* = *yaqûm*. D'après Barth, *Nominalbildung*, § **124** *c*, ce nom serait pour קִיּוּם.

2. Le *nif'al* du verbe פתל a pu contribuer à la formation de ce mot, mais il est probable que le נ a remplacé le מ devant la labiale, comme cela a lieu en accadien.

3. Pour ce mot aussi, nous pensons que le נ a remplacé le מ et que נְאֻם est un doublet de מְאוּם (§ **458**).

4. אַלְמָן nous paraît être une métathèse de אַמְלָן, ce qui le rapprocherait de l'arabe et de l'araméen *'armal* et permettrait de lui comparer אֻמְלָל « languissant » (§ **430**).

5. Le ב est spirant sans raison apparente.

6. La terminaison ֶן est peut-être une abréviation de *ân*, due au recul du ton sur l'avant-dernière syllabe. Sur les autres mots où l'on croit trouver la terminaison ֶן et ֶל, voir § **432**.

482. Suffixe וֹן. — *A.* Types *pe'âlôn* ou *pe'allôn* (de *pa'alân*) : רְעָבוֹן « famine », אֲבַדּוֹן[1] « enfer ».

483. *B.* Types *pi''âlôn* [2] et *pa''âlôn* (de *pa'alân*) : בִּטָּחוֹן « confiance », שַׁבָּתוֹן[3] « chômage », עֵרָבוֹן « gage ».

484. Noms à 2e radicale ו ou י : זָדוֹן « effronterie », לָשׁוֹן[4] « langue ».

485. Noms à 3e radicale י : 1° חִזָּיוֹן « vision » ; — 2° חָזוֹן « vision ».

486. *C.* Type *pi'lôn* ou *pa'lôn* (de *pa'lân*). *a*) concrets : שִׁרְיוֹן « cuirasse », אַגְמוֹן « roseau », אַחֲרוֹן « dernier », תַּחְתּוֹן « inférieur », עֶלְיוֹן « supérieur », רִאשׁוֹן « premier », גְּאֵיוֹנִים (pour גַּאֲיוֹנִים) « orgueilleux », אַלּוֹן (pour אַלְיוֹן) « chêne ». — *b*) abstraits[5] : יִתְרוֹן « supériorité », אַלְמֹן « veuvage », חֶסְרוֹן « manque », רַעְיוֹן « pensée », אִיתוֹן (pour אִתְיוֹן) « entrée ». — F. f. : קַדְמוֹנָה « orientale », אַחֲרוֹנָה « dernière », תַּחְתּוֹנָה « inférieure », עֶלְיוֹנָה « supérieure », רִאשֹׁנָה « première ».

487. Quelques noms ne se rencontrent pas à l'absolu singulier, p. ex. פִּדְיוֹן « rachat », חֶבְיוֹן « cachette ».

488. Noms à racine géminée : חַלּוֹן « fenêtre », סַלּוֹן et סִלּוֹן « épine ».

489. Noms à 2e radicale ו ou י : אִישׁוֹן « prunelle », חִיצוֹן « extérieur ». — F. f. : חִיצוֹנָה « extérieure ».

1. On trouve אֲבַדֹּה pour אֲבַדּוֹן dans Pr. 27, 20. On peut y comparer les noms propres שְׁלֹמֹה, שִׁלֹה, etc.

2. Sur le *dāgēš* (qui disparaît dans la déclinaison), voir § 75.

3. L'*a* dans שַׁבָּתוֹן ainsi que dans צַוְּרֹנִים « collier » est dû à l'influence des mots שַׁבָּת et צַוָּאר.

4. Voir Bittner, *W. Z. K. M.*, 1909, p. 144-150.

5. Cette forme des abstraits ne se rencontre guère que dans les derniers livres de la Bible et remplace la forme *pi''âlôn*.

490. *D*. Type *peʿîlôn :* שְׁפִיפֹן « aspic ». — F. f. : אֲבִיּוֹנָה « câpre (?) ».

491. *E*. Type *pilpâlôn :* קִיקָלוֹן (pour קְלַקְלוֹן) « honte ».

492. Noms avec préfixes : *מִסְדְּרוֹן* « galerie », מִשָּׁאוֹן (pour מִשְׁאִיּוֹ) « désolation ».

493. Noms avec suffixes תָן ou תּוֹן : נְחֻשְׁתָּן « cuivré (?) », לִוְיָתָן « replié (?) », עֲקַלָּתוֹן « tortueux ».

494. Suffixe ִי — (de *iyy*) : אַכְזָרִי « cruel », אֱוִילִי « sot », רַגְלִי « piéton », פִּלְאִי (pour פַּלְאִי) « mystérieux », עִתִּי « expérimenté », נָכְרִי « étranger », חֹרִי « noble », יְמִנִי et יְמִינִי « droit », פְּלִילִי (pour פְּלִיִי?) « extraordinaire (?) » et les adjectifs tirés de noms propres : עִבְרִי « hébreu », יִשְׂרְאֵלִי « israélite », etc.[1]. — F. f. : 1° תַּחְתִּית « inférieure », אַחֲרִית « fin », רֵאשִׁית « commencement », שְׁאֵרִית « reste », צִיצִת « frange », עֲלִית (pour עֲלִיִּית) « supérieure », גָּפְרִית « soufre », בֹּרִית « savon », יְמָנִית « droite », חֲרִישִׁית « secrète (?) », צַלַּחִית « bouteille », זְכוּכִית « cristal (?) », צַפִּיחִית « gâteau », שְׁבִית (= שְׁבוּת) « retour », מַבְלִיגִית (?) « soulagement (?) » et les adjectifs tirés de noms propres : מִצְרִית « égyptienne », חִתִּית « hitṭéenne », etc. ; — 2° תַּחְתִּיָּה « inférieure », נָכְרִיָּה « étrangère », דּוּמִיָּה « silence », עֲלִילִיָּה « action », פְּלִילִיָּה (pour פְּלִיִּיָּה) « décision (?) », שַׁעֲרוּרִיָּה « horreur», תְּרוּמִיָּה (?) « prélèvement (?) », עִבְרִיָּה « hébreue ».

495. Suffixes ָן— ou וֹן combinés avec ִי— : אַדְמֹנִי « roux », יִדְּעֹנִי « magicien (?) », צִפְעֹנִי (serpent). — F. f. : בִּירָנִיּוֹת « forteresses », רַחֲמָנִיּוֹת « compatissantes », רִאשֹׁנִית « première ».

496. Suffixes ָה—, ֶה— (de *ay*), ַי— : 1° אַרְבֶּה « sauterelle », לִבְנֶה (arbre), עֻלְפֶּה (?) « languissant », שְׁמֹנֶה « huit », תָּפְתֶּה (?) « bûcher (?) » ; — 2° אַרְיֵה « lion » ; — 3° גּוֹבַי (p. גֹּבַי) « sauterelles » et les adverbes אַחֲרֵי « après », אוּלַי « peut-être ».

1. Voir l'appendice VII, 3.

497. Suffixe וּת[1] : 1° אֱיָלוּת « force », יְדִדוּת « objet d'amour », הֲרִסֻת « démolition », כְּלִמּוּת « honte », גַּבְהוּת « hauteur », פַּחֲזוּת « précipitation », סִכְלוּת « sottise », חַיּוּת « vie », זֻלּוּת(?) « vilenie », לָזוּת « libertinage », כְּבֵדֻת « difficulté », עֵדוּת « témoignage », רָמוּת « élévation », חַלָּמוּת « albumine (?) », מַלְאָכוּת « mission »[2], עַקְשׁוּת « fourberie », הוֹלֵלוּת « folie », רוֹמְמוּת « élévation », הֲכִלְלוּת « trouble », מִסְכֵּנוּת « pauvreté », מַמְלְכוּת « royauté », אַכְזְרִיּוּת « cruauté », קוֹמְמִיּוּת « tête haute »[3].

XLIV. — Noms de forme ou de racine douteuse.

498. Dans un certain nombre de noms, l'absolu singulier de la forme masculine ne se rencontrant pas, il est difficile de déterminer la classe à laquelle ces noms appartiennent. Ainsi, de la 1re ou de la 3e classe peuvent être בְּדִל « tendon (?) », נָדָן « fourreau », שְׁלַבִּים « échelons », עֲצַבִּים « idoles », סְעַפּוֹת « branches », עֲצַלְתַּיִם « paresse », עֲתֶרֶת « richesse », גְּלוֹמִים « manteaux », אֲזֵן « arme (?) », שְׂעִפִּים « pensées », חֲבִתִּים « beignets », בְּעִיר « bétail », גְּדִלִים « tresses », אַבִּיר « fort », חֲרִיטִים « bourses », יְגִיעַ « produit ». En outre, נְטִילֵי « charges de », נְטִיעִים « plants », נצירי (*ketib*) « rameaux de », פְּסִילִים « idoles », צְנִינִים « épines » pourraient être les pluriels de נְטִל, נֶטַע, נֵצֶר, פֶּסֶל, צֵנָה et appartenir à la 2e classe. — F. f. : בְּכִירָה « aînée », יְנִיקוֹת « branches », אֲשִׁישָׁה « gâteau de raisin ». שְׁחִיתוֹת « fosses » pourrait être le pluriel de שַׁחַת (racine שׁוּחַ) et appartenir à la 2e classe. — De même תְּנוּךְ « lobe », פְּטוּרִים « guirlandes »,

1. Ce suffixe, dans la plupart des noms, est un emprunt à l'araméen et, dans cette langue elle-même, il peut être dû à l'analogie des noms à 3e radicale י. On peut, d'ailleurs, pour un certain nombre de noms qui paraissent d'origine hébraïque, se demander si le suffixe וּת n'a pas remplacé le suffixe f. pl. וֹת, p. ex. כְּרִיתֻת « divorce » serait pour כְּרִיתוֹת. Voir pour ce pluriel le § 192.

2. Voir § 412.

3. Il ne nous semble pas qu'il ait existé une terminaison ָם. Par exemple le מ dans סֻלָּם est radical (§ 425).

אֲשׁוּר « pas ». — De la 1[re] ou de la 4[e] classe : זְנוּנִים « prostitution »[1] (pour זְנוּיִים ou זְנִיּוּיִם). — De la 2[e] ou de la 3[e] classe : בְּצָלִים « oignons », חַגְוֵי « fentes de », נִבְכֵי « sources (?) de », אֶגְלֵי « gouttes de », אֲהָבִים « amours ». — F. f. : דִּבְרַת « parole de », פְּלָדוֹת « acier », אֲבָקַת « poudre de », הֶמְיַת « bruit de », נַאֲקַת « gémissement de », חֶבְרַת[2] « société », גְּדוֹת « bords », שֵׁאָה (pour שְׁאִיָּה ou participe) « désolation ». — 2[e] ou 4[e] classe : צַמִּים « filets » ou « avides », גֵּאָה (pour גַּאֲוָה ou féminin de גֵּאָה) « orgueil ». — 3[e] ou 4[e] classe : חָרוּם « camus », פָּרִיץ « brigand ».

499. La racine et, par conséquent, la forme sont douteuses dans les noms suivants : אֵד (rac. איד ou אדי) « flot (?) », אָח « chaufferette (?) », אֹחַ « hibou (?) », אַלְקוּם (mot de sens obscur), אַרְמוֹן (rac. ארם ou רמן) « donjon », אֵת (rac. אות ou אתת) « soc de charrue (?) », בַּטֻּחוֹת ? (rac. בטח ou ב préposition et rac. טוח), בָּמָה (rac. במי ou בום) « haut-lieu », בֹּשְׁנָה (rac. בוש ou בשן) « honte », גֵּבִים (rac. גבי ou גיב) « citernes, sauterelles », גֵּהָה « guérison » (rac. גהי) ou « figure » (rac. וגה), דּוּדָאִים « mandragores, paniers » (rac. דוד ou דאדא), הֵד (cri de joie ?), וָוִים « crochets », זָג (rac. זוג ou זגג) « pellicule de raisin (?) », זֶפֶת, p. זָפֶת (rac. זפת, זוף ou זפי) « poix », חָח (rac. חנח, חוח ou חחי) « crochet », יוֹנָה (rac. יון ou ינו) « colombe », יֵמִים « mulets, sources » (ou nom propre), כִּילַי (rac. כיל ou כלי) « avare », לֻלָאוֹת (rac. לול ou לולי) « nœuds », מָדוֹן (II S. 21, 20 *qeré* ; rac. מדד ou מדי) « mesure? », מוֹרָה (rac. מור ou מרי) « rasoir », מָן (rac. מין ou מנן) « manne », מִנְלָם (rac. נלי ou מנל) « leur possession (?) », מִרְוָח (rac. רוח ou מרח) « dilatation de », מֵרֵעַ (rac. רעי ou מרע) « ami », מַשְׁכִּים (Jér. 5, 8 ; pluriel de מֶשְׁכִּי, tiré du nom de pays מֶשֶׁךְ, ou participe *hif'îl* de שׁכי), מֶשֶׁק (rac. משק ou שקק) « possession », סֹלֶת (rac. סלת ou סלי) « fine farine », עוֹנֵן (rac. עין ou ענו) « augure », צֵאָה et צֹאָה (rac. יצא ou צאי) « excréments », צִיּוּי (rac. ציו ou צין)

1. Voir P. Joüon, *Études de morphologie hébraïque*, dans *Biblica*, I, p. 366.
2. Le mot est emprunté à l'araméen.

« monument », שִׂיא (rac. נשׂא ou שׂיא) « élévation », שַׂכִּין (rac. שׂכן ou שׂכך) « couteau », שְׁפוֹת (rac. שׁפי ou שׁפת) « fromage (?) », תָּא (rac. תוא ou תאי) « chambre », תּוֹלָל (rac. ילל, תלל ou תול) « persécuteur (?) », תּוֹתָח (rac. ותח ou pour תחתח ou mot étranger) « massue (?) », תָּמִיד (rac. תמד ou מוד) « perpétuité », תֻּפִינֵי ou תּוּפִינֵי (rac. ופן ou mot étranger) « gâteaux (?) ».

500. Les noms empruntés aux langues étrangères et plus ou moins hébraïsés sont : אַבְנֵט « ceinture », אֲדַרְכֹּנִים « darique », אָחוּ « prairie », אֲחַשְׁדַּרְפְּנִים « satrapes », אֲחַשְׁתְּרָנִים « royaux (?) », אֵטוּן « toile (?) », אָמָּן « ouvrier », אַפַּדְנוֹ « son palais », אַפִּרְיוֹן « litière », בִּירָה « forteresse », בִּיתָן « palais », גִּזְבָּר « trésorier », גִּנְזַכָּיו « ses trésors », דַּרְכְּמוֹנִים « drachmes », דָּת « loi », הֵיכָל « palais », חַרְטֻמִּים « magiciens », טִפְסָר « contrôleur », יְאוֹר « canal », כַּוָּן (gâteau), כַּרְכֹּם « safran (?) », מַבּוּל « déluge », מֶלְצַר (fonctionnaire), נְכֹת « trésor », פֶּחָה « gouverneur », פַּרְדֵּס « jardin », פַּרְבָּר et פַּרְוָר « vestibule », פַּרְתְּמִים « nobles », פַּתְבַּג « nourriture », פִּתְגָּם « parole », צִי « bateau », רַב מָג (fonctionnaire), רַמָּךְ « étalon (?) », שׁוֹשָׁן (pause) ou שׁוֹשַׁן « lys », שַׁעַטְנֵז (mélange de lin et de laine), שֵׁשׁ « lin », שָׁשַׁר (couleur rouge), תֵּבָה « boîte », תַּרְשִׁישׁ « tartessienne » et les noms de mois אֲדָר. אֱלוּל. טֵבֵת. כִּסְלֵו. נִיסָן. סִיוָן. שְׁבָט.

XLV. — Déclinaison.
Adjonction des suffixes pronominaux.

501. Il n'existe pas de déclinaison en hébreu au sens où l'on emploie ce terme dans les langues indo-européennes, puisque les désinences des cas sont réduites à quelques rares vestiges (ch. XXVIII). Mais les noms peuvent subir des changements externes (addition de terminaisons) ou internes (modifications du radical), dus à la formation du duel ou du pluriel, à celle de l'état construit et à l'adjonction des suffixes pronominaux (ch. XXXIV). C'est à ces changements que l'on applique le terme de déclinaison.

502. Les suffixes pronominaux se sont ajoutés, dans la

plupart des noms *singuliers*, non pas au radical simple de ces noms, mais à la désinence *a* de l'accusatif, qui est devenue ainsi une voyelle de liaison. Cette voyelle tantôt disparaît, tantôt se change en *šewâ* mobile ou moyen, tantôt subsiste comme *â* ou *è*, ou devient *é*, et tantôt se combine avec la voyelle du suffixe (cf. §§ **317-328**). L'on a ainsi le tableau suivant, en prenant pour exemple סוּס « cheval », ét. c. סוּס.

SUFFIXES SINGULIERS (POSSESSEUR SINGULIER)

1re p. commune	סוּסִי	mon cheval
2e p. m. סוּסְךָ (p. סוּסֶךָ)	f. סוּסֵךְ	ton cheval[1]
3e p. m. סוּסוֹ	f. סוּסָהּ	son cheval

SUFFIXES PLURIELS (POSSESSSEUR PLURIEL)

1re p. commune	סוּסֵנוּ	notre cheval
2e p. m. סוּסְכֶם	f. סוּסְכֶן	votre cheval
3e p. m. סוּסָם	f. סוּסָן	leur cheval

503. A la 1re personne, l'*a* de liaison disparaît devant le suffixe ִי— (§ **317**), סוּסִי venant de *sûsa-î*. — Devant ךָ (§ **318**), l'*a* se change en *šewâ* mobile ou quelquefois moyen (après une voyelle brève, p. ex. dans אֹמִנְךָ (§ **527**), פָּעָלְךָ pour פָּעָלְךָ (§ **557**). A la pause l'*a* reparaît comme *è* : סוּסֶךָ. Exceptionnellement cet *è* est suivi d'un *dâğéš* dans עֲלֶךָּ (Job 5, 1, etc.), דַיֶּךָּ (Pr. 25, 16)[2]. Sur la forme ךָ— pour ךְ—, voir § **318**. — Devant le ךְ de la 2e p. f., *a* devient *é*, sous l'influence de l'*i* primitif du suffixe (§ **319**). L'*â* ne se trouve que dans כֻּלָּךְ (Is. 22, 1 ; C. 4, 7) et נִתְנַתְךְ (Ez. 23, 28 ; 25, 4)[3]. A la 3e p. m., *a* se combine avec *hu* et devient *ô* (וֹ, ה—), sauf dans quelques mots tels que לְמִינֵהוּ (§ **320**), où l'on trouve *é* devant le suffixe. A la 3e p. f., l'*a* reste *â* : סוּסָהּ (§ **322**). A la

1. On remarquera que les langues sémitiques distinguent le féminin du masculin à la 2e personne aussi bien qu'à la 3e.

2. Ce *dâğéš* paraît dû à l'analogie de celui que prend parfois le suffixe dans le futur des verbes (§ **867**).

3. De même dans les prépositions בָּךְ, לָךְ (§ **1225**), עִמָּךְ (§ **1231**).

1re p. pl., l'a devient *é* sans doute sous l'influence analogique du pluriel (§ **509**). L'*å* se rencontre dans קִימָ֫נוּ ? (Job 22, 20) et toujours dans כֻּלָּ֫נוּ[1] (G. 42, 11, etc.). — A la 2e p. pl., l'*a* devient *šewå* mobile, ex. סוּסְכֶם, סוּסְכֶן, ou moyen (après une voyelle brève), p. ex. דִּבְרְכֶם, דִּבְרְכֶן (§ **535**). A la 3e p. pl., l'*a*, se combinant avec les suffixes הֶם, הֶן, devient *å* : סוּסָם, סוּסָן. Il devient rarement *è*, p. ex. קִרְבֶּ֫נָּה (§ **328**). Il se maintient comme *å* là où il n'y a pas contraction, p. ex. כֻּלָּ֫הֵם, כֻּלָּ֫הְנָה, ou disparaît entièrement, p. ex. פִּתְהֶן (§§ **326** et **328**). On rencontre *é* seulement dans לְמִינֵהֶם (§ **326**).

504. Dans les noms à 3e radicale gutturale, le *šewå* mobile ou moyen devient *ă*, p. ex. רוּחֲכֶם, בּוֹרַאֲכֶם.

505. Dans les noms à 3e rad. י des formes *på'ål, på'él, pô'él, pi''él, mif'ål* (§§ **391**, **397**, **406**, **419**, **443**), la voyelle de liaison n'existe plus et la voyelle de la dernière syllabe radicale tantôt disparaît devant le suffixe, tantôt se maintient. P. ex. מִקְנֶה «troupeau» (de *miqnay*), ét. c. מִקְנֵה, se décline ainsi :

Suffixes singuliers

1re p. commune	מִקְנִי	
2e p. m.	מִקְנְךָ ou מִקְנֶ֫יךָ	f. מִקְנֵךְ
3e p. m.	מִקְנֵ֫הוּ	f. מִקְנָהּ ou מִקְנֶ֫הָ

Suffixes pluriels

1re p. commune	מִקְנֵ֫נוּ	
2e p. m.	מִקְנֵ(י)כֶם	f. מִקְנֵיכֶן
3e p. m.	מִקְנֵ(י)הֶם	f. מִקְנֵיהֶן

506. A la 1re p. s., on trouve exceptionnellement עֹשֵׂ֫נִי et רֹאֵ֫נִי (§ **309**). — A la 2e p. m., la voyelle radicale est d'ordinaire supprimée : שֹׂדְךָ, מִקְנְךָ, עֹשְׂךָ (pause עֹשֶׂ֫ךָ), מְצַוְּךָ (p. מְצַוֶּ֫ךָ). Cependant on rencontre שֹׂדֵ֫ךְ dans I R. 2, 26 ; en outre, מְחַנֶּ֫ךְ et מְעַשֶּׂ֫ךְ à cause de la 2e radicale gutturale, mais הַמַּעַלְךָ (D. 20,

1. Le mot כֹּל « tout » ne peut avoir de pluriel. — Il en est de même des prépositions בֵּ֫נוּ, לָ֫נוּ, עִמָּ֫נוּ.

1 ; Ps. 81, 11). — A la 2e p. f., on trouve מַרְאַיִךְ[1] (C. 2, 14). — A la 3e p. m., on trouve une fois עֹשׂוֹ (Job 40, 19), qui est douteux, et מַרְאָיו (*ib.* 41, 1). — A la 3e p. f., עָלֶהָ (Is. 1, 30), מִקְרֶהָ (Ruth 2, 3), מַרְאֶהָ (L. 13, 4, etc.), עֹשֶׂיהָ (Is. 22, 11), מְפַתֶּיהָ (Os. 2, 16), mais שָׂדָהּ, קָנָהּ. — A la 2e p. pl., on écrit les noms avec ou sans י, p. ex. מִקְנֵיכֶם (G. 47, 16) et מִקְנֵכֶם (D. 3, 19). — A la 3e p., le י est plus fréquent : מַרְאֵיהֶם, מִקְנֵיהֶם et מִקְנֵהֶם (G. 47, 17), נְוֵיהֶן (Jér. 23, 3) et נְוֵהֶם (*ib.* 49, 20). On trouve comme exceptions רָצָם (Jér. 14, 12) et רֹדֵם (Ps. 68, 28), הַמַּעֲלֵם (Is. 63, 11).

507. Les substantifs אָב « père », אָח « frère » et חָם « beau-père » (§ **610**), qui ont à l'état construit la voyelle *ī* (אֲבִי, etc.), perdent cette terminaison devant l'*ī* de la 1re personne: אָבִי. Ils la conservent partout ailleurs : אָבִיךָ, אָבִיךְ, etc. Mais les noms tels que גְּדִי (§ **579**) sont traités comme les noms terminés par une consonne, p. ex. פִּרְיִי. Cependant on trouve חֳלִי pour חָלְיִי (II R. 1, 2, etc.) et פְּרִיהֶם (Am. 9, 14), פְּרִיהֶן (Jér. 29, 28) à côté de פִּרְיָם (Is. 37, 30, etc.), פִּרְיָן (Jér. 29, 5).

508. Les suffixes pronominaux s'ajoutent à la terminaison ־ַת du *féminin* comme aux noms à forme masculine terminés par une consonne. La terminaison elle-même prend *å*, excepté devant כֶם et כֶן, devant lesquels elle prend *a*. P. ex. פָּרָה « vache », état construit פָּרַת, se décline ainsi :

SUFFIXES SINGULIERS

1re p. commune	פָּרָתִי	
2e p. m.	פָּרָתְךָ (p. פָּרָתֶךָ)	f. פָּרָתֵךְ
3e p. m.	פָּרָתוֹ	f. פָּרָתָהּ

SUFFIXES PLURIELS

1re p. commune	פָּרָתֵנוּ	
2e p. m.	פָּרַתְכֶם	f. פָּרַתְכֶן
3e p. m.	פָּרָתָם	f. פָּרָתָן

1. Y aurait-il une influence de פָּנִים ici et dans מַרְאָיו (Job 41, 1)?

509. Dans les noms *pluriels* de forme masculine et dans les noms duels masculins ou féminins, les suffixes se joignent à la terminaison ־ֵי de l'état construit et l'on a les formes suivantes en prenant pour exemple סוּסִים « chevaux », ét. c. סוּסֵי :

Suffixes singuliers

1re p. c.	סוּסַי (p. סוּסָי)		mes chevaux
2e p. m. סוּסֶיךָ		f. סוּסַיִךְ (p. סוּסָיִךְ)	tes chevaux
3e p. m. סוּסָיו		f. סוּסֶיהָ	ses chevaux

Suffixes pluriels

1re p. c.	סוּסֵינוּ		nos chevaux
2e p. m. סוּסֵיכֶם		f. סוּסֵיכֶן	vos chevaux
3e p. m. סוּסֵיהֶם		f. סוּסֵיהֶן	leurs chevaux

On déclinera de même זְרוֹעִים « bras », ét. c. זְרוֹעֵי.

510. A la 1re p. s., *ay* fait disparaître la voyelle *ī* du suffixe (§ **317**). Devant ךָ et הָ, *ay* devient ־ֶי. A la 2e p. f., le י de *ay* prend un *i* auxiliaire : סוּסַיִךְ pour *susayk* (cf. § **108**). A la 3e p. m., *ay* combiné avec *hu* donne ־ָיו (§ **320**). Avec les suffixes pluriels, *ay* devient ־ֵי.

511. Le י du pluriel manque rarement devant les suffixes[1] et, là où il est absent, l'on peut se demander si le texte consonantique implique un singulier ou si l'omission du י est une faute de copiste. Ainsi, דְּרָכֶךָ (Ex. 33, 13 ; Jos. 1, 8 ; Ps. 119, 37), חֲפָצֶךָ (Is. 58, 13), חֲסָדֶךָ (Ps. 119, 41), לְמִשְׁפָּטֶךָ (sans pause, *ib.*, 43), חֲצָו (*ib.* 58, 8, etc.)[2], אֱסָרֶהָ (N. 30, 8), מְבִיאָהּ (Dan. 11, 6), עֲוֹנֵנוּ[3] (Is. 64, 5 et, dans certains textes, *ib.*, 6 et Jér. 14, 7), יְדֵכֶם (Ps. 134, 2) et נִסְכֵּהֶם (N. 29, 33) ; cf. § **515**.

1. Le maintien à peu près constant du י paraît indiquer qu'on le prononçait encore dans la période biblique.

2. Mais יַחְדָּו a le suffixe singulier (§ **320**).

3. Le pluriel à forme masculine de עָוֹן est douteux. — Dans לְוִיֵּנוּ (Néh. 10, 1), il est naturel que le י du pluriel soit tombé.

512. Au lieu de ךָ— on trouve ךְ— dans אַשְׁרֵיךְ (Eccl. 10, 17), sous l'influence de אַשְׁרֵי, qui, d'ailleurs, n'est pas un vrai pluriel (§ **192**, n. 2).

513. Après la terminaison plurielle וֹת, on n'emploie pas, comme il serait logique, les suffixes pronominaux des noms terminés par une consonne, mais (par analogie avec la forme du pluriel masculin) les suffixes combinés avec la terminaison *ay*, de sorte que le pluriel est marqué doublement dans le nom (cf. § **207**)[1]. A la 3e p. pl. seule, on rencontre le suffixe simple et le suffixe composé. On a la déclinaison suivante de פָּרוֹת « vaches », ét. c. פָּרוֹת :

SUFFIXES SINGULIERS

1re p. comm. פָּרוֹתַי (p. פָּרוֹתָי)
2e p. m. פָּרוֹתֶיךָ f. פָּרוֹתַיִךְ (p. פָּרוֹתָיִךְ)
3e p. m. פָּרוֹתָיו f. פָּרוֹתֶיהָ

SUFFIXES PLURIELS

1re p. comm. פָּרוֹתֵינוּ
2e p. m. פָּרוֹתֵיכֶם f. פָּרוֹתֵיכֶן
3e p. m. פָּרוֹתָם ou פָּרוֹתֵיהֶם f. פָּרוֹתָן ou פָּרוֹתֵיהֶן

514. Les anciens livres de la Bible emploient plus volontiers ־וֹתָם et ־וֹתָן que ־וֹתֵיהֶם et ־וֹתֵיהֶן. P. ex. אֲבוֹתָם y est plus usuel que אֲבוֹתֵיהֶם, qui ne se trouve que dans I R. 14, 15, Jérémie, Esdras, Néhémie et les Chroniques. On peut comparer à cet égard les passages parallèles II S. 22, 46 et Ps. 18, 46 : le premier a מִסְגְּרוֹתָם, le second מִסְגְּרוֹתֵיהֶם. Dans les Prophètes, on trouve les deux formes. Ainsi, dans Is. 2, 4, חַרְבוֹתָם figure à côté de חֲנִיתוֹתֵיהֶם et Michée 4, 3 a חַרְבֹתֵיהֶם. Le mot שֵׁם n'a que la forme שְׁמוֹתָם, même dans les Hagiographes, et שְׁמוֹתָן dans Ez. 23, 4[2].

1. On trouve quelquefois en minéen et en katabanite *ay* dans les mêmes conditions, voir Rhodokanakis, *Studien*, I, p. 43 ; *Katabanische Texte*, p. 127.

2. En dehors de la 3e personne, on rencontre עֵדֹתִי (Ps. 132, 12), peut-être pour עֵדוֹתַי ; תַּחֲנֹתִי (?) (II R. 6, 8), מַכֹּתְךָ (D. 28, 59), אַחְיוֹתֵךְ (Ez. 16, 52). Dans בִּבְנֹתֵנוּ (Ex. 10, 9), l'absence du י doit être une faute.

515. Au lieu du suffixe du singulier, on trouve celui du pluriel dans deux infinitifs terminés en וֹת : בהזרותיכם (Ez. 6, 8), בבנותיך (*ib.* 16, 31) ; de même dans des noms terminés en וּת, à savoir זנותיכם (N. 14, 33), אלמנותיך (Is. 54, 4), כריתתיה[1] (Jér. 3, 8), תזנותיך (Ez. 16, 15 et 20 *qeré*), תזנותיה (*ib.* 23, 7), שבותיכם (Soph. 3, 20), et en ית — : חמשתיו (L. 5, 24), שלשתיך (Ez. 5, 12), שביתיך (*ib.* 16, 53), et même après ת— : עצתיך (Is. 47, 13), שנאתיך (Ez. 35, 11), תהלתיך (Ps. 9, 15), באשמתינו (Esdr. 9, 15). Dans les premiers mots, il y a confusion avec les suffixes du pluriel en וֹת (§ **513**) et, dans les derniers, il semble y avoir des leçons mixtes du singulier et du pluriel. — Le י manque après la terminaison וֹת dans מצותך (Ps. 119, 98), גרגרתך (Pr. 6, 21), מכתה et מכותה (Jér. 19, 8 ; 49, 17), רעתכם (*ib.* 44, 9) ; cf. § **511**.

XLVI. — Diversité des déclinaisons. Noms invariables.

516. Des noms de formes diverses peuvent se trouver dans les mêmes conditions phonétiques au point de vue des modifications que la déclinaison apporte dans le radical et, d'autre part, des noms ayant la même forme primitive peuvent, selon qu'ils ont ou non des consonnes faibles, subir des modifications différentes dans la déclinaison. On peut donc, sans tenir compte des classes auxquelles les noms appartiennent par leur formation, les répartir en catégories distinctes selon que les modifications du radical sont plus ou moins nombreuses et selon qu'elles affectent les voyelles ou les consonnes du radical. Les noms à forme féminine doivent être séparés des noms à forme masculine, car le fait, pour les premiers, d'avoir à l'absolu du singulier une terminaison les met dans des conditions phonétiques autres que celles des noms à forme masculine. En effet, la terminaison féminine amène, déjà à l'absolu, la suppression de voyelles primitivement brèves. De la sorte un même radical peut être variable

1. כריתת est peut-être pour כריתות (§ **497**, note 1).

dans le masculin, p. ex. גָּדוֹל, ét. c. גְּדוֹל, et invariable dans le féminin, גְּדוֹלָה, ét. c. גְּדוֹלַת.

517. Les noms de forme masculine peuvent être répartis entre les catégories suivantes : I. Noms à radical invariable. — II. Noms avec première voyelle radicale variable. — III. Noms avec deuxième voyelle radicale variable. — IV. Noms avec deux voyelles variables. — V. Noms segolés. — VI. Noms géminisants. — VII. Noms à troisième radicale י.

518. Les noms invariables, groupés d'après les classes auxquelles ils appartiennent par leur formation, comprennent les formes suivantes : 1° יְקָר[1] (אֲנָךְ), פְּאֵר, מְעִיל (בָּרִיחַ, אֱוִיל), בְּכוֹר[2] (אֶגְרוֹף, זְרוֹעַ, אֶזְרוֹעַ, אֱלוֹהַּ, אֵזוֹר, חֲמוֹר), זְבוּב (עֲזוּז, עֲבוּר, אֲבוּס) : — 2° לַח, כֹּחַ[3], קוֹץ, טוּר (רוּחַ), חֵיק (רֵיחַ); — 3° זָר, גֵּר, טוֹב, מוּל; — 4° נִיצוֹץ (נִיחוֹחַ). גִּבּוֹר, יִלּוֹד, אַבִּיר (עָרִיץ, אֲבַטִּיחַ), אַלּוּף (צָרוּעַ, תַּפּוּחַ), בִּכּוּרִים; — 5° מַכְאוֹב, מִכְשׁוֹל, מַלְבּוּשׁ, תַּמְרוּקִים (תַּחֲנוּנִים) : — 6° שִׁרְיוֹן, תַּחְתּוֹן (אַחֲרוֹן), אֶבְיוֹן, חַלּוֹי, חִיצוֹן.

519. Les noms invariables, p. ex. סוּס, se déclinent comme on l'a vu plus haut §§ **502** et **509**.

520. Dans les noms terminés par un *a* furtif, cet *a* disparaît naturellement devant les suffixes, p. ex. בְּרִיחַ, בְּרִיחָיו.

521. De בְּאֵר on trouve l'état construit pluriel בְּאֵרוֹת (G. 14, 10) au lieu de בְּאֵרֹת (*ib.* 26, 18), et de פְּאֵר, פַּאֲרֵי (Ex. 39, 28 ; Ez. 44, 18) au lieu de פְּאֵרֵי (comme זְאֵבֵי)[4].

1. L'*a* de l'état construit dans יְקַר (Esth. 1, 4) et כְּתַב (*ib.* 4, 8 ; II Chr. 35, 4) est une leçon fautive.

2. בְּכוֹר et d'autres noms ont au pluriel la forme féminine (§ **190**) et se déclinent à ce nombre d'après le § **513**.

3. Ces noms deviennent invariables parce que la gutturale empêche le redoublement, tandis que la même forme du nom sans gutturale est variable (§ **565**). De même pour les noms à 2e radicale ו, זָר, גֵּר, טוֹב, מוּל, où la contraction supprime les modifications de voyelles qui existent dans les noms à racine forte דָּבָר, זָקֵן, etc.

4. Sur les noms dont le pluriel est formé comme celui des segolés, voir § **559**.

XLVII. — Noms avec première voyelle variable.

522. Ces noms ont un *å* à la première consonne, suivi d'une voyelle primitivement longue : 1° (3e classe) נָדִיב (גָּבִיעַ), גָּדוֹל. שָׁדוּד (צָבוּעַ) ; — 2° (5e cl.) מָאוֹר (מָנוֹחַ) ; — 3° (6e cl.) גָּאוֹן. A ces noms s'ajoutent ceux qui ont trois voyelles dont la seconde est un *å* et où la 2e radicale a un *dåḡēš* non permanent, ex. זִכָּרוֹן (דֵּרָאוֹן), חַלָּמִישׁ.

523. Ces noms se déclinent ainsi :

SINGULIER

Absolu	גָּדוֹל		זִכָּרוֹן	
Construit	גְּדוֹל		זִכְרוֹן	
Suff. s. 1re p. c.	גְּדוֹלִי		זִכְרוֹנִי	
2e p. m.	גְּדוֹלְךָ	f. גְּדוֹלֵךְ	m. זִכְרוֹנְךָ	f. זִכְרוֹנֵךְ
3e p. m.	גְּדוֹלוֹ	f. גְּדוֹלָהּ	m. זִכְרוֹנוֹ	f. זִכְרוֹנָהּ
pl. 1re p. c.	גְּדוֹלֵנוּ		זִכְרוֹנֵנוּ	
2e p. m.	גְּדוֹלְכֶם	f. גְּדוֹלְכֶן	m. זִכְרוֹנְכֶם	f. זִכְרוֹנְכֶן
3e p. m.	גְּדוֹלָם	f. גְּדוֹלָן	m. זִכְרוֹנָם	f. זִכְרוֹנָן

PLURIEL

Absolu	גְּדוֹלִים		זִכְרוֹנִים	
Construit	גְּדוֹלֵי		זִכְרוֹנֵי	
Suff. s. 1re p. c.	גְּדוֹלַי		זִכְרוֹנַי	
2e p. m.	גְּדוֹלֶיךָ	f. גְּדוֹלַיִךְ	m. זִכְרוֹנֶיךָ	f. זִכְרוֹנַיִךְ
3e p. m.	גְּדוֹלָיו	f. גְּדוֹלֶיהָ	m. זִכְרוֹנָיו	f. זִכְרוֹנֶיהָ
pl. 1re p. c.	גְּדוֹלֵינוּ		זִכְרוֹנֵינוּ	
2e p. m.	גְּדוֹלֵיכֶם	f. גְּדוֹלֵיכֶן	m. זִכְרוֹנֵיכֶם	f. זִכְרוֹנֵיכֶן
3e p. m.	גְּדוֹלֵיהֶם	f. גְּדוֹלֵיהֶן	m. זִכְרוֹנֵיהֶם	f. זִכְרוֹנֵיהֶן

524. Les noms tels que גָּדוֹל ont *å* à l'absolu singulier et *šewå* dans le reste de la déclinaison. Si la première consonne est une gutturale, le *šewå* est changé en *ă*, p. ex. חָזוֹן, ét. c. חֲזוֹן, etc.

525. Les noms tels que זִכָּרוֹן perdent le *dåḡēš*, excepté עִצָּבוֹן, ét. c. עִצְּבוֹן, עִצְּבוֹנִים, קִמְּשׁוֹנִים, où le *dåḡēš* est, en réalité, dirimant (§ **76**, n.). Si la 1re radicale est une gutturale, l'*i* est changé

en *è* (sauf עִצָּבוֹן et עִזְבוֹנִים) : הִגָּיוֹן, הֶגְיוֹן ; חִזָּיוֹן, חֶזְיוֹן ; עִשָּׂרוֹן, עֶשְׂרוֹן ; avec 2e rad. gutt. on rencontre דֵּרָאוֹן, ét. c. דִּרְאוֹן ; הֵרָיוֹן, הֶרְיוֹן et רֵעָבוֹן (avec *šewå*), ét. c. רַעֲבוֹן.

XLVIII. — Noms avec deuxième voyelle variable.

526. Ces noms ont une voyelle-invariable à la 1re consonne et *å*, *é* ou *ō* variable à la seconde. Ils comprennent les formes suivantes : A) 1° (4e cl.) : גּוֹזָל, עוֹלָל, כּוֹכָב, עַכְבָּר, הֵיכָל, גַּנָּב, אִכָּר ; — 2° (5e cl.) : מִשְׁכָּן, מִשְׂגָּב ou מִשְׂגַּב (מַאֲכָל, מַעְיָן), מוֹרָשׁ, מַצָּב, תּוֹשָׁב ; — 3° (6e cl.) : קָרְבָּן, קִנְיָן, auxquels on doit ajouter les participes *nif'al, pu''al, hof'al* : נִקְשָׁר, מְקֻשָּׁר, מָקְשָׁר ; — B) 4° (4e cl.) : אוֹמֵן (אוֹרֵחַ), עוֹלֵל, אִלֵּם (גֹּבֵהַּ, חֵרֵשׁ, קֵרֵחַ) ; — 5° (5e cl.) : מַזְלֵג (מַעֲשֵׂר), מִסְכֵּן (מִזְבֵּחַ), מֹאזְנַיִם, מַקֵּל, מוֹקֵשׁ ; — C) 6° (4e cl.) : סְבֹךְ, צִפּוֹר, קָדְקֹד.

527. Ces noms se déclinent ainsi :

	Singulier	Pluriel	Singulier	Pluriel	Singulier	Pluriel
Absolu	גּוֹזָל	גּוֹזָלִים	גַּנָּב	גַּנָּבִים	אוֹמֵן	אוֹמְנִים
Construit	גּוֹזַל	גּוֹזְלֵי	גַּנַּב	גַּנָּבֵי	אוֹמֵן	אוֹמְנֵי
S. s. 1re p. c.	גּוֹזָלִי	גּוֹזָלַי	גַּנָּבִי	גַּנָּבַי	אוֹמְנִי	אוֹמְנַי
2e m.	גּוֹזָלְךָ	גּוֹזָלֶיךָ	גַּנָּבְךָ	גַּנָּבֶיךָ	אוֹמֶנְךָ	אוֹמְנֶיךָ
2e f.	גּוֹזָלֵךְ	גּוֹזָלַיִךְ	גַּנָּבֵךְ	גַּנָּבַיִךְ	אוֹמְנֵךְ	אוֹמְנַיִךְ
3e m.	גּוֹזָלוֹ	גּוֹזָלָיו	גַּנָּבוֹ	גַּנָּבָיו	אוֹמְנוֹ	אוֹמְנָיו
3e f.	גּוֹזָלָהּ	גּוֹזָלֶיהָ	גַּנָּבָהּ	גַּנָּבֶיהָ	אוֹמְנָהּ	אוֹמְנֶיהָ
pl. 1re p. c.	גּוֹזָלֵנוּ	גּוֹזָלֵינוּ	גַּנָּבֵנוּ	גַּנָּבֵינוּ	אוֹמְנֵנוּ	אוֹמְנֵינוּ
2e m.	גּוֹזַלְכֶם	גּוֹזְלֵיכֶם	גַּנַּבְכֶם	גַּנְּבֵיכֶם	אוֹמֶנְכֶם	אוֹמְנֵיכֶם
2e f.	גּוֹזַלְכֶן	גּוֹזְלֵיכֶן	גַּנַּבְכֶן	גַּנְּבֵיכֶן	אוֹמֶנְכֶן	אוֹמְנֵיכֶן
3e m.	גּוֹזָלָם	גּוֹזְלֵיהֶם	גַּנָּבָם	גַּנְּבֵיהֶם	אוֹמְנָם	אוֹמְנֵיהֶם
3e f.	גּוֹזָלָן	גּוֹזְלֵיהֶן	גַּנָּבָן	גַּנְּבֵיהֶן	אוֹמְנָן	אוֹמְנֵיהֶן

On décline comme גּוֹזָלִים le duel מִכְנָסַיִם, ét. c. מִכְנְסֵי.

528. Dans le singulier, l'*å* se change en *a* à l'état construit et devant les suffixes כֶם et כֶן, qui ont naturellement le ton, mais subsiste devant ךָ, la consonne qui précède ce suffixe ayant été primitivement accentuée (§ **143**). On rencontre comme exceptions נִדַּחֲךָ (D. 30, 4), נִדָּחוֹ (II S. 14, 13). L'*å*

est maintenu à l'état construit dans מַצַּב (I S. 13, 23, d'après certains textes), מִשְׁקַל (Esdr. 8, 30) et מַתַּן (Pr. 18, 16). On trouve *a* à l'absolu dans הַמּוּשַׁב (G. 43, 12) devant בְּפִי.

529. Au pluriel, l'*â* subsiste à l'état absolu et devant les suffixes légers, mais tombe à l'état construit et devant les suffixes lourds. Toutefois les noms à 3e rad. א conservent l'*â* à l'état construit : מִקְרָאֵי, מוֹצָאֵי (cf. § **558**). Par contre, certains participes de verbes à 3e rad. א ont un *šewâ* à l'état absolu : נֶחְבָּאִים (Jos. 10, 17), נִטְמְאִים (Ez. 20, 30, 31), נִבְּאִים (excepté Ez. 13, 2, à la pause) et נִמְצְאִים (excepté Esdr. 8, 25, à la pause) ; cf. § **952**.

530. Les noms avec *dāḡēš* conservent l'*â* dans tout le pluriel (§ **142**). Toutefois le mot צַוָּאר, qui est pour צַוְּאר, ne se décline pas comme גַּנָּב, mais comme גָּדוֹל, p. ex. צַוְּארִי.

531. L'*é* tombe devant tous les suffixes commençant par une voyelle et se change en *è* devant ceux qui commencent par une consonne. On trouve à l'état construit *a* pour *é* dans אֹבַד (D. 32, 28) et נֹטַע (Ps. 94, 9) pour נֹטֵעַ. On trouve *i* pour *è* dans אֹיִבְךָ (Ex. 23, 4, etc.), אֹסִפְךָ (II R. 22, 20). Dans les noms à gutturale, on rencontre *é* dans שֹׁלֵחֲךָ (I S. 21, 3), *a* dans בֹּרַאֲךָ (Is. 43, 1), גֹּאַלְךָ (*ib.* 48, 17), גֹּאַלְכֶם (*ib.* 43, 14). Au pluriel, *é* se maintient dans שִׁלֵּשִׁים, רִבֵּעִים, מַקְהֵלִים (Ps. 26, 12), עֲטַלֵּפִים (Is. 2, 20), פַּרְדֵּסִים (Eccl. 2, 5).

532. On trouve מִרְזַח (Am. 6, 7) comme construit de מַרְזֵחַ (Jér. 16, 5), מִשְׁבַּר (Os. 13, 13) de מִשְׁבֵּר, מִרְבַּץ (Ez. 25, 5) de מַרְבֵּץ, מִזְלְגוֹת de מִזְלֵג[1].

533. Les noms avec *ō* variable sont rarement déclinés : On rencontre seulement סֻבְּכוֹ de *סְבֹךְ (§ **426**), סֻבֳּלוֹ de *סֹבֶל, קָדְקֳדוֹ et קָדְקֳדוֹ de קָדְקֹד, צִפֳּרִים de צִפֹּר et שִׁבֳּלִים de שִׁבֹּלֶת. אֶשְׁכֹּל (אֶשְׁכּוֹל) a le pluriel אֶשְׁכֹּלוֹת, ét. c. אַשְׁכְּלוֹת et אֶשְׁכְּלֹת, et, avec suffixe, אַשְׁכְּלֹתֶיהָ.

1. Voir Ehrlich, *Randglossen*, sur Am. 6, 7.

XLIX. — Noms avec deux voyelles variables.

534. Ces noms ont deux *å* (3e classe) : p. ex. דָּבָר, עָנָף, ou *é* et *å*, p. ex. לֵבָב, ou *å* et *é*, p. ex. כָּבֵד.

535. Ces noms se déclinent ainsi :

	Singulier	Pluriel	Singulier	Pluriel		Singulier	Pluriel
Absolu	דָּבָר	דְּבָרִים	עָנָף	עֲנָפִים	לֵבָב	כָּבֵד	כְּבֵדִים
Construit	דְּבַר	דִּבְרֵי	עֲנַף	עַנְפֵי	לְבַב	כְּבַד, כְּבֵד	כִּבְדֵי
S.s. 1re p. c.	דְּבָרִי	דְּבָרַי	עֲנָפִי	עֲנָפַי	etc.	כְּבֵדִי	כְּבֵדַי
2e m.	דְּבָרְךָ	דְּבָרֶיךָ	עֲנָפְךָ	עֲנָפֶיךָ	comme	כְּבֵדְךָ	כְּבֵדֶיךָ
2e f.	דְּבָרֵךְ	דְּבָרַיִךְ	עֲנָפֵךְ	עֲנָפַיִךְ	דָּבָר[1]	כְּבֵדֵךְ	כְּבֵדַיִךְ
3e m.	דְּבָרוֹ	דְּבָרָיו	עֲנָפוֹ	עֲנָפָיו		כְּבֵדוֹ	כְּבֵדָיו
3e f.	דְּבָרָהּ	דְּבָרֶיהָ	עֲנָפָהּ	עֲנָפֶיהָ		כְּבֵדָהּ	כְּבֵדֶיהָ
pl. 1re p. c.	דְּבָרֵנוּ	דְּבָרֵינוּ	עֲנָפֵנוּ	עֲנָפֵינוּ		כְּבֵדֵנוּ	כְּבֵדֵינוּ
2e m.	דְּבַרְכֶם	דִּבְרֵיכֶם	עַנְפְּכֶם	עַנְפֵיכֶם		כְּבַדְכֶם	כִּבְדֵיכֶם
2e f.	דְּבַרְכֶן	דִּבְרֵיכֶן	עַנְפְּכֶן	עַנְפֵיכֶן		כְּבַדְכֶן	כִּבְדֵיכֶן
3e m.	דְּבָרָם	דִּבְרֵיהֶם	עֲנָפָם	עַנְפֵיהֶם		כְּבֵדָם	כִּבְדֵיהֶם
3e f.	דְּבָרָן	דִּבְרֵיהֶן	עֲנָפָן	עַנְפֵיהֶן		כְּבֵדָן	כִּבְדֵיהֶן

Duel : כְּנָפַיִם, ét. c. כַּנְפֵי, etc. ; יְרֵכַיִם, ét. c. יַרְכֵי[2].

536. La première voyelle disparaît dans toute la déclinaison. Devant un *šewå* (§ **538**), elle est remplacée par une voyelle auxiliaire (§ **39**, 3°), généralement *i* : דִּבְרֵי. On emploie *a* avec les gutturales, p. ex. עַנְפֵי, חַכְמֵי, et aussi dans כָּנָף, pl. כְּנָפוֹת, ét. c. כַּנְפוֹת, et זָנָב, pl. ét. c. זַנְבוֹת (sous l'influence de la labiale).

537. L'*å* de la 2e radicale devient *a* à l'état construit singulier et devant les suffixes כֶם et כֶן. On trouve *è* dans לְבֶן, *é* dans חֲלֵב[3]. On rencontre aussi עֲשַׁן (Ex. 19, 18) à côté de עֶשֶׁן. Dans les noms à 3e rad. א, l'*å* subsiste : צְבָא. On notera aussi אַחַד de אֶחָד (qui vient de *aḥad̲* ; v. § **612**).

1. Le pluriel לְבָבוֹת se décline comme צְדָקוֹת (§ 588).

2. D'après le duel féminin יְרֵכָתַיִם.

3. Il est inutile de supposer des formes לָבֵן et חָלֵב ; l'influence du נ et du ל suffit à expliquer le changement d'*a* en *è* ou *é*.

538. Au pluriel, l'*å* disparaît à l'état construit et devant les suffixes lourds, et est remplacé par un *šewå* moyen (§ **39**, 3°). Par suite, quand la 3e radicale est une des consonnes בגדכפת, elle ne prend pas de *dåḡéš qal*, p. ex. כִּבְדֵי. Quand la 2e radicale est une gutturale, elle prend naturellement un *ḥåṭåf*, p. ex. נַהֲרֵי.

539. Le duel se décline comme le pluriel : כְּנָפַיִם, כַּנְפֵי[1].

540. Les noms avec 1re voyelle *é* se déclinent comme ceux qui ont un *å*, p. ex. לֵבָב. Cependant, de שֵׂעָר on trouve שְׂעַר à côté de שַׂעַר, et de צֵלָע, צְלַע ou צֶלַע (II S. 16, 13). Avec les suffixes on trouve צַלְעִי, צַלְעוֹ, au lieu de צְלָעִי, צְלָעוֹ[2]. נֵכָר fait à l'état construit נֵכַר. עֵנָב a le pluriel עֲנָבִים, עִנְּבֵי avec *dåḡéš* dirimant dans le נ (§ **76**, n.)[3].

541. Dans les noms avec 2e voyelle *é* et 3e rad. א, l'*é* subsiste à l'état constr. du sing., p. ex. יְרֵא. On trouve, en outre, עֲקֵב (G. 25, 26) et אֲבֵל (Ps. 35, 14), tandis que l'*a* se rencontre dans זְקַן, חֲדַל. חֲסַר. כָּבֵד et עָרֵל ont כְּבַד et עֲרַל à côté de כְּבֵד[4] et עֲרֵל (Ez. 44, 9). On rencontre, en outre, les construits אֶרֶךְ[5], גְּדֵר, יְרֵךְ et peut-être יֶתֶר (G. 49, 3) ; enfin גְּדֵל avec *é*[6].

542. Dans quelques participes, on trouve à l'état construit du pluriel l'*é* maintenu sous la 2e radicale : שְׂמֵחֵי, יְשֵׁנֵי, חֲפֵצֵי, אֲבֵלֵי, mais יִרְאֵי et רִגְעֵי (Ps. 35, 20). On rencontre aussi, de יָתֵד, יְתֵדוֹת (sans doute par euphonie) et, de אֲשֵׁרָה, אֲשֵׁרֵיהֶם[7] (D. 12, 3, etc.).

1. Sur נְהָרִים, voir § **211**, note.

2. Il est possible qu'il y ait eu une forme absolue צְלַע à côté de צֵלָע.

3. A la forme *pé'äl* se rattache אֵפֶר, ét. c. אֵפֶר, mais pl. אֲסָרִים.

4. La forme *pè'èl* s'explique par l'abréviation de *kabid* en *kabd*; cf. Joüon, *Mélanges*, V, p. 401-402, et voir aussi § **338**, note 2.

5. Voir § **237**, note 4.

6. On trouve כְּתֵף (Is. 11, 14) à l'état construit, mais peut-être la Massorah a-t-elle voulu mettre l'état absolu.

7. La graphie avec י dans אֲשֵׁירָה (II R. 17, 16), אֲשֵׁירֶיךָ (Mi 5, 13) et אֲשֵׁירֵהֶם (D. 7, 5) pourrait indiquer une forme de diminutif (§ **348**) et expliquerait le maintien de l'*é*.

L. — Déclinaison des segolés.

543. Les noms qui appartiennent à cette déclinaison ont les formes de תַּיִשׁ, מָוֶת, רֹמַח, מֵצַח, זֶרַע, פֹּעַל, נַחַל, בֹּקֶר, סֵפֶר, גֶּפֶן (ch. xxxviii).

544. Ces noms se déclinent ainsi :

Singulier

	Réguliers				Avec gutturales					A 2e R. ו ou י	
solu	גֶּפֶן	שֶׁקֶל	סֵפֶר	בֹּקֶר	עֶבֶד	עֵגֶל	חֹדֶשׁ	נַחַל	פֹּעַל	אָוֶן	תַּיִשׁ
nstruit	גֶּפֶן	שֶׁקֶל	סֵפֶר	בֹּקֶר	עֶבֶד	עֵגֶל	חֹדֶשׁ	נַחַל	פֹּעַל	אוֹן	תֵּישׁ
ff. s. 1re c.	גפני	שקלי	ספרי	בקרי	עבדי	עגלי	חדשי	נחלי	פעלי	אוני	תישי
2e m.	גפנך	שקלך	etc.	בקרך	etc.	עגלך	חדשך	נחלך	פעלך	אונך	תישך
2e f.	גפנך	שקלך	comme	בקרך	comme	עגלך	חדשך	נחלך	פעלך	אונך	תישך
3e m.	גפנו	שקלו	שֶׁקֶל	בקרו	גֶּפֶן	עגלו	חדשו	נחלו	פעלו	אונו	תישו
3e f.	גפנה	שקלה		בקרה		עגלה	חדשה	נחלה	פעלה	אונה	תישה
pl. 1re c.	גפננו	שקלנו		בקרנו		עגלנו	חדשנו	נחלנו	פעלנו	אוננו	תישנו
2e m.	גפנכם	שקלכם		בקרכם		עגלכם	חדשכם	נחלכם	פעלכם	אונכם	תישכם
2e f.	גפנכן	שקלכן		בקרכן		עגלכן	חדשכן	נחלכן	פעלכן	אונכן	תישכן
3e m.	גפנם	שקלם		בקרם		עגלם	חדשם	נחלם	פעלם	אונם	תישם
3e f.	גפנן	שקלן		בקרן		עגלן	חדשן	נחלן	פעלן	אונן	תישן

Pluriel

solu	גפנים	שקלים		בקרים	עבדים	עגלים	חדשים	נחלים	פעלים	Sans	תישים
nstruit	גפני	שקלי		בקרי	עבדי	עגלי	חדשי	נחלי	פעלי	pluriel	תישי
ff. s. 1re c.	גפני	שקלי		בקרי	עבדי	עגלי	חדשי	נחלי	פעלי		תישי
2e m.	גפניך	שקליך		בקריך	עבדיך	עגליך	חדשיך	נחליך	פעליך		תישיך
2e f.	גפניך	שקליך		בקריך	עבדיך	עגליך	חדשיך	נחליך	פעליך		תישיך
3e m.	גפניו	שקליו		בקריו	עבדיו	עגליו	חדשיו	נחליו	פעליו		תישיו
3e f.	גפניה	שקליה		בקריה	עבדיה	עגליה	חדשיה	נחליה	פעליה		תישיה
pl. 1re c.	גפנינו	שקלינו		בקרינו	עבדינו	עגלינו	חדשינו	נחלינו	פעלינו		תישינו
2e m.	גפניכם	שקליכם		בקריכם	עבדיכם	עגליכם	חדשיכם	נחליכם	פעליכם		תישיכם
2e f.	גפניכן	שקליכן		בקריכן	עבדיכן	עגליכן	חדשיכן	נחליכן	פעליכן		תישיכן
3e m.	גפניהם	שקליהם		בקריהם	עבדיהם	עגליהם	חדשיהם	נחליהם	פעליהם		תישיהם
3e f.	גפניהן	שקריהן		בקריהן	עבדיהן	עגליהן	חדשיהן	נחליהן	פעליהן		תישיהן

Les noms duels ont le radical du singulier et les suffixes du pluriel : רַגְלַיִם, רַגְלֵי, רַגְלַי, etc. ; בִּרְכַּיִם, בִּרְכֵּי, בִּרְכַּי, etc. ; אָזְנַיִם, אָזְנֵי, אָזְנַי, etc. ; נַעֲלַיִם, נַעֲלֵי, נַעֲלַי, etc.

545. Les segolés diffèrent des autres noms en ce que le pluriel n'y est pas formé du radical du singulier. Au singulier, c'est la première radicale qui a une voyelle *(a, i, o)* ; au pluriel, c'est la deuxième qui prend (sauf exceptions) une voyelle, à savoir *å* (§ **186**).

546. La voyelle auxiliaire que la deuxième radicale prend à l'absolu et au construit du singulier n'existe pas dans les mots נֵרְדְּ et קֹשְׁטְ, ni dans quelques noms à 3e rad. א : גַּיְא, חֵטְא, שָׁוְא ; mais elle se trouve dans גֹּמֶא, דֶּשֶׁא, טֶנֶא, פֶּלֶא. Dans l'un et l'autre cas, le א est insensible (§ **99**, note 1).

547. Devant la terminaison ָה— du locatif, la voyelle auxiliaire disparaît forcément, p. ex. הַפַּתְחָה, de פֶּתַח (§ **254**). La voyelle radicale *a* reparaît dans הַחַדְרָה (G. 43, 30), הֶחָדְרָה (Jug. 15, 1), de חֶדֶר ; dans אַרְצָה, pause אָרְצָה, de אֶרֶץ, et elle est modifiée dans קֵדְמָה, de קֶדֶם.

548. L'état construit est pareil à l'état absolu, sauf dans les noms à 2e rad. ו ou י [1].

549. Lorsque la 3e radicale est une occlusive, elle prend un *dåḡēš qal* devant les suffixes du singulier, le *šewå* étant tout à fait quiescent, p. ex. מַלְכִּי. Cependant on rencontre בִּגְדֵי (Esdr. 9, 3, 5), בִּגְדוֹ (G. 39, 12, etc.) et יִקְבְךָ (D. 15, 14 ; 16, 13).

550. Le mot בֹּסֶר fait avec suffixe בִּסְרוֹ, sous l'influence du ר. On trouve גֻּדְלוֹ au lieu de גָּדְלוֹ dans Ps. 150, 2 (cf. § **128**), גֻּשְׁמָהּ (?) dans Ez. 22, 24 et קָטָבְךָ dans Os. 13, 14.

551. Les segolés masculins ont généralement le pluriel à forme masculine (sur les exceptions, voir §§ **190** et **191**).

1. Sur l'état construit en *é* des noms qui ont *è*, voir § **369**. — Sur les formes qui déplacent la voyelle à l'état construit, voir § **237**.

552. Au pluriel, la 2e radicale a généralement un *å* (§ **545**). Cependant l'*i* paraît se rencontrer dans זְמִרוֹת « chants » de זִמְרָה[1], נְטִילִים de נֵטֶל, נְטִיעִים de נֶטַע, נְצִירִים de נֵצֶר, פְּסִילִים de פֶּסֶל, צְנִינִים de צְנָה, קְרִיּוֹת de קִרְיָה et שְׁחִיתוֹת de שַׁחַת, peut-être dans בְּקִיעִים de בֶּקַע, חֲרִיטִים de חֶרֶט, נְסִיכִים (Dan. 11, 8) de נֶסֶךְ, נְפִילִים de נֵפֶל[2] ; cf. § **498**. — On rencontre *ō* dans בְּהֹנוֹת de בֹּהֶן et dans נְגֹהוֹת de נֹגַהּ ; *û* peut-être dans שְׁמֻרוֹת de שְׁמֻרָה. — Quelques noms ont un *šewå* dans tout le pluriel, parce que le pluriel n'y est pas primitif (§ **192**, n. 2). Ce sont : אֲשֵׁרֵי, רַחֲמִים, בָּטְנִים, פִּשְׁתִּים, שִׁקְמִים, les nombres עֶשְׂרִים, שִׁבְעִים, תִּשְׁעִים et les prépositions אַחֲרֵי, תַּחְתֵּי, etc.

553. Quelques noms du type בֹּקֶר prennent, au lieu du *šewå*, un *ŏ* à la 1re radicale, comme si c'était une gutturale, ou même un *o*, à savoir : הַגֳּרָנוֹת (I S. 23, 1 ; Joël 2, 24), קָדָשִׁים et שָׁרָשִׁים, הַקֳּדָשִׁים.

554. A l'état construit et devant les suffixes lourds, l'*å* de la 2e radicale disparaît et, le mot ne pouvant commencer par deux consonnes non vocalisées, on donne à la première une voyelle auxiliaire, qui a généralement le même son que la voyelle radicale du singulier : גַּפְנֵי, סִפְרֵי, חָדְשֵׁי. Si la 3e radicale est une occlusive, elle ne prend pas de *dåḡēš qal*, p. ex. מַלְכֵי, le *šewå* étant moyen (§§ **39** et **85**). Toutefois, si la deuxième consonne est une sifflante ou une liquide, l'euphonie fait mettre parfois le *dåḡés qal*. Exemples : כַּסְפֵּיהֶם (G. 42, 25, 35), חַסְדֵּי (Ps. 107, 43), נִסְכֵּיהֶם (N. 29, 39 ; Ps. 16, 4), רִשְׁפֵּי (C. 8, 6) à côté de רִשְׁפֵי (Ps. 76, 4), טַרְפֵּי (Ez. 17, 9), צִמְדֵּי (Is. 5, 10), אָסְפֵּי (Mi. 7, 1). — Le mot רְכָסִים fait à l'état construit רֻכְסֵי (Ps. 31, 21) au lieu de רִכְסֵי. Le mot יֶלֶד, יַלְדֵי, donne יִלְדֵי (Is. 57, 4) à côté de יַלְדֵי, et אֵמֶר a le pluriel אֲמָרִים, אִמְרֵי.

1. Il paraît inutile de corriger זְמִרוֹת en זְמָרוֹת (Joüon, *Études de morphologie hébraïque*, dans *Biblica*, I, p. 365-366.

2. Dans l'hébreu rabbinique בְּזִיקִין pourrait venir de בֶּזֶק, בְּזִיקִין de בֶּזֶם, עֲסִיקִין de עֵסֶק (Cassuto).

555. Au duel, on rencontre בִּרְכֵּיהֶם (Jug. 7, 6) au lieu de בִּרְכֵּיהֶם. Sur les duels vocalisés comme le pluriel, p. ex. קְרָנַיִם, voir § **212**.

556. Les noms à 1[re] radicale gutturale qui ont un *è* à l'absolu prennent un *a* avec les suffixes, p. ex. עֶבֶד, עַבְדִּי. Cependant on rencontre חֶלְדִּי et חֶבְלִי (de חֶבֶל « corde ») et, d'après certaines éditions, חֶדְרוֹ (Joël 2, 16). — Ceux qui ont un *é* à l'absolu prennent un *è* devant les suffixes : חֶלְקִי, עֶזְרִי, de חֵלֶק, עֵזֶר. Toutefois, de עֵשֶׂב on trouve au pluriel construit עִשְּׂבוֹת (avec *dåǧéš* euphonique dans le *śin* ; cf. § **76**). Les uns et les autres ont au pluriel un *ă* au lieu de *šewå* : עֲבָדִים, עֲגָלִים, tandis que ceux qui ont *o* au singulier prennent *ŏ*, p. ex. חֳדָשִׁים.

557. Les noms à 2[e] rad. gutturale ont *a* au lieu d'*è*, p. ex. נַחַל, פַּעַל, excepté לֶחֶם, רֶחֶם, אֹהֶל, בֹּהֶן. Devant les suffixes, la gutturale prend un *ḥăṭåf* (*ă* ou *ŏ*) : נַחֲלִי, פָּעֳלִי ; mais לֶחֶם et רֶחֶם gardent le *šewå* : לַחְמִי, רַחְמִי. Le *ḥăṭåf* devient voyelle devant un *šewå* (§ **92**) : פָּעָלְךָ, נַעַרְךָ. Au lieu de פָּעֳלוֹ, on trouve פָּעֳלוֹ (Is. 1, 31) et, à côté de תָּאֳרוֹ (I S. 28, 14), תֹּאֲרוֹ (Is. 52, 14) ; cf. § **94**. Le pluriel de אֹהֶל est אֹהָלִים, à côté de אֹהֳלִים (nom propre dans Jug. 8, 11), et celui de אֹרַח, אָרְחֹתֶיךָ, אָרְחֹתָיו, אָרְחֹתָם, à côté de אָרְחֹתַי et אָרְחוֹתֵיהֶם (Pr. 12, 15). De *שֹׁעַל, l'état construit pluriel est שַׁעֲלֵי (Ez. 13, 19).

558. חֵטְא a le construit pluriel חֲטָאֵי au lieu de חַטְאֵי (cf. § **529**).

559. Quelques noms à 2[e] rad. ו et avec voyelle primitive *a* ont à l'absolu singulier un *å* et un *è* auxiliaire, p. ex. מָוֶת, tandis que la plupart ont déjà à l'absolu un *ô* (§ **364**) et sont ainsi invariables (§ **518**). Tous ont un *ô* à l'état construit et devant les suffixes. De עָוֶל on trouve cependant l'état construit עֶוֶל (Ez. 28, 18). Le pluriel ne se rencontre que dans מוֹתֵי (*ib.*, 10)[1].

1. בְּמֹתָיו (Is. 53, 9) et אוֹנִים (Os. 9, 4 ; Pr. 11, 7) sont douteux.

560. Quelques noms à 2[e] rad. ו, au lieu d'être invariables, forment leur pluriel comme les segolés ordinaires, à savoir : שׁוֹר, שְׁוָרִים ; חוֹחַ, חֲוָחִים (I S. 13, 6)[1] ; שׁוּק, שְׁוָקִים ; דּוּד, דְּוָדִים ; cf. יוֹם, יָמִים (§ **610**).

561. La plupart des noms à 2[e] rad. י et voyelle primitive *a* prennent un *a* et un *i* auxiliaire à l'absolu singulier, un *é* au construit et devant les suffixes : חַיִל, חֵיל, חֵילִי. Quelques-uns ont déjà *é* à l'absolu ; voir § **365**. Le mot לַיְלָה (de לַיְלִי) conserve presque toujours l'*a* de l'accusatif (§ **248**) à l'absolu ; cependant on trouve לֵיל dans Is. 16, 3 ; Lam. 2, 19 *ketib* et לַיִל (Is. 21, 11, à côté de לַיְלָה) ; le pluriel est לֵילוֹת. — Le mot יֵין paraît être à l'état construit dans Ps. 60, 5 et C. 8, 2, au lieu de la forme ordinaire יַיִן. — Les noms עַיִר et שַׁיִת ont avec les suffixes *ī* au lieu de *é* : עִירֹה, שִׁיתִי. De même, d'après certains textes, עִינוֹת (Pr. 8, 28) de עַיִן, au lieu de עֵינוֹת.

562. Les noms qui se déclinent comme תַּיִשׁ sont : חַיִל, חֲיָלִים ; עַיִר, עֲיָרִים ; עַיִן, עֲיָנוֹת ; זַיִת fait au pluriel זֵיתִים et אַיִל, אֵילִים. Sur גַּיְא, voir § **610**.

563. Dans דְּבַשׁ, סְבַךְ et שְׁכֶם, à l'absolu et au construit singulier, la 2[e] radicale a une voyelle, tandis que devant les suffixes la 1[re] radicale a un *i*. דְּבַשׁ et שְׁכֶם ne se trouvent qu'au singulier : דִּבְשִׁי, שִׁכְמִי, etc. (on ne trouve pas de forme avec כֶם, כֶן). De סְבַךְ on ne rencontre au pluriel que l'état construit סִבְכֵי.

LI. — Noms redoublant la dernière consonne (géminés et géminants).

564. Les noms qui redoublent la dernière consonne sont de deux sortes : les uns ont la deuxième et la troisième radicales semblables (racines géminées) et présentent les formes de חַג (rac. חגג) ou עַם[2], מָסָךְ, חֵץ, מָגֵן, דֹּב, מָעֹז. Dans ces noms sont compris ceux qui ont une 2[e] radicale נ, comme אַף (rac. אנף), חֵךְ

1. Peut-être faut-il lire חוֹרִים d'après 14, 11.

2. Sur l'*a* et l'*ā* à l'état absolu, voir § **363**.

(rac. חנך). Les autres redoublent la 3[e] (ou 4[e]) radicale par euphonie ou analogie. Ce sont : 1º Avec *a* ou *å* : הֲדַס, אֲגַם, מְעַט, שׁוֹשַׁן, אוֹפָן ou אוֹפַן ; אֵילָם et אוּלָם ; שָׁפָן, קָטָן. גָּמָל ; אֶתְנַן, אֶשְׁנָב (pause), גַּלְגַּל, שַׁאֲנָן, רַעֲנָן, מֶרְחָק, מִבְטָח, מִשְׂגָּב ou מִשְׂגַּב, עַקְרָב, מוֹרַג et le participe נִכְבָּד. — 2º Avec *è* : כַּרְמֶל, עֲרָפֶל. — 3º Avec *ō* : לְאֹם, עָרֹם ou עָרוֹם, עָקֹד, עָקֹב, עָנֹג, עָמֹק, עָגֹל, עָבֹת, חָשֹׁךְ, בָּרֹד, אִים, אָדֹם ; קָבֹל, קָטֹן, קָדֹם, פַּרְבָּר, עָרוֹם. En outre, un grand nombre de pluriels sans singulier ont la 3[e] radicale redoublée (§§ **428, 432, 437, 451, 472, 498, 500**).

565. Les noms géminés se déclinent ainsi :

	SINGULIER	PLURIEL	SINGULIER	PLURIEL	SINGULIER	PLURIEL
Absolu	חַג (עַם)	חַגִּים	חֵץ	חִצִּים	דֹּב	דֻּבִּים
Construit	חַג (עַם)	חַגֵּי	חֵץ	חִצֵּי	דֹּב	דֻּבֵּי
S. s. 1[re] c.	חַגִּי	חַגַּי	חִצִּי	חִצַּי	דֻּבִּי	דֻּבַּי
2[e] m.	חַגְּךָ	חַגֶּיךָ	חִצְּךָ	חִצֶּיךָ	דֻּבְּךָ	דֻּבֶּיךָ
2[e] f.	חַגֵּךְ	חַגַּיִךְ	חִצֵּךְ	חִצַּיִךְ	דֻּבֵּךְ	דֻּבַּיִךְ
3[e] m.	חַגּוֹ	חַגָּיו	חִצּוֹ	חִצָּיו	דֻּבּוֹ	דֻּבָּיו
3[e] f.	חַגָּהּ	חַגֶּיהָ	חִצָּהּ	חִצֶּיהָ	דֻּבָּהּ	דֻּבֶּיהָ
S. pl. 1[re] c.	חַגֵּנוּ	חַגֵּינוּ	חִצֵּנוּ	חִצֵּינוּ	דֻּבֵּנוּ	דֻּבֵּינוּ
2[e] m.	חַגְּכֶם	חַגֵּיכֶם	חִצְּכֶם	חִצֵּיכֶם	דֻּבְּכֶם	דֻּבֵּיכֶם
2[e] f.	חַגְּכֶן	חַגֵּיכֶן	חִצְּכֶן	חִצֵּיכֶן	דֻּבְּכֶן	דֻּבֵּיכֶן
3[e] m.	חַגָּם	חַגֵּיהֶם	חִצָּם	חִצֵּיהֶם	דֻּבָּם	דֻּבֵּיהֶם
3[e] f.	חַגָּן	חַגֵּיהֶן	חִצָּן	חִצֵּיהֶן	דֻּבָּן	דֻּבֵּיהֶן

566. Les noms avec préfixe מָ tirés de racines géminées conservent l'*å* dans toute la déclinaison : מָסָךְ, ét. c. מָסַךְ ; מָגֵן, ét. c. מָגֵן, pl. מָגִנִּים. Le mot מָעֹז (écrit presque toujours מָעוֹז), dont la véritable racine est עזז, mais qui a été considéré comme venant de עוז, a l'état construit מָעוֹז et le pluriel מָעֻזִּים.

567. Le mot יָם conserve l'*å* à l'état construit, p. ex. יָם הַמֶּלַח (G. 14, 3), יָם־כִּנֶּרֶת (N. 34, 11), excepté dans יַם־סוּף. De même אוּלָם (I R. 7, 6 ; Ez. 40, 48). Sur חַי, voir § **1142**, note.

568. פַּת donne פִּתִּים, פִּתֵּי (cf. בַּת, בָּתִּי, § **610**) ; סַף, סִפִּים, סִפּוֹת, à côté de סִפּוֹת (II S. 17, 28). De même מוֹרַג, מֹרִגִּים (II S. 24, 22).

569. חק donne חָקְךָ, חָקְכֶם, le *dâğēš* étant supprimé (§ **79**). On rencontre aussi עֻזִּי et עֻזְּךָ, de עֹז (§ **128**).

570. Les noms dont les radicales géminées sont gutturales, ne pouvant prendre de *dâğēš*, deviennent à peu près invariables : פַּח (פַּחִי, pl. פַּחִים ; לַח, לֵחֹה ; פַּח, פַּחִי ; פַּר ou פָּר, ét. c. פַּר, pl. פָּרִים ; שַׂר ou שָׂר, ét. c. שַׂר, pl. שָׂרִים. (Sur הַר, voir § **571**.) De מִבְטָח, qui redouble virtuellement le ח, on trouve les formes suivantes : ét. c. מִבְטַח, avec suffixes מִבְטַחִי et מִבְטָחִי, מִבְטַחֲהּ et מִבְטָחָם, pl. מִבְטַחִים et מִבְטַחֶיךָ.

571. Dans quelques noms les radicales géminées reparaissent séparées. De הַר (avec article הָהָר), on rencontre הֲרָרִי (Ps. 30, 8, avec *i* poétique?), הַרְרָם (G. 14, 6), הֲרָרֵי (Jér. 17, 3, pour הֲרָרִים ?), הֲרָרֵי (N. 23, 7), הֲרָרֶיהָ (D. 8, 9), à côté de הָרֵי, הָרִים, etc. ; de עַם, עֲמָמִים (Néh. 9, 22), עֲמָמֵי (*ib.*, 24), עֲמָמֶיךָ (Jug. 5, 14), à côté de עַמִּים, עַמֵּי, etc. ; de חֵץ, חֲצָצֶיךָ (Ps. 77, 18) et, de חֹק, חִקְקֵי (Jug. 5, 15 ; Is. 10, 1).

572. אֲגַם fait au pluriel אֲגַמִּים, אַגְמֵי, אַגְמֵיהֶם ; מְעַט, מְעַטִּים ; הֲדַס, הֲדַסִּים. — גָּמָל donne גְּמַלִּים, גְּמַלֵּי, גְּמַלָּיו ; קָטָן, קְטַנִּים, קְטַנֵּי ; שְׁפַנִּים, שָׁפָן. — De מֶרְחָק, שַׁאֲנָן, רַעֲנָן, עַקְרָב, שׁוֹשָׁן, אוֹפָן, אוּלָם, on trouve les pluriels אוּלַמִּים, אוֹפַנִּים, אוֹפַנֵּי, etc. ; de אוּלָם, אוּלַמֵּי ; מִשְׂגָּב donne מִשְׂגַּבִּי, מִשְׂגַּבּוֹ ; נִכְבָּד, נִכְבַּדֵּי, נִכְבַּדֶּיהָ, à côté de נִכְבָּדִים, נִכְבַּדֵּיהֶם ; גַּלְגַּל (é. c. גַּלְגַּל), גַּלְגַּלָּיו ; כַּרְמֶל, כַּרְמִלּוֹ, mais עֲרָפֶל, עֲרָפִלִּי. Les adjectifs בָּרֹד, אָדֹם, etc. font au pluriel בְּרֻדִּים, אֲדֻמִּים, etc. De même לְאֹם, לְאֻמִּים (sous l'influence de l'araméen אֻמִּין). — Les noms קָטֹן et קָבֹל (ou קָטֹן et קְבֹל) sont supposés d'après les formes קְטַנִּי et קְבָלוֹ. D'aucun des noms précités on ne rencontre le singulier avec les suffixes ךָ ou כֶם ; il est donc impossible de savoir si la dernière consonne aurait été redoublée ou non.

LII. — Noms a troisième radicale י ou avec suffixe י—.

573. Les noms de cette catégorie peuvent avoir les formes de קָנֶה, רָפֶה ; קוֹנֶה ; גֵּאֶה, צָחֶה ; מִקְנֶה (מַעֲשֶׂה), מִטֶּה ; גְּדִי (radical *gidy*), יְפִי (radical *yofy*), חֳלִי ; נָקִי, נָכְרִי.

574. Ces noms se déclinent ainsi :

SINGULIER

Absolu	קוֹנֶה	קָנֶה	גְּדִי	יְפִי	חֳלִי	נָקִי	נָכְרִי
Construit	קוֹנֵה	קְנֵה	גְּדִי	יְפִי	חֳלִי	נְקִי	
S. s. 1re c.	קוֹנִי	קָנִי	גְּדְיִי	יָפְיִי	חָלְיִי	-	
2e m.	קוֹנְךָ	קָנְךָ	גְּדִיְךָ	יָפְיְךָ			
2e f.	קוֹנֵךְ	קָנֵךְ	גְּדִיֵךְ	יָפְיֵךְ			
3e m.	קוֹנֵהוּ	קָנֵהוּ	גְּדִיוֹ	יָפְיוֹ	חָלְיוֹ		
3e f.	קוֹנָהּ	קָנָהּ ou קָנֶהָ	גְּדִיָהּ	יָפְיָהּ			
S. pl. 1re c.	קוֹנֵנוּ	קָנֵנוּ	גְּדִיֵנוּ	יָפְיֵנוּ			
2e m.	קוֹנְ(י)כֶם	קְנ(י)כֶם	גְּדִיכֶם	יָפְיְכֶם			
2e f.	קוֹנְ(י)כֶן	קְנ(י)כֶן	גְּדִיכֶן	יָפְיְכֶן			
3e m.	קוֹנֵ(י)הֶם	קְנֵ(י)הֶם	גְּדִים	יָפְיָם			
3e f.	קוֹנֵ(י)הֶן	קְנֵ(י)הֶן	גְּדִיָן	יָפְיָן			

PLURIEL

Absolu	קוֹנִים	קָנִים	גְּדָיִים		חֳלָיִים	נְקִיִּים	נָכְרִים
Construit	קוֹנֵי	קְנֵי	גְּדָיֵי			נְקִיֵּי	
S. s. 1re c.	קוֹנַי	קָנַי					
2e m.	קוֹנֶיךָ	קָנֶיךָ					
2e f.	קוֹנַיִךְ	קָנַיִךְ					
3e m.	קוֹנָיו	קָנָיו					
3e f.	קוֹנֶיהָ	קָנֶיהָ					
S. pl. 1re c.	קוֹנֵינוּ	קָנֵינוּ			חֳלָיֵנוּ		
2e m.	קוֹנֵיכֶם	קְנֵיכֶם					
2e f.	קוֹנֵיכֶן	קְנֵיכֶן					
3e m.	קוֹנֵיהֶם	קְנֵיהֶם					
3e f.	קוֹנֵיהֶן	קְנֵיהֶן					

Le duel de לְחִי se décline à l'instar du pluriel de גְּדִי : לְחָיַיִם, לְחָיֵי, לְחָיַי, לְחָיֶיךָ (§ **580**), mais לְחָיֵהֶם.

575. Sur l'état construit des formes קוֹנֶה, קָנֶה, voir §§ **131** et **237**. Pour le détail des modifications que produit dans ces formes la réunion de la syllabe radicale *ay* avec les suffixes pronominaux, voir § **506**. — Au pluriel cette syllabe tombe complètement : קוֹנִים, קוֹנֵי, etc.

576. Dans la forme קָנֶה, la seconde voyelle disparaissant, p. ex. קָנִי de *qanayî*, ou se contractant avec la voyelle de liaison, p. ex. קָנֵהוּ de *qanayahu*, la première voyelle se trouve devant le ton et, par conséquent, se maintient devant les suffixes légers : קָנִי. קָנְךָ, etc., pl. קָנִים. קָנַי, etc., et disparaît seulement à l'état construit et devant les suffixes lourds : קְנֵה, קְנֵכֶם. קְנֵי. קְנֵיכֶם.

577. Au lieu de שָׂדֶה, on trouve en poésie la forme שָׂדַי. L'état construit שְׂדֵי pour שְׂדֵה se rencontre dans Is. 32, 12 ; Pr. 23, 10 ; Ruth 1, 1, 2, 6*a*, 22 ; 2, 6 ; Néh. 12, 44. A la 2e p. s. on trouve שָׂדֶיךָ (I R. 2, 26) et à la 1re p. pl. שָׂדֵינוּ (le pluriel du nom est שָׂדוֹת)[1]. — הָעֹשֵׂה (Ez. 17 15) paraît avoir *é* à l'absolu, mais la Massora a pu y voir un construit malgré l'article (§ **233**). Inversement on rencontre חֹזֶה (II S. 24, 11) avec *è* au construit, ainsi que מִקְרֶה (Eccl. 2, 15, d'après certains textes, et 3, 19).

578. Le י radical est maintenu dans מְמֻחָיִם (Is. 25, 6), participe *pu'al* de מחי. — טָלֶה a le pluriel טְלָאִים (Is. 40, 11)[2].

579. Dans les noms à 3e rad. י correspondant aux segolés, la première radicale a au singulier absolu et construit un *šewâ* (ou *ḥâṭâf*). Ceux qui ont un *i* radical ont à la pause un *è*, p. ex. פְּרִי, פֶּרִי, et devant les suffixes un *i* : פִּרְיוֹ. חֲצִי seul a un *é* à la pause, חֵצִי, et devant les suffixes *è*, p. ex. חֶצְיוֹ. לְחִי prend *è* et *ĕ* devant les suffixes : לֶחֱיוֹ. בְּשִׁי et פְּתִי ont *è* même hors de la pause et אֲרִי garde le *ă* même à la pause. Les noms qui ont un *u* radical ont *ō* à la pause : יְפִי, יָפְיוֹ ; חֳלִי, חֹלִי[3].

580. L'*â* du pluriel subsiste à l'état construit : גְּדָיִים, גְּדָיֵי. אֲרִי fait au pluriel אֲרָיִים et אֲרָיוֹת. On trouve חֲלָאִים (C. 7, 2) de חֲלִי et les *keṯîb* פתאים, צבאים, עפאים (*qeré* : פְּתָיִים, צְבָיִים, עֳפָיִים). כְּלִי a le pluriel כֵּלִים, כְּלֵי, כֵּלַי etc., כְּלֵיכֶם etc. — Le duel se rencontre

1. Voir § **191**, note 3.

2. Sur קְצֵי voir § **581**. Le pluriel קְצוֹת, ét. c. קְצוֹת, peut venir de קָצָה (§ **607**).

3. Sur חֳלִי pour חָלְיוֹ et פְּרִיהֶם pour פֵּרִים, voir § **507**.

dans לְחַיִּים, ét. c. לְחַיֵּי, et peut-être dans דָּלְיָו (N. 24, 7), de דְּלִי[1].

581. Les noms à 3e rad. ו tels que אָחוּ, ne se rencontrent pas avec des suffixes ; il est probable que מַדְוֵיהֶם (II S. 10, 4), קַצְוֵי (Is. 26, 15, etc.), שַׁלְוִי (Ps. 30, 7) viennent de מַדּוּ, קָצוּ, שַׁלְוּ (§ **366**).

582. Les noms de la forme נָקִי ont tous le pluriel en ־ִיִּם (־ִים) : נְקִיִּים (נְקִיִּם dans Jér. 2, 34), עֲנִיִּים. Mais צִי (§ **500**) et les adjectifs en ־ִי, p. ex. נָכְרִי, יְהוּדִי, ont le pluriel en ־ִים : צִים, נָכְרִים, יְהוּדִים. Cependant on trouve אֲדֹמִיִּים (I R. 11, 17), כֻּשִׁיִּים (Am. 9, 7), כִּתִּיִּים (Jér. 2, 10) et כִּתִּים (Ez. 27, 6), עִבְרִיִּים (Ex. 3, 18) et les *ketîb* יהודיים (Esth. 4, 7 ; 8, 1, 7, 13 ; 9, 15), כתיים (Is. 23, 12), פלשתיים (Am. 9, 7), à côté des formes plus fréquentes אֲדוֹמִים, כּוּשִׁים, etc. Le mot לֵוִי, qui vient de *liwyî*, a le pluriel לְוִיִּם. Le י est remplacé par א dans עַרְבִיאִים (II Chr. 17, 11 ; *ketîb*, *ib*. 26, 7) et dans הַגְרִאִים ou הַגְרִיאִים (I Chr. 5, 10, 19, 20) à côté de הַגְרִים[2].

LIII. — Noms de forme féminine.
Noms a radical invariable.

583. On a déjà vu (§ **516**) que, dans les noms à forme féminine, le radical est bien plus souvent invariable que dans les noms à forme masculine parce que déjà à l'absolu la voyelle de la première radicale est fréquemment tombée. En outre, dans beaucoup de noms à 3e radicale י, cette consonne aussi a déjà disparu à l'absolu, p. ex. מִצְוָה, rac. צוי.

584. Ces noms peuvent être répartis entre cinq catégories : I. Noms invariables. — II. Noms ayant une voyelle variable à la 2e radicale. — III. Noms ayant une voyelle variable à la 1re radicale. — IV. Noms segolisants. — V. Noms à 3e radicale י et similaires.

585. Les formes invariables sont : 1° celles de בְּרָכָה (אֲבֵדָה), גְּאֻלָּה (אֲגֻדָּה), (אֲרֻחָה, אֱמוּנָה) גְּבוּרָה, בְּכוֹרָה (עֲבוֹדָה), כְּלִמָּה, (חֲלִיפָה) בְּרִיאָה ; — 2° חִידָה, שִׁיבָה, צוּרָה, מוּטָה, מִרָה, סְפָה, מִדָּה, פָּרָה, אַמָּה ; — 3° קְטַנָּה,

1. Le *ga'yâ* (דָּלְיָו) est difficile ; il ne figure pas dans toutes les éditions

2. Le א paraît avoir aussi remplacé le י dans חֲלְכָאִים de חֵלְכָה (pour חֵלְכִי) ; mais dans דּוּדָאִים et לוּלָאוֹת, le א peut être primitif.

— ; לוּטָה, טוֹבָה, רַקָּה, זָרָה, נְקֻדָּה, בְּתוּלָה, גְּדוֹלָה, (עֲנִיָּה) טְרִיָּה, תְּמִימָה, מְאֵרָה, מְגִלָּה, מַהְפֵּכָה 5° — ; מְלֵאָה, נֶחָמָה, פָּרָשָׁה, בַּקָּשָׁה, הֲמִיָּה, קוֹרָה 4° תִּקְוָה, תְּמוּרָה, תַּנְחוּמוֹת, תְּעָלָה, תְּחִנָּה, מַעֲלָה, מִצְוָה, מְנוּחָה, מְכוֹנָה, מְעָרָה, תַּחְתִּיָּה, חִיצוֹנָה, רִאשׁוֹנָה, עֶלְיוֹנָה, תַּחְתּוֹנָה, (אַחֲרוֹנָה) קַדְמוֹנָה 6° — ; תּוֹרָה נָכְרִיָּה. — Pour la déclinaison de ces noms, voir §§ **508** et **513**.

586. De שְׁאֵלָה on rencontre שֶׁאֱלָתִי (Job 6, 8), à côté de שְׁאֵלָתִי (I S. 1, 27, etc.) et שֵׁלָתֵךְ (*ib.*, 17)[1].

LIV. — Noms de forme féminine *(suite)*.
Noms avec voyelle variable a la 2e radicale.

587. Les noms où la voyelle de la deuxième radicale est variable perdent cette voyelle à l'état construit et devant les suffixes. Ces noms comprennent les formes צְדָקָה (אֲדָמָה, חֲרָדָה, צְעָקָה), נְבֵלָה (אֲשֵׁדָה), מַתָּנָה, תּוֹעֵבָה, שָׁנָה (racine ושן)[2].

588. Ces noms se déclinent ainsi[3] :

Singulier

Absolu	צְדָקָה	אֲדָמָה	חֲרָדָה	צְעָקָה	נְבֵלָה	שָׁנָה
Construit	צִדְקַת	אַדְמַת	חֶרְדַּת	צַעֲקַת	נִבְלַת	שְׁנַת
Suff. s. 1re c.	צִדְקָתִי	אַדְמָתִי	חֶרְדָּתִי	צַעֲקָתִי	נִבְלָתִי	שְׁנָתִי
2e m.	צִדְקָתְךָ	אַדְמָתְךָ	חֶרְדָּתְךָ	צַעֲקָתְךָ	נִבְלָתְךָ	שְׁנָתְךָ
2e f.	צִדְקָתֵךְ	אַדְמָתֵךְ	חֶרְדָּתֵךְ	צַעֲקָתֵךְ	נִבְלָתֵךְ	שְׁנָתֵךְ
3e m.	צִדְקָתוֹ	אַדְמָתוֹ	חֶרְדָּתוֹ	צַעֲקָתוֹ	נִבְלָתוֹ	שְׁנָתוֹ
3e f.	צִדְקָתָהּ	אַדְמָתָהּ	חֶרְדָּתָהּ	צַעֲקָתָהּ	נִבְלָתָהּ	שְׁנָתָהּ
Suff. pl. 1re c.	צִדְקָתֵנוּ	אַדְמָתֵנוּ	חֶרְדָּתֵנוּ	צַעֲקָתֵנוּ	נִבְלָתֵנוּ	שְׁנָתֵנוּ
2e m.	צִדְקַתְכֶם	אַדְמַתְכֶם	חֶרְדַּתְכֶם	צַעֲקַתְכֶם	נִבְלַתְכֶם	שְׁנַתְכֶם
2e f.	צִדְקַתְכֶן	אַדְמַתְכֶן	חֶרְדַּתְכֶן	צַעֲקַתְכֶן	נִבְלַתְכֶן	שְׁנַתְכֶן
3e m.	צִדְקָתָם	אַדְמָתָם	חֶרְדָּתָם	צַעֲקָתָם	נִבְלָתָם	שְׁנָתָם
3e f.	צִדְקָתָן	אַדְמָתָן	חֶרְדָּתָן	צַעֲקָתָן	נִבְלָתָן	שְׁנָתָן

1. Sur בָּמוֹתֵי, נְגִינוֹתַי et בָּמֳתֵי, voir § **207** ; sur חֹמֹתִים et לֻחֹתִים, § **212**.
2. Pour les noms qui segolisent au construit et avec les suffixes, voir ch. LVI.
3. מַתָּנָה se décline comme צְעָקָה ; תּוֹעֵבָה au singulier comme צְעָקָה et au pluriel comme נְבֵלוֹת.

PLURIEL

Absolu	צְדָקוֹת	אֲדָמוֹת	חֲרָדוֹת	צְעָקוֹת	נְבֵלוֹת	שָׁנוֹת
Construit	צִדְקוֹת	אַדְמוֹת	חֶרְדוֹת	צַעֲקוֹת	נִבְלוֹת	שְׁנוֹת
Suff. s. 1re c.	צִדְקוֹתַי	אַדְמוֹתַי	חֶרְדוֹתַי	צַעֲקוֹתַי	נִבְלוֹתַי	שְׁנוֹתַי
2e m.	צִדְקוֹתֶיךָ	אַדְמוֹתֶיךָ	חֶרְדוֹתֶיךָ	צַעֲקוֹתֶיךָ	נִבְלוֹתֶיךָ	שְׁנוֹתֶיךָ
2e f.	צִדְקוֹתַיִךְ	אַדְמוֹתַיִךְ	חֶרְדוֹתַיִךְ	צַעֲקוֹתַיִךְ	נִבְלוֹתַיִךְ	שְׁנוֹתַיִךְ
3e m.	צִדְקוֹתָיו	אַדְמוֹתָיו	חֶרְדוֹתָיו	צַעֲקוֹתָיו	נִבְלוֹתָיו	שְׁנוֹתָיו
3e f.	צִדְקוֹתֶיהָ	אַדְמוֹתֶיהָ	חֶרְדוֹתֶיהָ	צַעֲקוֹתֶיהָ	נִבְלוֹתֶיהָ	שְׁנוֹתֶיהָ
Suff. pl. 1re c.	צִדְקוֹתֵינוּ	אַדְמוֹתֵינוּ	חֶרְדוֹתֵינוּ	צַעֲקוֹתֵינוּ	נִבְלוֹתֵינוּ	שְׁנוֹתֵינוּ
2e m.	צִדְקוֹתֵיכֶם	אַדְמוֹתֵיכֶם	חֶרְדוֹתֵיכֶם	צַעֲקוֹתֵיכֶם	נִבְלוֹתֵיכֶם	שְׁנוֹתֵיכֶם
2e f.	צִדְקוֹתֵיכֶן	אַדְמוֹתֵיכֶן	חֶרְדוֹתֵיכֶן	צַעֲקוֹתֵיכֶן	נִבְלוֹתֵיכֶן	שְׁנוֹתֵיכֶן
3e m.	צִדְקוֹתָם	אַדְמוֹתָם	חֶרְדוֹתָם	צַעֲקוֹתָם	נִבְלוֹתָם	שְׁנוֹתָם
	צִדְקוֹתֵיהֶם	אַדְמוֹתֵיהֶם	חֶרְדוֹתֵיהֶם	צַעֲקוֹתֵיהֶם	נִבְלוֹתֵיהֶם	שְׁנוֹתֵיהֶם
3e f.	צִדְקוֹתָן	אַדְמוֹתָן	חֶרְדוֹתָן	צַעֲקוֹתָן	נִבְלוֹתָן	שְׁנוֹתָן
	צִדְקוֹתֵיהֶן	אַדְמוֹתֵיהֶן	חֶרְדוֹתֵיהֶן	צַעֲקוֹתֵיהֶן	נִבְלוֹתֵיהֶן	שְׁנוֹתֵיהֶן

589. La troisième radicale ne prend pas de *dåḡėš qal* après le *šewå* quand elle est une occlusive, le *šewå* étant moyen (§ **39**), p. ex. נְדָבָה, נִדְבַת. Cependant on dit בִּרְכַּת (mais בִּרְכָתִי) et חֶרְדַּת.

590. Les noms à 1re radicale gutturale ont dans la déclinaison les uns *a* : אֲדָמָה, עֲרָבָה, חֲכָמָה, les autres *è* : חֲרָדָה, עֲגָלָה. Les noms à 2e rad. gutturale ont *a* et *ă* : צְעָקָה, צַעֲקַת. Dans les noms sans gutturales, on trouve שַׁדְמוֹת de שְׁדֵמָה et יַרְכָתוֹ de יְרֵכָה.

591. L'*é* de la forme נְבֵלָה (de *pa'ilat*)[1] est conservé dans les états construits טְמֵאַת et מְלֵאֲתִי (Is. 1, 21) sous l'influence du א, mais on trouve יִרְאַת (Pr. 31, 30). En outre, avec les suffixes, on rencontre מְרֵרָתִי (Job. 16, 13) et שְׁפֵלָתָהּ (Jos. 11, 16). — Dans la forme שֵׁנָה, le mot דֵּעָה (de ידע) conserve l'*é* à l'état construit : דֵּעַת (G. 3, 19)[2]. עֵדָה et עֵצָה font עֲדַת, עֲדָתִי, etc. ; עֲצַת, עֲצָתִי, etc. קֵבָה a avec suffixe קֳבָתָהּ (N. 25, 8).

592. Le duel se rencontre dans יַרְכָתַיִם, ét. c. יַרְכְּתֵי, de יְרֵכָה.

1. Il faut distinguer les formes primitives *pa'ilat* (§ **394**) et *p'ilat* (§ **346**), devenues toutes deux *pe'élah*. La seconde est, en général, invariable (§ **584**), tandis que la première varie ; mais l'une et l'autre se confondent quelquefois.

2. De même צֵאָה, צֵאַת (Ez. 4, 12) ; mais ce mot peut venir de צאי (§ **499**).

LV. — Noms de forme féminine *(suite)*.
Noms avec voyelle variable a la 1re radicale.

593. Ces noms correspondent aux masculins segolés, mais subissent beaucoup moins de modifications. Le singulier est tout à fait invariable. Au pluriel absolu, la seconde radicale a un *å*, qui disparaît dans le reste de la déclinaison, et la première radicale prend une voyelle auxiliaire de même son que la voyelle radicale du singulier.

594. Ces noms se déclinent ainsi :

	Singulier	Pluriel	Singulier	Pluriel	Singulier	Pluriel
Absolu	מַלְכָּה	מְלָכוֹת	שִׁפְחָה	שְׁפָחוֹת	חָרְבָּה	חֳרָבוֹת
Construit	מַלְכַּת	מַלְכוֹת	שִׁפְחַת	שִׁפְחוֹת	חָרְבַּת	חָרְבוֹת
S. s. 1re c.	מַלְכָּתִי	מַלְכוֹתַי	שִׁפְחָתִי	שִׁפְחוֹתַי	חָרְבָּתִי	חָרְבוֹתַי
2e m.	מַלְכָּתְךָ	מַלְכוֹתֶיךָ	שִׁפְחָתְךָ	שִׁפְחוֹתֶיךָ	חָרְבָּתְךָ	חָרְבוֹתֶיךָ
2e f.	מַלְכָּתֵךְ	מַלְכוֹתַיִךְ	שִׁפְחָתֵךְ	שִׁפְחוֹתַיִךְ	חָרְבָּתֵךְ	חָרְבוֹתַיִךְ
3e m.	מַלְכָּתוֹ	מַלְכוֹתָיו	שִׁפְחָתוֹ	שִׁפְחוֹתָיו	חָרְבָּתוֹ	חָרְבוֹתָיו
3e f.	מַלְכָּתָהּ	מַלְכוֹתֶיהָ	שִׁפְחָתָהּ	שִׁפְחוֹתֶיהָ	חָרְבָּתָהּ	חָרְבוֹתֶיהָ
S. pl. 1re c.	מַלְכָּתֵנוּ	מַלְכוֹתֵינוּ	שִׁפְחָתֵנוּ	שִׁפְחוֹתֵינוּ	חָרְבָּתֵנוּ	חָרְבוֹתֵינוּ
2e m.	מַלְכַּתְכֶם	מַלְכוֹתֵיכֶם	שִׁפְחַתְכֶם	שִׁפְחוֹתֵיכֶם	חָרְבַּתְכֶם	חָרְבוֹתֵיכֶם
2e f.	מַלְכַּתְכֶן	מַלְכוֹתֵיכֶן	שִׁפְחַתְכֶן	שִׁפְחוֹתֵיכֶן	חָרְבַּתְכֶן	חָרְבוֹתֵיכֶן
3e m.	מַלְכָּתָם	מַלְכוֹתָם / מַלְכוֹתֵיהֶם	שִׁפְחָתָם	שִׁפְחוֹתָם / שִׁפְחוֹתֵיהֶם	חָרְבָּתָם	חָרְבוֹתָם / חָרְבוֹתֵיהֶם
3e f.	מַלְכָּתָן	מַלְכוֹתָן / מַלְכוֹתֵיהֶן	שִׁפְחָתָן	שִׁפְחוֹתָן / שִׁפְחוֹתֵיהֶן	חָרְבָּתָן	חָרְבוֹתָן / חָרְבוֹתֵיהֶן

595. Quand la 3e radicale est une occlusive, elle perd au construit pluriel et devant les suffixes le *dåḡéš qal*, le *šewå* étant moyen (§ 39), p. ex. מַלְכוֹת, מַלְכוֹתִי. Au singulier, on rencontre רִצְפַּת (Esth. 1, 6) de רִצְפָּה.

596. Les noms avec 1re ou 2e radicale gutturale suivent les mêmes règles que les segolés masculins (§§ 556-557), p. ex. עַלְמָה, pl. עֲלָמוֹת, ét. c. עַלְמוֹת ; עֶגְלָה, עֲגָלוֹת, עֶגְלוֹת ; חָרְבָּה, חֳרָבוֹת, [1]חָרְבוֹת ; נַעֲרָה, נְעָרוֹת, נַעֲרוֹת.

1. On trouve le nom propre עֲרָלוֹת (Jos. 5, 3), qui viendrait de עָרְלָה d'après l'interprétation biblique.

597. Le duel se rencontre dans שבעתים, רחמתים, רקמתים (§ **208**).

LVI. — Féminins segolisants.

589. Beaucoup de noms féminins, surtout ceux qui commencent par une syllabe invariable, ont, au singulier, par suite de la chute de l'*a* de la terminaison *at* (§ **175**), une déclinaison semblable à celle des segolés masculins (ch. L), les uns déjà à l'absolu, les autres à l'état construit, et tous devant les suffixes. Des premiers, on rencontre les formes מהפכת, משמרת, אגרת, (צרעת, טבעת, גחלת) אדרת, אומנת, הותמת ; רשת, מתכנת, גלגלת, שבלת, פתנת, בשת, שלבת ; תוכחת ; des seconds, celles de יבשה, *אמתחה, ממלכה. Plusieurs noms ont les deux formes à l'absolu : גבירה et גברת, עטרה et עטרת, יבשה et יבשת, מפלה et מפלת, מצבה et מצבת, תפארה et תפארת, תולעה et תולעת. De même le participe *qal* (§ **406**), p. ex. אוכלה et אוכלת, et les infinitifs דעה et דעת, לדה et לדת (§ **1016**).

599. Ces noms se déclinent ainsi :

Singulier

Absolu	משמרת	ממלכה	גברת	אומנת	בשת	מחלקת
Construit	משמרת	ממלכת	גברת	אומנת	בשת	מחלקת
S.s. 1re c.	משמרתי	ממלכתי	גברתי	אומנתי	בשתי	מחלקתי
2e m.	משמרתך	etc.	גברתך	אומנתך	בשתך	מחלקתך
2e f.	משמרתך		גברתך	אומנתך	בשתך	מחלקתך
3e m.	משמרתו		גברתו	אומנתו	בשתו	מחלקתו
3e f.	משמרתה		גברתה	אומנתה	בשתה	מחלקתה
Pl. 1re c.	משמרתנו		גברתנו	אומנתנו	בשתנו	מחלקתנו
2e m.	משמרתכם		גברתכם	אומנתכם	בשתכם	מחלקתכם
2e f.	משמרתכן		גברתכן	אומנתכן	בשתכן	מחלקתכן
3e m.	משמרתם		גברתם	אומנתם	בשתם	מחלקתם
3e f.	משמרתן		גברתן	אומנתן	בשתן	מחלקתן

PLURIEL

Absolu	מִשְׁמָרוֹת	אֹמְנוֹת	מַחְלְקוֹת
Construit	מִשְׁמְרוֹת	אֹמְנוֹת	מַחְלְקוֹת
S.s. 1re c.	מִשְׁמְרוֹתַי	אֹמְנוֹתַי	מַחְלְקוֹתַי
2e m.	מִשְׁמְרוֹתֶיךָ	אֹמְנוֹתֶיךָ	מַחְלְקוֹתֶיךָ
2e f.	מִשְׁמְרוֹתַיִךְ	אֹמְנוֹתַיִךְ	מַחְלְקוֹתַיִךְ
3e m.	מִשְׁמְרוֹתָיו	אֹמְנוֹתָיו	מַחְלְקוֹתָיו
3e f.	מִשְׁמְרוֹתֶיהָ	אֹמְנוֹתֶיהָ	מַחְלְקוֹתֶיהָ
Pl. 1re c.	מִשְׁמְרוֹתֵינוּ	אֹמְנוֹתֵינוּ	מַחְלְקוֹתֵינוּ
2e m.	מִשְׁמְרוֹתֵיכֶם	אֹמְנוֹתֵיכֶם	מַחְלְקוֹתֵיכֶם
2e f.	מִשְׁמְרוֹתֵיכֶן	אֹמְנוֹתֵיכֶן	מַחְלְקוֹתֵיכֶם
3e m.	מִשְׁמְרוֹתָם / מִשְׁמְרוֹתֵיהֶם	אֹמְנוֹתָם / אֹמְנוֹתֵיהֶם	מַחְלְקוֹתָם / מַחְלְקוֹתֵיהֶם
3e f.	מִשְׁמְרוֹתָן / מִשְׁמְרוֹתֵיהֶן	אֹמְנוֹתָן / אֹמְּוֹתֵיהֶן	מַחְלְקוֹתָן / מַחְלְקוֹתֵיהֶן

Au duel on rencontre l'absolu עִצְּלְתַּיִם (de עַצְּלָה ?), מְצִלְתַּיִם (de מְצִלָּה ?), נְחֻשְׁתַּיִם de נְחֹשֶׁת.

600. Les noms segolisants des formes *pe'âlâh* et *pe'élâh* sont יְבָמָה, עֲטָרָה, גְּדֵרָה, חֲבֵרָה, שְׁכֵנָה. Les autres se déclinent comme צְדָקָה et נְבֵלָה (§ **588**). Les noms à première voyelle invariable sont tous segolisants, excepté מַהְפֵּכָה, ét. c. מַהְפֵּכַת, et תּוֹעֵבָה, ét. c. תּוֹעֲבַת. Les abstraits de la forme *pa''âlâh* ne segolisent pas : בַּקָּרָה, בַּקָּשָׁה, נֶחָמָה, פָּרָשָׁה[1] (excepté צִדְקָתֵךְ dans Ez. 16, 52), tandis que les concrets segolisent, p. ex. יַבָּשָׁה. Les infinitifs seconds des verbes à 1re rad. י (§ **1016**) segolisent, mais non les substantifs tirés de la même forme, p. ex. עֵצָה, עֲצַת (§ **588**). בְּהֵמָה fait à l'état construit בֶּהֱמַת, mais avec suffixe בְּהֶמְתּוֹ. On trouve מֶחֱרַשְׁתּוֹ et מַחֲרַשְׁתּוֹ, dont l'absolu ne se rencontre pas[2].

1. Ces mots sont traités comme l'infinitif araméen du *pa'él*.

2. On notera aussi le participe *hif'il* מַחְכִּימַת (Ps. 19, 8), peut-être formé par analogie avec מְשִׁיבַת.

601. Les noms dont la deuxième radicale a un *è* à l'absolu ou au construit ont un *a* devant les suffixes, excepté יְבָמָה, גְּבֶרֶת, רֶשֶׁת (rac. ירשׁ) et les infinitifs seconds des verbes à 1[re] rad. י, tels que שֶׁבֶת (§ **1016**), qui ont un *i*, p. ex. בְּהֵמָה. גְּבִרְתֵּךְ, יְבִמְתּוֹ, et l'infinitif לֶכֶת ont un *è* : בְּהֶמְתּוֹ, לֶכְתֵּךְ, et de même צִדְקָתֵךְ (Ez. 16, 52) de צְדָקָה, חֲבֶרְתֵּךְ (Mal. 2, 14) de חֲבֵרָה, שְׁכֶנְתָּהּ (Ex. 3, 22) de שְׁכֵנָה. Les noms qui ont un *ō* ont *o* devant les suffixes, p. ex. בֹּשֶׁת, בָּשְׁתּוֹ ; mais ceux qui ont un préfixe, מַחֲלֹקֶת, מוֹלֶדֶת, מִרְפֶּלֶת, מִתְכֹּנֶת, ont *u*, p. ex. מַתְכֻּנְתּוֹ. De נְחֹשֶׁת, on trouve נְחֻשְׁתִּי, mais נְחֻשְׁתָּהּ, נְחֻשְׁתָּם et נְחֻשְׁתַּיִם. כֻּתֹּנֶת fait à l'état construit כְּתֹנֶת et avec suffixes כֻּתָּנְתִּי, etc.

602. Au pluriel absolu, la deuxième radicale a un *å* si la voyelle primitive était *a*, p. ex. מַמְלָכוֹת de מַמְלָכָה, כּוֹתָרוֹת de כּוֹתֶרֶת. Les noms dont la voyelle primitive était *i* ont *é* si le préfixe a la voyelle *a* (ou *ô* pour *aw*), p. ex. מַצֵּבוֹת, מַדְחֵפוֹת, מוֹסֵרוֹת, תּוֹכֵחוֹת, mais perdent cet *é* après *i* : מִזְבְּחוֹת, אִגְּרוֹת, מִשְׁבְּצוֹת, מִסְכְּנוֹת, ainsi que מַעֲשֵׂרוֹת, et dans tous les participes, p. ex. אֹמְנוֹת. Les noms avec *dåḡēš*, מַצֵּבוֹת, מַסֵּכוֹת, מַגֵּפוֹת, gardent l'*é* devant les suffixes, p. ex. מַצְּבוֹתֵיהֶם, מַסֵּכוֹתָם, מַגֵּפוֹתַי, mais non à l'état construit, p. ex. מַצְּבוֹת. Les noms dont la voyelle radicale est *ō* ont *šewå* ou *ŏ* : מַחֲלֹקֶת, מַחְלְקוֹת, כֻּתֹּנֶת, כֻּתֳּנוֹת, ét. c. כָּתְנוֹת ; cf. שִׁבֹּלֶת, שִׁבֳּלִים (§ **533**). Mais עַשְׁתֹּרֶת a le pluriel עַשְׁתָּרוֹת[1].

603. Le ב de שֶׁבֶת (= שֶׁבֶתֶת), ét. c. שֶׁבֶת, a un *a* avec les suffixes et le ת de la racine se réunit à celui du féminin : שִׁבְתּוֹ. Le pluriel est שְׁבָתוֹת. Les noms à 3[e] radicale נ ont un *i* : אֱמֶת (de אמנת), אֲמִתִּי ; גַּת (rac. וגן), pl. גִּתּוֹת ; cf. תֵּת, תִּתִּי, etc. (infinitif de נתן, § **1111**) et בַּת, בִּתִּי, etc. (rac. בני, § **610**).

604. חַטָּאת, ét. c. חַטַּאת, se décline ainsi : חַטָּאתִי, etc. ; pluriel חַטָּאוֹת, ét. c. חַטֹּאת.

1. Le mot עַשְׁתֹּרֶת serait, d'après les exégètes modernes, pour עַשְׁתֶּרֶת et aurait été vocalisé avec *ō* d'après בֹּשֶׁת.

LVII. — Noms a 3e radicale י et noms similaires.

605. Cette catégorie comprend, d'une part, des noms où le י radical a disparu, p. ex. שָׁנָה de *šanayat*, et dont quelques-uns sont segolisés, p. ex. דֶּלֶת ; de l'autre, des noms où le י (ou ו) subsiste en formant une voyelle longue devant le ת du féminin, p. ex. מְנָת, פְּדוּת, בְּרִית. A ces noms s'ajoutent ceux qui ont un suffixe, p. ex. מִצְרִית, et quelques noms en וּת, p. ex. מַלְכוּת.

606. Les déclinaisons les plus usuelles sont les suivantes[1] :

	Sing.	Plur.	Sing.	Plur.	Sing.	Plur.
Absolu	שָׁנָה	שָׁנוֹת	דֶּלֶת	דְּלָתוֹת	חֲנִית	חֲנִיתוֹת
Construit	שְׁנַת	שְׁנוֹת	דֶּלֶת	דַּלְתוֹת	חֲנִית	חֲנִיתוֹת
Suff. s. 1re c.	שְׁנָתִי	שְׁנוֹתַי	דַּלְתִּי	דַּלְתוֹתַי	חֲנִיתִי	חֲנִיתוֹתַי
2e m.	שְׁנָתְךָ	שְׁנוֹתֶיךָ	דַּלְתְּךָ	דַּלְתוֹתֶיךָ	חֲנִיתְךָ	חֲנִיתוֹתֶיךָ
2e f.	שְׁנָתֵךְ	שְׁנוֹתַיִךְ	דַּלְתֵּךְ	דַּלְתוֹתַיִךְ	חֲנִיתֵךְ	חֲנִיתוֹתַיִךְ
3e m.	שְׁנָתוֹ	שְׁנוֹתָיו	דַּלְתּוֹ	דַּלְתוֹתָיו	חֲנִיתוֹ	חֲנִיתוֹתָיו
3e f.	שְׁנָתָהּ	שְׁנוֹתֶיהָ	דַּלְתָּהּ	דַּלְתוֹתֶיהָ	חֲנִיתָהּ	חֲנִיתוֹתֶיהָ
pl. 1re c.	שְׁנָתֵנוּ	שְׁנוֹתֵינוּ	דַּלְתֵּנוּ	דַּלְתוֹתֵינוּ	חֲנִיתֵנוּ	חֲנִיתוֹתֵינוּ
2e m.	שְׁנַתְכֶם	שְׁנוֹתֵיכֶם	דַּלְתְּכֶם	דַּלְתוֹתֵיכֶם	חֲנִיתְכֶם	חֲנִיתוֹתֵיכֶם
2e f.	שְׁנַתְכֶן	שְׁנוֹתֵיכֶן	דַּלְתְּכֶן	דַּלְתוֹתֵיכֶן	חֲנִיתְכֶן	חֲנִיתוֹתֵיכֶן
3e m.	שְׁנָתָם	שְׁנוֹתָם / שְׁנוֹתֵיהֶם	דַּלְתָּם	דַּלְתוֹתָם / דַּלְתוֹתֵיהֶם	חֲנִיתָם	חֲנִיתוֹתָם / חֲנִיתוֹתֵיהֶם
3e f.	שְׁנָתָן	שְׁנוֹתָן / שְׁנוֹתֵיהֶן	דַּלְתָּן	דַּלְתוֹתָן / דַּלְתוֹתֵיהֶן	חֲנִיתָן	חֲנִיתוֹתָן / חֲנִיתוֹתֵיהֶן

Le duel se rencontre dans שָׂפָה : שְׂפָתַיִם, ét. c. שִׂפְתֵי, avec suffixes : שְׂפָתַי, etc., et dans דֶּלֶת : דְּלָתַיִם, דַּלְתֵי, etc.

607. שָׁנָה a pour pluriel ordinaire שָׁנִים (§ **191**), qui se décline comme קָנִים (§ **574**). מָנָה a le pluriel מָנוֹת et מְעֹתָיו (Is. 48, 19) vient probablement de *מָעָה. אָלָה conserve l'*ā* dans la déclinaison : אָלוֹת, אָלָתִי. קָצָה a le pluriel absolu קְצוֹת,

1. Plusieurs des noms à 3e radicale ו ou י seront donnés dans la liste des noms irréguliers (chapitre suivant).

ét. c. קְצוֹת, avec suffixes : קְצוֹתָם, קְצוֹתָיו[1]. — קְשׂוֹת, ét. c. קְשׂוֹת, avec suffixe קְשׂוֹתָיו, peut venir de *קָשָׂה. — אָמָה a le pluriel אֲמָהוֹת[2], אַמְהֹתַי, אַמְהוֹת. — שָׂפָה a le pluriel שְׂפָתוֹת, le ת étant traité comme radical ainsi que dans דְּלָתוֹת, קְשָׁתוֹת, de דֶּלֶת, קֶשֶׁת. — Les adjectifs ou participes de la forme *pa'ilat* (§ **397**) se déclinent comme שָׁנָה, p. ex. בָּלָה, mais l'*ā* se maintient dans יָפָתִי (C. 2, 10, 13) et הָרִיּוֹתָיו (Os. 14, 1), pluriel poétique de הָרָה.

608. כֶּסֶת (talmudique) fait au pluriel כְּסָתוֹת (Ez. 13, 18) et כִּסְּתוֹתֵיכֶנָה (*ib.*, 20). — קֶשֶׁת, décliné au singulier comme דֶּלֶת, a le pluriel קְשָׁתוֹת, avec suffixes קַשְּׁתוֹתָיו, קַשְּׁתוֹתֵיהֶם, où le שׁ a un *dāğēš* euphonique (§ **76**, note). — חֵמֶת (pause חֵמֶת) a l'état construit חֵמַת. — שֹׁקֶת a le pluriel état construit שִׁקְתוֹת. — Peut-être שְׁחִיתוֹת vient-il de שַׁחַת (§ **552**). — On notera enfin אוֹת (rac. אוי), pl. אוֹתוֹת.

609. Les substantifs terminés par ־ָת, ־ִית, ־וּת sont tous invariables au singulier[3]. Très peu ont un pluriel : de מְנָת, on rencontre le pluriel construit מְנָיוֹת (Néh. 12, 47 ; 13, 10) et מְנָאוֹת (*ib.* 12, 44) ; de *דָּלִית, דָּלִיּוֹת, דָּלִיּוֹתָיו ; de זָוִית, זָוִיּוֹת ; mais de חֲנִית, חֲנִיתוֹת. Les adjectifs en ־ִית ont ־ִיּוֹת, p. ex. עִבְרִית, עִבְרִיּוֹת. De מַלְכוּת le pluriel est מַלְכֻיּוֹת, de חֲנוּת (talmudique) חֲנֻיּוֹת. Enfin, de עֵדוּת on trouve עֵדְוֹתֶיךָ (Ps. 119, 14, etc.), עֵדְוֹתָיו (I R. 2, 3, etc.), tandis que l'absolu עֵדוֹת pourrait venir de עֵדָה.

LVIII. — Noms irréguliers.

610. Les noms irréguliers sont surtout des noms très usuels dans lesquels une consonne faible a amené une abréviation. Nous en donnons la liste par ordre alphabétique :

1. Dans Ex. 37, 7, 8 ; 39, 4, קְצוֹתָיו (*ketīb* קְצִיוֹתָיו) est précédé du nombre masculin שְׁנֵי ; mais קְצוֹת (Ex. 38, 5) et קְצוֹת (Jér. 49, 36) sont précédés du féminin אַרְבַּע.

2. Sur le changement de ו en ה dans un mot avec labiale, voir J. Barth, *Z.D.M.G.*, XLI, p. 622.

3. La forme מְנַת de מְנָת est inexacte.

אָב (de *'abw*) « père ». Singulier : אָב אֲבִי אָבִי אָבִיךָ אָבִיו (ou אָבִיהוּ) אָבִינוּ אֲבִיכֶם אֲבִיכֶן אֲבִיהֶם אֲבִיהֶן. Le pluriel est אָבוֹת, ét. c. אֲבוֹת, avec suffixes אֲבוֹתַי, etc.

אָח « frère » se décline au singulier comme אָב. Pluriel : אַחִים אֲחֵי אַחַי (p. אֶחָי[2]) אַחֶיךָ אַחַיִךְ אֶחָיו אַחֶיהָ אַחֵינוּ אֲחֵיכֶם אֲחֵיהֶם.

אָחוֹת « sœur », ét. c. אֲחוֹת, 1[re] p. s. אֲחוֹתִי, etc. Au lieu de אֲחֹתִי (G. 24, 30, etc.) on trouve une fois אֲחֹתִו (N. 6, 7). Pluriel : אַחְיוֹתַי (*qeré*) et אחותי (*keṯiḇ*) dans Jos. 2, 13, אֲחוֹתַיִךְ (Ez. 16, 51, 55, 61)[3] et אֲחוֹתֵךְ (*ib.*, 52), אַחְיֹתָיו (Job 42, 11), אֲחוֹתֵיכֶם (Os. 2, 3) et אַחְיֹתֵיהֶם (Job 1, 4 ; I Chr. 2, 16).

אִישׁ « homme » a le pluriel אֲנָשִׁים, qui se décline comme עֲבָדִים (§ **544**). Le pluriel אִישִׁים ne se trouve que dans Is. 53, 3 ; Ps. 141, 4 ; Pr. 8, 4.

אִשָּׁה (rac. אנשׁ) « femme » et אֵשֶׁת (absolu dans D. 21, 11 ; I S. 28, 7 ; Ps. 58, 9), ét. c. אֵשֶׁת ; avec suffixes : אִשְׁתִּי, אִשְׁתְּךָ, etc. (אֶשְׁתְּךָ dans Ps. 128, 3). Le pluriel est נָשִׁים (rac. נשׁי), qui se décline comme קָנִים (§ **574**) ; ét. c. נְשֵׁי et une fois אִשֹּׁת dans Ez. 23, 44.

בַּיִת « maison », pluriel בָּתִּים[4] (*bâttîm*), ét. c. בָּתֵּי, etc.

בֵּן (de *biny*) « fils ». Singulier : בֵּן בֶּן (בֶּן־) בְּנִי בִּנְךָ (בְּנֶךָ) בְּנֵךְ בְּנוֹ בְּנָהּ בְּנֵנוּ. A l'état absolu, on trouve בֶּן avec *maqqéf* dans G. 30, 19. A l'état construit, la forme sans *maqqéf* est בֵּן[5], avec *maqqéf* בֶּן ; cependant on trouve בֶּן avec un accent conjonctif dans G. 17, 17 ; Is. 8, 2, etc. ; I Chr. 9, 21, et même avec un accent faiblement disjonctif, notamment dans מִבֶּן (Ex. 30,

1. L'état construit אב se rencontre dans G. 17, 4 et 5, par allitération avec אַבְרָהָם (où אב paraît être, en réalité, l'absolu). Sur la forme אֲבִי, voir § **237**, n. 5.

2. Sur le changement d'*a* en *è* dans אֶחָי, אֶחָיו, voir § **87**.

3. Dans Ez. 16, 51 le *keṯiḇ* donne אחותך.

4. Le *qemâṣ* de בָּתִּים est *gâḏôl*, comme on le voit par בָּֽתֵּיכֶם, qui a un *mèṯèḡ*, et l'araméen בָּתַּיָּא, qui a peut-être influé sur la prononciation du mot hébreu. Celui-ci aurait dû être בָּתִּים pour בְּיָתִים. Rahlfs, *Theologische Litteraturzeitung*, 1896, p. 587, a pensé que le *dâḡêš* viendrait de l'assimilation du *y*. Philippi, *Z. D. M. G.*, XLIX, p. 206, admet une racine autre (בתת) pour le pluriel que pour le singulier.

5. Dans בֵּן פֹּרָת (G. 49, 22), בֵּן a pu être considéré par la Massorah comme étant à l'état absolu.

14; L. 27, 3, etc.); cf. § **127**, n. 1. On rencontre בֶּן sans *maqqéf* dans D. 25, 2, et avec *maqqéf* dans Jon. 4, 10; Pr. 30, 1, et toujours dans בִּן־נוּן, ainsi que dans le nom propre בִּנְיָמִין. En poésie on trouve l'état construit בְּנִי (G. 49, 11) et בְּנוֹ (N. 23, 18; 24, 3, 15). Le pluriel est בָּנִים (pour *benāyîm*), comme קָנִים (§ **574**).

בַּת (de *bint* pour *binyat*) « fille », avec suffixes בִּתִּי, etc. Pluriel בָּנוֹת, comme שָׁנוֹת (§ **606**).

גַּיְא « vallée » ou גַּי, גֵּיא (Is. 40, 4 devant י), גֵּיא (Zach. 14, 4), ét. c. גֵּיא ou גֵּי. Le pluriel *qeré* est גֵּאָיוֹת (II R. 2, 16; Ez. 6, 3); le *ketib* est d'après Baer גאות (à lire גֵּאוֹת) et d'après Ginsburg גיאות (à lire גֵּיָאוֹת).

דַּי (rac. *wdy*) « suffisance », pause דָּי; avec suffixes דֶּיךָ דַּיָּם.

דָּם (de *damy*) « sang ». Singulier : דָּם דַּם דָּמִי דָּמְךָ דָּמֵךְ דָּמוֹ דָּמָהּ [דָּמֵנוּ] דִּמְכֶם דָּמָם. Pluriel : דָּמִים, comme קָנִים (§ **574**).

זַן ou זָן (rac. *wzn*) « espèce? ». Pluriel : זְנִים (II Chr. 16, 14).

*חָם (de *ḥamw*) « beau-père (de la femme) », comme אָב. On rencontre seulement : חָמִיךְ חָמִיהָ. — *חָמוֹת « belle-mère (de la femme) », comme אָחוֹת : חֲמוֹתֵךְ חֲמוֹתָהּ.

יָד (de *yady*) « main », singulier comme דָּם, sauf יֶדְכֶם avec *ê*. Duel יָדַיִם, le reste comme קָנִים (§ **574**); pluriel : יָדוֹת, ét. c. ידוֹת.

יוֹם « jour ». Pluriel יָמִים (pour יְוָמִים[1]) et, en poésie, יְמוֹת, déclinés comme קָנִים (§ **574**) et שָׁנוֹת (§ **606**).

מַיִם « eau », avec ־ָה du locatif מַיְמָה, ét. c. מֵי ou מֵימֵי, avec suffixes : מֵימַי מֵימֶיךָ מֵימָיו מֵימֶיהָ מֵימֵינוּ מֵימֵיהֶם[2].

*מֵעִים « entrailles » (l'absolu est restitué d'après la prononciation traditionnelle du mot dans la Mišnah), ét. c. מְעֵי; avec suffixes : מֵעַי מֵעֶיךָ מֵעֵיהֶם.

עִיר « ville », pl. עָרִים, עָרֵי, עָרַי, etc.

1. Nöldeke, *Beiträge*, p. 58, croit que le pluriel יָמִים vient d'un bilitère ים. Barth, *Orientalische Studien* (*Mélanges Nöldeke*), II, p. 791, pense que יָמִים et יָמוֹת ont subi l'analogie de שָׁנִים et שָׁנוֹת.

2. Le second מ a été traité comme radical dans la déclinaison et remplace le renforcement du י : מֵימַי pour מֵיַּי, de même que le ת du féminin dans certains substantifs, p. ex. דְּלָתוֹת (§ 607).

עֵץ « arbre », ét. c. עֵץ ; avec suffixes : עֵצְךָ עֵצִי עֵצָהּ. Pluriel : עֵצֶיהָ עֵצָיו עֵצֶיךָ עֲצֵי עֵצִים.

פֶּה « bouche », ét. c. פִּי ; avec suffixes : 1re p. s. פִּי (pour *pî-y*) ; פִּיךָ פִּיו (ou פִּיהוּ) פִּיהָ פִּינוּ פִּיכֶם פִּיהֶם. Au lieu de פִּיהֶם on trouve en poésie פִּימוֹ (Ps. 17, 10 ; 58, 7 ; 59, 13). Pluriel (en parlant des tranchants d'une épée) : פִּיּוֹת (Pr. 5, 4), פֵּיוֹת (Jug. 3, 16) et פִּיפִיּוֹת (Is. 41, 15 ; Ps. 149, 6)[1].

פָּנִים « face » comme קָנִים (§ **574**). Sur le singulier פָּן, v. § **1257**.

רֹאשׁ « tête », pluriel רָאשִׁים (pour רְאָשִׁים), ét. c. רָאשֵׁי רָאשָׁיו[2], etc.

שֶׂה « mouton », ét. c. שֵׂה ; avec suffixes : שֵׂיוֹ (D. 22, 1) et שֵׂיהוּ (I S. 14, 34).

שֵׁם « nom », singulier comme בֵּן : שֵׁם (שֶׁם־) שְׁמִי שִׁמְךָ שְׁמוֹ שְׁמָהּ שְׁמֵנוּ שִׁמְכֶם שְׁמָם. Pluriel : שֵׁמוֹת, ét. c. שְׁמוֹת ; avec suffixes : שְׁמוֹתָם שְׁמוֹתָן.

שָׁמַיִם « ciel », ét. c. שְׁמֵי, etc., comme קָנִים (§ **573**).

LIX. — Noms de nombre.

611. Les noms de nombre[3] cardinaux sont :

Avec un nom masculin — Absolu	Avec un nom masculin — Construit	Avec un nom féminin — Absolu	Avec un nom féminin — Construit	
אֶחָד	אַחַד	אַחַת (אֶחָת)	אַחַת	un
שְׁנַיִם (שְׁנָיִם)	שְׁנֵי	שְׁתַּיִם (שְׁתָּיִם)	שְׁתֵּי	deux
שְׁלֹשָׁה[4]	שְׁלֹשֶׁת	שָׁלֹשׁ	שְׁלֹשׁ	trois
אַרְבָּעָה	אַרְבַּעַת	אַרְבַּע	אַרְבַּע	quatre
חֲמִשָּׁה	חֲמֵשֶׁת	חָמֵשׁ	חֲמֵשׁ	cinq
שִׁשָּׁה	שֵׁשֶׁת	שֵׁשׁ	שֵׁשׁ	six
שִׁבְעָה	שִׁבְעַת	שֶׁבַע	שְׁבַע	sept
שְׁמֹנָה[5]	שְׁמֹנַת	שְׁמֹנֶה	שְׁמֹנֶה	huit
תִּשְׁעָה	תִּשְׁעַת	תֵּשַׁע	תְּשַׁע	neuf
עֲשָׂרָה	עֲשֶׂרֶת	עֶשֶׂר	עֶשֶׂר	dix

1. פִּים (I S. 13, 21) est dans un texte altéré.
2. רָאשָׁיו, dans Is. 15, 2, est peut-être une leçon mixte de רֹאשׁ et רָאשָׁיו.
3. Pour les lettres employées comme chiffres, voir l'appendice IV.
4. Les formes sans ו sont de beaucoup les plus fréquentes ; cependant on trouve aussi שְׁלוֹשָׁה et שָׁלוֹשׁ.
5. On trouve aussi שְׁמוֹנָה, שְׁמוֹנֶה et une fois (I Chr. 29, 7) שְׁמוֹנַת.

Avec un nom masculin	Avec un nom féminin	
אַחַד עָשָׂר עַשְׁתֵּי עָשָׂר	אַחַת עֶשְׂרֵה עַשְׁתֵּי עֶשְׂרֵה	onze
שְׁנֵים עָשָׂר	שְׁתֵּים עֶשְׂרֵה	douze
שְׁלֹשָׁה עָשָׂר	שְׁלֹשׁ עֶשְׂרֵה	treize
אַרְבָּעָה עָשָׂר	אַרְבַּע עֶשְׂרֵה	quatorze
חֲמִשָּׁה עָשָׂר	חֲמֵשׁ עֶשְׂרֵה	quinze
שִׁשָּׁה עָשָׂר	שֵׁשׁ עֶשְׂרֵה	seize
שִׁבְעָה עָשָׂר	שְׁבַע עֶשְׂרֵה	dix-sept
שְׁמֹנָה עָשָׂר	שְׁמֹנֶה עֶשְׂרֵה	dix-huit
תִּשְׁעָה עָשָׂר	תְּשַׁע עֶשְׂרֵה	dix-neuf

עֶשְׂרִים vingt, שְׁלוֹשִׁים et שְׁלֹשִׁים trente, אַרְבָּעִים quarante, חֲמִשִּׁים cinquante, שִׁשִּׁים soixante, שִׁבְעִים soixante-dix, שְׁמוֹנִים et שְׁמֹנִים quatre-vingts, תִּשְׁעִים quatre-vingt-dix.

מֵאָה cent, מָאתַיִם deux cents, שְׁלֹשׁ מֵאוֹת trois cents, אַרְבַּע מֵאוֹת quatre cents, חֲמֵשׁ מֵאוֹת cinq cents, שֵׁשׁ מֵאוֹת six cents, שְׁבַע מֵאוֹת sept cents, שְׁמֹנֶה מֵאוֹת huit cents, תְּשַׁע מֵאוֹת neuf cents.

אֶלֶף mille, אַלְפַּיִם deux mille, שְׁלֹשֶׁת אֲלָפִים trois mille, אַרְבַּעַת אֲלָפִים quatre mille, חֲמֵשֶׁת אֲלָפִים cinq mille, שֵׁשֶׁת אֲלָפִים six mille, שִׁבְעַת אֲלָפִים sept mille, שְׁמֹנַת אֲלָפִים huit mille, תִּשְׁעַת אֲלָפִים neuf mille, עֲשֶׂרֶת אֲלָפִים ou רִבּוֹ, רִבּוֹא dix mille ; עֶשְׂרִים אֶלֶף ou שְׁתֵּי רִבּוֹת (Néh. 7, 71), שְׁתֵּי רִבּוֹא (*ib.*, 72) vingt mille, אַרְבָּעִים אֶלֶף ou אַרְבַּע רִבּוֹא (Esdr. 2, 64 ; Néh. 7, 66) quarante mille, שִׁשִּׁים אֶלֶף ou שֵׁשׁ רִבֹּאוֹת (Esdr. 2, 69 d'après Ginsburg, *alias* רִבֹּאות) soixante mille, מֵאָה אֶלֶף ou מְאַת אֶלֶף cent mille, שְׁתֵּים עֶשְׂרֵה רִבּוֹ (Jon. 4, 11) cent vingt mille, מָאתַיִם אֶלֶף deux cent mille, שֵׁשׁ מֵאוֹת אֶלֶף six cent mille, אֶלֶף אֲלָפִים un million. Comme nombres spéciaux on peut ajouter : מְשֻׁלָּשׁ « trio » (G. 38, 24), שָׁבוּעַ « semaine », עָשׂוֹר « dizaine de mois (G. 24, 55) »[1], רְבָבָה « myriade ».

612. אֶחָד (de *'aḥad*[2]) a l'état construit אַחַד. On rencontre parfois אַחַד à l'état absolu lorsque l'accent n'est pas très

1. עָשׂוֹר signifie aussi « dix du mois », voir § **633**.
2. Sur le changement d'*a* en *è*, voir § **87**.

disjonctif (G. 48, 22; II S. 17, 22 etc.) et surtout devant la préposition מִן « de », p. ex. אַחַד מִמֶּנּוּ « un de nous » (G. 3, 22). On trouve une fois la forme araméenne חַד (Ez. 33, 30). Le féminin אַחַת, de *'aḥadt* pour *'aḥadat* (§ **176**), fait à la pause אֶחָת.

613. שְׁנַיִם (de *šinyayim*) a pour féminin שְׁתַּיִם (à lire *štayim*, de *šittayim*, contracté de *šinyatayim*[1]). Avec les particules ב, ל, ו on dit בִּשְׁתַּיִם, לִשְׁתַּיִם, וּשְׁתַּיִם. Avec מַה, on rencontre מַה שְּׁתֵּי; avec מִן, מִשְּׁתַּיִם (Jon. 4, 11) et מִשְּׁתֵּי (Jug. 16, 28).

614. שְׁלֹשָׁה, אַרְבָּעָה, חֲמִשָּׁה[2], שִׁשָּׁה, עֲשָׂרָה ont la forme segolée à l'état construit; cf. § **238**. — שְׁבַע et תְּשַׁע ne sont pas les construits de שֶׁבַע et de תֵּשַׁע, mais des formes abrégées employées devant עֶשְׂרֵה et מֵאוֹת[3]. — De עֲשָׂרָה on trouve le pluriel עֲשָׂרֹת (Ex. 18, 21, 25; D. 1, 15).

615. Le nombre עַשְׁתֵּי עָשָׂר, f. עַשְׁתֵּי עֶשְׂרֵה « onze » se rencontre dans le Code sacerdotal (Ex. 26, 7, etc.) et dans D. 1, 3, les Rois, Jérémie, Ezéchiel, les Chroniques. עַשְׁתֵּי paraît être l'accadien *ištin* ou *ištén* « un »[4].

616. Au lieu de שְׁנַיִם עָשָׂר (abrégé de שְׁנַיִם עָשָׂר) et שְׁתַּיִם עֶשְׂרֵה, on rencontre שְׁנֵי עָשָׂר (Ex. 28, 21, etc.) et שְׁתֵּי עֶשְׂרֵה (Jos. 4, 8; Ez. 32, 1, etc.)[5].

1. La forme שִׁתַּיִם est employée dans le manuscrit babylonien de Saint-Pétersbourg. Dans le ms. or. 680 de Berlin, le ת n'a pas de *dāgēš* (Kahle, *Der Masoretische Text*, p. 76). — En syriaque *šittîn* « soixante » devient aussi *štîn* par attraction des consonnes *št*. — D'après Barth dans *Orientalische Studien* (*Mélanges Nöldeke*), II, p. 792-793, שְׁתַּיִם aurait subi l'analogie de שְׁנַיִם.

2. Le renforcement du *š* peut être dû à l'analogie de שִׁשָּׁה; cf. J.-H. Blake, *J. A. O. S.*, 1905, p. 117-119.

3. La forme שִׁבְעָנָה dans Job 42, 13 ne peut être qu'une faute.

4. On doit y comparer peut-être l'hébreu עֶשֶׁת « barre (?) » (C. 5, 14). En accadien le chiffre 1 est un trait.

5. Les formes חֲמֵשֶׁת עָשָׂר (Jug. 8, 10; II S. 19, 18) et שְׁמֹנַת עָשָׂר (Jug. 20, 25) sont exceptionnelles.

617. עֶשְׂרִים « vingt » est donné généralement comme venant de עֲשָׂרִים et aurait pris la terminaison ־ִים par analogie avec les autres dizaines. Il est à noter toutefois que ־ִים marque ici la multiplication et non le pluriel. Pour cette raison, les nombres שִׁבְעִים et תִּשְׁעִים ne sont pas traités comme pluriels de segolés (§ **552**).

618. מֵאָה « cent » vient de *mi'yat* (cf. § **379**). מָאתַיִם est pour מְאָתַיִם (§ **101**). Au lieu du pluriel מֵאוֹת on trouve le *ketib* מאיות (à lire מֵאוֹת) dans II R. 11, 4, 9, 10, 15. — רְבָבָה « myriade » ne s'emploie pas comme nom de nombre. Il s'oppose généralement à אֶלֶף « mille », p. ex. dans I S. 18, 7, et se combine avec ce nombre dans אַלְפֵי רְבָבָה « milliers de myriades » (G. 24, 60) et רִבְבוֹת אַלְפֵי יִשְׂרָאֵל « les myriades des milliers d'Israël » (N. 10, 36). Le nombre רִבּוֹ ou רִבּוֹא, pl. רִבֹּאוֹת ou רִבֹּאת, ne se rencontre que dans Jonas, Daniel, Esdras, Néhémie et les Chroniques[1]. C'est probablement un aramaïsme.

619. Les nombres composés de 11 à 19 se forment par la juxtaposition étroite de l'unité et de la dizaine, qui ne font plus qu'un seul nombre[2]. Au contraire, dans les nombres dépassant 20, les composants gardent leur individualité. L'ordre de ces nombres peut être : unité, dizaine, centaine, p. ex. אֶחָד וְעֶשְׂרִים « vingt et un » (Ex. 12, 18), שָׁלֹשׁ וְעֶשְׂרִים וּמְאַת שָׁנָה « cent vingt-trois ans » (N. 33, 39). C'est la construction archaïque. Elle est la plus fréquente dans le Pentateuque et dans Esther. Dans cette construction, les nombres sont toujours reliés par la conjonction וְ « et ». La construction inverse : centaine, dizaine, unité est la plus usitée dans les premiers Prophètes et la plupart des livres postexi-

1. Dans Os. 8, 12, il est peu probable que le *ketib* רבו soit exact.

2. Il n'y a aucune raison de croire, avec Reckendorf et Barth, que la forme primitive de l'unité ait été à l'état construit. En arabe, les nombres composés sont traités comme des pronoms, qui n'ont que la forme de l'accusatif et sont invariables, à part le duel *itnâni*.

liques (Haggée, Zacharie, Daniel, Esdras, Néhémie, Chroniques), p. ex. עֶשְׂרִים וְאֶחָד « vingt et un » (Hag. 2, 1), מֵאָה עֶשְׂרִים וּשְׁלֹשָׁה « cent vingt-trois » (Esdr. 2, 21). Les deux constructions se rencontrent aussi dans Jérémie et Ezéchiel[1]. Dans les livres d'Esdras, Néhémie, Daniel, la conjonction est le plus souvent supprimée sauf devant le dernier nombre, p. ex. שְׁבַע מֵאוֹת וְשִׁשִּׁים « sept cent soixante » (Néh. 7, 14), שִׁבְעַת אֲלָפִים שְׁלֹשׁ מֵאוֹת שְׁלֹשִׁים וְשִׁבְעָה « sept mille trois cent trente-sept » (*ib.*, 67). Les mille précèdent généralement les nombres inférieurs, p. ex. שִׁשָּׁה וְאַרְבָּעִים אֶלֶף וַחֲמֵשׁ מֵאוֹת « quarante-six mille cinq cents » (N. 1, 21)[2]. On rencontre très rarement l'unité entre la centaine et la dizaine, p. ex. מָאתַיִם שְׁנַיִם וּשְׁלֹשִׁים « deux cent trente-deux » (I R. 20, 15).

620. Les nombres de 1 à 19 prennent des formes différentes selon le genre des noms qu'ils déterminent : אֶחָד, étant un adjectif, a naturellement la forme masculine quand il se rapporte à un substantif masculin et la forme féminine quand il se rapporte à un substantif féminin : אִישׁ אֶחָד « un homme », אִשָּׁה אַחַת « une femme ». Le duel שְׁנַיִם s'accorde également en genre avec le nom auquel il se rapporte : אֵילִים שְׁנַיִם « deux béliers », שְׁתֵּי נָשִׁים « deux femmes ». Les nombres suivants jusqu'à עֲשָׂרָה ont la forme féminine quand ils se rapportent à un masculin et la forme masculine quand ils se rapportent à un féminin : שְׁלֹשָׁה אֲנָשִׁים « trois hommes », שָׁלֹשׁ נָשִׁים « trois femmes »[3]. Cette anomalie apparente s'ex-

1. Ezéchiel, dans les chapitres de la construction du temple, a d'abord l'ordre moderne (40, 1, 13), puis l'ordre ancien (*ib.*, 21, 25, etc.), peut-être par imitation du Pentateuque.

2. On trouve les mille après les centaines dans Ez. 48, 16, 30, 32-34.

3. Les exceptions à cette règle sont rares et probablement fautives. Ce sont : שְׁלֹשֶׁת נְשֵׁי בָנָיו (G. 7, 13), שְׁלֹשֶׁת הַנָּפֶת (Jos. 17, 11), שְׁלֹשֶׁת כִּכְּרוֹת (I S. 10, 3), שְׁלֹשֶׁת אַחְיֹתֵיהֶם (Job 1, 4), שִׁבְעָה עֵינָיִם (Zach. 3, 9), et le *ketib* אַרְבַּעַת כְּנָפוֹת (Ez. 7, 2). Dans שִׁבְעָה מוּצָקוֹת (Zach. 4, 2), מוּצָקוֹת peut venir de מוּצָק. Dans

plique si l'on considère que les noms de nombre de trois à dix sont des collectifs. Or, un des procédés primitifs employés pour marquer le pluriel ou le collectif a consisté à supprimer la terminaison du féminin singulier dans le pluriel et à donner cette même terminaison aux masculins, qui ne l'avaient pas au singulier. La présence de *(a)t* marque donc, en réalité, le masculin, et l'absence de *(a)t* le féminin. Dans les nombres עֲשָׂרָה et עֶשֶׂר, la différence de genre est marquée, en outre, par le radical lui-même : *'aśar* est masculin, *'aśr* féminin, ce qui représente un procédé très ancien servant à former le genre, analogue au pluriel interne ou brisé (§ **186**). Il est possible que עֶשֶׂר et עֲשָׂרָה aient subi l'analogie des autres nombres simples, tandis que dans les nombres composés עָשָׂר est resté pour le masculin, et que le féminin *'aśr* ait reçu la terminaison féminine ה— et soit devenu עֶשְׂרֵה (§ **180**). On a traité les nombres de 11 à 19 non plus comme des noms, mais comme des pronoms[1].

621. אֶחָד, étant un adjectif, se place après le nom qu'il qualifie, p. ex. יוֹם אֶחָד « un jour »[2]. Mais il peut être employé substantivement et avoir l'article : הָאֶחָד « l'un » (G. 19, 9, etc.)[3], ou être à l'état construit, p. ex. אַחַד הֶהָרִים « une des montagnes » (*ib.* 22, 2), ou à l'état absolu devant une préposition : אֶחָד מֵאֶחָיו « un de ses frères » (L. 25, 48). הָאֶחָד... הָאֶחָד signifie « l'un l'autre », p. ex. וַיַּכּוּ הָאֶחָד אֶת הָאֶחָד « et l'un frappa l'autre » (II S. 14, 6)[4].

Jér. 36, 23, il faut lire וְאַרְבַּע וַיִּקְרָעֶהָ au lieu de וְאַרְבָּעָה יִקְרָעֶהָ. Dans כְּמִשְׁלֹשׁ חֳדָשִׁים (G. 38, 24), מִשְׁלֹשׁ est un substantif (§ **611**).

1. Voir ci-dessus § **619**, note 2 (p. 214).

2. אַחַד est placé cependant devant le substantif dans le texte douteux אֶחָד נֶפֶשׁ (N. 31, 28) et dans les passages tardifs אַחַד עֲנָק (C. 4, 9), אֶחָד קָדוֹשׁ (Dan. 8, 13).

3. On rencontre מִשְׁפַּט אֶחָד (L. 24, 22), mais il vaut mieux lire מִשְׁפָּט אֶחָד comme dans N. 15, 16.

4. On trouve מֵאַחַד (D. 15, 7 ; Ez. 18, 10) dans le sens de אַחַד, et מֵאַחַת (L. 4, 2 ; 5, 13) pour אַחַת. La préposition semble avoir passé du complément au nombre. Elle s'est maintenue néanmoins dans le complément, sauf D. 15, 7.

622. שְׁנַיִם et les autres nombres sont des substantifs et se placent généralement devant les noms comptés soit à l'état absolu, soit à l'état construit. L'état absolu est d'ordinaire employé pour des nombres accidentels, p. ex. יָלַדְתִּי לוֹ שְׁלֹשָׁה בָנִים « je lui ai donné trois enfants » (G. 29, 34), et l'état construit pour les nombres normaux, p. ex. שֵׁשֶׁת יָמִים תַּעֲבֹד « tu travailleras six jours [dans la semaine] » (Ex. 20, 9). Par suite, on emploie presque toujours l'état construit quand le nom compté est déterminé, p. ex. שִׁבְעַת הַיָּמִים « les sept jours » (Jug. 14, 17). Cependant שְׁנַיִם est rarement employé à l'absolu, p. ex. שְׁנַיִם עֵדִים « deux témoins » (D. 17, 6), שְׁתַּיִם נָשִׁים « deux femmes » (I R. 3, 16), et inversement, dans le Code sacerdotal, on emploie presque partout מְאַת שָׁנָה « cent ans » au lieu de מֵאָה שָׁנָה[1].

623. Dans les énumérations, les nombres sont placés après les noms comptés parce que le nombre devient alors attributif, p. ex. עִזִּים מָאתַיִם וּתְיָשִׁים עֶשְׂרִים רְחֵלִים מָאתַיִם וְאֵילִים עֶשְׂרִים « des chèvres, deux cents, et des boucs, vingt ; des brebis, deux cents, et des béliers, vingt » (G. 32, 15) ; de même comme second complément, p. ex. וַיַּעַשׂ אֶת־הַמְּכֹנוֹת עֶשֶׂר « et il fit les bases (au nombre de) dix » (I R. 7, 27)[2]. Autrement, le nombre n'est placé après le nom compté que dans les derniers livres de la Bible (Daniel, Esdras, Néhémie, Chroniques), p. ex. שָׁנִים שָׁלוֹשׁ « trois ans » (Dan. 1, 5). En ce cas, le substantif est naturellement à l'état absolu.

624. Les noms de nombre peuvent, comme tous les noms, être déterminés et prendre l'article, p. ex. הַחֲמִשָּׁה « les cinq » (G. 14, 9), הָאַרְבָּעִים « les quarante » (*ib.* 18, 29). Si le nom de

1. Avec le mot אַמָּה « coudée » on emploie souvent la préposition בְּ, p. ex. שְׁמֹנֶה וְעֶשְׂרִים בָּאַמָּה « vingt-huit coudées » (Ex. 26, 2). Cette construction se rencontre surtout dans le Code sacerdotal, dans I R. 6 et 7 et dans Ezéchiel.

2. Le nombre est également attribut dans שְׁעָרִים שְׁלוֹשָׁה (Ez. 48, 31, etc.). Dans Ex. 29, 1, שְׁנַיִם a pu être placé après אֵילִם par attraction de פַּר אֶחָד.

nombre est accompagné d'un pronom démonstratif, les deux peuvent prendre l'article, p. ex. הַשָּׁלֹשׁ הָאֵלֶּה « ces trois » (D. 19, 9), ou ne l'avoir ni l'un ni l'autre, p. ex. שְׁלֹשָׁה אֵלֶּה (G. 9, 19), שְׁלָשׁ־אֵלֶּה (Ex. 21, 11).

625. Avec les nombres de 11 à 19, l'article peut être placé devant l'unité ou devant la dizaine, p. ex. הַשְּׁנַיִם עָשָׂר (I Chr. 25, 19), שְׁנֵים הֶעָשָׂר (Jos. 4, 4) « les douze »[1] ; עַשְׁתֵּי עָשָׂר ne prend pas d'article. On trouve l'article devant les trois parties d'un nombre dans הַשְּׁלֹשָׁה וְהַשִּׁבְעִים וְהַמָּאתָיִם (N. 3, 46).

626. Lorsque le nombre accompagne un substantif déterminé, il ne prend pas l'article, p. ex. חֲמִשִּׁים הַצַּדִּיקִם « les cinquante justes » (G. 18, 28), שְׁלוֹשָׁה בְּנֵי הָעֲנָק « les trois fils d'Anaq » (Jos. 15, 14), etc[2]. Même אֶחָד peut perdre l'article, p. ex. הַכֶּבֶשׂ אֶחָד « l'un des moutons » (N. 28, 4), הָרֹאשׁ אֶחָד « l'une des colonnes » (I S. 13, 17, 18), אֲחִיכֶם אֶחָד « l'un de vos frères » (G. 42, 19) à côté de אֲחִיכֶם הָאֶחָד (*ib.*, 33). Par contre, le nombre peut avoir l'article sans que le substantif le prenne, p. ex. שְׁנַת הַחֲמִשִּׁים שָׁנָה « l'année des cinquante ans », c.-à-d. « la cinquantième année » (L. 25, 10).

627. Les nombres שְׁנַיִם et suivants peuvent prendre des suffixes personnels, p. ex. שְׁנֵינוּ « nous deux », שְׁלָשְׁתְּכֶם « vous trois ». On trouve encore חֲמִשָּׁיו, חֲמִשֶּׁיךָ « tes cinquante

1. Il est à remarquer que, dans le premier exemple, le nombre est employé comme ordinal ; dans le second, il est cardinal.

2. L'emploi de l'article avec le substantif malgré l'indétermination de la chose comptée semble être une faute dans I S. 9, 20 ; 25, 38. Cependant on pourrait admettre que, dans l'idée de l'écrivain, le nom est déterminé, p. ex. הַיּוֹם שְׁלֹשֶׁת הַיָּמִים « aujourd'hui les trois jours », c'est-à-dire « au bout des trois jours », quoiqu'en français on ne mette pas l'article. Inversement l'article manque parfois devant le nombre et le nom compté. Pour שֶׁבַע כְּבָשֹׂת הָאֵלֶּה (G. 21, 29), voir § **269**, n. 4. Au lieu de עֲשָׂרָה לֶחֶם הַזֶּה (I S. 17, 17) on doit lire עֶשֶׂר הַלֶּחֶם הַזֶּה (s. e. כִּכְּרוֹת). Sur שֶׁבַע פָּרוֹת הַטֹּבֹת (G. 41, 26), שִׁבְעִים אִישׁ הַזְּקֵנִים (N. 11, 25) et עֶשֶׂר נָשִׁים פִּלַגְשִׁים (II S. 20, 3), voir § **258**, n. 1.

(hommes) », « ses cinquante (hommes) » (II R. 1, 9, 12), où le suffixe est possessif. De même אַלְפָיו « ses milliers » et רִבְבֹתָיו « ses myriades » (I S. 18, 7; 21, 12; 29, 5 *qeré;* le *ketib* donne chaque fois אלפו et רבבתו).

628. Avec les nombres de שְׁנַיִם à עֲשָׂרָה, les noms comptés se mettent au pluriel, p. ex. שְׁלֹשָׁה אֲנָשִׁים « trois hommes », שֵׁשֶׁת יָמִים « six jours »[1]. A partir de אַחַד עָשָׂר les noms des personnes ou choses qui se comptent habituellement se mettent au singulier, sans doute parce qu'il y a là une sorte de multiplication[2]. Tels sont les noms אֶלֶף « mille », יוֹם « jour », לַיְלָה « nuit », חֹדֶשׁ « mois », שָׁנָה « année », אַמָּה « coudée », כֹּר « kor (mesure) », כִּכָּר « talent », שֶׁקֶל « sicle », אִישׁ « homme », נֶפֶשׁ « âme »[3], עִיר « ville »[4], שֵׁבֶט « tribu » et les noms moins fréquents רְבָבָה « myriade », רַגְלִי « piéton », גֵּרָה (monnaie), קְשִׂיטָה (monnaie), מְדִינָה « province », נַעֲרָה « jeune fille », דּוֹר « génération », מָשָׁל « proverbe », מַצֵּבָה « monument », צִנָּה « bouclier »; p. ex. אַחַד עָשָׂר יוֹם « onze jours » (D. 1, 2), אֶלֶף דּוֹר « mille générations » (I Chr. 16, 15)[5]. Mais les noms des êtres qui ne se comptent pas d'ordinaire ou dont le nombre ne dépasse généralement pas dix se mettent au pluriel. Ainsi פְּעָמִים « fois », בָּנִים « fils », בָּנוֹת « filles », נְשִׂיאִים « princes », נְבִיאִים « prophètes », פָּרָשִׁים « cavaliers », אֵילִים « béliers », אֲתֹנוֹת « ânesses », גְּמַלִּים « chameaux », כָּרִים « moutons », סוּסִים « chevaux », שׁוּעָלִים « renards », אֲבָנִים « pierres », אֻרוֹת « écuries », דְּבֵלִים « gâteaux de figues », מַעֲרָכוֹת « rangées », יְרִיעוֹת « tapis », לֻלָאֹת « nœuds », מִגְנִים טוּרִים

1. Les exceptions sont très rares : שְׁנֵי הָעֹמֶר (Ex. 16, 22), שְׁמֹנֶה שָׁנָה (II R. 22, 1) et les *ketib* שמנה שנה (II R. 8, 17) et שְׁלֹשׁ אמה (*ib.* 25, 17).

2. En arabe c'est une règle absolue, tandis qu'en araméen on ne trouve le singulier que dans les textes anciens.

3. On doit noter que נֶפֶשׁ est souvent employé au singulier comme collectif.

4. Certains noms comme רֶכֶב sont toujours au singulier.

5. Il y a quelques exceptions, telles que שְׁקָלִים après עֶשְׂרִים (L. 27, 5; Ez. 45, 12), שְׁלֹשִׁים (Ex. 21, 32), חֲמִשִּׁים (Jos. 7, 21; II R. 15, 20), מָאתַיִם (Jos. 7, 21; II S. 14, 26), שֵׁשׁ מֵאוֹת (I S. 17, 7) et חֲמֵשֶׁת אֲלָפִים (I S. 17, 5); שְׁנֵים עָשָׂר אֲנָשִׁים (Jos. 4, 2), אֶלֶף שָׁנִים (Ps. 90, 4), שְׁנֵים עָשָׂר שִׁבְטֵי יִשְׂרָאֵל (Ex. 24, 4), peut-être à cause de l'état construit.

« boucliers », סְדִינִים « manteaux », עֲיָנוֹת « sources », *עֲרָלוֹת « prépuces », קְלָעִים « courtines », קָנִים « roseaux », שְׁעָרִים « portes ». Certains noms sont tantôt au singulier, tantôt au pluriel, à savoir קֶרֶשׁ « poutre » (Ex. 26, 18, 19) et קְרָשִׁים (*ib.* 36, 23, 25), צֶמֶד בָּקָר « attelage » (Job 1, 3) et צְמָדִים (I R. 19, 19). Naturellement, si le nombre suit l'objet nombré (§ **623**), celui-ci est toujours au pluriel.

629. Avec les nombres composés, on ne met généralement qu'une fois le nom compté, p. ex. חָמֵשׁ וְשִׁשִּׁים שָׁנָה (G. 5, 21). Les noms qui se mettent au singulier peuvent le garder, même si le nombre inférieur à onze suit le grand nombre, p. ex. שְׁלֹשִׁים וּשְׁמֹנֶה שָׁנָה « trente-huit ans » (D. 2, 14), mais il peut aussi se mettre au pluriel, p. ex. מֵאָה וָעֶשֶׂר שָׁנִים « cent dix ans » (G. 50, 26). Parfois, et surtout dans le Code sacerdotal, on répète le nom compté, p. ex. חָמֵשׁ שָׁנִים וְשִׁבְעִים שָׁנָה « soixante-quinze ans » (G. 12, 4) ; מֵאָה שָׁנָה וְעֶשְׂרִים שָׁנָה וְשֶׁבַע שָׁנִים « cent vingt-sept ans » (*ib.* 23, 1) ; שְׁתַּיִם וְשִׁשִּׁים שָׁנָה וּמְאַת שָׁנָה « cent soixante-deux ans » (G. 5, 18).

630. Quelques noms de mesure se sous-entendent après le nombre, p. ex. שֶׁקֶל « sicle » dans אֶלֶף כֶּסֶף « mille (sicles d')argent » (G. 20, 16), עֲשָׂרָה זָהָב « dix (sicles d')or » (*ib.* 24, 22) ; סְאָה[1] « *se'ah* » dans שֵׁשׁ שְׂעֹרִים « six (*se'ah* d')orge » (Ruth 3, 15) ; כִּכְּרוֹת « miches » dans שְׁתֵּי לֶחֶם « deux (miches de) pain » (I S. 10, 4).

631. Les nombres ordinaux sont : רִאשׁוֹן premier[2], שֵׁנִי deuxième, שְׁלִישִׁי troisième, רְבִיעִי quatrième, חֲמִישִׁי cinquième, שִׁשִּׁי sixième, שְׁבִיעִי septième, שְׁמִינִי huitième, תְּשִׁיעִי neuvième, עֲשִׂירִי dixième[3]. Pour désigner les générations, on emploie

1. Voir Joüon, *Ruth*, p. 78.

2. L'opposé de רִאשׁוֹן est אַחֲרוֹן « dernier ».

3. La plupart de ces adjectifs ont été formés en ajoutant la terminaison *î* au type *pā'îl*, dont il reste שָׁלִישׁ « tiers, triumvir ». Cependant שֵׁנִי pourrait venir directement du radical *šiny*. שִׁשִּׁי (au lieu de שְׁדִישִׁי) a été formé sur שִׁשָּׁה et, par analogie, on trouve aussi חֲמִשִּׁי au lieu de חֲמִישִׁי. Dans שְׁמִינִי la quatrième consonne de שְׁמֹנֶה a disparu.

שִׁלֵּשִׁים et רִבֵּעִים « troisième » et « quatrième génération » (Ex. 20, 5 = D. 5, 9 ; Ex. 34, 7).

632. Pour les nombres ordinaux dépassant dix, il n'y a pas de forme spéciale et l'on se sert des nombres cardinaux. Dans la formule complète, le nom compté est à l'état construit[1] avec le nombre (qui prend ou non l'article), suivi lui-même du nom compté. Ainsi בְּיוֹם עַשְׁתֵּי עָשָׂר יוֹם « le onzième jour » (N. 7, 72), בִּשְׁנַת שֵׁשׁ מֵאוֹת שָׁנָה « dans la six-centième année » (G. 7, 11), שְׁנַת הַחֲמִשִּׁים שָׁנָה « la cinquantième année » (L. 25, 10). Mais généralement on supprime l'un des deux noms, de sorte qu'on emploie le nom à l'état construit avec le nombre, p. ex. בִּשְׁנַת עֶשְׂרִים וָשֶׁבַע « la 27e année » (I R. 16, 10), יוֹם הָאֶחָד וְעֶשְׂרִים « le vingt et un » (Ex. 12, 18), ou bien le nombre suivi du nom compté, p. ex. בְּשִׁבְעָה עָשָׂר יוֹם « le 17e jour » (G. 7, 11), בִּשְׁנֵים עָשָׂר חֹדֶשׁ « le douzième mois » (II R. 25, 27), בְּאַרְבַּע עֶשְׂרֵה שָׁנָה « la 14e année » (G. 14, 5). Avec le nom צֶמֶד sous-entendu, on trouve בִּשְׁנֵים הֶעָשָׂר « dans le douzième arpent » (I R. 19, 19).

633. Dans les dates des jours et des années, on peut employer les nombres cardinaux même au-dessous de onze. Pour le quantième du mois, on omet généralement alors le mot יוֹם « jour »[2], p. ex. בְּאֶחָד לַחֹדֶשׁ « le premier du mois » (G. 8, 5), בְּאַרְבָּעָה לַחֹדֶשׁ « le quatre du mois » (Zach. 7, 1). On trouve aussi le nom après le nombre, p. ex. בְּשִׁבְעָה וְעֶשְׂרִים יוֹם « le 27e jour » (G. 8, 14). — On emploie toujours עָשׂוֹר « dix » au lieu de עֲשָׂרָה, p. ex. Ex. 12, 3. — Le mois est toujours désigné par le nombre ordinal (jusqu'à dix), p. ex. בַּחֹדֶשׁ הַשֵּׁנִי « dans le deuxième mois » (G. 7, 11) ; le mot חֹדֶשׁ peut être sous-entendu, p. ex. בָּעֲשִׂירִי « dans le dixième » (*ib.* 8, 5).

1. On trouve l'absolu dans Jér. 32, 1 : הַשָּׁנָה שְׁמֹנֶה עֶשְׂרֵה שָׁנָה, peut-être par suite d'une faute de copiste.

2. C'est surtout dans les derniers livres de la Bible que l'on emploie le mot יוֹם avant le nombre, p. ex. בְּיוֹם שְׁמוֹנָה לַחֹדֶשׁ « le 8 du mois » (II Chr. 29, 17).

634. Lorsque le mot שָׁנָה « an » est accompagné d'un nombre cardinal inférieur à onze, il le précède toujours en se mettant à l'état construit, p. ex. בִּשְׁנַת אַחַת (Esdr. 1, 1), בִּשְׁנַת שְׁתַּיִם (I R. 15, 25).

635. Le mot יוֹם suivi du nombre ordinal déterminé s'emploie à l'état construit avec ce nombre, p. ex. יוֹם הַשִּׁשִּׁי « le sixième jour » (G. 1, 31)[1]. Mais la Massorah, quand le mot יוֹם est précédé des prépositions ב ou ל, ponctue (à tort) בַּיּוֹם, לַיּוֹם, p. ex. בַּיּוֹם הַשְּׁבִיעִי (G. 2, 2), לַיּוֹם הַשְּׁלִישִׁי (Ex. 19, 11). On rencontre aussi quelquefois בִּשְׁנַת à l'état construit avec le nombre ordinal, p. ex. בִּשְׁנַת הַתְּשִׁיעִית « la neuvième année » (II R. 17, 6).

636. Comme nombres partitifs on trouve les substantifs חֲצִי, מַחֲצָה ou מַחֲצִית « moitié », שְׁלִישׁ « tiers », רֹבַע et רֶבַע « quart », חֹמֶשׁ « cinquième », עִשָּׂרוֹן « dixième (d'un *éfah*) » et מַעֲשֵׂר « dîme ». Mais on emploie encore plus fréquemment, de 3 à 10, le féminin des adjectifs ordinaux, שְׁלִישִׁית « tiers »[2], רְבִיעִית « quart », etc., jusqu'à עֲשִׂירִית[3]. Les fractions s'expriment encore de différentes manières : un dixième se dit אֶחָד מִן הָעֲשָׂרָה (Néh. 11, 1), un cinquantième אֶחָד אָחֻז מִן הַחֲמִשִּׁים (N. 31, 30), les deux tiers שְׁתֵּי הַיָּדוֹת, litt. les deux parts [sur trois] (II R. 11, 7), les quatre cinquièmes אַרְבַּע הַיָּדֹת (G. 47, 24), les neuf dixièmes תֵּשַׁע הַיָּדוֹת (Néh. 11, 1), dix onzièmes עֶשֶׂר יָדוֹת (II S. 19, 44).

1. La construction primitive a dû être יוֹם הַיּוֹם הַשֵּׁנִי « le jour du second jour » et cette locution s'est ensuite abrégée en יוֹם הַשֵּׁנִי. On peut y comparer la construction de יוֹם עַשְׁתֵּי עָשָׂר יוֹם dans le § 632. Les mots יוֹם אֶחָד, יוֹם שֵׁנִי, etc., dans G. 1, 5, 8 etc., sont indéterminés : « un jour », « un second jour », etc. Mais יוֹם הַשִּׁשִּׁי (*ib.*, 31) est déterminé.

2. שְׁלִישִׁיָּה signifie « tierce (nation) » dans Is. 19, 24. On trouve aussi שְׁלִשִׁיָּה avec עֶגְלַת (Is. 15, 5 = Jér. 48, 34), mais le sens n'en est pas clair.

3. On trouve עֲשִׂירִיָּה dans Is. 6, 13.

637. Les seuls nombres multiplicatifs proprement dits sont כֶּפֶל et מִשְׁנֶה « double ». Pour marquer la multiplication, on emploie d'ordinaire פַּעַם « fois », p. ex. פַּעַם אַחַת « une fois », פַּעֲמַיִם « deux fois », פַּעַם וּשְׁתַּיִם « une fois ou deux » (Néh. 13, 20), שָׁלֹשׁ פְּעָמִים « trois fois », שָׁלוֹשׁ וּשְׁלֹשִׁים פְּעָמִים « trente-trois fois » (Ez. 41, 6), מֵאָה פְעָמִים « cent fois » (II S. 24, 3), אֶלֶף פְּעָמִים « mille fois » (D. 1, 11). On trouve encore שָׁלֹשׁ רְגָלִים « trois fois » (Ex. 23, 14 ; N. 22, 28, 32), עֲשֶׂרֶת מֹנִים « dix fois »[1] (G. 31, 7, 41), חָמֵשׁ יָדוֹת « cinq fois » (*ib.* 43, 34), עֶשֶׂר יָדוֹת « dix fois » (Dan. 1, 20). Le mot פַּעַם peut être sous-entendu et l'on se sert alors du nombre cardinal au féminin, p. ex. לֹא אַחַת וְלֹא שְׁתַּיִם « non pas une fois ou deux » (II R. 6, 10), אַחַת ... וּשְׁתַּיִם « une fois... et une deuxième » (Job 40, 5).

638. On forme des adverbes multiplicatifs au moyen de la terminaison ־ַיִם : אַרְבַּעְתַּיִם « au quadruple » (II S. 12, 6), שִׁבְעָתַיִם « au septuple » (G. 4, 15, etc.)[2]. — כִּפְלַיִם s'emploie aussi comme adverbe multiplicatif dans כִּפְלַיִם בְּכָל חַטֹּאתֶיהָ « au double pour tous ses péchés » (Is. 40, 2)[3].

639. Le mot פַּעַם s'emploie avec les nombres ordinaux, p. ex. פַּעַם חֲמִישִׁית « une cinquième fois » (Néh. 6, 5), בַּפַּעַם הַשְּׁבִיעִית « la septième fois » (Jos. 6, 16). Il peut être sous-entendu, p. ex. שֵׁנִית « une seconde fois » (G. 22, 15), בַּשְּׁלִישִׁת « la troisième fois » (I S. 3, 8), etc.

640. Les nombres distributifs, qui, en français, ne peuvent s'exprimer que par une périphrase, se rendent en hébreu par les nombres répétés avec ou sans la conjonction ו « et », p. ex. שְׁנַיִם שְׁנַיִם « deux par deux » (G. 7, 9, etc.), שֵׁשׁ וָשֵׁשׁ « six

1. Les mots מֹנִים et יָדוֹת sont, selon les points de vue, partitifs ou multiplicatifs.

2. Peut-être aussi רִבֹּתַיִם (Ps. 68, 18), mais le texte est obscur. — Sur les substantifs qui prennent aussi cette terminaison, voir § **208**, note.

3. כִּפְלַיִם לְתוּשִׁיָּה (Job 11, 6) est douteux.

par six » (II S. 21, 20). Avec le nom compté on trouve אִישׁ אֶחָד אִישׁ אֶחָד לְמַטֵּה אֲבֹתָיו « un homme par tribu » (N. 13, 2), וְנָשִׂיא אֶחָד נָשִׂיא אֶחָד מִמַּטֶּה « et un prince par tribu » (*ib*. 34, 18). Parfois aussi on se contente des nombres non répétés, p. ex. אִישׁ אֶחָד לַשָּׁבֶט « un homme par tribu » (D. 1, 23). Avec מֵאָה « cent » et אֶלֶף « mille », on trouve le pluriel précédé de la préposition לְ : לְמֵאוֹת וְלַאֲלָפִים « par centaines et par milliers » (I S. 29, 2 ; II S. 18, 4) ; cf. §§ **184** et **185**[1].

1. L'emploi des nombres consécutifs (un et deux, trois et quatre, etc.) dans Am. 1, 3, 6, etc. ; Ps. 62, 12; Pr. 30, 15, 18, etc. ; Job 33, 14 ; 40, 5) ne concerne pas la grammaire mais la rhétorique.

TRAITÉ

DE

GRAMMAIRE HÉBRAÏQUE

MAYER LAMBERT

DIRECTEUR D'ÉTUDES A L'ÉCOLE DES HAUTES-ÉTUDES

TRAITÉ DE GRAMMAIRE HÉBRAÏQUE

FASCICULE II

PARIS

LIBRAIRIE ERNEST LEROUX

28, RUE BONAPARTE, 28

1932

Deuxième Section : Le Verbe.

LX. — Les Conjugaisons, espèces, voix.

641. La plupart des verbes sont primaires, c'est-à-dire qu'ils proviennent directement des racines au même titre que les noms (§ **155**), p. ex. אָכַל[1] « manger », de la racine אכל. Quelques verbes sont secondaires, étant formés de substantifs avec préfixes et ces préfixes ayant été considérés comme radicaux, p. ex. תִּעֵב « abominer », tiré du substantif תּוֹעֵבָה « abomination », qui lui-même a pour racine יעב. Mais la recherche des verbes secondaires n'intéresse la grammaire que pour le classement des noms avec préfixes, qu'on doit se garder de dériver de racines secondaires, telles que תעב. Quant à la distinction entre verbes primitifs (qui ont le sens même de la racine) et verbes dénominatifs (qui ont emprunté à un nom une acception particulière), elle ne concerne la grammaire que parce que certaines conjugaisons sont plus particulièrement usitées pour les dénominatifs (§ **651**).

642. Les verbes, de même que les noms (§ **338**), peuvent avoir plusieurs radicaux. La forme simple de la racine peut, en effet, être renforcée par le *dāḡēš* de la deuxième radicale ou par des préfixes qui donnent différentes nuances à l'idée exprimée par la racine. On a ainsi diverses **conjugaisons**. Il est rare qu'un verbe présente toute la série des conjugaisons usuelles, comme p. ex. פָּקַד, et il est très fréquent que la conjugaison simple se rencontre sans les conjugaisons

1. Nous prenons comme type du verbe l'infinitif, conformément à l'usage français, et le passé pour les conjugaisons où l'infinitif n'existe pas (§ **747**). Le plus souvent, d'ailleurs, on peut se contenter d'indiquer la racine sans vocalisation.

dérivées, ou l'une ou plusieurs de celles-ci sans la conjugaison simple. Lorsque l'absence de la conjugaison simple dans la Bible n'est pas fortuite, on peut supposer que le verbe a été supplanté dans cette conjugaison par d'autres verbes, alors que les conjugaisons dérivées se maintenaient.

643. On peut distinguer cinq conjugaisons principales : קַל *qal*, פִּעֵל *piʿél*, הִפְעִיל *hifʿîl*, נִפְעַל *nifʿal* et הִתְפַּעֵל *hiṯpaʿél*, dont les trois premières sont actives et les deux dernières réfléchies. A l'origine, chacune de ces conjugaisons avait un passif, mais le passif du *qal* et des réfléchis ne s'est pas développé ou est tombé en désuétude, tandis que l'on a conservé celui du *piʿél* (פֻּעַל *puʿal*) et celui du *hifʿîl* (הָפְעַל *hofʿal*). En joignant ces deux passifs aux actifs, on a pu compter sept conjugaisons [1], rangées habituellement dans l'ordre suivant : *qal, nifʿal, piʿél, puʿal, hifʿîl, hofʿal, hiṯpaʿél*[2]. Il existe, en outre, quelques conjugaisons rares : פּוֹעֵל *pôʿél*, פּוֹעַל *pôʿal* et הִתְפּוֹעֵל *hiṯpôʿél* (qui sont des variantes du *piʿél*, du *puʿal* et du *hiṯpaʿél*), הָתְפַּעַל *hoṯpaʿal* (passif du *hiṯpaʿél*), פַּעְלַל *paʿlal* et פְּעַלְעַל *peʿalʿal*, qui s'emploient pour certaines catégories de racines ou pour des racines isolées [3].

1. Il y a eu des grammairiens, p. ex. Ibn Ezra, qui comptaient six conjugaisons en défalquant les passifs et en ajoutant le *pilpél* (§ **1136**) ; d'autres, comme J. Kimḥi, en comptaient huit en ajoutant le *pôʿél* (§ **674**).

2. Dans le présent chapitre, nous avons adopté l'ordre rationnel. Dans les chapitres postérieurs, nous conserverons l'ordre usuel. — A l'imitation de L.-M. Lambert, *Abrégé de grammaire hébraïque*, 1820, nous employons comme modèle du verbe actif régulier le verbe קָשַׁר, qui est usité dans la Bible à presque toutes les conjugaisons et dont aucune consonne n'est occlusive, ce qui écarte la difficulté du *dāgēš qal*. Le verbe קָטַל, employé par Gesenius et ses successeurs, est plutôt araméen qu'hébreu. Pour les verbes qualificatifs réguliers, nous nous sommes servi comme paradigme du verbe כָּבֵד, dont toutes les consonnes sont, au contraire, occlusives et spirantes.

3. Les grammairiens arabes s'étant servis du verbe *faʿala* « faire » pour indiquer les formes diverses des noms et des verbes, les grammairiens juifs du

644. La première conjugaison, appelée *qal* « légère »[1] parce qu'elle n'a ni *dāḡēš* ni préfixe, se présente sous deux **espèces**. Elle exprime : 1° une action simple transitive, p. ex. קָשַׁר « attacher », ou intransitive, p. ex. הָלַךְ « marcher » ; — 2° une qualité, p. ex. כָּבֵד « être lourd »[2]. La différence d'espèce entre les verbes d'action et les verbes de qualité est marquée à certains temps par une différence de forme (§ **766**). Il faut se garder de confondre cette distinction avec celle des verbes transitifs et intransitifs. Un verbe transitif est celui qui a un complément objectif direct[3] et un verbe intransitif est celui qui est relié par une préposition au complément objectif. La distinction des verbes transitifs et intransitifs intéresse la syntaxe, celle des verbes actifs et qualificatifs, la morphologie. Il est à remarquer, d'ailleurs, qu'un verbe qualificatif peut être transitif, p. ex. מָלְאָה הָאָרֶץ חָמָס « la terre est remplie de violence » (G. 6, 13).

645. Le verbe comporte trois **voix** : 1° la voix *active*, où le sujet exerce l'action exprimée par le verbe ; — 2° la voix *passive*, où le sujet subit l'action exprimée par le verbe ; — 3° la voix *réfléchie*, où le sujet exerce l'action sur lui-même. Le passif est, en principe, la forme qui

moyen âge ont employé à leur exemple le verbe פָּעַל (à la 3ᵉ p. m. s. du passé) pour désigner les diverses conjugaisons. Mais on divisait aussi les conjugaisons actives en une « légère » (*qal*) et deux « lourdes » (*kāḇēḏ*), l'une de celles-ci étant « *daguēšée* » (כָּבֵד דָּגוּשׁ) = *pi'ēl* et l'autre « augmentée » (כָּבֵד נוֹסָף) = *hif'īl*. Le terme de *qal*, appliqué à la forme simple, a supplanté *pā'al*.

1. V. la note précédente.

2. Plus exactement « devenir lourd » ; voir § **649**.

3. On ne doit pas confondre le terme « complément objectif », qui désigne la personne ou la chose *objet de l'action*, avec le terme « complément direct », qui indique l'absence de préposition entre le verbe et le complément. Le mot « objectif » s'applique à l'idée, le mot « direct » à la construction. Objectif s'oppose à circonstanciel, direct à indirect. Le complément circonstanciel, comme le complément objectif, peut être direct ou indirect.

se substitue à l'actif quand l'agent n'est pas nommé. Dans ce cas, ou bien l'objet de l'action devient sujet, p. ex. לֻקְחָה־זֹּאת « celle-ci a été prise » (G. 2, 23), ou bien l'objet de l'action reste complément comme dans la voix active et le verbe est alors impersonnel, p. ex. וַיֻּגַּד לְרִבְקָה אֶת־דִּבְרֵי עֵשָׂו « et il fut raconté à Rébecca les paroles d'Esaü » (*ib.* 27, 42); cf. § **1317**. Par extension, on emploie, mais rarement, le passif quand l'agent est nommé, p. ex. מֵיְהוָה מִצְעֲדֵי גֶבֶר כּוֹנָנוּ « par le Seigneur les pas de l'homme sont dirigés » (Ps. 37, 23)[1].

646. Le passif se tirant de l'actif par un simple changement de vocalisation[2], le *qal* devait avoir un passif comme le *pi'él* et le *hif'il*. Mais deux causes ont amené la disparition réelle ou apparente du passif du *qal*. En premier lieu, le réfléchi du *nif'al* avait pris très souvent le sens du passif du *qal* (§ **665**). On a dit, p. ex., נִלְקַח « il a été pris » au lieu de *luqaḥ*. Par suite, la tradition consignée dans la Massorah a été amenée à remplacer le passif du *qal* par le *nif'al* là même où les auteurs bibliques l'avaient employé, du moins quand le texte consonantique permettait cette substitution. Ainsi יִשָּׁפֵךְ « il sera versé » (G. 9, 6) a pu être prononcé *yušpak* par l'auteur, mais la lecture usuelle est devenue יִשָּׁפֵךְ. Parfois, c'est le *qal* actif qui a pu être substitué au passif, p. ex. קָרָא pour קֹרָא « il fut appelé » (*ib.* 11, 9, etc.), וַיִּתֵּן pour וַיֻּתַּן « et il fut placé » (Is. 53, 9). En second lieu, les formes du passif du *qal* qui s'étaient maintenues se sont confondues, l'une au passé avec le *pu'al*

1. Voir les détails sur la construction du verbe passif dans la Syntaxe, ch. xcv.

2. La voyelle *u*, qui caractérise le passif, ne symbolise nullement la passivité, comme on l'a prétendu. Au contraire, l'*u* marque l'actif dans le futur *qal* et, en général, l'indépendant. Le passif n'est qu'un actif retourné et c'est pourquoi le passif a la voyelle *u*, étant formé du thème actif *p'ul*, devenu *pu'l-a*, puis *pu'ila*. D'après F.-R. Blake, *The internal passive*, dans *J. A. O. S.*, XXII, p. 45-54, le passif serait une variété du qualificatif (*pu'ila* = *pa'ila*).

et l'autre au futur avec le *hof'al*, p. ex. *luqaḥ*, devenu לֻקַּח, a pris l'apparence du passé *pu'al* comme כֻּבַּס, et יֻתַּן (de *yuntan*) a été assimilé à יֻגַּד (de *yuhangad*). Mais on doit reconnaître comme appartenant au passif du *qal* les passifs ayant un sens correspondant à celui du *qal* existant. Ainsi לֻקַּח (pour לֻקַח) et יֻקַּח ne peuvent être que le passif du *qal* de לָקַח, puisqu'ils ont l'acception correspondant à cette forme et que le *pi'él* et le *hif'îl* de ce verbe n'existent pas.

647. Le participe du passif du *qal* est resté très usuel et ne pouvait être méconnu, p. ex. קָשׁוּר « attaché ». On l'a réuni au *qal* actif ; mais il convient, le passif du *qal* étant reconnu, de le joindre à cette dernière forme. Toutefois, le participe du passif du *qal* servant aussi d'adjectif verbal au verbe entier (§ **761**), on ne doit pas considérer comme ayant été usités au passif du *qal* tous les verbes dont le participe passif subsiste seul.

648. Le *pi'él* ou *intensif* est marqué en général par le *dâgéš* dans la seconde radicale, p. ex. קִשֵּׁר[1]. Dans les verbes à 2e radicale gutturale, le *dâgéš* a disparu, p. ex. בֵּרֵךְ, רִחַם (ch. LXXVIII). Dans les verbes à 2e radicale ו ou י, le *dâgéš* a été remplacé presque toujours par la répétition de la 3e radicale, p. ex. שׁוֹבֵב de שׁוּב (ch. LXXXIV). Dans certains verbes géminés, le *pi'él* est remplacé par la forme *pô'él* (§ **1007**).

649. Les acceptions du *pi'él* par rapport au *qal* sont les suivantes : 1° Si le *qal* exprime une action simple, transitive ou intransitive, le *pi'él* indiquera une action *intensive* ou *fréquentative*, p. ex. שָׁבַר « briser », שִׁבֵּר « fracasser » ; הָלַךְ

1. Le *dâgéš* a été amené par le ton qu'avait primitivement la première syllabe dans la forme intensive (§ **74**), par opposition à la forme simple, où le ton était sur la seconde syllabe. Mais le *dâgéš* n'a pas été amené directement par l'intensité de l'idée. Le ton de la première syllabe a, d'ailleurs, eu d'autres emplois : il a donné naissance, par exemple, au participe actif du *qal* : פּוֹעֵל (de *pâ'il*).

« marcher », הִלֵּךְ « se promener »; לָקַט « ramasser », לִקֵּט « glaner »; צָחַק « rire », צִחֵק « plaisanter »[1]. — 2° Si le verbe exprime au *qal* le fait d'acquérir une qualité, le *pi'él* marque d'ordinaire le fait de donner cette qualité, action *factitive*, p. ex. חָזַק « devenir fort », חִזֵּק « fortifier ». Une variété du factitif est le *déclaratif* (attribution d'une qualité), p. ex. קָלַל « devenir léger », קִלֵּל « déclarer léger, outrager ».

650. Le factitif et le déclaratif se rencontrent quelquefois dans les verbes actifs intransitifs, p. ex. אָבַד « périr », אִבֵּד « faire périr »; דָּמָה « ressembler », דִּמָּה « assimiler ». Cet emploi est beaucoup plus rare dans les verbes actifs transitifs, p. ex. יִלֵּד « accoucher (une femme) », נִחֵל « donner en héritage », et on doit peut-être y voir des dénominatifs (§ **651**).

651. Quelques verbes *pi'él* sont dénominatifs (§ **641**), p. ex. אִלֵּם « lier des gerbes », de אֲלֻמָּה « gerbe ». Ces verbes peuvent n'avoir pas de *qal* ou avoir un autre sens que le *qal*, p. ex. רֵעָה « faire le compagnon », de רֵעַ « compagnon », le *qal* signifiant « paître ». On peut y joindre des verbes tirés d'interjections comme הִסָּה « faire chut ». Une variété du dénominatif est le *privatif*, p. ex. דִּשֵּׁן « enlever le דֶּשֶׁן (résidu gras du sacrifice) », שֵׁרֵשׁ « déraciner ».

652. Il peut arriver qu'un verbe ait au *pi'él* un sens tout différent de celui qu'il a au *qal*, la signification primitive de la racine s'étant divisée et le *pi'él* se rattachant à un *qal*

1. Quelquefois il est difficile d'apercevoir une différence de sens entre le *qal* et le *pi'él*, la distinction s'étant effacée, p. ex. אָרַר « maudire » (G. 12, 3) et אֵרַר (*ib.* 5, 29). Ailleurs, il semble qu'il y ait une faute de vocalisation, par ex. on attendrait le *pi'él* au lieu du *qal* dans וַיֶּאֱהַל « et il dressa sa tente » (*ib.* 13, 12, 18), וָאֵחַר « et j'ai tardé » (*ib.* 32, 5), יַעְשֹׂר « il prendra la dîme » (I S. 8, 15, 17). Au lieu du *pi'él* dans וְכִהֲתָה « et elle s'affaiblira » (Ez. 21, 12), on attendrait le *qal*. De même, au lieu du *pi'él* וַתְּקַשׁ « et elle eut de la peine » (G. 35, 16), on attendrait le *hif'il* וַתַּקְשׁ.

qui n'est plus usité ou qui était un dénominatif, p. ex. בִּצֵּר « rendre inaccessible », le *qal* signifiant « vendanger » (le sens primitif est « couper ») ; בִּעֵר « faire brouter », de בְּעִיר « bétail », le *qal* signifiant « brûler ».

653. Certains verbes *pi'él* ne se rencontrent pas au *qal*, soit que cette forme manque par hasard dans la Bible, soit qu'elle n'ait jamais existé. La plupart de ces verbes sont transitifs, p. ex. אִוָּה « désirer » ; quelques-uns sont intransitifs, p. ex. גִּשֵּׁשׁ « tâtonner ».

654. Le *pu'al* est le passif du *pi'él* et en a toutes les acceptions. Il a aussi le *dâğéš* dans la deuxième radicale et ne diffère du *pi'él* que par sa vocalisation, modelée vraisemblablement sur le passif du *qal*, p. ex. בֻּקַּשׁ « il fut cherché ». Le *pu'al*, qui est d'un usage plus rare que le *pi'él*, se rencontre généralement dans les mêmes verbes. Cependant, quelques verbes se trouvent au *pu'al* sans se trouver au *pi'él*, p. ex. חֻכַּךְ « il fut adouci ». L'absence du *pi'él* doit être ici fortuite ; mais dans les verbes où le *pu'al* ne se rencontre qu'au participe, il est possible que ce mode seul ait été usité[1], p. ex. מְאָדָּם « teint en rouge », מְשֻׁגָּע « aliéné ».

655. Dans quelques verbes, le *pu'al* a un autre sens que le *pi'él*, p. ex. חִלָּה « il supplia », חֻלָּה « il fut rendu malade » ; סִלָּה « il renversa », סֻלָּה « il fut mis à l'égal » ; שֵׁרֵשׁ « il déracina », שֹׁרַשׁ « il fut enraciné ». Les deux acceptions ont dû coexister dans un même verbe et le hasard aura fait que l'une se rencontre à l'actif et l'autre au passif.

656. Le *hif'îl* est marqué par l'adjonction du préfixe הִ (הַ, הֶ, הָ) et s'emploie principalement pour exprimer le *factitif*[2],

1. En araméen, les passifs du *pa'él* (*pi'él*) et du *haf'él* (*hif'îl*) ne sont représentés, sauf exception, que par le participe, tout comme au *pe'al* (*qal*).

2. Ce préfixe est une particule démonstrative et le sens factitif s'explique par une ellipse : « celui-là manger » veut dire « faire que cet autre mange, faire manger ».

aussi bien dans les verbes actifs (transitifs ou intransitifs) que dans les verbes qualificatifs, p. ex. הַאֲכִל « faire manger », הוֹלֵךְ « faire marcher », הַקְדֵּשׁ « consacrer ».

657. Lorsque le *hif'îl* existe à côté du *pi'él* comme factitif, le premier a plutôt le sens propre et le second le sens figuré, p. ex. הַכְבֵּד « alourdir », כַּבֵּד « honorer »; הַגְדֵּל « agrandir », גַּדֵּל « éduquer ».

658. Le *hif'îl* est parfois dénominatif, p. ex. הַזְרִיעַ « produire de la semence », הַשֵּׁךְ « prêter à usure », הַעֲרֵךְ « taxer », הַפְקֵד « préposer », הַצְדֵּק « déclarer juste », הַרְשֵׁעַ « déclarer coupable ».

659. Parfois le *hif'îl* est seulement actif et ne se distingue pas sensiblement du *qal*, sans doute parce que l'acception primitive du verbe s'est altérée, p. ex. עִצֵּב et הַעֲצֵב « attrister »[1]. Parfois il en diffère par de simples nuances, p. ex. בָּקַע « fendre », הַבְקֵעַ « faire une trouée ».

660. Un certain nombre de verbes *hif'îl* sont intransitifs, non pas que l'action y soit considérée comme retombant sur le sujet, car en ce cas on aurait employé un réfléchi, mais parce que le verbe a dû avoir à l'origine un complément objectif qui a fini par être sous-entendu. Ainsi, dans הַחֲזֵק « saisir », qui régit la préposition בְּ, on sous-entend le mot יָדוֹ et le verbe signifie littéralement « rendre forte sa main dans

1. Sous l'influence de l'hébreu rabbinique, la Massorah a une tendance à substituer le *hif'îl* au *qal*. Ainsi le verbe נחי est vocalisé comme un *hif'îl* quand les consonnes ne s'y opposent pas, p. ex. יַנְחֵם (Ps. 78, 72) pour יִנְחֵם et même לַנְחֹתָם (Ex. 13, 21) = לְהַנְחֹתָם pour לִנְחֹתָם. — Dans quelques verbes à 1[re] rad. ו ou 2[e] rad. י, le *hif'îl* est secondaire : le futur *qal*, ayant la voyelle *i*, a été pris pour un *hif'îl*. C'est ce qui est arrivé dans les verbes יסף « ajouter » (II R. 20, 6, etc.), זיד « agir avec préméditation » (Néh. 9, 10, etc.), ריב « disputer » (I S. 2, 10, etc.), שׂים « mettre » (Job 4, 20). C'est au contraire le *qal* qui est secondaire dans בין « comprendre » (D. 32, 7, etc.).

quelqu'un ou dans quelque chose ». Le mot יָד est d'ailleurs exprimé une fois : הַחֲזִיקִי אֶת־יָדֵךְ בּוֹ « saisis-le » (G. 21, 18). De même הַשְׁחֵת « se corrompre » a pour complément réel דֶּרֶךְ « chemin » (voir *ib.* 6, 12), mais presque toujours le complément est omis. Les verbes *hif'îl* intransitifs ont tantôt presque le même sens que le *qal*, p. ex. אָדֹם et הַאְדֵם « devenir rouge », tantôt une acception différente, p. ex. לִין « passer la nuit », הָלֵן « murmurer ».

661. Quelques verbes sont employés au *hif'îl* sans que le *qal* se rencontre dans la Bible. La plupart sont factitifs ou transitifs, p. ex. הַבְדֵּל « séparer », הַצֵּב « placer », et quelques-uns intransitifs, p. ex. הַאֲזֵן « écouter ».

662. Le *hof'al* est le passif du *hif'îl*. Il ne se rencontre que dans les verbes factitifs ou transitifs. Le plus souvent le *hof'al* s'emploie dans les verbes qui ont un *hif'îl*, p. ex. הוּבָא « il fut amené », passif de הָבֵא « amener ». Dans quelques verbes, notamment au participe, le *hif'îl* manque, p. ex. הוּחַדָּה « elle fut aiguisée », מְאֻחָזִים « enchâssés ». Le *hof'al* se rencontre aussi dans des verbes qui n'ont pas de *qal*, p. ex. הָרְעַל « il fut brandi », מָשְׁזָר « retors ».

663. Le *nif'al*, dont la vocalisation est la même que celle du *qal* qualificatif (§ **766**), mais avec interversion des temps, se forme à l'aide des préfixes ה, suivi du *dâğêš*, ou נ (נִ), qui paraissent remonter à un préfixe *hina*[1], composé de deux particules démonstratives et employé comme pronom réfléchi. L'acception réfléchie est, en effet, primitive dans le *nif'al* et l'acception passive y est secondaire. Le *nif'al* sert, en premier lieu, de réfléchi au *qal*, p. ex. הִשָּׁמֵר « se garder » ; mais il peut être dans la même relation avec les autres

1. La voyelle *i* dans *hi* prouve que le préfixe vient de *hina*, car l'*i* ne peut s'expliquer que par une dissimilation de *ha* avec *na*. Autrement on aurait conservé *han*. Il en est de même pour le préfixe *hit* du *hitpa'êl* (§ **668**), qui vient de *hita*.

actifs : il sert de réfléchi au *pi'él*, p. ex. הִגָּלָה « se révéler », réfléchi de גִּלָּה « révéler » ; au *hif'îl*, p. ex. הִבָּדֵל « se séparer », réfléchi de הִבְדִּיל « séparer » ; à un factitif inusité du *qal*, p. ex. הִשָּׁפֵט « se faire juger, plaider », le *qal* שָׁפַט signifiant « juger » ; à un factitif du *pi'él*, p. ex. הִכָּבֵד « se faire honorer », le *pi'él* כִּבֵּד signifiant « honorer » ; à un factitif du *hif'îl*, p. ex. הִזָּהֵר « se laisser avertir », réfléchi de הִזְהִיר « avertir ».

664. Une variété de l'idée de réflexion, celle de réciprocité, se rencontre dans quelques verbes. Le *nif'al*, en ce cas, correspond soit au *qal*, p. ex. נֶאֱהָבִים « s'aimant l'un l'autre », de אָהַב « aimer », soit au *pi'él*, p. ex. נִדְבְּרוּ « ils s'entretinrent », de דִּבֶּר « parler », soit au *hif'îl*, p. ex. נִוָּכְחָה « discutons », de הוֹכִחַ « blâmer ». Une autre nuance est celle de l'action collective, p. ex. נֶאֶסְפוּ « ils se réunirent » (du *qal* אָסַף « réunir »), נִקְהֲלוּ « ils s'assemblèrent » (du *hif'îl* הִקְהִיל « assembler »).

665. Le *nif'al* sert aussi de passif au *qal*. C'est en premier lieu comme réfléchi du factitif qu'il devient passif du *qal*, p. ex. הֵרָאָה signifie d'abord « se faire voir », puis « être vu ». Mais le *nif'al* a pu aussi devenir passif par une autre voie : le sujet d'une action étant inconnu ou inexprimé, l'action est considérée comme réfléchie, c'est-à-dire comme émanant du sujet — on dit « la porte s'ouvre » pour « la porte est ouverte » — ; puis le réfléchi finit par servir de passif et être pensé comme tel, p. ex. נִפְתְּחוּ שַׁעֲרֵי אַרְצֵךְ « les portes de ton pays ont été ouvertes » (Nah. 3, 13). On a vu, d'autre part (§ **646**), que le *nif'al* a été substitué souvent au passif du *qal*. Le *nif'al* peut servir de passif au *pi'él*, p. ex. הִגָּלָה « être découvert », de גִּלָּה « découvrir », ou au *hif'îl*, p. ex. הָגְלָה « être exilé », de הִגְלָה « exiler ».

666. Dans quelques verbes intransitifs ou qualificatifs, le *nif'al* s'écarte peu du *qal* comme signification, ce qui s'explique si l'on observe que le réfléchi du factitif du *qal* aboutit facilement à un sens voisin de celui du *qal* : entre

הִבָּעֵר « se montrer sot » et בָּעַר « être sot », la distance n'est pas grande ; הִכָּשֵׁל « trébucher » est employé exactement comme כָּשַׁל. Parfois le *qal* d'un verbe se trouve à tels temps et le *nif'al* à tels autres, p. ex. נִגַּשׁ « s'approcher » a au *qal* le futur, l'impératif et l'infinitif second, au *nif'al* le passé et le participe. Le *nif'al* peut être synonyme du *pi'él*, p. ex. הִיָּחֵל et יִחֵל « espérer », ou du *hif'îl*, p. ex. הִשָּׁקֵף et הִשְׁקִיף « regarder ». Dans d'autres verbes, au contraire, le sens du *nif'al* s'écarte beaucoup de celui de la forme active, ainsi הִיָּשֵׁן signifie « vieillir », tandis que le *qal* יָשֵׁן signifie « dormir ». Parfois la différence tient à ce que le *nif'al* emprunte la racine d'un autre verbe. Ainsi, נוֹסְדוּ « ils se concertèrent » se rattache en réalité à סוֹד « intimité » et non pas à יסד « fonder ».

667. Le *nif'al* se rencontre quelquefois sans forme active correspondante, p. ex. הֵאָבֵק « lutter ». En pareil cas, on peut se demander si le *nif'al* n'a pas été substitué au passif du *qal* (§ **646**) ; ainsi יֵחָסֵן « il sera mis en réserve » (Is. 23, 18) serait pour *yoḥŏsan*, נִתָּעוּ « ils furent arrachés » (Job 4, 10) pour *nută'û*.

668. Le *hitpa'él* est formé à l'aide du préfixe הת, qui vient de *hita*, composé de deux particules démonstratives *hi* et *ta* ; ce préfixe, analogue à *hina*, signe du *nif'al* (§ **663**), marque aussi le réfléchi. Le *hitpa'él* est principalement le réfléchi du *pi'él*, comme l'indique le *dâǧéš* de la deuxième radicale, et comprend les différentes nuances de cette conjugaison en y associant l'idée du réfléchi, p. ex. התאזר « se ceindre », de אזר « ceindre » ; התכבד « s'honorer », de כבד « honorer ». Mais le *hitpa'él* sert aussi parfois de réfléchi au *qal* (le *pi'él* du verbe n'existant pas), p. ex. התחשב « se compter », de חָשַׁב « compter », ou au *hif'îl*, p. ex. התודע « se faire connaître », de הוֹדִיעַ « faire connaître », à un factitif inusité du *qal*, p. ex. הִתְחַלָּה « faire le malade », ou à un factitif du *pi'él*, p. ex. התחפש « se déguiser (se faire chercher) ».

669. Comme le *nif'al*, le *hitpa'él* marque dans quelques verbes la réciprocité ou l'action collective, soit que le *pi'él* existe, p. ex. הִתְחַלֵּק « partager entre », הִתְאַסֵּף « se réunir », soit qu'il n'existe pas, p. ex. הִתְעָרֵב « échanger des gages ».

670. L'emploi du *hitpa'él* comme passif[1] est rare, p. ex. יִתְבַּשֵּׂר « il sera informé d'une bonne nouvelle » (II S. 18, 31), de בִּשֵּׂר « annoncer une bonne nouvelle » ; יִשְׁתַּכְּחוּ « ils seront oubliés » (Eccl. 8, 10), du verbe שָׁכַח, dont le *pi'él* n'existe pas.

671. Dans quelques verbes, le *hitpa'él* a un sens rapproché de celui du *pi'él* (cf. § **666**), soit que le *hitpa'él* représente un réfléchi du factitif du *pi'él*, soit qu'il réponde au moyen du grec (« faire une chose pour soi »), p. ex. הִתְהַלֵּךְ « se promener », הִתְאַוָּה « désirer ». Dans d'autres verbes, le sens du *hitpa'él* se rapproche de celui du *qal*, p. ex. הִתְאַבֵּל « se mettre en deuil », הִתְאַנַּף « s'irriter », ou du *hif'îl*, p. ex. הִתְוַדָּה « se confesser » (*hif'îl* הוֹדָה « reconnaître »). Inversement, le *hitpa'él* peut avoir une acception très différente de celle du *pi'él*, p. ex. הִתְחַסֵּד « se montrer dévoué » (au *pi'él* « outrager »), ou de celle du *qal*, p. ex. הִתְעַשֵּׁת « penser » (au *qal* « être épais »).

672. Le *hitpa'él* se rencontre parfois sans forme active correspondante, p. ex. הִתְגָּרֵד « se gratter ».

673. Le *hitpa'él* a pu avoir un passif (*hotpa'al*)[2] ; cette forme se retrouve peut-être dans הֻדַּשְּׁנָה « elle fut engraissée » (Is. 34, 6) et הֻטַּמָּאָה « elle fut souillée » (D. 24, 4), où l'on attendrait le simple *hitpa'él*, et dans הָתְפָּקְדוּ « ils furent dénombrés » (N. 1, 47, etc.), où l'acception passive est prédominante.

674. Les formes *pô'él*, *pô'al*, *hitpô'él* sont des variantes des formes *pi'él*, *pu'al*, *hitpa'él* (§ **643**). Le ton primitif de la

1. L'emploi du *hitpa'él* comme passif est régulier en araméen, d'où il a passé dans l'hébreu rabbinique.

2. Ce passif existe régulièrement en arabe.

première syllabe a produit un allongement de la voyelle au lieu du renforcement de la seconde radicale (§ **338**). Ces formes paraissent avoir été employées pour marquer un effort dans l'action[1]; cette acception existe encore dans רוֹצֵץ « heurter », de רָצַץ « broyer », et הִתְרוֹצֵץ « s'entrechoquer ». Mais elles ont perdu presque partout leur acception spéciale et se sont confondues avec le *piʿél*, le *puʿal* et le *hiṯpaʿél*; d'ailleurs, elles ne se sont guère conservées que dans les verbes géminés (§ **1007**).

675. Le *pôʿél* est l'intensif du *qal*, p. ex. חוֹנֵן « traiter gracieusement », ou le factitif du *qal*, p. ex. דּוֹמֵם « réduire au silence ». Il est intransitif dans מְשׁוֹמֵם « stupéfié » (Esdr. 9, 3, 4). Il peut exister sans *qal*, p. ex. עוֹלֵל « agir ».

676. Le *pôʿal*, passif du *pôʿél*, se rencontre dans מְחֹלָל « percé » (Is. 53, 5) et dans מְגוֹלָלָה (*ib*. 9, 4) « roulée », dont le *pôʿél* ne se trouve pas.

677. Le *hiṯpôʿél* est le réfléchi du *pôʿél* dans וַיִּתְרֹצְצוּ « et ils s'entrechoquèrent » (G. 25, 22). Il est peut-être celui du *qal* dans הִתְגֹּלֵל « se rouler ». Il a le même sens que le *pôʿél* dans הִתְעוֹלֵל « agir » (Ps. 141, 4) et que le *qal* dans הִשְׁתּוֹמֵם « s'étonner ». Il diffère du *qal* comme sens dans הִתְגֹּדֵד « se faire des incisions » et existe sans *piʿél* ni *qal* dans הִתְנֹסֵס « se rallier ». Il est employé comme le *hiṯpaʿél* dans הִתְגָּעֵשׁ « s'agiter ». Dans יִתְגֹּדַד « on se tailladera » (Jér. 16, 6), il faut peut-être voir un *hiṯpôʿal*, passif impersonnel du *hiṯpôʿél* (cf. § **673**).

678. Quelques verbes trilitères ont été renforcés par un ר au lieu de *dāḡēš* (§ **162**), p. ex. כרסם « brouter », de כסם. On a ainsi une forme *parʿél*. Un bien plus grand nombre de quadrilitères se forment par le redoublement de la racine bilitère primitive[2] (§ **162**), p. ex. כִּלְכֵּל « entretenir ». Ces verbes

1. C'est le sens ordinaire de la forme arabe *fâʿala*, qui correspond au *pôʿél*.

2. Il ne faut pas rattacher ces formes à une racine trilitère déterminée, même s'il en existe une. Ainsi כלכל vient de כל et non pas de כלל ou de כול.

paraissent, en général, être employés pour exprimer des actions répétées ou continues. Ils peuvent avoir la forme active, appelée d'habitude *pilpél*, p. ex. מְכַרְכֵּר « dansant » (II S. 6, 14, 16), la forme passive *polpal*, p. ex. וְכָלְכְּלוּ (?) « et ils furent ravitaillés » (I R. 20, 27), et la forme réfléchie *hiṯ-palpal*, p. ex. וַיִּתְמַהְמָהּ « et il s'attarda » (G. 19, 16). Les rares quadrilitères formés autrement sont : רֻטֲפַשׁ « il s'épaissit » (Job 33, 25), qui paraît être pour טֹרְפַשׁ ; מְחֻסְפָּס « floconneux » (Ex. 16, 14), qui semble abrégé d'une racine quinquilitère חספסף, et ceux qui sont formés avec le préfixe ת : תַּחֲרָה « rivaliser » (תְּתַחֲרֶה dans Jér. 12, 5 et מְתַחֲרֶה *ib.* 22, 15), et l'aramaïsme מְתֻרְגָּם « expliqué » dans Esdr. 4, 7 (voir § **843**). Quelques verbes répètent la troisième radicale et se rattachent aux adjectifs similaires (§ **430**), p. ex. רַעֲנַן « il fut verdoyant », ou répètent la deuxième et la troisième radicales (§ **431**), p. ex. סְחַרְחַר « il tournoya » (Ps. 38, 11)[1].

LXI. — Modes, Temps et Personnes. — Passé.

679. L'hébreu possède quatre **modes** : l'*indicatif*, l'*impératif*, l'*infinitif* et le *participe*. L'indicatif a deux **temps** : le *passé*[2] et le *futur*, et trois **personnes**. L'impératif proprement dit[3] n'a qu'une personne, à savoir la seconde, et qu'un temps, à savoir le futur. L'infinitif et le participe sont intemporels, pouvant s'appliquer au passé, au présent ou au futur. Ils peuvent, comme les noms, recevoir des suffixes personnels (§ **847**).

680. Le passé s'emploie pour l'action qui est terminée

1. Quelques-uns des verbes dont il est difficile de déterminer la conjugaison peuvent être des formes mixtes ; ainsi, וְנִוַּסְּרוּ (Ez. 23, 48) semble être une combinaison du *nif'al* et du *hiṯpa'él*. Sur אֶגְאָלְתִּי (Is. 63, 3), voir § **813**, note.

2. Nous avons conservé les termes usités dans la grammaire française. On ne doit les considérer que comme des termes conventionnels. Au lieu de *temps*, on pourrait parler d'*aspects*, mot qui désigne dans la grammaire des langues slaves la différence entre la forme du verbe duratif et la forme du verbe instantané.

3. On verra plus loin que le futur impératif a trois personnes (§ **726**).

réellement ou qui est considérée comme telle. C'est pourquoi on l'appelle aussi parfait, c'est-à-dire terminé. Le futur ou imparfait, c'est-à-dire inachevé, est employé pour exprimer une action qui n'est pas encore terminée ou qui n'est pas considérée comme telle. Dans la prose, la distinction des temps est assez précise. En poésie, elle est beaucoup plus vague : tantôt l'action est considérée comme accomplie, même si elle est à venir, tantôt comme s'accomplissant au moment où l'auteur parle ou écrit, alors même qu'elle est passée. Par exemple, dans le Cantique de la Mer Rouge, où le poète raconte un évènement terminé, les passés et les futurs alternent sans raison apparente. Il en est de même dans le chapitre 24 d'Isaïe, qui se rapporte à l'avenir.

681. Le passé hébreu répond : 1° au passé défini ou indéfini, c'est-à-dire qu'il sert à raconter ou à déclarer un fait passé dont l'effet subsiste ou non, p. ex. בָּרָא אֱלֹהִים « Dieu créa » (G. 1, 1), לֹא צָחַקְתִּי « je n'ai pas ri » (*ib.* 18, 15) ; — 2° au plus-que-parfait ou au passé antérieur, c'est-à-dire qu'il s'emploie pour un acte antérieur à un autre acte passé, p. ex. לֹא הִמְטִיר יה׳ אֱלֹהִים « le Seigneur Dieu n'avait pas fait pleuvoir » (*ib.* 2, 5), כַּאֲשֶׁר כִּלּוּ הַגְּמַלִּים לִשְׁתּוֹת « lorsque les chameaux eurent fini de boire » (*ib.* 24, 22). Le passé s'applique aussi à un acte qui, dans des conditions déterminées, se serait accompli ou que l'on aurait désiré voir s'accomplir (conditionnel ou optatif), p. ex. שִׁלַּחְתָּנִי « tu m'aurais renvoyé » (*ib.* 31, 42), וְלוּ גָוַעְנוּ « et si seulement nous avions péri ! » (N. 20, 3)[1]. Il s'emploie aussi pour un acte futur, antérieur à un autre acte futur (futur antérieur du français), p. ex. ... וְנִבְחַר מָוֶת מֵחַיִּים בְּכָל־הַמְּקֹמוֹת ... אֲשֶׁר הִדַּחְתִּים שָׁם « et la mort sera préférée à la vie... dans tous les endroits... où je les *aurai chassés* » (Jér. 8, 3). En ce cas, on peut employer aussi le futur (§ **696**).

1. Au fond, si l'hébreu a la même forme pour diverses nuances de l'idée, c'est qu'il ne les distingue pas et ce sont les traducteurs qui éprouvent la nécessité de rendre le texte de différentes manières.

682. Le passé s'emploie, comme dans beaucoup de langues, pour un fait non encore accompli, mais que l'imagination fait considérer comme accompli, p. ex. גָּוַעְנוּ אָבַדְנוּ « nous avons péri, nous sommes perdus » (N. 17, 27), נִדְמֵיתִי « je suis anéanti » (Is. 6, 5). Un acte est aussi considéré comme passé quand il est opposé à l'avenir, p. ex. אֲשֶׁר רְאִיתֶם אֶת־מִצְרַיִם הַיּוֹם לֹא תֹסִפוּ לִרְאֹתָם עוֹד עַד־עוֹלָם « si vous avez vu les Égyptiens aujourd'hui, vous ne recommencerez plus jamais à les voir » (Ex. 14, 13). Le passé prophétique ou poétique (cf. § **680**) n'est qu'une extension de ce procédé de rhétorique, p. ex. גָּלָה עַמִּי « mon peuple est exilé » (Is. 5, 13).

683. Le passé s'emploie encore pour des faits passés, mais dont l'effet dure et qui seraient exprimés en français par le présent ou l'imparfait, comme יָדַעְתִּי « j'ai appris à connaître, je sais », וְלֹא יָדַע « et il ne savait pas » (G. 31, 32). C'est le cas pour beaucoup de verbes exprimant des sentiments ou des qualités, p. ex. אָהַבְתִּי « j'ai pris en affection, j'aime » (Ex. 21, 5), וְיִשְׂרָאֵל אָהַב אֶת־יוֹסֵף « et Israël aimait Joseph » (G. 37, 3), זָקַנְתִּי « j'ai vieilli, je suis vieille » (*ib.* 18, 13), וְהַמִּלְחָמָה כָּבֵדָה « et le combat était devenu dur » (Jug. 20, 34)[1]. Par extension, le passé des verbes qualificatifs s'emploie même sans qu'il y ait passage d'un état à un autre et finit par remplacer complètement l'adjectif, p. ex. מַה־טֹּבוּ אֹהָלֶיךָ « combien tes tentes sont belles ! » (N. 24, 5), צָדְקָה « elle est juste » (G. 38, 26), קָטֹנְתִּי « je suis petit » (*ib.* 32, 11)[2]. C'est de la même manière que le passé du verbe הָיָה « être » est arrivé à exprimer bien plus souvent l'imparfait que le passé,. p. ex.

1. On ne doit pas oublier que le verbe, à la différence de l'adjectif, exprime en principe un phénomène ; mais il peut exprimer, par extension, un fait durable, p. ex. מלך veut dire « monter sur le trône, devenir roi », puis « être roi, régner ».

2. H. Bauer, *Die Tempora im Semitischen*, p. 33, pense que l'emploi de ces verbes au passé pour le présent vient de l'époque où la forme *pa'al* n'avait pas encore évolué vers le passé. Mais il est difficile de croire que, dans certains verbes, une forme ait pu conserver une certaine acception, alors que, dans la plupart des autres verbes, elle en avait pris une différente.

וְהָאָרֶץ הָיְתָה תֹהוּ וָבֹהוּ « et la terre était déserte et inerte » (G. 1, 2), et même le présent, p. ex. לֹא הָיוּ עֲבָדֶיךָ מְרַגְּלִים « tes serviteurs ne sont pas des espions » (*ib.* 42, 11)[1].

684. Enfin le passé peut exprimer des actions instantanées et coïncidant avec l'énonciation même du fait, p. ex. נָתַתִּי « je donne » (G. 1, 29, etc.), הֲרִמֹתִי יָדִי « je lève la main » (*ib.* 14, 22), נִשְׁבַּעְתִּי « je jure » (*ib.* 22, 16, etc.). Le passé se rencontre, en ce cas, même dans des locutions qui se rapportent à l'avenir, p. ex. עַד מָתַי מֵאַנְתָּ « jusqu'à quand refuseras-tu? » (Ex. 10, 3).

685. Les conjonctions ou locutions conjonctives, conditionnelles ou temporelles : אִם et כַּאֲשֶׁר « si, quand », עַד אִם et עַד אֲשֶׁר אִם « jusqu'à ce que » sont parfois suivies du passé, quoique l'action soit future, p. ex. אִם זָרְחָה הַשֶּׁמֶשׁ « si le soleil brille » (Ex. 22, 2), עַד אִם דִּבַּרְתִּי « jusqu'à ce que j'aie dit » (G. 24, 33), עַד אֲשֶׁר אִם עָשִׂיתִי « jusqu'à ce que j'aie exécuté » (*ib.* 28, 15), כַּאֲשֶׁר שָׁכֹלְתִּי שָׁכָלְתִּי « si je dois être privé d'enfants, que je le sois » (*ib.* 43, 14)[2]. Dans ce dernier exemple, le verbe de la proposition principale est aussi au passé dans le sens du futur[3].

1. Dans ces verbes, le futur s'emploie surtout pour indiquer le vrai futur (§ **698**).

2. Le passé se confondait primitivement avec l'optatif et c'est ainsi que la conjonction אִם a pu être employée avec le passé dans le sens du futur : elle signifiait à l'origine « certes ». La phrase « si tu frappes, je frapperai » équivaut à « certes que tu frappes, que je frappe ». Par la suite, bien que la particule soit devenue conditionnelle, le verbe est resté au passé. Là où כַּאֲשֶׁר « quand » est employé avec le passé, le sens de la phrase est optatif; cf. § **1246**. Le sens optatif paraît s'être maintenu dans אָמֵן, qui doit signifier « que cela se vérifie, ainsi soit-il » (V. M. Lambert, dans *R. É. J.*, t. LXXX, p. 218-219).

3. לָקַחְתִּי (I S. 2, 16) peut s'expliquer de la même manière. On rencontre encore au passé dans le sens du futur הֶחֳדַלְתִּי « abandonnerai-je? » (Jug. 9, 9, etc.) et שָׁטוּ « ils se répandaient » (N. 11, 8), où l'on attendrait וַיָּשֻׁטוּ, tandis que אָז peut avoir le rôle du וּ conversif. Sur l'hypothèse que l'emploi du passé dans ce cas serait un vestige de l'emploi primitif, voir § **683**, n. 2.

686. Les personnes sont marquées, au passé, par des suffixes, à savoir :

	Singulier	Pluriel
1re p.	c. תִּי	c. נוּ
2e p.	m. תָּ, f. תְּ	m. תֶּם, f. תֶּן
3e p.	m. —, f. ָה	c. וּ

687. En principe, les suffixes ne sont pas accentués, sauf תֶּם et תֶּן, qui étaient primitivement dissyllabiques (§ **134**). Toutefois, hors pause, le ton passe sur les suffixes ָה et וּ : קָֽשְׁרָה, קָֽשְׁרוּ, tandis qu'à la pause la voyelle primitive de la 2e radicale reparaît et prend le ton : קָשָׁ֫רָה, קָשָׁ֫רוּ.

688. Le suffixe תִּי de la 1re p. s. vient d'un **tu* primitif[1]. Dans quelques passages, le *ketib* ne porte pas de י. Ce sont : בנית (I R. 8, 48), ועשית (Ez. 16, 59), ידעת (Ps. 140, 13 ; Job 42, 2). Mais il faut y voir des fautes ou des variantes indiquant la 2e personne[2].

689. Le suffixe de la 2e p. m. s. s'écrit parfois תָּה : נָתַתָּה (G. 3, 12, etc.)[3], גַּרְתָּה (*ib.* 21, 23), יָדַעְתָּה (II S. 2, 26), וְנַסְתָּה (II R. 9, 3), וְהִכִּיתָה (*ib.*, 7), נָטַשְׁתָּה (Is. 2, 6), הֲרִימוֹתָה (*ib.* 37, 23), בָּגַדְתָּה (Mal. 2, 14), סָפַרְתָּה (Ps. 56, 9), הִרְעַשְׁתָּה (*ib.* 60, 4).

690. Le suffixe de la 2e p. f. s. תְּ vient de *ti*. La forme archaïque s'est conservée parfois dans le *ketib*, peut-être sous l'influence de l'araméen (cf. אתי § **302**) : למדתי (Jér. 2, 33)[4],

1. Voir § **123**, note. L'*ī* de תִּי n'a rien de commun avec le suffixe *ī* des noms (qui vient de *iya*), ni avec le suffixe pronominal *nī* des verbes.

2. Dans Ps. 16, 2, on rencontre אָמַרְתְּ, alors qu'on attendrait la première personne. Dans II R. 18, 20, on trouve la 2e p. אָמַרְתָּ et dans le passage parallèle Is. 36, 5, la 1re p. אָמַרְתִּי.

3. Cette forme est deux fois plus fréquente que נָתַתָּ.

4. *Ibid.*, 19. פחדתי אֵלַיִךְ est à corriger en פחדתי אֵלַי et ce verbe, ainsi que שָׁבַרְתִּי et נִתַּקְתִּי au verset suivant, doit être à la 2e p. f. De même וְהַחֲרַמְתִּי dans Mi. 4, 13.

קראתי (*ib.* 3, 4), דברתי (*ib.*, 5), שמעתי (*ib.* 4, 19), הלכתי (*ib.* 31, 20 [21]), הרביתי (*ib.* 46, 11), אכלתי (Ez. 16, 13), נתתי (*ib.*, 18), זכרתי (*ib.*, 22, 43), עשיתי (*ib.*, 31, 43, 47, 51), הייתי (*ib.*, 31), וירדתי (Ruth 3, 3), ושכבתי (*ib.*, 4). La voyelle *î* reparaît devant les suffixes objectifs (§ **860**), p. ex. רִמִּיתִנִי (I S. 19, 17).

691. La 3e p. m. s. avait à l'origine la terminaison *a* (particule démonstrative), qui reparaît devant les suffixes objectifs (§ **861**), p. ex. וּשְׁמָרַנִי (G. 28, 20).

692. La 3e p. f. s. était à l'origine terminée par *at*, qui reparaît devant les suffixes objectifs (§ **862**), p. ex. אֲהֵבַתְהוּ (I S. 18, 28). Cette terminaison se retrouve (peut-être sous l'influence de l'araméen) dans אָזְלַת (D. 32, 36), וְנִשְׁכַּחַת (Is. 23, 15), וְשָׁבַת (Ez. 46, 17). Dans les verbes à 3e rad. י, la terminaison *at* reste exceptionnellement dans וְעָשָׂת (L. 25, 21), וְהִרְצָת (*ib.* 26, 34), והית (II R. 9, 37, *ketib*), הָגְלָת (Jér. 13, 19), הֶלְאָת (Ez. 24, 12) ; partout ailleurs, elle a été augmentée de la terminaison ָה (sous l'influence analogique des verbes réguliers) et a donné la terminaison ָתָה, p. ex. גָּלְתָה (Lam. 1, 3)[1].

693. A la 2e p. f. pl., au lieu de תֶן, on trouve תֵנָה dans וְהִשְׁלַכְתֵּנָה (Am. 4, 3)[2] et תֶם dans עֲשִׂיתֶם (Ruth 1, 8).

694. A la 3e p. m. pl., on rencontre וּן pour וּ dans יָדְעוּן (D. 8, 3, 16)[3].

695. La 3e p. f. pl. paraît avoir été primitivement ter-

1. Dans Ez. 31, 5, on trouve גָּבְהָא pour גָּבְהָה. Sur וְלָנָה (Zach. 5, 4), voir § **250**, note.

2. Certains textes ont וְהִשְׁלַכְתֶּנָה avec *dâgêš* dans le נ. — עֲשִׂיתֶן dans Ez. 33, 26, pour עֲשִׂיתֶם, ne peut être qu'une faute de copiste.

3. Ce ן a pu être employé pour éviter l'hiatus entre יָדְעוּ et אֲבֹתֶיךָ. Le ן est constant dans l'araméen du Talmud de Jérusalem et en syriaque. — צָקוּן (Is. 26, 16) est douteux. Dans הַהָלְכוּא (Jos. 10, 24) et אָבוּא (Is. 28, 12), le א est plutôt une faute qu'un arabisme.

minée par *a*, comme en araméen. Il semble que cette terminaison a subsisté dans צֹּעֲדָה (G. 49, 22), קָמָה (I S. 4, 15), נִלְכְּדָה et נִתְפָּשָׂה (Jér. 48, 41), חַתָּה (*ib.* 51, 56), נִשְׁבְּרָה et נָסַבָּה (Ez. 26, 2), נִחֲתָה (Ps. 18, 35), נֶחְפָּה (*ib.* 68, 14), נִתָּנָה (Néh. 13, 10) et dans les *keṯîḇ* שפכה (D. 21, 7, *qeré* שָׁפְכוּ), והיה (Jos. 15, 4 ; 18, 12, 14, 19), נשברה (I R. 22, 49), נצתה (Jér. 2, 15), נושבה (*ib.* 22, 6), שפכה (Ps. 73, 2), חמרמרה (Job. 16, 16)[1].

LXII. — Futur indicatif.

696. Le futur indicatif hébreu correspond en général aux trois temps français : imparfait, présent et futur. En effet, il peut se rapporter au temps passé quand il exprime, comme l'imparfait français, une action qui a duré, p. ex. יָרִים מֹשֶׁה יָדוֹ « Moïse levait la main » (Ex. 17, 11), ou qui s'est répétée, p. ex. וּמֹשֶׁה יִקַּח אֶת־הָאֹהֶל « et Moïse prenait (chaque fois) la tente » (*ib.* 33, 7), ou une action présente ou future par rapport à une autre passée, p. ex. וַיָּבֵא אֶל־הָאָדָם לִרְאוֹת מַה־יִּקְרָא לוֹ « et il amena (chaque animal) à Adam pour voir comment il l'appellerait » (G. 2, 19), וַיִּקַּח אֶת־בְּנוֹ הַבְּכוֹר אֲשֶׁר יִמְלֹךְ תַּחְתָּיו « et il prit son fils aîné qui devait régner à sa place » (II R. 3, 27). Le futur s'emploie aussi pour un acte futur, antérieur à un autre acte futur (cf. § **681**), p. ex. וְהַעֲלִיתָ עוֹלָה בַּעֲצֵי הָאֲשֵׁרָה אֲשֶׁר תִּכְרֹת « et tu offriras un holocauste avec le bois du cippe que tu *auras coupé* » (Jug. 6, 26).

697. Le futur peut se rapporter au temps présent. Il désigne alors : 1° une action qui a lieu au moment où l'on parle, p. ex. מַה־תְּבַקֵּשׁ « que cherches-tu? » (G. 37, 15) ; l'action est quelquefois censée présente, même lorsqu'en réalité elle est

1. Il se peut que dans quelques-uns de ces exemples la terminaison ָה— soit due à l'influence de l'araméen, p. ex. dans Néh. 13, 10. Il se peut aussi que parfois on ait hésité pour le sujet entre le singulier et le duel ou le pluriel, p. ex. dans D. 21, 7. Dans Ps. 73, 2, אֲשֻׁרַי a pu être traité comme un féminin singulier (§ **194**), cf. *ib.* 37, 31 ; de même פָּנַי dans Job 16, 16.

déjà accomplie, p. ex. לָמָּה זֶּה תִּשְׁאַל לִשְׁמִי « pourquoi donc me demandes-tu mon nom? » (*ib.* 32, 30)[1] ; — 2° une action qui se renouvelle constamment, p. ex. יַעֲזָב־אִישׁ אֶת־אָבִיו וְאֶת־אִמּוֹ « un homme quitte son père et sa mère » (*ib.* 2, 24), כַּאֲשֶׁר תַּעֲשֶׂינָה הַדְּבֹרִים « comme font les abeilles » (D. 1, 44), בִּנְיָמִין זְאֵב יִטְרָף « Benjamin est un loup qui dévore » (G. 49, 27), יֵאָמַר « on dit, on a l'habitude de dire » (*ib.* 10, 9), לֹא יֵעָשֶׂה כֵן « on n'agit pas ainsi » (*ib.* 29, 26), לֹא יִסָּפֵר מֵרֹב « il ne peut être compté tant il est nombreux » (*ib.* 32, 13).

698. Le futur, enfin, peut se rapporter au temps à venir. Il marque alors une action qui s'accomplira un jour, p. ex. וְדוֹר רְבִיעִי יָשׁוּבוּ הֵנָּה « et une quatrième génération reviendra ici » (G. 15, 16). Là où le passé a le sens du présent ou de l'imparfait (§§ **683-684**), le futur a principalement le sens du futur, p. ex. יִיטַב « il sera bon » (*ib.* 40, 14), בַּמָּה אֵדַע « comment saurai-je » (*ib.* 15, 8), כֹּה יִהְיֶה זַרְעֶךָ « ainsi sera ta postérité » (*ib.*, 5)[2].

699. Le futur s'emploie encore pour exprimer une action qui, en vertu d'une règle générale, est prescrite ou interdite, p. ex. תָּמִים תִּהְיֶה עִם יה' אֱלֹהֶיךָ « tu seras intègre avec le Seigneur, ton Dieu » (D. 18, 13) ; לֹא תַעֲשֶׂה לְךָ פֶסֶל « tu ne te feras point de statue » (Ex. 20, 4). C'est le temps que l'on emploie presque toujours dans les textes législatifs[3]. Il indique aussi

1. Dans ce cas, le passé s'emploie aussi sans différence de sens appréciable avec le futur. Comparez מֵאַיִן תָּבֹא « d'où viens-tu? » (Job 1, 7) et אֵי מִזֶּה בָאת « d'où es-tu venue? » (G. 16, 8).

2. Sur הֲטֶרֶם תֵּדַע « ne sais-tu pas encore? » (Ex. 10, 7), voir § **700**.

3. Au lieu de l'indicatif on emploie aussi l'infinitif premier (§ **737**), qui est une sorte d'indicatif impersonnel. Le futur impératif (avec la négation אַל) se rencontre dans Ex. 23, 1 *b*, 7 *b*, etc. ; mais il semble y avoir là plutôt des phrases proverbiales (« ne prête pas la main au méchant », « ne tue pas l'innocent et le juste ») que des textes vraiment législatifs. On peut y comparer les sentences dans Prov. 20, 22, etc.

une permission, p. ex. נֹאכַל « nous pouvons manger » (G. 3, 2), ou une possibilité dans l'avenir ou même dans le passé, p. ex. הַלְּבֶן מֵאָה שָׁנָה יִוָּלֵד « peut-il naître (un enfant) à un homme âgé de cent ans? » (*ib.* 17, 17), הַכְּמוֹת נָבָל יָמוּת אַבְנֵר « Abner devait-il mourir de la mort d'un infâme? » (II S. 3, 33); הֲלֹא אֶרְחַץ « certes, je pourrais me baigner » (II R. 5, 12), אֵיךְ אֶעֱלֶה « comment pourrai-je monter? » (G. 44, 34).

700. Le futur indicatif s'emploie avec différentes particules : 1° avec les conjonctions ou locutions conjonctives marquant un but, comme לְמַעַן אֲשֶׁר, לְמַעַן, בַּעֲבוּר אֲשֶׁר « afin que », פֶּן, לְבִלְתִּי, וְלֹא « afin que ne pas »; il répond alors au subjonctif français, p. ex. בַּעֲבוּר תִּהְיֶה־לִּי לְעֵדָה « afin que ce soit pour moi un témoignage » (G. 21, 30), פֶּן תִּדְבָּקַנִי הָרָעָה « de crainte que le malheur ne m'atteigne » (*ib.* 19, 19), וְלֹא יָמֻתוּ « et qu'ils ne meurent pas » (Ex. 30, 21)[1]; — 2° avec les conjonctions ou locutions conjonctives de temps עַד et עַד אֲשֶׁר « en attendant que », p. ex. עַד יִגְדַּל שֵׁלָה « en attendant que Śélah grandisse » (G. 38, 11), עַד אֲשֶׁר תִּפְרֶה « en attendant que tu prospères » (Ex. 23, 30); בְּטֶרֶם « avant que », p. ex. בְּטֶרֶם תָּבוֹא אֲלֵהֶן הַמְיַלֶּדֶת « avant que la sage-femme ne vienne à elles » (*ib.* 1, 19); — 3° avec les conjonctions de condition אִם « si », etc., p. ex. אִם לֹא יַאֲמִינוּ « s'ils ne croient pas » (*ib.* 4, 8), quoique le passé soit aussi admis (§ 685)[2]; — 4° avec les adverbes טֶרֶם « pas encore », p. ex. וְכֹל שִׂיחַ הַשָּׂדֶה טֶרֶם יִהְיֶה בָאָרֶץ « et aucun arbuste des champs n'existait encore sur la terre » (G. 2, 5), et אָז « alors », employé même pour un fait passé, p. ex. אָז יָשִׁיר מֹשֶׁה « alors Moïse chanta » (Ex. 15, 1)[3].

1. Le ו sans négation, employé comme conjonction finale, régit le futur impératif et non l'indicatif (§ 729).

2. On trouve le passé et le futur réunis dans Is. 4, 4.

3. Dans I R. 8, 1 (יַקְהֵל = יַקְהִיל dans II Chr. 5, 2), אָז est employé avec le futur impératif. Il est donc possible qu'on ait là, en réalité, le même passé qu'avec le ו conversif (§ 706), qui a été remplacé ensuite par le futur ordinaire, l'emploi de ce passé ayant disparu en dehors du ו conversif. D'autre part, le

701. Le futur reçoit les préfixes et suffixes suivants :

SINGULIER

1re p. c. —אֱ (אַ, אָ, אֵ, אֲ, אֶ)
2e p. m. —תִּ (תַּ, תָּ, תֵּ, תְּ), f. (ן)ִי—תִּ (תַּ, תָּ, תֵּ, תְּ)
3e p. m. —יִ (יַ, יָ, יֵ, יְ), f. —תִּ (תַּ, תָּ, תֵּ, תְּ)

PLURIEL

1re p. c. —נִ (נַ, נָ, נֵ, נְ)
2e p. m. (ן) וּ—תִּ (תַּ, תָּ, תֵּ, תְּ), f. נָה—תִּ (תַּ, תָּ, תֵּ, תְּ)
3e p. m. (ן) וּ—יִ (יַ, יָ, יֵ, יְ), f. נָה—תִּ (תַּ, תָּ, תֵּ, תְּ)

702. Les préfixes du futur avaient primitivement au *qal*, *nif'al* et *hitpa'él* la voyelle *a* : *'a, ta, ya, na*, et au *pi'él*, *pu'al*, *hif'îl* et *hof'al* la voyelle *u* : *'u, tu, yu, nu*. La voyelle *a* s'est maintenue sous forme de *å* devant *î, ō, û* accentués, p. ex. אָשׁוּב, אָסֹב, אָשִׂים. Elle est devenue *i*, puis *é*, devant *a*, *â* et *i* (par dissimilation ou assimilation), p. ex. אֵבוֹשׁ, אֵכֵל (de *'ibâš*), אֵשֵׁב (de *'išib*). Devant une consonne non vocalisée, elle devient *i* et avec א *è*, mais reste *a* ou devient *è* devant une gutturale, ex. יִשְׁמֹר, אֶשְׁמֹר, יַחְפֹּץ, יֶחֱזַק. Devant une consonne vocalisée non accentuée, les voyelles *a* et *u* deviennent *šewâ*, p. ex. יְשׁוּבוּן, תְּקַשֵּׁר. Au *nif'al*, *hif'îl*, *hof'al*, *hitpa'él*, les préfixes pronominaux font tomber la consonne ה du préfixe de la conjugaison[1] et en prennent la voyelle : יִקָּשֵׁר, יַקְשִׁיר, יָקְשַׁר, יִתְקַשֵּׁר, pour יְהִקָּשֵׁר, יְהַקְשִׁיר, יְהָקְשַׁר, יְהִתְקַשֵּׁר.

703. Le suffixe ִי— de la 2e p. f. s.[2] est suivi d'un ן épenthé-

sens même de אָז « alors », qui marque la simultanéité, devait faciliter l'emploi du futur.

1. Pour les exceptions, voir § **816**.

2. Cet *î* paraît avoir la même origine que l'*î* du masculin pluriel des noms ; voir M. Lambert, *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1912, p. 69. Ce suffixe *î* manque dans les verbes וַתִּכְרָת (Is. 57, 8 ; lire וַתִּכְרְתִי ?), וַתּוּכָל (Jér. 3, 5), וַתָּבוֹא (Ez. 22, 4), תִּהְיֶה (*ib.* 23, 32 ; 26, 14), לֹא תִבָּנֶה (*ib.* 26, 14), mais ce doivent être des fautes de copiste.

tique dans quelques verbes, presque toujours à la pause : תשתכרין (I S. 1, 14), תחילין (Is. 45, 10), תתחמקין (Jér. 31, 21 [22]), תדבקין (Ruth 2, 8, 21), תעשין (*ib.* 3, 4). Hors pause on ne trouve que תדעין (*ib.*, 18). Le même ן se rencontre très souvent (plus de 250 fois) à la 2e et à la 3e p. m. pl., p. ex. תמתון (G. 3, 3), יחסרון (*ib.* 18, 28). Il marquait à l'origine l'indicatif. Aussi ne le trouve-t-on pas au futur impératif (§ **726**). Au futur converti (qui, au fond, est identique avec le futur impératif ; cf. § **733**), il ne se rencontre que dans ותקרבון (D. 1, 22 ; 4, 11 ; 5, 20), ותעמדון (*ib.* 4, 11), ויריבון (Jug. 8, 1), ויאתיון (Is. 41, 5), ותשימון (Ez. 44, 8), ותגשון (Am. 6, 3). Le ן est de beaucoup plus fréquent dans les anciennes parties de la Bible que dans les livres récents. Dans le Pentateuque, c'est l'Exode et le Deutéronome qui en fournissent le plus d'exemples (respectivement 24 et 48). On ne le trouve pas dans le Code sacerdotal, ni dans Obadia, Jonas, Aggée, le Cantique, les Lamentations, l'Ecclésiaste, Esther, Daniel, Esdras, Néhémie. Les Chroniques ne l'ont que dans deux passages empruntés aux Rois : ישובון (II, 6, 26 = I R. 8, 35) et תשובון (II, 7, 19 = I R. 9, 6) ; d'habitude, elles le suppriment, p. ex. ידעו (II, 6, 29, 33) pour ידעון (I R. 8, 38, 43), תלחמו (II, 11, 4) pour תלחמון (I R. 12, 24). Le ן est favorisé par l'emphase[1]; aussi le trouve-t-on beaucoup plus dans les discours et les poésies que dans les récits en prose. C'est pour cette raison qu'il est si fréquent dans le Deutéronome. Il est plus employé dans les Psaumes (48 exemples, dont 15 pour le seul psaume 104) et dans Job (17 exemples) que dans les Proverbes (7 exemples). Il est, en outre, relativement plus usité à la pause que hors pause, car deux cinquièmes des exemples se rencontrent à la pause, alors qu'il est relativement rare de trouver les verbes à cet état. On le voit aussi par des exemples tels que יחזיון, suivi de יחזו (Is.

1. Contrairement à ce que l'on a prétendu, le ן ne sert pas à éviter l'hiatus. Si on le trouve souvent devant un א ou un ע, c'est que les verbes sont souvent suivis de prépositions commençant par l'une de ces consonnes.

26, 11). Il arrive même que le ן amène la forme pausale alors que l'accent est peu disjonctif ou même conjonctif. Ainsi תֹּאבֵדוּן (D. 4, 26), תֶּאֱהָבוּן (Ps. 4, 3), יִמְאָסוּן (Is. 31, 7), יִנְאָצוּן (Jér. 33, 24), יִקְצֹרוּן (Ruth 2, 9), יִשְׁאָלוּן (Jos. 4, 6, 21). Par contre, on trouve à la pause יֵחָצְבוּן (Job 19, 24), יִקָּפְצוּן (*ib.* 24, 24). Le ן est rarement employé devant les suffixes pronominaux (§ **873**).

704. Le préfixe de la 3e p. f. pl. était primitivement *ya*, comme dans les autres langues sémitiques[1]. Cette forme ne se rencontre plus que dans וַיֵּחַמְנָה (G. 30, 38), וַיִּשַּׁרְנָה (I S. 6, 12), יַעֲמֹדְנָה (Dan. 8, 22). Partout ailleurs, sous l'influence de la 3e p. f. s., *ya* a été remplacé par *ta*, p. ex. וַתַּעֲמֹדְנָה (G. 41, 3). — La terminaison *nah* est souvent écrite ןָ, surtout après un ו conversif, p. ex. וַתַּשְׁקֶיןָ (G. 19, 33)[2].

705. Les 2e et 3e personnes du féminin pluriel sont souvent remplacées par le masculin pluriel (cf. §§ **306**, **325**, **329**), p. ex. וַיֵּלֵדוּ « et elles enfantèrent » (G. 20, 17). Les autres exemples se rencontrent dans G. 30, 39 ; L. 26, 33 ; Jos. 15, 21 ; Jug. 21, 21 ; II S. 4, 1 ; I R. 11, 3 ; Is. 17, 9 ; 49, 11 ; Jér. 13, 16 ; Os. 14, 1, 7 ; Soph. 3, 16 ; Ps. 11, 4 ; 16, 4 ; 102, 28 ; Pr. 1, 16 ; 3, 2 ; 5, 2 ; 10, 21, 32 ; 18, 6 ; Job 3, 24 ; 15, 6 ; 16, 22 ; C. 2, 7 ; 8, 4 ; Dan. 11, 41 ; II Chr. 15, 7.

LXIII. — Futur et passé convertis.

706. Quand l'indicatif futur est précédé de la conjonction ו « et », il a toutes les acceptions du passé ; inversement, quand le passé est précédé de la même conjonction, il a toutes les

1. Ce préfixe n'est pas *ta*, parce que le féminin pluriel ne se forme pas du féminin singulier, mais du masculin singulier.

2. Même au singulier, la 3e p. f. prend le suffixe נָה dans תִּקְרֶאנָה (Ex. 1, 10), תִּשְׁלַחְנָה (Jug. 5, 26), תִּשָּׁבַרְנָה (Is. 27, 11), תֵּרָמַסְנָה (*ib.* 28, 3), תִּתֵּנָה (Pr. 1, 20 ; 8, 3), תֵּרַדְנָה (Job 17, 16). Dans Ob., 13, on trouve même תִּשְׁלַחְנָה, à la 2e p. m. s. Mais tous ces exemples sont plus ou moins douteux.

acceptions du futur. C'est pourquoi on a appelé ce ו *conversif*. Nous conservons cette appellation conventionnelle parce qu'elle est commode. En réalité, il y a eu, à l'origine, deux passés et deux futurs : un passé et un futur étaient préfixés, un autre passé et un autre futur suffixés. Le passé préfixé et le futur préfixé différaient principalement par l'absence ou la présence d'une terminaison (*yaqšur* et *yaqšuru*) ; le passé suffixé et le futur suffixé différaient par le ton (*qašar* et *qašar*). Ces différences se sont très atténuées par la suite : le futur préfixé ayant perdu sa terminaison et le ton du futur suffixé s'étant modifié, le passé préfixé est devenu semblable au futur préfixé et le passé suffixé au futur suffixé. Mais une distinction s'est établie dans l'emploi de ces temps : le passé préfixé et le futur suffixé sont précédés de la conjonction ו « et », tandis que le passé suffixé et le futur préfixé sont usités dans les autres cas. La conjonction ו a paru ainsi jouer un rôle conversif, qui logiquement n'a pas de raison d'être[1].

1. Le passé préfixé existe en accadien. Il est identique au futur impératif hébreu et au conditionnel arabe ; on s'en aperçoit en comparant, au *hif'îl*, le futur converti וַיַּקְשֵׁר au futur impératif יַקְשֵׁר, et dans le *qal* des verbes à 2e rad. ו ou י : וַיֵּשֶׁב à יֵשֵׁב et וַיָּשֶׂם à יָשֵׂם. On sait qu'en arabe le futur conditionnel est fréquemment l'équivalent du passé et qu'inversement, le passé a le sens du futur conditionnel. Quant au futur suffixé avec ton sur la première syllabe, il présente un thème *pa'al*, *pa'il*, qui est identique à celui du participe *qal* actif *pâ'il* et qui se retrouve dans le futur accadien et l'indicatif éthiopien, mais avec des préfixes *(ipaqad, yenager)*. Une trace de ce ton primitif subsiste dans l'accentuation de וְקָשַׁרְתִּי, וְקָשַׁרְתָּ, opposés à קָשַׁרְתִּי, קָשַׁרְתָּ. En effet, quand les suffixes se sont soudés au verbe, la règle du ton n'a plus permis d'accentuer l'antépénultième du futur suffixé *(qašar-ti)* ; le thème verbal a perdu le ton et c'est celui du suffixe qui s'est maintenu. Par contre, dans le passé ordinaire, le ton de la seconde syllabe a subsisté, le mot devenant *mille'êl*, et le suffixe a perdu son ton *(qašar-ti)*. — Primitivement, on devait employer indifféremment l'un des passés ou l'un des futurs. Mais quand on avait deux passés coordonnés, on a dû s'habituer, en vertu du « chiasme », à rapprocher les deux sujets ou les deux verbes et l'on a dit, par exemple, « manger moi et moi boire », pour « j'ai mangé et j'ai bu », ou « moi manger et boire moi » pour « je mangerai et je boirai ». On se sera accoutumé à employer pour le pre-

707. La règle du ו conversif est observée presque toujours dans le Pentateuque et les Premiers Prophètes. Le ו non conversif devant le passé est encore rare dans Isaïe et les Petits Prophètes, plus fréquent dans Jérémie et Ezéchiel, et encore plus usuel dans les Hagiographes, surtout dans l'Ecclésiaste. Devant le futur, il se rencontre parfois dans les Prophètes et encore davantage dans les Hagiographes[1].

708. Le futur converti a presque tous les emplois du passé (§ **681**), p. ex. וַיֹּאמֶר אֱלֹהִים « et Dieu dit » (G. 1, 3)[2], וָאִירָא « et j'ai craint » (*ib.* 3, 10), וַיְסַתְּמוּם « et ils les avaient bouchés » (*ib.* 26, 18), וַיְהִי « et il aurait été » (Is. 48, 18). Il peut s'appliquer à un passé dont l'effet continue, p. ex. וַיֵּשֶׁב « et il s'est assis » (Ps. 29, 10). Mais il ne s'emploie ni pour le présent ni pour l'imparfait comme le passé ordinaire (§§ **683** et **684**), p. ex. וָאֶתֵּן signifie « et j'ai donné », mais non « et je donne » à la manière de נָתַתִּי ; וָאֵדַע «et j'ai su », non « et je sais » ; וַיֶּאֱהַב « et il aima », non « et il aimait » [3].

mier passé la forme suffixée et pour le second la forme préfixée ; inversement, pour le premier futur, on se sera servi de la forme préfixée et, pour le second, de la forme suffixée. Ensuite, on aura traité tous les verbes précédés de « et » comme le second verbe et l'on sera arrivé ainsi à la règle observée dans la Bible. — Trompés par l'apparence, certains grammairiens, considérant que l'action exprimée par le verbe avec ו est la suite d'une action antérieure, appellent ce ו « consécutif ».

1. Dans les anciennes parties de la Bible, un certain nombre de passages ont, en apparence, le ו coordinatif (non conversif) devant le passé, mais il est très vraisemblable que l'écrivain avait mis l'infinitif premier (cf. § **736**), p. ex. וְהֶאֱמִן (G. 15, 6), וְהוֹכִחַ (*ib.* 21, 25) devraient se lire וְהָאֲמֵן, וְהוֹכֵחַ ; voir M. Lambert, *R. É. J.*, XXVI, p. 55-57. Stade, *Z.A.W.*, 1885, p. 291-292, veut expliquer les irrégularités de II R. 12, 12 ; 23, 5, etc., en supposant des gloses.

2. Les deux formes sont réunies dans וַיִּקְרָא אֱלֹהִים לָאוֹר יוֹם וְלַחֹשֶׁךְ קָרָא לָיְלָה « et Dieu appela la lumière jour, et les ténèbres, il les appela nuit » (G. 1, 5).

3. Cependant וַיְהִי signifie parfois « et était », p. ex. וַיִּהְיוּ שְׁנֵיהֶם עֲרוּמִּים « et eux deux étaient nus » (G. 2, 25).

709. En poésie, le futur converti peut être employé en parallélisme avec un futur, p. ex. וַתִּתְגָּעַשׁ וַתִּרְעַשׁ הָאָרֶץ מוֹסְדוֹת הַשָּׁמַיִם יִרְגָּזוּ « la terre tremble et frémit, les fondements du ciel s'ébranlent » (II S. 22, 8), יְחוֹלֵל ..... וַיֶּחֱשֹׂף « il tord ..... et dépouille » (Ps. 29, 9). Il s'applique au passé prophétique (§ **682**), p. ex. וַיִּשַּׁח « et il s'abaisse » (Is. 5, 15), en parallélisme avec תִּשְׁפַּלְנָה « seront abattues ».

710. Au futur converti, la conjonction prend la voyelle *a* suivi d'un *dâġêš*, p. ex. וַיְמַכֵּר[1]. Devant le א, elle prend un *â*, p. ex. וָאֹמַר[2]. Le préfixe י avec *šewâ* ne prend pas de *dâġêš*, p. ex. וַיְדַבֵּר.

711. De la différence primitive entre le futur simple et le futur converti (§ **706**), résultent certaines particularités des deux formes : 1° Dans le *hif'îl*, à la 2e p. m. s., à la 3e p. m. et f. s. et à la 1re p. pl., le futur converti a un *é* : וַתַּקְשֵׁר, etc., tandis que le futur simple a un *î* : תַּקְשִׁיר, etc.[3] ; — 2° Dans les verbes à 2e rad. ו, le futur converti du *qal* a un *o* (à la pause *ô*), p. ex. וַיָּשָׁב (p. וַיָּשֹׁב), tandis que le futur simple a un *û* : יָשׁוּב. De même dans les verbes à 2e rad. י, le futur converti du *qal* a un *è* : וַיָּשֶׂם, tandis que le futur simple a *î* : יָשִׂים[4].

1. Le *dâġêš* provient de la pression des deux particules monosyllabiques, voir § **76**.

2. D'après le *Dikduke ha-te'amim*, § **71**, וָאֲכַסֵּךְ (Ez. 16, 10) et, selon D. Qimḥi, וָאֲמֹתְתֵהוּ (II S. 1, 10) ont un *a*. En outre, dans un grand nombre de passages, le *šewâ* ou le *peṭâḥ* ont été substitués au *qemâṣ*, p. ex. וָאַבִּיט (Is. 63, 5), et l'on doit alors se demander s'il y a là une irrégularité phonétique (l'*a* changé en *é* devant א ; cf. §§ **529** et **952**) ou si la Massorah a eu en vue un futur. D'ailleurs les deux explications ne s'excluent pas.

3. Sur l'*î* long du futur, voir § **127**, n. 3.

4. La voyelle longue s'est maintenue dans ces verbes au futur simple grâce à la voyelle finale qui existait primitivement : *yašûb-u*, *yašîm-u*, tandis qu'elle a dû s'abréger au futur converti parce qu'elle était dans une syllabe fermée : *yašub*, *yašim*. La voyelle brève s'est allongée ensuite en *ō* et en *ē*, puis elle s'est de nouveau abrégée en *o* et en *è*, lorsque le ton a passé à l'avant-dernière syllabe (§§ **137** et **145**).

A la 1[re] p. s., la Massorah a vocalisé le futur converti comme le futur simple, p. ex. וָאַבְדִּל, וָאָשֻׁב, וָאָשִׂם. Mais la vocalisation a dû être primitivement la même qu'aux autres personnes, car dans le Pentateuque toujours et dans les Prophètes souvent, le ו ou le י qu'on attendrait après la voyelle longue manque, d'où l'on peut conclure que la voyelle devait être *o* ou *é*. Dans les Hagiographes et parfois dans les Prophètes, le ו ou le י est écrit ; c'est donc avant la rédaction des Hagiographes que la prononciation du verbe à la 1[re] p. s. s'est modifiée[1]. La vocalisation primitive a été conservée dans וָאוֹלֵךְ (L. 26, 13 ; D. 29, 4 ; Jos. 24, 3 ; Am. 2, 10) et dans וָאָעֵד (Jér. 32, 10).

712. Avec le ו conversif, le ton a une tendance très marquée à passer de la dernière syllabe du mot à l'avant-dernière, quand celle-ci est ouverte et la dernière fermée (§ **137**). C'est pourquoi dans les verbes à 2[e] rad. ו ou י, le ton est *millé'él* (sauf à la 1[re] p. s.), p. ex. וַיָּשָׁב, וַיָּשֶׂם. Il en est de même dans les verbes à 1[re] rad. ו, י ou א, surtout quand ils sont très usuels : וַיֵּרֶד « et il descendit », וַיִּצֶר « et il forma », וַיּוֹלֶד « et il engendra », וַיֹּאמֶר « et il dit ». Mais à la 1[re] p. s., le ton reste *millera'* : וָאָשֻׁב, וָאָשִׂם, וָאֵרֵד, וָאֹמַר. A la pause, le ton primitif reparaît : וַיָּמֹת, וַיֹּאמַר.

713. Dans les verbes à 3[e] rad. י, la voyelle de la 2[e] radicale disparaît le plus souvent au futur converti, p. ex. וַיֵּבְךְּ (futur simple יִבְכֶּה)[2]. D'ordinaire, pour faciliter la prononciation, on

1. La raison pour laquelle la 1[re] p. s. a été traitée autrement que les autres est assez difficile à déterminer. Peut-être faut-il admettre une influence de la forme du futur converti terminée par ָה— (§ **714**), forme fréquente dans les parties modernes de la Bible. Il est vrai que la terminaison ָה— existe aussi à la 1[re] p. pl., mais elle a dû être moins employée qu'à la 1[re] personne du singulier.

2. Par le conditionnel arabe (p. ex. *yabki*, comparé à l'indicatif *yabkī*), on voit que primitivement le futur converti avait une voyelle brève qui, ensuite, est tombée.

donne une voyelle auxiliaire à la 1re radicale : וַיִּפֶן (§ **115**). La 1re p. s. perd la voyelle comme les autres personnes dans les livres historiques (sauf וָאֶצְוֶה dans D. 1, 16, 18), souvent dans les Prophètes et rarement dans les Hagiographes, p. ex. וָאֵפֶן (*ib.* 9, 15 ; 10, 5). Elle est traitée comme au futur simple quelquefois dans les Prophètes et presque toujours dans les Hagiographes, p. ex. וָאֶרְאֶה au lieu de וָאֵרֶא[1].

714. La 1re p. s. et pl. prend quelquefois la terminaison ־ָה par analogie avec le futur impératif (§ **732**), p. ex. וָאֶשְׁלְחָה (G. 32, 6), וַנַּחַלְמָה (*ib.* 41, 11). Ce phénomène, rare dans le Pentateuque et les Prophètes, est très fréquent dans les Hagiographes (Psaumes, Daniel, Esdras-Néhémie)[2].

715. Le passé converti a toutes les acceptions du futur, p. ex. וְגָבַר « et il triomphait » (Ex. 17, 11), וְדָבַק « et il s'attache » (G. 2, 24), וּמָחִיתִי « et j'effacerai » (*ib.* 7, 4), וְאָמַרְתִּי « et j'aurai dit » (*ib.* 24, 43), וַעֲבַדְתַּנִי « et tu me servirais » (*ib.* 29, 15).

716. Le ו conversif au passé suit les mêmes règles que la conjonction ו ordinaire (§ **1242**).

717. A la 1re p. s. et à la 2e p. m. s., le ton est *millera'* : וְקָשַׁרְתִּי וְקָשַׁרְתָּ[3]. A la pause, le ton redevient *mille'él*, p. ex. וְהָלָכְתִּי (Jug. 4, 8), וְשָׂבָעְתָּ (D. 11, 15), cf. § **155**. Même avec une petite pause on rencontre le ton *mille'él*, p. ex. וְאָכָלְתִּי (D. 2, 28), וְאָמַרְתִּי (*ib.* 32, 40)[4]. Naturellement, en cas de *nâsôḡ-'âḥôr* (§ **139**), les mots *millera'* deviennent *mille'él*,

1. La voyelle è peut représenter ici la contraction de *aya;* cf. § **714**.
2. On trouve ־ָה à la 3e p. s. dans וַתַּעְגְּבָה (Ez. 23, 20 et, comme *ketib*, *ib.*, 16). On rencontre ־ֶה pour ־ָה dans וָאֶקְרָאֶה (I S. 28, 15) ; cf. § **250**, note.
3. Voir § **706**, note.
4. Sans raison apparente, on trouve le ton *mille'él* dans וְאָכַלְתִּי (L. 10, 19), וְנִמְשַׁלְתִּי (Ps. 28, 1 ; 143, 7), וְשָׂבַעְתִּי (Job 7, 4), וְנִשְׁבַּעְתָּ (Jér. 4, 2).

p. ex. וְהֶחֱזַ֫קְתָּ בּוֹ (L. 25, 35)[1]. Dans le *qal* des verbes à 3e rad. א ou י, le ton reste *mille'él*, p. ex. וְחָטָ֫אתִי (G. 39, 9), וּבָנִ֫יתָ (D. 27, 5)[2]. Le verbe בּוֹא est régulièrement *millera'* devant א, p. ex. וּבָ֫אתָ אֶל־הַתֵּבָה (G. 6, 18)[3], et *mille'él* devant une autre consonne, p. ex. וּבָאתָ֫ וְיָרַשְׁתָּ (D. 6, 18); וּבָאתָ אַתָּה בַּיּוֹם הַהוּא וּבָאתָ֫ בֵּית יֹאשִׁיָּה (Zach. 6, 10).

718. Le וְ conversif paraît aussi parfois faire reculer le ton à la 3e p. f. s. On trouve, en effet, le ton *millera'* dans וְהִבְדִּ֫ילָה (Ex. 26, 33), וְהֵבִ֫יאָה (L. 15, 29), וּבוֹ֫שָׁה (Is. 24, 23), וְחָ֫לָה (Os. 11, 6), וְנָ֫חָה (Is. 11, 2), וְרַ֫בָּה (Ex. 23, 29; Is. 6, 12), וְשָׁ֫בָה (L. 22, 13), ces verbes étant suivis, d'ailleurs, de א, ה, ח ou ע (cf. § **140**). Toutefois וְשָׁ֫בָה, dans Is. 23, 17, est suivi d'un ל. A la 3e p. pl. on rencontre וְחָ֫לוּ (D. 2, 25).

LXIV. — Impératif et futur impératif.

719. L'*impératif* sert en hébreu comme dans les autres langues à exprimer une injonction, p. ex. לֶךְ־לְךָ מֵאַרְצְךָ « va-t-en de ton pays » (G. 12, 1)[4], une exhortation, p. ex. רַחֲצוּ הִזַּכּוּ « lavez-vous, purifiez-vous » (Is. 1, 16), ou une prière, p. ex. שִׁפְטוּ־נָא בֵּינִי וּבֵין כַּרְמִי « jugez donc entre moi et ma vigne » (*ib.*

1. Lorsque le וְ n'est pas conversif (§ **707**), le ton reste *mille'él*, p. ex. וְנִבֵּ֫אתִי (Ez. 37, 7), ce qui prouve que le changement de ton n'est pas dû à la présence du וְ.

2. Ce sont les seules formes où il y ait régulièrement trois syllabes ouvertes. On doit donc croire que c'est là la cause qui empêche le ton d'être sur la dernière syllabe. Cependant, on trouve le ton *mille'él* dans וְצִוִּ֫יתִי (L. 25, 21), וְכִסִּ֫יתָ (D. 23, 14), וְנִקֵּ֫יתִי (Joel 4, 21), וְהַעֲלִ֫יתָ (Jér. 38, 10), וְהִרְבִּ֫יתָ (I Chr. 4, 10), וְהִשְׁקִ֫יתָ (D. 11, 10), וְהִשְׁתַּחֲוִ֫יתִי (I S. 15, 30; II R. 5, 18) et וְהִשְׁתַּחֲוִ֫יתָ (D. 4, 19, etc.). Inversement, on trouve le ton *millera'* dans וְאָפִ֫יתָ (L. 24, 5). Le ton *mille'él* se rencontre encore dans וְלַ֫צְתָּ (Pr. 9, 12), וָמַ֫תָּה (Ez. 28, 8), וְנַ֫סְתָּה (II R. 9, 3), וַהֲסִירֹתָ֫ (I R. 2, 31) et וַהֲצֵרֹ֫תִי (Jér. 10, 18).

3. Dans וּבָאתָ֫ (D. 12, 26), le ton est *mille'él* parce qu'il y a une petite pause.

4. Quand l'injonction vise un acte à accomplir une fois, on emploie l'impératif; mais s'il s'agit d'une prescription à observer constamment, c'est-à-dire d'une loi, on emploie l'indicatif (voir § **699**).

5, 3). Ce dernier emploi est marqué particulièrement au masculin singulier par la terminaison ָה— (§ **724**)[1], p. ex. שְׁבָה וֶאֱכְלָה « assieds-toi et mange », après קוּם נָא[2] « lève-toi, je te prie » (G. 27, 19). — L'impératif peut exprimer aussi une intention ironique, p. ex. וְשַׁאֲלִי « et demande donc » (I R. 2, 22) ; ou un défi, p. ex. הִתְכַּבֵּד « fais le puissant » (Nah. 3, 15) ; ou une permission, p. ex. רוּץ « cours [si tu veux] » (II S. 18, 23) ; ou une promesse, p. ex. שִׂישׂוּ וְגִילוּ « réjouissez-vous et jubilez » (Is. 65, 18) ; ou enfin une intention menaçante, p. ex. דְּעִי וּרְאִי « sache et vois » (Jér. 2, 19).

720. L'impératif coordonné avec un autre impératif marque souvent la conséquence de l'acte exprimé par le premier verbe (le français met en ce cas l'indicatif), p. ex. זֹאת עֲשׂוּ וִחְיוּ « faites ceci et vous vivrez » (G. 42, 18).

721. L'impératif, exprimant un ordre, ne s'emploie pas au passif[3] ; mais il est usité au *nif'al*, qui est en réalité un réfléchi (§ **663**).

722. L'impératif est formé du thème simple du futur (קְשֹׁר, קְשַׁר, etc.) avec les suffixes de la 2[e] personne : m. s. —[4], f. s. ִי— ; m. pl. וּ—, f. pl. נָה—[5], p. ex. קְשֹׁר, קִשְׁרִי, קִשְׁרוּ, קְשֹׁרְנָה.

1. La terminaison ָה— marque spécialement une nuance de respect. On la trouve ainsi employée à l'égard de Dieu (Ps. 5, 2, etc.), d'un père (G. 27, 19), d'un prophète (N. 22, 6), d'un prêtre (I S. 14, 18). On ne la trouve presque jamais dans la bouche de Dieu (2 fois : G. 15, 9 ; N. 11, 16) ni d'un père (2 fois : G. 27, 21, 26). Dans certains verbes qui, par eux-mêmes, impliquent une prière, on n'a que cette forme, p. ex. הַאֲזִינָה « écoute ». Inversement, d'autres n'ont que la forme simple : אֱמֹר « dis », דַּבֵּר « parle ».

2. La particule נָא renforce la nuance de prière ; voir § **1267**.

3. Dans Ez. 32, 19 on rencontre הָשְׁכְּבָה, ce qui prouverait le style incorrect d'Ezéchiel, si le mot n'est pas une faute pour שִׁכְבָה. Dans Jér. 49, 8, au lieu de הָפְנוּ, il faut sans doute lire le passé הָפְנוּ, comme *ib.* 46, 5, 21, etc.

4. La forme masculine est une faute dans עֲמֹד (Jug. 4, 20 ; lire עִמְדִי), רְתֹם (Mich. 1, 13), הִתְכַּבֵּד (Nah. 3, 15), הַךְ (Zach. 13, 7).

5. Au lieu de נָה on trouve ָה—, comme en araméen, dans רְגָזָה, פְּשֹׁטָה,

723. Le masculin singulier étant primitivement terminé par une consonne non vocalisée, la voyelle de la 2e radicale est, en général, la même qu'au futur converti ; ainsi הַקְשֵׁר (de *haqšir*) comme וַיַּקְשֵׁר[1]. Dans les verbes à 3e rad. י, cette consonne étant tombée, la voyelle de la 2e radicale, primitivement brève, disparaît le plus souvent (sauf au *qal*, où elle est nécessaire, étant seule), p. ex. צַו (de *ṣawwi*), הֶרֶב (de *harbi*) ; cf. וַיֶּרֶב, וַיְצַו (§ 713).

724. Comme on l'a vu plus haut (§ 719), le masculin singulier est souvent renforcé par la terminaison ָה[2], qui marque la prière respectueuse, p. ex. מִכְרָה « vends [je te prie] » (G. 25, 31)[3].

725. La terminaison du féminin pluriel ְנָה est écrite sans ה dans וּמְצֶאןָ (Ruth 1, 9). לֵכְןָ (*ib.*, 12), קְרֶאןָ (*ib.*, 20) ; le ן perd sa voyelle dans שְׁמַעַן (G. 4, 23) et קְרֶאןָ (Ex. 2, 20). Le féminin pluriel est remplacé par le masculin dans הֵילִילוּ (Is. 23, 1), שִׁמְעוּ (Am. 4, 1).

726. Dans les propositions négatives ainsi qu'aux 1re et 3e personnes des propositions positives, on remplace l'impératif par le *futur impératif*[4], p. ex. אַל תֹּאמַר « ne dis pas »,

עֹרָה et חֲגֹרָה (Is. 32, 11) ; peut-être doit-on lire aussi חֲרָדָה pour חִרְדוּ (*ib.*), et סְפֹדָה pour סֹפְדִים (*ib.*, 12).

1. Au *qal* des verbes à 2e rad. ו ou י, on attendrait, pour le masculin singulier, les formes שַׁב, שַׂם ; mais l'analogie des formes avec suffixes שׁוּבָה, שׁוּבִי, שׁוּבוּ ; שִׂימָה, שִׂימִי, שִׂימוּ a pu entraîner שׁוּב et שִׂים.

2. On peut rapprocher cette terminaison de celle de l'énergique arabe *anna* ou *an*, composée vraisemblablement de *a* et *na* (= נָא). En outre, cette terminaison est identique à celle de la 1re personne du futur impératif (§ 732), qui se retrouve dans la voyelle *a* du subjonctif arabe.

3. On trouve דְּעָה (Pr. 24, 14) devant ח ; voir § 250, note.

4. Les grammairiens modernes distinguent le *cohortatif*, employé à la première personne, et le *jussif* employé aux deux autres : mais cette distinction ne paraît pas fondée en ce qui concerne l'emploi de ces formes.

נָשׁוּבָה « retournons », יְהִי « qu'il soit ». A la 2e personne d'une proposition positive, cette forme ne s'emploie que pour exprimer un but (§ 727), p. ex. וְתִשְׁווּ « [à qui me compareriez-vous] pour que vous m'égaliez [à lui]? » (Is. 46, 5)[1].

727. Le futur impératif a les mêmes acceptions que l'impératif. Il indique : 1° un ordre, p. ex. יְהִי אוֹר « qu'il y ait de la lumière » (G. 1, 3), ou une défense, p. ex. אַל יֵרָא « qu'il n'apparaisse pas » (Ex. 34, 3) ; — 2° une exhortation à soi-même ou à d'autres, p. ex. אָסֻרָה־נָּא « je voudrais me détourner » (*ib.* 3, 3), נְנַתְּקָה « arrachons » (Ps. 2, 3) ; — 3° un souhait, p. ex. יָאֵר « qu'il daigne éclairer » (N. 6, 25) ; — 4° une prière, p. ex. אַל תַּשְׁחֵת « ne détruis pas » (D. 9, 26), אַל נָא תְהִי « de grâce, qu'elle ne soit pas » (N. 12, 12).

728. Comme l'impératif, le futur impératif se coordonne avec un impératif ou un autre futur impératif pour marquer la conséquence ou le but, p. ex. וְהָבִיאָה לִּי וְאֹכֵלָה « et apporte-moi pour que je mange » (G, 27, 4), אִמָּלְטָה ..... וּתְחִי נַפְשִׁי « que j'échappe ..... afin que ma personne vive » (*ib.* 19, 20), וְתִקְרַב ..... וְנֵדָעָה « et qu'elle s'approche ..... afin que nous le sachions » (Is. 5, 19), קַח ... וּתְהִי « prends... pour qu'elle soit » (G. 24, 51).

729. Le futur impératif marque aussi le but après une proposition interrogative, p. ex. מַה־שְּׁאֵלָתֵךְ ..... וְתִנָּתֵן לָךְ « quelle est ta demande ..... pour qu'elle te soit accordée? » (Esth. 7, 2), הַאֵין פֹּה נָבִיא ..... וְנִדְרְשָׁה « n'y a-t-il pas ici de prophète..... pour que nous consultions? » (II R. 3, 11), et notamment après מִי יִתֵּן « plût au ciel », p. ex. מִי יִתֵּן רֹאשִׁי מַיִם ... . וְאֶבְכֶּה

1. Les autres exemples sont : וְיִתְכַל (N. 17, 25), וְתֵדַע (Jér. 6, 27), וּתְכַבְּדֵנִי (Ps. 50, 15), וְתֵרֵד (*ib.* 144, 5), וְתִזְכְּרֵנִי (Job 14, 13), וְתֵאָמֵנוּ (II Chr. 20, 20). Le texte est douteux dans וְתַגֵּיד (Ex. 19, 3), וְנֵרְעָה (Is. 41, 23), où l'on attendrait l'impératif הֵיטִיבִי וְהָרֵעוּ.

« qui changera ma tête en eau..... pour que je pleure? » (Jér. 8, 23), מִי יִתֵּן ..... תַּצְפִּנֵנִי « si seulement tu me cachais ! » (Job 14, 13), ou après une proposition négative, p. ex. לֹא תַחְפֹּץ זֶבַח וְאֶתֵּנָה « tu ne désires pas des sacrifices pour que j'en donne » (Ps. 51, 18), לֹא אִישׁ אֵל וִיכַזֵּב « Dieu n'est pas un homme pour mentir » (N. 23, 19).

730. Le futur impératif se rencontre quelquefois avec des particules conditionnelles[1], p. ex. אִם אֲדַבְּרָה « si je parle » (Job 16, 6). Il marque lui-même la condition sans אִם, p. ex. אַגִּידָה וַאֲדַבֵּרָה « si je raconte et parle » (Ps. 40, 6). Il se trouve aussi après des conjonctions marquant le but[2], לְמַעַן, עַד, p. ex. עַד ... אָבִינָה « jusqu'à ce que ..... je comprenne » (*ib.* 73, 17), לְמַעַן תֵּדְעוּ וְתַאֲמִינוּ לִי וְתָבִינוּ « afin que vous sachiez, me croyiez et compreniez » (Is. 43, 10), ainsi qu'après l'adverbe marquant la possibilité אוּלַי, p. ex. אוּלַי אֲכַפְּרָה « peut-être obtiendrai-je pardon » (Ex. 32, 30), אוּלַי יִשְׁמְעוּ וְיָשֻׁבוּ « peut-être entendront-ils et reviendront-ils » (Jér. 26, 3).

731. En poésie, le futur impératif est employé parfois pour l'indicatif[3], p. ex. אֵלֵכָה « j'irai » (Is. 38, 10), נְגַשְׁשָׁה « nous tâtonnons » (*ib.* 59, 10), אָבִינָה « je regardais » (Pr. 7, 7), יָשֹׁב אַפְּךָ « ta colère se détourne » (Is. 12, 1), יַךְ « il frappe » (Os. 6, 1), et même en prose dans les passages prophétiques tels que les malédictions, p. ex. יַדְבֵּק « il attachera » (D. 28, 21), יוֹלֵךְ « il emmènera » (*ib.*, 36)[4].

1. Les propositions conditionnelles étaient primitivement des propositions impératives, voir § **685**, note.

2. Le futur impératif répond non seulement au conditionnel arabe, mais aussi au subjonctif, surtout à la 1re p. En arabe, les conjonctions marquant un but régissent toujours le subjonctif.

3. La poésie confond les modes comme les temps (§ **680**).

4. Dans quelques passages cités par Gesenius-Kautzsch (§ **108** *g*), le futur impératif est tout au moins possible, ainsi נִשְׁכְּבָה... וּתְכַסֵּנוּ (Jér. 3, 25). Dans Jér. 4, 19 ; Ps. 57, 5 ; 66, 6 ; 88, 16, le sens est douteux. Dans *ib.* 119, 163, on doit lire וָאֶתְעֲבָה avec certaines éditions.

732. La première personne du futur impératif reçoit la terminaison ָה (cf. § **723**), p. ex. אָקוּמָה[1]. Cette terminaison manque dans les verbes à 3[e] rad. י (où *aya* est devenu *è*), p. ex. אֶמְחֶה « je veux effacer » (G. 6, 7), נִבְנֶה « bâtissons » (*ib*. 11, 4), presque toujours dans les verbes à 3[e] rad. א, p. ex. אֶמְצָא חֵן « puissé-je trouver grâce » (*ib*. 34, 11, etc.), וְנֵצֵא « et sortons » (I S. 20, 11), וְאֵרָפֵא « et que je sois guéri » (Jér. 17, 14)[2], et exceptionnellement dans un certain nombre de passages[3].

733. A la 2[e] pers. masc. sing. et à la 3[e] pers. masc. et fém. sing., le futur impératif présente, en principe, les mêmes formes que le futur converti ; ces deux temps ont dû être primitivement identiques[4]. Le futur impératif se distinguait

1. Sur cette terminaison, voir § **724**, note.

2. Voir Joüon, *Grammaire*, § **114** *b*, note. On ne rencontre ָה que tardivement, dans וְאֵצְאָה (II Chr. 1, 10) ; cf. וָאֵצְאָה (Néh. 2, 13).

3. Ces passages sont : וְנִשְׁמָע (Ex. 24, 7), וְאֶשָּׁעֵן (Jug. 16, 26), וְאֶתְפַּלֵּל (I S. 7, 5), וּנְחַדֵּשׁ (*ib*. 11, 14), וְאָשִׁיב (*ib*. 12, 3), נָמוּת (*ib*., 19), נַשְׁאֵר (*ib*. 14, 36), וַאֲשַׁלֵּם (II S. 15, 7), וְאָבוֹא (*ib*. 17, 2), וְאֶרְכַּב (*ib*. 19, 27), וְאֵלֵךְ (*ib*., et I R. 11, 21), וְאָמֻת (II S. 19, 38), וְנָשִׁיב (I R. 12, 9 = II Chr. 10, 9), וְנָשִׂים (II R. 4, 10), אִנָּחֵם (Is. 1, 24), וְאֶצְרֹף (*ib*., 25), וְנַמְלִיךְ (*ib*. 7, 6), אָרִים (*ib*. 14, 13), וְאֵשֵׁב (*ib*.), וְנֹאמַר (*ib*. 41, 26), וְאֶסְלַח (Jér. 5, 1), וְנָבוֹא (*ib*. 8, 14 ; 35, 11), וְאָשִׂים (*ib*. 40, 4), וְנֵלֵךְ (*ib*. 51, 9), וַאֲדַבֵּר (Ez. 2, 1), וְאָשׁוּב (Zach. 1, 3), וְנָשׁוּב (Mal. 1, 4), וְאֶסָּתֵר (Ps. 55, 13), וְנָסֵב (II Chr. 14, 6), וְנִזְעַק (*ib*. 20, 9). On peut y ajouter les *ketib* ונרא (Is. 41, 23), ואכבד (Hag. 1, 8), ואדע (Ruth 4, 4), ונשוב (Lam. 5, 21). Dans les verbes וְאָשִׁיב, נָמוּת, וְאָבוֹא, וְנָשִׂים, וְנַמְלִיךְ, וְאָשִׂים, וְאָשׁוּב, וְנָשׁוּב, la forme écrite et lue est celle de l'indicatif. Dans וְאָמֻת, l'écrit donne la forme brève (§ **733**), mais la prononciation est celle de l'indicatif ; dans נַשְׁאֵר, l'écriture et la lecture sont celles de la forme brève. — Il ne faut pas prendre pour des futurs impératifs les futurs employés avec le ו coordinatif, p. ex. וְאֹכַל (Is. 44, 19), וְאֹמַר (Ez. 13, 15), etc., ni ceux où le ו conversif a été ponctué avec un *šewâ*, p. ex. וְאֶכְרֹת (II R. 19, 23), וְאֹכַל (Job 31, 17), etc. ; cf. § **710**, note. Dans certains passages le texte est altéré : וְאֶכְתֹּב (D. 10, 2) (le texte primitif était וְכָתַב), וְנִוָּשֵׁעַ (Is. 64, 4, lire וַנִּרְשָׁע), וְאֶקַּח (Os. 13, 11), וַאֲשַׁלֵּם (Job, 41, 3). On notera les formes brèves אַחַז (Job 23, 9) et אָט (*ib*., 11), qui ont le sens de l'indicatif.

4. Sur l'identité du passé et du futur impératif, voir § **706**, note.

du futur indicatif en ce qu'il n'avait pas de voyelle à la 3e radicale, d'où les formes יָשֹׁב (de *yašub*) en face de l'indicatif יָשׁוּב (de *yašûbu*) dans les verbes à 2e rad. ו ; יָשֵׂם (de *yaśim*) en face de l'indicatif יָשִׂים (de *yaśîmu*) dans les verbes à 2e rad. י ; יַקְשֵׁר (de *yuhaqšir*) en face de l'indicatif יַקְשִׁיר (de *yuhaqširu*) dans le *hifʿil* des verbes réguliers ; יִפֶן (de *yafni* ou *yafna*), יְצַו (de *yuṣawwi* ou *yuṣawwa*), יֶרֶב (de *yuharbi* ou *yuharba*) en face des indicatifs יִפְנֶה (de *yafnay*), יְצַוֶּה (de *yuṣawway*), יַרְבֶּה (de *yuharbay*) dans les verbes à 3e rad. י. Dans les formes où le futur impératif ne se distingue plus du futur indicatif, on reconnaît souvent le premier : 1° à l'emploi de la conjonction ו « et » devant un futur au sens du futur, car le futur indicatif précédé de la conjonction « et » doit être rendu par le passé converti (§ **706**) ; 2° à l'emploi de l'adverbe négatif אַל (§ **1159**), au lieu de לֹא qui s'emploie avec l'indicatif.

734. On rencontre la terminaison ָה à la 3e personne dans יָחִישָׁה et תָּבוֹאָה (Is. 5, 19) ; cf. § **714**, note[1].

LXV. — Infinitif.

735. L'infinitif est de deux sortes : l'infinitif *premier* et l'infinitif *second*[2]. L'infinitif premier est, en principe, une affirmation dans laquelle ni la personne ni le temps ne sont exprimés. Il répond donc à un indicatif s'appliquant à toutes les personnes et à tous les temps (voir ci-dessous les exemples).

1. Dans תָּבוֹאתָה (D. 33, 16), le second ת paraît une faute de copiste entraînée par le mot תָּבוֹאת du v. 14. Dans תְּבוֹאַתְךָ (Job 22, 21), on peut voir le substantif תְּבוּאָה. De même תָּעֻפָה (*ib.* 11, 17) est plutôt un substantif (à lire תְּעֻפָה) qu'un verbe. Dans Ps. 20, 4, au lieu de יְדַשְּׁנֶה, qui serait pour יְדַשְּׁנָה, il vaut mieux lire יְדַשְּׁנָהּ.

2. On appelle d'ordinaire ces infinitifs respectivement « absolu » et « construit » (§ **748**), mais l'infinitif second étant très souvent à l'état absolu (§ **751**), ces termes sont équivoques.

736. L'infinitif premier peut être employé au début d'une proposition, notamment après un démonstratif ou une locution équivalente et surtout dans les affirmations générales, p. ex. בזאת יתהלל המתהלל השכל וידע אותי « que de ceci on se vante : comprendre et me connaître » (Jér. 9, 23) ; אודיעה־נא אתכם את אשר אני עשה לכרמי הסר משוכתו « je veux vous faire savoir ce que je vais faire à ma vigne : enlever sa haie » (Is. 5, 5) ; כה אמר יה׳ אכול והותר « Ainsi a dit le Seigneur : on (en) mangera et on (en) laissera » (II R. 4, 43) ; אלה וכחש « on prête serment et on nie » (Os. 4, 2).

737. L'infinitif s'emploie dans le sens d'un impératif, quand l'ordre doit être exécuté constamment. On s'en sert surtout dans les lois, p. ex. זכור את־יום השבת « tu te rappelleras le jour du Sabbat » (Ex. 20, 8), הקרב אתה בני אהרן « les enfants d'Aron l'offriront » (L. 6, 7). Mais on peut l'employer aussi pour une exhortation ou un ordre quelconque, p. ex. הלוך ורחצת « tu iras te baigner » (II R. 5, 10), אכול ושתו « mangeons et buvons » (Is. 22, 13). Comme on le voit dans le premier exemple, l'infinitif premier est suivi de l'indicatif et non de l'impératif[1].

738. L'infinitif premier peut suivre un autre verbe à un mode ou à un temps quelconque, la coordination se faisant au moyen des conjonctions ו « et », או « ou ». Cet emploi de l'infinitif, déjà usuel dans les premiers livres de la Bible, est très fréquent dans les derniers et surtout dans Esther, p. ex. après un passé : והמלאכה היתה דים..... והותר « et les matériaux furent suffisants ..... et on en laissa » (Ex. 36, 7) ; après un futur converti : וירכב..... ונתון « et il fit monter ..... et plaça » (G. 41, 43) ; après un futur : וכי תמכרו..... או קנה « et lorsque vous vendrez ..... ou achèterez » (L. 25, 14) ; après un passé converti : ויספדו..... והמר « et ils se lamenteront.....

1. Dans Nah. 2, 2, צפה, חזק, אמץ, qui suivent נצור, sont eux-mêmes des infinitifs.

et s'affligeront » (Zach. 12, 10) ; après un futur impératif : וְיִקְבְּצוּ.. .. וְנָתוֹן « et que l'on rassemble..... et que l'on donne » (Esth. 2, 3) ; peut-être même après un impératif ordinaire : וְהָבִיאוּ ..... וְקַטֵּר « et apportez ..... et encensez » (Am. 4, 4-5), et d'après le *keṯiḇ* וְנִטְעוּ כְרָמִים ואכול פִּרְיָם « et plantez des vignes et mangez-en les fruits » (Is. XXXVII, 30) ; après un participe : מְסַפֵּחַ..... וְאַף שַׁכֵּר « mélangeant..... et même enivrant » (Hab. 2, 15)[1] ; après un infinitif second : בְּתִתְּךָ לוֹ לֶחֶם וְחֶרֶב וְשָׁאוֹל לוֹ בֵּאלֹהִים « en lui donnant du pain et une épée et en consultant Dieu pour lui » (I S. 22, 13). L'infinitif premier peut marquer l'opposition, p. ex. אַתְּ זָנִית..... וְשׁוֹב אֵלַי « tu t'es prostituée..... et tu reviendrais vers moi ! » (Jér. 3, 1).

739. L'infinitif coordonné a généralement le même sujet que le verbe précédent, comme dans la plupart des exemples ci-dessus ; mais il peut aussi avoir un sujet différent, exprimé ou non, p. ex. וַיִּפְנוּ אֵלַי עֹרֶף..... וְלַמֵּד אֹתָם « et ils m'ont tourné le dos..... et je les ai instruits » (Jér. 32, 33)[2].

740. L'infinitif premier est aussi employé pour renforcer le même verbe à un mode personnel. Il équivaut alors à une répétition du verbe et marque une insistance sur l'acte énoncé, p. ex. הָעֵד הֵעִד בָּנוּ « il nous a vraiment avertis » (G. 43, 3). Dans une proposition interrogative, il accentue l'étonnement, p. ex. הֲמָלֹךְ תִּמְלֹךְ « est-ce que réellement tu régneras? » (*ib.* 37, 8). Dans une proposition conditionnelle, il appuie sur la condition, p. ex. אִם שָׁמוֹעַ תִּשְׁמַע « si tu obéis réellement » (Ex. 15, 26) ; לוּא אָכֹל אָכַל « si seulement il avait

1. Le texte paraît altéré. Un autre exemple, celui d'Esther 8, 8, n'est pas sûr non plus.

2. König, *Lehrgebaüde*, § **367** *l*, a donc tort de contester que l'infinitif premier puisse être employé avec un sujet autre que le sujet du verbe précédent et qu'on ait pu substituer à cet infinitif un passé, p. ex. dans וְהֶאֱמִן (G. 15, 6), וְהֶחֱרִשׁ יַעֲקֹב (*ib.* 34, 5) ; voir § **707**.

mangé » (I S. 14, 30). Il marque l'opposition entre deux actes, p. ex. לֹא כִּי קָנוֹ אֶקְנֶה « non (je ne veux pas accepter un don gratuit), mais je veux réellement acheter » (II S. 24, 24). Il souligne la permission de faire une chose et non une autre, p. ex. מִכֹּל עֵץ הַגָּן אָכֹל תֹּאכֵל « de tous les arbres du jardin tu peux bien manger (mais pas de l'arbre de la Science) » (G. 2, 16). Il précise une restriction, p. ex. וְהוֹרֵשׁ לֹא הוֹרִישׁוֹ « mais quant à le chasser, il ne le chassa point » (Jos. 17, 13). Enfin, l'infinitif premier est employé devant le verbe pour commencer un récit et sans marquer de nuance particulière, p. ex. הָלוֹךְ הָלְכוּ הָעֵצִים « (un jour) les arbres allèrent » (Jug. 9, 8).

741. Généralement l'infinitif premier précède le verbe qu'il renforce comme dans les exemples précédents, mais il peut aussi le suivre, p. ex. בֵּרַכְתָּ בָרֵךְ « (au contraire) tu as béni » (N. 23, 11), הָרְגֵנִי נָא הָרֹג « tue-moi donc » (*ib.* 11, 15). Il est alors précédé quelquefois de גַּם « même », p. ex. וַיֹּאכַל גַּם אָכוֹל « et même il a mangé » (G. 31, 15).

742. L'infinitif *qal* peut accompagner un verbe d'une conjugaison différente. Ainsi on le trouve avec le *nif'al* dans נָקֹם יִנָּקֵם « il devra être vengé » (Ex. 21, 20), avec le *hof'al* dans la formule מוֹת יוּמָת « il devra être mis à mort » (G. 26, 11, etc.), avec le *hiṯpa'él* dans פּוֹר הִתְפּוֹרְרָה אֶרֶץ « la terre est bouleversée » (Is. 24, 19)[1].

743. L'infinitif premier d'un verbe est aussi employé après le même verbe pour exprimer une durée ou une

1. Dans שָׁאוֹל יְשָׁאֲלוּ (II S. 20, 18), il n'est pas impossible que שָׁאוֹל lui-même soit un *pi'él* de la forme קַשּׁוֹר (§ **807**) ; dans אַעַלְךָ גַם עָלֹה (G. 46, 4), il est probable que le texte primitif était אֶעֱלֶה עִמְּךָ גַּם עָלֹה, comme il y a אֵרֵד עִמְּךָ. Quant aux infinitifs הָפְדֵּה (L. 19, 20) et הָחֳרֵב (II R. 3, 23), suivis du *nif'al*, et הָחְתֵּל (Ez. 16, 4), suivi du *pu'al*, ils sont sûrement altérés, (voir § **746**).

répétition, p. ex. צָרַף צָרוֹף « il a (longtemps) épuré » (Jér. 6, 29). Cette idée est surtout indiquée par l'infinitif précédé ou suivi d'un autre infinitif, p. ex. הָעֵד הַעִדֹתִי... הַשְׁכֵּם וְהָעֵד « j'ai averti... fréquemment j'ai averti » (*ib.* 11, 7), וַיֵּצֵא יָצוֹא וָשׁוֹב « et il sortit et revint à plusieurs reprises » (G. 8, 7), הָלְכוּ הָלֹךְ וְגָעוֹ « elles allèrent en mugissant » (I S. 6, 12)[1].

744. L'infinitif הָלוֹךְ « aller » est employé ainsi, comme une sorte d'adverbe, non seulement au sens propre et avec le même verbe (comme dans le dernier exemple), mais encore avec un autre verbe, p. ex. וַיָּשֻׁבוּ הַמַּיִם... הָלוֹךְ וָשׁוֹב « et les eaux se retirèrent..... graduellement », m. à m. « en allant et en se retirant » (G. 8, 3)[2]. Cet emploi adverbial de l'infinitif peut se rencontrer dans d'autres verbes, p. ex. וַתֵּלֶךְ וַתֵּשֶׁב... הַרְחֵק « et elle alla s'asseoir... en s'éloignant » (*ib.* 21, 16) ; יִקָּבֵר... סָחוֹב וְהַשְׁלֵךְ « il sera enterré... en étant traîné et jeté » (Jér. 22, 19).

Au *hif'il*, l'infinitif premier devient parfois un véritable adverbe, p. ex. הַרְבֵּה « beaucoup » (G. 41, 49), הֵיטֵב « bien » (D. 9, 21), הַשְׁכֵּם וְהַעֲרֵב « matin et soir » (I S. 17, 16).

745. L'infinitif premier est employé quelquefois substantivement, mais il reste indéclinable, p. ex. לִמְדוּ הֵיטֵב « apprenez la bonne conduite » (Is. 1, 17), לֹא יֶאֱהַב לֵץ הוֹכֵחַ לוֹ « le libertin n'aime pas la réprimande (qu'on) lui (fait) » (Pr. 15, 12), הַשְׁקֵט לֹא יוּכָל « il ne supporte pas la tranquillité » (Is. 57, 20), סְחִי וּמָאוֹס תְּשִׂימֵנוּ « tu fais de nous une ordure

1. Les passages où l'infinitif est suivi d'un passé ou d'un futur sont probablement altérés. Dans Jos. 6, 13, on doit lire : וְתָקוֹעַ ; dans I S. 19, 23 : וְהִתְנַבֵּא ; dans II S. 13, 19 : וְזָעוֹק ; *ib.* 16, 13 : וְקַלֵּל וְסַקֵּל..... וְעַפֵּר ; dans Is. 31, 5 : וְהַצִּיל..... וְהַמְלִיט.

2. Au lieu de l'infinitif comme second verbe, on trouve aussi le participe, voir § 759.

et un objet de dégoût » (Lam. 3, 45), בְּמַטְאֲטֵא הַשְׁמֵד « avec le balai de l'extermination » (Is. 14, 23)[1].

746. L'infinitif premier (aussi bien que le second) n'existe pas au passif[2].

747. L'infinitif premier se rattache au thème du passé (§ **765**).

748. L'infinitif second, appelé généralement *construit*, parce qu'il peut se construire avec un nom ou avec des suffixes, répond exactement à l'infinitif français. Comme lui, il s'emploie surtout après un verbe auxiliaire de mode ou après une préposition, p. ex. וְיָכָלְתָּ עֲמֹד « et tu pourras te tenir » (Ex. 18, 23), לְדֵעָה « pour savoir » (*ib.* 2, 4)[3].

749. L'infinitif est employé en hébreu d'une manière très étendue et il peut servir à former des propositions qui tiennent lieu de sujet ou de complément. Il est sujet par exemple dans לֹא טוֹב הֱיוֹת הָאָדָם לְבַדּוֹ « il n'est pas bon que l'homme soit seul », litt. « l'être de l'homme seul n'est pas bon » (G. 2, 18). Il est complément d'un nom dans בְּיוֹם אֲכָלְךָ « au jour où tu mangeras » (*ib.*, 17), complément d'objet dans וְשִׁבְתְּךָ וְצֵאתְךָ וּבֹאֲךָ יָדָעְתִּי « et je connais ton repos, ta sortie et ta venue » (II R. 19, 27). L'infinitif peut être

1. La substitution de l'infinitif second à l'infinitif premier dans חֲבֹל (Néh. 1, 7), הַעֲבִיר (Jos. 7, 7), קֹב (N. 23, 25), שֹׁל (Ruth 2, 16), רִיב (Jér. 50, 34), בִּין (Pr. 23, 1), הַכּוֹת (II R. 3, 24), הֱיוֹת (Ps. 50, 21), est due sans doute à des fautes de copistes. Tout au plus רִיב et בִּין ont-ils pu être assimilés aux verbes suivants יָרִיב et תָּבִין. Inversement, l'emploi de l'infinitif premier au lieu du second dans אָכֹל (Pr. 25, 27), הָשֵׁב (Job 9, 18) est une faute. Il en est sans doute de même pour מָאוֹס... וּבָחוֹר (Is. 7, 15-16), à moins que ces deux mots ne soient pris substantivement.

2. Les exemples qu'on en rencontre : גֻּנֹּב (G. 40, 15), הֻגֵּד (Jos. 9, 24 ; Ruth 2, 11), הָשַּׁמָּה (L. 26, 34, 35, 43 ; II Chr. 36, 21) ont été à tort substitués à l'actif.

3. Sur l'emploi de l'infinitif avec les prépositions, voir § **1193**. Sur la coordination d'un temps personnel avec l'infinitif, voir § **1351**.

considéré comme complément d'objet quand il dépend d'un verbe auxiliaire, p. ex. לֹא אֵדַע צֵאת וָבֹא « je ne sais pas sortir ni entrer » (I R. 3, 7).

750. L'infinitif second, comme l'infinitif premier, s'applique à tous les temps, p. ex. בְּהִבָּרְאָם « lorsqu'ils furent créés » (G. 2, 4), בְּשִׁבְתְּךָ בְּבֵיתֶךָ « en demeurant dans ta maison » (D. 6, 7).

751. L'infinitif second, qui est le nom du verbe, se distingue du substantif (outre qu'il a les mêmes compléments que le verbe) en ce qu'il ne prend pas l'article[1] et qu'il peut être séparé de son sujet, avec lequel il n'est plus dans le rapport de construit à complément, p. ex. לָנוּס שָׁמָּה כָּל רֹצֵחַ « pour que s'y réfugie tout meurtrier » (D. 19, 3).

752. L'infinitif second peut être modifié par l'adjonction de suffixes ; il suit alors les règles de la déclinaison des noms, p. ex. פָּקְדִי, פְּקֹד (cf. § **563**), הָקִים, הֲקִימוֹ (cf. § **522**). Les formes féminines changent ָה— en ַת— (§ **226**) quand l'infinitif est suivi d'un sujet, p. ex. בְּשִׂנְאַת יה' (D. 1, 27). Mais la vocalisation des autres infinitifs se maintient devant le sujet, l'infinitif second n'étant pas traité comme un nom construit (§ **751**), p. ex. בְּהָנִיחַ יה' (*ib.* 25, 19).

753. L'infinitif second est formé du même thème que le futur et l'impératif (§ **765**). Il n'existe pas au passif (§ **746**)[2].

1. En arabe, l'infinitif prend très bien l'article ; en hébreu, les exemples sont rares et, dans ces cas, l'infinitif est devenu en réalité un substantif. Ainsi הַשָּׁרֵת « le service » (N. 4, 12), הַקִּטֵּר « l'encensement » (Jér. 44, 21) ; cf. § **807**, note. Même dans עֵץ הַדַּעַת טוֹב וָרָע « l'arbre de la science du bien et du mal » (G. 2, 9, 17) et dans הַדַּעַת אֹתִי (Jér. 22, 16), הַדַּעַת peut être un substantif, malgré la construction verbale (cf. בְּרִית, § **313**, note). הַדִּבֵּר (Jér. 5, 13) n'est pas un infinitif, mais un passé pris artificiellement comme substantif : « le *il a parlé* ».

2. עֱנוֹתוֹ (Ps. 132, 1) est altéré.

LXVI. — Participe.

754. Le participe est un adjectif verbal. Il peut, d'un côté, avoir les mêmes compléments que le verbe et se former à toutes les conjugaisons ; de l'autre, il peut se décliner comme le nom et prendre l'article ; il peut servir d'épithète ou d'attribut et il peut être employé substantivement. En principe, le participe, étant un verbe, exprime une action que l'on accomplit ou une qualité que l'on acquiert, p. ex. הַקָּמִים « ceux qui se lèvent », גָּדֵל « grandissant » ; mais il arrive à servir d'adjectif ordinaire et exprime alors une qualité permanente, p. ex. כָּבֵד « lourd », נֶאֱמָן « fidèle » ; il devient même substantif et exprime une action constante, p. ex. שׁוֹפֵט « juge », מֵינֶקֶת « nourrice ».

755. Le participe, traité comme verbe, peut avoir des compléments directs ou indirects, p. ex. אֹיֵב אֶת־דָּוִד « haïssant David » (I S. 18, 29), הַמְלֵאִים חֲמַת יה' « qui sont remplis de la colère du Seigneur » (Is. 51, 20), הָרֹדִים בָּעָם « qui commandent le peuple » (I R. 9, 23). Lorsque le participe devient adjectif, il se met à l'état construit avec son complément, p. ex. יְרֵא אֱלֹהִים « craignant Dieu » (G. 22, 12), אֹהֲבֵי שְׁמֶךָ « ceux qui aiment ton nom » (Ps. 5, 12). L'état construit peut alors, comme avec les autres noms (§ **227**), exprimer toutes sortes de relations avec le complément, p. ex. בָּאֵי שַׁעַר עִירוֹ « ceux qui entraient dans la porte de sa ville » (G. 23, 10), בָּאֵי הַשַּׁבָּת « ceux qui viennent le Sabbat » (II R. 11, 5), שָׁבֵי פֶשַׁע « ceux qui se repentent du péché » (Is. 59, 20), נְלוֹז דְּרָכָיו « tortueux dans ses voies » (Pr. 14, 2), נְשׂוּי פֶּשַׁע « absous de la faute » (Ps. 32, 1), שְׂרֻפוֹת אֵשׁ « brûlées par le feu » (Is. 1, 7), בְּרוּךְ יה' « béni par le Seigneur » (G. 24, 31). L'état construit s'emploie quelquefois même quand le participe exprime un acte isolé, p. ex. יֹצְאֵי הַתֵּבָה « ceux qui étaient sortis de l'arche » (*ib.* 9, 10)[1], et c'est très souvent

1. La construction verbale pour un participe exprimant une activité perma-

le cas avec les suffixes pronominaux, p. ex. מֹצְאִי « celui qui me trouvera » (*ib.* 4, 14).

756. Le participe d'un verbe, employé comme sujet du même verbe, répond à un pronom indéfini « on, quelqu'un », p. ex. לֹא יִדְרֹךְ הַדֹּרֵךְ « on ne foulera pas (le raisin) » (Is. 16, 10), וְכִי יָמוּת מֵת « et si quelqu'un meurt » (N. 6, 9). D'autre part, le participe, surtout quand il a l'article, répond très souvent à une proposition relative, p. ex. וּלְכֹל רוֹמֵשׂ עַל־הָאָרֶץ « et pour tout (animal) qui rampe sur la terre » (G. 1, 30), וּבְכָל־הָרֶמֶשׂ הָרֹמֵשׂ עַל־הָאָרֶץ « et sur tous les reptiles qui rampent sur la terre » (*ib.*, 26).

757. Le participe s'emploie pour tous les temps, qu'il soit épithète ou attribut ; p. ex. הַבָּאִים peut signifier « qui vinrent » (Ex. 1, 1), « qui viennent » (Jér. 7, 2), « qui viendront » (*ib.* 44, 14) ; וְכָל־הָעָם רֹאִים « et tout le peuple voyait » (Ex. 20, 18), אָנֹכִי בֹּרַחַת « je fuis » (G. 16, 8), אַתְּ חֹבֶקֶת « tu embrasseras » (II R. 4, 16). Toutefois si un participe attributif se rapporte au passé, il doit se rendre généralement par l'imparfait du français et, par conséquent, il équivaut au futur hébreu, p. ex. וְעֵלִי שֹׁכֵב « et Eli était couché » (I S. 3, 2). S'il se rapporte à l'avenir, il indique le plus souvent une action qui est sur le point de s'accomplir[1], p. ex. אַתֶּם עֹבְרִים « vous allez passer » (D. 11, 8). En ce cas, il est souvent précédé de l'adverbe הִנֵּה « voici », p. ex. הִנְנִי מַמְטִיר « je vais faire pleuvoir » (Ex. 9, 18) ; cf. § **1179**.

758. Le participe est souvent employé pour indiquer une action pendant laquelle une autre survient. La proposition participiale peut être précédée ou non de l'adverbe עוֹד « encore » et l'autre verbe peut être précédé ou non de l'adverbe הִנֵּה « voici », p. ex. הִיא מוּצֵאת וְהִיא שָׁלְחָה « tandis

nente est très rare et peut-être fautive, p. ex. עֹשֶׂה פְּרִי « produisant des fruits » (G. 1, 11, 12), au lieu de עֹשֵׂה פְּרִי (Cf. E. König, *Syntaxe*, § **240** c.).

1. Le participe répond, en ce cas, au participe futur actif du latin.

qu'on l'emmenait, elle envoya » (G. 38, 25), עוֹד זֶה מְדַבֵּר וְזֶה בָּא « celui-ci parlait encore quand un autre arriva » (Job 1, 16), הֵמָּה מֵיטִיבִים אֶת־לִבָּם וְהִנֵּה אַנְשֵׁי הָעִיר..... נָסַבּוּ אֶת־הַבַּיִת « pendant qu'ils s'égayaient, les gens de la ville..... entourèrent la maison » (Jug. 19, 22). Rarement la proposition participiale est elle-même précédée de הִנֵּה, p. ex. הִנֵּה עוֹדָךְ מְדַבֶּרֶת... וַאֲנִי אָבוֹא « pendant que tu parleras..., je viendrai » (I R. 1, 14). Parfois, elle est précédée de וַיְהִי (§ **1326**), p. ex. וַיְהִי הֵם מְרִיקִים שַׂקֵּיהֶם וְהִנֵּה אִישׁ צְרוֹר כַּסְפּוֹ בְּשַׂקּוֹ « ils vidaient leurs sacs et voici que chacun (trouva) sa bourse dans son sac » (G. 42, 35).

759. Le participe se met parfois à la suite d'un infinitif premier marquant la durée de l'action (§ **743**), p. ex. וַיֵּלֶךְ הָלוֹךְ וְגָדֵל « et il alla en grandissant » (G. 26, 13) ; le participe הוֹלֵךְ est d'ailleurs employé comme l'infinitif הָלוֹךְ (§ **744**), p. ex. וַיְהִי... הוֹלֵךְ וְחָזֵק « et il allait en se fortifiant » (Ex. 19, 19).

760. Le participe passif s'applique le plus souvent à une action passée, p. ex. שְׁבֻיוֹת « qui ont été faites prisonnières » (G. 31, 26) ; mais il peut aussi se rapporter à un autre temps, p. ex. שׁוֹרְךָ טָבוּחַ « ton bœuf sera égorgé » (D. 28, 31). En outre, il désigne une action qui peut ou doit s'accomplir et répond ainsi à un adjectif français en *able*, p. ex. נֶחְמָד « désiré » ou « désirable », בָּרוּךְ « béni » ou « digne d'être béni ». Il remplace au *qal* le participe actif dans quelques verbes marquant un mouvement : סוּג « reculant » (Pr. 14, 14), סוּרָה « se détournant » (Is. 49, 21), שׁוּבֵי מִלְחָמָה « revenant de la guerre » (Mi. 2, 8), חֻשִׁים (?) « se hâtant » (N. 32, 17), et dans quelques autres verbes signifiant « vêtir », « ceindre » : חָגוּר « ceint » (Jug. 18, 11), לָבוּשׁ « vêtu » (I S. 17, 5, etc.)[1].

1. Quelques autres exemples sont des aramaïsmes : זָכוּר (Ps. 103, 14), « se souvenant », בָּטוּחַ « ayant confiance » (*ib.* 112, 7), אֲחֻזֵי חֶרֶב « tenant un glaive » (C. 3, 8). Enfin, יְדוּעַ dans Is. 53, 3 paraît avoir le sens actif « connaissant », de même que certains adjectifs de la forme *pā'ûl* (cf. § **403**) : יָקוּד « brûlant », לָמוּד « instruit », עָגוּף « languissant ».

761. Les participes actif et passif du *qal* se rencontrent parfois dans des verbes dans lesquels cette conjugaison n'existe pas ou existe avec un sens différent ; car, étant des adjectifs verbaux, ils peuvent se tirer de la racine sans que le *qal* ait été usité[1]. Ainsi אֹמֵן « tuteur » existe sans que le *qal* du verbe se rencontre. De אֹנֵס « contraignant » (Esth. 1, 8) le verbe lui-même ne se retrouve pas dans la Bible ; כּוֹסֶה et כָּסוּי existent à côté du *pi'él* כַּסּוֹת « couvrir », דֹּבֵר et דָּבוּר à côté du *pi'él* דִּבֵּר « parler », dont le *qal* signifie « conduire » ; cf. §§ **403-404** et **406-408**. Il en est de même des participes qualificatifs, qui se confondent avec les adjectifs, p. ex. נָכֵא « affligé », חָסֹן « fort » (cf. §§ **394-397**)[2].

LXVII. — Flexion du verbe régulier.

762. Les verbes **réguliers** sont ceux dont le radical n'a ni consonnes gutturales, ni consonnes faibles, ni les deux dernières consonnes pareilles (géminés)[3].

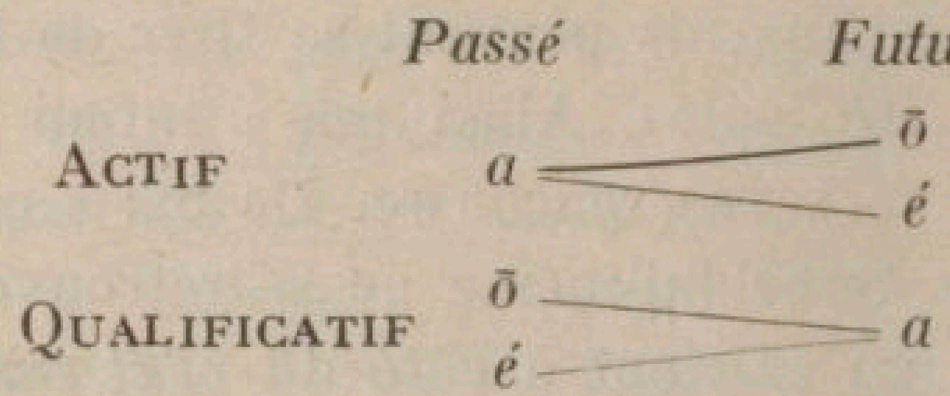
763. Comme on l'a vu plus haut (§ **644**), le *qal* prend une forme différente suivant que le verbe a un sens actif ou qualificatif. Les verbes actifs ont, au passé, un *a* sous la deuxième radicale, p. ex. קָשַׁר « il a attaché » ; les verbes qualificatifs ont les uns un *é* (de *i*), p. ex. כָּבֵד « il est devenu lourd », les autres un *ō* (de *u*), p. ex. שָׁכֹל « il a été privé d'enfants ». Au futur (et à l'impératif), la deuxième radicale a la voyelle *ō* (quelquefois *é*) dans les verbes actifs, p. ex. יִקְשֹׁר « il attachera », יִתֵּן « il donnera » (de נתן), et la voyelle

1. Il se peut, d'ailleurs, que, dans certains verbes, le participe *qal* remonte à une période où le *qal* était usité ; ou bien il peut avoir été formé par analogie avec un autre participe.

2. Sur l'emploi des suffixes avec le participe, voir § **847**.

3. Certains grammairiens distinguent les verbes « forts » et les verbes « faibles ». Mais ces termes ne conviennent pas, car les verbes avec gutturales sont aussi forts que les verbes sans gutturales.

a dans tous les verbes qualificatifs[1], p. ex. יִכְבַּד « il deviendra lourd », יִשְׁכַּל « il sera privé d'enfants ». On a donc le schéma suivant :



764. On a vu (§ **338**) que les noms, abstraction faite des préfixes et des suffixes, se ramènent à deux types principaux : 1° le type univocalique *(paʿl, piʿl, puʿl* ou *pʿal, pʿil, pʿul)* ; 2° le type bivocalique, *a)* avec ton sur la 2ᵉ voyelle *(paʿal, paʿil, paʿul)*[2], *b)* avec ton sur la 1ʳᵉ voyelle *(paʿal, paʿil, paʿul)*. Les formes verbales se ramènent aux mêmes types.

Dans le *qal*, le futur י־קְשֹׁר, י־כְבַּד, l'impératif קְשֹׁר, כְּבַד et l'infinitif second קְשֹׁר appartiennent au type 1. Le passé simple קָשַׁר, l'infinitif premier קָשׁוֹר et les participes qualificatifs כָּבֵד, שָׁכֹל appartiennent au type 2 *a*, le participe actif קוֹשֵׁר (de *qâšir*) et, à l'origine, le passé converti וְקָשַׁרְתִּי appartiennent au type 2 *b*. Les autres conjugaisons actives et réfléchies se répartissent ainsi : le passé נִקְשַׁר, l'infinitif premier נִקְשׁוֹר et le participe נִקְשָׁר du *nifʿal* et le *hifʿîl* entier — הִקְשִׁיר etc. — appartiennent au type 1 ; le futur יִקָּשֵׁר, l'impé-

1. Le rôle sémantique des voyelles et l'opposition des voyelles entre le passé et le futur n'a pas eu nécessairement dans les temps préhistoriques une symétrie aussi absolue (en arabe, le futur en *u* correspond au passé en *u*).

2. Il est d'ailleurs probable que *paʿil* et *paʿul* dérivent d'une forme univocalique et ne sont devenus bivocaliques que par analogie avec *paʿal*, comme le passif *puʿil* de *puʿl*; voir § **338**, note. Il a pu y avoir double opposition, dans une période ancienne, entre *paʿal* et *paʿl* : d'une part, *paʿal*, passé actif, opposé à *paʿl*, passé qualificatif ; de l'autre, *paʿal*, infinitif et participe qualificatif (en arabe *faʿal* est l'infinitif de verbes qualificatifs et, en hébreu, il y a de nombreux adjectifs de la forme *paʿal* : יָשָׁר, רָחָב, etc.), s'opposant à *paʿl*, infinitif actif.

ratif הִקָּשֵׁר et l'infinitif second הִקָּשֵׁר du *nif'al* appartiennent au type 2 *a;* le *pi'él* — קַשֵּׁר etc. — et le *hitpa'él* — הִתְקַשֵּׁר etc. — au type 2 *b*. Dans le passif du *qal*, le passé *qušar* (pour *qušir*, dérivé de *qušr*) et le futur *yuqšar* se rattachent au type 1, le participe קָשׁוּר au type 2 *a*. Le *pu'al* et le *hof'al* ont été tirés du *pi'él* et du *hif'îl*, la vocalisation en étant modelée sur le passif du *qal*.

765. Voici le paradigme du verbe régulier קשר « attacher », (כבד « devenir lourd », גדל « grandir », שכל « être privé d'enfants ») :

L

Passé

	ACTIF			QUALIFICATIF 1re FORME			QUALIFICATIF 2e FORME		
	hors pause	à la pause	converti	hors pause	à la pause	converti	hors pause	à la pause	converti
1re c.	קשרתי	קשרתי	וקשרתי	כבדתי	כבדתי	וכבדתי	שכלתי	שכלתי	ושכלתי
2e m.	קשרת	קשרת	וקשרת	כבדת	כבדת	וכבדת	שכלת	et יכלתי	ושכלת
2e f.	קשרת	קשרת	וקשרת	כבדת	כבדת	וכבדת	שכלת	(le reste manque)	ושכלת
3e m.	קשר	קשר	וקשר	כבד, גדל	כבד, גדל	וכבד, וגדל	שכל		ושכל
3e f.	קשרה	קשרה	וקשרה	כבדה	כבדה	וכבדה	שכלה		ושכלה
1re c.	קשרנו	קשרנו	וקשרנו	כבדנו	כבדנו	וכבדנו	שכלנו		ושכלנו
2e m.	קשרתם	קשרתם	וקשרתם	כבדתם	כבדתם	וכבדתם	שכלתם		ושכלתם
2e f.	קשרתן	קשרתן	וקשרתן	כבדתן	כבדתן	וכבדתן	שכלתן		ושכלתן
3e c.	קשרו	קשרו	וקשרו	כבדו	כבדו	וכבדו	שכלו		ושכלו

Futur

	ACTIF				QUALIFICATIF			
	hors pause	à la pause	converti	impératif	hors pause	à la pause	converti	impératif
1re c.	אקשר	אקשר	ואקשר	אקשרה	אכבד	אכבד	ואכבד	אכבדה
2e m.	תקשר	תקשר	ותקשר	תקשר	תכבד	תכבד	ותכבד	תכבד
2e f.	תקשרי	תקשרי	ותקשרי	תקשרי	תכבדי	תכבדי	ותכבדי	תכבדי
3e m.	יקשר	יקשר	ויקשר	יקשר	יכבד	יכבד	ויכבד	יכבד
3e f.	תקשר	תקשר	ותקשר	תקשר	תכבד	תכבד	ותכבד	תכבד
1re c.	נקשר	נקשר	ונקשר	נקשרה	נכבד	נכבד	ונכבד	נכבדה
2e m.	תקשרו	תקשרו	ותקשרו	תקשרו	תכבדו	תכבדו	ותכבדו	תכבדו
2e f.	תקשרנה	תקשרנה	ותקשרנה	תקשרנה	תכבדנה	תכבדנה	ותכבדנה	תכבדנה
3e m.	יקשרו	יקשרו	ויקשרו	יקשרו	יכבדו	יכבדו	ויכבדו	יכבדו
3e f.	תקשרנה	תקשרנה	ותקשרנה	תקשרנה	תכבדנה	תכבדנה	ותכבדנה	תכבדנה

QAL (*suite*)

Impératif

	ACTIF		QUALIFICATIF	
	hors pause	à la pause	hors pause	à la pause
S. m.	קְשֹׁר	קְשֹׁר	כְּבַד	כְּבָד
	קָשְׁרָה	קְשֹׁרָה	כִּבְדָה	כְּבָדָה
f.	קִשְׁרִי	קְשֹׁרִי	כִּבְדִי	כְּבָדִי
Pl. m.	קִשְׁרוּ	קְשֹׁרוּ	כִּבְדוּ	כְּבָדוּ
f.	קְשֹׁרְנָה	קְשֹׁרְנָה	כְּבַדְנָה	כְּבַדְנָה

Infinitif

Premier	קָשׁוֹר
Second	קְשֹׁר

Participe

	ACTIF	QUALIFICATIF 1re FORME	QUALIFICATIF 2e FORME
S. m.	קֹשֵׁר, קוֹשֵׁר	כָּבֵד	שָׁכֹל
f.	קוֹשֶׁרֶת (קֹשְׁרָה, קֹשֵׁרָה)	כְּבֵדָה	שְׁכֻלָה
Pl. m.	קוֹשְׁרִים	כְּבֵדִים	שְׁכֻלִים
f.	קוֹשְׁרוֹת	כְּבֵדוֹת	שְׁכֻלוֹת

AUTRES CONJUGAISONS

Passé

	PASSIF DU QAL	NIF'AL	PI'ÉL	PU'AL	HIF'IL	HOF'AL	HITPA'ÉL
S. 1re c.	קֻשַּׁרְתִּי	נִקְשַׁרְתִּי	קִשַּׁרְתִּי	קֻשַּׁרְתִּי	הִקְשַׁרְתִּי	הָקְשַׁרְתִּי	הִתְקַשַּׁרְתִּי
2e m.	etc. (comme	נִקְשַׁרְתָּ	קִשַּׁרְתָּ	קֻשַּׁרְתָּ	הִקְשַׁרְתָּ	הָקְשַׁרְתָּ	הִתְקַשַּׁרְתָּ
2e f.	le pu'al)	נִקְשַׁרְתְּ	קִשַּׁרְתְּ	קֻשַּׁרְתְּ	הִקְשַׁרְתְּ	הָקְשַׁרְתְּ	הִתְקַשַּׁרְתְּ
3e m.		נִקְשַׁר	קִשֵּׁר, קִשַּׁר	קֻשַּׁר	הִקְשִׁיר	הָקְשַׁר	הִתְקַשֵּׁר
3e f.		נִקְשְׁרָה	קִשְּׁרָה	קֻשְּׁרָה	הִקְשִׁירָה	הָקְשְׁרָה	הִתְקַשְּׁרָה
Pl. 1re c.		נִקְשַׁרְנוּ	קִשַּׁרְנוּ	קֻשַּׁרְנוּ	הִקְשַׁרְנוּ	הָקְשַׁרְנוּ	הִתְקַשַּׁרְנוּ
2e m.		נִקְשַׁרְתֶּם	קִשַּׁרְתֶּם	קֻשַּׁרְתֶּם	הִקְשַׁרְתֶּם	הָקְשַׁרְתֶּם	הִתְקַשַּׁרְתֶּם
2e f.		נִקְשַׁרְתֶּן	קִשַּׁרְתֶּן	קֻשַּׁרְתֶּן	הִקְשַׁרְתֶּן	הָקְשַׁרְתֶּן	הִתְקַשַּׁרְתֶּן
3e c.		נִקְשְׁרוּ	קִשְּׁרוּ	קֻשְּׁרוּ	הִקְשִׁירוּ	הָקְשְׁרוּ	הִתְקַשְּׁרוּ

A la pause

	PASSIF DU QAL	NIF'AL	PI'ÉL	PU'AL	HIF'IL	HOF'AL	HITPA'ÉL
S. 1re c.		נִקְשָׁרְתִּי	קִשָּׁרְתִּי	קֻשָּׁרְתִּי	הִקְשָׁרְתִּי	הָקְשָׁרְתִּי	הִתְקַשָּׁרְתִּי
2e m.		נִקְשָׁרְתָּ	קִשָּׁרְתָּ	קֻשָּׁרְתָּ	הִקְשָׁרְתָּ	הָקְשָׁרְתָּ	הִתְקַשָּׁרְתָּ
2e f.		נִקְשָׁרְתְּ	קִשָּׁרְתְּ	קֻשָּׁרְתְּ	הִקְשָׁרְתְּ	הָקְשָׁרְתְּ	הִתְקַשָּׁרְתְּ
3e m.		נִקְשָׁר	קִשֵּׁר	קֻשָּׁר	הִקְשִׁיר	הָקְשָׁר	הִתְקַשָּׁר
3e f.		נִקְשָׁרָה	קִשֵּׁרָה	קֻשָּׁרָה	הִקְשִׁירָה	הָקְשָׁרָה	הִתְקַשָּׁרָה
Pl. 1re c.		נִקְשָׁרְנוּ	קִשָּׁרְנוּ	קֻשָּׁרְנוּ	הִקְשָׁרְנוּ	הָקְשָׁרְנוּ	הִתְקַשָּׁרְנוּ
3e c.		נִקְשָׁרוּ	קִשֵּׁרוּ	קֻשָּׁרוּ	הִקְשִׁירוּ	הָקְשָׁרוּ	הִתְקַשָּׁרוּ

	PASSIF DU QAL	NIF'AL	PI'ÉL	PU'AL	HIF'IL	HOF'AL	HITPA'ÉL
Passé converti							
S. 1re c.		וְנִקְשַׁרְתִּי	וְקִשַּׁרְתִּי	וְקֻשַּׁרְתִּי	וְהִקְשַׁרְתִּי	וְהָקְשַׁרְתִּי	וְהִתְקַשַּׁרְתִּי
2e m.		וְנִקְשַׁרְתָּ	וְקִשַּׁרְתָּ	וְקֻשַּׁרְתָּ	וְהִקְשַׁרְתָּ	וְהָקְשַׁרְתָּ	וְהִתְקַשַּׁרְתָּ
Futur indicatif							
S. 1re c.	[אֻקְשַׁר] se trouve seulement dans les verbes irréguliers	אֶקָּשֵׁר	אֲקַשֵּׁר	אֲקֻשַּׁר	אַקְשִׁיר	אָקְשַׁר	אֶתְקַשֵּׁר
2e m.		תִּקָּשֵׁר	תְּקַשֵּׁר	תְּקֻשַּׁר	תַּקְשִׁיר	תָּקְשַׁר	תִּתְקַשֵּׁר
2e f.		תִּקָּשְׁרִי	תְּקַשְּׁרִי	תְּקֻשְּׁרִי	תַּקְשִׁירִי	תָּקְשְׁרִי	תִּתְקַשְּׁרִי
3e m.		יִקָּשֵׁר	יְקַשֵּׁר	יְקֻשַּׁר	יַקְשִׁיר	יָקְשַׁר	יִתְקַשֵּׁר
3e f.		תִּקָּשֵׁר	תְּקַשֵּׁר	תְּקֻשַּׁר	תַּקְשִׁיר	תָּקְשַׁר	תִּתְקַשֵּׁר
Pl. 1re c.		נִקָּשֵׁר	נְקַשֵּׁר	נְקֻשַּׁר	נַקְשִׁיר	נָקְשַׁר	נִתְקַשֵּׁר
2e m.		תִּקָּשְׁרוּ	תְּקַשְּׁרוּ	תְּקֻשְּׁרוּ	תַּקְשִׁירוּ	תָּקְשְׁרוּ	תִּתְקַשְּׁרוּ
2e f.		תִּקָּשַׁרְנָה	תְּקַשֵּׁרְנָה	תְּקֻשַּׁרְנָה	תַּקְשֵׁרְנָה	תָּקְשַׁרְנָה	תִּתְקַשֵּׁרְנָה
3e m.		יִקָּשְׁרוּ	יְקַשְּׁרוּ	יְקֻשְּׁרוּ	יַקְשִׁירוּ	יָקְשְׁרוּ	יִתְקַשְּׁרוּ
3e f.		תִּקָּשַׁרְנָה	תְּקַשֵּׁרְנָה	תְּקֻשַּׁרְנָה	תַּקְשֵׁרְנָה	תָּקְשַׁרְנָה	תִּתְקַשֵּׁרְנָה
A la pause							
S. 1re c.		אֶקָּשֵׁר	אֲקַשֵּׁר	אֲקֻשָּׁר	אַקְשִׁיר	אָקְשָׁר	אֶתְקַשָּׁר
2e f.		תִּקָּשֵׁרִי	תְּקַשֵּׁרִי	תְּקֻשָּׁרִי	תַּקְשִׁירִי	תָּקְשָׁרִי	תִּתְקַשָּׁרִי
Pl. 2e m.		תִּקָּשֵׁרוּ	תְּקַשֵּׁרוּ	תְּקֻשָּׁרוּ	תַּקְשִׁירוּ	תָּקְשָׁרוּ	תִּתְקַשָּׁרוּ
3e m.		יִקָּשֵׁרוּ	יְקַשֵּׁרוּ	יְקֻשָּׁרוּ	יַקְשִׁירוּ	יָקְשָׁרוּ	יִתְקַשָּׁרוּ
Converti							
S. 1re c.		וָאֶקָּשֵׁר	וָאֲקַשֵּׁר	וָאֲקֻשַּׁר	וָאַקְשִׁר	וָאָקְשַׁר	וָאֶתְקַשֵּׁר
2e m.		וַתִּקָּשֵׁר	וַתְּקַשֵּׁר	וַתְּקֻשַּׁר	וַתַּקְשֵׁר	וַתָּקְשַׁר	וַתִּתְקַשֵּׁר
2e f.		וַתִּקָּשְׁרִי	וַתְּקַשְּׁרִי	וַתְּקֻשְּׁרִי	וַתַּקְשִׁירִי	וַתָּקְשְׁרִי	וַתִּתְקַשְּׁרִי
3e m.		וַיִּקָּשֵׁר	וַיְקַשֵּׁר	וַיְקֻשַּׁר	וַיַּקְשֵׁר	וַיָּקְשַׁר	וַיִּתְקַשֵּׁר
3e f.		וַתִּקָּשֵׁר	וַתְּקַשֵּׁר	וַתְּקֻשַּׁר	וַתַּקְשֵׁר	וַתָּקְשַׁר	וַתִּתְקַשֵּׁר
Pl. 1re c.		וַנִּקָּשֵׁר	וַנְקַשֵּׁר	וַנְקֻשַּׁר	וַנַּקְשֵׁר	וַנָּקְשַׁר	וַנִּתְקַשֵּׁר
2e m.		וַתִּקָּשְׁרוּ	וַתְּקַשְּׁרוּ	וַתְּקֻשְּׁרוּ	וַתַּקְשִׁירוּ	וַתָּקְשְׁרוּ	וַתִּתְקַשְּׁרוּ
2e f.		וַתִּקָּשַׁרְנָה	וַתְּקַשֵּׁרְנָה	וַתְּקֻשַּׁרְנָה	וַתַּקְשֵׁרְנָה	וַתָּקְשַׁרְנָה	וַתִּתְקַשֵּׁרְנָה
3e m.		וַיִּקָּשְׁרוּ	וַיְקַשְּׁרוּ	וַיְקֻשְּׁרוּ	וַיַּקְשִׁירוּ	וַיָּקְשְׁרוּ	וַיִּתְקַשְּׁרוּ
3e f.		וַתִּקָּשַׁרְנָה	וַתְּקַשֵּׁרְנָה	וַתְּקֻשַּׁרְנָה	וַתַּקְשֵׁרְנָה	וַתָּקְשַׁרְנָה	וַתִּתְקַשֵּׁרְנָה

	PASSIF DU QAL	NIF'AL	PI'ÉL	PU'AL	HIF'IL	HOF'AL	HITPA'ÉL
Futur impératif							
S. 1re c.		אֶקָּשְׁרָה	אֲקַשְּׁרָה		אַקְשִׁירָה		אֶתְקַשְּׁרָה
2e m.		תִּקָּשֵׁר	תְּקַשֵּׁר		תַּקְשֵׁר		תִּתְקַשֵּׁר
2e f.		תִּקָּשְׁרִי	תְּקַשְּׁרִי		תַּקְשִׁירִי		תִּתְקַשְּׁרִי
3e m.		יִקָּשֵׁר	יְקַשֵּׁר		יַקְשֵׁר		יִתְקַשֵּׁר
3e f.		תִּקָּשֵׁר	תְּקַשֵּׁר		תַּקְשֵׁר		תִּתְקַשֵּׁר
Pl. 1re c.		נִקָּשְׁרָה	נְקַשְּׁרָה		נַקְשִׁירָה		נִתְקַשְּׁרָה
2e m.		תִּקָּשְׁרוּ	תְּקַשְּׁרוּ		תַּקְשִׁירוּ		תִּתְקַשְּׁרוּ
2e f.		תִּקָּשַׁרְנָה	תְּקַשֵּׁרְנָה		תַּקְשֵׁרְנָה		תִּתְקַשֵּׁרְנָה
3e m.		יִקָּשְׁרוּ	יְקַשְּׁרוּ		יַקְשִׁירוּ		יִתְקַשְּׁרוּ
3e f.		תִּקָּשַׁרְנָה	תְּקַשֵּׁרְנָה		תַּקְשֵׁרְנָה		תִּתְקַשֵּׁרְנָה
Impératif							
S. m.		הִקָּשֵׁר / הִקָּשְׁרָה	קַשֵּׁר / קַשְּׁרָה		הַקְשֵׁר / הַקְשִׁירָה		הִתְקַשֵּׁר / הִתְקַשְּׁרָה
f.		הִקָּשְׁרִי	קַשְּׁרִי		הַקְשִׁירִי		הִתְקַשְּׁרִי
Pl. m.		הִקָּשְׁרוּ	קַשְּׁרוּ		הַקְשִׁירוּ		הִתְקַשְּׁרוּ
f.		הִקָּשַׁרְנָה	קַשֵּׁרְנָה		הַקְשֵׁרְנָה		הִתְקַשֵּׁרְנָה
A la pause							
S. m.		הִקָּשֵׁר / הִקָּשֵׁרָה	קַשֵּׁר / קַשֵּׁרָה		הַקְשֵׁר / הַקְשִׁירָה		הִתְקַשָּׁר / הִתְקַשָּׁרָה
f.		הִקָּשֵׁרִי	קַשֵּׁרִי		הַקְשִׁירִי		הִתְקַשָּׁרִי
Pl. m.		הִקָּשֵׁרוּ	קַשֵּׁרוּ		הַקְשִׁירוּ		הִתְקַשָּׁרוּ
Infinitif							
Premier		נִקְשׁוֹר ou הִקָּשֵׁר	קַשֵּׁר ou קַשֵּׁר		הַקְשֵׁר		הִתְקַשֵּׁר
Second		הִקָּשֵׁר	קַשֵּׁר		הַקְשִׁיר		הִתְקַשֵּׁר
Participe							
S. m.	קָשׁוּר	נִקְשָׁר	מְקַשֵּׁר	מְקֻשָּׁר	מַקְשִׁיר	מָקְשָׁר	מִתְקַשֵּׁר
f.	קְשׁוּרָה	נִקְשֶׁרֶת	מְקַשֶּׁרֶת	מְקֻשֶּׁרֶת	מַקְשֶׁרֶת	מָקְשֶׁרֶת	מִתְקַשֶּׁרֶת
Pl. m.	קְשׁוּרִים	נִקְשָׁרִים	מְקַשְּׁרִים	מְקֻשָּׁרִים	מַקְשִׁירִים	מָקְשָׁרִים	מִתְקַשְּׁרִים
f.	קְשׁוּרוֹת	נִקְשָׁרוֹת	מְקַשְּׁרוֹת	מְקֻשָּׁרוֹת	מַקְשִׁירוֹת	מָקְשָׁרוֹת	מִתְקַשְּׁרוֹת

766. Le verbe qualificatif כבד, ayant trois consonnes occlusives, montre comment on doit mettre le *dåġéš qal* dans le verbe à la première conjugaison. Il est facile d'en déduire la pose de ce *dåġéš* dans les autres conjugaisons. De même l'indication des formes pausales pour le passé et le futur ordinaires est valable pour le passé et le futur convertis et pour le futur impératif.

LXVIII. — Observations sur le *qal*.

767. Les verbes qualificatifs qui ont *ō* au passé sont קטן « être petit », שׁכל « être privé d'enfants » [1], ainsi que יגר « craindre », יכל « pouvoir » (§ **1012**) et אור « être clair », בוֹשׁ « être honteux », טוב « être bon » (§ **1035**) [2]. Les verbes actifs qui ont *é* au futur sont surtout des verbes irréguliers, à savoir : נתן « donner » (§ **971**), plusieurs verbes à 1[re] rad. י, tels que ישב « demeurer » (§ **1013**), ou géminés, tels que גנן « protéger » (§ **980**) et (à la pause) quelques verbes à 1[re] rad. א, tels que אכל « manger », אטם « boucher » (§ **899**). Cependant parmi les verbes réguliers à futur *é* on doit sans doute compter les formes תַּשְׁמֵט « tu relâcheras » (D. 15, 3); וַיַּטְמִנוּ « et ils cachèrent » (II R. 7, 8), וַיַּדְרְכוּ « et ils bandèrent » (Jér. 9, 2), car שׁמט, טמן et דרך sont usités seulement au *qal*.

768. En laissant de côté le changement phonétique de *i* en *a* à la 1[re] et à la 2[e] personne du passé (§ **771**) et en exceptant les verbes à 2[e] ou 3[e] rad. gutturale, qui ont, en général, *a* au futur (§§ **922** et **935**) et quelquefois *é* au passé (§ § **921** et **934**), on rencontre encore quelques exceptions à la règle de l'opposition des voyelles entre les verbes actifs et qualificatifs (§ **763**). Les verbes actifs שָׁכַן « demeurer » (D. 33,

1. La vocalisation babylonienne a aussi le passé *målōk* « il a régné », voir Kahle, *Masoreten des Ostens*, p. 184, et cf. Joüon, *Grammaire*, p. 293.

2. Nous ajoutons, dans ces observations, les verbes irréguliers aux verbes réguliers lorsque la question traitée embrasse les uns et les autres.

12) et נבל « se flétrir » (Is. 40, 7, 8) ont le passé en *é* (mais le futur en *ō*) ; le verbe לבשׁ « se vêtir » a le passé en *é* et le futur en *a* (participe לבשׁ dans Soph. 1, 8) ; le verbe יקשׁ « prendre au piège » a le passé en *ō* : יָקֹשְׁתִּי (Jér. 50, 24) ; le verbe מות « mourir » a la 3ᵉ personne du passé et le participe en *é* : מֵת, quoique le futur soit en *o* (*ū*). Les verbes qualificatifs חזק « devenir fort » et רחק « s'éloigner » ont *a* au passé : חָזְקָה (Ez. 3, 14), רָחֲקוּ (Ps. 119, 150), à côté des participes חָזֵק et רָחֵק. Les verbes חפץ « désirer » et חבשׁ « ceindre, panser » ont au futur *ō* hors de la pause et *a* à la pause : יַחְפֹּץ, יַחְפָּץ ; יַחֲבֹשׁ, יַחֲבָשׁ. Le verbe קצר « être court » a une fois le futur en *ō* (Pr. 10, 27), à côté du futur en *a*. Enfin, les verbes שׁכב « se coucher » et רבץ « s'accroupir », ainsi que les verbes à 1ʳᵉ rad. נ : נגשׁ « s'approcher »[1], נשׁל « détacher », נשׁק « baiser » (§ 971) ont le futur en *a*, mais avaient, à l'origine, un *i* (§ 127)[2].

769. Quelques verbes ont deux acceptions : l'une active et l'autre qualificative et, par suite, deux vocalisations différentes. Ainsi חפר donne חָפַר, יַחְפֹּר dans le sens de « creuser » et חָפֵר, יֶחְפַּר dans celui de « être honteux ». Il en est de même de קצר « moissonner » et « être court », חרשׁ « labourer » et « se taire », רעע « broyer » et « être mauvais ».

1. De נשׁך « mordre », on trouve, à côté de יִשֹּׁךְ (Eccl. 10, 11), יִשָּׁךְ à la pause (Pr. 23, 32). Dans D. 23, 20 יַשִּׁיךְ paraît être pour le *hof'al* יֻשַּׁךְ.

2. Il semble que l'adjectif employé comme tel ou comme participe ait influé parfois sur la 3ᵉ personne du passé. Ainsi שָׁכֵן « voisin » a pu amener le passé en *é* du verbe et, inversement, חָזָק « fort » a pu amener le passé en *a*. יָקוּשׁ « oiseleur » a pu produire le passé en *ō*. Le nom מָוֶת « mort » a pu supplanter le participe מֵת et amener ensuite le passé en *é*. Le participe חַי « vivant » a fait traiter comme géminée la 3ᵉ p. s. du passé, tandis que la 1ʳᵉ p. חָיִיתִי a été traitée comme verbe à 3ᵉ rad. י. Pour le futur en *ō* de קצר, c'est peut-être un vestige du futur en *ō*, employé, comme en arabe, pour indiquer une qualité permanente.

770. L'*a* de la 1[re] radicale disparaît à la 2[e] pers. pluriel קְשַׁרְתֶּם à cause du recul du ton (§ **142**). A la 3[e] pers. fém. sing. et à la 3[e] pers. plur., c'est la voyelle primitivement accentuée (*qašarat*, *qašarū*) qui disparaît, parce que le recul du ton est dû au mouvement de la phrase et non au mot lui même (§ **136**), et la voyelle anciennement prétonique subsiste (§ **143**) : קָשְׁרָה, קָשְׁרוּ. A la pause, la voyelle tonique reparaît : קָשָׁרָה, קָשָׁרוּ. Les deux règles s'appliquent aux verbes qualificatifs [1].

771. La voyelle *é*, qui caractérise le passé des verbes qualificatifs, se change en *a* à la 1[re] et à la 2[e] pers. sing. et à la 1[re] pers. plur., parce que la syllabe fermée est accentuée : כָּבַדְתִּי, etc. La 2[e] pers. plur. ainsi que la 1[re] et la 2[e] pers. masc. sing. du passé converti ont également, par analogie, la voyelle *a*, bien que la syllabe fermée ne soit pas accentuée : כְּבַדְתֶּם, וְכָבַדְתִּי [2]. A la 3[e] pers., l'*é* subsiste toujours à la pause : כָּבֵד, כָּבֵדָה, כָּבֵדוּ, ainsi que devant les suffixes, p. ex. וּלְבֵשָׁם « et il les revêtira » (L. 16, 4). Hors pause, la 3[e] pers. masc. sing. a, dans la plupart des verbes, un *a*, p. ex. גָּדַל « il a grandi ». Mais les verbes אפס « disparaître », זקן « vieillir », חפץ « désirer », יבשׁ « être sec », כבד « être lourd », שׁלם « être complet », שׁפל « être abaissé » ont *é* même en dehors de la pause; de même les verbes à 3[e] rad. א : ירא « craindre », מלא « être rempli », צמא « être assoiffé », שׂנא

1. Il n'y a pas d'exemple de la 2[e] p. pl. de שׁכל, qui était sûrement שְׁכַלְתֶּם ; cf. וְיָכָלְתָּ (Ex. 18, 23), où le ton est *millera'* à cause du ו conversif.

2. On trouve cependant וִירִשְׁתֶּם « et vous prendrez possession » (D. 4, 1, etc.), שְׁאֶלְתֶּם « vous avez demandé » (I S. 12, 13; Job 21, 29) et וּשְׁאֶלְתֶּם « et vous demanderez » (I S. 25, 5); cf. וּפִשְׁתֶּם « ? » (Mal. 3, 20), et, avec les suffixes pronominaux, וִירִשְׁתָּהּ (D. 17, 14), וִירִשְׁתָּם (*ib.* 19, 1), יְלִדְתִּיךָ « je t'ai enfanté » (Ps. 2, 7), יְלִדְתִּיהוּ (N. 11, 12), יְלִדְתָּנוּ (Jér. 2. 27), יְלִדְתִּנִי (*ib.* 15, 10), שְׁאִלְתִּיהוּ (Jug. 13, 6), שְׁאִלְתִּיו (I S. 1, 20). Il est possible que l'*i* se soit maintenu ici sous l'influence des consonnes dentales ou sifflantes.

« haïr ». On rencontre אָהֵב « il aimait » (G. 27, 14) au lieu de אָהַב; de même לָבֵשׁ, au lieu de לָבַשׁ, (par analogie avec la forme pausale du même mot).

772. La pause change *a* en *å* aux 1re et 2e personnes, même dans les verbes qui avaient primitivement *i*, p. ex. אָהָבְתִּי « j'ai aimé » (Ps. 119, 47, etc.), חָפָצְתִּי « je désire » (Is. 1, 11, etc.), וְטָהָרְתִּי « et je deviendrai pur » (II R. 5, 12), קָרָבְתָּ « tu t'es approché » (D. 2, 37), וְשָׂבָעְתָּ « et tu seras rassasié » (*ib.* 6, 11, etc.), שָׂבָעַתְּ « tu t'es rassasiée » (Ez. 16, 28, 29), שָׁמָעְתָּ « tu as entendu » (II R. 22, 18), וְשָׁמָעְתָּ « et tu entendras » (D. 17, 4). Toutefois, on rencontre זָקַנְתִּי « je suis vieille (vieux) » (G. 18, 13; Ps. 37, 25); cf. § **127**. Des verbes en *ō*, on trouve à la pause שָׁכָלְתִּי « je serai privé d'enfants » (G. 43, 14), mais יָכֹלְתִּי « je l'ai emporté » (*ib.* 30, 8) et יָגֹרְתִּי « j'ai craint » (Ps. 119, 39).

773. Le ו conversif qui, aux 1re et 2e pers. sing., amène le ton *millera'* (§ **717**), n'influe sur la vocalisation que dans les verbes en *o* : וְיָכָלְתָּ « et tu pourras » (Ex. 18, 23).

774. Au futur, la voyelle de la 2e radicale provenant d'une voyelle brève, disparaît quand le ton passe à la voyelle du suffixe : תִּדְרֹךְ, תִּדְרְכִי; יִגְדַּל, יִגְדְּלוּ [1]; mais elle reparaît à la pause : תִּדְרֹכִי, יִגְדָּלוּ [2].

1. Au lieu du *šewå*, on trouve *ū* dans יִשְׁפּוּטוּ « ils jugeront » (Ex. 18, 26, *alias* יִשְׁפֹּטוּ), לֹא תַעֲבוּרִי « tu ne passeras pas » (Ruth 2, 8) et תִּשְׁמוּרֵם « tu les garderas » (Pr. 14, 3). L'*ō* subsiste devant les suffixes pronominaux dans la prononciation babylonienne, p. ex. אֶזְכְּרֶנּוּ (Jér. 20, 9). La voyelle radicale subsiste aussi dans les verbes transcrits par Jérôme, p. ex. *yizbuleni* pour יִזְבְּלֵנִי, *hedalu* pour חִדְלוּ (voir Siegfried, dans *Z. A. W.* IV, p. 83). On notera aussi אֶשְׁקֳטָה (Is. 18, 4, *qeré*), אֶפְסְעָה (*ib.* 27, 4), וָאֶשְׁמְעָה (Dan. 8, 13); cf. § **40**.

2. Devant les suffixes pronominaux, l'*ō* et l'*é* disparaissent, tandis que l'*å* se maintient; cf. § **144**.

775. En règle générale, l'*ō* est écrit sans ו. Il y a cependant d'assez nombreuses exceptions, le plus souvent à la pause (§ **29**), p. ex. תִּבְגּוֹד « tu trahiras » (Is. 48, 8), יִגְנוֹב « il volera » (Pr. 6, 30), ce qui indiquerait peut-être une nuance particulière de la prononciation. Mais le ו se rencontre aussi hors pause, p. ex. תִּדְרוֹשׁ־ « tu rechercheras » (Ps. 10, 15). אֶהֱרוֹג « je tuerai » (Am. 2, 3). Il est à noter que cette graphie ne se rencontre guère dans le Pentateuque.

776. Devant un *maqqéf*, l'*ō* et l'*é* s'abrègent presque toujours (§ **145**), p. ex. וַיִּכְתָּב־שָׁם « et il inscrivit là » (Jos. 8, 32), וְיִתֶּן־לְךָ « et qu'il te donne » (G. 27, 28)[1].

777. L'impératif a la même vocalisation que le futur, p. ex. שְׁמֹר, חֲזַק[2] (pause חֲזָק) et présente les mêmes particularités. Ainsi שְׁכַב a la voyelle *a*, bien que ce soit un verbe actif[3] (§ **768**). L'*ō* devient *o* devant le *maqqéf*, p. ex. זְכָר־נָא (Mi. 6, 5, etc.); il subsiste pourtant dans זְכוֹר־ (Ps. 132, 1). Dans cet exemple, l'*ō* est écrit avec un וֹ, de même que dans אֱכוֹל (I R. 19, 5), שְׁמוֹר (Eccl. 12, 13, etc.). Le ו se rencontre au masculin singulier surtout avec un accent disjonctif; il est encore plus rare devant un suffixe, p. ex. חֲגוֹרָה (Is. 32, 11).

778. La voyelle radicale disparaît hors pause devant une consonne vocalisée et la 1re radicale prend une voyelle

1. L'*ō* se maintient cependant dans יִגְנֹב־אִישׁ (Ex. 21, 37). Il est à remarquer que dans des passages semblables, mais avec un autre accent, p. ex. *ib.*, 7, 20, 26, le verbe garde le ton, tandis que devant *pašta* on emploie le *maqqéf;* cf. *ib.*, 22, 4 et L. 11, 38. Dans יִגְבּוֹל־אֹתוֹ (Jos. 18, 20) les deux mots sont longs.

2. L'impératif des verbes qualificatifs est si rare qu'on ne trouve pas d'exemple du masculin singulier dans un verbe tout à fait régulier.

3. Il y a quelques exceptions dans les verbes irréguliers : dans les verbes géminés, l'impératif qualificatif a la voyelle *o*, bien que le futur ait la voyelle *a* (§ **987**).

auxiliaire (§ **39**), qui est le plus souvent *i*, p. ex. אִמְרִי, מִכְרָה, שִׁמְרוּ. Le *šewå* de la 2e radicale étant moyen, la consonne occlusive qui suit ne prend pas de *dåğêš qal* (§ **85**), p. ex. פִּקְדוּ[1]. A la pause, la voyelle radicale reparaît, p. ex. הֲרֹגוּ (N. 31, 17)[2].

779. Au lieu de la voyelle auxiliaire *i*, on trouve *o* dans : אִכְלָה (G. 27, 19), עָשְׁקָה (Is. 38, 14), עָזְבָה (Jér. 49, 11), מָשְׁכוּ (Ez. 32, 20), שָׁמְרָה (Ps. 86, 2)[3], dans les *qeré* מָלְכָה (Jug. 9, 8), מָלְכִי (*ib.*, 12), צָרְפָה (Ps. 26, 2), קָסֳמִי (I S. 28, 8), et toujours devant les suffixes (§ **55**). L'*o* se rencontre, quoique la voyelle radicale soit *a*, sous l'influence d'une consonne emphatique, dans חָרְבוּ (Jér. 2, 12) et le *šewå* est remplacé par *ŏ* dans חֳרָבִי (Is. 44, 27), צַעֲקִי (Jér. 22, 20) et וְסַעֲדָה (I R. 13, 7).

780. L'infinitif premier s'écrit le plus souvent avec ו quand il est isolé ou suit le verbe, p. ex. זָכוֹר (Ex. 20, 8), וַיֹּאכַל גַּם־אָכוֹל (G. 31, 15), et sans ו quand il précède le verbe à un temps personnel, p. ex. אָכֹל תֹּאכֵל (*ib.* 2, 16)[4]; cf § **775**.

781. Dans l'infinitif second, l'*ō* ne prend généralement pas le ו, p. ex. לִשְׁמֹר, et c'est surtout à la pause qu'on le rencontre, par ex. לֶאֱכוֹל (I S. 20, 5). L'*ō* est remplacé par *a*, en

1. Le *šewå* devient tout à fait quiescent dans אִסְפִּי (Jér. 10, 17) et חֶשְׂפִּי (Is. 47, 2). Par contre, le *ṣadé* de נִצְּרָה (Ps. 141, 3) prend un *dåğêš* euphonique (§ **76**, note 2).

2. En dehors de la pause, l'*ō* s'est maintenu dans le féminin pl. irrégulier פְּשֹׁטָה (Is. 32, 11; voir § **722**, note), חֲגֹרָה (*ib.*), et dans les *keṯiḇ* מלוכה (Jug. 9, 8), מלוכי (*ib.*, 12), צרופה (Ps. 26, 2), קסומי (I S. 28, 8). L'*a* s'est maintenu dans רְגָזָה (Is. 32, 11).

3. Dans עָשְׁקָה et שָׁמְרָה la Massorah donne à la voyelle un *ga'ya;* voir § **60**, note 3.

4. Il y a quelques exceptions, p. ex. אָכוֹל תֹּאכְלוּ (L. 10, 18), הָלֹךְ וְקָרָאתָ Jér. 2, 2).

dehors des verbes avec 3e gutturale (§ **937**), dans שְׁכַב (G. 34, 7) et שְׁפַל (Eccl. 12, 4)[1].

782. Après la préposition לְ, la seconde radicale, quand elle est une occlusive, prend généralement un *dāgēš qal*[2], p. ex. לִשְׁכַּב (G. 34, 7), לִכְבּוֹשׁ (Esth. 7, 8), לִנְפֹּל (Ps. 118, 13)[3]. Le *dāgēš* se trouve beaucoup plus rarement après les prépositions בְּ et כְּ[4], p. ex. בִּשְׁכֹּן (G. 35, 22), כִּזְכֹּר (Jér. 17, 2).

783. Quelques infinitifs, surtout dans le Deutéronome et le code sacerdotal, ont une forme semblable à celle des féminins univocaliques (ch. XXXVIII). Ce sont : אַשְׁמָה (L. 5, 26), אַהֲבָה (D. 10, 12, etc.), זִקְנָה (G. 24, 36), יִרְאָה (D. 4, 10, etc.), רִבְעָה (L. 20, 16), שִׂנְאָה (D. 1, 27, etc.), חֶמְלָה (G. 19, 16), דָּבְקָה (D. 11, 22), טָמְאָה (L. 15, 32)[5], מָרְטָה (Ez. 21, 16), מָשְׁחָה (Ex. 29, 29), רָחְצָה (*ib.* 30, 18, etc.), שָׂבְעָה (Ag. 1, 6), שָׁכְרָה (*ib.*), שָׁמְעָה (Is. 30, 19), חֶמְלָה (Ez. 16, 5), טָהֳרָה(?) (L. 12, 4, etc.)[6], רָחְקָה (Ez. 8, 6). On peut y comparer les infinitifs seconds des verbes à 1re rad. נ ou י ou à 3e rad. י.

784. Quelques infinitifs, qui se trouvent surtout dans les textes tardifs, ont un préfixe *mi* ou *ma* comme en araméen. Ce sont : מִקְרָא (N. 10, 2), מַסַּע (*ib.*; D. 10, 11), מִקַּח

1. Il est possible que le futur ait exercé une influence analogique, comme dans l'hébreu de la Mišnah. Sur la voyelle auxiliaire devant les suffixes pronominaux, voir § **878**.

2. Le fait s'explique, d'un côté, par l'euphonie, quand la 1re radicale est une sifflante ou une liquide; de l'autre, par l'influence analogique du futur.

3. Les exceptions sont לִצְבֹא (N. 4, 23; 8, 24), לִנְתוֹשׁ וְלִנְתוֹץ (Jér. 1, 10; 18, 7; 31, 27 [28]), לִשְׁדוֹד (*ib.* 47, 4), לִטְבוֹחַ (*ib.* 11, 19, etc.), לִבְדֹק (II Chr. 34, 10) et, d'après certains textes, לִסְבֹּב (N. 21, 4).

4. Ces prépositions sont moins fréquentes avec l'infinitif que לְ.

5. Le substantif est vocalisé טֻמְאָה (Joüon, *Notes de Lexicographie hébraïque*, II, p. 46, note).

6. Voir Joüon, *o. c.*, p. 46.

(II Chr. 19, 7), מַשָּׂא (N. 4, 24, etc.), מִשְׁלֹחַ (Esth. 9, 19), מַשֹּׂא (II Chr. 19, 7), מַשְׂאוֹת (Ez. 17, 9), מַעֲלָה (Esdr. 7, 9, etc.)[1].

785. Le participe actif ne prend guère le ו qu'au masculin singulier sans article ni suffixe et seulement à la pause, par ex. אוֹכֵל (G. 39, 6) à côté de אֹכֵל (*ib.* 40, 17, etc.); הָאוֹכֵל (Is. 59, 5, etc.) et אֹכְלִים (Jos. 24, 13, etc.). On rencontre aussi le ו dans la forme קוֹשְׁרָה, p. ex. אוֹכֵלָה (Is. 29, 6, etc.)[2].

786. Au lieu de *é* on trouve *i* au participe dans יוֹסִף (Is. 29, 14; 38, 5)[3]. A l'état construit, il y a *a* dans אֹבַד devant ע (D. 32, 28) et *è* dans הוֹלֶם (Is. 41, 7).

787. Sur les formes du féminin singulier קֹשֶׁרֶת, קֹשְׁרָה, קוֹשְׁרָה on doit voir le § **406**. En général, la forme segolisante est plutôt usitée pour le participe proprement dit, les autres pour le participe pris adjectivement ou substantivement; la forme קוֹשֵׁרָה est plus usuelle à la pause que קֹשְׁרָה, par ex. אֹכְלָה (D. 4, 24) et אוֹכֵלָה (Is. 29, 6).

LXIX. — Observations sur le passif du *qal*.

788. Le passé, comme on l'a vu plus haut (§ **646**), est devenu identique de forme avec celui du *pu'al*, p. ex. גֻּנַּבְתִּי pour גֻּנַבְתִּי; cependant on trouve une fois הֻגָה (II S. 20, 13) sans *dāgēš*[4]. Dans לֻקֳחָה (G. 2, 23) le *dāgēš* a pu tomber après

1. מַחְשֹׂף (G. 30, 37) doit être sans doute corrigé en וַיַּחְשֹׂף.

2. Le mot אוֹיֵב prend généralement le ו au m. s., sans doute à cause du י consonantique.

3. La Massorah a dû y voir un futur *hif'il*, 3e p. m. s. תּוֹמִיךְ (Ps. 16, 5) est altéré.

4. Il semble que le *ḡ rafé* soit traité ici comme une gutturale. On peut y comparer la forme הֻגְלָה (§ **814**). — On pourrait aussi considérer וָאֻמַּר (Ez. 13, 15) comme un passif du *qal* si l'on s'en rapporte au contexte (cf. v. 12).

coup (cf. § 79). On trouve *o* pour *u* dans שֻׁדְּדָה (Nah. 3, 7) : cf. § 811.

789. La voyelle *é* primitive du passé paraît subsister dans נֹעַר (Is. 33, 9), פֹּעַל (Hab. 1, 5)[1], קֹרֵם (Is. 46, 1), שֹׁקֵק (*ib.* 33, 4), זֹרֶה (*ib.* 30, 24); cf. le *pu'al* שֹׁרֵשׁ (§ 810). Il est plausible toutefois qu'il y ait eu confusion avec le participe *qal* actif.

790. L'infinitif premier se rencontre dans גֻּנֹּב (G. 40, 15); mais c'est une forme artificielle au lieu de l'infinitif *qal* גְּנֹב (voir § 747).

791. En dehors du participe קָשׁוּר, on trouve un participe passif du *qal* avec la forme *pu'al* (§ 425) dans אֻכַּל (Ex. 3, 2), לֻקַּח (II R. 2, 10), מֹרָט (Is. 18, 2, 7), et *pû'al* dans יוּקָשׁ (Eccl. 9, 12). יוּלָּד (Jug. 13, 8) est écrit avec un ו, mais le ל a un *dâgêš*. Les participes semblent formés d'après l'analogie du passé passif. On doit y joindre יִלּוֹד (Ex. 1, 22) également employé comme participe et dont la forme primitive est sans doute *yullâd* (§ 421).

LXX. — Observations sur le *nif'al*.

792. Le préfixe primitif *hina* (§ 663), réduit à *na*, devient *ni* devant un *sewâ* : נִקְשַׁר etc., tandis que *na* reste dans une syllabe ouverte, p. ex. נָסַב, נָקוֹם. Lorsqu'il devient *hin*, le *h* disparaît après le préfixe du futur : יִקָּשֵׁר pour יְהִקָּשֵׁר.

793. L'*é* du futur se maintient à la pause; p. ex. יֵאָכֵל (L. 7, 15); il ne se change en *a* que dans יֵאָמַר (G. 10, 9; N. 21, 14; Ps. 87, 5). Avec le ו conversif, on trouve à la pause l'*é* changé en *a* dans וַיִּגָּמַל (G. 21, 8), וַיִּנָּפַשׁ (Ex, 31, 17), וַיֵּאָנַשׁ

1. La phrase devient beaucoup plus claire quand on prend פֹּעַל pour un passé passif que si on le considère comme un participe actif.

(II S. 12, 15), וַיֵּחָנֵק (*ib.* 17, 23), וַיֵּרָדֵם (Jon. 1, 5); mais il est maintenu dans וַתִּבָּהֵל (Job 4, 5), וַיִּמָּלֵט (I S. 19, 12, 17), וַתִּשָּׁבֵר (Jér. 51, 8). Hors de la pause, l'*é* est changé en *a* dans וַיֵּאָמַר (Jos. 2, 2), וַתֵּעָצַר (II S. 24, 21 = I Chr. 21, 22) et וַתֵּעָצַר (N. 17, 13; 25, 8; II S. 24, 25; Ps. 106, 30), תִּשָּׁבַר (Ez. 32, 28)[1]. A la 3e p. f. pl. il y a toujours *a*, même à la pause, p. ex. תִּזָּכַרְנָה (Is. 65, 17). L'*é* ne se rencontre que dans תֵּעָגֵנָה (pour תֵּעָגַנָּה) dans Ruth 1, 13 (mais תֵּאָמַנָה dans Is. 60, 4).

794. Généralement le *nâsôg 'âḥôr* est observé au *nif'al* pour le futur et l'impératif, et l'*é* devient *è*, p. ex. יִכָּשֶׁל בָּהּ (Ez. 33, 12), וַיֵּעָתֶר לוֹ (G. 25, 21), הִפָּרֶד נָא (*ib.* 13, 9), הִשָּׁמֶר לְךָ (*ib.* 24, 6). Au lieu d'*é* on trouve *a* dans תֵּעָזַב אֶרֶץ (Job 18, 4). Cependant on trouve וַיֵּאָבֵק אִישׁ (G. 32, 25)[2]. En outre, avec le ו conversif et à l'impératif, les verbes usuels mettent le ton sur l'avant-derrière syllabe parce que celle-ci est ouverte et que la dernière est fermée (§ **137**), p. ex. וַיִּשָּׁאֶר (G. 7, 23). הִשָּׁמֶר (Ex. 23, 21), mais les autres conservent le ton sur la dernière, p. ex. וַיֵּעָתֵר אֱלֹהִים (II S. 21, 14).

795. A la 1re p. s. du futur, le א a *è* dans אֶלָּקַח, וָאֶכָּבֵד, אֶכָּבֵד, וָאֶשָּׁעֵן, וָאֶשָּׁבַע, אֶקָּדֵשׁ, אֶקָּבֵר, וָאֶפָּתֵר, אֶפָּתֵר, אֶסָּפֶה, אֶנָּשֵׂא, אֶנָּחֵם, mais *i* dans אִבָּנֶה, אִדָּרֵשׁ, אִמָּלֵט, וָאִנָּעֵר, אִשָּׁבַע, אִשָּׁפֵט, dans tous les verbes à 1re rad. ו : אִוָּשַׁע, אִוָּרֵשׁ, אִוָּעֵד, אִוָּלֵד, וָאִוָּדַע, et dans le futur impératif en ־ָה : אִוָּשְׁעָה, אֶכָּבְדָה, וָאֶכָּבְדָה, אִמָּלְאָה, אִמָּלְטָה, וָאִמָּלְטָה, אִנָּצְלָה, וְאִנָּקְמָה, וְאִשָּׁפְטָה.

796. Les prétendus impératifs נִקְבְּצוּ (Is. 43, 9) et נִקְבְּצוּ (Joel 4, 11) ne peuvent être que des fautes pour יִקָּבְצוּ et הִקָּבְצוּ. Quant à וְנִלְווּ (Jér. 50, 5), c'est un passé converti[3].

1. Sur le maintien du *šewâ* à la pause dans le pluriel du futur, au lieu d'*é*, voir § **152**, note 1.
2. Peut-être le א du mot suivant a-t-il influé sur le ton du mot.
3. Il faut corriger le mot précédent בֹּאוּ en בָּאוּ.

797. L'infinitif premier נִקְשֹׁר s'emploie devant le passé, p. ex. נִכְסֹף נִכְסַפְתָּה (G. 31, 30); de même נִלְחֹם (Jug. 11, 25); נִקְרֹא (II S. 1, 6), נִשְׁאֹל (I S. 20, 6, 28), נִגּוֹף (Jug. 20, 39), נִגְלֹה (I S. 2, 27), נִדְמֹה (Os. 10, 15). Les formes הִקָּשֵׁר et הִקָּשֵׁר s'emploient devant le futur, ainsi : הֵאָכֹל יֵאָכֵל (L. 7, 18), הֵאָסֵף (II S. 17, 11), אִדָּרֵשׁ pour הִדָּרֵשׁ (Ez. 14, 3), הִנָּתֵן (Jér. 32, 4), הִכָּרֵת (N. 15, 31), הִמָּלֵט (I S. 27, 1), הִמָּצֵא (Ex. 22, 3), הִפָּקֵד (I R. 20, 39); cf. הִבּוֹז, הִבּוֹק et הִמֵּס (§ **998**) et הִמּוֹל (§ **1056**). Lorsque l'infinitif est isolé, on emploie l'une ou l'autre forme, p. ex. נַהֲפוֹךְ (Esth. 9, 1), נַחְתּוֹם (*ib.* 8, 8), נֵעְתּוֹר (I Chr. 5, 20); cf. נָסוֹג (Is. 59, 13) et, d'autre part, הִנָּזֵר (Zach. 7, 3), הִשָּׁבַע[1] (N. 30, 3) et הִשָּׁבֵעַ (Jér. 7, 9). La forme הִקָּשֵׁר est empruntée à l'infinitif second et est employée sous l'influence du futur; la forme הִקָּשֵׁר a peut-être subi celle du *qal* קָשׁוֹר. La forme de l'infinitif second est toujours הִקָּשֵׁר[2].

798. La Massorah ponctue comme *nif'al* les infinitifs בִּכָּשְׁלוֹ (Pr. 24, 17), בֵּהָרֵג (Ez. 26, 15), בֵּעָטֵף (Lam. 2, 11), לֵעָנוֹת (Ex. 10, 3), לֵרָאוֹת (*ib.* 34, 24; Is. 1, 12) et לֵאוֹר (Job 33, 30). Mais le texte avait en vue le *qal* et il n'y a pas d'exemple certain de l'omission du ה à l'infinitif (cf. § **823**).

LXXI. — Observations sur le *pi'él* et le *pu'al*.

799. Le *pi'él*, comme on l'a vu plus haut (§ **765**), se rattache au type *pa'il*. C'est le ton primitif de la première syllabe qui a produit le *dågéš* et celui-ci est devenu caractéristique pour le *pi'él*. Mais le ton a ensuite passé à la seconde syllabe, quand les suffixes se sont joints au verbe. Parce que cette syllabe, ainsi, était fermée et accentuée (§ **127**) et sans doute aussi parce qu'elle a subi l'influence du *qal*, la 2e radicale a

1. Le ton *mille'él* du mot est difficile à justifier; on peut comparer cependant le § **794**.
2. כְּהִנְדֹּף (Ps. 68, 3) doit être une faute.

pris au passé la voyelle *a* : קִשַּׁרְתִּי, mais a conservé *é* à la 3e personne dans la pause et parfois hors de la pause : קִשֵּׁר, קִשְּׁרָה, קִשְּׁרוּ. La voyelle de la 1re radicale[1] est devenue *i* au passé parce qu'elle se trouvait dans une syllabe fermée sans ton, et cette modification a été favorisée par la dissimilation, la 2e radicale ayant généralement *a*. Aux autres temps, où la 2e radicale avait conservé l'*é*, la 1re a gardé *a* : יְקַשֵּׁר, קַשֵּׁר (impératif et infinitif), מְקַשֵּׁר.

800. Le *dāğēš* disparaît, en dehors des verbes avec 2e radicale gutturale (§ **920**), dans les verbes géminés à 2e et 3e rad. ל ou נ, (הלל, פלל, קלל, חנן, ענן, קנן, רנן) lorsque la 2e radicale a un *šewā*, p. ex. הַלְלוּ, נְרַנְּנָה. Le verbe חלל garde le *dāğēš* quand il signifie « profaner », p. ex. חִלְּלוּ (Ps. 74, 7), mais le perd dans la signification « percer », p. ex. מְחַלְלֶיךָ (Ez. 28, 9) et מְחֻלְלֵי (*ib.* 32, 26). Le *dāğēš* tombe aussi dans חצץ et ששׁט, mais se maintient dans les verbes avec occlusives : רכך, חתת, מדד etc. Le verbe בקשׁ perd le *dāğēš* sauf à l'impératif בַּקְּשׁוּ (I S. 28, 7, etc.)[2]. Enfin, on rencontre sans *dāğēš* : שִׁלְחָה (Ez. 17, 7), וַתְּאַלְצֵהוּ (Jug. 16, 16), מְאַסְפָיו[3] (Is. 62, 9).

801. L'*a* du passé 1re et 2e p. s. et 1re p. pl. se change en *å* à la pause, p. ex. בִּלָּעְנוּ (Lam. 2, 16), הִלָּכְתִּי (Ps. 38, 7), חִלָּלְתְּ (Ez. 22, 8), mais subsiste dans les verbes avec 3e rad. ר : דִּבַּרְתִּי (N. 14, 35, etc.), דִּבַּרְתָּ (G. 18, 5, etc.), סִפַּרְתִּי (Ps. 119, 13), שִׁבַּרְתָּ (Ex. 34, 1, etc.), ainsi que dans חֵרַפְתָּ (I S. 17, 45).

802. A la 3e p. m. s. hors de la pause, la 2e radicale a tantôt *a*, tantôt *é*. Les verbes avec 3e radicale palatale ont

1 L'*a* a donné *ō* dans les formes *pōʿēl* et *pōlēl* (§ **1057**).

2. Le verbe לקט a un *ŏ* d'après certains textes, dans וַאֲלַקֳּטָה (Ruth 2, 2).

3. D'après Baer : מְאַסְּפָיו.

tous *a* : רחק, חנך, חזק, זקק, ברך, נהג; avec 3e labiale on trouve : שלם, רחם, נחם, חשב, mais חרף et כשף; avec 3e dentale יסד, אבד, נחת, מלט, מדד, למד, mais שרת, שחת, כחד; avec 3e sifflante : קדש, פרש, נגש, רצץ, נתץ, mais כחש, כבש, חבש, בשש, נאץ, אמץ, נחש. Le verbe קצץ se rencontre avec *a* et *é*, enfin on trouve כבס, mais וכבס avec *è*. Avec 3e ל : קלקל, נחל, גדל, mais הלל, כלכל, קלל, מולל, חלל, חולל, חבל et avec ר : טהר, חבר, בשר, אחר, שבר, פזר, סגר, יסר, mais בער, חקר, נער. En outre, דבר et כפר ont *è*. Avec 3e נ, il y a toujours *é* : אזן, כהן, כונן, מאן, מגן, עונן. On doit noter encore דכא, נשא et קנא, מלא, טמא, חטא, נשא. A la pause, tous les verbes ont *é* [1].

803. La 1re radicale a un *a* au lieu de *i* dans נשני (G. 41, 51), sous l'influence du nom מנשה et dans ידו (Joel 4, 3; Ob., 11; Nah. 3, 10) à cause de la difficulté de prononcer *yi*.

804. Au futur, on trouve *è* à la pause, d'après certains textes, dans ירחף (D. 32, 11), ארחם (Os. 2, 6), de même que dans l'infinitif לצחק (Ex. 32, 6) et le participe מצחק (G. 21, 9), tous verbes avec 2e rad. ח. L'*è* se change en *a* à la pause dans תאחר (Ps. 40, 18). A la 3e p. f. pl., on trouve, hors de la pause, *é* dans תדברנה (Job 27, 4), ותדברנה (I S. 4, 20; I R. 3, 22; Jér. 44, 25), תצודדנה (Ez. 13, 18), ainsi que dans l'impératif למדנה (Jer. 9, 19), et *è* dans ותחללנה (Ez. 13, 19); à la pause, *a* dans תעכסנה (Is. 3, 16), תרטשנה (*ib.* 13, 18), *é* dans תדברנה (Pr. 24, 2). A l'impératif, on trouve *a* pour *é* dans פלג (Ps. 55, 10) par analogie avec בלע, et קרב (Ez. 37, 17) sans raison apparente.

805. La terminaison ן (§ 703) ne modifie pas la vocalisa-

1. Exceptionnellement on trouve קבצה (Mi. 1, 7); on attendrait plutôt קבצו.

tion, et l'*é* reparaît à la pause, p. ex. תְּדַבְּרוּן (G. 32, 20), תְּדַבֵּרוּן (Ps. 58, 2).

806. Le préfixe א a *ĕ* dans אֱזָרֵה (L. 26, 33 etc.) et *é* dans וְאֵסָעֲרֵם (Zach. 7, 14) pour וָאֲסָעֲרֵם (cf. § 94).

807. L'infinitif premier a la voyelle *ō* dans יַסֹּר (Ps. 118, 18), קַנֹּא (I R. 19, 10), רַפֹּא (Ex. 21, 19) et קַוֹּה (Ps. 40, 2) à côté de קַוֵּה. La 1re radicale a un *i* dans נִאֵץ (II S. 12, 14) devant נִאַצְתָּ[1].

808. L'infinitif second à forme féminine se rencontre dans יַסְּרָה (L. 26, 18), זַמְּרָה (Ps. 147, 1), צַדֶּקְתֵּךְ (Ez. 16, 52). בַּקָּרָה (*ib.* 34, 12) a la forme araméenne[2].

809. Le participe a perdu le préfixe dans מָאֵן (Ex. 7, 27) après אִם, et dans מַהֵר (Soph. 1, 14 et peut-être Is. 8, 1, 3).

810. A la 3e p. m. s. du *pu'al* passé on rencontre *é* au lieu de *a* dans שֹׁרֵשׁ (Is. 40, 24); cf. § 789.

811. Au lieu de *u* on trouve *o* dans מְאָדָּם (Ex. 25, 5 etc.) ; cf. le passif du *qal* שָׁדְּדָה (§ 788); כֻּלּוּ (Ps. 72, 20), כֻּסּוּ (*ib.* 80, 11) et תְּרָצְּחוּ (*ib.* 62, 4, d'après Ben-Ašer; Ben-Naphtali prononce תְּרַצְּחוּ)[3].

812. Sur les prétendus infinitifs passifs גֻּנֹּב et עֻנּוֹתוֹ, voir § 747.

1. La forme שִׁלְּחוֹ (I Chr. 8, 8) est plutôt un *qal*. — דִּבֵּר (Jér. 5, 13) paraît être un substantif tiré du passé (cf. § 751, note 1). Dans קִטֵּר (*ib.* 44, 21), שִׁלֵּם (D. 32, 35), la voyelle a pu être changée en *i* parce que le verbe est devenu un nom. Dans les phrases où דַּבֵּר suit יוֹם, p. ex. Ex. 6, 28, le verbe est un passé.

2. Les autres mots de la même forme בַּקָּשָׁה, נֶחָמָה, נֶאָצָה sont des substantifs.

3. L'*u* semble avoir été remplacé par *i* dans פִּתַּח (Is. 48, 8; 60, 11; C. 7, 13), רִוְּתָה (Is. 34, 5, 7).

LXXII. — Observations sur le *hif'îl* et le *hof'al*.

813. Au passé, le préfixe *ha*[1], étant dans une syllabe fermée non accentuée et subissant la dissimilation avec l'*a* de la syllabe suivante se change en *hi*; cf. § **799**. Il devient *ho* au *hof'al* par analogie avec le passif du *qal*. Le ה disparaît généralement au futur et au participe du *hif'îl* et du *hof'al*.

814. En dehors des verbes avec 1re radicale gutturale (§ **888**), on trouve *hè* au lieu de *hi* dans הֶגְלָה, הֶגְלָם (mais וְהִגְלִיתִי, וְהִגְלָה, וְהִגְלָם), הֶכְלַמְנוּם, הֶלְאָה, הֶלְאֵת, הֶלְאֵיתִיךָ, וְהֶפְדָּה, הֶרְאָה, הֶרְאָנוּ, הֶרְאֲךָ, הֶרְאָם, הֶרְאֵיתִיךָ (mais הִרְאַנִי, הִרְאִיתָ, הִרְאִיתַנִי, הִרְאִיתִים) et même וְהַרְאֵיתִי (Nah. 3, 5) avec *a*.

815. La voyelle *i* de la 2e radicale[2] est remplacée par *a* à la 1re et 2e personne, la syllabe étant fermée et sans doute aussi par analogie avec le *qal;* la 2e p. pl. a subi l'influence de la 1re et 2e p. sing. et de la 1re p. pl.; cf. § **799**. A la pause, *a* devient *å* dans הֶאֱבַדְתָּ (Job 14, 19), הֶאֱמָנְתִּי (Ps. 119, 66), הוֹדָעְתָּ (Job 26, 3), וְהִקְדָּשְׁנוּ (II Chr. 29, 19), mais subsiste dans הֶחֱרַמְתִּי (I S. 15, 20), הִגַּדְתִּי (Néh. 2, 16), הִצַּלְתָּ (Ez. 3, 19, 21; 33, 9), הִשְׂכַּלְתִּי (Ps. 119, 99)[3].

816. Au futur, le ה est maintenu, peut-être sous l'influence araméenne, dans יְהוֹשִׁיעַ (I S. 17, 47; Ps. 116, 6), יְהוֹדֶה

1. Au lieu de ה on trouve א dans l'infinitif אַשְׁכֵּים (Jér. 25, 3) qui est sûrement une erreur de copiste. Dans אֶגְאָלְתִּי (Is. 63, 3), il y a probablement une leçon mixte du passé et du futur (celui-ci devant changer le récit en prédiction; Cf. G. Moore, *T. L. Z.*, 1887, c. 292). On aurait attendu גֵּאַלְתִּי. Enfin dans וְהֶאֶזְנִיחוּ (Is. 19, 6), le א est superflu.

2. Sur l'allongement de l'*i*, voir § **127**, note 3.

3. On rencontre הִשְׁאִלְתִּהוּ avec *i* pour *a* dans I S. 1,28; cf. § **771**, note 2.

(Néh. 11, 17), אֲהוֹדֶנּוּ (Ps. 28, 7), יְהוֹדֻךָ (*ib.* 45, 18)[1], יְהֵילִילוּ (Is. 52, 5), יְהָתֵלּוּ (Jér. 9, 4), תְּהָתֵלּוּ (Job 13, 9)[2].

817. A la 2ᵉ p. m. s., 3ᵉ p. m. et f. s. du futur impératif et converti, ainsi qu'à la 1ʳᵉ p. pl. de ce dernier temps, la 2ᵉ radicale prend *é* au lieu de *i* : וַיִּקְשֵׁר, יַקְשֵׁר (§ **711**). L'*é* se change en *è* devant *maqqéf*, p. ex. וַיְחַזֶּק־בּוֹ (Jug. 19, 4).

818. A l'indicatif, le י est omis dans יַשְׁלֵם (Is. 44, 28). On rencontre *é* avec י au lieu de *î* dans וַתַּגֵּיד (Ex. 19, 3)[3], יַגֵּיד (Eccl. 10, 20), *è* dans יַבְעֶר־ (Ex. 22, 4) devant le *maqqéf*[4], יַאֲבֶר־[5] (Job 39, 26), *é* sans י dans וַתַּשְׂכֵּל (Dan. 9, 25), תַּאֲכֵל[6] (Ez. 3, 3).

819. A la pause, on rencontre *a* dans le futur impératif תּוֹתַר (G. 49, 4) et les futurs convertis וַתֹּתַר (Ruth 2, 14), וַיַּגַּשׁ (Jug. 6, 19), וַיַּקּוּ (Lam. 3, 5), qui n'a qu'une faible pause. La voyelle *i* est employée au lieu d'*é*, au futur impératif, dans וַתֵּינִק (Ex. 2, 7), au futur converti dans וַיַּחְשִׁךְ (Ps. 105, 28), ainsi que dans plusieurs verbes à 3ᵉ rad. א : וַתַּחְבִּא (II R. 6, 29), וַתַּחְטִא (I R. 16, 2; 21, 22), וַיַּחְטִא (II R. 21, 11, etc.), יַשִּׁא (*ib.* 18, 29 = Is. 36, 14), יַשִּׁיא (II Chr. 32, 15), וַיּוֹצִא (D. 4, 20); וַיָּבִיא[7] (Néh. 8, 2), וַתָּקִא

1. L'impératif usuel הוֹדוּ a pu exercer ici une influence analogique.
2. Un verbe secondaire הֵתֵל semble formé dans וַיְהַתֵּל (I R. 18, 27); cf. הֲתֻלִים (Job 17, 2) et מַהֲתַלּוֹת (Is. 30, 10).
3. Ce verbe est doublement irrégulier, car il aurait fallu le passé converti voir § **726**, note 1). Peut-être faut-il lire וְהַגֵּיד à l'infinitif premier et l'*é* en serait un indice.
4. Le Samaritain a יַבְעִיר.
5. C'est peut-être un verbe *qal* en *é*. (§ **767**).
6. On attendrait l'impératif הַאֲכֵל, suivi de מַלֵּא pour תְּמַלֵּא. Nous laissons de côté les exemples de futur impératif employé en poésie pour l'indicatif (§ **731**).
7. On trouve וַיָּבִיא avec י dans Ez. 40, 3.

(L. 18, 25). A la 1re personne, on trouve *é* dans וָאוֹלֵךְ (L. 26, 13, etc.; cf. § 711), *i* sans י dans וָאַחְבִּא (I R. 18, 13), וָאַקְדִּר (Ez. 31, 15), וָאַשְׁבִּעַ (Jér. 5, 7), וָאַשְׁלִךְ (D. 9, 21); *i* avec י dans וָאַכְרִית (I Chr. 17, 8), וָאַמְלִיךְ (I S. 12, 1), וָאַעֲמִיד (Néh. 4, 7), וָאַשְׁלִיךְ (Zach. 11, 13), וַנַּעֲמִיד (Néh. 4, 3).

820. Les exemples de futur où *i* serait remplacé par le *šewâ* sont douteux : וַיַּחְלְטוּ (I R. 20, 33) peut être le *qal*, de même que וַיַּדְרְכוּ (Jér. 9, 2) et וַיַּדְבְּקוּ (I S. 14, 22; 31, 2 = I Chr. 10, 2); cf. § 767. יַעַבְרוּ (Jér. 11, 15) et וָאוֹצְרָה (Néh. 13, 13, à lire וָאֲצַוֶּה) sont altérés. Quant à יַעְשְׁרֶנּוּ (I S. 17, 25), תַּעְשְׁרֶנָּה (Ps. 65, 10), וַיַּעְקְשֵׁנִי (Job 9, 20), ce sont des *pi'él* (§ 95; cf. § 917).

821. A l'impératif m. s., la voyelle de la 2e rad. est *é* comme au futur impératif, p. ex. הַקְרֵב (Ex. 28, 1) et *è* devant le *maqqéf*, p. ex. הַסְכֶּן־נָא (Job 22, 21). On trouve à la pause *a* dans הַמְעַד (Ps. 69, 24)[1].

822. L'impératif en ־ָה est toujours *mille'él*, p. ex. הַשְׁקִיפָה (D. 26, 15), sauf dans הַצְלִיחָה נָּא (Ps. 118, 25)[2]. Cette forme paraît avoir été abrégée dans les impératifs qui ont *i* au lieu de *é* : הוֹפִיעַ (Ps. 94, 1), הָבִיא (Jér. 17, 18)[3]. D'autre part, on trouve *é* avec י dans הָשֵׁיב (II R. 8, 6), הָבֵיא (I S. 20, 40)[4].

823. Le ה de l'infinitif paraît avoir disparu dans לַאֲדִיב

1. En dehors de la pause, on trouve הַנְחַת (Joel 4, 11). L'*a* pour *é* se rencontre souvent dans la prononciation babylonienne ; voir l'appendice VIII.

2. Le *méreka* paraît remplacer ici un *maqqéf*. Certains textes ont aussi הוֹשִׁיעָה נָא, d'autres הוֹשִׁיעָה נָּא (au lieu de הוֹשִׁיעָה נָּא), ce qui est contradictoire.

3. הוֹצִיא (Is. 43, 8) est douteux.

4. חֲבִיטִם (Ps. 142, 5) est plutôt un infinitif premier, ou c'est une faute pour אַבִּיט (au lieu de וראה lire וְרָאֹה).

(I S. 2, 33), לַחֲטִיא (Eccl. 5, 5), לַעֲבִיר (II S. 19, 19), tous les trois verbes commençant par une gutturale[1].

824. L'infinitif premier a régulièrement *é* sans י, p. ex. הַקְדֵּשׁ (Jug. 17, 3), et exceptionnellement avec י : הַשְׁמֵיד (Am. 9, 8), הַעֲנֵיק (D. 15, 14), הוֹלֵיד (Is. 59, 4), הַשְׂכֵּיל (Jér. 3, 15; Job 34, 35)[2], הַכְשֵׁיר (Eccl. 10, 10), הוֹעֵיל (Jér. 23, 32), הָקֵים (*ib.* 44, 25). Le י vient probablement de l'analogie des autres temps. A la pause, on trouve avec *a* הַפְצַר (I S. 15, 23). On rencontre *i* au lieu de *é* dans הָכִין (Ez. 7, 14 et peut-être Jos. 4, 3) et הוֹצִיא (Is. 43, 8).

825. L'infinitif second a la voyelle *i* au lieu de *a* dans הִדְרִיךְ (Jér. 51, 33), הִסְגִּיר (L. 14, 46), הִקְצוֹת (*ib.*, 43), הִקְרִיב (*ib.* 7, 35), הִרְגִּיז et הִרְגִּיעַ (Jér. 50, 34), הִשְׁמִדְךָ (D. 7, 24), הִשְׁמִידוֹ (*ib.* 28, 48), הִשְׁמִדָם (Jos. 11, 14); cf. הֲבִיאֲךָ (II S. 3, 13) et הֱסִירְךָ (*ib.* 5, 6)[3].

826. La 2e radicale a *é* au lieu de *i* dans בְּהַנְחֵל (D. 32, 8), לְהַסֵּךְ (Jér. 44, 19. 25)[4] sans motif apparent, et *a* dans הַזְכַּרְכֶם

1. Dans les autres exemples, il doit y avoir une fausse lecture ou une erreur de copiste : לַסְתִּר (Is. 29, 15, lire לְסַתֵּר) לַנְפִּל et לַצְבּוֹת (N. 5, 22, lire לִנְפֹּל et לִצְבּוֹת), לַחֲלִק (Jér. 37, 12, lire לַחֲלֹק), לַלְבֵּן (Dan. 11, 35, lire לְלַבֵּן), לַשְׁמִעַ (Ps. 26, 7, lire לְשַׁמֵּעַ), לַשְׁמִד (Is. 23, 11), לַשְׁבִּית (Am. 8, 4), בָּעִיר (Ps. 73, 20), לָבִיא (Jér. 39, 7; II Chr. 31, 10, lire לָבוֹא), לַמְרוֹת (Is. 3, 8; Ps. 78, 17, lire לִמְרוֹת), לַנְחֹתָם (Ex. 13, 21, lire לְנַחֹתָם), כַּנְלֹתְךָ (Is. 33, 1, lire כְּכַלֹּתְךָ), לַרְאֹתְכֶם (D. 1, 33, lire לְרַאֹתְכֶם), בַּגְלוֹתוֹ (Jér. 27, 20), לַמְחוֹת (Pr. 31, 3, lire לְמַחוֹת?). Quant à לַעְשֵׂר et בַּעְשֵׂר, ce sont des *pi'ël* (§§ **95** et **917**).

2. Dans ce passage הַשְׂכֵּיל est pris substantivement et précédé de la préposition ב.

3. Après בְּיוֹם (בִּימֵי) « au jour où », p. ex. בְּיוֹם הִצִּיל (II S. 22, 1; Ps. 18, 1). on peut admettre un passé (Cf. § **807**, note). De même après עַד « jusqu'à ce que » avec הִכְרִית (I R. 11, 16), הִשְׁאִיר (N. 21, 35), etc.

4. Dans הַסְתֵּר (Pr. 25, 2), וְהוֹכֵחַ (Job 13, 3), l'infinitif premier a été substitué à l'infinitif second; cf. § **746**, note.

(Ez. 21, 29); l'infinitif a la forme araméenne dans הַשְׁמָעוּת (*ib.* 24, 26).

827. L'*é* pour *i* dans le participe מוֹצֵא (Ps. 135, 7) doit provenir d'une confusion avec מֹצָא[1].

828. La forme du participe féminin est en ־ֶת, p. ex. מַזְכֶּרֶת (N. 5, 15), מַשֶּׂגֶת (L. 14, 21), à la pause מַשְׂכָּלֶת (Pr. 19, 14) Cependant on trouve מַבְכִּירָה (Jér. 4, 31), מַעֲטִירָה (Is. 23, 8) et le construit מַחְכִּימַת (Ps. 19, 8) sous l'influence de מְשִׁיבַת.

829. La voyelle du préfixe au *hof'al* est généralement *o* dans le passé et le futur, p. ex. הָבְקְעָה (Jér. 39, 2), תָּקְטַר (L. 6, 15). Cependant on rencontre au passé וְהֻשְׁכַּב (Ez. 32, 32), וְהֻשְׁלַךְ (Dan. 8, 11), הֻשְׁלָכָה (Ez. 19, 12), וְהֻשְׁלְכוּ (Jér. 22, 28), à côté de הָשְׁלַכְתִּי (Ps. 22, 11), הָשְׁלַכְתָּ (Is. 14, 19), et au futur וַתֻּשְׁלְכִי (Ez. 16, 5) et יֻשְׁלָכוּ (Is. 34, 3). Au participe, la voyelle est *u* dans מֻדְבָּק, מֻכְשָׁלִים, מֻפְקָד, מֻקְטָר, מֻרְדָּף, מֻגְלִים, מֻשְׁלָךְ, et *o* dans מָשְׁחָת (Pr. 25, 26), מָפְנֶה (Ez. 9, 2) et מָרְאֶה (Ex. 25, 40).

830. Le ה du préfixe est conservé dans מְהֻקְצָעוֹת[2] (Ez. 46, 22).

831. Sur l'impératif *hof'al* הָשְׁכְּבָה (Ez. 32, 19), voir § **721**, note 3. Sur les infinitifs הָחְתֵּל et הָמְלֵחַ (Ez. 16, 4), הֻגֵּד (Jos. 9, 24; Ruth 2, 11), הָחֳרֵב (II R. 3, 23), voir § **742**, note 1.

1. Le mot מַהְלְכִים (Zach. 3, 7), s'il n'est pas un substantif (singulier מַהֲלָךְ), est un *pi'él* pour מְהַלְּכִים (comme l'araméen מְהַלְּכִין dans Dan. 3, 25); de même מַחְלְמִים (Jér. 29, 8), מַעְזְרִים (II Chr. 28, 23), מַחְצְצְרִים (I Chr. 15, 24, etc.) (cf. §§ **820** et **917**).

2. Le mot est marqué comme douteux par les points extraordinaires dont il est surmonté.

LXXIII. — OBSERVATIONS SUR LE *hitpa'él*

832. Au *hitpa'él* et dans les formes similaires, *hitpō'él* (§ **677**) et *hitpalpél* (§ **678**), la 2e radicale a toujours la voyelle *é* à l'infinitif et au participe, p. ex. הִתְעַלֵּם (D. 22, 3), הִתְנַחֵם (G. 37, 35). Au passé (3e p. m. s.), au futur et à l'impératif, hors de la pause, on trouve *é* dans les verbes גנב[1], רצב, עצב, מדד, פקד, פשט, ברך, הלך, הפך, שפך, אבל, גדל, הלל, עלל, פלל, נקם, פעם, רום, שמם, בין, חתן, כון, עוף, עטף, אמץ, חמץ, בשר, כפר, מכר, נכר, עבר, עמר, פאר, קשר, שער, שמר, חפש, חדש, et *a* (en dehors des verbes à 3e rad. ה, ח, ע) dans les verbes ענג, גאל; חלחל, נפל, חכם, אנף, קצף, אפק, הדר, חבר, מרמר, געש. Quant aux verbes à 3e rad. א, on trouve *é* dans חבא, נבא, נשא et *å* dans חטא, טמא, פלא. En outre, on rencontre le futur יִתְעָרַב (Pr. 14, 10), mais l'impératif הִתְעָרֶב (II R. 18, 23 = Is. 36, 8); תִּתְעַלַּם (Ps. 55, 2), mais יִתְעַלֶּם־ (Job 6, 16); וָאֶתְחַנַּן ou וָאֶתְחַנָּן (D. 3, 23), mais partout ailleurs ce verbe a *é* ou *è* (devant le *maqqéf*). Le verbe התחזק a la voyelle *a* au passé et à l'impératif, au futur dans II Chr. 21, 4; 32, 5 (avec petite pause); mais *é* dans G. 48, 2; Jug. 20, 22. Pour les autres verbes la voyelle est inconnue. A la pause, le passé (sauf la 2e p. pl.), le futur (sauf les 2e et 3e p. f. pl.) et l'impératif ont toujours *å*, p. ex. וְיִתְאַבָּל, הִתְקַדָּשׁוּ.

833. Au lieu de *a* on trouve *i* dans וְהִתְגַּדִּלְתִּי (Ez. 38, 23), וְהִתְקַדִּשְׁתִּי (*ib.*), וְהִתְקַדִּשְׁתֶּם (L. 11, 44; 20, 7).

834. A la 3e p. f. pl. du futur, la 2e radicale a toujours *a*, p. ex. וַתִּתְהַלַּכְנָה (Zach. 6, 7), תִּתְמוֹגַגְנָה (Am. 9, 13), excepté dans תִּשְׁתַּפֵּכְנָה (Lam. 4, 1).

835. Dans התפקד le *dåḡéš* tombe et le פ prend un *å*, comme si le ק était une gutturale, p. ex. הָתְפָּקְדוּ (Jug. 20, 15, 17),

1. Les verbes sont rangés d'après l'ordre alphabétique des lettres finales.

וַיִּתְפָּקֵד (*ib.* 21, 9), וַיִּתְפָּקְדוּ (*ib.* 20, 15). Il en est de même du *hotpa'él* de ce verbe, הָתְפָּקְדוּ (N. 1, 47; 2, 33; 26, 62; I R. 20, 27). Le *dågéš* tombe aussi dans le שׁ de הֻדַּשְּׁנָה (voir § 673).

836. L'infinitif second a la forme araméenne dans הִתְחַבְּרוּת (Dan. 11, 23); cf. הַשְׁמָעוּת (§ 826).

837. Le ה du préfixe *hit* est remplacé par א dans אֶתְחַבַּר (II Chr. 20, 35) et אֶשְׁתּוֹלְלוּ (Ps. 76, 6).

838. En dehors des verbes à 1re radicale dentale (§ 884), le ה du préfixe semble assimilé à la 1re radicale dans וְהִנֶּחָמְתִּי (Ez. 5, 13), וְהִנַּבֵּאתִי (*ib.* 37, 10), הִנַּבְּאוּ (Jér. 23, 13), וְתִנַּשֵּׂא (N. 24, 7), יִנַּשְּׂאוּ (Dan. 11, 14), וְתִכּוֹנֵן (N. 21, 27), תִּכּוֹנָנִי (Is. 54, 14), וְיִכּוֹנָנוּ (Ps. 59, 5), תִּכַּסֶּה (Pr. 26, 26), תִּשּׁוֹמֵם (Eccl. 7, 16), אֵרוֹמָם (Is. 33, 10)[1]. Mais la vocalisation de ces formes prête au doute[2].

LXXIV. — Observations sur les conjugaisons rares.

839. La forme *pô'él* ne se rencontre, en dehors des verbes géminés (§ 1007), que dans מְשֹׁפְטִי (Job 9, 15) et מְלָשְׁנִי (Ps. 101, 5, *ketîb* מלושני) où l'*å* pour *ō* n'a pas de raison apparente[3]; le *hitpō'él* se trouve peut-être dans הִתְגֹּעֲשׁוּ (Jér. 25, 16) et יִתְגֹּעֲשׁוּ (*ib.* 46, 8).

1. מִנֹּאָץ (Is. 52, 5), qui serait pour מִתְנֹאָץ, paraît être une forme mixte de מִתְנָאֵץ et מְנֹאָץ.

2. D'après J. Eitan, *Light on the History of the Hebrew Verb*, *J. Q. R.* New Series XII, p. 25 et suiv., et *Contribution à l'Histoire du verbe hébreu*, dans *Journal of the Palestine Oriental Society*, I, p. 42-47, ces formes seraient des *nif'al* du *pi'él* et du *pô'él*. נִוַּסְּרוּ et נִכַּפֵּר seraient des formes analogiques pour נִוְסְרוּ et נִכְפַּר. La théorie a été combattue par H. Distenfeld, *J. Q. R.* New Series XIII, p. 337-342.

3. D'après J. Eitan, *A Contribution to biblical Lexicography*, p. 48-50, יוֹדַעְתִּי (I S. 21, 3) serait aussi un *pō'él* et signifierait « j'ai congédié » (cf. arabe *wâdaʿa*).

840. Les verbes quadrilitères à l'actif sont : כרסם « brouter », פִּרְשֵׁז ou פַּרְשֵׁז « étendre » ; גלגל « rouler », זעזע « agiter », חרחר « exciter », טאטא « balayer », כלכל « entretenir », כרכר « danser », סכסך « emmêler », סלסל « exalter », ערער « démolir », פצפץ « fracasser », פרפר « troubler », צפצף « siffler », קלקל « secouer » ou « polir »?, קרקר « détruire »?, שִׂגְשֵׂג « pousser des rameaux », שַׁעֲשַׁע « choyer » [1]. Ces verbes sont conjugués comme le *pi'él* : Passé כִּלְכַּלְתִּי etc., futur אֲכַלְכֵּל, impératif כַּלְכֵּל, infinitif כַּלְכֵּל, participe מְכַלְכֵּל. Au lieu de *é* on trouve *a* dans מְקַרְקַר (Is. 22, 5) devant un monosyllabe, et dans l'infinitif second חַרְחַר (Pr. 26, 21) devant le *maqqéf*.

841. Le passif se rencontre dans מְכֻרְבָּל (I Chr. 15, 27), וְכֻלְכְּלוּ (I R. 20, 27), תְּשָׁעֳשָׁעוּ (Is. 66, 12), רֻטֲפַשׁ « a été épaissi » (Job 33, 25) et מְחֻסְפָּס « floconneux » (Ex. 16, 14).

842. Le réfléchi se rencontre dans les verbes גלגל « se rouler », חלחל « s'effrayer », להלה « faire le plaisant (?) », מהמה « s'attarder », מרמר « s'exaspérer », ערער « se démolir », קלקל « être ébranlé », שעשע « se jouer », שקשק « courir à l'envi ». Ces verbes se conjuguent comme le *hitpa'él*, p. ex. הִתְגַּלְגָּלוּ (Job. 30, 14), יִשְׁתַּקְשְׁקוּן (Nah. 2, 5), הִתְמַהְמְהוּ (impératif, Jug. 19, 8), הִתְמַהְמֵהַּ (infinitif second, Ex. 12, 39), מִתְמַהְמֵהַּ (II S. 15, 28) [2]. On doit noter וַיִּתְמַרְמַר (Dan. 11, 11), וַיִּתְמַרְמַר (*ib.* 8, 7) et וַתִּתְחַלְחַל (Esth. 4, 4) avec *a*. Il n'y a pas d'exemple du passé 3ᵉ p. m. s., du futur ou de l'impératif avec *é*.

843. La forme *taf'él* se rencontre dans les verbes תִּתְחָרֶה

1. En dehors des verbes, on trouve les racines redoublées בעבע (dans אֲבַעְבֻּעֹת), בקבק, ברבר, גרגר, דרדר, זלזל, זרזר, ט(פ)טף, כ(ב)כב, כדכד, תלתל, ת(ח)תח, קשקש, קעקע, קיקי, קדקד, צעצע, על(ע)ל, סנסן, סאסא, לילי, תעתע. On peut y joindre דודא pour דאדא, לולא pour לאלא, כרכב pour כבכב, כרכם pour כמכם, קרקע pour קעקע et peut-être אראל pour אלאל.

2. Sur les irrégularités des verbes quadrilitères avec gutturales, voir §§ **1136** et **1137**.

(Jér. 12, 5), מְתַחְרֶה (*ib.* 22, 15), תִּרְגַּלְתִּי (Os. 11, 3) [1], מְתֻרְגָּם (Esdr. 4, 7) [2].

844. Un seul quadrilitère se conjugue d'après le *hif'îl*, c'est שְׂמאל, « aller à gauche », p. ex. וְאַשְׂמְאִילָה (G. 13, 9) qui suit l'analogie du verbe יָמַן « aller à droite ».

845. Les verbes qui répètent la 3[e] radicale ne se rencontrent qu'à la 3[e] personne du passé. Ce sont : רַעֲנָנָה « est florissante » (Job 15, 32), וְשַׁאֲנַן « et sera tranquille » (Jér. 30, 10 ; etc.), שַׁאֲנַנּוּ (Job 3, 18), אֻמְלַל [3] « est languissant » (Joel 1, 10), אֻמְלַל (Is. 16, 8 ; etc.), אֻמְלְלָה (*ib.* 24, 4 ; etc), אֻמְלָלָה (I S. 2, 5 : etc.) ; אֻמְלְלוּ (Jér. 14, 2), אֻמְלָלוּ (Is. 19, 8 ; etc.) [4].

846. Les verbes répétant les 2[e] et 3[e] radicales sont : סְחַרְחַר « tournoyer » (Ps. 38, 11), חֳמַרְמְרוּ « sont enflammés » (Job 16, 16 ; Lam. 2, 11), חֳמַרְמָרוּ [5] (Lam. 1, 20), יָפְיָפִיתָ [6] « tu es beau » (Ps. 45, 3). On peut y ajouter : מְחַצְצְרִים « sonnant de la trompette » (I Chr. 15, 24, etc.) qui vient d'une racine primitive חצרצר, mais qui est conjugué comme un *pi'él* trilitère (cf. § 917), le premier ר étant tombé et le premier צ étant devenu insensible [7].

1. Le ת pourrait être une faute pour un ה.
2. Ce verbe est araméen.
3. L'*u* n'est pas ici la marque du passif, mais est dû sans doute à l'influence de la labiale.
4. צִמְּתֻתוּנִי (Ps. 88, 17) est sans doute une faute pour צִמְּתוּנִי et נִפְלַל (Ez. 28, 23) pour נָפַל.
5. L'*ŏ* est dû à la gutturale *ḥ* et ne marque nullement le passif.
6. L'*o* est dû ici à l'influence du substantif יֳפִי.
7. אָהֲבוּ הֵבוּ (Os. 4, 18) paraît altéré.

LXXV. — Verbes avec suffixes pronominaux.

847. Le verbe peut recevoir des suffixes pronominaux qui, aux temps personnels (passé, futur, impératif), représentent le complément d'objet, p. ex. צִוִּיתִיךָ « je t'ai ordonné » (G. 3, 11), יְשׁוּפְךָ « il te blessera » (*ib.*, 15), וְכִבְשֻׁהָ « et assujettissez-la » (ib. 1, 28)[1]. Avec l'infinitif, le suffixe peut exprimer le complément d'objet ou le sujet, p. ex. לְעָבְדָהּ « pour la cultiver » (G. 2, 15), בְּאָסְפְּךָ « quand tu récolteras » (Ex. 23, 16). Dans les participes actifs, le suffixe exprime le complément d'objet, p. ex. גֹּאֲלִי « celui qui me rachète » (Ps. 19, 15), et dans les participes passifs le sujet de l'action, p. ex. מְקֻדָּשָׁי « ceux que j'ai préparés »[2] (Is. 13, 3).

1. Au lieu du suffixe pronominal, le complément peut être marqué par la préposition אֵת avec suffixe; voir § **1209**. Le suffixe pronominal, d'après la critique moderne, est moins employé dans le Code sacerdotal que dans les autres sources du Pentateuque; il est très usuel en poésie. — Les passages où le suffixe semble équivaloir à un complément indirect sont probablement altérés. Ainsi dans Zach. 7, 5, au lieu de הַצּוֹם צַמְתֻּנִי אָנִי, qui voudrait dire « est-ce que vous avez jeûné pour moi ? », il faut lire sans doute צַמְתִּי אָנִי « est-ce que moi, j'ai jeûné ? » (on aura corrigé ces mots pour éviter l'anthropomorphisme); cf. הֲלֹא אַתֶּם הָאֹכְלִים « n'est-ce pas vous qui mangez ? » (*ib.*, 6). גְּדֵלַנִי (Job 31, 18) signifierait « il a grandi auprès de moi »; on attendrait גִּדַּלְתִּיו. Au lieu de קְדַשְׁתִּיךָ « je suis plus saint que toi » (Is. 65, 5), lire קִדַּשְׁתִּיךָ « je t'ai rendu saint »; cf. Geiger, *Urschrift*, p. 172. Au lieu de שְׁנוֹהִי (Dan. 5, 6), en araméen, on doit lire שְׁנוֹ עֲלוֹהִי, comme au v. 9. Dans le mot obscur אֶדַּדֵּם (Ps. 42, 5), le ם peut être radical. וּפִלְלוֹ (I S. 2, 25) peut se lire וּפִלְלָהּ. עֲשִׂיתַנִי (Ez. 29, 3) doit être corrigé en עֲשִׂיתִים (et יְאֹרִי en יְאֹרַי). Par contre, dans יִתְּנֵנִי (Is. 27, 4), נְתַתָּנִי (Jos. 15, 19 = Jug. 1, 15), מְשַׁכְתִּיךְ חָסֶד (Jér. 31, 2[3]), le suffixe peut être considéré comme un complément d'objet. Dans חֲזַקְתַּנִי (Jér. 20, 7), le verbe a pu aussi avoir un complément d'objet en signifiant « vaincre ».

2. On remarquera la différence entre אֹהֲבִי « mon ami, celui qui m'aime » et אֲהוּבִי « mon ami, celui que j'aime ».

848. Les suffixes des temps personnels n'existent que dans les conjugaisons actives. Cependant on les trouve avec le *nif'al* dans וַיִּלָּחֲמוּנִי « et ils m'ont combattu » (Ps. 109, 3), לֹא תִנָּשֵׁנִי « tu ne m'oublieras pas » (Is. 44, 21), et au *hitpa'él* dans וְהִתְנַחֲלוּם « et ils se les transmettront » (*ib.* 14, 2). La signification réfléchie s'est affaiblie dans ces verbes.

849. Les suffixes pronominaux des verbes ne sont jamais réfléchis (§ **310**).

850. Voici le tableau du verbe *qal* avec suffixes[1] :

Passé

	SINGULIER :					PLURIEL :		
	1re c.	2e m.	2e f.	3e m.	3e f.	1re c.	2e m.	3e c.
…e simple :	קָשַׁרְתִּי	קָשַׁרְתָּ	קָשַׁרְתְּ	קָשַׁר	קָשְׁרָה	קָשַׁרְנוּ	קְשַׁרְתֶּם	קָשְׁרוּ
…xes : … 1re c.		קְשַׁרְתַּנִי p. קְשַׁרְתָּנִי	קְשַׁרְתִּנִי	קְשָׁרַנִי p. קְשָׁרָנִי	קְשָׁרַתְנִי p. קְשָׁרָתְנִי		קְשַׁרְתּוּנִי	קְשָׁרוּנִי
…e m.	קְשַׁרְתִּיךָ			קְשָׁרְךָ p. קְשָׁרֶךָּ	קְשָׁרַתְךָ p. קְשָׁרָתֶךָּ	קְשַׁרְנוּךָ		קְשָׁרוּךָ
…e f.	קְשַׁרְתִּיךְ			קְשָׁרֵךְ p. קְשָׁרָךְ	קְשָׁרָתֶךְ	—		קְשָׁרוּךְ
…e m.	קְשַׁרְתִּיו ou קְשַׁרְתִּיהוּ	קְשַׁרְתּוֹ	קְשַׁרְתִּיהוּ	קְשָׁרוֹ	קְשָׁרַתְהוּ ou קְשָׁרַתּוּ p. קְשָׁרָתְהוּ	קְשַׁרְנוּהוּ	—	קְשָׁרוּהוּ
…e f.	קְשַׁרְתִּיהָ	קְשַׁרְתָּהּ	—	קְשָׁרָהּ	קְשָׁרַתָּה	קְשַׁרְנוּהָ	—	קְשָׁרוּהָ
…re c.		קְשַׁרְתָּנוּ	קְשַׁרְתִּנוּ	קְשָׁרָנוּ	קְשָׁרַתְנוּ		קְשַׁרְתּוּנוּ	קְשָׁרוּנוּ
…e m.	—			—	—	קְשַׁרְנוּכֶם		—
…e m.	קְשַׁרְתִּים	קְשַׁרְתָּם	קְשַׁרְתִּים	קְשָׁרָם	קְשָׁרָתַם	קְשַׁרְנוּם	—	קְשָׁרוּם
…e f.	קְשַׁרְתִּין	—	—	קְשָׁרָן	—	—	—	—

1. Les traits qui sont dans le tableau remplacent les formes du verbe avec suffixes qui auraient pu exister, mais qui ne se rencontrent pas. Pour les suffixes des verbes à 3e rad. י, voir § **1105**. — p. = forme pausale.

	Futur					Impératif		Infinitif
	3e p. m. s.[1]	avec נ	2e p. f. s.	3e p. m. pl.[2]	3e p. f. pl.	m. s.	m. pl.	
Forme simple :	יִקְשֹׁר		תִּקְשְׁרִי	יִקְשְׁרוּ	תִּקְשֹׁרְנָה	קְשֹׁר	קִשְׁרוּ	
Suffixes : S. 1re c.	יִקְשְׁרֵנִי	יִקְשְׁרֶנִּי	—	יִקְשְׁרוּנִי	תִּקְשְׁרֶנִי	קָשְׁרֵנִי	קִשְׁרוּנִי	…י
2e m.	יִקְשָׁרְךָ p. יִקְשְׁרֶךָּ	יִקְשְׁרֶךָּ		יִקְשְׁרוּךָ	—			קָשְׁרְךָ ou …ךָ
2e f.	יִקְשְׁרֵךְ			יִקְשְׁרוּךְ	תִּקְשְׁרֵךְ			…ךְ
3e m.	יִקְשְׁרֵהוּ	יִקְשְׁרֶנּוּ ou יִקְשְׁרֶנְהוּ	—	יִקְשְׁרוּהוּ	—	קָשְׁרֵהוּ ou קָשְׁרֶנּוּ	קִשְׁרוּהוּ	…וֹ
3e f.	יִקְשְׁרֶהָ ou יִקְשְׁרָהּ	יִקְשְׁרֶנָּה	—	יִקְשְׁרוּהָ	—	קָשְׁרֶהָ קָשְׁרָהּ ou קָשְׁרֶנָּה	קִשְׁרוּהָ	…הּ
Pl. 1re c.	יִקְשְׁרֵנוּ		—	יִקְשְׁרוּנוּ	—	קָשְׁרֵנוּ	קִשְׁרוּנוּ	…נוּ
2e m.	יִקְשָׁרְכֶם			יִקְשְׁרוּכֶם	—			קָשְׁרְכֶם ou …כֶם
3e m.	יִקְשְׁרֵם		תִּקְשְׁרִים	יִקְשְׁרוּם	—	קָשְׁרֵם	קִשְׁרוּם	קָשְׁרָם, f. …ן

851. Les suffixes considérés en eux-mêmes ont déjà été étudiés (§§ **307-329**). Il n'y a donc à examiner ici que les modifications du verbe résultant de l'adjonction de ces suffixes et la fréquence plus ou moins grande de leur emploi dans les verbes.

852. L'adjonction des suffixes au passé fait reculer le ton, et, par suite, fait tomber la voyelle de la 1re radicale (§ **142**) : קְשַׁרְתִּיךָ, קְשַׁרְתַּנִי, קְשָׁרוֹ etc. La voyelle primitive de la 2e radicale reparaît à la 3e p. f. s. et à la 3e p. pl. : קְשָׁרַתְנִי, קְשָׁרוּנִי.

853. L'*é* de la 2e radicale reparaît au passé du *qal* dans

1. Les suffixes se joignent de la même manière à la 1re p. s. אֶקְשֹׁר, 2e p. m. s. תִּקְשֹׁר, 3e p. f. s. תִּקְשֹׁר et 1re p. pl. נִקְשֹׁר.

2. Les suffixes se joignent de la même manière à la 2e p. m. pl. תִּקְשְׁרוּ.

une syllabe ouverte, p. ex. לבשו, לבשם [1]; mais, si *é* a été remplacé par *a* dans une syllabe fermée, l'*a* subsiste, p. ex. אהבתיך (Is. 43, 4). Toutefois on rencontre *i* dans שאלתיהו (Jug 13, 6), שאלתיו (I S. 1, 20), השאלתיהו (*ib.*, 28), וירשתה (D. 17, 14), וירשתם (*ib.* 19, 1), ילדתיך (Ps. 2, 7); cf. § 771, note 2. L'*ō* se change en *o* devant le suffixe dans יכלתיו (Ps. 13, 5).

854. Hors du passé *qal*, les voyelles *o* ou *é* de la 2[e] radicale disparaissent devant les suffixes, si la 3[e] radicale est vocalisée, p. ex. יגמלני de יגמל, תתנו de תתן, קבצן de קבץ. Il en est ainsi même si la 2[e] radicale est une gutturale ou si la forme simple a la voyelle *a* pour *é*, p. ex. ואנעלך (futur ינעל), יאכלמו de יאכל (pour *ya'kil*), שלמו de שלם (pause שלם). Mais si la voyelle *a* est primitive, elle reparaît en *å* devant le suffixe, p. ex. ילבשם (futur ילבש), קחנו (de קח).

855. A l'impératif et à l'infinitif, lorsque la voyelle de la 2[e] radicale disparaît, la 1[re] prend une voyelle auxiliaire, p. ex. שמרני, להרגני (mais שאלהו, l'*a* de la 2[e] radicale étant maintenu).

856. Si la 3[e] radicale n'a pas de voyelle, l'*ō* se change en *o*, p. ex. ישמרך de ישמר, et l'*é* en *è*, p. ex. יתנך, ישגבך [2]. Cependant on trouve *i* dans ארוממך (Is. 25, 1; Ps. 30, 2; 145, 1); וירוממך (*ib.* 37, 34); אאמצכם (Job 16, 5), l'infinitif ובפרשכם (Is. 1, 15) et les participes מאספכם (*ib.* 52, 12), מקדשכם (Ex. 31, 13; etc.); cf. איבך et אספך [3] (§ 531).

1. Le verbe שאל, qui a la voyelle *a* dans שאל (Jug. 8, 26; I Chr. 4, 10), שאלה (I R. 10, 13 = II Chr. 9, 12) שאלו (Jos. 9, 14, etc.), a la voyelle *é* devant les suffixes ושאלך (G. 32, 18), ושאלך (Jug. 4, 20), שאלונו (Ps. 137, 3).

2. L'*é* s'est maintenu dans אשלחך (G. 32, 27) et ואשלחך (*ib.* 31, 27), ainsi que dans תכבדך (Pr. 4, 8) d'après Kimḥi. — בושסכם (Am. 5, 11) est altéré.

3. Dans I S. 15, 6, אספך est traité comme le *hif'îl* de יסף.

857. Au *hif'îl*, l'*î* se maintient partout devant les suffixes, même dans le futur converti ou impératif, p. ex. וַיַּאֲכִילֵהוּ (Ps. 81, 17), וַיַּאֲכִלְךָ (D. 8, 3), וִיטִיבְךָ (Eccl. 11, 9). Cependant on rencontre au futur impératif וְיַגֵּדְךָ (D. 32, 7) et וְיֹשַׁעֲכֶם (Is. 35, 4).

858. A la 1re p. s. du passé, le suffixe de la 3e p. m. s. est ־יו ou ־יהוּ (voir § **320**, note 1). Le suffixe de la 3e p. f. pl. se trouve seulement dans יְדַעְתִּין (Is. 48, 7).

859. A la 2e p. m. s., on trouve תָּהוּ non contracté dans וְכִפַּרְתָּהוּ (Ez. 43, 20).

860. A la 2e p. f. s., l'*i* primitif reparaît (§ **690**). La graphie ־תִּינִי ne se rencontre pas, mais on trouve הִכְרַעְתִּנִי (Jug. 11, 35), רִמִּיתִנִי (I S. 19, 17), יְלִדְתִּנִי (Jér. 15, 10), לִבַּבְתִּנִי (C. 4, 9). Au lieu de ת ִי on trouve תִּי dans וְהֵבֵאתִי (II S. 14, 10). Au lieu de ־תִּינוּ on trouve תֶּנוּ dans הוֹרַדְתֶּנוּ (Jos. 2, 18) et même תַּנוּ dans הִשְׁבַּעְתָּנוּ (*ib.*, 17, 20; C 5, 9), יְלִדְתָּנוּ (Jér. 2, 27 *qerê*).

861. A la 3e p. m. s., l'*a* primitif de la 3e radicale reparaît. Au lieu de ־נִי on trouve ־נִּי (comme au futur avec *n*) dans דָּנַנִּי (G. 30, 6) et יִסְּרַנִּי (Ps. 118, 18). Au lieu de la forme ordinaire pausale ־ֶךָ pour le suffixe de la 2e p. m. s., on rencontre ־ָךְ dans פֵּאֲרָךְ (Is. 55, 5). On peut comparer, dans les verbes à 3e rad. י (§**1105**), עָנָךְ (*ib.* 30, 19) et צִוָּךְ (D. 6, 17), ainsi que l'infinitif הַשְׁמִדָךְ (*ib.* 28, 24, etc.) et même hors de la pause עָנָךְ (Jér. 23, 37). Quant au suffixe de la 2e p. f. s., on trouve ־ֵךְ dans וּשְׁאֵלֵךְ (Jug. 4, 20), שְׁבָרֵךְ (Ez. 27, 26), et ־ָךְ à la pause, dans פֵּאֲרָךְ (Is. 60, 9), et hors de la pause קְרָאָךְ (*ib.* 54, 6) Le suffixe de la 3e p. m. s. se rencontre non contracté dans שִׂמְּחָהוּ (Jér. 20, 15)[1]. Celui de la 2e p. pl. ne se rencontre pas

1. Sur la graphie ה pour וֹ, voir § **320**; sur ־ָה pour ־ָהּ dans שְׁמָרָה (Am. 1, 11), cf. § **322**; sur les suffixes de la 3e p. pl. en מוֹ, voir § **327**.

(on aurait dit קְשַׁרְכֶם comme דְּבַרְכֶם); cf. § **864**. Celui de la 3[e] p. f. pl. se trouve une fois dans קִבְּצָן (Is. 34, 16).

862. La 3[e] p. f. s. reçoit directement les suffixes, p. ex. יְלָדַתְנִי (Jér. 20, 14), הֶחֱזִקַתְנִי (*ib.* 8, 21), יְלָדַתְךָ (*ib.* 22, 26), יִלְּדַתְךָ (C. 8, 5)[1]. Avec le suffixe de la 2[e] p. f. s. le ת prend un *è* auxiliaire, p. ex. אֲהֵבָתֶךְ (Ruth 4, 15). Le ה du suffixe הוּ est tantôt assimilé au ת, p. ex. יְלָדַתּוּ (*ib.*), tantôt conservé, p. ex. אֲהֵבַתְהוּ (I S. 18, 28), סְמָכַתְהוּ (Is. 59, 16). Le suffixe non contracté se rencontre dans la Genèse, les Juges, I Samuel, Jérémie, Ezéchiel, les Proverbes et paraît plus usuel en prose ; le suffixe contracté se trouve dans II Samuel, Zacharie, les Proverbes, Job, Ruth et semble plutôt poétique. Le suffixe הָ est assimilé au ת dans אֲחָזַתָּה (Jér. 49, 24), וְכִעֲסַתָּה (I S. 1, 6), שִׁכְּלַתָּה (Ez. 14, 15). Le suffixe כֶם ne se rencontre pas (on aurait dit קְשָׁרַתְכֶם comme צְדָקַתְכֶם). Le suffixe הֶם devient ־ַם, probablement par analogie avec le masculin ־ָם, mais la voyelle devient brève, le ton restant à la 3[e] radicale, p. ex. גְּנָבַתַּם (G. 31, 32).

863. Les seuls exemples de la 2[e] p. pl. avec suffixes sont : הֶעֱלִיתֻנוּ (N. 20, 5 ; 21, 5) et le mot encore plus douteux צַמְתֻּנִי (Zach. 7, 5 ; voir § **847**, note 1).

864. Le suffixe כֶם ne se rencontre au passé que dans בֵּרַכְנוּכֶם (Ps. 118, 26).

865. Au futur, dans les formes אֶקְשֹׁר, תִּקְשֹׁר (2[e] m.), יִקְשֹׁר, תִּקְשֹׁר (3[e] f.), נִקְשֹׁר et à l'impératif sing. קְשֹׁר, la 3[e] radicale reçoit devant les suffixes (sauf ceux de la 2[e] p. m. s. et de la 2[e] p. pl.) une voyelle *é*[2], p. ex. יִגְמְלֵנִי, וַיִּתְּנֵהוּ. Mais les suffixes du sin-

1. Des éditions ont חִבְּלַתְךָ (C. 8, 5) hors pause.

2. D'après Prætorius, *Z. D. M. G.* 1901, p. 362, et Barth, *A. J. S. L. L.*, XVII,

gulier peuvent aussi être précédés d'une syllabe *an* ou *èn*, dont le נ peut s'assimiler à la consonne du suffixe, p. ex. תְּבָרְכַנִּי (G. 27, 19), אֲרַאֶךָּ (*ib.* 12, 1), יִקְרָאֻנּוּ (*ib.* 42, 4) תִּשְׁמְטֶנָּה (Ex. 23, 11). Cette syllabe se retrouve à l'impératif (§ 875)[1].

866. L'emploi de נ avec le suffixe de la 1re personne semble impliquer un souhait ou une affirmation énergique. Ce suffixe est ־נִּי dans תְּבָרְכַנִּי (G. 27, 19, 31), תְּבַעֲתַנִּי (2e p. m. s. dans Job 7, 14 et 3e p. f. s. *ib.* 9, 34). Les נ sont séparés dans יְכַבְּדָנְנִי (Ps. 50, 23). Le *dāḡēš* manque dans יֶאֱהָבַנִי (G. 29, 32), יִרְאַנִי (Ex. 33, 20), יַבְדִּילַנִי (Is. 56, 3).

867. Le suffixe 2e p. m. s., à la pause, est le plus souvent renforcé par le *dāḡēš* (־ֶךָּ pour ־ֶנְךָ) au futur indicatif, p. ex. אֲרַאֶךָּ (G. 12, 1), אֶעֶזְבֶךָּ (Jos. 1, 5). On trouve néanmoins ־ֶךָ p. ex. יִירָשֶׁךָ (G. 15, 4), נְמִיתֶךָ (Jug. 15, 13), etc. Presque tous les verbes qui ont ־ֶךָ sont à 1re ou 2e rad. ו, tandis qu'on n'en trouve aucun avec ־ֶךָּ. L'emploi de ces différents suffixes a peut-être une raison d'euphonie rythmique. Au futur impératif, on trouve toujours ־ֶךָּ à la 1re p., p. ex. וַאֲבָרְכֶךָּ (G. 26, 3), et le plus souvent à la 3e personne, p. ex. וִיבָרְכֶךָּ (*ib.* 49, 25). On rencontre ־ֶךָ seulement dans וִיבָרֵךְ (*ib.* 28, 3), וְיִשְׁמְרֶךָ (N. 6, 24) et יִרְצְךָ (II S. 24, 23).

p. 206, cette voyelle serait due à l'analogie des verbes à 3e rad. י : יִקְשְׁרֵנִי etc. serait imité de יִבְנֵנִי etc. Mais comme on trouve en syriaque des formes du futur terminées par *i* non semblables à celles des verbes à 3e rad. י (à côté de formes sans *i*), nous croyons plutôt que l'*é* provient de ce que le futur bref (impératif et converti) avait à l'origine un *i*, qui s'est maintenu en hébreu devant les suffixes, et c'est cette forme qui l'a emporté sur les autres. Hors du verbe suffixé cet *i* est tombé, et le futur bref s'est terminé par une consonne non vocalisée.

1. Il semble bien (malgré Barth, *Sprachwissenschaftliche Untersuchungen* I, p. 1-12) que *an*, *èn* soient analogues à *an* ou *anna* (formé de *a* + *na*; cf. § **724**, note 2) de l'énergique arabe et à *in* du futur araméen. C'est l'acception de l'énergique qui explique pourquoi, en hébreu, le נ n'est pas employé dans le futur converti et pourquoi on le rencontre plus à la 1re personne du futur impératif qu'aux autres personnes.

868. Les suffixes 3[e] p. s. avec נ s'emploient à l'indicatif et les suffixes sans נ au futur converti ; p. ex. תְּשׁוּפֶנּוּ (G. 3, 15), תֹּאכְלֶנָּה (*ib.*, 17), וַיַּנִּחֵהוּ (*ib.* 2, 15), וַיְבִאֶהָ (*ib.*, 22)[1]. En poésie, on emploie fréquement les suffixes sans נ avec l'indicatif simple, p. ex. יִמְצָאֵהוּ et יְבוֹנְנֵהוּ (D. 32, 10, à côté de יְסֹבְבֶנְהוּ), יְכוֹנְנֶהָ (Ps. 24, 2). Dans le futur impératif, aux 2[e] et 3[e] personnes, on emploie toujours ־ֵהוּ, ־ֶהָ, p. ex. וִישִׁיתֵהוּ (G. 41, 33), יְבִיאֶהָ (Ex. 35, 5). Au lieu de ־ֶהָ on trouve ־ָהּ dans וְיַגִּדָהּ (Jér. 9, 11). A la 1[re] pers. on rencontre plus souvent ־ֶנּוּ que ־ֵהוּ, p. ex. וְנִמְכְּרֶנּוּ (G. 37, 27), וְנַהַרְגֵהוּ (*ib.*, 20)[2]. ־ֶנָּה se trouve dans וְנַעֲשֶׂנָּה (D. 30, 12, 13) après וְיִקָּחֶהָ. Au futur converti des verbes à 3[e] rad. י, le suffixe ־ֶהָ est employé seul, p. ex. וַיַּגְלֶהָ (II R. 16, 9). On le trouve également dans les verbes אהב, גבה, הרם, זכר, חלל, חשב, כון, לקח, מלך, נסע, נצל, נשׂא, נתח, עמד, קבר, קום, רום, שׂים, שׁוב, תקע. Le suffixe ־ָהּ se rencontre dans les verbes אסף, הלל, יצא, חרם, לכד, למד, מצא, נכר, נתן, שׂרף. On voit que ־ֶהָ est plus usuel que ־ָהּ, qui est sans doute employé par analogie avec le passé.

1. יְבִאֵהוּ (Ex. 22, 12) est sûrement altéré, et תְּבִאֵהוּ (Jér. 13, 1) peut être un futur impératif. En outre, on trouve le suffixe ־ִי dans תִּתֶּן־לִּי (Ex. 22, 29), où le נ a pu tomber après le נ radical, יִקְרְאוֹ (Jér. 23, 6 ; lire יִקְרָא ou יִקְרָאֻהוּ), תִּלְכְּדוֹ (Ps. 35, 8), où le ה a pu tomber entre ד et ו (cf. תְּבוֹאֵהוּ), et יִתְקְפוֹ (Eccl. 4, 12), qui est altéré. — וַיַּכּוּ (II S. 14, 6) est une faute pour וַיַּךְ (le ו a été mis par erreur pour le pluriel). תַּעֲשֶׂהָ (G. 6, 16) doit se lire תַּעֲשֶׂה. Sur יִקְרָעֶהָ (Jér. 36, 23), voir § **620**, note 3. יַשְׁפִּילֶהָ (Is. 26, 5), à côté de יַשְׁפִּילֶנָּה, est une faute. — Les suffixes ־ֶנּוּ, ־ֶנָּה se rencontrent au futur converti dans וַתִּפְקְדֶנּוּ (Job 7, 18), où la conjonction est à supprimer, וַיְקִיאֶנּוּ (*ib.* 20, 15) qui est à lire וְיִקָאֶנּוּ, וַיְכוּנֶנּוּ (*ib.* 31, 15 ; lire וַיְכוֹנְנֵנִי), וַיְחֻנֶּנּוּ (*ib.* 33, 24 ; lire וַיְחֻנֵּהוּ), וַיִּרְמְסֶנָּה (II R. 9, 33 ; lire וַיִּרְמְסֻהָ). Dans וַיִּרְדֶּנָּה (Lam. 1, 13), le suffixe est peut-être de la 3[e] p. pl.

2. Il peut y avoir là une différence de sources : le v. 20 est attribué à l'Elohiste, le v. 27 au Jahviste.

869. Au lieu du suffixe 1[re] p. pl. ־ָנוּ on trouve ־ָנוּ dans יַכִּירָנוּ (Is. 63, 16) après יְדָעָנוּ.

870. Le suffixe ־כֶם ne se rencontre au futur que dans תֹּאכַלְכֶם (Is. 33, 11), אֲאַמִּצְכֶם (Job 16, 5), אֲלַמֶּדְכֶם (Ps. 34, 12), אֲנַחֶמְכֶם (Is. 66, 13), וְיֹשַׁעְכֶם (*ib.* 35, 4) תְּחוֹלֶלְכֶם (*ib.* 51, 2) et וְיַעְזְרֻכֶם (D. 32, 38).

871. Au lieu du suffixe ־ֵם on rencontre ־ָם dans יִלְבָּשָׁם [1] (Ex. 29, 30), יְשִׂימָם [2] (D. 7, 15) et ־ַם dans אֲמִילַם (Ps. 118, 10, 11, 12). L'*é* devient *è* dans וַיַּכֶּם־ (I Chr. 14, 11, d'après Baer) [3].

872. Le suffixe de la 3[e] p. f. pl. ne se rencontre au futur que dans וַיּוֹשִׁעָן (Ex. 2, 17), où l'on aurait attendu וַיּוֹשִׁעֵן. Il faut aussi probablement rétablir le suffixe ־ֵן dans יהרגן (Zach. 11, 5) ponctué à tort יַהַרְגֻן [4] et ־ָנָּה peut être dans וַיִּרְדֶּנָּה (Lam. 1, 13), où le suffixe serait pluriel.

873. Le נ qui peut s'ajouter à la terminaison de la 2[e] et de la 3[e] p. m. pl. (§ **703**) se rencontre quelquefois devant les suffixes et a généralement un *šewå*, p. ex. יִקְרָאֻנְנִי (Pr. 1, 28), יִמְצָאוּנְהָ (Jér. 2, 24). Devant ךָ le נ prend *è* : יְשָׁרְתוּנֶךָ (Is. 60, 10). Dans ces formes, l'*û* du pluriel est accentué. On trouve trace de l'*a* primitif du נ dans יִלְכְּדֻנוֹ (Pr. 5, 22) et תְּדַכְּאוּנַנִי [5] (Job 19, 2).

874. Les suffixes s'adjoignent à la 2[e] et 3[e] p. f. pluriel de la même manière qu'au masculin pluriel, p. ex. à la 2[e] per-

1. וַנִּירָם (N 21, 30) et נִינָם (Ps. 74, 8) sont douteux.

2. Le fronton de la synagogue de Palmyre portait ישימים (voir Ph. Berger, *Histoire de l'Ecriture*, p. 260). On prononçait donc יְשִׂימִם au II[e] siècle.

3. Sur les suffixes de la 3[e] p. m. pl. ־ָמוֹ au futur voir § **327**.

4. Le sujet קֹנֵיהֶן est au singulier; cf. מֹכְרֵיהֶן יֹאמַר.

5. Le *dågéš* qu'ont certaines éditions dans le 1[er] נ peut être un aramaïsme.

sonne תְּרָאֻנִי (C. 1, 6), à la 3ᵉ personne תּוֹכִחֵךְ (Jér. 2, 19) et תַּחְשְׁבֻנִי (Job 19, 15).

875. A l'impératif m. s., le suffixe de la 3ᵉ p. m. s. est toujours ־ֵהוּ, p. ex. טְמְנֵהוּ (Jér. 13, 4). On trouve ־ֶנּוּ seulement dans קָחֶנּוּ (I S. 16, 11; 20, 21; Jér. 39, 12), auxquels on doit ajouter קָבְנוֹ (N. 23, 13) pour קָבֶנּוּ [1].

876. Le suffixe 3ᵉ p. f. s. ־ֶהָ ne se rencontre que dans נִצְּרֶהָ (Pr. 4, 13), אֱהָבֶהָ (*ib.*, 6) et הַעֲמִידֶהָ (Ez. 24, 11). Il est remplacé d'ordinaire par ־ָהּ, p. ex. הָרְסָהּ (II S. 11, 25), חֻקָּהּ (Is. 30, 8). On trouve ־ֶנָּה dans קְרָאֶנָּה (Jér. 36, 15), שְׁמָעֶנָּה (Job 5, 27), תְּנֶנָּה (I S. 21, 10) et קָחֶנָּה (Jér. 36, 14).

877. Le suffixe ־ַם devient ־ֶם dans קָחֶם־נָא (G. 48, 9) et ־ָם dans בְּצַעַם [2] (Am. 9, 1), où le ton a reculé (§ **137**).

878. A l'infinitif *qal*, la 1ʳᵉ consonne a généralement la voyelle *o*, p. ex. אָבְדְךָ (D. 28, 22). Cette voyelle étant auxiliaire, le *šewå* suivant est moyen et la 3ᵉ radicale ne prend pas de *dåǧēš qal* (§ **39**). On trouve cependant le *dåǧēš* dans הָפְכִּי (G. 19, 21), נָגְפּוֹ (Ex. 12, 27, d'après l'édition de Mantoue), עָצְבִּי (I Chr. 4, 10). Le *dåǧēš* est nécessaire quand la 3ᵉ radicale a elle-même un *šewå*, p. ex. בְּשָׁכְבְּךָ (D. 6, 7). Mais souvent, en ce cas, la voyelle radicale reparaît à sa place primitive, surtout si la 1ʳᵉ consonne est une gutturale, comme dans חֲגֹרְךָ, אֱסֹרְךָ, אֲמֹרְכֶם, אֱמֹרְךָ, אֲכָלְכֶם, אֲכָלְךָ, אֲבָדְכֶם, אֲבָדְךָ, עֲזָבְכֶם, עֲמֹדְךָ, et, en outre, לְמֹרְדְכֶם, לְמָשְׁחֲךָ, לְשָׁמְרְךָ, לִשְׁמֹרְכֶם. Par contre, on trouve אָסְפְּךָ, אָסְפְּכֶם, בָּרְחֲךָ, בָּרְחֲכֶם, שָׁכְבְּךָ, שָׁמְעֲךָ, שָׁמְעֲכֶם, שָׁפְכְּךָ, תָּפְשְׂכֶם; en outre, קָצְרְכֶם, מָאָסְכֶם, קָרְבְכֶם et même מֹצַאֲכֶם.

1. Cette forme peut être abrégée de *qubbannahu* : *ahu* aura donné *ô*.
2. Des textes ont בְּצַעַם ou même בְּצָעָם.

879. Au lieu de *o*, la 1[re] radicale a *i*[1] dans בִּבְגְדוֹ (Ex. 21, 8), מִכְרָם (Am. 2, 6) à côté de מָכְרָהּ (Ex. 21, 8), נִפְלוֹ (II S. 1, 10) à côté de נָפְלוֹ (I S. 29, 3), שִׂטְנוֹ (Zach. 3, 1), שִׁבְרִי (Ez. 30, 18, etc.), שִׁכְבוֹ, (L. 26, 26), שִׁכְבָהּ (G. 19, 33, 35) à côté de שָׁכְבְךָ, et dans plusieurs verbes à 2[e] rad. gutturale : בִּטְחֵךְ (Jér. 48, 7), בִּלְעִי (Job 7, 19), בִּקְעָם (Am. 1, 13; II Chr. 32, 1), פִּגְעוֹ (N. 35, 19, 21), פִּתְחִי (Ez. 37, 13), פִּתְחוֹ (Néh. 8, 5), רִבְעָהּ (L. 18, 23). La voyelle *a* se trouve dans פַּעֲמוֹ (Jug. 13, 25), מַחְאֲךָ et רַקְעֲךָ (Ez. 25, 6).

880. On a vu (§ **309**) que l'infinitif prend le suffixe ־ִי quand celui-ci représente le sujet et נִי quand le suffixe représente l'objet. נִי est précédé de *é* d'après l'analogie du futur[2], p. ex. לְהָרְגֵנִי. Au lieu de ־ֵנִי on trouve ־ַנִי dans לְרַמּוֹתַנִי (I Chr. 12, 17). On trouve aussi ־ֵנוּ pour ־ֵנוּ dans לְהוֹצִיאֵנוּ (Ex. 14, 11), ־ֶךָ pour ־ְךָ dans לְיַסְּרֶךָּ (D. 4, 36), לְקַלְלֶךָּ (*ib.* 23, 5), צַדְּקֶךָּ (Job 33, 32) et ־ָךְ dans הִשָּׁמְדָךְ (D. 28, 24, 45).

881. Le participe est aussi parfois traité comme le verbe personnel, c'est pourquoi il peut prendre l'article malgré le suffixe, p. ex. הַמּוֹצִיאֲךָ (§ **314**), et a parfois le suffixe ־ֵנִי, p. ex. הַמְאַזְּרֵנִי (Ps. 18, 33; cf. § **309**), עֹשֵׂנִי (Job 31, 15). On rencontre ־ַנִי dans רֹאָנִי (Is. 47, 10), ־ֵם pour ־ָם dans רֹדֵם (Ps. 68, 28) qui est douteux et הַמַּעֲלֵם (Is. 63, 11), ־ֶךָּ pour ־ְךָ dans מְיַסְּרֶךָּ (D. 8, 5), מְצַוֶּךָּ (*ib.* 12, 14, 28), עוֹנֶךָּ (Job 5, 1).

LXXVI. — Verbes irréguliers. Petites irrégularités.

882. Le ת 3[e] radicale se réunit au ת des suffixes תִּי, תָּ, תֶּם, p. ex. כָּרַתִּי (Ex. 34, 27, etc.), וְכָרַתָּ (D. 20, 20), שִׁחַתֶּם (Mal. 2, 8),

1. Cet *i* peut avoir été amené par l'analogie des substantifs tels que בֶּגֶד, מֶכֶר, שִׁכְבַת.

2. Cette même analogie existe en syriaque pour le suffixe de la 3[e] p. m. et f. s.

הִכְרַתִּי (Jos. 23, 4); cf. מַתִּי, שַׁתִּי etc. (§ 1112). De même, le נ 3e radicale se réunit au נ des suffixes נוּ et נָה, p. ex. וְנָתַנּוּ (G. 34, 16), נִשְׁעַנּוּ (II Chr. 14, 10), הֵכַנּוּ (ib. 29, 19), תִּשְׁכֹּנָּה (Ez. 17, 23), תְּרַנֵּנָּה[1] (Ps. 71, 23), תְּקוֹנֵנָּה (Ez. 32, 16), הַאְזֵנָּה (G. 4, 23; Is. 32, 9)[2].

883. Dans les verbes qui ont une sifflante comme première radicale, le ת du *hitpa'él* est transposé après la 1re radicale[3], p. ex. וָאֶשְׁתַּמְּרָה (II S. 22, 24), מִסְתַּתֵּר (I S. 23, 19); le ת est changé en ט après un צ, p. ex. נִצְטַדָּק (G. 44, 16)[4].

884. Lorsque la 1re radicale est une dentale, le ת du *hitpa'él* s'y assimile, p. ex. מִדַּבֵּר (N. 7, 89) pour מִתְדַּבֵּר, יִטַּמָּא (L. 21, 3), תִּתַּמָּם (II S. 22, 26)[5].

LXXVII. — Verbes avec 1re radicale gutturale.

885. Les verbes avec gutturales présentent plusieurs particularités : 1° les consonnes א, ה, ח, ע remplacent toujours le *šewå nå'* et souvent le *šewå nåḥ* par un *ḥåṭåf* (§ 40) ; — 2° les gutturales favorisent les voyelles *a* ou *è* au lieu de *u* ou *i* (§ 88) ; — 3° les gutturales ה, ח, ע, à la fin d'un mot, prennent un *a* furtif après *é, i, o, u* (§ 90) ; — 4° les gutturales (y compris le ר) ne prennent pas de *dågéš* (§ 86).

886. Le א devenant insensible à la fin des mots (§ 99), les verbes à 3e rad. א ont des formes spéciales. En outre, dans

1. Des textes ont תְּרַנֵּנָּה ou תְּרַנֶּנָה, de même que תְּקוֹנֶנָה.
2. Le *dågéš* tombe dans תְּעַגֵּנָה (Ruth 1, 13) et dans תֵּאָמַנָה (Is. 60, 4).
3. Par euphonie הִתְשׁוֹטַטְנָה (Jér. 49, 3) fait exception. — Dans תִּשּׁוֹמֵם (Eccl. 7, 16), si la vocalisation est exacte, le ת a été assimilé ; voir § 838.
4. Il n'y a pas d'exemple du *hitpa'él* des verbes avec 1re radicale ז : הִזַּכּוּ (Is. 1, 16) est le *nif'al* de זכך et non le *hitpa'él* de זכי, verbe beaucoup moins usité que זכך. הִבָּרוּ (*ib.* 52, 11) a le même sens et la même forme, quoique le ton soit différent. Il est probable qu'après ז le ת devenait ד comme dans toutes les langues sémitiques.
5. Sur l'assimilation du ת à d'autres consonnes, voir § 838.

les verbes à 1re radicale א, il se produit certaines contractions de voyelles.

887. Conjugaison des verbes à 1re radicale gutturale[1] :

QAL

Passé

Pl. 2e m.	עֲמַדְתֶּם[2]							
2e f.	עֲמַדְתֶּן							

Futur

	ACTIF						QUALIFICATIF	
S. 1re c.	אֶעֱמֹד	אֶחְמֹל	אֶאֱרֹב	אֶהְדֹּף	אֹכַל	p. אֹכֵל	אֶחֱזַק	חְסַר
2e m.	תַּעֲמֹד	תַּחְמֹל	תֶּאֱרֹב	תֶּהְדֹּף	תֹּאכַל	p. תֹּאכֵל	תֶּחֱזַק	חְסַר
2e f.	תַּעַמְדִי	תַּחְמְלִי	תֶּאֶרְבִי	תֶּהְדְּפִי	תֹּאכְלִי	p. תֹּאכֵלִי	תֶּחֶזְקִי	חְסְרִי
3e m.	יַעֲמֹד	יַחְמֹל	יֶאֱרֹב	יֶהְדֹּף	יֹאכַל	p. יֹאכֵל	יֶחֱזַק	סַר
3e f.	תַּעֲמֹד	תַּחְמֹל	תֶּאֱרֹב	תֶּהְדֹּף	תֹּאכַל	p. תֹּאכֵל	תֶּחֱזַק	חְסַר
Pl. 1re c.	נַעֲמֹד	נַחְמֹל	נֶאֱרֹב	נֶהְדֹּף	נֹאכַל	p. נֹאכֵל	נֶחֱזַק	סַר
2e m.	תַּעַמְדוּ	תַּחְמְלוּ	תֶּאֶרְבוּ	תֶּהְדְּפוּ	תֹּאכְלוּ	p. תֹּאכֵלוּ	תֶּחֶזְקוּ	חְסְרוּ
2e f.	תַּעֲמֹדְנָה	תַּחְמֹלְנָה	תֶּאֱרֹבְנָה	תֶּהְדֹּפְנָה	תֹּאכַלְנָה	p. תֹּאכֵלְנָה	תֶּחֱזַקְנָה	חְסַרְנָה
3e m.	יַעַמְדוּ	יַחְמְלוּ	יֶאֶרְבוּ	יֶהְדְּפוּ	יֹאכְלוּ	p. יֹאכֵלוּ	יֶחֶזְקוּ	סְרוּ
3e f.	תַּעֲמֹדְנָה	תַּחְמֹלְנָה	תֶּאֱרֹבְנָה	תֶּהְדֹּפְנָה	תֹּאכַלְנָה	p. תֹּאכֵלְנָה	תֶּחֱזַקְנָה	חְסַרְנָה

Impératif

S. m.	עֲמֹד / עָמְדָה	אֱרֹב / אָרְבָה	אֱכֹל / אִכְלָה	חֲזַק	מֹץ
f.	עִמְדִי	אִרְבִי		חִזְקִי	מֹצִי
Pl. m.	עִמְדוּ	אִרְבוּ	אִכְלוּ	חִזְקוּ	מֹצוּ
f.	עֲמֹדְנָה	אֱרֹבְנָה		חֲזַקְנָה	מֹצְנָה

Infinitif 2e

עֲמֹד	אֱרֹב	אֱכֹל, אֶכֹל	

1. On ne trouvera dans les tableaux suivants que les formes qui diffèrent de la conjugaison normale (cf. § **765**).

2. Dans הֶחֳדַלְתִּי (Jug. 9, 9, 11, 13) *o* a remplacé *a* peut-être sous l'influence de הֶ. Selon Qimḥi, ce serait un *hof'al* pour הָהֳחֲדַלְתִּי.

Participe passif

S. m. אָכוּל, f. אֲכוּלָה; Pl. m. אֲכוּלִים, f. אֲכוּלוֹת

	NIF'AL		HIF'IL				HOF'AL	
	Passé		Passé simple		Passé converti		Passé	
1re c.	נאכלתי	נחתמתי	האכלתי	העלמתי	והאכלתי	והעלמתי	האכלתי	
2e m.	נאכלת	נחתמת	האכלת	העלמת	והאכלת	והעלמת	האכלת	
2e f.	נאכלת	נחתמת	האכלת	העלמת	והאכלת	והעלמת	האכלת	
3e m.	נאכל	נחתם	האכיל	העלים	והאכיל	והעלים	האכל	ההפך
3e f.	נאכלה	נחתמה	האכילה	העלימה	והאכילה	והעלימה	האכלה	
1re c.	נאכלנו	נחתמנו	האכלנו	העלמנו	והאכלנו	והעלמנו	האכלנו	
2e m.	נאכלתם	נחתמתם	האכלתם	העלמתם	והאכלתם	והעלמתם	האכלתם	
2e f.	נאכלתן	נחתמתן	האכלתן	העלמתן	והאכלתן	והעלמתן	האכלתן	
3e c.	נאכלו	נחתמו	האכילו	העלימו	והאכילו	והעלימו	האכלו	

Futur

	NIF'AL	HIF'IL			HOF'AL
1re c.	אאכל	אאכיל	אעלים		אאכל
2e m.	תאכל	תאכיל	etc.		תאכל
2e f.	תאכלי	תאכילי			תאכלי
3e m.	יאכל	יאכיל			יאכל
3e f.	תאכל	תאכיל			תאכל
1re c.	נאכל	נאכיל			נאכל
2e m.	תאכלו	תאכילו			תאכלו
2e f.	תאכלנה	תאכלנה			תאכלנה
3e m.	יאכלו	יאכילו			יאכלו
3e f.	תאכלנה	תאכלנה			תאכלנה

Impératif

	NIF'AL	HIF'IL			HOF'AL
m.	האכל	האכל	העלם		
	האכלה	האכילה	etc.		
f.	האכלי	האכילי			
m.	האכלו	האכילו			
f.	האכלנה	האכלנה			

Infinitif

Premier	נאכול	נחתום	האכל	העלם			
	האכל	החתם					
Second	האכל	החתם	האכיל	העלים			

Participe

S. m.	נאכל	נעלם	מאכיל	מעלים			מאכל
f.	נאכלת	נעלמת	מאכלת				מאכלת
Pl. m.	נאכלים	נעלמים	מאכילים				מאכלים
f.	נאכלות	נעלמות	מאכילות				מאכלות

888. Avec les gutturales ה, ח, ע le *šewå* est remplacé au commencement du mot par *ă*, p. ex. עֲמֹד, חֲזַק; avec le א, il l'est par *ĕ*, en général, quand la voyelle tonique suit immédiatement, p. ex. אֱמֹר, mais si la voyelle tonique est éloignée, le א aussi prend *ă*, p. ex, אֲמָרְתֶּם (§ **93**).

889. Au futur simple du *qal* le préfixe de la 1re p. s. a toujours *è;* les autres préfixes, quand la voyelle de la 2e radicale est *o*, ont parfois *è*, plus souvent *a*. Si la 2e radicale a la voyelle *a*, les préfixes ont généralement *è*. Dans l'un et l'autre cas, la première radicale peut avoir un *ḥăṭåf* ou un *šewå* simple. Quand le *ḥăṭåf* devrait précéder un *sewå*, il est remplacé par une voyelle auxiliaire (§ **92**), p. ex. תַּעַמְדוּ, תֶּחֶזְקוּ. De même au passé du *nif'al*, p. ex. נֶעֶרְמוּ. Il y a donc quatre manières possibles de conjuguer le futur en *o* et deux manières de conjuguer le futur en *a* (voir le tableau). En outre dans quelques verbes à 1re rad. א, la 2e radicale a la voyelle *é*, qui est remplacée le plus souvent par *a*, et le préfixe prend la voyelle *ō*, qui provient de la réunion de l'*a* du préfixe avec le א, p. ex. יֹאכַל, pause יֹאכֵל, de *yâkil* pour *ya'kil* (§ **767**)[1].

1. Cet *é* ne se trouve pas à l'impératif, parce que dans ce mode les verbes à 1re rad. א ont subi l'analogie des autres verbes; cf. *o* pour *a* dans l'impératif des verbes géminés qualificatifs (§ **987**).

890. Les verbes dans lesquels le futur est en *o* et dont les préfixes (à part אֶ) ont *a* et la 1re radicale *ă* (יעמד) sont : הלך[1], הלם, הפך, הרג, חטם, חטף, חלם, חלף, חלץ, חלק, חלש, חנט, חרק, חרש (creuser), עבד, עבר, עזב, עזר, עטף, עלם, עלץ, עמד, עמל, עמם, ענד, ענש, ערך, ערף, ערץ, עשק, auxquels se joignent les verbes à 3e rad. י : חני, עלי, עני, עשי, (§ **1122** *b*).

891. Les verbes en *o* dont le préfixe a la voyelle *a* et la 1re radicale *sĕwå* (יחמל) sont : חבט, חמד, חמל, חמס, חמר, חנך, חפץ, חפר, חפשׂ, חצב, חקר, חשך, חשב, חתם, עכר, עצר, עקב, עשׂר, auxquels se joignent les verbes à 3e rad. י : חתי, עדי, עטי. Les verbes חבל, חבשׁ, עלז ont les deux vocalisations. On voit que les verbes en ח ont plus souvent un *šewå* et ceux avec א, ה, ע plus souvent un *ḥăṭåf*. En outre, le *ḥăṭåf* est favorisé par une 2e radicale liquide ou sifflante, le *sĕwå* par une occlusive [2].

892. Les verbes en *o* où le préfixe a *è* et la 1re radicale *ĕ* (יארב) sont : אגד, אנק, ארב, חשׂף, auxquels se joignent אתי, המי, חזי, חלי, חצי, חרי, חשׁי. Ceux où la 1re radicale a un *sĕwå* (יהדף) sont : אפד, הדף, auxquels se joint הגי (ainsi que היי et חיי, qui conservent l'*i* du préfixe, v. §§ **1141, 1142**). Les verbes אזר, אמן, אסף, הרם et חסי ont l'une et l'autre vocalisation [3].

1. De ce verbe, ordinairement conjugué comme ישב (§ **1030**(, on trouve אהלך, יהלך, etc., mais aussi תהלך (Ps. 73, 9) et ותהלך (Ex. 9, 23).

2. Dans le détail, la vocalisation massorétique est parfois arbitraire. Ainsi חבר a la *ḥăṭåf* dans le Pentateuque, mais non dans Job. De חבש on trouve אחבש, יחבש, mais אחבשה, ואחבשך, יחבשנו et יחבש (Job 5, 18); הפך a le *ḥăṭåf*, sauf dans אהפך (Soph. 3, 9); חשב a partout le *šewå*, sauf dans יחשבון (Ps. 35, 20); עלז a généralement le *ḥăṭåf*, mais le *šewå* dans ואעלז (Jér. 15, 17) et יעלזו (Ps. 149, 5) à côté de יעלזו (Jér. 51, 39, etc.). Enfin le verbe עזר a toujours le *šewå* devant les suffixes pronominaux, p. ex. יעזרך (Is. 44, 2).

3. אזר a, d'après certaines éditions, un *ḥăṭåf* et, d'après d'autres, un *šewå* dans תאזר (Jér. 1, 17); אסר a un *ḥăṭåf* dans ויאסר (G. 42, 24) et באסרך (Jug. 15, 13), et un *šewå* partout ailleurs (G. 46, 29, etc.). Le verbe חסי a tantôt l'un, tantôt l'autre.

893. Les verbes en *a* où la 1[re] radicale prend un *ḥăṭaf* sont : אבל, אהל, אלף, אמץ, אנף, ארך, חזק, חבא, חלש, חנף, חרב, חרד, חרף, חרץ, חרש (se taire), עצם (?), ערב. Ceux où la 1[re] radicale a un *šewå* sont : אטר, אשם, הבל, הדר, חכם, חמץ, חמר, חסר, חפר, חשך, עשן. עתק, עתר. Les verbes אהב et חפץ ont l'une et l'autre vocalisation [1].

894. Au futur du *qal*, l'*è* du préfixe est changé quelquefois en *a* quand le verbe a un suffixe (1[re] p. s. du futur impératif — 2[e] p. f. s. — 2[e] et 3[e] p. m. pl.) Les exemples sont : ואהרגה (G. 27, 41), ואחדלה (Job 16, 6), תאספי (Jos. 2, 18), תארגי (Jug. 16, 13), יארכו (Ez. 12, 22), ויחדלו (G. 11, 8, etc.), יחסרו (Ez. 4, 17; Ps. 34, 11), ויחסרו (G. 8, 3), יחסרון (*ib.* 18, 28), ויחפרו (Ps. 35, 4, etc.), ותעגבה (Ez. 23, 16, 20) et, sans suffixe, ותעגב (*ib.*, 5). Mais l'*è* est maintenu dans אחבשה (II S. 19, 27), אעזבה (Job 9, 27, etc.), אערכה (*ib.* 23, 3, etc.), ויאמצו (II Chr. 13, 18), ויארבו (Jug. 9, 34; 16, 2), יאשמו (Ps. 34, 23, etc.), תחזקו (D. 11, 8, etc.), תחטאו (G. 42, 22, etc.), יחרדו (Os. 11, 11, etc.), יערבו (*ib.* 9, 4). D'autre part, l'*a* est changé en *è* dans יהרסו (Ex. 19, 21).

895. Le même changement d'*è* en *a* a lieu parfois avec les suffixes pronominaux : יאזרני (Job 30, 18), יאספני (Ps. 27, 10 etc.); ויאסרהו (II R. 17, 4, etc.), mais l'*è* subsiste dans נאסרך (Jug. 15, 13), יהדפנו (N. 35, 20, etc.) et, par contre, l'*a* est changé en *è* dans יהלמני (Ps. 141, 5) et יהרסך (Is. 22, 19, etc.).

896. L'*a* du préfixe et de la 1[re] radicale est changé en *o* dans תעבדם (Ex. 20, 5, etc.), ונעבדם (D. 13, 3), où le suffixe primitif *humu* a pu exercer une influence [2]. On doit en

1. Le verbe חזק a une fois le *šewå* dans יחזקו (Is. 28, 22), חרד une fois dans יחרדו (Ez. 26, 18).

2. Le même phénomène a lieu en arabe, voir M. Lambert, *R. E. J.*, XXXI, p. 133.

rapprocher vraisemblablement וַיְחַלְּקֵם ou וַיֶּחָלְקֵם (I Chr. 23, 6; 24, 3), qui est sans doute pour וַיְחַלְּקֵם. Peut-être enfin יְחָבְרְךָ (Ps. 94, 20) est-il pour יֶחְבָּרְךָ = יְחָבֶרְךָ[1].

897. Dans les verbes אהב et אחר on trouve à la 1re p. s. אֹהַב (Pr. 8, 17) et וָאֵחַר (G. 32, 5). La contraction paraît y avoir été favorisée par la présence de la 2e radicale gutturale. On rencontre, en outre, תֵּזְלִי (Jér. 2, 36), si ce verbe vient de אזל (et non de זלל), וַיֵּתֵא ou וַיֵּתֶא (D. 33, 21) et תְּאֵהֲבוּ (Pr. 1, 22); cf. § **913**.

898. Les verbes où la 2e radicale avait la voyelle *i*, devenue *é*, sont : אבד, אכל, אמר, אצר, de plus אבי et אפי. En outre, אחז est généralement traité comme les verbes en *é*, rarement comme ceux qui ont *ō*; inversement אסף a plutôt *ō* que *é* et אהב a plutôt *a* que *é*. De אחז on rencontre תֹּאחֵז (Eccl. 7, 18) et וַיֶּאֱחֹז (Jug. 16, 3; I R. 6, 10). אסף par confusion avec יסף emprunte parfois la conjugaison de ce verbe (§ **1020**). Dans אהב le préfixe a *ō* à la 1re p. s. (sauf Pr. 8, 17), p. ex. וָאֹהַב (Mal. 1, 2), וָאֹהֲבֵהוּ (Os. 11, 1) etc., et *è* aux autres personnes : יֶאֱהַב, תֶּאֱהַב etc.[2].

899. Les verbes où la voyelle de la 2e radicale est *é* ont généralement cette voyelle à la pause, p. ex. תֹּאבֵד (Ps. 1, 6), תֹּאבֵדוּן (D. 4, 26), et *a* hors de la pause, p. ex. יֹאבַד (Jér. 4, 9). Le verbe אמר a la voyelle *é* à la pause dans תֹּאמֵר (I R. 5, 20; Pr. 1, 21) et *a* dans יֹאמַר (N. 10, 36). Au futur converti, hors pause (excepté la 1re p. s.), le ton est *mille'él* et l'*a* se change en *è*, p. ex. וַיֹּאמֶר. A la pause et à la 1re p. s. le ton est *millerå'* et l'*a* subsiste : וָאֹמַר, וַיֹּאמַר. Dans le livre de Job וַיֹּאמַר est *mille'él*, excepté dans 32, 6 (au milieu d'un verset). De אכל on trouve à la pause נֹאכֵל, תֹּאכֵל, אֹכֵל, mais וַיֹּאכַל, וַתֹּאכַל.

1. On notera aussi תְּאָכְלֵהוּ (Job 20, 26) au lieu de תֹּאכְלֵהוּ (§ **899**).

2. וַיּוֹחֶר (II S. 20, 5, *qeré*) pourrait aussi être le *qal* de אחר pour וַיְּאַחֵר.

אחז a toujours *é* (même hors pause) : יֹאחֵז (Job 18, 9), יֶאֱחַז (Jug. 20, 6), et *è* à la 3[e] p. s. du futur converti : וַיֹּאחֶז (II S. 6, 6), וַתֹּאחֶז (Ruth 3, 15),

900. Dans les verbes où le préfixe a la voyelle *ō*, le א disparaît toujours à la 1[re] p. s., p. ex. אֹכַל pour אאכל. On rencontre un ו dans אוֹמְרָה (Ps. 42, 10); וָאוֹמַר (Néh. 2, 7, etc.). Le א tombe aussi dans אסף quand il est conjugué comme יסף, p. ex. תֹּסֵף (Ps. 104, 29), וַיֹּסֶף (II S. 6, 1) [1] ; il a disparu, en outre, dans תֹּבֵא pour תאב ou תֹּאבֶה (Pr. 1, 10), וַתֹּחֶז (II S. 20, 9), וַיּוֹחֶר (*ib.*, 5), וַתֹּפֵהוּ (I S. 28, 24), יֹוכְלוּ (Ez. 42, 5), תֹּמְרוּ (II S. 19, 14) et יֹמְרוּךָ (Ps. 139, 20) qui est douteux.

901. On a vu (§ **854**) que l'*è* de la 2[e] radicale tombe devant les suffixes du futur, p. ex. תֹּאכְלֶנָּה (G. 3, 17). Quelques textes mettent *ă* au lieu du *šewâ* : תֹּאכֲלֶנָּה. Il y a forcément *ă* si la 2[e] radicale est une gutturale, p. ex. וָאֹהֲבֵהוּ. On trouve *ĕ* dans יֹאחֱזוּךָ (Jér. 13, 21).

902. Le mot יֵאטֵם (Ps. 58, 5), bien que le préfixe n'ait pas la voyelle *ō*, est probablement un *qal* à voyelle *é* (§ **767**); de même וַיָּאצֶל (N. 11, 25) et וַיָּרֶב (I S. 15, 5) pour וַיֶּאֱרֹב.

903. A l'impératif m. s. et f. pl. et à l'infinitif second, la 1[re] radicale, si c'est ה, ח ou ע, prend *ă*, p. ex. עֲמֹד, הֲרֹג, חֲזַק; si c'est א, l'impératif a *ĕ*, p. ex. אֱכֹל, אֱמַץ [2]. L'infinitif prend *ă* si le ton recule (§ **889**), p. ex. אֲכָלְךָ [3], אֲמָרְכֶם, excepté לֶאֱסָרְךָ dans Jug. 15, 12 et בֶּאֱמָרְכֶם (Mal. 1, 7, 12; 2, 17); devant le ton ou le *maqqéf* l'infinitif a tantôt *ă* tantôt *ĕ* : אֲבֹד, אֱחֹז,

1. Inversement יסף prend un א dans תַאַסְפוּן (Ex. 5, 7) et וַיֹּאסֶף (I S. 18, 29).

2. On notera אֵפוּ (Ex. 16, 23) et אֵתָיוּ (Is. 56, 9) avec *é* pour *è* : cf. אֵבוּן etc., § **352**.

3. Sur les formes אָכְלָה, אֲמָרְכֶם et la voyelle de la 2[e] radicale, voir § **878**.

מֵאֱכֹל, בֶּאֱמֹר, בֶּאֱכֹל, בֶּאֱחֹז, בֶּאֱבֹד, אֱרָב־, אֱמָר־, אֱמֹר, אֱכָל־, אֱכֹל, et toujours *ĕ* avec ב et ל : כֶּאֱכֹל, כֶּאֱסֹף, לֶאֱהֹב etc.

904. Le *ḥăṭăf* de l'infinitif disparaît parfois après la préposition ל : לַחְסוֹת (Is. 30, 2), לַחְפֹּר (Jos. 2, 2, 3), לַחְתּוֹת (Is. 30, 14), לַחְשֹׂף (Hag. 2, 16), לַחְשֹׁב (Ex. 31, 4, etc.), לַעְזֹר (II S. 18, 3 *qerê*) et même בַּעְזֹר (I Chr. 15, 26). Le mot לֵאמֹר est toujours contracté pour לֶאֱמֹר.

905. A l'impératif f. s. et m. pl., l'*i* de la 1re radicale subsiste généralement, p. ex. אִמְרִי, עִמְדוּ. Cependant on trouve אֶסְפָה (N. 11, 16), עֶרְכָה (Job 33, 5) et חֶשְׂפִּי (Is. 47, 2). L'*ĕ* est naturellement employé quand il y a une seconde gutturale, p. ex. אֶהֱבוּ (Am. 5, 15, etc.), אֶחֱזוּ (C. 2, 15). On rencontre עֱנוּ « chantez » (N. 21, 17; Ps. 147, 7) à côté de עֲנוּ « répondez » (I S. 12, 3)[1]. L'*ŏ* se trouve dans חֳרָבִי (Is. 44, 27); cf. חָרְבוּ (Jér. 2, 12)[2]. Devant les suffixes il y a *o*, sauf dans חֲבָלֵהוּ (Pr. 20, 16 = 27, 13), qui est douteux.

906. Au participe passif on notera *è* pour *ā* dans עֱרוּךְ (Joel 2, 5), הָאֱמֻנִים (Lam. 4, 5) et la disparition du א dans הַסּוּרִים (Eccl. 4, 14) pour הָאֲסוּרִים.

907. Le *nif'al* (passé et participe), le *hif'îl* et le *hof'al* ont plus souvent le *ḥăṭăf* que le *šewă* simple. Les verbes qui ont le *ḥăṭăf* au *nif'al* sont : אנח, אמר, אמן, אלם, אלה, אכל, אחז, אהב, אנק, אסף, אצל, הרם, חלץ, חרב, חרה, חרץ, עזב, עזר, ענה, ענש, עצב, ערם, ערץ, עשה. Ceux qui ont le *šewă* sont : אדר, אזר, אשם, הדר, היה, חבא, חמס, חפז, חפה, חפש, חקר, חשב, חתך, עדר, עכר, עקש, עתם (?).

908. Les verbes הפך, חלה, חמד, עבד, עלם, עצר ont les deux formes : le verbe הפך a נֶהְפַּךְ, נֶהְפָּכְתְּ, נֶהֶפְכַת, mais נֶהֶפְכָה (Lam. 5,

1. Les deux significations appartiennent en arabe à deux racines différentes . *gny* et *'ny*.

2. Sur l'*o* de l'impératif, voir § 779.

2), נֶהְפְּכוּ et וְנֶהֶפְכוּ (six fois en prose : Ex. 7, 17, etc.), à côté de נֶהְפְּכוּ (trois fois en poésie : Ps. 78, 57, etc.). En outre וְנַהֲפוֹךְ (Esth. 9, 1). Du verbe חלי on rencontre נֶחֱלֵיתִי (Dan. 8, 27), mais נַחְלוּ et נַחְלָה, נַחְלוֹת[1]; de חמד, נֶחְמָד, mais נֶחֱמָדִים (Ps. 19, 11); de עבד, וְנֶעֱבַדְתֶּם (Ez. 36, 19), mais נֶעְבָּד (Eccl. 5, 8); de עלם, נֶעְלָם etc., mais נֶעֶלְמָה et נַעֲלָמָה, נַעֲלָמִים; de עצר, נֶעְצָר et נֶעֱצָרָה.

909. Au passé du *nif'al*, le préfixe a généralement *è*; cependant on rencontre *a* dans נַחְבֵּאתָ (G. 31, 27), וְנַחְבֵּאתָ (I S. 19, 2), וְנַחְבֵּתֶם (Jos. 2, 16); נַעֲוֵיתִי, נַעֲלָה etc., נַעֲשָׂה etc. (mais à la 3ᵉ p. f. s. נֶעֶלְמָה, נֶעֶשְׂתָה, נֶעֶשְׂתָה). On notera נִחֲרוּ (C. 1, 6) pour נֶחֱרוּ. Au participe, on trouve *è* avec א, p. ex. נֶאֱחָז, נֶאֱכֶלֶת, נֶאֱהָבִים, avec ה, p. ex. נֶהֱרָסוֹת, et avec ח, p. ex. נֶחֱרָצָה (cependant נַחְלָה, נַחֲלוֹת), et *a* avec ע, p. ex. נַעֲוֶה, נַעֲוַת, נַעֲלָמָה, נַעֲלָמִים, נַעֲרָץ, נַעֲשֶׂה, נַעְתָּרוֹת, mais נֶעְבָּד, נֶעְלָם.

910. אוי présente une contraction dans נָאווּ, נָאוָה, נָאֲוָה pour נַאֲוָה נַאֲווּ, נַאֲוָה. Ce verbe a été vocalisé נַאֲוָה dans le Ps. 93, 5[2]. Enfin, on trouve נֹאחֲזוּ (N. 32, 30; Jos. 22, 9) avec *ō*, comme au futur du *qal*.

911. Au *hif'īl*, le *ḥăṭåf* se trouve dans אבד, אבל, אהל, אזן, אכל, אלי, אמן, אמר, ארך, אשם, חטא, חיי, חלי, חלף, חלץ, חלק, חנף, חצב, חרד, חכי, חכם, חרש, עבד, עבר, עדי, עוי, עטי, עלי, עמד, ענו (?), ענק, עצב, עצם, ערב, ערי, ערך, ערם, ערץ, עשר, le *šewå* dans אדם, אדר, הבל, חבא, חכם, חלם, חפר, עמס, עפל, עתק, עתר. Les verbes חזק, חרב, חשי, חשך, עלם, עמק présentent les deux formes.

912. Du verbe חזק, qui a généralement un *ḥăṭåf*, on rencontre une fois וְאַחְזֵק (Is. 42, 6); de חרב, וְאַחֲרִיב dans Is. 37, 25, mais וְאַחֲרִב dans le passage parallèle de II R. 19, 24. חשי donne הֶחֱשֵׁיתִי, הֶחֱשׁוּ (impératif), mais מַחְשִׁים, מַחְשֶׁה; חשך, הֶחְשִׁיךְ etc.,

1. Dans Is. 17, 11, la Massorah a pu penser à נַחֲלָה « héritage ».

2. Il faut d'ailleurs peut-être lire נְאוֹת « demeures », au lieu de נַאֲוָה.

mais וְהֶחֱשַׁכְתִּי; עלם, une fois יַעְלֵם (D. 28, 61); עמק, הֶעְמִיק et הַעְמֵק, mais הֶעֱמִיקוּ et הַמַּעֲמִיקִים.

913. Au passé *è-ĕ* est remplacé par *è-ă* (§ **94**) dans הֶעֱבַרְתָּ (Jos 7, 7) et הֶעֱלָה (Hab. 1, 15); cf. § **916**.

914. Malgré le recul du ton (§ **92**), l'*è* subsiste d'ordinaire à la 2e p. pl. du passé, par analogie avec les autres personnes, p. ex. הֶחֱרַמְתֶּם (Jos. 2, 10). Il est remplacé par *a* dans הַחֲיִתֶם (Jug. 8, 19), ainsi que dans וְהַעֲלָתָה (I S. 2, 19) et toujours à la 1re et 2e p. s. et pl. du passé converti : וְהַעֲמַדְתִּי etc. Si le ו n'est pas conversif (ou n'est pas considéré comme tel par la Massorah), l'*è* se maintient, sauf à la 2e p. pl., p. ex. וְהֶחֱזַקְתִּי (I S. 17, 35), mais וְהַעְתַּרְתֶּם (Ez. 35, 13).

915. On trouve une contraction des voyelles avec disparition du א dans לְהָכִיל (Ez. 21, 33), si ce mot vient de אכל, הֵתָיוּ (Is. 21, 14) [1], (§ **1112**, 1°); אָזִין (Job 32, 11) pour אַאֲזִין, participe מֵזִין (Pr. 17, 4) conjugué d'après זין. Le préfixe a *ō* (comme en araméen) dans אֹבִידָה (Jér. 46, 8) et אוֹכִיל (Os. 11, 4).

916. Au *hof'al*, le *šewå* de la 1re radicale se rencontre seulement dans הָהְפַּךְ (Job 30, 15), le *ḥăṭåf* dans les verbes חלי, חרם, עמד. On trouve *ō-ă* pour *o-ŏ* dans הֹעֲלָה (Jug. 6, 28; II Chr. 20, 34), הֹעֲלְתָה (Nah. 2, 8); cf. §§ **897** et **897**.

917. Au *pi'él* des verbes commençant par ה, ח, ע, la voyelle de la 1re radicale est parfois rejetée sur le préfixe et, par suite, le *dågéš* de la 2e radicale disparaît (§ **95**). Les exemples sont : בַּעֵשֵׂר (Néh. 10, 39) pour בְּעַשֵּׂר, לַעְשֵׂר (D. 26, 12), יַעְשְׁרֶנּוּ (I S. 17, 25), תַּעְשְׁרֶנָּה (Ps. 65, 10), וַיַּעְקְשֵׁנִי (Job 9, 20), מַחְלְמִים (Jér. 29, 8), מַעְזְרִים (II Chr. 28, 23) et peut-être תַּעְטְרֶנּוּ (Ps. 5, 13) et מַהְגִּים (Is. 8. 19).

1. L'impératif הֵתָיוּ (Jér. 12, 9) paraît une faute pour אֵתָיוּ, cf. Is. 56, 9 et Ez. 39, 17.

918. Le rejet de la voyelle sur le préfixe a fait tomber le א dans les mots מַלְּפֵנוּ (Job 35, 11) pour מֵאַלְּפֵנוּ, יַהֵל (Is. 13, 20) pour יַאֲהֵל, וַתַּזְרֵנִי (II S. 22, 40) pour וַתְּאַזְּרֵנִי (Ps. 18, 40) et וָאַבֶּדְךָ (Ez. 28, 16) pour וָאֲאַבֶּדְךָ.

LXXVIII. — Verbes a 2ᵉ radicale gutturale.

919. Les verbes à 2ᵉ gutturale sont des verbes tels que : בער, בחר, « brûler, devenir sot », ברך « bénir », באר « graver, expliquer », אהב « aimer », כחש « se dissimuler », רחם « avoir pitié ».

920. Ces verbes se conjuguent ainsi :

Passé

	QAL	NIF'AL	PI'ÉL		PU'AL		HITPA'ÉL	
S. 1ʳᵉ c.	בערתי	נבערתי	רחמתי	ברכתי	רחמתי	ברכתי	התכחשתי	כתי…
2ᵉ m.	בערת	נבערת	רחמת	ברכת	רחמת	ברכת	התכחשת	כת…
2ᵉ f.	בערת	נבערת	רחמת	ברכת	רחמת	ברכת	התכחשת	כת…
3ᵉ m.	בער	נבער	רחם	ברך	רחם	ברך	התכחש	ך…
3ᵉ f.	בערה	נבערה	רחמה	ברכה	רחמה	ברכה	התכחשה	כה…
Pl. 1ʳᵉ c.	בערנו	נבערנו	רחמנו	ברכנו	רחמנו	ברכנו	התכחשנו	כנו…
2ᵉ m.	בערתם	נבערתם	רחמתם	ברכתם	רחמתם	ברכתם	התכחשתם	כתם…
2ᵉ f.	בערתן	נבערתן	רחמתן	ברכתן	רחמתן	ברכתן	התכחשתן	כתן…
3ᵉ c.	בערו	נבערו	רחמו	ברכו	רחמו	ברכו	התכחשו	כו…

Futur

	QAL	NIF'AL	PI'ÉL		PU'AL		HITPA'ÉL	
S. 1ʳᵉ c.	אבער	אבער	ארחם	אברך	ארחם	אברך	אתכחש	ך…
2ᵉ m.	תבער	תבער	תרחם	תברך	תרחם	תברך	תתכחש	ך…
2ᵉ f.	תבערי	תבערי	תרחמי	תברכי	תרחמי	תברכי	תתכחשי	כי…
3ᵉ m.	יבער	יבער	ירחם	יברך	ירחם	יברך	יתכחש	ך…
3ᵉ f.	תבער	תבער	תרחם	תברך	תרחם	תברך	תתכחש	ך…
Pl. 1ʳᵉ c.	נבער	נבער	נרחם	נברך	נרחם	נברך	נתכחש	ך…
2ᵉ m.	תבערו	תבערו	תרחמו	תברכו	תרחמו	תברכו	תתכחשו	כו…
2ᵉ f.	תבערנה	תבערנה	תרחמנה	תברכנה	תרחמנה	תברכנה	תתכחשנה	כנה…
3ᵉ m.	יבערו	יבערו	ירחמו	יברכו	ירחמו	יברכו	יתכחשו	כו…
3ᵉ f.	תבערנה	תבערנה	תרחמנה	תברכנה	תרחמנה	תברכנה	תתכחשנה	כנה…

Impératif

. m.	בער	הבער	רחם	ברך			התכחש	התברך
	בערה	הבערה	רחמה	ברכה			התכחשה	התברכה
f.	בערי	הבערי	רחמי	ברכי			התכחשי	התברכי
. m.	בערו	הבערו	רחמו	ברכו			התכחשו	התברכו
f.	בערנה	הבערנה	רחמנה	ברכנה			התכחשנה	התברכנה

Infinitif

emier	בעור	נבעור	רחם	ברך			התכחש	התברך
cond	בער	הבער						

Participe

. m.	בוער	נבער	מרחם	מברך	מרחם	מברך	מתכחש	מתברך
f.	בוערת	נבערת	מרחמת	מברכת	מרחמת	מברכת	מתכחשת	מתברכת
. m.	בוערים	נבערים	מרחמים	מברכים	מרחמים	מברכים	מתכחשים	מתברכים
f.	בוערות	נבערות	מרחמות	מברכות	מרחמות	מברכות	מתכחשות	מתברכות

921. Au passé du *qal* la 2e radicale gutturale ne paraît avoir eu la voyelle *é* que dans אהב et partiellement dans שאל; voir §§ **771** et **853**. Les autres verbes actifs ont la voyelle *a*.

922. Le futur et l'impératif *qal* ont, en général, la voyelle *a* (il y a une soixantaine de verbes qui l'ont). On trouve *o* au futur dans ינהם (Is. 5, 29, 30), תאחז (Eccl. 7, 18), ויאחז (Jug. 16, 3; I R. 6, 10), אזעם (N. 23, 8), ותשחדי (Ez. 16, 33). מעל a d'ordinaire *ŏ*, p. ex. תמעל (L. 5, 15, etc.), mais *a* dans וימעל (II Chr. 26, 16). Inversement, פעל a partout *a*, excepté dans תפעל (Job 35, 6)[1]. A l'impératif, on rencontre *o* dans, אחז (Ex. 4, 4; II S. 2, 21), אחזי (Ruth 3, 15), אחזו (Néh. 7, 3), à côté de אחזו (C. 2, 15), נעל (II S, 13, 17), סעד־ (Jug. 19, 5, 8), à côté du futur יסעד, et זעמה (N. 23, 7) pour זעמה (§ 94) Au lieu de *a*, la voyelle est conservée dans שחדו (Job 6, 22).

1. אבחנך (Ps. 81, 8) devrait avoir un *méṯeg* avec ח. car le futur est en *a*.

923. L'infinitif *qal* a la voyelle *o* quand il n'y a pas de suffixe; avec les suffixes, on trouve *o* dans אֹהֲבָם (Os. 9, 10), בָּחֳרִי (Ez. 20, 5), גָּאָלֵךְ (Ruth 3, 13), mais *a* dans מַחְאֲךָ (Ez. 25, 6), מַעֲלָם (*ib.* 20, 27), סַעֲדָהּ (Is. 9, 6), פַּעֲמוֹ (Jug. 13, 25), שַׁחֲטָם (Ez. 23, 39). De même on trouve avec *o* les formes féminines רָחֳקָה (Ez. 8, 6), רָחְצָה (Ex. 30, 18; 40, 30; II Chr. 4, 6), et avec *a* אַהֲבָה, דַּאֲבָה (Jér. 31, 12) [1].

924. Au futur converti du *nif'al* on trouve *a* au lieu de *é* dans וַיִּוָּעַץ (I R. 12, 6, 8, etc.); mais *é* subsiste dans וַיִּזָּעֵק (Jug. 6, 34, etc.), וַיִּסָּעֵר (II R. 6, 11), וַתִּשָּׁאֵר (Ruth 1, 3, 5) et *è* (avec ton *mille'él*) dans וַיִּיָּחֶל (G. 8, 12), וַיִּנָּחֶם, וַיִּלָּחֶם, וַתִּפָּעֶם (*ib.* 41, 8; Dan. 2, 3), וַיִּשָּׁאֶר (G. 7, 23). De même au *hitpa'él* on trouve *a* dans וַיִּתְגָּעַשׁ (II S. 22, 8 *qeré*), mais *è* dans וַתִּתְפָּעֶם (Dan. 2, 1).

925. Les changements de voyelles que subit la 1re radicale au *pi'él, pu'al, hitpa'él* ne suivent pas des règles absolument fixes : devant ח (dans 18 verbes) *a*, *i* et *u* subsistent, p. ex. נִחַם, נִחֵם, נֻחַם. Si le ח a un *a*, l'*a* de la 1re radicale se change en *è*, p. ex. וְיִתְנֶחָם (N. 23, 19); v. § **87**. Comme exceptions on rencontre אֵחַר (G. 34, 19), דֹּחוּ (Ps. 36, 13; passif du *qal*), הִתְרָחַצְתִּי (Job 9, 30) [2]. On notera encore אֶחֱרוּ (Jug. 5, 28) pous אִחֲרוּ, et יֶחֱמַתְנִי (Ps. 51, 7) pour יִחֲמַתְנִי.

926. Devant ה (dans 9 verbes) *a* et *i* se maintiennent, p. ex. תְּלַהֵט (Ps. 83, 15 etc.), וְזִהֲמַתּוּ (Job 33, 20). Cependant on trouve נֵהַלְתָּ (Ex. 15, 13) à côté de יְנַהֵל (Is. 40, 11). L'*a* se change en *è* devant הָ dans הִטֶּהָרוּ (N. 8, 7 etc.). Au *pu'al*, le seul verbe que l'on rencontre : מְבֹהָל (Pr. 20, 21; Esth. 8, 14) a un *ō*.

1. שַׁחֲטָה (Os. 5, 2) est douteux.
2. בֹּחַן (Ez. 21, 18) est douteux.

927. Devant ע on trouve plus souvent *å* et *é* que *a* et *i*. *a* et *i* se rencontrent dans נער, כעס, בעת, *å* et *é* dans השתער, תעה, צעה, התפעם, סער, סעך, התיעץ, התגעש. On rencontre בער hors de la pause (N. 24, 22; Néh. 10, 35), mais בָּעֵר à la pause (Is. 5, 5), à côté de וּבִעֵר (Ex. 22, 4 etc.), יְבַעֵר (I R. 14, 10, etc.). De תעב on trouve תִּתְעָב, וַאֲתַעֲבָה, תִּעַב, הַמְתַעֲבִים, תִּעֲבוּנִי etc., mais יְתָעֵב (Ps. 5, 7), וַיְתָעֵב (*ib.* 106, 40), יְתָעֵבוּ (Am. 5, 10) et מְתָעֵב (Is. 49, 7). L'*ō* se rencontre toujours au lieu de *u* : יְסֹעַר (Os. 13, 3) pour יְסֻעַר, סֹעָה, מְטֹעָנֵי, דֹּעֲכוּ, גֹּעֲשׁוּ, פֹּעַל (Hab. 1, 5) pour פֻּעַל.

928. Devant א, il y a généralement *å* et *é* : ainsi בֵּאֵשׁ, תֵּאַב, פֵּאֵר, מֵאֵן, יֵאֵשׁ, התגאל. Cependant נאץ donne נִאֵץ et יְנַאֵץ. Quelques verbes présentent les deux vocalisations : בֵּאֵר (D. 1, 5) et בָּאֵר (*ib.* 27, 8, *alias* בַּאֵר), mais בָּאֵר (Hab. 2, 2). Au lieu de יֵאֵשׁ certaines éditions ont יֵאֵשׁ. On rencontre נִאֲפָה, נִאֲפוּ, וַיְנָאֲפוּ (cf. נֹאֲפִים), mais מְנָאֵף, מְנָאֶפֶת et תְּנָאַפְנָה (Os. 4, 13, 14); נֵאֵר (Lam. 2, 7) et נֵאַרְתָּה (Ps. 89, 40); וְשִׁאֲלוּ (*ib.* 109, 10) et יְשַׁאֲלוּ (II S. 20, 18). Le seul verbe employé au *pu'al* גאל (Mal. 1, 7, 12; Esdr. 2, 62; Néh. 7, 64) a un *ō*[1].

929. Devant ר il y a toujours *å*, *é*, *ō* : בֵּרַךְ, בָּרֵךְ, מְבֹרָךְ. On notera le passif du *qal* כָּרַת (Ez. 16, 4) à côté de כֹּרָתָה (Jug. 6, 28).

930. Au futur converti du *pi'él* le ton peut reculer sur l'avant-dernière syllabe, p. ex. וַיְבָרֶךְ (G. 1, 22). De même à l'infinitif, s'il y a *nâsôg 'âḥôr*, p. ex. לְשָׁרֶת שָׁם (D. 17, 12), לְצַחֶק בָּנוּ (G. 39, 14).

931. Le *ḥâṭâf* est usité dans tous les verbes à 2e rad. א, ה,

1. רֻאּוּ (Job 33, 21) avec *dågéš* ou *mappiq* est pour רֻאוּ. L'*o* remplace *a* dans הִתְגֹּעֲשׁוּ (Jér. 25, 16) et יִתְגֹּעֲשׁוּ (*ib.* 46, 8), à moins que ce ne soient des formes *hiṯpō'él*. (§ **839**).

ח,ע, à part הִתְיַחְשָׂם (Esdr. 8, 1), מִתְיַחְשִׂים (*ib.* 2, 62; Néh. 7, 64)[1]. L'ŏ de יִתְאָרֳהוּ (Is. 44, 13), à côté de יְתָאֲרֵהוּ (*ib.*), est difficile à expliquer.

LXXIX. — Verbes a 3e radicale gutturale.

932. Les verbes à 3e radicale gutturale sont des verbes tels que גבה « être haut », בטח « avoir confiance », בלע « avaler ».

933. Ces verbes se conjuguent ainsi :

Passé

	QAL	NIF'AL	PI'ÉL	PU'AL	HIF'IL	HOF'AL	HITPA'ÉL
S. 1re c.	בלעתי	נבלעתי	בלעתי	בלעתי	הבלעתי	הבלעתי	התבלעתי
2e m	בלעת	נבלעת	בלעת	בלעת	הבלעת	הבלעת	התבלעת
2e f.	בלעת	נבלעת	בלעת	בלעת	הבלעת	הבלעת	התבלעת
3e m.	בלע	נבלע	בלע	בלע	הבליע	הבלע	התבלע
3e f.	בלעה	נבלעה	בלעה	בלעה	הבליעה	הבלעה	התבלעה
Pl. 1re c.	בלענו	נבלענו	בלענו	בלענו	הבלענו	הבלענו	התבלענו
2e m.	בלעתם	נבלעתם	בלעתם	בלעתם	הבלעתם	הבלעתם	התבלעתם
2e f.	בלעתן	נבלעתן	בלעתן	בלעתן	הבלעתן	הבלעתן	התבלעתן
3e c.	בלעו	נבלעו	בלעו	בלעו	הבליעו	הבלעו	התבלעו

Futur simple

	QAL	NIF'AL	PI'ÉL	PU'AL	HIF'IL	HOF'AL	HITPA'ÉL
S. 1re c.	אבלע	אבלע	אבלע	אבלע	אבליע	אבלע	אתבלע
2e m.	תבלע	תבלע	תבלע	תבלע	תבליע	תבלע	תתבלע
2e f.	תבלעי	תבלעי	תבלעי	תבלעי	תבליעי	תבלעי	תתבלעי
3e m.	יבלע	יבלע	יבלע	יבלע	יבליע	יבלע	יתבלע
3e f.	תבלע	תבלע	תבלע	תבלע	תבליע	תבלע	תתבלע
Pl. 1re c.	נבלע	נבלע	נבלע	נבלע	נבליע	נבלע	נתבלע
2e m.	תבלעו	תבלעו	תבלעו	תבלעו	תבליעו	תבלעו	תתבלעו
2e f.	תבלענה	תבלענה	תבלענה	תבלענה	תבלענה	תבלענה	תתבלענה
3e m.	יבלעו	יבלעו	יבלעו	יבלעו	יבליעו	יבלעו	יתבלעו
3e f.	תבלענה	תבלענה	תבלענה	תבלענה	תבלענה	תבלענה	תתבלענה

1. Baer met un *hăṭaf*.

A la pause

3e m.	יִבְלָע	יִבָּלָע	יְבַלָּע	יְבֻלָּע	יַבְלִיעַ	יָבְלָע	יִתְבַּלָּע

Futur impératif

. 3e m.	יִבְלַע	יִבָּלַע	יְבַלַּע		יַבְלַע		יִתְבַּלַּע

Futur converti

3e m.	וַיִּבְלַע	וַיִּבָּלַע	וַיְבַלַּע	וַיְבֻלַּע	וַיַּבְלַע		וַיִּתְבַּלַּע

Impératif

S. m.	בְּלַע	הִבָּלַע	בַּלַּע		הַבְלַע		הִתְבַּלַּע
	בִּלְעָה	הִבָּלְעָה	בַּלְּעָה		הַבְלִיעָה		הִתְבַּלְּעָה
f.	בִּלְעִי	הִבָּלְעִי	בַּלְּעִי		הַבְלִיעִי		הִתְבַּלְּעִי
l. m.	בִּלְעוּ	הִבָּלְעוּ	בַּלְּעוּ		הַבְלִיעוּ		הִתְבַּלְּעוּ
f.	בְּלַעְנָה	הִבָּלַעְנָה	בַּלַּעְנָה		הַבְלַעְנָה		הִתְבַּלַּעְנָה

Infinitif

remier	בְּלֹעַ	נִבְלוֹעַ הִבָּלֵעַ	בַּלֵּעַ		הַבְלֵעַ		הִתְבַּלֵּעַ
econd	בָּלֹעַ	הִבָּלֵעַ הִבָּלַע	בַּלֵּעַ בַּלַּע		הַבְלִיעַ		הִתְבַּלֵּעַ הִתְבַּלַּע

Participe

tif, S.m.	בּוֹלֵעַ	נִבְלָע	מְבַלֵּעַ	מְבֻלָּע	מַבְלִיעַ	מָבְלָע	מִתְבַּלֵּעַ
f.	בּוֹלַעַת	נִבְלַעַת	מְבַלַּעַת	מְבֻלַּעַת	מַבְלַעַת	מָבְלַעַת	מִתְבַּלַּעַת
Passif	בָּלוּעַ						

934. Au passé de toutes les conjugaisons, le *šewå* de la 3e radicale subsiste, sauf à la 2e p. f. s., où il est remplacé par un *a* furtif, qui ne supprime pas le *dåḡēš qal* du ת, p. ex. שָׁכַחַתְּ (Jér. 13, 25); cf. וַיִּחַדְּ (§ **1122**). Le *šewå* est remplacé par *ă* devant les suffixes à la 1re p. pl., p. ex. יְדַעֲנוּךָ (Os. 8, 2), mais se maintient aux autres personnes, p. ex. יְדַעְתִּיךָ (Ex. 33,

12). Le verbe שׁכח « oublier » a le passé en *é* : שָׁכֵחָה, שְׁכֵחַנִי et le participe שָׁכֵחַ existe à côté de שֹׁכֵחַ [1].

935. Au futur et à l'impératif *qal*, la 2ᵉ radicale a toujours *a*, excepté dans le futur אסלוח (Jér. 5, 7, *ketîb*) et dans l'impératif טְבֹחַ (G. 43, 16). Toutefois le *šewâ* est remplacé par *ŏ* dans אֶפְשְׂעָה (Is. 27, 4) et וָאֶשְׁמְעָה (Dan. 8, 13); cf. § 40 [2].

936. Devant les suffixes, l'*ā* se maintient au futur et à l'impératif comme dans les verbes réguliers (§ **854**), p. ex. יִשְׁמָעֵנִי, אֶשְׁלָחֲךָ [3].

937. L'infinitif construit garde la voyelle *ō*, p. ex. שְׁלֹחַ, sauf dans בִּגְוַע (N. 20, 3) et שְׁלַח (Is. 58, 9), qui sont joints étroitement aux mots suivants. Avec les suffixes, la 1ʳᵉ radicale prend la voyelle *i* au lieu de *o*, p. ex. בִּלְעִי, בִּטְחֲךָ, פִּגְעוֹ, פִּתְחוֹ, רִבְעָהּ (cf. § **879**). On notera לְמָשְׁחֲךָ (I S. 15, 1) avec *o-ă* : cf. § **878**.

938. Le participe maintient l'*é* à l'état construit, p. ex. בּוֹקֵעַ (Eccl. 10, 9); cependant on trouve נֹטַע avec *nâsôḡ 'âḥôr* (Ps. 94, 9), רֹגַע (Is. 51, 15; Jér. 31, 35), רֹקַע (Is. 44, 24; Ps. 136, 6). L'*é* se maintient aussi devant les suffixes, p. ex. שֹׁלֵחֲךָ (I S. 21, 3).

939. Au futur du *nif'al* [4], au futur et à l'impératif du *pi'él*, au futur converti et impératif et à l'impératif du *hif'îl*, l'*é* de la 2ᵉ radicale est remplacé par *a* hors de la pause, p. ex. יִגָּרַע (N. 27, 4), תְּבַקַּע (Hab. 3, 9), שַׁלַּח (Ex. 4, 23), יַבְטַח (II R.

1. Il a pu y avoir un adjectif שָׁכֵחַ qui est devenu participe et a ensuite influé sur le passé (cf. § **768**).

2. וַתִּגְבְּהֶינָה (Ez. 16, 50) pour וַתִּגְבַּהְנָה a pu subir l'influence des verbes à 3ᵉ rad. י.

3. Sur בְּצַעַם (Am. 9, 1), voir § **877**.

4. L'impératif ne se rencontre pas.

18, 30), וַיַּצְמַח (G. 2, 9), הַצְלַח (I R. 22, 12), mais יִגָּרַע (N. 36, 3), תִּבָּקַע (II R. 8, 12). Même à la pause on rencontre cependant הָאֵנַח (Ez. 21, 11), וַיִּקָּרַע (I S. 15, 27), et hors de la pause יְזַבֵּחַ (Hab. 1, 16), וַיְזַבֵּחַ (II R. 16, 4 = II Chr. 28, 4). L'*é* du futur subsiste devant le suffixe ךָ, p. ex. אֲשַׁלֵּחֲךָ (G. 31, 27). On notera יוֹשִׁעֲכֶם (Is. 35, 4) au futur impératif.

940. L'infinitif second du *nif'al*, du *pi'él* et du *hitpa'él* a, en général, *a* pour *é* hors de la pause, p. ex. בְּהִשָּׁמַע (Esth. 2, 8), כְּבַלַּע (N. 4, 20), בְּהִתְוַדַּע (G. 45, 1), et *é* à la pause, p. ex. מִבַּלֵּעַ (Lam. 2, 8). Cependant on trouve hors de la pause לְפַתֵּחַ (Ps. 102, 21; II Chr. 2, 6), לְהִשְׁתַּבֵּחַ (Ps. 106, 47; I Chr. 16, 35), לְהִשָּׁבֵעַ (Jér. 12, 16), לְשַׁלֵּחַ (Ex. 10, 4), à côté de לְשַׁלַּח (*ib.* 5, 2; 7, 14, etc.). On trouve une fois לְהוֹכַח (Job 6, 26) au *hif'il*, qui semble être l'infinitif premier pris substantivement[1]. L'*é* subsiste devant le suffixe ךָ p. ex. בְּשַׁלֵּחֲךָ (D. 15, 18).

941. Au participe *pi'él* et *hitpa'él*, à l'infinitif premier du *nif'al* et du *pi'él*, l'*é* se maintient toujours, p. ex. מְשַׁלֵּחַ (G. 43, 4, 5), מִשְׁתַּגֵּעַ (I S. 21, 15), שַׁלֵּחַ (D. 22, 7)[2]. De même devant le suffixe ךָ, p. ex. מְשַׁלֵּחֲךָ[3] (Jér. 28, 16).

LXXX. — VERBES A 3e RADICALE א.

942. Les verbes à 3e radicale א tels que מצא « trouver », מלא « être plein », רפא « guérir », חבא « cacher », חטא « pécher » ont une conjugaison différente de celle des verbes à 3e radicale gutturale, le א devenant souvent insensible.

943. Ces verbes se conjuguent ainsi :

1. En réalité הוֹכַח est pour הוֹכָחָה, infinitif premier traité comme substantif.

2. Dans הַשְׁבַּע (N. 30, 3) et שַׁלַּח (Is. 58, 6), on paraît avoir substitué l'infinitif second à l'infinitif premier.

3. Sur נִדַּחֲךָ (D. 30, 4), voir § **528**.

Passé

	QAL		NIF'AL	PI'ÉL		HIF'IL	HITPA'ÉL	
	actif	qualificatif		avec 2e occlusive	avec 2e liquide		en é	en
S. 1re c.	מצאתי	מלאתי	נמצאתי	רפאתי	מלאתי	המצאתי	התחבאתי	…מאתי
2e m.	מצאת	מלאת	נמצאת	רפאת	מלאת	המצאת	התחבאת	…מאת
2e f.	מצאת	מלאת	נמצאת	רפאת	מלאת	המצאת	התחבאת	…מאת
3e m.	מצא	מלא	נמצא	רפא	מלא	המציא	התחבא	…מא
3e f.	מצאה	מלאה	נמצאה	רפאה	מלאה	המציאה	התחבאה	…מאה
Pl. 1re c	מצאנו	מלאנו	נמצאנו	רפאנו	מלאנו	המצאנו	התחבאנו	…מאנו
2e m.	מצאתם	מלאתם	נמצאתם	רפאתם	מלאתם	המצאתם	התחבאתם	…מאתם
2e f.	מצאתן	מלאתן	נמצאתן	רפאתן	מלאתן	המצאתן	התחבאתן	…מאתן
3e c.	מצאו	מלאו	נמצאו	רפאו	מלאו	המציאו	התחבאו	…מאו

Futur

	QAL actif	QAL qualificatif	NIF'AL	PI'ÉL occl.	PI'ÉL liq.	HIF'IL	HITPA'ÉL en é	en
S. 1re c.	אמצא	אמלא	אמצא	ארפא	אמלא	אמציא	אתחבא	…מא
2e m.	תמצא	etc.	תמצא	תרפא	תמלא	תמציא	תתחבא	…מא
2e f.	תמצאי		תמצאי	תרפאי	תמלאי	תמציאי	תתחבאי	…מאי
3e m.	ימצא		ימצא	ירפא	ימלא	ימציא	יתחבא	…מא
3e f.	תמצא		תמצא	תרפא	תמלא	תמציא	תתחבא	…מא
Pl. 1re c.	נמצא		נמצא	נרפא	נמלא	נמציא	נתחבא	…מא
2e m.	תמצאו		תמצאו	תרפאו	תמלאו	תמציאו	תתחבאו	…מאו
2e f.	תמצאנה		תמצאנה	תרפאנה	תמלאנה	תמצאנה	תתחבאנה	…מאנה
3e m.	ימצאו		ימצאו	ירפאו	ימלאו	ימציאו	יתחבאו	…מאו
3e f.	תמצאנה		תמצאנה	תרפאנה	תמלאנה	תמצאנה	תתחבאנה	…מאנה

Impératif

	QAL actif	QAL qualificatif	NIF'AL	PI'ÉL occl.	PI'ÉL liq.	HIF'IL	HITPA'ÉL en é	en
S. m.	מצא	מלא	המצא	רפא	מלא	המצא	התחבא	…מא
f.	מצאי	etc.	המצאי	רפאי	מלאי	המציאי	התחבאי	…מאי
Pl. m.	מצאו		המצאו	רפאו	מלאו	המציאו	התחבאו	…מאו
f.	מצאנה		המצאנה	רפאנה	מלאנה	המצאנה	התחבאנה	…מאנה

Infinitif

[Pre]mier	מְצֹא	מְלֹא	[נִמְצוֹא] הִמָּצֵא	רַפֹּא	מַלֹּא	הַמְצֵא	הִתְחַבֵּא	הִתְחַטֵּא
[Se]cond	מְצֹא	מְלֹאת	הִמָּצֵא	רַפֵּא	מַלֹּאת	הַמְצִיא	הִתְחַבֵּא	הִתְחַטֵּא

Participe

[Act]if, S. m.	מוֹצֵא	מָלֵא	נִמְצָא	מְרַפֵּא	מְמַלֵּא	מַמְצִיא	מִתְחַבֵּא	מִתְחַטֵּא
f.	מוֹצֵאת	מְלֵאָה	נִמְצֵאת	מְרַפֵּאת	מְמַלֵּאת	מַמְצֵאת	מִתְחַבֵּאת	etc.
Pl. m.	מוֹצְאִים	מְלֵאִים	נִמְצָאִים	מְרַפְּאִים	מְמַלְּאִים	מַמְצִיאִים	מִתְחַבְּאִים	
f.	מוֹצְאוֹת	מְלֵאוֹת	נִמְצָאוֹת	מְרַפְּאוֹת	מְמַלְּאוֹת	מַמְצִיאוֹת	מִתְחַבְּאוֹת	
[P]assif	מָצוּא							

944. Le א étant insensible à la fin de la syllabe, celle-ci devient ouverte et, par suite, l'*a* devient *å*, p. ex. מָצָאתִי, יִמְצָא (§ 99). En outre, l'analogie des verbes à 3e rad. י (ch. LXXXIV) a fait quelquefois substituer *è* ou *é* à la voyelle *a*, comme dans נִמְצֵאתִי, תִּמְצֶאנָה.

945. Au passé du *qal*, les verbes qualificatifs ont *é* à la 1re et 2e p. s. et pl. : מָלֵאתִי, etc.[1].

946. A la 2e p. f. s., certaines éditions mettent un *šewå* sous le ת : מָצָאתְ ; d'autres n'en mettent pas : מָצָאת.

947. A la 3e p. f. s., on rencontre la terminaison ־ָאת pour ־ָאָה dans קָרָאת (Jér. 44, 23), וְקָרָאת (D. 31, 29 ; Is. 7, 14), נִפְלָאת (Ps. 118, 23), הֻבָאת (G. 33, 11)[2]. Avec ־ָה en plus, on trouve נִפְלָאתָה (II S. 1, 26), הֶחְבְּאַתָה (Jos. 6, 17), au lieu de הֶחְבִּיאָה.

1. מְלָאוֹ (Esth. 7, 5) qui a le sens transitif, a un *å* au lieu de *é*. יְרָאתֶם (Jos. 4, 24) paraît être une leçon mixte de יְרֵאתֶם et יִרְאַתְכֶם.

2. וְחָטָאת (Ex. 5, 16) est douteux (cf. § **169**, n. 4).

948. Au passé converti 1[re] et 2[e] p. s., le ton est *mille'él,* p ex. וְחָטָאתִי, וְיָרֵאתָ (voir § **717**).

949. Au futur *qal,* la 2[e] radicale a toujours *å,* excepté dans le verbe יצא conjugué comme ישב (§ **1013**). Au futur impératif 1[re] personne, la terminaison ה‍ָ manque presque toujours, voir § **732**. Il en est de même à l'impératif m. s.

950. L'infinitif second, peut-être par analogie des verbes à 3[e] rad. י, a la terminaison ת dans le verbe מלא où il est écrit מְלֹאת (L. 8, 33; 12, 4, 6, etc.), מְלֹאות (Jér. 25, 12; Job 20, 22) ou מְלוֹאת (Esth. 1, 5); dans קְרֹאות (Jug. 8, 1) à côté de קְרֹא, שְׂנֹאת [qu'on pourrait lire שְׂנֵאת] (Pr. 8, 13), חֲטֹואת (Ez. 33, 12), הִנָּבְאֹתוֹ (Zach. 13, 4) à côté de הִנָּבְאוֹ (*ib.*, 3), מַלֹאות (Dan. 9, 2, etc.), קַנְּאֹתוֹ [qu'on pourrait lire קַנְּאָתוֹ] (II S. 21, 2)[1].

951. Le pl. f. de l'impératif est מְצֶאןָ (Ruth 1, 9), קְרֶאןָ (*ib.*, 20)[2], mais קְרֶאן dans Ex. 2, 20. צְאֶינָה (C. 3, 11) est vocalisé d'après רְאֶינָה, qui suit.

952. Le participe f. s. se trouve dans מוֹצֵאת (II S. 18, 22), נִפְלֵאת (D. 30, 11), נֹשֵׂאת (Zach. 5, 7), מוּצֵאת (G. 38, 25). On rencontre מוֹצֵאת dans C. 8, 10 et נֹשֵׂאת dans I R. 10, 22; cf. שְׂאֵת et לְשֵׂאת (§ **1131**) et le § **95**[3].

953. Au participe pl. m. du *nif'al,* la 2[e] radicale prend un *šewå* au lieu de *å* dans נִמְצְאִים (sauf Esdr. 8, 25 à la pause), נִטְמְאִים (Ez. 20, 30, 31), נֶחְבְּאִים (Jos. 10, 17), נִבְּאִים (sauf Ez. 13, 2 à la pause); cf. § **710**, note 2.

954. Au *pi'él* des verbes avec 2[e] rad. ל ou נ (מלא, קנא, שׂנא),

1. De נשׂא on trouve מַשְּׂאוֹת (Ez. 17, 9) à côté de מַשָּׂא (N. 4, 24; cf. § **784**). La forme ordinaire est שְׂאֵת (§ **1131**).

2. D'après Qimḥi, il faudrait lire מְצֶאןָ, קְרֶאןָ avec *e*.

3. נִשֵּׂאָה (Is. 30, 25) est traité comme un adjectif.

cette consonne perd le *dåġéš* quand elle a un *šewå*, p. ex. וַיְמַלְאוּ. Il en est de même du *śin* de נשׂא au futur *qal*, p. ex. יִשְׂאוּ, mais non au *pi'él* : יְנַשְּׂאוּ.

955. Le *pu'al* et le *hof'al* ne se rencontrent pas (excepté מוּצָאת de יצא); mais il est facile de restituer le *pu'al* passé : רֻפָּא, רֻפֵּאתִי, le futur : אֲרֻפָּא; le *hof'al* passé : הֻמְצָא, הֻמְצֵאתִי, le futur : אֻמְצָא.

956. Au *hif'îl*, le futur converti et le futur impératif ont souvent *i* au lieu de *é*, p. ex. וַתַּקִּא (L. 18, 25); voir § **819**.

957. Au *hitpa'él*, la 2e radicale a la voyelle *å* dans les verbes חטא, טמא, פלא (§ **832**); *é* dans חבא et נשׂא.

958. Avec les suffixes, on notera les participes בֹּרַאֲךָ (Is. 43, 1), שֹׂנַאֲךָ (Ex. 23, 5; Pr. 25, 21), et les infinitifs מֹצַאֲכֶם (G. 32, 20) pour מְצֹאֲכֶם et הִבָּרַאֲךָ (Ez. 28, 13).

959. Le א disparaît parfois dans l'écriture sans que la vocalisation du verbe soit modifiée (§ **99**) : 1° au milieu du mot : מָצָתִי (N. 11, 11), יָצָתִי (Job 1, 21), צָמִתִי (Jug. 4, 19), מָלֵתִי (Job 32, 18), וְתִשֶּׂנָה (Jér. 9, 17), וַתִּשֶּׂנָה (Zach. 5, 9; Ruth 1, 14), בָּנוּ (I S. 25, 8), יוֹצֵת (D. 28, 57), וְנִטְמֵתֶם (L. 11, 43), וְנַחְבֵּתֶם (Jos. 2, 16); — 2° à la fin du mot : חֲטוֹ (G. 20, 6), וַיָּבוֹ (I R. 12, 12), הֶחֱטִי (II R. 13, 6) devant א, הֶחֱלִי (Is. 53, 10), יָנִי (Ps. 141, 5), אָבִי (I R. 21, 29)[1], הַחֲטִי (Jér. 32, 35) devant א, מֵבִי (II S. 5, 2; I R. 21, 21; Jér 19, 15; 39, 16) devant א. Il y a inversement un י superflu dans תִשָּׂאינָה (Ez. 23, 49), תִמָּצֶאינָה (Jér. 50, 20). Dans tous ces passages, il peut y avoir de simples fautes de copistes.

960. Le א est remplacé par י dans תִּרְפֶּינָה (Job 5, 18), נִבֵּית

1. Dans Mi. 1, 15, ce mot est douteux; de même יַשִּׁימָוֶת, dans Ps. 55, 16.

(Jér. 26, 9), נִפְלֵיתִי (Ps. 139, 14). Il est remplacé par ה dans אֶרְפֶּה (Jér. 3, 22), רִפָּה (Ps 60, 4), נֶחְבָּה (Jér. 49, 10), יְמַלֶּה (Job 8, 21), לְהֵחָבֵה (I R. 22, 25), לְהֵרָפֵה (Jér. 19, 11).

961. Le א précédé d'un *šewå* devient parfois insensible et, par suite, le verbe se prononce comme ceux qui ont une 3ᵉ rad. י. Ainsi חֹטִאים (I S. 14, 33), קֹרִאים (Ps. 99, 6), וְנִרְפְּאוּ (Ez. 47, 8), תְּדַכְּאוּנַנִי (Job 19, 2 d'après certains textes), בֹּדָאם (Néh. 6, 8). Le fait que le א n'est pas prononcé amène un changement de vocalisation dans יִרְאוּ (Jos. 24, 14; I S. 12, 24; Ps. 34, 10)[1].

962. Dans נָשֻׂוא (Ps. 139, 20), pour נָשְׂאוּ, et יִנָּשׂוֹא (Jer. 10, 5), pour יִנָּשְׂאוּ, le א a été déplacé et est devenu insensible.

963. Le א disparaît quelquefois même de l'écriture, de sorte que les formes du verbe sont tout à fait semblables à celles des verbes à 3ᵉ rad. י. Ainsi כָּלוּ (I S. 6, 10), מָלוּ (Ez. 28, 16), וַיֵּרָפוּ (II R. 2, 22), וְנָשׂוּ (Ez. 39, 26), וַיְרַפּוּ (Jér. 8, 11), אֲחַטֶּנָּה (G. 31, 39)[2], צֹבֶיהָ (Is. 29, 7).

964. Parfois les verbes à 3ᵉ rad. א, tout en conservant cette consonne écrite, sont vocalisés comme les verbes à 3ᵉ rad. י : 1° au passé : כָּלֵאתִי (Ps. 119, 101), דִּכֵּאתָ (*ib.* 89, 11), רִפֵּאתִי (II R. 2, 21), רִפֵּאנוּ (Jér. 51, 9), מִלֵּא (*ib.*, 34), נִשֵּׂא (I R. 9, 11)[3], דִּכָּא (Ps. 143, 3), וְהִפְלָא (D. 28, 59); — 2° au participe : חוֹטֵא (Is. 65, 20; Eccl. 2, 26; 8, 12; 9, 2, 18), מוֹצֵא (Eccl. 7, 26).

965. Enfin, les verbes à 3ᵉ rad. א sont traités tout à fait comme les verbes à 3ᵉ rad. י dans les passés וְצָמִת (Ruth 2, 9),

1. Peut-être a-t-on voulu éviter la lecture יִרְאוּ « ils verront ».
2. L'impératif m. s. חֲבִי (Is. 26, 20) paraît être une faute pour חֲבָה, cf. § **1076**.
3. Dans Am. 4, 2 וְנִשָּׂא est plutôt le *nif'al*.

הַמֵּצִיתִךָ (II S. 3, 8), וְהִתְנַבִּיתָ (I S. 10, 6), כְּלִתִנִי (*ib.* 25, 33), נִרְפָּתָה (Jér. 51, 9); dans le futur יִכְלֶה (G. 23, 6); dans les participes בּוֹטֶה (Pr. 12, 18), מַקְנֶה (Ez. 8, 3) et נְשׂוּי (Ps. 32, 1, devant כְּסוּי).

LXXXI. — Verbes a 1re radicale נ.

966. On peut prendre pour modèle נגשׁ « approcher », נפל « tomber », נקם « se venger ».

967. Ces verbes se conjuguent ainsi :

Passé

	QAL		NIF'AL	HIF'IL simple	HIF'IL converti	HOF'AL
S. 1re c.	נָפַלְתִּי		נִקַּמְתִּי	הִפַּלְתִּי	וְהִפַּלְתִּי	הֻפַּלְתִּי
2e m.	etc.		נִקַּמְתָּ	הִפַּלְתָּ	etc.	הֻפַּלְתָּ
2e f.			נִקַּמְתְּ	הִפַּלְתְּ		הֻפַּלְתְּ
3e m.			נִקַּם	הִפִּיל		הֻפַּל
3e f.			נִקְּמָה	הִפִּילָה		הֻפְּלָה
Pl. 1re c.			נִקַּמְנוּ	הִפַּלְנוּ		הֻפַּלְנוּ
2^e^ m.			נִקַּמְתֶּם	הִפַּלְתֶּם		הֻפַּלְתֶּם
2^e^ f.			נִקַּמְתֶּן	הִפַּלְתֶּן		הֻפַּלְתֶּן
3^e^ c.			נִקְּמוּ	הִפִּילוּ		הֻפְּלוּ

Futur

	QAL		NIF'AL	HIF'IL simple	HIF'IL converti	HOF'AL
S. 1re c.	אֶפֹּל	אֶגַּשׁ	אֶנָּקֵם	אַפִּיל	וָאַפֵּל	אֻפַּל
2^e^ m.	תִּפֹּל	תִּגַּשׁ	etc.	תַּפִּיל	וַתַּפֵּל	תֻּפַּל
2^e^ f.	תִּפְּלִי	תִּגְּשִׁי		תַּפִּילִי	וַתַּפִּילִי	תֻּפְּלִי
3^e^ m.	יִפֹּל	יִגַּשׁ		יַפִּיל	וַיַּפֵּל	יֻפַּל
3^e^ f.	תִּפֹּל	תִּגַּשׁ		תַּפִּיל	וַתַּפֵּל	תֻּפַּל
Pl 1re c.	נִפֹּל	נִגַּשׁ		נַפִּיל	וַנַּפֵּל	נֻפַּל
2e m.	תִּפְּלוּ	תִּגְּשׁוּ		תַּפִּילוּ	וַתַּפִּילוּ	תֻּפְּלוּ
2e f.	תִּפֹּלְנָה	תִּגַּשְׁנָה		תַּפֵּלְנָה	וַתַּפֵּלְנָה	תֻּפַּלְנָה
3e m.	יִפְּלוּ	יִגְּשׁוּ		יַפִּילוּ	וַיַּפִּילוּ	יֻפְּלוּ
3e f.	תִּפֹּלְנָה	תִּגַּשְׁנָה		תַּפֵּלְנָה	וַתַּפֵּלְנָה	תֻּפַּלְנָה

Futur impératif

S. 1re c.	אֶפְּלָה	אֶגְּשָׁה		אַפִּילָה		
2e m.				תַּפֵּל		
2e f.				תַּפִּילִי		
3e m.				יַפֵּל		
3e f.				תַּפֵּל		
Pl. 1re c.	נִפְּלָה	נִגְּשָׁה		נַפִּילָה		
2e m.				תַּפִּילוּ		
2e f.				תַּפֵּלְנָה		
3e m.				יַפִּילוּ		
3e f.				תַּפֵּלְנָה		

Impératif

S. m.	נְפֹל	גַּשׁ	הִנָּקֵם	הַפֵּל		
	נִפְלָה	גְּשָׁה	etc.	הַפִּילָה		
f.	נִפְלִי	גְּשִׁי		הַפִּילִי		
Pl. m.	נִפְלוּ	גְּשׁוּ		הַפִּילוּ		
f.	נְפֹלְנָה	גַּשְׁנָה		הַפֵּלְנָה		

Infinitif

Premier	נָפוֹל	נָגוֹשׁ	נִקּוֹם / הִנָּקֵם	הַפֵּל		
Second	נְפֹל	גֶּשֶׁת	הִנָּקֵם	הַפִּיל		

Participe

S. m.	נֹפֵל		נָקָם	מַפִּיל		מֻפָּל
f.	etc.		נִקֶּמֶת	מַפֶּלֶת		מֻפֶּלֶת
Pl. m.			נִקָּמִים	מַפִּילִים		מֻפָּלִים
f.			נִקָּמוֹת	מַפִּילוֹת		מֻפָּלוֹת

968. Les verbes à 1re rad. נ assimilent en général à la consonne suivante le נ lorsqu'il a un *šewå nåḥ,* p. ex. יִפֹּל pour יִנְפֹּל. En outre, dans certains verbes, le נ qui a un *šewå nâ'* au

commencement du mot (à l'impératif et à l'infinitif second du *qal*) tombe, p. ex. שַׁל, גֶּשֶׁת.

969. Les verbes à 1re rad. נ sont réguliers quand la 2e radicale est gutturale, p. ex. נחל, futur יִנְחַל. Seuls נחם et נחת perdent leur נ, p. ex. נִחַם, נִחַת (*nif'al*)[1]. Dans les verbes à 2e rad. ו, le נ ne produit pas d'irrégularités, p. ex. נוּם, futur יָנוּם. Par contre, dans les verbes géminés, c'est le נ seul qui amène des modifications, p. ex. נדד, futur יִדֹּד.

970. On conjugue comme les verbes à 1re rad. נ : 1° le verbe לקח « prendre » (par analogie avec נתן « donner »), p. ex. יִקַּח (voir § **1128**); 2° les verbes יצק, usité au *qal* et au passif du *qal*, יצב, usité aux *nif'al, hif'îl* et *hof'al*, יצג, יצע et יצת, usités aux *hif'îl* et *hof'al*, p. ex. אֶצֹּק, נִצָּב, יַצֵּג, הִצִּיעַ, הִצִּית. Dans ces verbes, la 1re radicale est assimilée à la 2e [2]. Au contraire, la 2e radicale est assimilée à la 1re dans le verbe נוח[3] (ou ניח) au sens de « poser, permettre », *hif'îl* הִנִּיחַ, *hof'al* הֻנַּח; לין « murmurer », *hif'îl* מַלִּינִים, וַיַּלִּינוּ; זול dans הִזִּילוּהָ (Lam. 1, 8), לוז dans יַלִּיזוּ (Pr. 4, 21), סוג dans תַּסִּיג (D. 19, 14), וְהֻסַּג (Is. 59, 14), יִסַּג (Mi. 2, 6, pour יִסֹּג), סות dans הִסִּיתוּךָ (Jér. 38, 22) et סלק dans אֶסַּק (Ps. 139, 8).

971. Les verbes à 1re rad. נ sont tous actifs, sauf le verbe נעם « être agréable », qui est d'ailleurs régulier (§ **969**). La plupart ont le futur et l'impératif du *qal* en *o*, à savoir : נתשׁ, נתן, נשׁם, נקף, נקם, נקב, נפל, נטשׁ, נטף, נטל, נגשׁ, נגף, נבל.

1. Voir § **1124**.

2. Le verbe יצר est tantôt assimilé (Is. 44, 12; Jér. 1, 5 *qeré*), tantôt non (§ **1017**). On rencontre, en outre, les formes douteuses אֶסֳּרֵם (Os. 10, 10) de יסר, לְיִסּוֹד (II Chr. 31, 7) et מוּסָּד (Is. 28, 16) de יסד, וַיִּקַץ (I R. 3, 15) de יקץ, et וַיִּשַּׁרְנָה (I S. 6, 12) de ישר. Le *dâgêš* tombe dans וַיִּצֹק (G. 28, 18; 35, 14, etc.).

3. Dans le sens de « se reposer » נוּחַ se conjugue comme les verbes à 2e rad. ו.

Les autres ont le futur en *a* : נגשׁ, נזל, נשׁל [1], נשׁק, נתך [2], נתר. Les verbes נדד, נדר, נשׁך présentent les deux vocalisations. La voyelle *a* paraît avoir remplacé la voyelle *i* (§ 768), qui s'est maintenue seulement dans נתן, futur אֶתֵּן, impératif תֵּן. Les verbes à 3ᵉ rad. gutturale לקח, נגח etc. ont naturellement la voyelle *a* : יִקַּח, יִגַּח.

972. Les verbes qui ont la voyelle *o* au futur conservent le נ à l'impératif et à l'infinitif second, p. ex. נְקֹם, נְבֹל. Parmi les verbes à futur en *a*, נגשׁ perd toujours le נ : גַּשׁ [3], גֶּשֶׁת; נפח, infinitif פַּחַת; נשׁל, impératif שַׁל. Le verbe נגע a l'impératif גַּע, mais l'infinitif est tantôt נְגֹעַ (4 fois), tantôt גַּעַת (2 fois). De נטע on trouve l'impératif נִטְעוּ (II R. 19, 29), l'infinitif נְטֹעַ (Is. 51, 16) et טַעַת (Eccl. 3, 2); de נסע, l'impératif סְעוּ et l'infinitif נְסֹעַ; de נשׂא, l'impératif שָׂא (excepté Ps. 10, 12) [4] et l'infinitif שְׂאֵת (נְשֹׂא dans Is. 1, 14; 18, 3; Ps. 28, 2); de נשׁק, l'impératif שַׁק et l'infinitif נְשֹׁק; de נתן, l'impératif תֵּן et l'infinitif תֵּת (§ **1111**), sauf dans N. 20, 21. Enfin לקח a l'impératif קַח, sauf dans Ez. 37, 16 (à côté de קַח) [5], et l'infinitif קַחַת.

973. Le נ est maintenu au futur *qal*, contrairement à la

1. L'impératif שַׁל indique le futur en *a*, mais יִשַּׁל (D. 28, 40) paraît être pour יִשַּׁל, le sens demandant le passif. De même וְנָשַׁל (*ib.* 19, 5) est pour וְנִשַּׁל.

2. Tous les exemples du futur de נתך semblent avoir remplacé des *hof'al* (יֻתַּךְ pour יִתַּךְ), le *hif'îl* étant la forme active correspondante.

3. Au lieu de גַּשׁ, qui se trouve dans II S. 1, 15, on rencontre גֶּשׁ devant הָלְאָה (G. 19, 9); au lieu de גְּשִׁי, גֹּשִׁי (Ruth 2, 14), et au lieu de גְּשׁוּ (G. 45, 4, etc.), גֹּשׁוּ (Jos. 3, 9; I S. 14, 38; II Chr. 29, 31). L'ō accentué est très difficile à expliquer. On est tenté de croire avec König que le *šewâ* ayant été oublié, on a pris le point du שׁ pour un ō. D'après Bauer et Leander, suivis par Joüon, *Ruth* p. 56, l'ō serait dû à l'influence analogique du verbe בוא.

4. נְסָה (Ps. 4, 7) est altéré.

5. Dans Ex. 29, 1 et Pr. 20, 16 on pourrait lire l'infinitif premier לָקֹחַ au lieu de l'impératif לְקַח.

règle, dans תִּנְגֹּשׂוּ (Is. 58, 3), יִנְטֹור (Jér. 3, 5), יִנְקָב־ (Job 40, 24), יִנְקֹפוּ (Is. 29, 1), תִּנְצְרֵנִי (Ps. 140, 2, 5), תִּנְצְרֶכָּה (Pr. 2, 11), יִנְצֹרוּ (D. 33, 9; Ps. 78, 7; 105, 45; Pr. 5, 2). Toutes ces formes sont poétiques et presque toutes pausales[1]. Dans les autres conjugaisons, il n'y a d'exemple certain du maintien du נ que dans לְהַנְתִּיךְ (Ez. 22, 20)[2].

LXXXII. — Verbes géminés.

974. Nous prenons pour modèles סבב « entourer », קלל « être léger », גנן « protéger », כתת « broyer », תמם « finir ».

975. Les verbes géminés se conjuguent de la manière suivante :

QAL

	Passé Actif	Passé Qualif.	Futur Actif			Futur Qualificatif		Impératif	
1re c.	סַבּוֹתִי	קַלּוֹתִי	אָסֹב	אָגֵן	אָכֹּת	אֵקַל	אֵתַם	S. m.	סֹב
2e m.	סַבּוֹתָ	קַלּוֹתָ	תָּסֹב	תָּגֵן	תָּכֹּת	תֵּקַל	תֵּתַם	f.	סֹבִּי
2e f.	סַבּוֹת	קַלּוֹת	תָּסֹבִּי	תָּגֵנִּי	תִּכֹּתִּי	תֵּקַלִּי	תֵּתַמִּי	Pl. m.	סֹבּוּ
3e m.	סָבַב	קַל	יָסֹב	יָגֵן	יִכֹּת	יֵקַל	יֵתַם	Infinitif	
3e f.	סָבְבָה	קַלָּה	תָּסֹב	תָּגֵן	תִּכֹּת	תֵּקַל	תֵּתַם	1er	סָבוֹב
1re c.	סַבּוֹנוּ	קַלּוֹנוּ	נָסֹב	נָגֵן	נִכֹּת	נֵקַל	נֵתַם	2e	סְבֹב, סֹב
2e m.	סַבּוֹתֶם	קַלּוֹתֶם	תָּסֹבּוּ	תָּגֵנּוּ	תִּכֹּתּוּ	תֵּקַלּוּ	תִּתַּמּוּ	Part. actif	
2e f.	סַבּוֹתֶן	קַלּוֹתֶן	תְּסֻבֶּינָה	תְּגִנֶּינָה	תִּכֹּתְנָה	תֵּקַלְנָה	תִּתַּמְנָה		סוֹבֵב etc.
3e m.	סָבְבוּ	קַלּוּ	יָסֹבּוּ	יָגֵנּוּ	יִכֹּתּוּ	יֵקַלּוּ	יִתַּמּוּ	Part. passif	
3e f.			תְּסֻבֶּינָה	תְּגִנֶּינָה	תִּכֹּתְנָה	תֵּקַלְנָה	תִּתַּמְנָה		סָבוּב etc.

1. תִּנְדֹּף (Ps. 68, 3) parait devoir se lire תִּנָּדֵף, de même que l'infinitif הִנְדֹּף qui le précède serait pour הִנָּדֵף.

2. לִנְפֹּל (N. 5, 22) est pour לְנַפֵּל (§ **823**, note), et הִנְתִּקוּ (Jug. 20, 31) est une faute pour וַיִּנָּתְקוּ. On notera encore נֶגְדָה (Ps. 116, 14, 18) qui est plutôt une forme abrégée de נֶגְדָּה que la préposition נֶגֶד.

	NIF'AL		HIF'IL		HOF'AL	PO'ÉL	PO'AL	HITPÔ…
				Passé				
S. 1re c.	נְסַבּוֹתִי		הֲסִבּוֹתִי		—	סֹבַבְתִּי	סֹבַבְתִּי	…לְתִּי
2e m.	נְסַבּוֹתָ		הֲסִבּוֹתָ		—	סֹבַבְתָּ	סֹבַבְתָּ	…לְתָּ
2e f.	נְסַבּוֹת		הֲסִבּוֹת		—	סֹבַבְתְּ	סֹבַבְתְּ	…לְתְּ
3e m.	נָסַב		הֵסֵב ,הֵסַב		הוּסַב	סֹבֵב	סֹבַב	…ל
3e f.	נָסַבָּה		הֵסֵבָּה		הוּסַבָּה	סֹבְבָה	סֹבְבָה	…לָה
Pl. 1re c.	נְסַבּוֹנוּ		הֲסִבּוֹנוּ		—	סֹבַבְנוּ	סֹבַבְנוּ	…לְנוּ
2e m.	נְסַבּוֹתֶם		הֲסִבּוֹתֶם		—	סֹבַבְתֶּם	סֹבַבְתֶּם	…לְתֶּם
2e f.	נְסַבּוֹתֶן		הֲסִבּוֹתֶן		—	סֹבַבְתֶּן	סֹבַבְתֶּן	…לְתֶּן
3e c.	נָסַבּוּ		הֵסֵבּוּ ,הֵסַבּוּ		—	סֹבְבוּ	סֹבְבוּ	…לוּ
				Futur				
S. 1re c.	אִסַּב	אִסֹּב	אָסֵב	אַתֵּם	—	אֲסֹבֵב	אֲסֹבַב	…ל
2e m.	תִּסַּב	תִּסֹּב	תָּסֵב	תַּתֵּם	—	תְּסֹבֵב	תְּסֹבַב	…ל
2e f.	תִּסַּבִּי	תִּסֹּבִּי	תָּסֵבִּי	—	—	תְּסֹבְבִי	תְּסֹבְבִי	…לִי
3e m.	יִסַּב	יִסֹּב	יָסֵב	יַתֵּם	יֻכַּת ,יוּסַב	יְסֹבֵב	יְסֹבַב	…ל
3e f.	תִּסַּב	תִּסֹּב	תָּסֵב	תַּתֵּם	—	תְּסֹבֵב	תְּסֹבַב	…ל
Pl. 1re c.	נִסַּב	נִסֹּב	נָסֵב	נַתֵּם	—	נְסֹבֵב	נְסֹבַב	…ל
2e m.	תִּסַּבּוּ	תִּסֹּבּוּ	תָּסֵבּוּ	תַּתְמוּ	—	תְּסֹבְבוּ	תְּסֹבְבוּ	…לוּ
2e f.	תִּסַּבְנָה	—	תְּסִבֶּינָה	—	—	תְּסֹבֵבְנָה	תְּסֹבַבְנָה	…לְנָה
3e m.	יִסַּבּוּ	יִסֹּבּוּ	יָסֵבּוּ	יַתְמוּ	יֻכַּתּוּ	יְסֹבְבוּ	יְסֹבְבוּ	…לוּ
3e f.	תִּסַּבְנָה	—	תְּסִבֶּינָה	—	—	תְּסֹבֵבְנָה	תְּסֹבַבְנָה	…לְנָה
				Impératif				
S. m.	הִסַּב		הָסֵב			סֹבֵב		…ל
f.	הִסַּבִּי		הָסֵבִּי			סֹבְבִי		…לִי
Pl. m.	הִסַּבּוּ		הָסֵבּוּ			סֹבְבוּ		…לוּ
f.	—		—			סֹבֵבְנָה		…לְנָה
				Infinitif				
Premier	הִסֹּב		הָסֵב			סֹבֵב		…ל
Second	הִסַּב	הִסֹּב	הָסֵב			סֹבֵב		…ל

	NIF'AL	HIF'IL	HOF'AL	PŌ'ÉL	PŌ'AL	HITPŌ'ÉL
			Participe			
m.	נָסַב	מֵסֵב		מְסֹבֵב	מְסֹבָב	מִתְגֹּלֵל
f.	נְסַבָּה	מְסִבָּה		מְסֹבֶבֶת	מְסֹבֶבֶת	מִתְגֹּלֶלֶת
m.	נְסַבִּים	מְסִבִּים		מְסֹבְבִים	מְסֹבָבִים	מִתְגֹּלְלִים
f.	נְסַבּוֹת	מְסִבּוֹת		מְסֹבְבוֹת	מְסֹבָבוֹת	מִתְגֹּלְלוֹת

976. Les verbes géminés sont irréguliers parce que les 2e et 3e radicales semblables se réunissent souvent en une consonne avec *dåğéš,* alors qu'elles étaient, à l'origine, séparées par une voyelle brève autre que *a,* p. ex. קַלּוּ de *qalilû*. Dans les formes où la 1re radicale était sans voyelle, elle prend celle de la 2e, p. ex. יָסֹבּוּ de *yasbubû*. Si les consonnes géminées réunies à la fin du mot n'ont pas de voyelle, le *dåğéš* tombe, p. ex. קַל pour *qall,* נָסַב pour *nasabb*. Parfois les consonnes réunies s'appuient, devant un suffixe, sur une voyelle supplémentaire [1], p. ex. סַבּוֹתִי au lieu de *sababti;* תְּסֻבֶּינָה au lieu de *tasbubnah* [2].

977. La différence entre les verbes actifs et les verbes qualificatifs est très marquée à la 3e personne du passé du *qal*. En effet, le verbe actif ne se contracte pas : סָבַב, סָבְבָה, סָבְבוּ, tandis que le verbe qualificatif réunit les deux géminées : קַל, קַלָּה, קַלּוּ, la voyelle *a* étant plus tenace que la voyelle *i* [3]. C'est seulement devant les suffixes qu'on trouve

1. Au passé 1re et 2e p., la voyelle supplémentaire, qui se retrouve au *nif'al* et au *hif'îl* des verbes à 2e rad. ו ou י (§§ **1053** et **1058**), rappelle l'*a* du *permansif* accadien, qui est formé de l'infinitif avec les suffixes du passé. On peut donc se demander si une forme telle que *sabbôtî* n'a pas été employée, au lieu du passé ordinaire, à cause de la difficulté phonétique, de même que *pa'al* a été employé au lieu de *på'il* dans le participe des verbes à 2e rad. ו ou י (§ **1049**). Au futur, la voyelle supplémentaire est peut-être à rapprocher de l'*a* du subjonctif, qui, en arabe, se substitue au conditionnel (*yasubba* pour *yasbub*). L'analogie des verbes à 3e rad. י (*tifnèyna*) a pu d'ailleurs favoriser ce phénomène.

2. Sur la prétendue bilitéralité des racines géminées, voir la bibliographie.

3. On trouve la forme non contractée, pour les verbes qualificatifs seulement,

quelquefois dans le verbe actif la forme contractée, p. ex. סַבּוּנִי, קַבֹּה, שַׁדּוּנִי, שַׁסּוּהוּ, à côté de אֲסַפּוּנִי, בְּזָזוּם, סְבָבוּנִי, etc.

978. A la 1[re] et 2[e] p. s. et pl., tous les verbes géminés prennent une voyelle supplémentaire : סַבּוֹתִי, קַלּוֹתִי, etc.[1]. C'est le ton qui a dû allonger cette voyelle. — Dans וְצַרְתִּי (Ex. 23, 22) on a une forme abrégée; cf. §§ 986 et 999.

979. Le ton à la 1[re] et à la 2[e] p. est sur la voyelle supplémentaire; mais on le trouve *millera'* dans חַמּוֹתִי (Is. 44, 16), זַמּוֹתִי (Ps. 17, 3), דַּלּוֹתִי (*ib.* 116, 6)[2]. Avec le ו conversif, le ton est naturellement *millera'* comme dans le verbe régulier (§ 717). Cependant on rencontre וַהֲצֵרֹתִי (Jér. 10, 18) à côté de וַהֲצֵרֹתִי *millera'* (Soph. 1, 17), où les trois dernières syllabes sont ouvertes (cf. § 717, note). A la 3[e] p. pl., le ton, qui, d'habitude, est *mille'él*, est *millera'* dans דַּלּוּ (Is. 38, 14), mais דַּלּוּ (Job 28, 4), זַכּוּ (*ib.* 15, 15; 25, 5; Lam. 4, 7), חָרוּ (Is. 24, 6), קַלּוּ (Jér. 4, 13; Hab. 1, 8), רַבּוּ (I S. 25, 10; Jér. 5, 6; Ps. 3, 2; 104, 24), רַכּוּ (Ps. 55, 22), שַׁחוּ (Hab. 3, 6) et שַׁתּוּ (Ps. 49, 15; 73, 9) pour שַׁתּוּ[3]. Avec le ו conversif, le ton est toujours *millera'* à la 3[e] p. f. s. et à la 3[e] p. pl., p. ex. וְרַבָּה (Is. 6, 12), וְחַדּוּ (Hab. 1, 8), sauf à la pause, p. ex. וְחַתָּה (Jér. 48, 1).

dans עָשְׁשָׁה (Ps. 31, 10), עָשֵׁשׁוּ (*ib.*, 11) et שָׁמֵּם (peut-être dû à l'analogie du substantif שְׁמָמָה). On rencontre דָּלְלוּ à côté de דַּלּוּ, שָׁחֲחוּ à côté de שַׁחוּ. On notera aussi l'absence du *dâgêš* dans וָחָיָה (Ex. 1, 16). Les formes avec *ô* ou *o* : רוֹמּוּ (Job 24, 24; la Septante lit וּרמּוּ), וָרֹבּוּ (G. 49, 23, lire רַבִּים) et זֹרוּ (Is. 1, 6) sont des plus douteuses.

1. Comme exceptions à la règle, on remarquera בַּזּוֹנוּ (D 2, 35) à côté de בָּזוֹנוּ (*ib.* 3, 7), et זָמַמְתִּי (Zach. 8, 14, 15). La voyelle supplémentaire disparaît dans תַּמְנוּ (N. 17, 28), תַּמְנוּ (Jér. 44, 18); dans Ps. 64, 7, le texte est douteux.

2 בַּלֹּתִי (Ps. 92, 11) est douteux. Dans חַנּוֹתִי (Job 19, 17) la Massorah a pu penser à un infinitif.

3. Le ton devrait, dans les verbes géminés, être toujours *millera'*, car la voyelle de la 2[e] radicale disparaissant, le ton devrait passer à la syllabe suivante. Le ton *mille'él* est certainement dû à l'analogie des verbes à 2[e] rad. ו.

980. La plupart des verbes actifs ont au futur la voyelle *ō;* quelques-uns ont la voyelle *é*[1], à savoir גלל, גנן, סכך, רצץ dans וַתָּרָץ (Jug. 9, 53), peut-être aussi צלל dans תְּצִלֶּינָה (I S. 3, 11), הלל dans יָהֵל (Job 31, 26, etc.; cf. בְּהִלּוֹ, *ib.* 29, 3) et רדד dans וַיָּרֶד (I R. 6, 32).

981. Dans les futurs en *ō* ou en *é,* le préfixe garde la voyelle primitive *a* devenue *å :* יָסֹב, יָגֵן. Dans les verbes qualificatifs, où la 2[e] radicale a la voyelle *a,* le préfixe prend un *é* par dissimilation *:* יֵקַל.

982. Quelques verbes sont actifs ou qualificatifs selon le sens (§ **769**). Ce sont : צרר « persécuter », futur יָצֹר, et « être étroit », futur יֵצַר; רעע « broyer », futur יָרֹעַ, et « être mauvais », futur יֵרַע. En outre, שׁמם « être désert » a le futur יֵשַׁם, mais יָשֹׁם dans le sens de « s'étonner », חמם « avoir chaud » a le futur יָחֹם, mais יֵחַם s'il signifie « être chaud »[2].

983. Au futur converti, le ton remonte sur le préfixe (§ **137**), et l'*ō* radical se change en *o*, p. ex. וַיָּסָב (Jug. 11, 18); une fois en *u* dans וַיָּרֻם (Ex. 16, 20); cf. תֵּתֹם (Ez. 24, 11). L'*é* se change en *è* dans וַיָּגֶל (G. 29, 10), וַיָּסֶךְ (Ex. 40, 21); une fois en *i* dans וַתָּרִץ (§ **980**). Au lieu de *a* on trouve *è* devant ר dans וַיֵּצֶר (G. 32, 8, etc.).

984. Quand l'*ō* perd le ton, il se change en *u,* p. ex. תְּסֻבֶּינָה. Il en est de même devant un suffixe dans דְּקֻנִי, וַיְּחֻנְּךָ, וַיְהֻמֵּם. Mais on trouve *o* dans יְשָׁדֵּם (Pr. 11, 3 *qeré*), יְשָׁלּוּךָ (Hab. 2, 8), תְּחָגֻּהוּ (Ex. 12, 14), יְבָזּוּם (Soph. 2, 9)[3].

1. וְיָמֵשׁ (Ex. 10, 21) est douteux.

2. יְחֻנַּן (Am. 5, 15), à côté de יָחֹן, doit peut-être se lire יְחֹנַן.

3. יְשָׁדְדֵם (Jér. 5, 6) est tout à fait irrégulier; c'est peut-être une leçon mixte du *qal* et du *pi'el.* Dans יְחָנְךָ (G. 43, 29; Is. 30, 19) la voyelle radicale a passé à la consonne précédente à cause de la gutturale (§ **95**).

985. Au lieu de la conjugaison régulière, quelques verbes prennent au futur *qal* un *dåǧéš* dans la 1[re] radicale, celle-ci ayant un *o* ou un *a*, de sorte que cette forme devient pareille à celle du futur *nif'al*, et on ne peut l'en distinguer que si l'on considère la différence de sens ou si l'on compare les autres temps. Ainsi וָאֶכֹּת « et j'ai broyé » (D. 9, 21) est du *qal*, le sens y étant actif comme au passé כַּתּוֹתִי et à l'impératif כֹּת, mais תִּסֹּב « elle se tourne » (N. 36, 7, etc.) est du *nif'al*, comme l'indique l'acception réfléchie de ce mot, de même que יִמַּל « il sera coupé » (Job 18, 16). Dans דמם, le futur יִדֹּם « il se taira » est au *qal* et יִדַּם « il périra » au *nif'al*. יִדַּל « il s'appauvrira » paraît être au *qal*, le passé *qal* se rencontrant seul. De même יִמַּךְ à côté de יָמֹךְ, יִשַּׁח à côté de יָשֹׁחַ, יִתֹּם et יִתַּם « il finira » à côté de יֵתַם « il sera pur ». יִחַם « il sera chaud » rentre aussi dans cette catégorie, si la vocalisation est exacte[1].

986. La forme avec *dåǧéš* perd quelquefois la voyelle de la première radicale ainsi que le *dåǧéš* de la consonne géminée. Exemples : יִדְּמוּ (Ex. 15, 16; Job 29, 21) pour יִדֹּמּוּ, וַיִּתַּמּוּ (D. 34, 8), וַיַּכְּתוּם (N. 14, 45) et וַיַּכְּתוּ (D. 1, 44), qui, malgré l'*a* du préfixe sont plutôt au *qal* qu'au *hif'il*; cf. **§ 985**. Dans תְּצִלֶּנָה (II R. 21, 12; Jér. 19, 3), le *dåǧéš* et la voyelle supplémentaire ont disparu (cf. **§ 996**). La forme régulière s'abrège aussi dans נָבְלָה (G. 11, 7), יָזְמוּ (*ib.*, 6), תֵּצְרִי (Is. 49, 19), יֵצְרוּ (Job 18, 7), יֵרְעוּ (Néh. 2, 3). Enfin on notera אֵיתָם (Ps. 19, 14) pour אֵתַם, et תִּישַׁמְנָה (Ez. 6, 6) assimilé aux verbes à 1[re] rad. ו au י (si ce n'est pas une altération du *hof'al* pour תּוּשַׁמְנָה; cf. **§ 1052**). Le *dåǧéš* tombe dans נָבֹזָּה (I S. 14, 36) sans raison apparente.

1. Dans וַיִּקֹּד et וַיִּקְּדוּ, s'ils viennent de קדד, la conjugaison est incertaine, car on ne trouve ni *qal* ni *nif'al*. Il en est de même pour יָגֹר. אֶקֹּב (N. 23, 8), sûrement du *qal*, pourrait venir de נקב avec le sens de קבב « maudire ». אֶשֹּׁם (Is. 42, 14) vient plutôt de נשם que de שׁמם.

987. A l'impératif, il n'y a pas de distinction entre les verbes actifs et les verbes qualificatifs : tous ont la voyelle *o*, p. ex. סֹבּוּ (Ps. 48, 13), qui est actif, et דֹּמּוּ (*ib.* 4, 5), qui est qualificatif. Au lieu de l'*ō* accentué que l'on rencontre dans אֹרּוּ, בֹּזּוּ, גֹּלּוּ, דֹּמּוּ, חֹתּוּ, סֹבּוּ, קֹשּׁוּ, רֹנִּי, רֹעּוּ, on trouve l'*o* et le ton *millera*' dans גֹּזִּי, חָגִּי, רָנִּי (Is. 54, 1, etc.) ainsi que dans חָנֵּנוּ, סֹלּוּהָ[1].

988. L'infinitif premier est régulier, p. ex. חָנוֹן; cependant on trouve רֹעָה (Is. 24, 19) (peut-être une faute pour רֹעַ devant ה), קֹב (N. 23, 25) et שֹׁל (Ruth 2, 16); cf. § **746,** note.

989. L'infinitif second est généralement contracté : בֹּז, גֹּז, חֹג, חֹם, כֹּף, מֹד, תֹּם; mais on trouve aussi גְּזֹז, מְסֹס, צְרוֹר, שְׁדוֹד, שְׁלֹל (devant שָׁלָל)[2]. Au lieu de l'*ō* qui se change en *u* devant les suffixes, p. ex. תֻּמָּם, on rencontre *å* dans לְבָרָם (Eccl. 3, 18), si ce mot vient de ברר; רַד (Is. 45, 1), שַׁךְ (Jér. 5, 26)[3] et dans l'infinitif non contracté לְחָנַנְכֶם (Is. 30, 18); *è* dans לְחֶנְנָהּ (Ps. 102, 14) et *i* dans בְּהִלּוֹ (Job 29, 3).

990. Les participes actifs et passifs du *qal* sont réguliers, p. ex. סֹבֵב, שָׁדוּד[4]. Le participe qualificatif est contracté, p. ex. קַל, excepté שָׁמֵם (sous l'influence de שְׁמָמָה), cf. le *hif'îl* מַשְׁמִים.

1. Au lieu de אֹרָה, קָבָה, on trouve devant le *maqqèf* אָרָה (N. 22, 6; 23, 7) et קָבָה (*ib.* 22, 17) ainsi que קָבְנוֹ (§ **875**). גַּל (Ps. 119, 22) pour גֹּל est ponctué comme *pi'él* de גַּלּוֹ.

2. עֲזוֹז (Pr. 8, 28) paraît être une faute pour עֲזֹזוֹ.

3. בְּשַׁגָּם (G. 6, 3) est de sens douteux. Il en est de même des infinitifs en ות : חַלּוֹתִי (Ps. 77, 11), חַנּוֹת (*ib.*, 10), שַׁמּוֹת (Ez. 36, 3).

4. La forme רֹעָה (Pr. 25, 19), si elle vient de רעע, est doublement irrégulière, car la signification devrait être passive, « brisée, branlante ». שְׁאסֵיךְ (Jér. 30, 16 *ketîb*), avec א, est un aramaïsme. Le *qeré* est tiré de שׁסי.

991. La voyelle supplémentaire *ō* du passé du *nif'al* est remplacée exceptionnellement par *ū* dans נְשַׁדֻּנוּ (Mi. 2, 4).

992. Au lieu de la voyelle *a* de la 1re radicale, qu'on trouve au passé et au participe dans נָבַר, נָחַר, נָסַב, נִשְׁפּוּ, on rencontre *é* à la 3e p. du passé dans נָקֵל (Is. 49, 6) à côté du participe נְקַלָּה, dans נָמֵס (Ez. 21, 12; Ps. 22, 15) [1] à côté de וְנָמָס (Ex. 16, 21), נְסַבָּה (Ez. 26, 2), si la Massorah n'a pas pensé au futur impératif du *hif'îl*; cf. נִחִתִּים (II R. 6, 9, si ce mot vient de חתת) [2]; on trouve *ō* (par analogie avec les verbes à 2e rad. ו) dans נָבֹזּוּ (Am. 3, 11), נָגוֹזּוּ (Nah. 1, 12), נָגֹלּוּ (Is. 34, 4), נָזֹלּוּ (*ib.* 63, 19; 64, 2), וְנָרֹץ (Eccl. 12, 6).

993. Le préfixe du passé prend *i*, suivi d'un *dåǧéš* virtuel, dans וְנִחַלְתְּ, (Ez. 22, 16) et נִחַל (*ib.* 25, 3), נִחַר (Ps. 69, 4) et נִחָרוּ (*ib.* 102, 4), à côté de נָחַר (Jér. 6, 29); נִחַת (Mal. 2, 5); cf. les participes נֵאָרִים (*ib.* 3, 9) et נִחָמִים (Is. 57, 5).

994. La voyelle radicale et le *dåǧéš* de la consonne géminée disparaissent dans וְנָבְקָה (Is. 19, 3), וְנָסְבָה (Ez. 41, 7); cf. § 986.

995. On trouve au futur la voyelle *ô* dans תִּבּוֹז et תִּבּוֹק (Is. 24, 3), תִּסּוֹב (Pr. 26, 14) à côté de יִסַּבּוּ (Ez. 10, 11, 16), יֵרוֹעַ (Pr. 11, 15; 13, 20), תֵּרוֹץ (Ez. 29, 7); *é* (sous l'influence du ל) dans תֵּחֵל (L. 21, 9) à côté de וָאֵחַל (Ez. 22, 26) et יֵחַל (Is. 48, 11). Le *dåǧéš* de la 3e rad. tombe dans יִמָּלוּ (Ps. 37, 2; Job 24, 24). Enfin יִלָּבֵב (Job 11, 12) est régulier (comme dénominatif de לֵבָב ?).

1. Joüon, *Grammaire* § **82** *c.*, y voit l'influence du qualificatif régulier.

2. Telle est aussi l'opinion de H. Yalon dans les *Mélanges Süsskind,* 1924, p. 33-36. — Le passé a pu subir l'influence du futur; cf. § **1054.** Il est curieux que cette influence se soit exercée seulement dans les verbes à 1re rad. ח. Peut-être les verbes נחל et נחת ont-ils aussi influé sur ces formations.

996. La 3e p. f. pl. se trouve sans syllabe supplémentaire dans תִּמַּקְנָה (Zach. 14, 12); cf. תְּצִלֶּנָה (§ 986).

997. L'impératif du *nif'al* se rencontre dans הִבָּרוּ (Is. 52, 11), qui est *mille'él*, et très probablement dans הִזַּכּוּ (*ib.* 1, 16) qui est *millera'* (§ 884, note) [1].

998. L'infinitif premier a *ó* dans הִבּוֹז et הִבּוֹק (Is. 24, 3) d'après l'analogie des verbes à 2e rad. ו, et *é* dans הִמֵּס (II S. 17, 10); l'infinitif second a la voyelle *a* dans הֵחַלּוֹ (L. 21, 4) et *é* dans הֵחֵל (Ez. 20, 9; 14, 22) et הִמֵּס (Ps. 68, 3).

999. Au *hif'il* passé, certains textes ont *è* pour *ă* dans הֲקִלֹּתַנִי (II S. 19, 44). Le verbe הֵתַלְתָּ (Jug. 16, 10) a une forme abrégée.

1000. A la 3e personne, la 1re radicale a *é* dans הֵחֵל, הֵסֵב, הֵפֵר, הֵרֵעוּ; on trouve *a* dans les verbes avec gutturale הֵרַע, הֵשַׁח, dans הֵדַק, הֵמַסּוּ, הֵמַר, הֵסַבּוּ, הֵקַל, הֵקַלּוּ, הֵרַךְ, הֵשַׁמּוּ, הֵתַמּוּ [2] et à la pause dans הֵפַר, הֵצַר, Le *dåḡéš* manque dans הֵעֵזָה (Pr. 7, 13), הֵנֵצוּ (C. 6, 11; 7, 13).

1001. Au futur, la 1re radicale a un *dåḡéš* dans וַיַּסֵּב (Ex. 13, 18), וַיַּסֵּבּוּ (Jug. 18, 23; II Chr. 29, 6, etc.), תַּתֵּם (Job 22, 3) et peut-être וַיְהַתֵּל (I R. 18, 27) [3].

1002. Devant un ר on trouve *a* au lieu de *é* dans וַיָּצַר (II Chr. 28, 20), תָּעַר (D. 2, 9); mais on rencontre וַיָּפֶר (Néh. 4, 9).

1. הֵרֹמּוּ (N. 17, 10) vient en apparence de רמם, mais en réalité de רום, voir § **1055**.

2. D'après P. Joüon, *Études de morphologie hébraïque*, dans *Biblica* I, p. 353-354, l'*a* serait dû à l'influence analogique des formes qualificatives.

3. Voir § **816**, note. — תַּמֵּר (Ex. 23, 21) paraît être pour תַּמְרֵה, *hif'il* de מרי; יַשִּׁים (Jér. 49, 20; 50, 45) et וַנַּשִּׁים (N. 21, 30) semblent venir de נשם plutôt que de שׁמם.

1003. A l'impératif, il y a *a* au lieu de *é* dans les formes pausales הַשַּׁע (Is. 6, 10) et הַשַּׁמּוּ (Job 21, 5).

1004. A l'infinitif premier on trouve *a* pour *é* dans לְהָבַר (Jér. 4, 11), qui est à la pause. A l'infinitif second, avec le suffixe כֶם, on trouve la forme abrégée לְהַפְרְכֶם (L. 26, 15).

1005. Le *hif'il* est régulier au passé dans וְהַחְתַּתִּי (Jér. 49, 37) à côté de הַחִתֹּת (Is. 9, 3); au futur, dans אַרְנִן (Job 29, 13), תַּרְנִין (Ps. 65, 9); à l'impératif, dans הַרְנִינוּ (D. 32, 43); à l'infinitif dans הַשְׁמֵם (Mi. 6, 13) et au participe dans מַשְׁמִים (Ez. 3, 15); cf. § **977**, note.

1006. Au *hof'al* (ou au passif du *qal*)[1], on rencontre *ù* dans הוּתַל, יוּשַּׁד, יֻפַּר, יוּעַם, מוּסַב, יוּדַק, יוּאַר, et *u* avec *dåğéš* dans הֻמַּכּוּ (Job 24, 24), יֻכַּת (Is. 24, 12), יֻכַּתּוּ (hors pause dans Jér. 46, 5, à la pause dans Job 4, 20), יוּסַּב (Is. 28, 27), תּוּשַּׁד (*ib.* 33, 1), où le ו indique une lecture sans *dåğéš*[2]. Dans וְיֻחַקוּ (Job 19, 23), il est difficile de dire s'il y a ou non un *dåğéš* virtuel.

1007. Les *pi'él, pu'al* et *hitpa'él* peuvent être réguliers[3], p. ex. קִלֵּל, יְקֻלַּל, הִתְקַלֵּל, ou bien ils sont remplacés par le *pō'él, pō'al, hitpō'él*, p. ex. יְסֹבֵב, מְחֹלָל, הִתְגֹּלֵל. En principe, le *pi'él* marque l'intensité de l'acte et le *pō'él* l'effort pour exécuter l'acte. Cette distinction subsiste encore dans רִצֵּץ « broyer » et רֹצֵץ « heurter »; mais elle s'est effacée

1. יֻכַּת, יוּשַּׁד, יוּעַם, יוּאַר sont des passifs du *qal*.

2. מוּסַב (Ez. 41, 7) et מוּסַךְ (II R. 16, 18, *qeré*) sont des participes pris substantivement. L'infinitif *hof'al* הָשַּׁמָּה (L. 26, 34, 35; II Chr. 36, 21) et בְּהָשַּׁמָּה (L. 26, 43) pour בְּהַשַּׁמָּה (§ **95**) a sans doute été substitué à tort à l'infinitif *hif'il* הַשְׁמֵּה (cf. § **747**).

3. Sur la chute du *dåğéš* dans les consonnes non vocalisées, p. ex. הַלְלוּ, נְרַנְּנָה, voir §§ **79** et **800**.

presque partout, et la forme régulière est usitée surtout dans les verbes qui, au *qal*, sont qualificatifs (ברר, חמם, חתת, מרר, קלל, תמם) ou intransitifs (גשש, הלל, זקק, רנן) ou dénominatifs (חצץ, לבב, ענן « faire une nuée », קנן, שנן)[1]. Les verbes qui sont transitifs au *qal* ont rarement le *pi'él* (ארר, כתת, לקק, משש); ils ont plus souvent la forme *pō'él* (בלל, בקק, גדד, גלל, סלל, פרר, צרר, רעע). Des verbes intransitifs on ne rencontre au *pō'él* que des exemples rares, p. ex. דמם et שמם. Les verbes גרר, ספף, עלל, קשש, qui ont la forme *pō'él*, n'ont pas de *qal* correspondant. Quelques verbes ont les deux formes : 1° avec une différence de signification : חִלֵּל « profaner » et חֹלֵל « blesser »; חִנֵּן « rendre gracieux » et חֹנֵן « gracier »; חִקֵּק « graver » et חֹקֵק « légiférer »; מִלֵּל « parler » et מֹלֵל « couper, faner »; סִבֵּב « occasionner » et סֹבֵב « entourer »; רִצֵּץ « broyer » et רֹצֵץ « heurter »; 2° sans distinction de sens : עִלֵּל et עֹלֵל « agir », שִׁדֵּד et שֹׁדֵד « ravager »[2].

1008. On a vu que les verbes à 2e rad. ו exercent une influence analogique sur la vocalisation des verbes géminés (§§ **992-998**). C'est à la même influence qu'est due l'insertion fréquente du ו ou du י, p. ex. dans הִבּוֹז (Is. 24, 3), לְהָפֵיר (Zach. 11, 10). Parfois les verbes géminés sont conjugués tout à fait comme des verbes à 2e rad. ו. Ainsi, au *qal* יָגוּד et יְגוּדֶנּוּ (G. 49, 19), אֲמֻשְׁךָ (*ib.* 27, 21), יָרוּן (Pr. 29, 6), אָרוּץ (II S. 22, 30) = אָרֻץ (Ps. 18, 30), יָרוּץ (Is. 42, 4), יָרֻץ (Eccl. 12, 6), יָשׁוּד (Ps. 91, 6), לָבוּר (Eccl. 9, 1), בְּחוּקוֹ (Pr. 8, 27). Au *hif'il* הֵפִיר (Ez. 17, 19; Ps. 33, 10), הֵשִׂירוּ (Os. 8, 4), אָפִיר (Ps. 89, 34), הֲמִישֵׁנִי (Jug. 16, 26), הֲתִימְךָ (Is. 33, 1), מֵסִיךְ (Jug. 3, 24)[3].

1. עֹנֵן « faire de la magie » est incertain, car il peut venir non pas de ענן « nuée » mais de עין. אֶשְׁתּוֹנָן (Ps. 73, 21) paraît altéré; יִתְנוֹדְדוּ (*ib.* 64, 9) peut venir de נוד, et יְקוֹסֵם (Ez. 17, 9) de קוס.

2. Le passif du *qal* est régulier dans בזז.

3. יְחִיתַן (Hab. 2, 17) est douteux.

LXXXIII. — Verbes a 1re radicale ו ou י.

1009. Les mots qui commencent par un י ont, pour la plupart, une racine avec 1re rad. ו, comme le montrent les formes nominales et verbales avec préfixes, où le ו est conservé, p. ex. avec יָשַׁב on trouve מוֹשָׁב, נוֹשַׁב, הוֹשִׁיב. Quelques-uns seulement ont réellement un י pour 1re radicale, comme le montrent les formes dérivées, p. ex. de יטב on forme מֵיטָב, הֵיטִיב. Dans quelques verbes, il peut y avoir incertitude.

1010. Nous prenons pour modèles ישב « habiter », ינק « sucer ».

1011. Ces verbes se conjuguent généralement ainsi :

	QAL		NIF'AL	HIF'IL		HOF'AL
	Passé					
S. 1re c.	יָשַׁבְתִּי	יָנַקְתִּי	נוֹשַׁבְתִּי	הוֹשַׁבְתִּי	הֵינַקְתִּי	הוּשַׁבְתִּי
2e m.	etc.	etc.	נוֹשַׁבְתָּ	הוֹשַׁבְתָּ	הֵינַקְתָּ	הוּשַׁבְתָּ
2e f.			נוֹשַׁבְתְּ	הוֹשַׁבְתְּ	הֵינַקְתְּ	הוּשַׁבְתְּ
3e m.			נוֹשַׁב	הוֹשִׁיב	הֵינִיק	הוּשַׁב
3e f.			נוֹשְׁבָה	הוֹשִׁיבָה	הֵינִיקָה	הוּשְׁבָה
Pl. 1re c.			נוֹשַׁבְנוּ	הוֹשַׁבְנוּ	הֵינַקְנוּ	הוּשַׁבְנוּ
2e m.	יְשַׁבְתֶּם [1]		נוֹשַׁבְתֶּם	הוֹשַׁבְתֶּם	הֵינַקְתֶּם	הוּשַׁבְתֶּם
2e f.	יְשַׁבְתֶּן		נוֹשַׁבְתֶּן	הוֹשַׁבְתֶּן	הֵינַקְתֶּן	הוּשַׁבְתֶּן
3e c.			נוֹשְׁבוּ	הוֹשִׁיבוּ	הֵינִיקוּ	הוּשְׁבוּ
	Futur simple					
S. 1re c.	אֵשֵׁב	אִינַק	אִוָּשֵׁב	אוֹשִׁיב	אֵינִיק	אוּשַׁב
2e m.	תֵּשֵׁב	תִּינַק	תִּוָּשֵׁב	תּוֹשִׁיב	תֵּינִיק	תּוּשַׁב
2e f.	תֵּשְׁבִי	תִּינְקִי	תִּוָּשְׁבִי	תּוֹשִׁיבִי	תֵּינִיקִי	תּוּשְׁבִי
3e m.	יֵשֵׁב	יִינַק	יִוָּשֵׁב	יוֹשִׁיב	יֵינִיק	יוּשַׁב
3e f.	תֵּשֵׁב	תִּינַק	תִּוָּשֵׁב	תּוֹשִׁיב	תֵּינִיק	תּוּשַׁב
Pl. 1re c.	נֵשֵׁב	נִינַק	נִוָּשֵׁב	נוֹשִׁיב	נֵינִיק	נוּשַׁב
2e m.	תֵּשְׁבוּ	תִּינְקוּ	תִּוָּשְׁבוּ	תּוֹשִׁיבוּ	תֵּינִיקוּ	תּוּשְׁבוּ
2e f.	תֵּשַׁבְנָה	תִּינַקְנָה	תִּוָּשַׁבְנָה	תּוֹשֵׁבְנָה	תֵּינֵקְנָה	תּוּשַׁבְנָה
3e m.	יֵשְׁבוּ	יִינְקוּ	יִוָּשְׁבוּ	יוֹשִׁיבוּ	יֵינִיקוּ	יוּשְׁבוּ
3e f.	תֵּשַׁבְנָה	תִּינַקְנָה	תִּוָּשַׁבְנָה	תּוֹשֵׁבְנָה	תֵּינֵקְנָה	תּוּשַׁבְנָה

1. Avec וְ, la 2e p. pl. est וִישַׁבְתֶּם, וִישַׁבְתֶּן.

Futur converti

	QAL		NIF'AL	HIF'IL		HOF'AL
S. 1re c.	וָאֵשֵׁב	וָאִינַק	וָאִוָּשֵׁב	וָאוֹשִׁב	וָאֵינִק	וָאוּשַׁב
2e m.	וַתֵּשֶׁב	etc.	etc.	וַתּוֹשֶׁב	וַתֵּינֶק	etc.
3e m.	וַיֵּשֶׁב			וַיּוֹשֶׁב	וַיֵּינֶק	
3e f.	וַתֵּשֶׁב			וַתּוֹשֶׁב	וַתֵּינֶק	
Pl. 1re c.	וַנֵּשֶׁב			וַנּוֹשֶׁב	וַנֵּינֶק	

Futur impératif

	QAL		NIF'AL	HIF'IL		HOF'AL
S. 1re c.	אֵשְׁבָה	אִינְקָה	אִוָּשְׁבָה	אוֹשִׁיבָה	אֵינִיקָה	
2e m.	תֵּשֵׁב	תִּינַק	תִּוָּשֵׁב	תּוֹשֵׁב	תֵּינֵק	
3e m.	יֵשֵׁב	יִינַק	יִוָּשֵׁב	יוֹשֵׁב	יֵינֵק	
3e f.	תֵּשֵׁב	תִּינַק	תִּוָּשֵׁב	תּוֹשֵׁב	תֵּינֵק	
Pl. 1re c.	נֵשְׁבָה	נִינְקָה	נִוָּשְׁבָה	נוֹשִׁיבָה	נֵינִיקָה	

Impératif

	QAL		NIF'AL	HIF'IL		HOF'AL
S. m.	שֵׁב	יְנַק	הִוָּשֵׁב	הוֹשֵׁב	הֵינֵק	
	שְׁבָה	יִנְקָה	הִוָּשְׁבָה	הוֹשִׁיבָה	הֵינִיקָה	
f.	שְׁבִי	יִנְקִי	הִוָּשְׁבִי	הוֹשִׁיבִי	הֵינִיקִי	
Pl. m.	שְׁבוּ	יִנְקוּ	הִוָּשְׁבוּ	הוֹשִׁיבוּ	הֵינִיקוּ	
f.	שֵׁבְנָה	יְנַקְנָה	הִוָּשַׁבְנָה	הוֹשֵׁבְנָה	הֵינַקְנָה	

Infinitif

	QAL		NIF'AL	HIF'IL		HOF'AL
Premier	יָשׁוֹב	יָנוֹק	הִוָּשֵׁב	הוֹשֵׁב	הֵינֵק	
Second	שֶׁבֶת	יְנֹק	הִוָּשֵׁב	הוֹשִׁיב	הֵינִיק	

Participe

	QAL		NIF'AL	HIF'IL		HOF'AL
S. m.	יוֹשֵׁב	יוֹנֵק	נוֹשָׁב	מוֹשִׁיב	מֵינִיק	מוּשָׁב
f.	etc.	etc.	נוֹשֶׁבֶת	מוֹשֶׁבֶת	מֵינֶקֶת	מוּשֶׁבֶת
Pl. m.			נוֹשָׁבִים	מוֹשִׁיבִים	מֵינִיקִים	מוּשָׁבִים
f.			נוֹשָׁבוֹת	מוֹשִׁיבוֹת	מֵינִיקוֹת	מוּשָׁבוֹת

1012. Les verbes qualificatifs à 1re radicale ו ont au passé *qal* la voyelle *ō* : יָגֹר, יָכֹל. Quoique verbe actif, ירשׁ a le passé en *é*, p. ex. וִירֵשׁוּךָ (Ez. 36, 12), וִירֵשׁוּהָ (Is. 34, 11)[1] ; יקשׁ a le passé en *ō* : יָקֹשְׁתִּי (Jér. 50, 24), יְקֹשׁוּן (Is. 29, 21); cf. § **768**.

1013. Parmi les verbes à 1re rad. ו, quelques-uns ont au *qal* le futur en *é* et perdent le ו au futur, à l'impératif et à l'infinitif second : יֵשֵׁב[2], שֵׁב, שֶׁבֶת. Ce sont : ישׁב, ירד, יצא, ילד (et par analogie הלך), qui expriment tous un mouvement du corps. Quelques verbes avec 2e ou 3e rad. gutturale : ידע[3], יהב, יחד, יחם, יקע, substituent la voyelle *a* à la voyelle *é*, p. ex. תֵּחַד, וַתֵּקַע. On trouve aussi *a* parfois à la pause, p. ex. וַיֵּלַךְ (Job 27, 21); cf. תֹּסֵף (§ **1020**). En dehors de ces deux cas, on rencontre *a* pour *é* dans וְתֵרַד (Jér. 13, 17), תֵּרַד (Lam. 3, 48), יֵקַד (Is. 10, 16), וְיֵקַר (Ps. 49, 9). La 3e p. f. pl. a la voyelle *a* : וַתֵּלַדְנָה, וַיֵּחַמְנָה.

1014. Au futur converti, hors de la pause, le ton remonte sur l'avant-dernière syllabe (§ **137**), et l'*é* du radical se change en *è* : וַיֵּשֶׁב. A la 1re p. s., le ton n'est pas modifié : וָאֵשֵׁב. A la pause, on trouve וַיֵּשֵׁב (Ruth 4, 1), et avec *a* וַיֵּרַד (II S. 22, 10; Ps. 18, 10), וָאֵלַךְ (Job 19, 10).

1015. Du verbe יהב, usité seulement à l'impératif, on

1. Sur l'*i* dans le passé de ירשׁ et de ילד (וִירִשְׁתֶּם etc., יְלִדְתִּיךָ etc.), voir § **771**, note.

2. La forme יֵשֵׁב ne peut venir que de *yašib*. La forme primitive *wšib* a perdu le *w* avant que le préfixe *ya* ne s'y fût joint. La voyelle du préfixe s'est assimilée à la voyelle radicale et est devenue *é*. Cette voyelle ne disparaît pas dans יֵשְׁבוּ, תֵּשְׁבוּ, תֵּשְׁבִי, le *śewâ* remplaçant la voyelle tonique (§ **148**); par analogie, elle se maintient même là où le ton est éloigné, p. ex. אֵדְעֶךָ. L'idée que l'*é* du préfixe serait primitivement long (Philippi, *Z. D. M. G.*, p. 653) est fausse.

3. On trouve la forme irrégulière et douteuse וְיָדַע (Ps. 138, 6) pour יֵדַע. Sur דֵּעָה, voir § **150**, note.

rencontre הָבָה (*mille'él*, sauf G. 29, 21 devant א), הָבִי (Ruth 3, 15, *millera'*), et הָבוּ (*millera'*, sauf dans Job 6, 22 devant une syllabe accentuée)[1].

1016. A l'infinitif second, au lieu de la forme שֶׁבֶת, on rencontre דֵּעָה (Ex. 2, 4), לֵדָה (II R. 19, 3, etc.), forme qui se retrouve dans les substantifs דֵּעָה, עֵדָה, עֵצָה, שֵׁנָה (§ 346), רְדָה (G. 46, 3)[2], הֻלֶּדֶת (*ib.* 40, 20; Ez. 16, 5), écrit aussi הוּלֶּדֶת (*ib.*, 4), qui vient de *wlidat,* devenu d'abord *hulidat,* puis *hullēdēt*[3].

1017. La plupart des verbes à 1re rad. ו ont un י au futur; la 2e radicale prend un *a* comme les verbes qui ont réellement un י radical. Le י se trouve aussi à l'impératif. Ces verbes sont ישׁן ,ירא ,וקר ,וקד ,יצר ,ופי ,ועץ ,יעף ,ועד ,יגע ,יבשׁ[4]; p. ex. יִיבַשׁ. A la 3e personne, le י tombe parfois après le י du préfixe, p. ex. יִגְעוּ (Is. 65, 23)[5]. Le verbe וקר présente les formes וַיֵּיקַר (I S. 18, 30), יֵקַר (Ps. 49, 9) et וְיֵיקַר (*ib.* 72, 14); יטב a תֵּיטְבִי (Nah. 3, 8) au lieu de תִּיטְבִי.

1018. L'impératif avec י se trouve seulement dans les verbes doublement irréguliers ורא (§ 1132), ורי (§ 1135) et ידי dans יְדוּ (Jér. 50, 14). De ועץ on trouve עֻצוּ (Jug. 19, 30; Is. 8, 10) pour עֲצוּ, où l'*ŏ* est dû à l'influence des consonnes ע et צ. Le verbe ורשׁ a l'impératif רֵשׁ, pause רָשׁ, à côté de יְרַשׁ (D. 33, 23).

1. הַב ne se rencontre que dans l'expression הַב הַב (Pr. 30, 15).

2. L'infinitif régulier dans מִיָּרְדִי (Ps. 30, 4 *qeré*) doit être une faute. הֲלְיָרְשֵׁנוּ (Jug. 14, 15) est un *pi'él.* Au lieu de לֶדֶת, qui est usuel, on trouve לַת dans לָלַת (I S. 4, 19) qui vient de *lidt*, comme בַּת de *bint.*

3. Ce ne peut être un infinitif *hof'al*, car il n'y a pas d'infinitif *hof'al* (§ **747**) et, de plus, le *hof'al* n'aurait ici aucun sens.

4. La forme suspecte וַנִּירָם (N. 21, 30) ne vient probablement pas de ורי.

5. Dans Is. 40, 30, il faut probablement lire les passés convertis וְיָעֲפוּ, וְיָגְעוּ pour וִיעֲפוּ, וִיגְעוּ.

1019. Le י à l'infinitif second se rencontre dans יְבֹשׁ et יְבֹשֶׁת, יְרֹא (Jos. 22, 25)[1] et לִישֹׁן (Eccl, 5, 11).

1020. Quelques verbes conservent le ו au futur. Ce sont : 1° וכל, futur אוּכַל, infinitif יְכֹלֶת ; 2° וסף, futur אוֹסֵף[2] (תּוֹסָף à la pause dans Job 40, 32) ; 3° ורי « lancer », futur אוֹרֶה. Le verbe וסף a l'impératif סְפוּ (Is. 29, 1 ; Jér. 7, 21), et il est probable qu'il faut lire סְפַת[3], au lieu de סְפוֹת, dans N. 32, 14 ; D. 29, 18 ; Is. 30, 1 ; 4° וקד a au futur תּוּקַד (L. 6, 2, etc.) à côté de וַתִּיקַד (D. 32, 22) et יֵקַד (Is. 10, 16) ; à l'infinitif second on trouve יְקֹד.

1021. Les verbes וצב, וצג, וצע, וצק, וצת assimilent le ו au צ (voir § **970**). Du verbe וצק on trouve, à côté de יִצֹּק, le futur converti וַיִּצֹק (I R. 22, 35), וַיִּצְקוּ (*ib.* 18, 34), וַיִּצְקוּ (II R. 4, 40), l'impératif צַק (*ib.*, 41) à côté de יְצֹק (Ez. 24, 3), et l'infinitif second צֶקֶת (Ex. 38, 27 ; Job 38, 38) ; וצר a le futur וַיִּיצֶר (G. 2, 7) et וַיִּצֶר (*ib.*, 19) à côté du futur assimilé יִצְּרֵהוּ (Is. 44, 12, etc.)[4].

1022. Le verbe וסד, dont on ne trouve pas le futur, a l'infinitif יְסֹד dans יִיסוֹד (II Chr. 24, 27), לִיסֹד (Is. 51, 16), לִיסֹד ou לִיסוֹד (II Chr. 31, 7), יָסְדִי (Job 38, 4), יָסְדוֹ (Esdr. 3, 12).

1023. Le *nif'al* ne se rencontre pas dans les verbes à

1. לְרֹא (I S. 18, 29) est sans doute une faute pour לִירֹא.

2. La voyelle *é*, par confusion avec le *hif'îl* (§ **660**, note), a été très souvent remplacée par *ī* ou *î*, p. ex. אֹסִף (G. 8, 21) ou אוֹסִיף (Jos. 7, 12) ; c'est toujours le cas avec un suffixe, p. ex. תּוֹסִפִי (Soph. 3, 11), תּוֹסִיפִי (Is. 23, 12). On a même remplacé *é* par *ī* dans le participe יוֹסִף ; le *hif'îl*, dans ce verbe, est secondaire. On trouve תּוֹסְףְּ (Pr. 30, 6) pour תּוֹסֵף. וַיֹּאסֶף (I S. 18, 29) et תֹּאסִפוּן (Ex. 5, 7) ont un א par confusion avec אסף.

3. Dans l'inscription de Méša on rencontre ספת (l. 21) avec le passé וספתי (l. 29).

4. Sur les cas isolés d'assimilation, voir § **970**, note.

1re radicale י. Dans les verbes à 1re rad. ו, cette consonne reparaît à tous les temps[1].

1024. Le préfixe de la 1re p. s. du futur *nif'al* a toujours la voyelle *i*, p. ex. אִוָּלֶד (Job 3, 3).

1025. Au lieu de *ô* on trouve *û* au participe dans נוּגֵי (Soph. 3, 18), נוּגוֹת (Lam. 1, 4). Le passé נוּלְּדוּ (I Chr. 3, 5; 20, 8) avec *dåḡéś* est probablement une leçon mixte de נוֹלְדוּ et יֻלְּדוּ.

1026. Au futur *pi'él*, le י préfixe de la 3e p. s. m. se réunit avec le י radical dans וַיַּבְּשֵׁהוּ (Nah. 1, 4) pour וַיְיַבְּשֵׁהוּ, וַיַּגֶּה (Lam. 3, 33), וַיַּדּוּ (*ib.*, 53), וַיַּשְּׁרֵם (II Chr. 32, 30, *qeré*); mais יַדּוּ (Joel 4, 3; Ob., 11; Nah. 3, 10) est un passé où l'*a* primitif s'est maintenu par euphonie (§ **803**).

1027. Au futur converti du *hif'îl*, le ton *millera'* et la voyelle *é* subsistent dans וַיּוֹשֵׁב (G. 47, 11) et וַיּוֹתֵר (II S. 8, 4). L'*é* est changé en *a* à la pause dans וַתּוֹתַר (Ruth 2, 14); cf. § **819**. — Dans l'impératif הֹקַר (Pr. 25, 17), le ר est traité comme une gutturale[2].

1028. Le י radical n'est pas écrit dans לְהֵמִין (II S. 14, 19). Il reçoit un *é* dans יֵיטִיב (Job 24, 21), יְיֵלִיל (Is. 15, 2, 3; 16, 7), אֲיֵלִיל (Jér. 48, 31), תְּיֵלִילוּ (Is. 65, 14), יְיֵלִילוּ (Os. 7, 14). Le י paraît y avoir remplacé le ה[3].

1. Les formes avec י au futur sont altérées: וַיִּיָּחֶל (G. 8, 12) doit être lu וַיְיַחֵל (*pi'él*) ou וַיּוֹחֶל (*hif'il*). יִיָּרֶה (Ex. 19, 13) doit être lu יִוָּרֶה pour יוּרֶה (passif du *qal*); cf. וַיִּישֶׂם et יִיסַךְ (§ **1052**).

2. Le ה de la forme de prière paraît être tombé dans הוֹפִיעַ (Ps. 94, 1) devant la même lettre. הוֹצִיא (Is. 43, 8) doit se lire הוֹצֵא (infinitif premier) ou הוֹצִיאוּ. Au lieu de הַיְצֵא (G. 8, 17) le *qeré* primitif devait être יַצֵּא et le ה a passé par erreur du *keṯîḇ* au *qeré*.

3. וְהֵיטִבֹתִי (Ez. 36, 11) au lieu de וְהֵטַבְתִּי, est une sorte de forme mixte

1029. Le *hitpa'él* maintient le ו radical dans les verbes ידי, ידע, יכח, p. ex. בְּהִתְוַדַּע (G. 45, 1). Il le change en י dans יחש, ילד, p. ex. וַיִּתְיַלְדוּ (N. 1, 18).

1030. Le verbe הלך se conjugue comme le verbe ישב sans doute parce qu'il a suivi l'analogie des verbes marquant un mouvement du corps (§ **1013**)[1]. Le futur *qal* est אֵלֵךְ etc., le futur converti à la pause : וָאֵלֵךְ, וַיֵּלַךְ, l'impératif לֵךְ, לְכָה[2]. Le *hif'îl* est הוֹלַכְתִּי, etc.[3]. Les formes qui maintiennent le ה sont plutôt poétiques[4].

LXXXIV. — Verbes à 2e radicale ו ou י.

1031. Nous prenons pour modèles קום « se lever », בוש « avoir honte », שׂים « mettre », דיש « battre (le blé) ».

1032. Ces verbes[5] se conjuguent ainsi :

des racines יטב et טוב. וַתְּנִיקֵהוּ (Ex. 2, 9) est vocalisé comme s'il venait de נוק (cf. arabe *nâqat*).

1. Il est inutile de recourir au *hif'il* (Prætorius, *Z. A. W.* II, p. 310-311) pour expliquer la conjugaison de הלך.

2. On rencontre la graphie לָךְ dans N. 23, 13; Jug. 19, 13; II Chr. 25, 17.

3. הֵילִיכִי (Ex. 2, 9) est une faute amenée par הֵינִיקִהוּ qui suit.

4. L'infinitif הֲלֹךְ (Ex. 3, 19, etc.) paraît appartenir à la source élohistique; sur תְּהַלַּךְ etc., voir § **891**, note.

5. Sur la théorie que ces verbes seraient non triconsonantiques mais vocaliques, et que p. ex. יָשׁוּב, viendrait directement d'une racine *šub*, voir les ouvrages indiqués dans la bibliographie.

QAL à 2e radicale ו.

	Passé actif	Passé qualificatif	Futur actif Simple	Futur actif Converti	Futur actif Impératif	Futur qualificatif
1e c.	קַמְתִּי	בֹּשְׁתִּי	אָקוּם	וָאָקֻם	אָקוּמָה	אֵבוֹשׁ
2e m.	קַמְתָּ	בֹּשְׁתָּ	תָּקוּם	וַתָּקָם	תָּקֹם	תֵּבוֹשׁ
2e f.	קַמְתְּ	בֹּשְׁתְּ	תָּקוּמִי	וַתָּקוּמִי	תָּקוּמִי	תֵּבוֹשִׁי
3e m.	קָם	בּוֹשׁ	יָקוּם	וַיָּקָם	יָקֹם	יֵבוֹשׁ
3e f.	קָמָה	בּוֹשָׁה	תָּקוּם	וַתָּקָם	תָּקֹם	תֵּבוֹשׁ
1re c.	קַמְנוּ	בֹּשְׁנוּ	נָקוּם	וַנָּקָם	נָקוּמָה	נֵבוֹשׁ
2e m.	קַמְתֶּם	[בָּשְׁתֶּם]	תָּקוּמוּ	וַתָּקוּמוּ	תָּקוּמוּ	תֵּבוֹשׁוּ
2e f.	קַמְתֶּן	[בָּשְׁתֶּן]	תָּקֹמְנָה / תְּקוּמֶינָה	וַתָּקֹמְנָה / וַתְּקוּמֶינָה	תָּקֹמְנָה	[תֵּבֹשְׁנָה]
3e m.	קָמוּ	בֹּשׁוּ	יָקוּמוּ	וַיָּקוּמוּ	יָקוּמוּ	יֵבֹשׁוּ
3e f.			תָּקֹמְנָה / תְּקוּמֶינָה	וַתָּקֹמְנָה / וַתְּקוּמֶינָה	תָּקֹמְנָה	[תֵּבֹשְׁנָה]

Impératif

	actif	qualificatif
S.m.	קוּם / קוּמָה	בּוֹשׁ
f.	קוּמִי	בּוֹשִׁי
Pl. m.	קוּמוּ	בּוֹשׁוּ
f.	קֹמְנָה	[בֹּשְׁנָה]

Infinitif

	actif		qualificatif
1er	קוּם	1er	בּוֹשׁ
2e	קוּם	2e	בּוֹשׁ

Participe

	actif	qualificatif
act.	קָם	בּוֹשׁ
pass.	קוּם	

QAL à 2e radicale י.

	Passé	Futur Simple	Futur Simple	Futur Converti	Futur Impératif
1re c.	שַׂמְתִּי	אָדוּשׁ	אָשִׂים	וָאָשִׂם	אָשִׂימָה
2e m.	שַׂמְתָּ	תָּדוּשׁ	תָּשִׂים	וַתָּשֶׂם	תָּשֵׂם
2e f.	שַׂמְתְּ	תָּדוּשִׁי	תָּשִׂימִי	וַתָּשִׂימִי	תָּשִׂימִי
3e m.	שָׂם	יָדוּשׁ	יָשִׂים	וַיָּשֶׂם	יָשֵׂם
3e f.	שָׂמָה	תָּדוּשׁ	תָּשִׂים	וַתָּשֶׂם	תָּשֵׂם
1re c.	שַׂמְנוּ	נָדוּשׁ	נָשִׂים	וַנָּשֶׂם	נָשִׂימָה
2e m.	שַׂמְתֶּם		תָּשִׂימוּ	וַתָּשִׂימוּ	תָּשִׂימוּ
2e f.	שַׂמְתֶּן		תָּשֵׂמְנָה	וַתָּשֵׂמְנָה	תָּשֵׂמְנָה
3e m.	שָׂמוּ	יָדוּשׁוּ	יָשִׂימוּ	וַיָּשִׂימוּ	יָשִׂימוּ
3e f.			תָּשֵׂמְנָה	וַתָּשֵׂמְנָה	תָּשֵׂמְנָה

Impératif

S.m.	שִׂים / שִׂימָה	דּוּשׁ / דּוּשָׁה
f.	שִׂימִי	דּוּשִׁי
Pl. m.	שִׂימוּ	דּוּשׁוּ
f.	שֵׂמְנָה	

Infinitif

1°	שׂוֹם	
2°	שִׂים	דּוּשׁ

Participe

act.	שָׂם
pass.	שׂוּם

Passé

	NIF'AL	PI'ÉL	PU'AL	HIF'IL			HOF'AL	HITPA
S. 1re c.	נְקוּמוֹתִי	קוֹמַמְתִּי	קוֹמַמְתִּי	הֲקִימוֹתִי	הֵנַפְתִּי		הוּקַמְתִּי	וֹמַמְתִּי
2e m.	נְקוּמוֹתָ	קוֹמַמְתָּ	קוֹמַמְתָּ	הֲקִימוֹתָ	הֵנַפְתָּ		הוּקַמְתָּ	וֹמַמְתָּ
2e f.	נְקוּמוֹת	קוֹמַמְתְּ	קוֹמַמְתְּ	הֲקִימוֹת	הֵנַפְתְּ		הוּקַמְתְּ	וֹמַמְתְּ
3e m.	נָקוֹם	קוֹמֵם	קוֹמַם	הֵקִים	הֵנִיף		הוּקַם	וֹמֵם
3e f.	נָקוֹמָה	קוֹמְמָה	קוֹמְמָה	הֵקִימָה	הֵנִיפָה		הוּקְמָה	וֹמְמָה
Pl. 1re c.	נְקוּמוֹנוּ	קוֹמַמְנוּ	קוֹמַמְנוּ	הֲקִימוֹנוּ	הֵנַפְנוּ		הוּקַמְנוּ	וֹמַמְנוּ
2e m.	נְקוּמוֹתֶם	קוֹמַמְתֶּם	קוֹמַמְתֶּם	הֲקִימוֹתֶם	[הֲנַפְתֶּם]		הוּקַמְתֶּם	וֹמַמְתֶּם
2e f.	נְקוּמוֹתֶן	קוֹמַמְתֶּן	קוֹמַמְתֶּן	הֲקִימוֹתֶן	[הֲנַפְתֶּן]		הוּקַמְתֶּן	וֹמַמְתֶּן
3e c.	נָקוֹמוּ	קוֹמְמוּ	קוֹמְמוּ	הֵקִימוּ	הֵנִיפוּ		הוּקְמוּ	וֹמְמוּ

Futur

				Simple	Converti	Impératif		
S. 1re c.	אֶקּוֹם	אֲקוֹמֵם	אֲקוֹמַם	אָקִים	וָאָקֶם	אָקִימָה	אוּקַם	וֹמֵם
2e m.	תִּקּוֹם	תְּקוֹמֵם	תְּקוֹמַם	תָּקִים	וַתָּקֶם	תָּקֵם	תּוּקַם	וֹמֵם
2e f.	תִּקּוֹמִי	תְּקוֹמְמִי	תְּקוֹמְמִי	תָּקִימִי	וַתָּקִימִי	תָּקִימִי	תּוּקְמִי	וֹמְמִי
3e m.	יִקּוֹם	יְקוֹמֵם	יְקוֹמַם	יָקִים	וַיָּקֶם	יָקֵם	יוּקַם	מֵם
3e f.	תִּקּוֹם	תְּקוֹמֵם	תְּקוֹמַם	תָּקִים	וַתָּקֶם	תָּקֵם	תּוּקַם	וֹמֵם
Pl. 1re c.	נִקּוֹם	נְקוֹמֵם	נְקוֹמַם	נָקִים	וַנָּקֶם	נָקִימָה	נוּקַם	מֵם
2e m.	תִּקּוֹמוּ	תְּקוֹמְמוּ	תְּקוֹמְמוּ	תָּקִימוּ	וַתָּקִימוּ	תָּקִימוּ	תּוּקְמוּ	וֹמְמוּ
2e f.	[תִּקֹּמְנָה]	תְּקוֹמֵמְנָה	תְּקוֹמַמְנָה	תָּקֵמְנָה	וַתָּקֵמְנָה	תָּקֵמְנָה	תּוּקַמְנָה	מֵמְנָה
3e m.	יִקּוֹמוּ	יְקוֹמְמוּ	יְקוֹמְמוּ	יָקִימוּ	וַתָּקִימוּ	יָקִימוּ	יוּקְמוּ	מְמוּ
3e f.	[תִּקֹּמְנָה]	תְּקוֹמֵמְנָה	תְּקוֹמַמְנָה	תָּקֵמְנָה	וַתָּקֵמְנָה	תָּקֵמְנָה	תּוּקַמְנָה	מֵמְנָה

Impératif

S. m.	הִקּוֹם	קוֹמֵם		הָקֵם				וֹמֵם
	הִקּוֹמָה	קוֹמְמָה		הָקִימָה				וֹמְמָה
f.	הִקּוֹמִי	קוֹמְמִי		הָקִימִי				וֹמְמִי
Pl. m.	הִקּוֹמוּ	קוֹמְמוּ		הָקִימוּ				וֹמְמוּ
f.	הִקֹּמְנָה	קוֹמֵמְנָה		הָקֵמְנָה				מֵמְנָה

	NIF'AL	PI'ÉL	PU'AL	HIF'IL		HOF'AL	HITP'AEL
Infinitif							
nier	הִקּוֹם	קוֹמֵם		הָקֵם			הִתְקוֹמֵם
ond	הִקּוֹם	קוֹמֵם		הָקִים			הִתְקוֹמֵם
Participe							
m.	נָקוֹם	מְקוֹמֵם	מְקוֹמָם	מֵקִים		מוּקָם	מִתְקוֹמֵם
f.	נְקוֹמָה	מְקוֹמֶמֶת	מְקוֹמֶמֶת	מְקִימָה		מוּקֶמֶת	מִתְקוֹמֶמֶת
m.	נְקוֹמִים	מְקוֹמְמִים	מְקוֹמָמִים	מְקִימִים		מוּקָמִים	מִתְקוֹמְמִים
f.	נְקוֹמוֹת	מְקוֹמְמוֹת	מְקוֹמָמוֹת	מְקִימוֹת		מוּקָמוֹת	מִתְקוֹמְמוֹת

1033. *Qal* : quelques verbes à 2e radicale ו ou י sont réguliers. Ce sont des verbes avec 1re ou 3e rad. gutturale : איב, גוע, חור, עות, עין, רוח, שׁוע. Le verbe עוד, irrégulier d'habitude, est régulier seulement dans עִוְּדֻנִי (Ps. 119, 61). Le verbe עיף est régulier au passé, p. ex. עָיְפָה, irrégulier au futur, p. ex. וַיָּעַף. En outre, dans les verbes à 3e rad. י, la 2e radicale ו est traitée comme une consonne forte, p. ex. יְשַׁוֶּה, יְקַוֶּה.

1034. Par suite de la confusion entre le *qal* et le *hif'il* des verbes à 2e rad. י, on a formé, surtout en poésie, un passé *qal* de בין « distinguer, comprendre »[1], qui remplace le *hif'il* usuel. On trouve donc les passés בַּנְתָּה (Ps. 139, 2) et בִּינֹתִי (Dan. 9, 2) avec syllabe supplémentaire[2], l'impératif בִּין (בִּינָה, בִּינוּ) et l'infinitif בִּין (Pr. 23, 1). Inversement, on a formé les participes מֵרִיב (I S. 2, 10; Os. 4, 4) et מֵשִׂים (Job 4, 20) au lieu du *qal* usuel[3]. De גיח on trouve l'infinitif בְּגִיחוֹ (Job 38, 8) et le participe מֵגִיחַ (Jug. 20, 33).

1035. La forme qualificative des verbes à 2e rad. ו a

1. Le véritable *qal* devait signifier « être distinct », comme l'arabe *bâna*, et non pas « comprendre ».

2. On trouve de même רִיבוֹתָ pour רַבֹּתָ dans Job 33, 13.

3. L'impératif הָשִׂימִי (Ez. 21, 21) est douteux. מֵצִיץ (C. 2, 9) peut être un véritable *hif'il*.

toujours la voyelle *o*. Les verbes de ce genre sont : אור, בוש, טוב et peut-être אות (le futur יֵאֹות pouvant être un *qal*). L'*ô* au passé et au participe provient de la contraction de *awu* : בֹּוש de *bawuš*. Au futur, à l'impératif et à l'infinitif second *ô* vient de *â* pour *wa* : בּוֹש de *bâš* pour *bwaš;* à l'infinitif 1[er], de *awâ;* בּוֹש de *bawâš*. Un seul verbe qui est actif, מוֹת, a le passé 3[e] p. en *é* : מֵת, qui est formé d'après le participe מֵת (§ **1050**)[1]. Dans וּפִשְׁתֶּם (Mal. 3, 20), il y a affaiblissement de *a* en *i;* cf. § **771**, note.

1036. La 3[e] personne du passé actif[2] a conservé *å* au lieu de le changer en *ô* (§ **123**) parce que la contraction de קָם (*awåå*) s'est produite tardivement. L'*a* s'est maintenu aussi au participe (§ **1049**).

1037. Le ton est naturellement *mille'él* aux 1[re] et 2[e] p. m. s. Cependant on rencontre שַׁתִּי (Ps. 73, 28) et שַׁתָּ (*ib*. 90, 8), ce dernier devant ע. La 3[e] p. f. s. et la 3[e] p. pl. ont le ton sur la syllabe contractée : קָמָה, קָמוּ. Toutefois, on trouve le ton *millera'* dans בָּזָה לְךָ (II R. 19, 21 = Is. 37, 22) sans doute par entraînement de לָעֲגָה לְךָ, qui suit; dans נָמוּ (Nah. 3, 18; Ps. 76, 6), פָּקוּ (Is. 28, 7) par analogie avec שָׁגוּ et תָּעוּ, נָעוּ (*ib*. 29, 9; Pr. 5, 6; Lam. 4, 14), צָדוּ (*ib*., 18), רָמוּ (Ps. 131, 1; Pr. 30, 13), תָּרוּ (N. 13, 32) et, au passé converti, dans וְשָׁבָה (Is. 23, 17), וְנָעוּ (*ib*. 19, 1), וְרָצוּ (I S. 8, 11)[3].

1. Sur la forme en *é* de מֵת et לִנִים, voir § **768**, note.

2. D'après d'anciens grammairiens, le passé entier (sauf la 2[e] p. pl.) aurait eu *å*, même hors pause. On ponctuait donc קָמְתִי etc., comme en araméen. Mais il n'y a plus trace de cette vocalisation dans les manuscrits. Voir M. Lambert, *R. E. J.*, t. XVIII, p. 125-126.

3. Comme formes anormales, on notera קָאם (Os. 10, 14) avec א insensible (cf. § **32**, note), רָאֲמָה (Zach. 14, 10), וְשָׁבַת (Ez. 46, 17) pour וְשָׁבָה (§ **692**), בַּז pour בָּז (Zach. 4, 10), רָמּוּ avec *dâgêš* (Job 22, 12; cf. § **1055**); וְלָנָה (Zach. 5, 4) pour וְלָנָה; cf. § **250**. Sur צָקוּן (Is. 26, 16), voir § **694**, note.

1038. Lorsque le futur a un ן supplémentaire à la 2e p. f. s. ou à la 2e et 3e p. m. pl., le ton recule et le préfixe perd sa voyelle, p. ex. תְּחִילִין, יְקוּמוּן.

1039. Le verbe חוּס a le plus souvent ó ou ō au lieu de û, p. ex. תָּחוֹס (D. 7, 16), יָחֹס (Ps. 72, 13); l'û se trouve seulement dans Is. 13, 18 (תָּחוּס) et Jér. 21, 7 (יָחוּס)[1]. Les verbes qualificatifs ont ó (§ 1035) et l'è du préfixe est dû à la dissimilation (*yibâš* pour *yabâš*). — Deux verbes à 2e radicale י ont le futur en û, à savoir דִּישׁ et צִיד, futur יָדוּשׁ et יָצוּד; cf. יָשׂוּם (Ex. 4, 11), de même l'impératif דּוֹשִׁי (Mi. 4, 13) et צוּדָה (G. 27, 3); cf. aussi § 1048.

1040. Au futur converti[2] des verbes à 2e rad. ו, le ton *millera'* et l'ō reparaissent à la pause, p. ex. וַיָּמֹת (G. 5, 5, etc.). Il n'y a pas d'exemple de la pause dans les verbes à 2e rad. י.

1041. Au futur impératif, la voyelle *a* se trouve pour *é* dans תָּלַן, qui est à la pause dans Jug. 19, 20 et hors pause dans Job 17, 2.

1042. La consonne ר comme 3e radicale est généralement traitée au futur converti et au futur impératif comme une gutturale : l'*o* du *qal* et l'*é* ou l'è du *qal* et du *hif'îl* sont remplacés par *a*, p. ex. וַיָּסַר pour וַיָּסֹר ou וַיָּסֵר, וַתָּשַׁר pour וַתָּשֹׁר (*qal*), תָּצַר pour תָּצֵר (*hif'îl*). Le verbe גוּר garde *o*, p. ex. וַיָּגָר (N. 22, 3; I S. 18, 15). Le verbe עוּף a aussi *o* : וַיָּעָף (Is. 6, 6), mais עִיף prend un *a* : וַיָּעַף (Jug. 4, 21).

1043. Les 2e et 3e p. f. pl. du futur ont parfois la forme

1. Sur le verbe בּוֹא, voir § **1133**. — יָדוֹן (G. 6, 3) a ó peut-être par dissimilation devant l'û de רוּחִי. יָקוֹט (Job 8, 14) peut venir de קָטַט malgré le ו.

2. Sur la cause de la vocalisation du futur converti et du futur impératif, voir § **711**.

simple, p. ex. תְּשֹׁבְןָ (Ez. 16, 55), וַתְּשֹׁבְנָה (I S. 7, 14), תָּבֹאןָ (G. 30, 38, etc.), mais le plus souvent la forme est augmentée comme dans les verbes géminés. Ainsi וּתְבוֹאֶינָה (Jér. 9, 16), תְּשׁוּבֶינָה (Ez. 16, 55), תְּמוּטֶינָה (Is. 54, 10), תְּעוּפֶינָה (*ib.* 60, 8), תְּפוּצֶנָה sans י (Zach. 1, 17), וּתְפוּצֶין (*ib.* 13, 7). Dans les verbes à 2[e] rad. י on trouve תָּגֵלְנָה et וַתָּגֵלְנָה. Dans les verbes qualificatifs, on rencontre וַתָּאֹרְנָה (I S. 14, 27 *qerê*), au lieu de וַתֵּאֹרְנָה[1].

1044. L'impératif m. s. est קוּם, שִׂים; on aurait attendu plutôt קֹם, שֵׂם. L'*u* et l'*i* sont peut-être dûs à l'analogie des autres formes : קוּמָה, שִׂימָה etc.

1045. Les formes קוּמָה, קוּמִי, שִׂימָה etc., ont le ton sur la syllabe contractée. Cependant on rencontre le ton *millera'* dans גִּילִי (Zach. 9, 9); עוּרִי (Jug. 5, 12 *a*; mais *mille'él, ib.*, *b;* Is. 51, 9 *a*, mais *mille'él, ib.*, *b;* Zach. 13, 7); צוּרִי (Is. 21, 2); שׁוּבִי (Ps. 116, 7); סוּרָה devant א (Jug. 4, 18), קוּמָה devant א[2] (Ps. 3, 8; 7, 7; 82, 8); רִיבָה (*ib.* 43, 1; 74, 22, etc.). On trouve *ō* pour *û* dans מֹל (Jos. 5, 2), דוֹשִׁי (Mich. 4, 13), גֹּחִי (*ib.*, 10), et *â* pour *î* dans צוּדָה (§ 1039); cf. § 1048.

1046. Le féminin pluriel a la forme simple : קֹמְנָה, שֵׂבְנָה.

1047. L'infinitif premier devrait toujours avoir *ô*, aussi bien dans les verbes à 2[e] rad. י que dans ceux à 2[e] radicale ו (*śayâm* devenant *śâm*, puis *śôm*). On trouve, en effet, רֹב (Jug. 11, 25; Job 40, 2), שׂוֹם (D. 17, 15; Jér. 42, 15; Néh. 8, 8), שֹׁת (Is. 22, 7); mais on rencontre רִיב (Jér. 50, 34), בִּין (Pr. 23, 1) sous l'influence du futur qui suit.

1048. L'infinitif second a la voyelle *ô* pour *u* dans מוֹט (Ps.

1. On trouve תְּמוֹתְתֶנָה (Ez. 13, 19) avec *dâgēš* : de même תְּהִימֶנָּה (Mi. 2, 12) de הוּם; cf. § **1704**, note.

2. On doit se rappeler que יהוה se lit אֲדֹנָי.

38, 17; 46, 3), נֹוחַ (N. 11, 25), נֹועַ (Is. 7, 2), שֹׁב (Jos. 2, 16), רוֹם (Ez. 10, 17 à côté de רוּם, *ib.*, 16)[1]. Les verbes לִין (G. 24, 25, etc.) et שִׂים (*ib.* 45, 7, etc.) ont bien plus souvent l'infinitif en *û* qu'en *i* : לוּן et שׂוּם au lieu de לִין (*ib.* 24, 23) et שִׂים (Job 20, 4 et II S. 14, 7 *qerê*). שִׂישׂ a שׂוּשׂ (D. 30, 9), דִּישׁ a דּוּשׁ (Os. 10, 11 etc.) et דִּישׁ (D. 25, 4)[2].

1049. Le participe actif n'a pas la forme *pô'él* comme dans tous les autres genres de verbes, mais קָם, שָׂם viennent de *qawam*, *sayam* qui ont été contractés; cf. § **1036**[3].

1050. Le participe qualificatif a la voyelle *ô* : טוֹב, בּוֹשׁ, אוֹר; cf. § **1035**. Le participe מֵת est, en réalité, un substantif comme גֵּר (§ **396**). On trouve également לָנִים (Néh. 13, 21)[4].

1051. Le participe passif se rencontre dans מוּל (Jos. 5, 5; Jér. 9, 24), peut-être סוּג (Pr. 14, 14) et, avec le sens actif, dans סוּרָה (Is. 49, 21), סוּרֵי (Jér. 2, 21), יְסוּרַי (*ib.* 17, 13), שׁוּבֵי (Mi. 2, 8)[5]. Parmi les verbes à 2e rad. י, on trouve שׂוּמָה (II S. 13, 32), mais la forme araméenne שִׂים dans N. 24, 21; Ob., 4; d'après les orientaux, le *ketib* serait שׂימה dans II S. 13, 32; לוֹט (Is. 25, 7) a un *ô* au lieu de *û* sous l'influence du mot précédent.

1. לָעוֹז (Is. 30, 2) a été ponctué comme venant de עזז.

2. Cf. § **1039**, note.

3. Il est impossible que קָם vienne de *qâwim*, qui aurait donné קוֹמֵם comme au *pi'él*. Le participe est écrit avec א dans רָאשׁ (II S. 12, 1, 4; Pr. 10, 4; 13, 23) par confusion avec רֹאשׁ « tête »; cf. § **32**, note. שָׁאטִּ (Ez. 16, 57; 28, 24, 26) est ponctué comme s'il venait de שׁוּט, tandis qu'il doit venir de שׁאט.

4. L'*ô* dans les participes actifs, si le texte est exact, se serait maintenu dans קוֹמִים (II R. 16, 7), בּוֹסִים (Zach. 10, 5), חוֹלָה (Jér. 4, 31) confondu avec חוֹלָה « malade », גוֹזִי (Ps. 71, 6) et גֹּחִי (*ib.* 22, 10). Quant à לוֹט (Is. 25, 7), c'est plutôt un participe passif (§ **1051**) pour לוּט, comme הַנְּסוּכָה.

5. חָשִׁים (N. 32, 17) est probablement une faute (lire חֲמֻשִׁים; cf. § **404**, note).

1052. Le passif du *qal* dans les verbes à 2e rad. ו ou י n'existe qu'au futur : יוּחַל, יוּשַׁר. Au lieu de וַיּוּשַׂם on trouve וַיִּישֶׂם dans G. 50, 26 et, comme *ketib*, *ib*. 24, 33 ; au lieu de יוּסַךְ on trouve יִיסָךְ (Ex. 30, 32). Dans ces verbes l'*i* a remplacé l'*u*, prononcé peut-être *ü*.

1053. Au *nif'al* la 1re personne du passé a toujours une syllabe supplémentaire, qui sert à appuyer la voyelle longue radicale ; la syllabe radicale prend la voyelle *û* au lieu de *ô* par dissimilation avec la voyelle supplémentaire, p. ex. נְבוּנוֹתִי. On peut admettre qu'il en était de même à la 2e p. s. et à la 1re p. pl. Par contre, la 2e p. pl. a *ō* ou *ô* dans les deux verbes où on la rencontre : נְפֹצוֹתֶם (Ez. 11, 17), נְפוֹצֹתֶם (*ib*. 20, 34), נְפֹצֹתֶם (*ib*., 41), וּנְקֹטֹתֶם (*ib*., 43 ; 36, 31).

1054. A la 3e p. f. s. et pl. on trouve des formes abrégées dans נָפֹצָה, נָפֹצוּ (peut-être considérées comme appartenant au *qal* de נפץ). Il en est de même de וּנְמַלְתֶּם (G. 17, 11). Ce même verbe מול présente une forme avec *dåḡēš* dans la 1re radicale : נִמּוֹל (G. 17, 26), נִמֹּלוּ (*ib*., 27) ; cf. נֵעוֹר (Zach. 2, 17) [1]. נָמַר (Jér. 48, 11) et וְנָקֹטּוּ (Ez. 6, 9) semblent avoir subi l'influence des verbes géminés.

1055. Au futur du verbe רום la 3e radicale prend un *dåḡēš* dans יֵרֹמּוּ (Ez. 10, 17) et וַיֵּרֹמּוּ (*ib*., 15), comme si le verbe était רמם (cf. § **1037**, note). De même dans l'impératif הֵרֹמּוּ (N. 17, 10).

1056. A l'infinitif premier, au lieu de la forme ordinaire, p. ex. הִמּוֹל (G. 17, 10), on trouve une fois נָסוֹג (Is. 59, 13), qui correspond à נִקְשׁוֹר [2]. L'infinitif second הִדּוּשׁ (Is. 25, 10)

1. Sur les formes avec *dåḡēš* dans la 1re radicale, voir § **970**.
2. Au lieu de נָמוֹג (Is. 14, 31) on attendrait l'impératif, car l'infinitif est ici peu vraisemblable.

présente *û* pour *ô*. לֵאוֹר (Job 33, 30), qui semble contracté de לְהֵאוֹר, devrait plutôt se lire לָאוֹר et être un *qal*.

1057. Le *pi'él,* le *pu'al* et le *hitpa'él* répètent la 3e radicale au lieu de renforcer la seconde ; cf. § **111**. La conjugaison y est tout à fait pareille à celle du *pō'él,* du *pō'al* et du *hitpō'él,* des verbes géminés[1]. Le *pi'él,* à forme araméenne, où le וּ (*w* avec *dåḡéš*) est remplacé par יּ, se rencontre dans קַיֵּם (Ruth 4, 7; Esth. 9, 31, 32, etc.), וְחִיַּבְתֶּם (Dan. 1, 10), וַיִּצְטַיָּרוּ (Jos. 9, 4), si ce dernier n'est pas pour וַיִּצְטַיָּדוּ; cf. הִצְטַיַּד (*ib.*, 12) qui est un dénominatif de צֵידָה, de même que וְדִיגוּם (Jér 16, 16) pour וְדִיְּגוּם de דוּג (le *dåḡéš* et le *šewå* du י sont tombés dans ce dernier verbe).

1058. Au *hif'il* passé, les 1re et 2e p. s. et pl. ont généralement une voyelle supplémentaire *ô*, qui est toujours employée dans les verbes שׁוּב, רוּם, קוּם, סוּר, נוּע, נוּח. Dans les verbes מוּת et טוּל, au contraire, il n'existe que la forme simple : הֵמַתִּי, הֵטַלְתִּי. Dans בּוֹא et נוּף on rencontre les deux formes. כּוּן présente la forme simple dans הֵכַנּוּ (II Chr. 29, 19), partout ailleurs la forme augmentée[2].

1059. Le préfixe du passé *hif'il* des verbes שׁוּב, טוּב, בּוֹשׁ est vocalisé avec *ĕ* aux 1re et 2e p. s. et à la 1re p. pl. : הֱשִׁיבוֹתִי etc., tandis que les verbes בּוֹא, בִּין, כּוּן[3], נוּף, סוּר, קוּם, רוּם ont *ă* : הֲבִיאוֹתִי. A la 2e p. pl. et ailleurs avec le ו conversif, il y a toujours *ă*, p. ex. הֲשֵׁבֹתֶם, וַהֲשִׁיבוֹתִי.

1. La 3e radicale n'a pas été répétée dans וַיְכֻנֶנּוּ (Job 31, 15), יְעוֹרְרֶנּוּ (*ib.* 41, 2) et וַתְּמוּגֵנוּ (Is. 64, 6) qui ont été ponctués comme des verbes *qal*. Dans תְּרוֹמֵם (Job 17, 4) le suffixe a fait disparaître un מ. Au *hitpa'él*, la forme תְקוֹמְמֶיךָ (Ps. 139, 21) ne peut être qu'une faute pour le participe מִתְקוֹמְמֶיךָ.

2. La 3e p. f. s. הֵסַתָּה (I R. 21, 25) pour הֵסִיתָה ou הִסִּיתָה est anormale. הֵתַז (Is. 18, 5) paraît venir de תזז plutôt que de תוז.

3. Le verbe כּון a *è* dans I Chr. 15, 12, d'après certains textes.

1060. Au lieu de *i* dans la syllabe radicale, on trouve *é* dans les verbes קום, קיא, רום, שוב à la 2e p. pl. et, avec ו conversif, à la 2e p. m. s., p. ex. הֲשִׁבֹתֶם, וַהֲקִמוֹתָ. Du verbe עוד on rencontre הַעֵדֹתָה (Ex. 19, 23) sans ו conversif et הַעִידֹתָ (Néh. 9, 34); de קום, וַהֲקֵמֹנוּ (Mi. 5, 4); de רוע, וַהֲרֵעֹתֶם (N. 10, 9), et וַהֲרִיעֹתֶם (Jos. 6, 10).

1061. Les 2e et 3e p. f. pl. ne se rencontrent pas au futur du *hif'îl*, mais on peut les induire du *qal* des verbes à 2e rad. י. Il est donc probable que l'on disait : תָּשֵׁבְנָה comme תָּגֵלְנָה.

1062. Au futur converti, 1re p. s., la syllabe radicale garde la voyelle *i* (§ **711**), généralement sans י : וָאָקִם. On trouve avec *é* וָאָשֵׁב (Jos. 14, 7), וָאָעֵד (I R. 2, 42, etc.)

1063. Dans le verbe סור le ר est traité comme une gutturale et l'on dit וַיָּסַר au lieu de וַיָּסֶר (cf. § **1042**).

1064. L'impératif présente l'*a* à la pause dans הָשַׁב (Is. 42, 22).

1065. Au lieu de l'infinitif premier הָכֵן, on trouve הָכִין dans Ez. 7, 14 et peut-être Jos. 4, 3; cf. § **824**. — L'infinitif second a la forme féminine (comme en araméen) dans הֲנָפָה (Is. 30, 28); cf. le substantif הֲנָחָה (Esth. 2, 18) et § **826**.

LXXXV. — Verbes a 3e radicale ו ou י.

1066. Nous prenons pour modèles פני « se tourner », שקי « abreuver » et כלי « finir ».

1067. Les verbes à 3e rad. י se conjuguent ainsi :

	QAL	NIF'AL	PI'ÉL	PU'AL	HIF'IL	HOF'AL	HITPA'ÉL

Passé

	QAL	NIF'AL	PI'ÉL	PU'AL	HIF'IL	HOF'AL	HITPA'ÉL
1re c.	פָּנִיתִי	נִפְנֵיתִי	פִּנֵּיתִי ou פִּנִּיתִי	פֻּנֵּיתִי	הִפְנֵיתִי	הָפְנֵיתִי	הִתְפַּנֵּיתִי
2e m.	פָּנִיתָ	נִפְנֵיתָ	פִּנִּיתָ	פֻּנֵּיתָ	הִפְנֵיתָ ou הִפְנִיתָ	הָפְנֵיתָ	הִתְפַּנִּיתָ
2e f.	פָּנִית	נִפְנֵית	פִּנִּית	פֻּנֵּית	[הִפְנֵית ou הִפְנִית]	הָפְנֵית	הִתְפַּנִּית
3e m.	פָּנָה	נִפְנָה	פִּנָּה	פֻּנָּה	הִפְנָה	הָפְנָה	הִתְפַּנָּה
3e f.	פָּנְתָה	נִפְנְתָה	פִּנְּתָה	פֻּנְּתָה	הִפְנְתָה	הָפְנְתָה	הִתְפַּנְּתָה
1re c.	פָּנִינוּ	נִפְנֵינוּ	פִּנִּינוּ	[פֻּנֵּינוּ]	הִפְנִינוּ	[הָפְנֵינוּ]	הִתְפַּנִּינוּ
2e m.	פְּנִיתֶם	נִפְנֵיתֶם	פִּנִּיתֶם	[פֻּנֵּיתֶם]	הִפְנֵיתֶם ou הִפְנִיתֶם	הָפְנֵיתֶם	הִתְפַּנִּיתֶם
2e f.	פְּנִיתֶן	נִפְנֵיתֶן	פִּנִּיתֶן	[פֻּנֵּיתֶן]	[הִפְנֵיתֶן ou הִפְנִיתֶן]	הָפְנֵיתֶן	הִתְפַּנִּיתֶן
3e c.	פָּנוּ	נִפְנוּ	פִּנּוּ	פֻּנּוּ	הִפְנוּ	הָפְנוּ	הִתְפַּנּוּ

Futur simple

	QAL	NIF'AL	PI'ÉL	PU'AL	HIF'IL	HOF'AL	HITPA'ÉL
1re c.	אֶפְנֶה	אֶפָּנֶה	אֲפַנֶּה	אֲפֻנֶּה	אַפְנֶה	אָפְנֶה	אֶתְפַּנֶּה
2e m.	תִּפְנֶה	תִּפָּנֶה	תְּפַנֶּה	תְּפֻנֶּה	תַּפְנֶה	תָּפְנֶה	תִּתְפַּנֶּה
2e f.	תִּפְנִי	תִּפָּנִי	תְּפַנִּי	תְּפֻנִּי	תַּפְנִי	תָּפְנִי	תִּתְפַּנִּי
3e m.	יִפְנֶה	יִפָּנֶה	יְפַנֶּה	יְפֻנֶּה	יַפְנֶה	יָפְנֶה	יִתְפַּנֶּה
3e f.	תִּפְנֶה	תִּפָּנֶה	תְּפַנֶּה	תְּפֻנֶּה	תַּפְנֶה	תָּפְנֶה	תִּתְפַּנֶּה
1re c.	נִפְנֶה	נִפָּנֶה	נְפַנֶּה	נְפֻנֶּה	נַפְנֶה	נָפְנֶה	נִתְפַּנֶּה
2e m.	תִּפְנוּ	תִּפָּנוּ	תְּפַנּוּ	תְּפֻנּוּ	תַּפְנוּ	תָּפְנוּ	תִּתְפַּנּוּ
2e f.	תִּפְנֶינָה	תִּפָּנֶינָה	תְּפַנֶּינָה	תְּפֻנֶּינָה	תַּפְנֶינָה	תָּפְנֶינָה	תִּתְפַּנֶּינָה
3e m.	יִפְנוּ	יִפָּנוּ	יְפַנּוּ	יְפֻנּוּ	יַפְנוּ	יָפְנוּ	יִתְפַּנּוּ
3e f.	תִּפְנֶינָה	תִּפָּנֶינָה	תְּפַנֶּינָה	תְּפֻנֶּינָה	תַּפְנֶינָה	תָּפְנֶינָה	תִּתְפַּנֶּינָה

Futur converti

	QAL	QAL	NIF'AL	PI'ÉL	PU'AL	HIF'IL	HIF'IL	HOF'AL	HITPA'ÉL
1re c.	וָאֵפֶן	וָאֵשְׁתְּ	וָאֵפֶן	וָאֲפַן		וָאֵפֶן	וָאַשְׁק		וָאֶתְפַּן
2e m.	וַתֵּפֶן	וַתֵּשְׁתְּ	וַתִּפֶּן	וַתְּפַן		וַתֵּפֶן	וַתַּשְׁק		וַתִּתְפַּן
3e m.	וַיִּפֶן	וַיֵּשְׁתְּ	וַיִּפֶּן	וַיְפַן		וַיֵּפֶן	וַיַּשְׁק		וַיִּתְפַּן
3e f.	וַתֵּפֶן	וַתֵּשְׁתְּ	וַתִּפֶּן	וַתְּפַן		וַתֵּפֶן	וַתַּשְׁק		וַתִּתְפַּן
1re c.	וַנֵּפֶן		וַנִּפֶּן	וַנְּפַן		וַנֵּפֶן	וַנַּשְׁק		וַנִּתְפַּן

	QAL		NIF'AL	PI'ÉL	PU'AL	HIF'IL		HOF'AL	HITPA…
Futur impératif									
S. 1re c.	אֶפְנֶה		אֶפָּנֶה	אֲפַנֶּה		אַפְנֶה			…פַּנֶּה
2e m.	תֵּפֶן	תֵּשְׁתְּ	תִּפָּן	תְּפַן		תֶּפֶן	תַּשְׁקְ		…פַּן
3e m.	יֵפֶן	יֵשְׁתְּ	יִפָּן	יְפַן		יֶפֶן	יַשְׁקְ		…ן
3e f.	תֵּפֶן	תֵּשְׁתְּ	תִּפָּן	תְּפַן		תֶּפֶן	תַּשְׁקְ		…פַּן
Pl. 1re c.	נִפְנֶה		נִפָּנֶה	נְפַנֶּה		נַפְנֶה			…נֶּה
Impératif									
S. m.	פְּנֵה		הִפָּן / הִפָּנֵה	פַּן / פַּנֵּה		הֶפֶן / הַפְנֵה			…פַּן / …פַּנֵּה
f.	פְּנִי		הִפָּנִי	פַּנִּי		הַפְנִי			…פַּנִּי
Pl. m.	פְּנוּ		הִפָּנוּ	פַּנּוּ		הַפְנוּ			…פַּנּוּ
f.	פְּנֶינָה		הִפָּנֶינָה	פַּנֶּינָה		הַפְנֶינָה			…פַּנֶּינָה
Infinitif									
Premier	פָּנֹה		נִפְנֹה / הִפָּנֵה	פַּנֹּה / פַּנֵּה		הַפְנֵה			…פַּנֵּה
Second	פְּנוֹת		הִפָּנוֹת	פַּנּוֹת		הַפְנוֹת			…פַּנּוֹת
Participe									
S. m.	פֹּנֶה		נִפְנֶה	מְפַנֶּה	מְפֻנֶּה	מַפְנֶה		מָפְנֶה	…פַּנֶּה
f.	פֹּנָה		נִפְנָה	מְפַנָּה	מְפֻנָּה	מַפְנָה		מָפְנָה	…פַּנָּה
Pl. m.	פֹּנִים		נִפְנִים	מְפַנִּים	מְפֻנִּים	מַפְנִים		מָפְנִים	…פַּנִּים
f.	פֹּנוֹת		נִפְנוֹת	מְפַנּוֹת	מְפֻנּוֹת	מַפְנוֹת		מָפְנוֹת	…פַּנּוֹת

Participe *qal* qualificatif : S. m. כָּלֶה, f. כָּלָה; pl. m. כָּלִים, f. כָּלוֹת.
» » passif : S. m. פָּנוּי, f. פְּנוּיָה; pl. m. פְּנוּיִם, f. פְּנוּיוֹת.

1068. Il faut se garder de confondre les verbes à 3e rad. י (appelés à tort ל״ה) avec les verbes à 3e rad. ה, tels que גבה (ch. LXXIX). Dans les verbes à 3e rad. י, le ה n'est qu'un signe graphique (§ **28**), indiquant que le mot se termine

par une voyelle, p. ex. פָּנָה *pånå(h)*, יִפְנֶה *yifnè(h)*, פְּנֵה *pené(h)*, פָּנֹה *pånô(h)*, tandis que dans les verbes à 3ᵉ rad. ה, le ה est une consonne au même titre que le ח ou le ע.

1069. Les verbes à 3ᵉ rad. ו se sont confondus avec les verbes à 3ᵉ rad. י. Le seul verbe où le ו se soit maintenu, à savoir : שׁלו, a le passé שָׁלַוְתִּי et le participe שָׁלֵו. Au futur, la 3ᵉ radicale de ce verbe devient י, p. ex. יִשְׁלָיוּ (§ 1073).

1070. Le י radical reparaît, à la fin des mots, seulement dans le participe passif, p. ex. כָּסוּי. Au milieu des mots, on ne le retrouve que dans les formes poétiques, telles que חָסָיוּ, יִבְכָּיוּן, et il reste écrit, mais ne se prononce pas après les voyelles *i*, *è*, *é* : פָּנִיתִי, תִּפְנֶינָה, נִפְנֵיתִי.

1071. La distinction qui existe au *qal* entre les verbes actifs et les verbes qualificatifs ne se manifeste que dans le participe, où l'actif a la forme פּוֹנֶה, répondant à קוֹשֵׁר, et le qualificatif la forme כָּלֶה, répondant à כָּבֵד. Dans la plupart des verbes qualificatifs, le participe se confond avec l'adjectif, p. ex. דָּוֶה, רָוֶה. Au passé du *qal* le verbe actif prend la forme qualificative en *i* : פָּנִיתִי (au lieu de פָּנַיְתִי) comme כָּלִיתִי, par opposition à la voyelle *a* du futur. Au futur, en effet, les verbes actifs ont, comme les qualificatifs, la vocalisation ־ֶה = *ay*, parce que *ay* remplace phonétiquement *iy* (*i* + *y* radical); cf. § 127 [1]. La 3ᵉ personne du passé a seule conservé la voyelle *a* : פָּנָה; par analogie, il en a été de même dans les verbes qualificatifs, p. ex. כָּלָה (au lieu de *kaliya*). La forme פָּנָה vient de *panâ* où l'*â* s'est maintenu au lieu de se changer en *ô*, parce que la contraction a été tardive (cf. קָם § 1036). Le passé 1ʳᵉ et 2ᵉ p. s. perd quelquefois le י radical, p. ex. בָּנִתִי (I R. 8, 44), וְהָיִתָ (II S. 15, 33). Au passé converti 1ʳᵉ et 2ᵉ p. m. s., le ton reste *mille'él* (voir § 717).

1. Voir la bibliographie.

La 2e p. f. s. est écrite avec ou sans *šewå* sous le ת, suivant les éditions : פָּנִיתְ ou פָּנִית; cf. § **946**.

1072. Sur la 3e p. f. s., voir § **692**.

1073. En poésie, le י radical se retrouve au passé seulement dans חָסָיָה (Ps. 57, 2), חָסָיוּ (D. 32, 37) et peut-être dans דַּלְיוּ (Pr. 26, 7) pour דָּלְיוּ, si le mot est exact. Au futur, il se rencontre le plus souvent précédé d'un *å*. Sans la terminaison ן on ne trouve que יֶאֱתָיוּ (Job 16, 22; 30, 14; hors pause, Ps. 68, 32), יִשְׁלָיוּ (Ps. 122, 6; Job 12, 6). Avec ן, à la pause, יִבְכָּיוּן (Is. 33, 7; Job 31, 38), יֶהֱמָיוּן (Is. 17, 12; Ps. 39, 7; 83, 3), יֶחֱזָיוּן (Is. 26, 11), יֶחֱסָיוּן (Ps. 36, 8), יִכְלָיוּן (Is. 31, 3), יִשְׁתָּיוּן (Ps. 78, 44); hors pause, תִּבְעָיוּן (Is. 21, 12); avec ו conversif, à la pause, וַיֶּאֱתָיוּן (*ib.* 41, 5). Avec *šewå* on rencontre hors pause יִרְבְּיֻן (D. 8, 13) et יִרְוְיֻן (Ps. 36, 9). Au futur impératif, on trouve à la pause וְאֶהֱמָיָה (Ps. 77, 4), avec suffixe pronominal וַיֶּאֱתָיֵנִי (Job 3, 25).

1074. La 3e p. f. pl. est quelquefois écrite sans י, p. ex. וַתִּדְלֶנָה (Ex. 2, 16)[1]. Il n'y a pas d'exemple de la 2e p. f. pl. sans י.

1075. La 1re p. s. et pl. du futur impératif ne se distingue pas du futur indicatif; v. § **732**[2].

1076. Le futur converti et le futur impératif présentent parfois la forme ־ֶה, qui rappelle la voyelle brève primitive[3].

1. Le *dåġēš* dans תִּרְאֶינָּה (Mi. 7, 10) doit être une faute. Dans תַּעֲנֶנָּה (Jug. 5, 29), ־ֶנָּה doit être le suffixe objectif et le sujet חַכְמוֹת a été traité comme un singulier.

2. וְנִשְׁתָּעָה (Is. 41, 23) vient de שׁתע et non de שׁעי; voir Eitan, *A contribution to Biblical Lexicography*, p. 8.

3. L'*é* pour *è* dans le futur ordinaire se rencontre sans raison apparente, d'après certaines éditions, dans אֶהְיֵה (Jér. 31, 1 [30, 25]), תֵּרָאֵה (Dan. 1, 13),

Ainsi וְנַעֲשֶׂה (Jos. 9, 24), אַל תַּעֲשֶׂה (II S. 13, 12), אַל תִּהְיֶה (Jér. 17, 17), תִּבָּנֶה (N. 21, 27), וַיֵּתֵא (D. 33, 21) pour וַיֶּאֱתֶה, אַל תֹּבֵא (Pr. 1, 10) pour תֹּאבֶה. Le plus souvent on emploie la forme apocopée[1], au *qal* comme aux autres conjugaisons. La voyelle de la 2e radicale tombe, et, au *qal*, en règle générale, la 1re radicale prend un *è* auxiliaire. Le préfixe י a dans ce cas un *i* : יִפֶן, וַיִּפֶן. Les autres préfixes ont un *é* : וַתֵּפֶן, וָאֵפֶן, וַנֵּפֶן; cependant on rencontre וַתִּזֶן (Jér. 3, 8; Ez. 23, 5), וְתִרֶץ (L. 26, 43), וַתִּרֶץ (Ps. 50, 18). Le *šewâ* au lieu de l'*è* auxiliaire se trouve avec l'*i* du préfixe dans וַיִּפְתְּ (Job 31, 27), וַיִּשְׁבְּ (N. 21, 1), avec *é* dans וַיֵּבְךְּ, וַיֵּרְדְּ, וַיֵּשְׁתְּ, וָאֵשְׁתְּ etc., avec *a* (devant ר) dans וַיַּרְא, et peut-être יַרְדְּ (Is. 41, 2). Parfois, et surtout dans le livre des Rois, la forme avec ה‍ֶ est maintenue au futur converti, p. ex. וַתַּעֲלֶה (I. R. 10, 29). Enfin, on trouve la forme ‍ִי à la 2e p. m. s. dans תֶּמְחִי (Jér. 18, 23) pour תֶּמַח[2], תֶּשִׁי (D. 32, 18) pour תֶּשׁ = תִּנְשׁ. et à la 3e p. f. s. וַתִּזְנִי (Jér. 3, 6) pour וַתִּזֶן (si la Massorah n'a pas pensé à la 2e p. f. s.)

1077. L'impératif m. s. se termine en ה‍ֵ (provenant d'une voyelle brève) : פְּנֵה[3]. Au *qal*, il ne peut y avoir d'apocope, la 1re radicale n'ayant pas de voyelle, et la forme de prière se confond avec la forme simple. Aux autres conjugaisons, la forme apocopée doit répondre à la forme simple des autres verbes et la forme en *éh* à la forme en *åh*. Mais la distinction d'emploi entre les deux formes n'est pas nette, car on

תַּעֲשֶׂה (G. 26, 29; Jos. 7, 9), יַעֲשֶׂה (Is. 64, 3), תְגַלֶּה (L. 18, 7, 8, 12, 17), אֱזָרֶה (Ez. 5, 12), יְנַקֶּה (Nah. 1, 3).

1. Sur la 1re p. s. non apocopée, voir § **713**.

2. Malgré l'*è*, תֶּמְחִי doit être un *qal* et non un *hif'il*.

3. L'*è* se rencontre dans וֶחְיֵה (Pr. 4, 4; 7, 2) d'après certaines éditions. Inversement, au féminin pluriel, on trouverait וּרְאֶינָה (C. 3, 11), mais Ginsburg ne mentionne pas cette vocalisation.

trouve צַו (L. 6, 2, etc.) à côté de צַוֵּה (Jos. 4, 16), et הֶרֶף (I S. 11, 3) à côté de הַרְפֵּה (Jug. 11, 37) dans des contextes analogues; cf. § 1091.

1078. Le *y* radical reparaît à l'impératif dans בְּעָיוּ et אֵתָיוּ (Is. 21, 12).

1079. L'infinitif premier s'écrit d'ordinaire avec un ה, mais il peut aussi s'écrire avec un ו, p. ex. הָיוֹ (G. 18, 18)[1].

1080. L'infinitif second a la forme masculine au lieu de la forme féminine ordinaire, dans עֲשׂוֹ (G. 31, 28), עֲשֹׂה (*ib.* 50, 20; Ps. 101, 3), קְנֹה (Pr. 16, 16), רְאֹה (G. 48, 11) et même עֲשֹׂהוּ (Ex. 18, 18)[2]. On rencontre une fois la forme רַאֲוָה (Ez. 28, 17)[3].

1081. Le participe actif féminin s. et pl. présente en poésie des formes où le י radical a un *dåğēš* par euphonie, à savoir: אֹתִיּוֹת (Is. 41, 23), בֹּוכִיָּה (Lam. 1, 16), הוֹמִיָּה (Is. 22, 2), הֹמִיּוֹת (Pr. 1, 21), פֹּרִיָּה (Ps. 128, 3), צוֹפִיָּה (Pr. 31, 27); de même le participe qualificatif dans הָרִיּוֹתָיו (Os. 14, 1). — Avec *šewå*, on trouve עֹטְיָה (C. 1, 7).

1082. Le participe passif perd le י dans עָשׂוּ (Job 41, 25), צָפוּ (*ib.* 15, 22) et au pluriel comme *ketīḇ* dans העשוום (II R. 23, 4)[4], עשוות (I S. 25, 18), נטוות (Is. 3, 16). On rencontre רְאֻיּוֹת (Esth. 2, 9) avec *u* bref et *dåğēš* du י.

1083. Comme passif du *qal* on trouve הֹגָה (II S. 20, 13),

1. On trouve avec ת les formes plus ou moins douteuses שָׁתוֹת (Is. 22, 13), אָלוֹת (Os. 10, 4), רָאוֹת (Is. 42, 20 *qeré*).

2. Les exemples tirés du Pentateuque appartiennent d'après les critiques à l'Elohiste.

3. הֱיֹה (Ez. 21, 15) comme infinitif est dû à une altération.

4. D. Ginsburg ne mentionne pas ce *keṯīḇ*.

זוּנָּה (Ez. 16, 34), עֻשֵּׂיתִי (Ps. 139, 15), רֻאּוּ (Job 33, 21) pour זֹרוּ[1].

1084. Le passé du *nif'al* a toujours *é* aux 1ʳᵉ et 2ᵉ p. s., p. ex. נִדְמֵיתִי, נִדְמֵיתָ, וְנִבְנֵית, *i* à la 1ʳᵉ p. pl., p. ex. וְנִפְלֵינוּ. La 2ᵉ p. pl. ne se rencontre pas. Le י radical reparaît à la 3ᵉ p. pl. dans נִטָּיוּ (N. 24, 6)[2].

1085. L'apocope se produit régulièrement au futur converti et au futur impératif, p. ex. וָאֶפָּת (Jér. 20, 7), תִּגַּל (Is. 47, 3)[3]. Cependant on trouve וְתֵרָאֶה (G. 1, 9)[4] devant ה.

1086. L'impératif apocopé ne se rencontre pas. Mais on trouve : הֵרָאֵה (I R. 18, 1).

1087. L'infinitif premier se trouve dans נִגְלֹה (I S. 2, 27)[5] et נִדְמֹה (Os. 10, 15).

1088. Au passé du *pi'él,* la 1ʳᵉ pers. a tantôt *é,* tantôt *i,* p. ex. גִּלֵּיתִי (Jér. 49, 10) et גִּלִּיתִי (*ib.* 11, 20 = 20, 12), mais toujours *i* devant les suffixes, p. ex. אִוִּיתִךָ (Is. 26, 9). Les autres personnes ont toujours *i,* p. ex. כִּסִּיתָ, גִּלִּית, דִּמִּינוּ, כִּלִּיתֶם.

1089. Les futurs converti et impératif ont généralement l'apocope, qui, forcément, fait tomber le *dâgêš* de la 2ᵉ radi-

1. Peut-être זֹרוּ (Is. 1, 6) vient-il de זרר et non de זרו. הֹגוֹ (*ib.* 59, 13) est pour הָגוֹ par entraînement de הֹרוֹ et n'est pas un passif, l'infinitif passif n'existant pas (§ **747**).

2. La forme נִשְׁתָּוָה (Pr. 27, 15) paraît être pour נִשְׁתָּוְתָה, mais le mot lui-même est douteux.

3. L'*â* est remplacé par *a* dans יִמַּח (Ps. 109, 13), ainsi que dans יִדַּחוּ (Jér. 23, 12).

4. Il se pourrait que le ה fût une dittographie du ה de הַיַּבָּשָׁה.

5. נִגְלוֹת (II S. 6, 20), d'après Erlich, est le participe féminin pluriel : « les femmes qui se découvrent ».

cale, p. ex. יְצַו, וַיְכַל. L'*a* est maintenu à la pause, d'après certaines éditions, dans תְּגַל (Pr. 25, 9). D'autres mettent un *å* : תְּגָל[1]. La dernière syllabe est parfois conservée, p. ex. וַיְצַוֶּה (Jér. 36, 5).

1090. Le י radical subsiste dans תְּדַמְּיוּן (Is. 40, 18), תְּדַמְּיוּנִי (*ib.*, 25; 46, 5), יְכַסְיֻמוּ (Ex. 15, 5) avec disparition du *dåġēš*, אֲרַיָּוֶךְ (Is. 16, 9) pour אֲרַוֶּךְ.

1091. L'impératif a d'ordinaire l'apocope : צַו, נַס, חַל, גַּל, mais on rencontre aussi צַוֵּה (Jos. 4, 16), קַוֵּה (Ps. 27, 14, etc.) et רַבֵּה (Jug. 9, 29) avec *è*, peut-être pour marquer la prière, comme צְאָה, qui suit.

1092. L'infinitif premier a un *ō* dans קַוֹּה (Ps. 40, 2), partout ailleurs un *é*, p. ex. כַּלֵּה (I S. 3, 12).

1093. Au *pu'al*, le passé a la voyelle *é*. On rencontre seulement le singulier צֻוֵּיתִי (L. 8, 35, etc.)[2], צֻוֵּיתָה (G. 45, 19). A la 1re p. pl. il devait y avoir un *i*, à en juger par le *nif'al*.

1094. Le participe se trouve avec י dans מְמֻחָיִם (Is. 25, 6).

1095. Le passé du *hif'îl* présente plusieurs exemples de la voyelle *è* au lieu de *i* dans le préfixe, p. ex. הֶגְלָה : voir § 814.

1096. A la 1re p. s., la 2e radicale a toujours *é*, p. ex. הִגְלֵיתִי (Jér. 29, 4, etc.); mais avec les suffixes pronominaux, elle a tantôt *i*, p. ex. וְהַעֲלִיתִיךָ (Ez. 29, 4), tantôt *é*, p. ex.

1. L'*a* est changé en *å* dans וַיְתָו (I S. 21, 14). וַיְשַׁנּוּ (*ib.*) est une faute pour וַיְשַׁן ou וַיְשַׁנֶּה. Toutefois, dans l'inscription moabite de Méša, on trouve le ו comme 3e radicale, p. ex. ויענו (l. 5).

2. Le prétendu *pō'él* שׁוֹשֵׁתִי (Is. 10, 13) est sûrement mal vocalisé. Le verbe paraît être שׁוֹשֵׁשׁ ou שֹׁשֵׁשׁ « troubler » et n'a rien à voir avec שֹׁסוּ « piller ».

הוֹרֵיתִיךָ (Pr. 4, 11). De même à la 2e p. s., p. ex. הִגְלִיתָ (II R. 17, 26), הִזְנֵיתָ (Os. 5, 3). Avec les suffixes, il y a toujours *i*, p. ex. הֶעֱלִיתָנוּ (Ex. 17, 3). La 1re p. pl. a toujours *i*, p. ex. הִרְבִּינוּ (Esdr. 10, 13), la 2e p. tantôt *i*, tantôt *é*, p. ex. הִגְלִיתֶם (II R. 17, 27), הִרְבֵּיתֶם (Ez. 11, 6)[1].

1097. Au futur apocopé, le préfixe a un *è*, suivi d'un *è* auxiliaire : וַיֶּגֶל (II R. 18, 11), וַיֶּפֶן (Jug. 15, 4), וַיֶּפֶר (Ps. 105, 24), וַתֶּמֶר (Ez. 5, 6), וַיֶּרֶב (II S. 18, 8, etc.), תֶּרֶב (Ps. 71, 21) etc.[2]. L'*a* suivi d'un *šewå* se trouve dans יַפְתְּ (G. 9, 27), וַיַּרְא (II R. 11, 4), וַיַּשְׁקְ (G. 29, 10, etc.).

1098. Le י radical se rencontre au futur dans תַּגְיוּן (Job 19, 2).

1099. L'impératif m. s. est généralement apocopé et a deux *è*, p. ex. הֶרֶב, הֶרֶף (cf. הַעַל, § **1122**). L'*a* reparaît dans הַט et הַךְ (§ **1134**) pour הַטֵּה et הַכֵּה. Quelquefois la forme avec ה- subsiste : הַרְפֵּה (Jug. 11, 37; II R. 4, 27), הרבה (Ps. 51, 4 *keṯîḇ*)[3]; cf. § **1077**.

1100. L'infinitif premier a la forme הַרְבָּה au lieu de הַרְבֵּה devant אַרְבֶּה (G. 3, 16; 16, 10; 22, 17)[4].

1101. Au *hof'al* passé, la 2e radicale a *é* au singulier : הָרְאֵיתָ, הָחֳלֵיתִי. Le pluriel ne se rencontre pas.

1. הִמְסִיו (Jos. 14, 8) est une faute ou un aramaïsme pour הִמַּסּוּ.
2. וַיִּרֶף Ex. 4, 26, paraît mal vocalisé. Il faudrait : וַיֶּרֶף.
3. Dans Ez. 24, 10, הַרְבֵּה est probablement un infinitif premier.
4. הֹרוֹ (Is. 59, 13), s'il est pour הֹרֹה, a subi l'entraînement de הֹגוֹ qui suit (voir § **1083**, note). Dans Jér. 42, 2, הַרְבֵּה a un *è* comme substantif. וְהִכּוּת (II R. 3, 24), au lieu de וְהַכֵּה, doit être une faute. De même l'infinitif second הַרְבַּת (II S. 14, 11 *qeré*; le *keṯîḇ* est הרבות); cf. cependant הַרְבָּה (§ **1100**). וּבְהַמְּרוֹתָם (Job 17, 2) a un *dåḡėš* euphonique.

1102. Au passé du *hitpa'él*, la 2ᵉ radicale a la voyelle *é* à la 1ʳᵉ p. s., p. ex. התאויתי, et *i* à la 2ᵉ p. s. et pl., à en juger par le verbe quadrilitère שחוי (§ **1140**). Il n'y a pas d'exemple de la 1ʳᵉ p. pl., qui avait sans doute la voyelle *i*.

1103. Au futur apocopé, le *dåğéš* de la 2ᵉ radicale tombe comme au *pi'él*, p. ex. ויתכס (II R. 19, 1), à la pause ותתכס (G. 24, 65)[1]. La forme avec ה peut subsister, p. ex. ויתאוה (II S. 23, 15).

1104. La forme apocopée de l'impératif prend un *å* à la pause dans התחל (II S. 13, 5).

1105. Dans les verbes à 3ᵉ rad. י, les formes avec suffixes pronominaux sont presque toujours analogues à celles des verbes réguliers, p. ex. פדיתיך comme קשרתיך. A la 3ᵉ p. du passé, la 3ᵉ radicale disparaissant, la 2ᵉ prend la vocalisation de celle-ci, et la 1ʳᵉ radicale maintient sa voyelle : בנני (p. בנני), בנך (p. בנך), בנך ou בנך, בנהו, בנה, בננו, בנם. On rencontre ענך et צוך avec le suffixe m. s. à la pause et ענך hors de pause (voir § **861**). La 3ᵉ p. f. s. donne בנתני etc. Au futur on a יבנני, יבנך etc. Le י radical reparaît dans יכסימו (Ex. 15, 5)[2]; il est écrit dans הכיני (I R. 20, 35, 37), והחיני (Is. 38, 16), אפאיהם (D. 32, 26)[3].

1106. Au *pi'él*, le *dåğéš* tombe devant le suffixe dans אחוך (Job 15, 17), אכלך (Ex. 33, 3) avec *è* pour *a*, et dans יכסימו (§ **1105**).

1107. On a vu (§§ **959-965**) que les verbes à 3ᵉ rad. א sont souvent assimilés aux verbes à 3ᵉ rad. י. L'inverse se pro-

1. D'après Qimḥi il y a un *å* dans ויתאר (I Chr. 11, 17), תתאר (Pr. 23, 6), etc. (cf. § **1089**, note).
2. Voir § **327**, note.
3. Voir § **326**, חייהו (Hab. 3, 2) est douteux.

duit aussi : 1° Dans la graphie : אֶתָא (Is. 21, 12), בָּרָא (II S. 12, 17), וְרָצֵאתִי (Ez. 43, 27) d'après certaines éditions, יִשְׂגֶּא (Job 8, 11)[1], יִשְׁנֶא (Lam. 4, 1), וַיֶּחֱלֶא (II Chr. 16, 12), נִקְרֹא (II S. 1, 6) devant נִקְרֵיתִי, נָשֹׁא (Jér. 23, 39), נֹשֵׁא (I S. 22, 2), נֹשְׁאִים (Néh. 5, 7), שִׁנָּא (II R. 25, 29), יְשֻׁנֶּא (Eccl. 8, 1); — 2° dans la vocalisation seule : אָתָנוּ (Jér. 3, 22), יִקְרָה (Dan. 10, 14), תִּכְלָה (I R. 17, 14), תְּלָאוּם (II S. 21, 12 *qerê*); — 3° dans la graphie et la vocalisation : לִירוֹא (II Chr. 26, 15), נֹשֶׁא[2] (Is. 24, 2), מוֹרְאָה (Soph. 3, 1), מְרַפֵּא (Jér. 38, 4), מְסֻלָּאִים (Lam. 4, 2), יַפְרִיא (Os. 13, 15). Enfin le verbe קרא remplace souvent קרי « rencontrer », p. ex. יִקְרָא (G. 49, 1).

LXXXVI. — Verbes doublement et triplement irréguliers.

1108. Un même verbe peut avoir plusieurs causes d'irrégularité et être défectueux tantôt pour l'une, tantôt pour l'autre, tantôt pour toutes à la fois. Ainsi נדד est traité comme verbe à 1re rad. נ dans וַתִּדַּד (G. 31, 40) et comme géminé dans יְנִדֻהוּ (Job 18, 18). Mais יַעֲשֶׂה est doublement irrégulier à cause de la 1re radicale, qui est gutturale, et de la troisième, qui est י. Nous donnons ici seulement les formes dans lesquelles il y a plusieurs irrégularités réunies et exceptionnellement d'autres.

a) Verbes à 3e rad. נ *ou* ת.

1109. 1re rad. gutturale : עגן, אמן, אזן. *Nif'al* futur : תֵּאָמַנָּה (Is. 60, 4) pour תֵּאָמַנְנָה, et תֵּעָגֵנָה (Ruth 1, 13) pour תֵּעָגַנְנָה. *Hif'îl* impératif : הַאֲזֵנָּה (G. 4, 23; Is. 32, 9).

1110. 2e rad. gutturale : שחת. *Pi'él* passé : שִׁחַתָּ, שִׁחַתֶּם.

1. La racine שׂגא existe en araméen, comme le montre l'adjectif שַׂגִּיא.

2. On attendrait נָשָׂא (passif du *qal*) pour נָשָׂה.

1111. 1re rad. נ : נתן. Dans ce verbe, la 3e radicale נ s'assimile aussi bien au ת qu'au נ des suffixes. *Qal* passé : נָתַתִּי, נָתַתָּ(ה)[1], נָתַנּוּ, נְתַתֶּם. Infinitif second : תֵּת (נְתֹן G. 38, 9; N. 20, 21), de *titt* pour *tinat* [2]; avec suffixes תִּתִּי, תִּתְּךָ etc. *Nif'al* passé : נִתַּנּוּ (Esdr. 9, 7), וְנִתַּתֶּם (L. 26, 25).

1112. 2e rad. ו ou י : מות, שׁית. *Qal* passé : שַׁתִּי, שַׁתָּה; passé converti : וָמֵתִּי (pause), וָמַתָּה. *Pi'él* passé : מוֹתַתִּי. *Hif'îl* passé : הֲמִתֶּם; passé converti : וְהֵמַתִּי, וְהֵמַתָּה, וַהֲמִתֶּם, וַהֲמִתֶּן; avec suffixes : וַהֲמִתִּיהָ, וַהֲמִיתִיו.

b) Verbes à 1re radicale sifflante.

1113. 2e rad. ר : שׁרר. *Hitpa'él* futur : תִּשְׂתָּרֵר; infinitif : הִשְׂתָּרֵר.

1114. Géminé : סלל. *Hitpō'él* infinitif : הִסְתּוֹלֵל.

1115. 2e rad. ו : שׁול. *Hitpa'él* passé : אֶשְׁתּוֹלְלוּ pour הִשְׁתּוֹלְלוּ (§ **837**); participe : מִשְׁתּוֹלֵל [3].

c) Verbes à 1re radicale dentale.

1116. 2e rad. gutturale : טהר. *Hitpa'él* passé : הִטַּהֲרוּ, הִטַּהַרְנוּ, וְהִטֶּהָרוּ; futur : וַיִּטַּהֲרוּ; impératif : הִטָּהֲרוּ; participe : מִטַּהֵר, מִטַּהֲרִים.

d) Verbes à 1re radicale gutturale.

1117. 2e rad. gutturale : אהב, אהל, אחז, אחר. Chacun de ces verbes a des formes particulières : אהב. *Qal* futur 1re forme : וָאֹהַב, avec suffixes : (וָ)אֹהַבְהוּ, (וָ)אֹהֲבֵם; 2e forme : אֵהָב pour

1. La forme תַּתָּה (II S. 22, 41) est une faute.
2. לִתְתֵּן (I R. 6, 19) est altéré pour לָתֵת ou לִתְתּוֹ.
3. Sur מִשְׁתָּאֵה et le verbe הִשְׁתַּחֲוָה, voir §§ **1139-1140**.

אֶאֱהַב, תֶּאֱהַב etc., תֶּאֱהָבוּ (Pr. 1, 22) pour תְּאֵהָבוּן, תֶּאֱהָבוּ; impératif : אֱהַב, אֶהֱבוּ, p. אֱהָבוּ. — אהל. Pi'él futur : יַהֵל pour יְאַהֵל. — אחז. Qal futur : אֹחֵז, וָאֹחֲזָה, יֹאחֵזוּ; avec suffixes : תֹּאחֲזֵנִי, יֹאחֲזֵנִי, יֹאחֲזוּךָ, יֹאחֲזוּהוּ וַיֹּאחֲזֻמוּ. Nif'al passé : וְנֹאחֲזוּ; futur : וַיֵּאָחֲזוּ; impératif : הֵאָחֲזוּ. — אחר. Qal futur : וָאֵחַר, וַיֹּחֶר qerê (ketîb ויוחר). Piél passé : אֵחַר, אֵחֲרוּ.

1118. 3e rad. gutturale : אנח. Nif'al futur : תֵּאָנַח, יֵאָנַח; impératif : הֵאָנַח.

1119. 3e rad. א : חבא, חטא. Qal infinitif : חֲטֹאתוֹ (Ez. 33, 12) à côté de חֲטֹא. Nif'al passé : נֶחְבָּאת, נֶחְבָּא, נֶחְבֵּתֶם; participe : נֶחְבָּאִים. Hif'îl passé : הֶחְבֶּאַתָה; futur converti : וַיַּחֲטִיא, וַתַּחֲטִא.

1120. Géminés : המם, חלל, חמם, חנן, חקק, חתת. Qal futur : יֵחַם (avec dåğéš virtuel), à côté de יֵחַם[1] « sera chaud » et יָחֹם « se réchauffera » ; יָחֹנְךָ pour יְחָנְךָ (§ 95). Passif du qal futur (avec dåğéš virtuel) : יֻחַן, יֻחָקוּ. Nif'al passé : נִחַל, נִחַלְתְּ, נִחֲלוּ (comme de נחל)[2]; futur : יֵחַל[3], תֵּחַל, אֵחַל, וַתֵּהֹם; infinitif : הֵחֵל, הֵחַלּוֹ; participe : נִחַת (Mal. 2. 5), נֵחָמִים (§ 993). Hif'îl passé : הַחִלֹּתִי, הַחִתֹּת[4].

1121. 2e rad. ו ou י : חיש, עוד, עור, עיט, עיף, רום. Qal futur converti : וַתָּחַשׁ (Job 31, 5) pour וַתָּחַשׁ, וַיָּעַט (I S. 25, 14), mais וַתַּעַט (ib. 15, 19), וַיַּעַט (ib. 14, 32 qerê), וַיָּעַף. — Nif'al futur : יֵעוֹר, וַיֵּרֹמּוּ (Ez. 10, 15) comme de רמם, יֵרוֹמּוּ (ib., 17), וַיֵּרוֹמּוּ (ib., 19); impératif : הֵרֹמּוּ (N. 17, 10), participe : נֵעוֹר. Hif'îl passé : הַעִירוֹתִי; futur converti : וַיָּעַר, וַיָּעַד, וַתָּעַד.

1. וַיֵּחַמוּ (G. 30, 39) vient plutôt de יחם que de חמם et se trouve pour וַיֵּחָמוּ.

2. Le nif'al נֵחַנְתְּ (Jér. 22, 23), qui viendrait de חנן, est douteux.

3. Mais וַיָּחֶל (I S. 31, 3) vient de חיל.

4. Dans Jér. 49, 37 וְהַחְתַּתִּי est conjugué comme un verbe régulier au lieu de וְהַחִתֹּתִי (§ 1005).

1122. 3e rad. י :

1° Verbes à 1re rad. א : אתי, אפי, אלי, אוי, אבי. *Qal* passé : אֲבִיתֶם; futur 1re forme : תֹּאבֶה[1], יֹאבֶה[2], תֹּאבוּ, תֹּאפוּ, יֹאבוּ, יֹאפוּ; 2e forme : יֶאֱתָה, תֶּאֱתָה, יֶאֱתָיוּ; futur converti : וַיֵּאת (Is. 41, 25) et וַיֵּתֵא[3] (D. 33, 21); impératif : אֱתָיוּ, אֱפוּ. *Nif'al* passé : נָאוָה (Ps. 93, 5, Baer lit נַאֲוָה)[4], נָאווּ (Is. 52, 7; C. 1, 10); futur : תֵּאָפֶה, תֵּאָפֶינָה; participe : נָוֶה, נָאוֶה, נָאוָה (Jér. 6, 2). *Hif'îl* passé : הֵתָיוּ (Is. 21, 14); futur converti : וַיֹּאֶל (I S. 14, 24) pour וַיֹּאַל; impératif : הֵתָיוּ (Jér. 12, 9); infinitif : לְהַאֲלֹתוֹ.

2° Verbes à 1re rad. ה, ח, ע et (pour le *nif'al* futur et infinitif) ר : הגי, המי, הסי, הרי, הדי, חזי, חיי[5], חלי, חני, חסי, חפי, חצי, חרי, חשי, חתי, עדי, עוי, עטי, עלי, עני, עשי, ראי, רזי, רצי. *Qal* passé : עֲשִׂיתֶם, avec suffixes : עֲשִׂיתִין etc.; futur : *a*) יַעֲטֶה, יַעְדֶּה, יֶחְתֶּה; *b*) יֶהֱרֶה, יֶחֱנֶה, יַעֲלֶה[6]; *c*) יֶהְגֶּה; *d*) יֶחֱשֶׁה, יֶחֱרֶה, יֶחֱצֶה, יֶחֱזֶה, יֶהֱמֶה. Le verbe חסה a יֶחְסֶה et יֶחֱסֶה. Au futur converti et impératif de tous ces verbes, le préfixe prend *a* suivi d'*a* furtif, p. ex. וַתַּהַר, יַעַשׂ, pause וַיַּעַשׂ (Job 23, 13), אַחַז (*ib.*, 9)[7], excepté חרי, חני, חדי, qui font וַיִּחַד, וַיִּחַן, וַיִּחַר, יִחַר; impératif : עֲשֵׂה, חֲזֵה etc.; infinitif second : עֲשׂוֹת, הֲגוֹת. *Nif'al* passé : נַעֲשֵׂיתִי, נַעֲנֵיתִי, נַעֲוֵיתִי, נַחֲלֵיתִי etc., נַעֲלֵית, נַעֲשְׂתָה (נַעֶשְׂתָה), נַחְלוּ; futur : יֵעָשֶׂה; futur converti : וַיֵּעָשׂ; futur impératif : יֵעָשׂ, תֵּעָשׂ, וְתֵרָאֶה; impératif : הֵרָאֵה; infinitif premier : הֵרָאֹה; second : הֵעָשׂוֹת; participe : נַעֲשֶׂה. *Hif'îl* passé : הֶעֱלִיתִי; passé converti : וְהַעֲלִיתִי etc.; futur : תַּעֲלֶה etc.; futur converti : וַיַּעַל; futur impératif : יַעַל; impératif : הַעַל[8]; infinitif premier : הַעֲלֵה; second הַעֲלוֹת; participe : מַעֲלֶה, מַחְשֶׁה. *Hof'al* passé : הָחֳלֵיתִי.

1. Dans Pr. 1, 10 תֹּבֵא est pour תֹּאבֶה.
2. Dans I S. 28, 24 וַתֹּפֵהוּ.
3. D'après certaines éditions : וַיֵּתָא, וַיֶּתֶא, וַיֵּתֶא.
4. En réalité, ce mot semble altéré pour נָוָה ou נְאוֹת « demeure ».
5. Sur le *qal* de חיי, voir § **1142**.
6. וַתַּעֲלוּ (Ez. 36, 3) semble être un mélange du *qal* תַּעֲלוּ et du *nif'al* תֵּעָלוּ.
7. אַחַז est une forme apocopée, bien qu'étant une 1re p. s.
8. On trouve l'impératif הַחֲשׁוּ (II R. 2, 3, 5).

e) Verbes à 2[e] radicale gutturale.

1123. 3[e] rad. א : ברא. *Pi'él* passé : וּבֵרֵאתָ, וּבֵרֵאתוֹ.

1124. 1[re] rad. נ : נחם, נחת (?)[1]: *Nif'al* passé : נִחַם. נִחַמְתִּי; נִחֲתָה (Ps. 18, 35), נִחֲתוּ (*ib.* 38, 3); participe : נִחָם.

1125. Géminés : ארר, ברר, חרר, פרר, צחח, צרר, רעע, שרר, שחח. *Qal* passé : שַׁחֹתִי, אָרוֹתִי, וּבָרוֹתִי; passé qualificatif : מָרָה, חָרָה, צָרָה, וְחָרָה, וְרָעָה, חָרוּ, צָחוּ, שַׁחוּ; futur actif : יֵרַע, יָשֹׁחַ, תְּרֹעֵם, יָשֹׁרוּ, יָשֹׁחוּ et יָשֹׁחוּ; impératif : אָרָה (§ **987**, note), אֹרוּ, רֹעוּ; infinitif second : רֹעַ[2], לְבָרָם (? Eccl. 3, 18); participe qualificatif[3] : צָרָה, רָעָה etc. *Nif'al* passé : נִחַר, נִחֲרוּ (triplement irrégulier) à côté de נִחַר; futur : יֵרוֹעַ (triplement irrégulier); impératif : הִבָּרוּ; participe : נֵאָרִים (triplement irrégulier). *Hif'îl* passé : הֵרַעֹתִי, הֵרֵעֹתָ, הֵרַע, הֵשַׁח, הֲרֵעֹתֶם, הֵרֵעוּ, הֵפֵרוּ, הֵפֵרָם; passé converti : וְהֵצַרֹתִי, וְהֵצַר; futur : אָרַע, תָּרַע, יָצֵר, יָרַע (p.), יָפֵרְנוּ, נָרַע, תָּפֵרוּ, תָּרֵעוּ, יָפֵרוּ, יָרֵעוּ; futur converti : וַתָּרַע, וַיָּרַע, וַיָּפֵרוּ, וַיָּרֵעוּ; impératif : הָפֵרָה, הָבֵרוּ; infinitif premier : הָרֵעַ; second : הָרַע (7 fois) et הָרַע (3 fois)[4]; participe : מֵרַע, מֵצֵרָה, מֵרֵעִים. *Hitpa'él* passé : הִתְרֹעֲעָה; infinitif premier : הִתְרֹעֵעַ.

1126. 1[re] rad. ו : והב, וחד, וחל, וחם, ועד, ועץ. *Qal* futur 1[re] forme : יֵחַד, תֵּחַד, וַיֵּחַמוּ pour וַיֵּחֲמוּ; 2[e] forme : אִיעָצָה; impératif : הַב (Pr. 30, 15), הָבָה, הָבִי, הָבוּ, עֻצוּ (pour עֲצוּ). *Nif'al* passé : נוֹחָלָה, נוֹעֲדוּ, נוֹעָצוּ; futur : יִוָּעֲצוּ; futur converti : וַיִּוָּעַץ, וַיִּוָּעֲדוּ, וַיִּוָּעֲצוּ; futur impératif : נִוָּעֲדָה, נִוָּעֲצָה.

1127. 3[e] rad. י :

1° Verbes à 2[e] rad. ר : ברי, גרי, זרי, ערי. *Pi'él*, *pu'al* et *hitpa'él*

1. D'après H. Yalon, dans les *Mélanges Süsskind*, p. 37 *sq.*, נִחֲתָה et נִחֲתוּ viendraient de חתת.

2. Sur l'infinitif premier רֹעָה (Is. 24, 19), voir § **988**.

3. Sur le participe רֹעָה (Pr. 25, 19), voir § **989**, note.

4. A noter l'infinitif לְהָפְרְכֶם (L. 26, 15) pour לְהָפֵרְכֶם.

sont seuls doublement irréguliers : *Pi'él* passé : זֵרִיתָם, זֵרִיתִי, זֵרוּ, זֵרָם, עֵרָה; passé converti : וְזֵרִיתִי; futur : אֲזָרֶה etc., יְגָרוּ; futur converti : וַתְּעַר; futur impératif : תְּעַר; impératif : עָרוּ; infinitif second : זָרוֹת; participe : מְזָרֶה etc. *Pu'al* passé : זֹרָה (Is. 30, 24) au lieu de זֹרָה, זֹרוּ; futur : יוֹרֶה; participe f. s. : מְזֹרָה. *Hitpa'él* passé 2ᵉ p. f. s. : הִתְגָּרִית; futur : יִתְגָּרֶה, תִּתְעָרִי, יִתְגָּרוּ, תִּתְגָּרוּ; futur converti : וַיִּתְגָּר; futur impératif : תִּתְגָּר; impératif : הִתְגָּר.

2° Verbes à 2ᵉ rad. א, ח, ע : שׁעי, רעי, ראי, צעי, נחי, מחי, דחי, תעי. *Qal* passé : מָחֲתָה, וְנָחֲךָ; futur converti : וַיֵּרֶא, וַתֵּרֶא, וָאֵרֶא, וַיִּמַח, וַיִּשַׁע, וַתֵּרֶא, וַתֵּתַע; futur impératif : תֵּרֶא, תֵּתַע, יֵרֶא, יֵרַע (Job 20, 26). Passif du *qal* passé : דֹּחוּ[1] (Ps. 36, 13). *Nif'al* passé : נִרְאָתָה. *Pi'él* passé : רֵעָה, וִצְעָהוּ. *Hif'îl* passé : הֶרְאֲךָ; futur converti : וַיַּרְא (II R. 11, 4), וַיַּתַע. *Hitpa'él* futur : תִּתְרָאוּ; futur converti : וַיִּתְרָאוּ; futur impératif : תִּתְרַע, נִתְרָאֶה.

f) Verbes à 3ᵉ radicale gutturale.

1128. 1ʳᵉ rad. נ : נבע, נגה, נגע, נדח, נטע, נסח, נסע, נפח, נצח, de plus לקח, יצע, נוח « mettre ». *Qal* futur : יִגַּה, יִגַּע, יִגְּעוּ, יִטְּעוּ, יִצְּחוּ, יִקְחוּ; avec suffixes : יִקָּחֲךָ; futur impératif : אֶקְחָה; impératif : גַּע, קַח; infinitif second : גַּעַת (ou נְגֹעַ), טַעַת (ou נְטֹעַ), פַּחַת, קַחַת[2]. *Nif'al* participe f. s. : נִדַּחַת[3]. *Hif'îl* passé : הִגִּעַתְ, הִגִּיעַ, הִדִּיחֲךָ; futur : יַבִּיעַ etc., תַּבַּעְנָה; futur converti : וַיַּגַּע; futur impératif : יַסַּע; impératif : הַנַּח; infinitif second : הַגִּיעַ, הַגִּיעֲךָ; participe : מַגִּיעַ, מַגַּעַת.

1129. 1ʳᵉ rad. ו : ודע, וכח, ופע, וקע, ושׁע. *Qal* futur : אֵדַע etc., pause אֵדָע etc. ; avec suffixes : אֵדָעֲךָ etc. ; futur converti : וָאֵדַע, וַתֵּדַע, וַיֵּדַע, וַתֵּדַע, וַתֵּקַע, וַנֵּדַע; impératif : דַּע, p. דָּע; infinitif second : דַּעַת. *Nif'al* futur : אִוָּדַע etc., pause יִוָּדֵעַ; participe f. s. :

1. רֻאוּ (Job 33, 21) est pour רֻאוּ (§ **108**).
2. On rencontre קַחַת devant *maqqéf* dans II R. 12, 9.
3. Sur נִצַּחַת, voir § **417**, note.

נוֹכַחַת (?) [1]. *Hif'îl* passé : הוֹדִיעַ ; futur : אוֹדִיעַ etc., אוֹדִיעֲךָ etc. ; futur converti : וַיּוֹדַע, וַיֹּשַׁע, וַתּוֹשַׁע ; futur impératif : יֹדַע, יֹשַׁעֲכֶם ; impératif : הוֹדַע ; infinitif premier : הוֹשֵׁעַ [2] ; second : הוֹשִׁיעַ, avec suffixe : הוֹשִׁיעֲךָ ; participe : מוֹדִיעַ. *Hof'al* participe f. s. : מוּדַעַת. *Hitpa'él* infinitif second : הִתְוַדַּע.

1130. 2ᵉ rad. ו ou י : נוּחַ « reposer », טוּחַ, דּוּחַ, גִּיחַ, פּוּחַ, נוּעַ, רוּעַ, שׂוּחַ, שִׂיחַ. *Qal* futur : אָנוּחַ etc., אָשִׂיחַ, יָשִׂיחַ ; futur converti : וַתָּנַח, וַיָּנַח ; impératif : שִׂיחַ [3] ; infinitif premier : נוֹחַ ; second : נוּחַ ou נוֹחַ [4], שִׂיחַ [5]. *Nif'al* futur : יִנּוֹעַ ; infinitif second : הִטּוֹחַ. *Pi'él* futur : אֲשׂוֹחֵחַ (p.), יְשׂוֹחֵחַ (p.). *Hif'îl* passé : הֵנִיחַ [6] ; futur : יָנִיחַ ; futur converti : וַיָּנַח ; futur impératif : יָנַע ; infinitif premier : הָפֵחַ ; second : הָנִיחַ ; participe : מֵנִיחַ. *Hitpa'él* futur : יִתְרוֹעֲעוּ.

g) Verbes à 3ᵉ radicale א.

1131. 1ʳᵉ rad. נ : נשׂא, נשׁא, נבא. *Qal* futur : אֶשָּׂא etc., תִּשְׂאוּ (sans *dāgēš* du שׂ), יִשְׂאוּ, תִּשֶּׂאינָה (Ez. 23, 49), וְתִשֶּׂנָה (Jér. 9, 17), וַתִּשֶּׂנָה (Zach. 5, 9) ; avec suffixe : יִשָּׂאֲךָ ; impératif : שָׂא [7] ; infinitif second : שְׂאֵת (ou נְשׂא) [8] : avec la préposition ל, לָשֵׂאת. *Nif'al* passé : נִבֵּאתִי, נִבֵּאת (נִבֵּית dans Jér. 26, 9), נִבָּא [9], נִבְּאוּ, נִשְּׂאוּ ;

1. וְנֹכַחַת (G. 20, 16), pour lequel on attendrait נוֹכַחַתְּ (passé 2ᵉ pers. f. s.), paraît avoir été traité comme un participe.

2. לְהוֹכֵחַ (Job 6, 26) paraît être pour לְהוֹכִחַ, infinitif premier pris substantivement (voir M. Lambert dans *R. E. J.*, LXVIII, p. 318). הוֹדַע (L. 4, 23, 28) n'est pas un *hif'îl*, ni un *hof'al*, mais plutôt une altération de הִוָּדַע, infinitif premier du *nif'al;* cf. § **738**.

3. On trouve גֹּחִי (Mi. 4, 10) au lieu de גּוּחִי ou גִּיחִי.

4. On trouve כְּנוֹחַ (N. 11, 25; Job 3, 13; Néh. 9, 28) et כְּנוֹעַ (Is. 7, 2), mais לָנוּחַ (II S. 21, 10) et לָנוּעַ (Jug. 9, 9, etc.).

5. גֹּחִי (Ps. 22, 10) comme participe est douteux (§ **1050**, note).

6. וַהֲרֵעוּ (I S. 17, 20) pour וַהֲרִיעוּ est dû à une confusion avec רעע.

7. נְשָׂא dans Ps. 10, 22; נְסָה (*ib.* 4, 7) est altéré.

8. שׂוֹא (Ps. 89, 10) est douteux.

9. נִשֵּׂאת, dans I Chr. 14, 2, peut être le participe comme dans Zach. 5, 7.

participe : נְשֵׂאת, נִבְּאִים (mais : נִשָּׂאִים). *Hif'îl* passé : הִשֵּׁאת; futur impératif : יַשֵּׁא, avec suffixe : יַשִּׁיאֲךָ.

1132. 1re rad. ו : יצא. *Qal* futur : אֵצֵא etc., תֵּצֶאנָה ; impératif : צֵא [1]; infinitif second : צֵאת. *Hif'îl* passé : הוֹצֵאתִי etc., avec suffixe : הוֹצִיאֲךָ; futur converti : וַיּוֹצֵא (mais plus souvent : וַיּוֹצִא), avec suffixe : וַיּוֹצִיאֲךָ. *Hof'al* participe f. s. : מוּצֵאת. — ירא. *Qal* futur : אִירָא etc., avec suffixe : וַתִּירָאֻן, יִירָאֶךָ; impératif : יְרָא, יְראוּ.

1133. 2e rad. ו ou י : בוא. *Qal* passé : בָּאת, בָּאתָ(ה), בָּאתִי, בָּאתֶן, בָּאנוּ; futur : אָבוֹא [2], תָּבוֹאִי [3], תָּבוֹא, יָבוֹא, תָּבוֹא [4], נָבוֹא, תָּבוֹאוּ, יָבֹאוּ, תְּבֹאנָה, תְּבֹאןָ, תְּבֹאֶינָה, ou אָבֹא etc. (sans ו); impératif : בוֹא ou בֹּא, בֹּאָה, בֹּאִי ou בּוֹאִי, בֹּאוּ; infinitif 1er : בּוֹא; second : בּוֹא, avec suffixes : בּוֹאֲךָ, בֹּאֲךָ, בֹּאֲכָה, בֹּאֲכֶם. *Hif'îl* passé : הֵבֵיאתִי ou הֲבִיאוֹתִי, הֵבֵאת, הֲבִיאֹנוּ [5], הֲבֵאתֶם ou הֲבִיאֹתֶם; avec suffixes : הֲבִיאֹתִיו (C. 3, 4), הֲבִיאֹתִיהָ (II R. 19, 25) et הֲבֵאתִיהָ (Is. 37, 26), וַהֲבֵאתִים (Ez. 23, 22), הֲבֵאתַנוּ, הֲבֵאתָה, הֲבֵאתוֹ à côté de הֲבִיאוֹתִךָ, הֲבִיאוֹתִיהוּ ou הֲבִיאֹנֻם, הֲבִיאֹתֶם, הֲבִיאֹתָנוּ, הֲבִיאֹתַנִי, הֲבִיאוֹתִים, הֲבִיאוֹתִיו; futur converti : וַיָּבֵא (וַיָּבִיא dans Néh. 8, 2), וַתָּבֵא. *Hof'al* passé : הֻבָּאת, הוּבָא, הֻבָאתָה (3e p. f. s.); futur : יוּבָא; participe : מוּבָא. — קיא : futur converti : וַיָּקֵא, וַתָּקִא; impératif : קְיוּ pour קִיאוּ. *Hif'îl* passé avec suffixe : וַהֲקֵאתוֹ (Pr. 25, 16; d'après d'autres וַהֲקֵאתוֹ).

1. צְאֶינָה (C. 3, 11), au lieu de צֶאנָה, a subi l'influence de רְאֶינָה qui suit.

2. L'ô paraît venir de *u* plutôt que de *a*; cf. P. Joüon, *Études de morphologie hébraïque,* dans *Biblica,* I, p. 357-369.

3. Sur וַתָּבוֹאִי (Ez. 22, 4), voir § **703**, note. On rencontre וַתָּבֹאת *qeré* (ותבאתי *ketîb*) dans I S. 25, 34.

4. Sur תָּבוֹאָה, תָּבוֹאתָה et תְּבוֹאָתְךָ, voir § **734**, note.

5. La graphie והביאתי (N. 14, 31) et והביאת (II R. 9, 2) indiquerait une leçon וַהֲבִיאֹתִי et וַהֲבִיאֹתָ. Avec les suffixes, d'ailleurs, on trouve הֲבִיאֹתַנִי הֲבִיאֹתָנוּ.

h) *Verbes à 1re radicale* נ.

1134. 3e rad. י : נשׁי, נקי, נצי, נכי, נטי, נזי. *Qal* futur : תִּטֶּה, יִטּוּ, נִטֶּה; futur converti : וַיֵּט, וַיִּז (II R. 9, 33), וַתֵּט; futur impératif : יֵט, תֵּט. *Nif'al* passé : נִקְּתָה, נִקָּה, וְנִקֵּיתָ, וְנִקֵּיתִי, נִקֵּיתִי, נִטָּיוּ (N. 24, 6); participe : נִצִּים. *Hif'îl* passé : הִכִּיתִי, הִטֵּיתִי, הִטָּה, הִטִּית [avec suffixes : הִכְּתִיךָ, הִכִּיתִיךָ, (וְהִכִּ(י)תִיו]; הִטּוּ, הִכִּיתֶם [avec suffixe : הִטָּתוּ]; futur : יַטֶּה, תַּטֶּה, אַטֶּה [avec suffixe : יַכְּךָ, יַכֶּכָּה]; יַטּוּ, נַכֶּה; futur converti : וַיַּךְ, וַתַּךְ, וַיֵּט, וָאַט [1]; futur impératif : יַךְ, תַּט; impératif : הַט et הַטֵּה, הַטִּי, הַטּוּ; infinitif premier : הַכֵּה; second : הַטּוֹת; participe : מַטֶּה, מַטִּים. *Hof'al* passé : הֻכְּתָה, הֻכָּה, הֻכֵּיתִי; futur : יֻכֶּה, יֻכּוּ; participe : מֻכֶּה, מֻכָּה, מֻכִּים.

i) *Verbes à 1re radicale* ו *ou* י.

1135. 3e rad. י : ידי, ורי, ונִי, ידי, ירי, וגי. *Qal* futur : אוֹרֶה, יוֹרֶה, יוֹרוּ [2]; futur converti : וַיּוֹר; avec suffixe : וַיֹּרֵם; infin. second : לִירוֹת [3]. *Nif'al* participe : נוּגֵי (Soph. 3, 18), נוּגוֹת (Lam. 1, 4). *Pi'él* passé : יַדּוּ pour יִדּוּ; futur converti : וַיַּגֶּה (Lam. 3, 33) pour וַיְיַגֶּה; וַיַּדּוּ pour וַיְיַדּוּ. *Hif'îl* passé : הוֹגָה, הוֹגָה, וְהוֹרֵיתִי, הוֹנוּ; avec suffixes : (וְ)הוֹרֵתִיךָ, הוֹרַתְנִי, הוֹרֵהוּ; futur : יוֹדֶה, תּוֹנֶה, אוֹדֶה, נוֹדֶה, תּוֹנוּ, תּוֹגְיוּן, יוֹדוּ [4]; avec suffixes אוֹדְךָ, p. אוֹדֶךָּ, אוֹדֶנּוּ etc.; יוֹרֵנִי, וַיּוֹרֵהוּ, וַיּוֹרֵנוּ; impératif : הוֹדוּ; avec suffixes : הוֹרֵנִי ou הֹרֵנִי, הוֹרוּנִי; infinitif second : הוֹדוֹת; participe : מוֹדֶה, מוֹדִים. *Hitpa'él* passé : הִתְוַדָּה, הִתְוַדּוּ; futur converti : וָאֶתְוַדֶּה, וַיִּתְוַדּוּ; infinitif second : הִתְוַדּוֹת; participe : מִתְוַדֶּה.

1. אַט (à la pause) dans Job 23, 11, avec le sens du passé.

2. וַיֹּרְאוּ (II S. 11, 24), הַמּוֹרְאִים (*ib.*) et לִירוֹא (II Chr. 26, 15) ont subi l'analogie de ירא. וַנִּירָם (N. 21, 30) est altéré; de même נִינָם (Ps. 74, 8).

3. Sur לִירוֹא, voir la note précédente. Sur יֹּרֶה, voir § **1023**, note.

4. Sur le maintien du ה dans אֶהוֹדֶנּוּ, etc., voir § **816**, note.

i) Verbes Quadrilitères.

1136. 1[re] et 3[e] rad. gutturale : חלחל, חרחר. Actif infinitif second : חַרְחַר (Pr. 26, 21). — Réfléchi futur converti : וַתִּתְחַלְחַל (Esth. 4, 4).

1137. 2[e] et 4[e] rad. gutturale (ר compris) : מהמה, מרמר, שעשע. Actif passé : שִׁעֲשַׁעְתִּי (p.), שִׁעֲשַׁע ; futur : יְשַׁעַשְׁעוּ. — Passif futur : תְּשָׁעֳשָׁעוּ. — Réfléchi futur : וַיִּתְמַרְמַר, יִתְמַהְמָהּ ; infinitif second : הִתְמַהְמַהּ ; participe : מִתְמַהְמֵהַּ.

1138. 2[e] et 4[e] rad. א : טאטא. Actif passé : וְטֵאטֵאתִיהָ (Is. 14, 23)[1].

k) Verbes triplement irréguliers.

1139. On a déjà vu (§ **1125**) les formes triplement irrégulières de ארר, חרך, רעע : נֵאָרִים, יַחֲרוּ, יְרוֹעַ. Les autres verbes triplement irréguliers sont : שאי, שחח, שחוי et surtout היי et חיי. Des deux premiers verbes on rencontre au *hitpa'él* les formes suivantes : שאי, participe : מִשְׁתָּאֵה ; שחח, futur : תִּשְׁתּוֹחֲחִי[2].

1140. Le verbe שחוי, qui ne se rencontre qu'au réfléchi, se conjugue ainsi : Passé : הִשְׁתַּחֲוִיתִי, הִשְׁתַּחֲוּוּ ; passé converti : וְהִשְׁתַּחֲוִיתִי, וְהִשְׁתַּחֲוִית, וְהִשְׁתַּחֲוִיתֶם ; futur : אֶשְׁתַּחֲוֶה etc., תִּשְׁתַּחֲווּ יִשְׁתַּחֲווּ ; futur converti : וָאֶשְׁתַּחֲוֶה, וַיִּשְׁתַּחוּ (וַיִּשְׁתַּחֲוֶה dans I R. 22, 54), p. וַיִּשְׁתָּחוּ, וַתִּשְׁתַּחוּ, p. וַתִּשְׁתָּחוּ, וַיִּשְׁתַּחֲווּ, וַתִּשְׁתַּחֲוֶיןָ ; impératif f. s. : הִשְׁתַּחֲוִי, pl. : הִשְׁתַּחֲווּ ; infinitif second : הִשְׁתַּחֲוֹת[3] ; participe : מִשְׁתַּחֲוֶה, מִשְׁתַּחֲוִים.

1141. היי se conjugue ainsi : *Qal* passé : הָיִיתִי etc., הֱיִיתֶם

1. סַאסְּאָה (Is. 27, 8) n'est pas un verbe.
2. Cette forme pourrait venir aussi de שוח.
3. בְּהִשְׁתַּחֲוָיָתִי (II R. 5, 18) peut être une faute pour בְּהִשְׁתַּחֲוֹתִי ; cf. § **808**.

(avec ו : וִהְיִיתֶם); futur : אֶהְיֶה, תִּהְיֶה, תִּהְיִי[1], יִהְיֶה, נִהְיֶה, תִּהְיוּ(ן), יִהְיוּ, תִּהְיֶינָה ou תִּהְיֶין; futur converti : וָאֱהִי ou וָאֶהְיֶה, וַתְּהִי, וַיְהִי (p. וַיֶּהִי), וַתְּהִי (p. וַתֶּהִי), וַנְּהִי ou וַנִּהְיֶה; futur impératif : אֶהְיֶה, תְּהִי, יְהִי (p. יֶהִי), תְּהִי, נִהְיֶה; impératif : הֱיֵה (avec ו : וֶהְיֵה), הֱיִי, הֱיוּ (avec ו : וִהְיוּ); infinitif premier : הָיֹה ou הָיוֹ; second : הֱיוֹת (בִּהְיוֹת, לִהְיוֹת, מִהְיוֹת); participe f. s. : הֹוָיָה. *Nif'al* passé : נִהְיֵיתִי, נִהְיֵית, נִהְיָה, נִהְיְתָה (p. נִהְיָתָה); participe f. s. : נִהְיָה[2].

1142. חיי se conjugue ainsi : *Qal* passé : חַי (p. חָי ou plus rarement : חָיָה)[3], חָיְתָה[4]; passé converti : וְחָיִיתָ ou וְחָיְתָה, וִחְיִיתֶם; futur : אֶחְיֶה, תִּחְיֶה, תִּחְיִי, יִחְיֶה, תִּחְיֶה, תִּחְיוּ(ן), יִחְיוּ, תִּחְיֶינָה; futur converti : וַיְחִי (p. וַיֶּחִי), וַתְּחִי; futur impératif : יְחִי (p. יֶחִי), תְּחִי; impératif : וֶחְיֵה, חֲיִי, וִחְיוּ; participe : חַי[5], חַיָּה, חַיִּים, חַיּוֹת[6]. Le *pi'él* est conjugué exactement comme celui de פני (§ **1067**) et le *hif'il* comme celui de עלי (§ **1122**).

1. תְּהִי (Nah. 3, 11) pour תִּהְיִי est sans doute dû à l'euphonie; cf. חֲלִי pour חֳלָיִי (§ **507**).

2. Outre ces formes, il existe le verbe aramaïsant הוי « être » et הוא « tomber ». Du premier on rencontre l'impératif הֱוֵה (G. 27, 29), הֱוִי (Is. 16, 4) et le participe הֹוֶה (Eccl. 2, 22; Néh. 6, 6); du second, l'impératif הֱוֵא (Job 37, 6) et le futur יְהוּא (Eccl. 11, 3).

3. חָיָה est une forme moderne (Jérémie, Ézéchiel, Esther, Néhémie, Ecclésiaste).

4. Une fois וְחָיָה (Ex. 1, 16) pour וְחָיְתָה.

5. Dans la formule de serment, חַי qui, à l'origine, devait être un passé optatif (§ **1247**, n.) a été ensuite considéré comme un participe et employé avec אָנִי. חַי est vocalisé ainsi devant un nom divin (ה', אל, האלהים) et אני « moi, Dieu »; on a חֵי, qui est la forme abrégée, devant un autre mot (פַּרְעֹה, נַפְשְׁךָ). Dans חֵי הָעוֹלָם (Dan. 12, 7), חֵי est à l'état construit.

6. Dans Ex. 1, 19 חָיוֹת a le sens de « vives ».

Troisième Section : Les Particules.

LXXXVII. — Adverbes.

1143. Les *particules*, qui comprennent toutes les parties du discours autres que le nom et le verbe, servent à nuancer ou à relier les membres de phrases ou les propositions entières ou encore tiennent lieu de propositions.

1144. Les particules sont ou des onomatopées, comme les interjections, ou des syllabes démonstratives (qui, à l'origine, étaient elles-mêmes des interjections), comme le ה interrogatif, ou bien proviennent de noms ou de verbes, comme les adverbes : מְהֵרָה « bientôt », הֵיטֵב « bien ». Parfois les mots primitifs, en devenant des particules, se sont tellement usés qu'on a de la peine à en reconnaître l'origine : il en est ainsi des prépositions ב, כ, ל. Parfois, au contraire, les particules conservent des formes disparues, comme יוֹמָם, qui est l'accusatif indéterminé de יוֹם. Les particules peuvent être composées elles-mêmes de plusieurs particules, p. ex. אַחֲרֵי כֵן, כִּי עַל כֵּן.

1145. Nous diviserons les particules, comme il est d'usage dans les langues indo-européennes, en *adverbes, prépositions, conjonctions, interjections*[1].

1146. Les adverbes sont des mots ou des syllabes qui se joignent aux verbes pour préciser les conditions et les circonstances de l'action, p. ex. שָׁם dans וַיָּשֶׂם שָׁם אֶת־הָאָדָם « et il mit *là* l'homme » (G. 2, 8). Plus rarement, l'adverbe

1. Les grammairiens juifs anciens ignorent cette distinction.

spécifie un adjectif, p. ex. גָּדוֹל מְאֹד « très grand »[1]. Les adverbes peuvent se diviser en adverbes d'interrogation, de négation, d'affirmation, de lieu, de temps et de manière (ce qui intéresse surtout la lexicographie). Les *locutions adverbiales* sont des expressions complexes employées comme adverbes.

1147. On pourrait considérer comme adverbes ou locutions adverbiales tous les compléments circonstanciels du verbe; mais on réserve les termes d'adverbes et de locutions adverbiales aux mots simples ou complexes qui ne sont pas des noms ou des verbes, p. ex. כֹּה « ainsi »; à ceux dont l'acception nominale ou verbale est plus ou moins atténuée, p. ex. מְהֵרָה « bientôt », qui n'est plus usité comme substantif, לִפְנֵים où le sens de פָּנִים « face », quoique encore sensible, est cependant perdu de vue; ou enfin à ceux qui n'ont plus de flexion comme בֹּקֶר « demain matin ».

1148. Les adverbes peuvent être renforcés de prépositions ou de conjonctions qui n'en modifient pas le sens, p. ex. בִּמְהֵרָה « bientôt », וְאוּלָם « mais ». Si la préposition ou la conjonction modifie le sens de l'adverbe, on a une locution adverbiale (§ **1150**, 5°).

1149. L'adverbe peut être : 1° une particule démonstrative simple : הֲ « est-ce que? », זֶה, בָּזֶה « ici », אִי (?) « non, ne pas », כֹּה « là », « ainsi » (בְּכֹה[2] dans I R. 22, 20); ou complexe : אֲבָל « certes », אוּלַי « peut-être », אָז « alors », אֵי[3], אֱהִי (?), אַיֵּה « où? », et les dérivés de אֵי : אֵיזֶה « où? », אֵיכֹה « où? », אֵיךְ, אֵיכָה, אֵיכָכָה[4] « comment? »; אַיִן « où? », « ne pas »,

1. Sur l'adverbe se rapportant au substantif, voir § **1316**, note.

2. Le texte parallèle de II Chroniques 18, 19 a כָּכָה.

3. אֵיי comme l'arabe *ayy*, pourrait être un adjectif tiré d'une particule interrogative *'a = ha*.

4. אֵיכָה s'emploie surtout dans les élégies. אֵיכָכָה est moderne (C: 5, 3; Esth. 8, 6). On trouve la forme araméenne הֵיךְ dans Dan. 10, 17; I Chr. 13, 12.

אֵיפֹה « où? », אָן et אָנָה [1] « où? (avec mouvement) », אַךְ « mais, seulement, tout à fait », אָכֵן « mais », אַל [2] « non, ne pas (avec l'impératif) », אֵפוֹא « donc », הָלְאָה « là-bas », הֲלֹם « ici (avec mouvement) », הֵן, הִנֵּה « voici », הֵנָּה « ici (avec mouvement) », כֵּן, בְּכֵן (Eccl. 8, 10; Esth. 4, 16) « ainsi », לֹא [2] « non, ne pas », לוּ [3] (G. 17, 18; 30, 34; N. 14, 2; 20, 3; Jos. 7, 7) « plût au ciel que », שָׁם « là », שָׁמָּה « là (avec mouvement) [4] » :

2° un mot dont la racine n'est plus employée : אַט, לְאַט « lentement », אֶפֶס (?) « ne pas », גַּם « aussi », חַיָּה « à l'année prochaine », טֶרֶם « pas encore », יֵשׁ « il y a », כִּי « comment? (dans אַף כִּי) [5] », מָחָר « demain », עַד « toujours », פֶּתַע « subitement », קַט « seulement », תַּחַת « en bas », תְּמוֹל ou אֶתְמוֹל « hier », תָּמִיד « toujours » ;

3° un mot dont la racine est encore usitée : אָחוֹר « en arrière », אַחַר et אַחֲרֵי [6] « après, en arrière », אַף « aussi », אֶפֶס, אַפְסִי « ne pas », בָּדָד, לְבָדָד « isolément », בֶּטַח, לָבֶטַח « en sécurité », בַּל, בְּלִי, בִּלְתִּי « ne pas », בֹּקֶר « demain matin », דּוּמָם [7] « en silence », יַחַד « ensemble », יָמִין « à droite », כְּבָר « déjà »,

1. D'après J. Barth, *Sprachwissenschaftliche Untersuchungen*, p. 13-16, אָן et אָנָה « où? » n'auraient pas la même origine que אַיִן ; cf. aussi M. Lambert, *R. E. J.*, t. XXII, p. 131.

2. אַל et לא pourraient être composés de *la* « certes » et *'a* = *ha* « est-ce que? ».

3. לוּ devant l'impératif paraît être une faute : Dans G. 23, 13 on doit lire לִי ; *ib.* 50, 15, לֹו. Par contre, on doit mettre לוּ pour לֹא dans Job 3, 16, peut-être aussi dans Ruth 2, 13. Voir les altérations de לוּ conjonction dans § **1249**, note.

4. שָׁמָּה est parfois employé sans mouvement, voir § **248**.

5. כִּי est d'ordinaire conjonction. Dans אַף כִּי (G. 3, 1) qui équivaut à הַאַף, il est explétif comme avec אָמְנָם (§ **1185**).

6. אַחֲרֵי se rencontre dans Pr. 28, 23; dans D. 11, 30, il faut probablement lire אַחֲרַי « en arrière », c'est-à-dire « l'occident », au lieu de אַחֲרֵי (cf. A. B. Ehrlich, *Randglossen*, sur les deux passages).

7. דּוּמָם vient plutôt de דמם (= דּוֹמֵם) que de דום ; voir Barth, *Nominalbildung*, p. 352, n. 2.

כָּלִיל, כָּלָה « entièrement », מְאֹד [1] ou בִּמְאֹד מְאֹד, מְאֹד מְאֹד (G. 17, 2, etc.), עַד מְאֹד (*ib.* 27, 33), עַד לִמְאֹד (II Chr. 16, 14) « très », מְהֵרָה, בִּמְהֵרָה, עַד מְהֵרָה « bientôt » [2], מַעֲדַנּוֹת « délicieusement », נֶצַח, לָנֶצַח « toujours », סָבִיב, מִסָּבִיב, עַל סָבִיב « tout autour », עוֹלָם, לְעוֹלָם « toujours », עֶרֶב « ce soir », פֶּן [3] « peut-être », צָהֳרַיִם « à midi », קְרִי, בְּקֶרִי « en travers », רֶגַע « en un instant », רִיק, לָרִיק « en vain », רַק « seulement ». On peut y joindre les adverbes numéraux כִּפְלַיִם « au double », אַרְבַּעְתַּיִם « au quadruple », שִׁבְעָתַיִם « au septuple » ;

4° un substantif avec désinence ָם- ou ֹם- (§ **255**) : אוּלָם, וְאוּלָם « mais », אָמְנָם « en vérité », דַּיָּם « en suffisance », חִנָּם « gratuitement », יוֹמָם « de jour », פִּתְאֹם, בְּפִתְאֹם (II Chr. 29, 36) « subitement », רֵיקָם « à vide », שִׁלְשֹׁם (toujours précédé de תְּמוֹל) « avant-hier » ;

5° un substantif avec la désinence ָה- du locatif (§ **246**) : בַּיְתָה « au dedans », חוּצָה « au dehors », יָמָּה « à l'ouest », מִזְרָחָה « à l'est », מַטָּה « en bas », מַעְלָה, לְמַעְלָה « en haut » [4], מַעֲרָבָה « à l'ouest », נֶגְבָּה « au sud », עַתָּה « maintenant », פְּנִימָה « à l'intérieur », צִדָּה « de côté », צָפוֹנָה « au nord », קֵדְמָה et קָדִימָה « à l'est », תֵּימָנָה « au sud » ;

6° un substantif avec suffixe de la 3e p. m. s. (§ **316**) : יַחְדָּו « ensemble » [5] ;

1. מְאֹד s'emploie avec les adjectifs ou les verbes qualificatifs. Avec d'autres mots, il est plus ou moins douteux : Jug. 12, 2 ; I S. 20, 19 ; Jér. 49, 30 ; Ps. 31, 12 ; 46, 2 [lire ici מְאֹד].
2. מִכֵּה (de נכה?) est de signification incertaine.
3. Voir § **1257**, note.
4. לְמַעְלָה et עַד לְמַעְלָה sont employés dans les Chroniques avec le sens de « beaucoup ».
5. Un emploi semblable du suffixe possessif se rapportant à un nom qui n'est pas exprimé se retrouve dans la locution (דְּבַר יוֹם) בְּיוֹמוֹ « (la quantité d'un jour) dans son jour », c'est-à-dire au jour voulu (Ex. 5, 13) ; (עֹלַת שַׁבַּת) בְּשַׁבַּתּוֹ « (l'holocauste du sabbat) en son sabbat » (N. 28, 10) ; peut être aussi dans בְּעִתּוֹ « en son temps » (Jér. 5, 24 ; Job 38, 32).

7° un adjectif avec ou sans terminaison féminine : אֲחֹרַנִּית[1] « en arrière », קְדֹרַנִּית « tristement », קַל « bientôt », רִאשֹׁנָה « en premier », רַבַּת « beaucoup » ;

8° un infinitif premier : הֵיטֵב « bien, beaucoup », הָכֵן « juste », הַרְבֵּה, לְהַרְבֵּה (Néh. 5, 18) « beaucoup », מַהֵר « en hâte ».

1150. Les locutions adverbiales peuvent être : 1° un substantif avec l'article précédé ou non d'une préposition : הַיּוֹם, כְּהַיּוֹם, כַּיּוֹם « aujourd'hui », כָּעֵת « alors »[2], הַפַּעַם « cette fois » ;

2° un substantif précédé d'une (ou deux) préposition : בְּאַחֲרִית, לְאַחֲרִית « à la fin », מִלְּפָנִים, לְפָנִים « auparavant », מִבַּיִת « à l'intérieur », מִחוּץ « à l'extérieur », מִיָּם « à l'ouest », מִמּוֹצָא, מִמִּזְרָח, מִקֶּדֶם « à l'est », מִנֶּגֶב et מִתֵּימָן « au sud », מִצָּפוֹן et לְצָפוֹן « au nord », מִמַּעַל et מִלְמַעְלָה « en haut », מִתַּחַת et מִלְמַטָּה « en bas », מִיָּמִין « à droite », מִשְּׂמֹאל « à gauche », מִנֶּגֶד « à distance », לְנֹכַח « en face » (Pr. 4, 25), מִקְצָה ou מִקְצָת « à une extrémité », לְבַד « seul », לְמַדַּי (II Chr. 30, 3) « en suffisance »[3] ;

3° un adjectif avec préposition et article : בָּאַחֲרֹנָה, לָאַחֲרֹנָה « en dernier » ;

4° un pronom avec préposition : אֶל אֲשֶׁר « où », אֵי לָזֹאת « pourquoi », בַּמֶּה « combien? », לָמָּה « pourquoi? » ;

5° un adverbe précédé d'une préposition ou d'une conjonction qui en modifie le sens : כִּי אָז « ou », כִּי עַתָּה « alors »[4], מֵאַיִן ou אֵי מִזֶּה « d'où? », מֵאַחֲרֵי כֵן, אַחֲרֵי כֵן, אַחַר כֵּן « ensuite »,

1. D'après Barth, *Nominalbildung*, 2ᵉ éd., 1914, p. 307-309, la terminaison ־ִית correspondrait à *iš* en accadien, ־נִית à *aniš*.

2. כָּעֵת, comme כִּי אָז et כִּי עַתָּה (voir § **1251**), introduit la proposition principale après la proposition conditionnelle introduite par לוּ, mais on n'en trouve d'exemples que dans les passages où לֹא a été substitué à לוּ (§ **1259**, note).

3. לְמַדַּי paraît composé de לְ, מָה et דַּי « pour ce qui est suffisance ».

4. Sur l'emploi de כִּי אָז et כִּי עַתָּה, après לוּ, voir § **1251**.

לָכֵן, עַל כֵּן « c'est pourquoi », עַד כֵּן (Néh. 2, 16) « jusqu'à ce point », עַד הֲלֹם ou עַד הֵנָּה « jusqu'ici », עַד כֹּה « jusque-là », מִזֶּה ou מִפֹּה « d'ici », מִשָּׁם « de là », מְאָז, מֵעוֹלָם ou מִנִּי עַד « autrefois », « de tout temps », לָעַד ou עֲדֵי עַד « pour toujours », מֵעַתָּה « dorénavant », עַד הֵנָּה ou עַד עַתָּה « jusqu'à présent »;

6° un substantif ou un adverbe répété : יוֹם יוֹם « chaque jour », יוֹם בְּיוֹם « jour par jour », כֹּה וָכֹה « çà et là », פַּעַם פַּעַם « tantôt... tantôt »;

7° un adverbe ou un substantif réuni à un synonyme : רַק אַךְ (N. 12, 2) « seulement », פֶּתַע פִּתְאֹם ou לְפֶתַע פִּתְאֹם « subitement », לְעוֹלָם וָעֶד « à jamais »;

8° on doit y joindre quelques locutions diverses : אַף כִּי « à plus forte raison », כָּל עוֹד « tout encore, *c'est-à-dire* malgré tout », מַדּוּעַ (de מַה et יָדוּעַ « quoi de connu ») « pourquoi? », מִן הוּא וָהָלְאָה « depuis longtemps », תְּמוֹל שִׁלְשֹׁם ou מִתְּמוֹל שִׁלְשֹׁם « auparavant », *litt.* « d'hier et avant-hier », מִי יִתֵּן (Job 6, 8; 11, 5 etc.) « plût au Ciel que ».

1151. Les adverbes présentent les particularités grammaticales suivantes : l'adverbe interrogatif ה a la voyelle *ă* (הֲ) devant une consonne non gutturale (y compris ר) vocalisée, p. ex. הֲשַׂמְתָּ, הֲרָאִיתָ[1]. Devant une consonne avec *šewå* le ה reçoit un *a* : הַבְרָכָה. La consonne avec *šewå* reçoit un *dåġêš* quand elle est elle-même une particule, p. ex. הַלְּבֶן (G. 17, 17), הַכְּצַעֲקָתָהּ (*ib.* 18, 21); cf. § 76[2]. Devant une gutturale le ה prend un *a*, p. ex. הַאֵלֵךְ (Ex. 2, 7); mais si la gutturale a la voyelle *å*, il prend un *è* : הֶאָמוּר (Mi. 2, 7), הֶהָשֵׁב (G. 24, 5).

1. Exceptionnellement הַיּיטַב (L. 10, 19) a un *a* suivi du *dåġêš*.

2. Par exception le *dåġêš* manque dans הַכְזוֹנָה (G. 34, 31) et se rencontre dans הַכְּתֹנֶת (*ib.* 37, 32) et même dans le ר : הַרְּאִיתֶם (I S. 10, 24; 17, 25; II R. 6, 32), où il a peut-être pour but d'empêcher la suppression du א qui suit.

1152. Comme dans les autres langues, la particule interrogative manque souvent, en hébreu, dans les exclamations, p. ex. שָׁאוּל יִמְלֹךְ עָלֵינוּ « Saül régnerait sur nous ! » (I S. 11, 12), אַחֲרֵי בְלֹתִי הָיְתָה לִּי עֶדְנָה « après que j'étais flétrie, j'ai eu de la fécondité ! » (G. 18, 12). Cette omission est surtout fréquente dans les propositions reliées par la conjonction ו « et », p. ex. וְאַתָּה תִּירָשֶׁנּוּ « et toi, tu voudrais t'en emparer ! » (Jug. 11, 23), וְלֹא יִסְקְלֻנוּ « et ils ne nous lapideraient pas ! » (Ex. 8, 22). La particule paraît avoir été aussi supprimée devant le mot שָׁלוֹם « Y a-t-il la santé ? » (I S. 16, 4 ; II S. 18, 29 ; II R. 9, 19)[1].

1153. הֲ peut être renforcé par כִּי, p. ex. הֲכִי אָמַרְתִּי « ai-je donc dit ? » (Job 6, 22)[2].

1154. L'adverbe interrogatif s'emploie dans l'interrogation indirecte, p. ex. לִרְאוֹת הֲקַלּוּ הַמָּיִם « pour voir si les eaux avaient diminué » (G. 8, 8) ; mais on peut aussi employer אִם (**§ 1234**), p. ex. דִּרְשׁוּ...אִם אֶחְיֶה « consultez si je guérirai » (II R. 1, 2)[3].

1155. Parmi les adverbes de négation, לֹא s'emploie : 1° devant le verbe à l'indicatif passé ou futur, p. ex. לֹא הִמְטִיר « il n'avait pas fait pleuvoir » (G. 2, 5), לֹא תֹאכַל « tu ne mangeras pas » (*ib.*, 17) ; — 2° dans une proposition nominale, devant l'attribut quel qu'il soit (ch. XCII), p. ex. אֲשֶׁר לֹא טְהֹרָה הִוא « qui n'est pas pure » (G. 7, 2), לֹא אִישׁ דְּבָרִים אָנֹכִי « je

1. Le sens est douteux dans Ex. 33, 14 ; I S. 30, 8 ; I R. 1, 24 ; II R. 5, 26 (lire אַן pour לֹא ; cf. אַל pour אַן dans I S. 27, 10) ; Ez. 11, 3 ; Job 41, 1. Il y a sûrement une altération dans G. 27, 24 ; Job 40, 25. Au lieu de הֲ on rencontre אַיִן dans I S. 21, 9, s'il ne faut pas lire הַאֵין pour וְאֵין ; cf. § **1169**.

2. Dans II S. 23, 19, הֲכִי paraît être une faute de copiste pour הִנּוֹ ; cf. I Chr. 11, 25. Dans G. 27, 36 et 29, 15 on pourrait traduire « Est-ce parce que ? ».

3. אוֹ מָה (I S. 20, 10) est probablement altéré.

ne suis pas orateur » (Ex. 4, 10), לֹא דְלָתַיִם וְלֹא בְרִיחַ לוֹ « il n'a pas de battant de porte, ni de verrou » (Jér. 49, 31)[1], אֶרֶץ לֹא לָהֶם « un pays (qui) n'est pas à eux » (G. 15, 13), אֲשֶׁר לֹא כָתוּב « qui n'est pas écrit » (D. 28, 61), לֹא כֵן « il n'en est pas ainsi » (G. 48, 18), לֹא בְחַיִל « ce n'est pas par la force » (Zach. 4, 6); — 3° devant un membre de phrase avec le sens de « non » ou « sans »[2], p. ex. לֹא אֵל « un non-dieu » (D. 32, 21), לֹא דָבָר « un rien » (Am. 6, 13), לְלֹא כֹחַ « à (un homme) sans forces » (Job 26, 2), אֶרֶץ לֹא אִישׁ « un pays sans hommes » (*ib.* 38, 26), וּשְׁאָר... לֹא כַבִּיר « et (il y aura) un reste... non grand » (Is. 16, 14), לְכֹל לֹא טָהוֹר « pour tout non pur » (II Chr. 30, 17); — 4° d'une manière absolue, la négation tenant lieu de proposition, p. ex. לֹא כִּי צָחָקְתְּ « non, (ce n'est pas vrai,) mais tu as ri » (G. 18, 15), וְאִם לֹא « et si non (s'il n'en est pas ainsi) » (*ib.*, 21)[3].

1156. Dans une proposition verbale, לֹא peut précéder un autre mot que le verbe, si l'on insiste sur ce mot : לֹא יְהוָה שְׁלָחָנִי « ce n'est pas le Seigneur qui m'a envoyé » (N. 16, 29), לֹא בְמִסְכֵּנֻת תֹּאכַל בָּהּ לֶחֶם « ce n'est pas avec pauvreté que tu y mangeras du pain » (D. 8, 9). Quand le verbe est précédé d'un infinitif premier, לֹא se place généralement entre les deux, p. ex. וְהַצֵּל לֹא הִצַּלְתָּ « et tu n'as vraiment pas sauvé » (Ex. 5, 23)[4].

1157. לֹא suivi ou précédé de כֹּל signifie « rien », « aucun », p. ex. לֹא תֹאכְלוּ מִכֹּל עֵץ הַגָּן « vous ne mangerez (le fruit) d'aucun

1. Avec le sens « il n'y a point », לֹא paraît comme l'arabe *la'* suivi de l'accusatif déterminé dans וְלֹא עַוְלָתָה בּוֹ (Ps. 92, 16); cf. אֵין יְשׁוּעָתָה לּוֹ (*ib.* 3, 3). Sur לֹא פַחְדָּתִי (Jér. 2, 19), voir § **690**, note.

2. Cet emploi de לֹא est surtout poétique.

3. לֹא est parfois une faute pour לוֹ (§ **1249**, note).

4. Les exceptions (G. 3, 4; Am. 9, 8; Ps. 49, 8) sont peut-être dues à ce que l'infinitif et le verbe forment une locution courante. Dans le premier passage le serpent répète les termes mêmes de la défense divine.

arbre du jardin » (G. 3, 1), כָּל מְלָאכָה לֹא יֵעָשֶׂה « aucun travail ne sera fait » (Ex. 12, 16).

1158. לֹא précédé de l'interrogatif הֲ : הֲלֹא « n'est-ce pas? », finit par signifier simplement « certes, voici que », comme הִנֵּה, p. ex. הֲלֹא כָל הָאָרֶץ לְפָנֶיךָ « certes, tout le pays est devant toi » (G. 13, 9), הֲלֹא הֵמָּה כְתוּבִים « voici qu'ils sont écrits » (I R. 14, 29), הִנָּם כְּתוּבִים (*ib.*, 19).

1159. אַל exprime une défense ou un vœu négatif et est suivi du futur impératif, p. ex. אַל אֶרְאֶה בְּמוֹת הַיָּלֶד « que je ne voie pas la mort de l'enfant » (G. 21, 16), אַל תַּעֲמֹד בְּכָל הַכִּכָּר « ne t'arrête pas dans toute la plaine » (*ib.* 19, 17), אַל נָא יִחַר לַאדֹנָי « que, de grâce, mon Seigneur ne se fâche pas » (*ib.* 18, 30), אַל נָא נֹאבְדָה « ne périssons donc pas » (Jon. 1, 14), אַל תַּעֲלוּ « ne montez pas » (N. 14, 42), אַל יֶהֶרְסוּ « qu'ils ne se précipitent pas » (Ex. 19, 24) [1].

1160. Après אַל le verbe peut être sous-entendu, p. ex. אַל דֳּמִי לָךְ « qu'il n'(y ait) pas de silence pour toi » (Ps. 83, 2), אַל נָא אֲדֹנָי « De grâce, mes Seigneurs, ne (me faites) pas (aller plus loin) » (G. 19, 18), אַל כִּי קָרָא יה' « Ne (dis) pas (cela), car le Seigneur a appelé » (II R. 3, 13) [2].

1161. אַל peut, comme לֹא, précéder un autre mot que le verbe quand on insiste sur ce mot, p. ex. אַל לָעַד תִּזְכֹּר־עָוֹן « ne te souviens pas toujours de la faute » (Is. 64, 8). Il se place aussi entre l'infinitif premier et le verbe, p. ex. וְהָמֵת אַל תְּמִיתֻהוּ « mais ne le tuez donc pas » (I R. 3, 26).

1162. אַיִן [3] s'emploie dans une proposition nominale en

1. La forme indicative dans G. 19, 17 et Jos. 1, 7 peut être une altération ou bien אַל est une faute pour לֹא. Sur la 1re pers. sans ה, voir § **732**.

2. De même אַל יוֹשִׁיעֵךְ יה' (II R. 6, 27) peut s'expliquer par « ne (m'implore) pas, (mais) que le Seigneur te secoure! ».

3. אַיִן se rattache à אי « où? » et répond exactement comme forme à l'arabe

premier lieu avec le sens de « il n'y a pas » et s'oppose à יֵשׁ « il y a » (§ 1175), p. ex. וְאָדָם אַיִן « et d'homme il n'y en avait pas » (G. 2, 5), אֵין לָהּ וָלָד « elle n'avait pas d'enfant » (*ib.* 11, 30). Quand אין est joint plutôt au mot précédent qu'au mot suivant, on emploie la forme אַיִן ; au cas inverse, on emploie la forme abrégée אֵין [1].

1163. אַיִן s'emploie ensuite avec un suffixe pronominal pour signifier « n'être plus », p. ex. בְּטֶרֶם אֵלֵךְ וְאֵינֶנִּי « avant que je ne parte et ne sois plus » (Ps. 39, 14), וְאֵינֶנּוּ « et il n'était plus » (G. 5, 24).

1164. Par extension, אַיִן avec un substantif ou un suffixe pronominal sujet et un attribut signifie, de même que לֹא, « ne pas, ne rien », p. ex. תֶּבֶן אֵין נִתָּן « de la paille n'est pas donnée » (Ex. 5, 16), אֵין יוֹסֵף בַּבּוֹר « Joseph n'était pas dans la fosse » (G. 37, 29), אֵין שַׂר בֵּית הַסֹּהַר רֹאֶה אֶת כָּל מְאוּמָה « le chef de la prison ne voyait rien » (*ib.* 39, 23).

1165. Comme לֹא, la négation אַיִן peut s'employer devant un membre de phrase sans former de proposition, p. ex. גֶּבֶר אֵין אֱיָל « un homme sans force » (Ps. 88, 5), וְיָצְאָה חִנָּם אֵין כָּסֶף « et elle sortira gratuitement, sans argent (à payer) » (Ex. 21, 11), לְאֵין אוֹנִים עָצְמָה יַרְבֶּה « à (l'homme) sans force il multiplie la vigueur » (Is. 40, 29).

1166. Enfin, אַיִן peut être employé d'une manière absolue, p. ex. אִם אַיִן « ou non » (Ex. 17, 7), וְאִם אַיִן « et sinon » (G. 30, 1).

'*ayna*. Le sens primitif du mot est resté dans מֵאַיִן « d'où? ». Du sens interrogatif « où (y a-t-il)? » on est passé facilement au sens négatif « il n'y a pas ». Du fait que, comme לֹא et אַל, אַיִן peut se prendre substantivement, on ne doit pas conclure que c'est un ancien substantif.

1. C'est une erreur d'y voir un absolu et un construit; cf. שְׁנַיִם et שְׁנֵים (§ **613**). Sur אין suivi de l'accusatif déterminé, voir § **1155**, note.

1167. **אַיִן peut être renforcé** par la préposition כְּ sans que le sens en soit modifié, p. ex. מֵאֵין כָּמֹהוּ « il n'y en a pas comme lui » (Jér. 30, 7), מֵאֵין כָּמוֹךָ « il n'y en a pas comme toi » (*ib.* 10, 6)[1].

1168. אַיִן avec les suffixes se décline ainsi : אֵינֶנִּי, אֵינְךָ, אֵינֵךְ, אֵינֶנּוּ, אֵינֶנָּה[2], אֵינְכֶם, אֵינָם (poétique אֵינֶמּוֹ).

1169. Au lieu de אַיִן on rencontre אִין[3] dans I S. 21, 9, et אִי d'après l'opinion commune dans le nom propre אִי כָבוֹד (*ib.* 4, 21) et dans אִי נָקִי (Job 22, 30), où le נ de אִין a pu tomber devant celui de נָקִי.

1170. בַּל s'emploie poétiquement devant un verbe pour לֹא et אַל, p. ex. בַּל פָּרְשׂוּ « ils n'ont pas étendu » (Is. 33, 23), בַּל יְחַזְּקוּ « ils ne renforceront pas » (*ib.*), בַּל יָקֻמוּ « qu'ils ne se lèvent pas » (*ib.* 14, 21)[4].

1171. בְּלִי s'emploie poétiquement pour אַיִן devant un participe, p. ex. בְּלִי הֲפוּכָה « non retournée » (Os. 7, 8), בְּלִי מָשִׁיחַ « non oint » (II S. 1, 21), ou devant un substantif, p. ex. בְּלִי שֵׁם « sans réputation » (Job 30, 8)[5].

1. D'ordinaire מֵאֵין forme une locution prépositive (§ **1198**).

2. Le suffixe ־ֶנּוּ qu'on retrouve aussi dans עוֹדֶנּוּ et qui est modifié dans יֶשְׁנוֹ (§ **1177**) est dû sans doute à l'analogie du suffixe dans le futur indicatif des verbes : יִקְשְׁרֶנּוּ (§ **865** et note). On rencontre ־ֶנִּי pour la 1re p. s. dans הִנֶּנִּי et ־ֶנּוּ pour la 1re p. pl. dans הִנֶּנּוּ (§ **1184**). Barth, *Sprachwissenschaftliche Untersuchungen*, I, p. 11-12, y voit, comme dans le futur, des suffixes spéciaux. Sur מִמֶּנִּי etc., voir § **1230**.

3. Mais אִין est peut être une faute ; v. § **1152**, note.

4. Dans בַּל טוֹב (Pr. 24, 23), טוֹב n'est pas un adjectif, mais un verbe au passé ; בַּל עָלֶיךָ (Ps. 16, 2) est altéré, et dans Pr. 23, 7 on pourrait corriger בַּל en בְּלִי.

5. בְּלִי précédé de prépositions forme des locutions prépositives, (§ **1198**).

1172. בִּלְתִּי peut servir de négation devant un adjectif, p. ex. בִּלְתִּי טָהוֹר « non pur » (I S. 20, 26). Mais בִּלְתִּי signifie aussi « ne... que », p. ex. בִּלְתִּי אֶל הַמָּן עֵינֵינוּ « nos yeux ne sont tournés que vers la manne » (N. 11, 6). בִּלְתִּי est renforcé de אִם dans בִּלְתִּי אִם גְּוִיָּתֵנוּ « rien que notre corps » (G. 47, 18)[1].

1173. אֶפֶס ou אַפְסִי (Is. 47, 8, 10; Soph. 2, 15) est employé de la même façon que אַיִן et signifie « il n'y a pas », p. ex. אֶפֶס עָצוּר וְעָזוּב « il n'y a rien de fermé et de fortifié » (D. 32, 36), הַאֶפֶס עוֹד אִישׁ « n'y a-t-il plus d'homme? » (II S. 9, 3), אֲנִי וְאַפְסִי עוֹד « Je suis et il n'y en a pas d'autre » (Is. 47, 8, etc.). אֶפֶס, comme בִּלְתִּי, signifie aussi « ne... que », p. ex. אֶפֶס קָצֵהוּ תִרְאֶה « tu n'en verras que l'extrémité » (N. 23, 13)[2].

1174. טֶרֶם signifie « pas ... encore » et s'emploie toujours avec le futur[3], p. ex. וְכֹל שִׂיחַ הַשָּׂדֶה טֶרֶם יִהְיֶה בָאָרֶץ « et aucun arbuste des champs n'existait encore sur la terre » (G. 2, 5)[4].

1175. Parmi les adverbes d'affirmation, יֵשׁ, l'opposé de אַיִן[5], signifie d'abord « il y a » avec un sujet, p. ex. אוּלַי יֵשׁ חֲמִשִּׁים צַדִּיקִם « peut-être y a-t-il cinquante justes » (G. 18, 24). יֵשׁ est aussi employé impersonnellement, p. ex.

Dans G. 31, 20 et Is. 14, 6 le sens exige un infinitif au lieu d'un passé. Dans Is. 32, 10; Os. 8, 7; Job 41, 18 il est possible qu'il faille lire בַּל.

1. בִּלְתִּי précédé de prépositions forme des locutions prépositives (§ **1198**).

2. אֶפֶס peut former avec des prépositions des locutions prépositives (§ **1198**) et avec כִּי une locution conjonctive (§ **1259**).

3. Le passé se rencontre seulement dans G. 24, 15, où כִּלָּה est peut-être une faute pour יְכַלֶּה; cf. *ib.*, 45.

4. בְּטֶרֶם est une locution conjonctive (§ **1260**). Sur טֶרֶם employé conjonctivement, voir § **1188**.

5. On rencontre אֵין יֵשׁ (I S. 21, 9; Ps. 135, 17) et לֹא יֵשׁ (Job 9, 33).

יֵשׁ אֶת נַפְשְׁכֶם « il y a avec votre âme », c'est-à-dire « vous êtes disposés » (*ib.* 23, 8).

1176. יֵשׁ finit par remplacer le verbe « être », de même que אַיִן signifie « ne pas être », p. ex. בְּכָל אֲשֶׁר יֶשׁ־לוֹ « dans tout ce qui était à lui » (G. 39, 5), יֵשׁ יְהֹ' בַּמָּקוֹם הַזֶּה « le Seigneur est en cet endroit » (*ib.* 28, 16). יֵשׁ s'emploie notamment avec un suffixe devant un participe, p. ex. אִם יֶשְׁכֶם עֹשִׂים חֶסֶד וֶאֱמֶת « si vous agissez avec bonté et affection » (*ib.* 24, 49)[1].

1177. יֵשׁ (avec maqqéf יֶשׁ־) donne avec les suffixes: יֶשְׁךָ, יֶשְׁנוֹ[2], יֶשְׁכֶם.

1178. הִנֵּה[3] « voici que » attire l'attention sur la proposition ou sur un membre de phrase. Il se place en tête d'une proposition verbale ou nominale, p. ex. הִנֵּה בֵּרַכְתִּי אֹתוֹ « voici que je le bénis » (G. 17, 20), הִנֵּה אַרְצִי לְפָנֶיךָ « voici que ma terre est devant toi » (*ib.* 20, 15).

1179. הִנֵּה s'emploie surtout avec un pronom personnel ou un suffixe pronominal devant un participe marquant une action qui va s'accomplir, p. ex. הִנֵּה אָנֹכִי נִצָּב « voici que je vais me placer » (G. 24, 13), הִנְנִי מַמְטִיר « je vais faire pleuvoir » (Ex. 9, 18); cf. § **757**[4]. Il renforce aussi fréquemment la conjonction וְ « et », surtout après le verbe ראי

1. On notera יֵשׁ וָיֵשׁ « il l'est et il l'est » (II R. 10, 15), c'est-à-dire « (mon cœur) est (droit) comme (le tien l')est ».

2. יֶשְׁנוֹ paraît être pour יֶשְׁנְהוּ comme קַבְנוֹ pour קָבְנֵהוּ (§ **876**, note); cf. § **1168**, note. Dans Esth. 3, 8, יֶשְׁנוֹ a le sens simple de יֵשׁ « il y a ». Au lieu de יֵשׁ on trouve אִשׁ (II S. 14, 19; Mi. 6, 10).

3. הִנֵּה répond à l'arabe *'inna*. L'*a* s'est changé en *é* sous l'influence de l'*i* précédent et du *n*. Nous n'avons pas rangé הִנֵּה dans les interjections, car ce n'est pas un cri, ni un mot isolé formant proposition.

4. הִנֵּה est souvent synonyme de הֲלֹא « certes »; cf. § **1158**.

« voir », p. ex. וַיַּרְא אֱלֹהִים אֶת כָּל אֲשֶׁר עָשָׂה וְהִנֵּה טוֹב מְאֹד « et Dieu vit tout ce qu'il avait fait et voici que c'était très bien » (G. 1, 31), וַיְהִי הוּא טֶרֶם כִּלָּה לְדַבֵּר וְהִנֵּה רִבְקָה יֹצֵאת « Il n'avait pas encore fini de parler et voici que Rébecca sortait » (*ib.* 24, 15); cf. § 758.

1180. Avec un participe ou un complément, le sujet peut être sous-entendu après הִנֵּה, p. ex. וְהִנֵּה עֹמֵד « et voici qu'(il) se tenait » (G. 24, 30), הִנֵּה בָאֹהֶל « voici qu'(elle) est dans la tente » (*ib.* 18, 9)[1]; cf. § 1287.

1181. Devant un substantif, הִנֵּה signifie « voici » et peut former une proposition nominale, p. ex. הִנֵּה אִשְׁתְּךָ « voici ta femme » (G. 12, 19). Il en est de même avec un suffixe : הִנֵּנִי « me voici » (*ib.* 22, 1).

1182. Au lieu de הִנֵּה on rencontre la forme abrégée הֵן, surtout pour exprimer une objection, p. ex. הֵן גֵּרַשְׁתָּ אֹתִי « voici que tu m'as chassé » (G. 4, 14). הֵן n'est pas une conjonction[2], car l'apodose est toujours introduite par la conjonction וְ (excepté Job 13, 15). On trouve d'ailleurs הִנֵּה avec le même sens dans הִנֵּה נֵלֵךְ וּמַה נָּבִיא « voici que nous irons, mais qu'apporterons-nous? » (I S. 9, 7), וְהִנֵּה רָאִיתָ וּמַדּוּעַ לֹא הִכִּיתוֹ « voici que tu as vu, alors pourquoi ne l'as-tu pas frappé? » (II S. 18, 11).

1183. הִנֵּה (הִנֶּה dans הִנֶּה נָּא, G. 19, 2) donne avec les suffixes הִנְנִי[3] (p. הִנֵּנִי), הִנְּךָ (p. הִנֶּךָּ), הִנָּךְ, הִנּוֹ ou הִנֵּהוּ, הִנְנוּ ou הִנֶּנּוּ (p. הִנֵּנוּ), הִנְּכֶם, הִנָּם.

1. Il y a toutefois à se demander s'il ne faudrait pas vocaliser הִנָּה, הִנֵּה.

2. Il est donc inutile de recourir, pour expliquer l'emploi de הֵן, à l'araméen הֵן qui a, d'ailleurs, la même origine.

3. On rencontre הִנֶּנִּי dans G. 22, 7; cf. § **1168**, note.

1184. De même que הִנֵּה remplace זֶה « voici », זֶה a quelquefois le sens de הִנֵּה « voici que », p. ex. ...זֶה מֹשֶׁה הָאִישׁ לֹא יָדַעְנוּ מֶה הָיָה לוֹ « voici que Moïse, l'homme... nous ne savons pas ce qu'il est devenu » (Ex. 32, 1).

1185. אָמְנָם devient אֻמְנָם après ה interrogatif (N. 22, 37, etc.) et après הַאַף (G. 18, 13). On trouve אָמְנָה G. 20, 12; Jos. 7, 20. אָמְנָם est renforcé par כִּי dans Job 12, 2 et Ruth 3, 12; cf. הֲכִי (§ **1153**) et אַף כִּי (G. 3, 1).

1186. אַיֵּה « où? » donne avec les suffixes אַיֶּכָּה (pause) et אַיּוֹ.

1187. עוֹד se décline ainsi עוֹדִי[1], עוֹדְךָ, עוֹדֶךָ, עוֹדֶנּוּ, עוֹדֶנּוּ[2], עוֹדָם.

1188. Un certain nombre d'adverbes remplissent plus ou moins le rôle de conjonctions, car ils relient entre elles des propositions. Souvent ces adverbes sont précédés de la conjonction וְ « et ». Ce sont d'abord des adverbes d'opposition : אוּלָם, plus souvent וְאוּלָם, אַךְ ou וְאַךְ, רַק ou וְרַק, אָכֵן « mais, seulement »; après une négation, רַק, comme כִּי אִם (§ **1254**), signifie « si ce n'est ». Puis les adverbes de temps אָז, כָּעֵת[3] « alors », אַחַר ou וְאַחַר « après, ensuite », טֶרֶם[4] « pas encore », et d'autres : אוּלַי « peut-être », אַף et גַּם « aussi », p. ex. אַךְ בָּשָׂר בְּנַפְשׁוֹ דָמוֹ לֹא תֹאכֵלוּ « mais un corps animé, son sang, vous ne (le) mangerez pas » (G. 9, 4), רַק יִקָּרֵא שִׁמְךָ עָלֵינוּ « que ton nom seulement soit invoqué sur nous! » (Is. 4, 1), אָכֵן מִשְׁפָּטִי אֶת־יה׳ « mais mon droit est auprès du Seigneur » (*ib.* 49, 4), אָז יְרַנְּנוּ « alors ils chanteront » (Ps. 96, 12), אַחַר תַּעֲבֹרוּ « ensuite vous passerez » (G. 18, 5),

1. Sur les suffixes ־ֶנּוּ et ־ֶנִּי, voir § **1168**, note.
2. On ne trouve que le *qeré*, dans Lam. 4, 17 (*ketib* עודינה d'après תִּכְלֶינָה).
3. Voir § **1150** et les exemples à propos de la conjonction לָכֵן (§ **1251**).
4. On emploie plus souvent en ce sens בְּטֶרֶם (§ **1260**).

טֶרֶם יֶחְמָץ « avant qu'elle ne fermentât » (Ex. 12, 34), אַף תִּכּוֹן תֵּבֵל « aussi le monde est affermi » (Ps. 93, 1), גַּם יָכֹלְתִּי « aussi, j'ai triomphé » (G. 30, 8), וְגַם שָׁמַע בְּקֹלִי « et aussi il m'a écoutée » (*ib.*, 6), אוּלַי יִשָּׂא פָנָי « peut-être aura-t-il égard à moi » (*ib.* 32, 21). C'est ainsi que לָמָּה « pourquoi » finit par signifier » de crainte que »[1], comme פֶּן (§ 1257), p. ex. סוּר לְךָ מֵאַחֲרַי לָמָּה אַכֶּכָּה « détourne-toi de moi, de crainte que je ne te frappe » (II S. 2, 22), et que לוּ « plût au Ciel que » est devenu une conjonction (§ 1249). On peut appeler ces adverbes *conjonctifs*.

LXXXVIII. — Prépositions.

1189. Les *prépositions* sont, à l'origine, des substantifs à l'état construit. Dans la plupart, le sens primitif est encore visible, p. ex. עַל « sur » vient de la racine עלי « monter »; dans quelques-unes la signification de la racine est plus ou moins effacée, p. ex. זוּלָתִי « hormis ».

1190. Quelques prépositions des plus usuelles se sont réduites à une seule consonne : ב, כ, ל et מ pour מִן[2]. ב a encore la forme בִּי dans בִּי אֲדֹנִי « par mon maître »; כ est identique avec la conjonction כִּי (§ 1253) et ל probablement avec la conjonction לוּ (§ 1249).

1191. La préposition et le mot qu'elle précède forment un

1. Avec ce sens לָמָּה est précédé de אֲשֶׁר dans Dan. 1, 10 et de שֶׁ dans C. 1, 7, par imitation de l'araméen דִּילְמָה. אֲשֶׁר signifie ici « car », cf. § **1255**.

2. ב est probablement une réduction du mot בַּיִת « maison », ce qui explique la forme בִּי. כ doit venir de כֵּיךְ, qui s'est conservé dans l'arabe *kaifa* et dont כִּי (arabe *kay*) est la forme intermédiaire. L'hébreu אַף כִּי correspond à l'arabe *fakayfa*. La racine *kyf* veut dire en arabe « couper ». De l'idée d'une chose coupée (en deux) on a pu passer à celle de parité, d'où le sens de « comme, comment ». ל paraît venir de la racine לוה « s'attacher » et n'est sûrement pas une abréviation de אֶל (racine אלי) qui indique le *mouvement vers* quelque chose.

complément d'objet ou circonstanciel. Il en résulte que toute préposition doit dépendre d'un verbe ou d'un attribut (dans une proposition nominale), p. ex. וַיַּרְא אֱלֹהִים אֶת הָאוֹר « et Dieu vit la lumière » (G. 1, 4), יְהִי רָקִיעַ בְּתוֹךְ הַמָּיִם « qu'il y ait un firmament au milieu de l'eau » (*ib.*, 6), אֵלֶּה תוֹלְדוֹת הַשָּׁמַיִם וְהָאָרֶץ בְּהִבָּרְאָם « voici le développement du ciel et de la terre dans leur création »[1] (*ib.* 2, 4).

1192. La préposition avec son complément peut naturellement, comme l'adverbe, former l'attribut dans une proposition nominale, p. ex. אֲשֶׁר בֶּחָרָבָה « ceux qui (étaient) sur le continent » (G. 7, 22); cf. § **1294**.

1193. Les prépositions s'emploient aussi bien devant un infinitif (second) que devant un substantif, p. ex. לִשְׁמֹר « pour garder ». L'infinitif avec préposition équivaut très souvent à une proposition subordonnée, p. ex. אַחֲרֵי בְלֹתִי « après que j'étais flétrie » (G. 18, 12), עַל אָמְרֵךְ « parce que tu as dit » (Jér. 2, 35).

1194. Les prépositions peuvent se diviser, au point de vue lexicographique, en prépositions de temps, de lieu, de manière, etc.

1195. Les prépositions d'une seule consonne et qui, par conséquent, sont toujours préfixes, sont : בְּ « dans », כְּ « comme », לְ « à, pour » ; מִן « de » s'abrège souvent en מִ ou מֵ (§ **1229**). Parmi les plurilitères les unes ont des racines dont l'emploi s'est perdu en dehors des prépositions

1. Le complément בְּהִבָּרְאָם dépend de l'attribut אֵלֶּה. Dans une phrase telle que בְּרִית עוֹלָם בֵּין אֱלֹהִים וּבֵין כָּל נֶפֶשׁ חַיָּה « alliance éternelle entre Dieu et tout être vivant » (G. 9, 16), le mot בְּרִית a la valeur d'un infinitif (cf. § **1316**). Dans וַתִּתֵּן גַּם לְאִישָׁהּ עִמָּהּ « et elle (en) donna aussi à son mari avec elle » (*ib.* 3, 6), עִמָּהּ dépend réellement du verbe וַתִּתֵּן, car la phrase signifie : « et elle en donna à son mari en même temps qu'à elle-même ».

ou qui ont un sens éloigné, à savoir : אֶל « vers », אֵת (marque du complément d'objet), אֵת « avec », בְּעַד « à travers, derrière, en faveur de », בִּלְתִּי et זוּלָתִי « hormis », מוּל ou מִמּוּל « en face de », עַד « jusqu'à », תַּחַת « sous »[1]. Les autres ont des racines restées usuelles dans des noms ou des verbes, à savoir : אַחַר ou אַחֲרֵי « après, derrière », אֵצֶל « auprès de », בֵּין « entre », דֶּרֶךְ « dans la direction de », יַעַן[2] « à cause de », נֶגֶד ou לְנֶגֶד[3], נֹכַח ou לְנֹכַח (G. 30, 38) « en face de », סְבִיבוֹת « autour », עַל « sur », עִם « avec, auprès de »[4], עֵקֶב « en récompense de », קִדְמַת « à l'est de ».

1196. Les prépositions complexes ou *locutions prépositives* sont formées de deux prépositions dont la première nuance le sens de l'autre, ou d'une ou plusieurs prépositions jointes à une autre partie du discours.

1197. Les locutions prépositives de la première catégorie sont : כְּנֶגֶד « répondant à (digne de) », כְּעַל « en raison de », לְמִן « à partir de, depuis », לְנֹכַח « au sujet de » (G. 25, 21), מֵאַחַר « de derrière », מֵאֵצֶל « d'auprès de, de la part de », מֵאֵת « d'avec; de la part de », מִבֵּין, מִבֵּינוֹת « d'entre », מִבַּעַד « de derrière », מִמּוּל « du côté de », מִנֶּגֶד « d'en face de », מִסְּבִיבוֹת « d'autour de », מֵעַל « de dessus », מֵעִם « d'avec, d'auprès de », מִתַּחַת « de dessous », אֶל בֵּין « entre (avec mouvement) », אֶל תַּחַת « sous (avec mouvement) », עַד אַחַר « jusqu'après », עַד אֶל « jusque vers », עַד לְ « jusqu'à », עַד נֹכַח, עַד נֶגֶד « jusqu'en face de ».

1. Quelques-unes de ces racines sont usuelles dans d'autres langues sémitiques, p. ex. בְּעַד répond à l'arabe *b'd* « être éloigné ».

2. יַעַן est un substantif, comme le montre la locution יַעַן וּבְיַעַן (§ **1260**).

3. La préposition לְ ne modifie pas ici le sens de l'autre préposition, non plus que dans לְנֹכַח (G. 30, 38).

4. עִם réunit, en fait, deux prépositions différentes, voir ci-dessous.

1198. Les locutions prépositives de la seconde catégorie peuvent être : 1° une préposition et un adverbe : מֵאָז « depuis », בְּאֵין et בְּלֹא « sans », מִבְּלִי, מֵאֵין et מִבִּלְתִּי « faute de », עַד אֵין « jusqu'à ne plus », לְלֹא « pour ne plus », מִטֶּרֶם « avant de », בְּעוֹד « pendant », מֵעוֹד « depuis » ; — 2° un adverbe et une préposition : בִּלְעֲדֵי (de בַּל עֲדֵי) « hormis » ; — 3° une préposition et un substantif : עַל אֹדוֹת « au sujet de », לְבוֹא « jusqu'à », בִּגְלַל « à cause de », בְּדֵי « en raison de », כְּדֵי « dans la mesure de », מִדֵּי « selon la quantité de », בַּעֲבוּר, לְבַעֲבוּר « à cause de », אֶל עֵבֶר « vers l'autre côté de », מֵעֵבֶר « de l'autre côté de », לְעֻמַּת[1] « en face de », לְמַעַן « en raison de », לְפִי, כְּפִי et עַל פִּי « selon », אֶת פְּנֵי, בִּפְנֵי et עַל פְּנֵי « à la face de », לִפְנֵי « devant, avant », מִפְּנֵי « à cause de », בְּקֶרֶב « au milieu de », מִקֶּרֶב « du milieu de », לְרֶגֶל « d'après la marche de », אֶל תּוֹךְ « au milieu de (avec mouvement) », בְּתוֹךְ « au milieu de (sans mouvement) », מִתּוֹךְ « du milieu de » ; — 4° un nom ou adverbe entre deux prépositions : מִבַּעַד לְ « par derrière », מִבַּיִת לְ ou מִבֵּית לְ « à l'intérieur de », מֵהָלְאָה « au delà de », מִחוּץ לְ « au dehors de », מִימִין לְ « à droite de », מִנֶּגֶב לְ « au sud de », מִנֶּגֶד לְ « en face de », מִסָּבִיב לְ « autour de », מֵעֵבֶר לְ « de l'autre côté de », מֵעַל לְ ou מִמַּעַל לְ « au-dessus de », מִצָּפוֹן לְ « au nord de », מִקֶּדֶם לְ « à l'est de », מִשְּׂמֹאל לְ « à gauche (au nord) de », מִתַּחַת לְ « au-dessous de », לְבַד מִן ou לְבַד עַל « en outre de », לְמַעְלָה מִן « au-dessus de » ; — 5° locutions diverses : בְּאַךְ « jusqu'aux confins de », יַעַן וּבְיַעַן « à cause de », בַּאֲשֶׁר לְ, בְּשֶׁל « pour ce qui est de ».

1199. Les locutions prépositives peuvent elles-mêmes être précédées de prépositions : מִלְּבַד « en outre de », מִלְּבוֹא « de jusqu'à », עַד נֹכַח לְבוֹא « jusque devant les confins

1. On trouve לְעֻמּוֹת dans Ez. 45, 7.

de », אֶל מִחוּץ לְ׳ « au-dehors de (avec mouvement) », עַד מֵעֵבֶר לְ׳ « jusqu'à l'autre côté de », מִלְּעֻמַּת « d'en face de », מִלִּפְנֵי « de devant », עַד מִתַּחַת לְ׳ « jusqu'au-dessous de », לְבַעֲבוּר « afin de ».

1200. Comme on voit par ce qui précède, les prépositions מִן, אֶל, עַד s'emploient fréquemment devant d'autres prépositions ; לְ ne se rencontre guère que devant מִן et (peut-être par analogie avec לִפְנֵי et לְעֻמַּת) devant נֶגֶד et נֹכַח ; כְּ se trouve devant עַל, parfois sous la forme de כִּי עַל[1], et devant נֶגֶד. Il se combine avec לְ dans כָּל עֻמַּת[2], qui répond à כְּנֶגֶד. On trouve, en outre, כְּ devant בְּ dans כְּבָרִאשֹׁנָה et כְּבַתְּחִלָּה « comme au commencement » (Is. 1, 26), כְּ ayant ici le rôle de כַּאֲשֶׁר (G. 41, 21). Il en est de même de כְּמִפְּנֵי « comme devant » (L. 26, 37).

1201. En outre des remarques faites ci-dessus, quelques prépositions présentent dans leur emploi certaines particularités de syntaxe. כְּ, lorsqu'il marque non une simple ressemblance, mais une égalité complète entre deux êtres, se met devant chacun des deux termes qui les désignent, p. ex. וְהָיָה כַצַּדִּיק כָּרָשָׁע « et le juste et le méchant seraient (traités) l'un comme l'autre » (G. 18, 25)[3].

1202. כְּ signifiant « à l'instar de », on omet très souvent de répéter le terme sur lequel porte la comparaison, p. ex. בְגָדֶיךָ כְּדֹרֵךְ בְּגַת équivaut à בְגָדֶיךָ כְּבִגְדֵי דֹרֵךְ־בְּגַת « tes vêtements sont comme (les vêtements de) quelqu'un qui foule (le raisin) dans le pressoir » (Is. 63, 2).

1203. לְ se rencontre quelquefois et surtout dans les der-

1. Voir M. Lambert, *R. E. J.*, t. XXXI, p. 48-51.
2. Voir M. Lambert, *ibid.*, p. 47-48.
3. La préposition étant, en fait, un substantif, on peut traduire littéralement « l'image de l'un est l'image de l'autre ».

niers livres de la Bible devant le complément d'objet [1], comme אֵת (§ 1207). On le trouve plutôt devant des noms de personnes que devant des noms de choses. Ainsi הָרְגוּ לְאַבְנֵר « ils ont tué Abner » (II S. 3, 30) [2], וַיִּקַּח... לְיִרְמְיָהוּ « et il prit Jérémie » (Jér. 40, 2), לֶאֱוִיל יַהֲרָג כָּעַשׂ « le chagrin tue le sot » (Job 5, 2), וָאֶשְׁלְחָה לֶאֱלִיעֶזֶר « et j'envoyai Eliézer » (Esdr. 8, 16), וַיַּעֲזָב־שָׁם... לְאָסָף « et il laissa là... Asaf » (I Chr. 16, 37), וַיַּמְלִיכוּ... לִשְׁלֹמֹה « et ils proclamèrent Salomon » (*ib.* 29, 22), שָׁלַח לְשָׂרָיו « il envoya ses officiers » (II Chr. 17, 7), כְּהַעֲלוֹת הַיָּם לְגַלָּיו « comme la mer élève ses flots » (Ez. 26, 3), פִּתַּחְתָּ לְמוֹסֵרָי « tu as défait mes liens » (Ps. 116, 16) [3].

1204. ל est employé aussi dans les livres modernes de la Bible devant les noms déterminés formant l'apposition d'un nom indéterminé ou d'un pronom, p. ex. וְאַבְדִּילָה... שְׁנֵים עָשָׂר

1. En arabe, cette construction est courante avec l'infinitif et le participe mais en hébreu, les exemples de ל après le participe ne sortent pas de l'emploi ordinaire de ל, p. ex. dans N. 10, 25, מְאַסֵּף לְכָל הַמַּחֲנֹת « arrière-garde pour toutes les armées ». Dans Is. 11, 9 le verbe כסה peut avoir été construit avec ל au lieu de עַל; cf. Hab. 2, 14.
2. Le passage paraît être une glose tardive.
3. Beaucoup d'exemples cités par les grammairiens peuvent s'expliquer si l'on admet que les verbes en question se construisent aussi bien avec ל qu'avec את. Ainsi, le verbe אהב est construit avec את dans le Deutéronome, mais avec ל dans le Code de Sainteté (L. 19, 18 et 34), et il n'y aurait pas là d'aramaïsme. Il en est de même des verbes חבשׁ (Is. 61, 1; Ez. 34, 4), שחת (N. 32, 15; I S. 23, 10), דרשׁ (Esdr. 6, 21; I Chr. 22, 19; II Chr. 17, 3, 4) et surtout des verbes qui veulent dire « louer » : הלל (I Chr. 16, 36; II Chr. 5, 13), כבד (Ps. 86, 9; Dan. 11, 38), ברך (I Chr. 29, 20) et de la locution הֵשִׁיב דָּבָר « répondre » (II Chr. 10, 6). אֵין לִשְׁמוֹר לְמַחְלְקוֹת (II Chr. 5, 11) peut se traduire « il n'y avait pas à faire attention en ce qui concerne les divisions ». Il n'en est pas moins vrai que les derniers livres de la Bible ont une tendance à employer ל au lieu de את. Il y a simple altération du texte dans לִפְלֵיטָה (G. 45, 7, où le ל est une dittographie du ל de לִפְנֵיכֶם); dans לְכֻלְּכֶם (I S. 22, 7, dittographie du même mot); dans תָּשִׁית לָמוֹ (Ps. 73, 18) : dans הֶאֱרִיכוּ לְמַעֲנִיתָם (*ib.* 129, 3); dans לְחָרָשֵׁי (II Chr. 24, 12, où ל peut venir du mot לְחַדֵּשׁ).

לשרביה « et je séparai... douze (personnes), à savoir : Šérébyah, etc... » (Esdr. 8, 24), הרג מלכים עצומים לסיחון « il tua des rois puissants, à savoir : Siohn... » (Ps. 135, 11 ; cf. 136, 19, 20), שלחתי איש... לחירם « j'envoyai un homme... à savoir Houram » (II Chr. 2, 12), ויגלם לראובני ולגדי ולחצי שבט מנשה « et il les exila, à savoir les Rubenites, les Gadites et la demi-tribu de Manassé » (I Chr. 5, 26), וינהלום... לכל כושל « et ils les entretinrent... tous ceux qui faiblissaient » (II Chr. 28, 15), שמרה זאת לעולם ליצר מחשבות לבב עמך « garde ceci pour toujours, à savoir l'œuvre des pensées du cœur de ton peuple » (I Chr. 29, 18).

1205. ל [1] s'emploie (déjà dans le Code Sacerdotal) devant l'apposition marquant l'espèce et précédée de כל, p. ex. ועשית את חצר המשכן... לכל כלי המשכן « et tu feras le parvis du tabernacle... tous les ustensiles du tabernacle » (Ex. 27, 19).

1206. ל est parfois (surtout devant כל) employé devant le sujet ou un mot en position absolue, p. ex. ולשרים למשפט ישרו « et les princes gouverneront pour le droit » (Is. 32, 1), ולנגה הירח לא יאיר לך « et l'éclat de la lune ne t'éclairera pas » (*ib.* 60, 19), לכל עבר עליו ישם « quiconque passera près de lui halètera » (II Chr. 7, 21), ליה' מגננו ולקדוש ישראל מלכנו « le Seigneur est notre bouclier et le Saint d'Israël est notre roi » (Ps. 89, 19), ולבני יששכר תולע « et les enfants d'Issachar furent Tola, etc. » (I Chr. 7, 1 ; cf. *ib.* 24, 20, 21, etc.), לכל קדשי בני ישראל לך נתתים « toutes les saintetés des enfants d'Israël, je te les donne » (N. 18, 8), ולא יעבר עליו לכל דבר « et aucun devoir ne lui encombera » (D. 24, 5) [2]. Il est possible

1. Haupt, *John Hopkins University Circular*, XIII, n° 114 ; admet que le ל devant כל n'est pas la préposition, mais une particule affirmative *la*, en accadien *lû*.

2. Le texte est douteux dans Ps. 16, 3 ; 17, 4 ; 32, 6 ; 119, 91. טוב ל' (Eccl. 9, 4) peut signifier « est plus heureux ».

que בְּכָל dans G. 9, 2, ait été employé de la même manière[1].

1207. אֵת (אֶת) en prose se met devant un complément d'objet déterminé, p. ex. בָּרָא אֱלֹהִים אֵת הַשָּׁמַיִם וְאֵת הָאָרֶץ « Dieu créa le ciel et la terre » (G. 1, 1), וַתֵּלֶד אֶת קַיִן « et elle enfanta Caïn » (*ib.* 4, 1). L'indication d'un complément déterminé est plus nécessaire que celle d'un complément indéterminé parce que le premier peut se confondre plus facilement avec le sujet.

1208. En poésie, sauf dans les derniers psaumes, il est rare qu'on emploie אֵת, p. ex. וַיַּרְא מְנֻחָה...וְאֶת־הָאָרֶץ « et il vit le lieu de repos... et le pays » (G. 49, 15), אֶת־אֶחָיו לֹא הִכִּיר « ses frères, il ne les a pas reconnus » (D. 33, 9).

1209. אֵת s'emploie également avec les suffixes pronominaux au lieu du suffixe verbal. Il se rencontre plus souvent chez l'auteur sacerdotal que dans les autres sources du Pentateuque, p. ex. צִוָּה אֹתוֹ « il lui ordonna » (G. 6, 22); mais צִוָּהוּ (*ib.* 7, 5).

1210. אֵת est naturellement employé : 1° quand on insiste sur le pronom et que celui-ci est, par conséquent, mis en tête, p. ex. אֹתְכָה הָרַגְתִּי וְאוֹתָהּ הֶחֱיֵיתִי « toi, je t'aurais tué, et elle, je l'aurais laissée vivre » (N. 22, 33); — 2° lorsque le verbe a déjà un suffixe pronominal, p. ex. וְהִרְאַנִי אֹתוֹ « et il me le fera voir » (II S. 15, 25); — 3° lorsqu'il y a un second complément nominal, p. ex. לְהָמִית אֹתִי וְאֶת־בָּנַי « pour me faire mourir, moi et mes fils » (Ex. 17, 3)[2].

1. בְּכָל est complément d'objet en araméen dans Dan. 2, 38, le contexte étant semblable.

2. Cependant on rencontre aussi le suffixe suivi de את, p. ex. וַתִּבְלָעֵם וְאֶת בָּתֵּיהֶם וְאֶת אָהֳלֵיהֶם « et elle les engloutit ainsi que leurs familles et leurs tentes » (D. 11, 6).

1211. אֵת s'emploie avec le pronom interrogatif מִי « qui? », p. ex. אֶת־מִי אֶשְׁלַח « qui enverrai-je? » (Is. 6, 8), [mais non avec מַה « quoi? »][1] et très souvent avec כֹּל « tout » pris absolument ou accompagné d'un complément, p. ex. נָתַתִּי לָכֶם אֶת־כֹּל « je vous donne tout » (G. 9, 3), וַיִּבְרָא... אֵת כָּל־עוֹף כָּנָף « et il créa... tout oiseau ailé » (*ib.* 1, 21), אֵין שַׂר בֵּית הַסֹּהַר רֹאֶה אֶת־כָּל־מְאוּמָה « le chef de la prison ne s'occupait de rien » (*ib.* 39, 23); cf. § **220**. אֲשֶׁר « celui qui » ou « ce qui » employé comme complément d'objet, peut naturellement être précédé de אֵת, p. ex. לֹא הוֹדַעְתַּנִי אֵת אֲשֶׁר תִּשְׁלַח עִמִּי « tu ne m'as pas fait connaître celui que tu enverras avec moi » (Ex. 33, 12), אוֹדִיעֲךָ אֵת אֲשֶׁר תַּעֲשֶׂה « je te ferai savoir ce que tu devras faire » (I S. 16, 3)[2].

1212. אֵת peut s'employer avec un complément qui est indéterminé dans la forme, mais déterminé dans la pensée, p. ex. הָרְגוּ אֶת־אִישׁ צַדִּיק « ils ont tué un homme juste (Išbošet) » (II S. 4, 11), הַמַּקְרִיב אֶת־עֹלַת אִישׁ « qui offre l'holocauste de quelqu'un » (L. 7, 8), קַח... אֶת־אַחַד מֵהַנְּעָרִים « prends... l'un des garçons » (I S. 9, 3)[3].

1213. אֵת s'emploie aussi avec un complément qui est indéterminé lorsque le besoin de la clarté l'exige, p. ex. כִּי יִגַּח שׁוֹר אֶת־אִישׁ « quand un bœuf heurtera un homme » (Ex. 21, 28), car שׁוֹר אִישׁ aurait pu signifier « le bœuf d'un homme », וְהִשִּׂיג לָכֶם דַּיִשׁ אֶת־בָּצִיר « un battage atteindra pour

1. Il y a ici la différence entre le complément personnel et le complément de chose que l'on retrouve en araméen biblique pour l'emploi de ל avec le complément d'objet; cf. § **1203**.

2. אֵת אֲשֶׁר devient une locution conjonctive « que », p. ex. שָׁמַעְנוּ אֵת אֲשֶׁר הוֹבִישׁ יְהֹוָה אֶת מֵי יַם סוּף « nous avons appris que le Seigneur a desséché les eaux de la Mer Rouge » (Jos. 2, 10).

3. Il semble que le numéral amène une certaine détermination dans G. 21, 30; Ex. 28, 9; I S. 26, 20; II S. 15, 16; I R. 6, 16. Le texte paraît altéré dans I S. 24, 6; II S. 5, 24; 18, 18; I R. 12, 31; II R. 23, 20; Ez. 13, 20; 16, 32; 43, 10.

vous des vendanges » (L. 26, 5), לָדַעַת לָעוּת אֶת־יָעֵף דָּבָר « pour savoir énoncer à un défaillant une parole » (Is. 50, 4).

1214. אֵת se met parfois devant le sujet[1] (cf. לְ, § **1206**). Précédé de la conjonction וְ, il semble marquer une nouvelle série et peut se traduire « ainsi que », p. ex. וְאֶת־מָסָךְ (N. 3, 26), וְאֶת־יֹשְׁבֵי דֹאר (Jos. 17, 11). Dans II Chr. 31, 17, וְאֵת introduit un second complément de מִלְּבַד. En dehors de ce cas on trouve אֵת devant le sujet dans אִישׁ אֶת־קֳדָשָׁיו לוֹ יִהְיוּ « chacun, ses saintetés lui appartiendront » (N. 5, 10), וְאֶת־הָאָח לְפָנָיו מְבֹעָרֶת « et l'âtre était allumé devant lui » (Jér. 36, 22), אֶת־שְׁנֵי הַגּוֹיִם וְאֶת־שְׁתֵּי הָאֲרָצוֹת לִי תִהְיֶינָה « les deux nations et les deux pays m'appartiendront » (Ez. 35, 10), אֶת־הַנָּשִׂיא יֵשֶׁב בּוֹ « le prince y demeurera » (*ib.* 44, 3), וְטוֹב מִשְּׁנֵיהֶם אֵת אֲשֶׁר עֲדֶן לֹא הָיָה « et plus heureux qu'eux deux est celui qui n'était pas encore » (Eccl. 4, 3), אֶת־עַמּוּד הֶעָנָן לֹא סָר « la colonne de nuées ne s'est pas retirée » (Néh. 9, 19), וְאֶת־מְלָכֵינוּ...לֹא עָשׂוּ תּוֹרָתֶךָ « et nos rois... n'ont pas pratiqué ta loi » (*ib.*, 34)[2]. On rencontre surtout אֵת avec כֹּל (cf. לְכֹל, § **1206**), p. ex. אֶת־כָּל־אֵלֶּה אַנְשֵׁי חָיִל « tous ceux qui étaient

1. L'emploi de אֵת après un passif est différent, le verbe passif pouvant être construit impersonnellement et avoir un complément d'objet (§ **1317**). Il peut en être de même dans des phrases telles que אַל יֵרַע...אֶת־הַדָּבָר « que ne déplaise pas... la chose » (II S. 11, 25), הַמְעַט לָנוּ אֶת־עֲוֹן פְּעוֹר « est-ce peu de chose pour nous que la faute de Péor? » (Jos. 22, 17); le verbe ou le nom a là, en fait, un complément d'objet. De même אַל יִמְעַט לְפָנֶיךָ אֵת־כָּל־הַתְּלָאָה « Ne prends pas pour peu de chose toute la fatigue » (Néh. 9, 32); mais כֹּל a pu amener אֵת, cf. § **1214**, ainsi que dans Ez. 14, 22, où אֵת semble marquer l'apposition d'un pronom, si le texte est exact, et dans Zach. 8, 17, où אֲשֶׁר paraît superflu. Dans Ag. 2, 5, il semble y avoir une lacune. Le texte est aussi altéré dans N. 3, 46; 35, 6; D. 11, 2; I S. 26, 16 (lire וְאֵי); I R. 11, 25; II R. 6, 5; Jér. 23, 33; Ez. 10, 22; 37, 19; 43, 7; 47, 17, 19 (lire זֹאת, cf. v. 20), Zach. 7, 7.

2. Dans Ez. 20, 16, וְאֶת devant חֻקּוֹתַי a pu être amené par l'attraction de וְאֶת qui est devant שַׁבְּתוֹתַי.

des hommes vaillants » (Jug. 20, 44, 46), וְאֵת כָּל מִבְרָחָיו ... יִפֹּלוּ « et tous ses fuyards (?)... tomberont » (Ez. 17, 21), אֵת כָּל־הָרָעָה הַזֹּאת בָּאָה « tout ce malheur est arrivé » (Dan. 9, 13).

1215. מִן, en dehors de son emploi ordinaire, sert à marquer le *comparatif* après un adjectif, un verbe de qualité ou de sentiment ou même un substantif. מִן indiquant la séparation, la distinction, a pu être employé d'abord pour exprimer le superlatif, p. ex. גָּבֹהַּ מִכָּל הָעָם « plus haut que tout le peuple » (I S. 9, 2), וַיִּגְבַּהּ מִכָּל־הָעָם « et il fut plus haut que tout le peuple » (*ib.* 10, 23), וְיִשְׂרָאֵל אָהַב אֶת־יוֹסֵף מִכָּל בָּנָיו « et Israël aimait Joseph plus que tous ses fils » (G. 37, 3)[1]. Par extension מִן aura été employé pour marquer le simple comparatif, p. ex. מַה־מָּתוֹק מִדְּבַשׁ « qu'est-ce qui est plus doux que du miel? » (Jug. 14, 18), טוֹב לָנוּ עֲבֹד אֶת־מִצְרַיִם מִמֻּתֵנוּ בַּמִּדְבָּר « il vaut mieux pour nous servir l'Égypte que de mourir dans le désert » (Ex. 14, 12), צָדְקָה מִמֶּנִּי « elle a raison plus que moi » (G. 38, 26), תִּקְוָה לִכְסִיל מִמֶּנּוּ « il y a plus à espérer du sot que de lui » (Pr. 26, 12). Le comparatif peut exprimer l'excès, p. ex. גָּדוֹל עֲוֹנִי מִנְּשֹׂא « ma peine est trop grande pour être supportée » (G. 4, 13), קָטֹנְתִּי מִכֹּל־הַחֲסָדִים « je suis trop petit pour tous les bienfaits » (*ib.* 32, 11), רַב לָכֶם מֵעֲלוֹת יְרוּשָׁלִַם « c'est trop pour vous que de monter à Jérusalem » (I R. 12, 28)[2].

1216. On peut sous-entendre le terme de la comparaison

1. Le superlatif peut aussi être exprimé à l'aide de בְּ, p. ex. הַיָּפָה בַּנָּשִׁים « la plus belle des femmes » (C. 1, 8) ou par l'état construit de l'adjectif avec un substantif ou un suffixe pronominal, p. ex. קְטַנֵּי אָרֶץ « les plus petits de la terre » (Pr. 30, 24), טוֹבָם « le meilleur d'entre eux » (Mi. 7, 4).

2. On aurait attendu רַב מִכֶּם עֲלוֹת. Il est possible que מִן ait ici un sens négatif « c'est assez pour vous de manière à ne pas monter »; mais il peut aussi y avoir une interversion des prépositions. Les deux constructions d'ailleurs ont pu se confondre.

avec מִן aussi bien qu'avec כּ (§ **1202**), p. ex. וּפְסִילֵיהֶם מִירוּשָׁלַיִם équivaut à וּפְסִילֵיהֶם מִפְּסִילֵי יְרוּשָׁלַיִם « leurs idoles sont plus (nombreuses) que (celles de) Jérusalem » (Is. 10, 10).

1217. בֵּין « entre » peut se mettre devant un seul terme au pluriel, p. ex. בֵּין הַגְּזָרִים « entre les morceaux » (G. 15, 17) ou devant deux termes individuels ; en ce dernier cas, on emploie בֵּין... וּבֵין..., p. ex. בֵּין הָאוֹר וּבֵין הַחֹשֶׁךְ « entre la lumière et l'obscurité » (*ib.* 1, 4), plus rarement בֵּין.... לְ, p. ex. בֵּין מַיִם לָמָיִם « entre des eaux et des eaux » (*ib.*, 6) ou בֵּין... וְלְ, p. ex. בֵּין הָאוּלָם וְלַמִּזְבֵּחַ « entre le vestibule et l'autel » (Joël 2, 17).

1218. Au point de vue de leurs formes les prépositions présentent les particularités suivantes : בּ, כּ, ל ont, devant une consonne vocalisée, un *šewå*, p. ex. בְּמֹשֶׁה, כְּמֹשֶׁה, לְמֹשֶׁה. Mais si cette syllabe a un accent très disjonctif, ל prend la voyelle *å*[1], p. ex. לָמָיִם (G. 1, 6)[2]. Il en est de même dans une locution courante, même si l'accent n'est pas très disjonctif, p. ex. צַו לָצָו « règle par règle » (Is. 28, 10) et לָעַד et לָנֶצַח[3] « pour toujours », לָבֶטַח « en sécurité », לָכֵן « c'est pourquoi ». On met aussi לָ avec un infinitif commençant par une syllabe accentuée, p. ex. לָשֶׁבֶת, לָשׁוּב, excepté si l'infinitif est suivi immédiatement de son sujet, p. ex. בַּחֹדֶשׁ הַשְּׁלִישִׁי לְצֵאת בְּנֵי יִשְׂרָאֵל « le troisième mois de la sortie des enfants d'Israël » (Ex. 19, 1), לְבֹא (N. 13, 21, etc.). Les trois prépositions בּ, כּ, ל prennent *å* devant les pronoms démonstratifs (la syllabe qui suit la préposition y étant accentuée), en formant des locutions courantes, p. ex. זֶה לָזֶה « l'un à l'autre », בָּזֶה « ici », כָּאֵלֶּה « de telles

1. En réalité, la préposition reprend l'*a* primitif.

2. Cependant on rencontre לְאֶבֶן (G. 11, 3 ; I S. 25, 37), peut-être à cause de א ; cf. § **87**.

3. Mais לְנֵצַח נְצָחִים à cause de l'état construit.

choses », לָזֹאת « pour cette raison », mais לְזֹאת « à celle-ci » (G. 2, 23)[1].

1219. Devant le pronom מָה ou מֶה, ב et כ ont un *a* suivi du *dāgēš* (§ **76**) : בַּמֶּה[2], בַּמָּה, כַּמֶּה, כַּמָּה[3]. ל prend un *å* accentué suivi du *dågēš*, p. ex. לָמָּה תַכֶּה (Ex. 2, 13), לָמָּה חָרָה (G. 4, 6). Mais devant א, ה, ע (non ח), l'*å* n'est pas accentué et, par suite, n'est pas suivi du *dågēš*, p. ex. לָמָה הֲרֵעֹתָה (Ex. 5, 22)[4].

1220. Devant une consonne avec *šewå*, ב, כ, ל ont un *i*, p. ex. בִּדְבַר, כִּדְבַר, לִדְבַר. Le י non vocalisé devient insensible, p. ex. לִיהוּדָה. Devant une gutturale avec *ḥăṭåf* la préposition reçoit la voyelle correspondante, p. ex. בֶּאֱמֶת, כַּאֲרִי, לָחֳלִי. Toutefois quelques infinitifs, après le ל reprennent un *šewå* (§ **904**) et la préposition a un *a*, p. ex. לַחְפֹּר. Avec הֱיוֹת et חֲיוֹת les trois prépositions ont un *i* : בִּהְיוֹת, כִּהְיוֹת, לִחְיוֹת.

1221. Devant le mot אֱלֹהִים et אֱלֹהַּ, ב, כ, ל ont un *é* et le א devient insensible, p. ex. בֵּאלֹהִים, כֵּאלֹהִים, לֵאלֹהָיו, לֵאלֹהוֹ (Hab. 1, 11). De même ל avec אֱמֹר devient לֵאמֹר.

1222. Avec le mot אֲדֹנָי (écrit ainsi ou prononcé ainsi pour le tétragramme יהוה), les trois prépositions (ainsi que ו, § **1242**) prennent un *a* simple et le א devient insensible : בַּאדֹנָי, כַּאדֹנָי, לַאדֹנָי. Il en est de même avec אֲדֹנִי, אֲדֹנֶיךָ, אֲדֹנָיו, אֲדֹנֶיהָ; mais avec : אָדוֹן, אֲדֹנִי, אֲדֹנֵינוּ et אֲדֹנֵיהֶם, le *ḥăṭåf* subsiste, p. ex. לַאֲדֹנִי.

1223. En poésie, ב, כ, ל sont souvent augmentés de מוֹ,

1. כְּזֹאת (G. 45, 23) est exceptionnel.
2. Dans Eccl. 3, 22, בַּמֶּה est joint au pronom relatif שֶׁ.
3. Sur la ponctuation de מָה, voir § **279**.
4. Sur les exceptions, voir § **279**, note.

p. ex. בְּמוֹ אֵשׁ (Is. 43, 2), כְּמוֹ אָבֶן (Ex. 15, 5), לְמוֹ חָרֶב (Job 27, 14)[1].

1224. Lorsque בּ, כּ, ל sont suivis de l'article, le ה disparaît et la préposition reçoit la voyelle de l'article, p. ex. בֶּעָרִים, לָעָם, כַּדָּבָר (voir § **224**).

1225. Avec les suffixes pronominaux, בּ se décline ainsi (les formes entre parenthèses sont rares) : בִּי, בְּךָ (בְּכָה, p. בָּךְ), בָּךְ, בּוֹ, בָּהּ, בָּנוּ, בָּכֶם, בָּם ou בָּהֶם (בָּהֵמָּה; en poésie בָּמוֹ), בָּהֵן (בָּהֶן) ou בָּהֵנָּה.

1226. כּ se décline ainsi : כָּמוֹנִי[2], כָּמוֹךָ, כָּמוֹהוּ, כָּמוֹהָ, כָּמוֹנוּ, כָּכֶם (כְּמוֹכֶם), כָּהֶם (כְּהֵמָּה, כְּמוֹהֶם, p. כָּהֵם), כָּהֵנָּה (כָּהֵן).

1227. ל se décline ainsi : לִי, לְךָ (לְכָה, p. לָךְ), לָךְ, לוֹ[3], לָהּ, לָנוּ, לָכֶם, לָכֵנָה, לָהֶם (לָהֵמָּה, en poésie לָמוֹ), f. לָהֵנָּה ou לָהֶן.

1228. מִן présente en poésie la forme מִנִּי (dans Is. 30, 11 מִנֵּי)[4].

1229. Généralement מִן assimile le נ à la consonne suivante, p. ex. מִתַּחַת. Si cette consonne est י avec *šewå*, le *dåġēš* tombe et le י devient insensible, p. ex. מִידֵי pour מִיְּדֵי[5]. Devant une consonne gutturale, מִ devient מֵ, p. ex. מֵאָדָם, מֵחוּץ, מֵחֻקֵּי, מֵרְאוֹת[6]; mais devant ח, l'*i* subsiste : מִחוּץ,

1. מוֹ est identique avec le pronom indéfini מָה dont le sens s'est complètement effacé. מוֹ se retrouve avec les suffixes, après כּ, voir § **1226**.

2. Sur le suffixe נִי, voir § **309**. L'emploi de מוֹ avec les suffixes légers s'est maintenu en prose sans doute parce qu'il permettait d'éviter l'équivoque avec כִּי, כָּכָה, כֹּה.

3. Sur לָמוֹ pour לוֹ, voir § **321**.

4. Ces formes sont probablement formées par analogie avec עָלַי, זוּלָתִי etc.

5. On trouve cependant מִיְּשֵׁנֵי (Dan. 12, 2) et מִיְּרֻשָּׁתְךָ (II Chr. 20, 11).

6. L'*i* subsiste dans מִרָגְזְךָ (Is. 14. 3), מִרְדֹף (I S. 23, 28; II S. 18, 16). Le ר est traité ici comme une dentale et devrait avoir un *dåġēš* (§ **96**).

מִחוּץ. Devant l'article, מִן reste presque toujours non contracté, p. ex. מִן הָאָדָם[1].

1230. Avec les suffixes, מִן se déclineainsi : מִמֶּנִּי[2] (en poésie מִנִּי, pause מִנִּי), מִמְּךָ (p. מִמֶּךָּ), f. מִמֵּךְ, מִמֶּנּוּ (en poésie מִנְהוּ, מִנֵּהוּ), f. מִמֶּנָּה, מִמֶּנּוּ[3],*מִכֶּם, f. מִכֶּן, מֵהֶם (מֵהֵמָּה, מִנְהֶם), f. מֵהֵנָּה (מֵהֶן, מֵהֶן).

1231. Les autres prépositions dont la déclinaison présente des irrégularités sont :

1. En dehors de l'article, מִן subsiste quelquefois sous l'influence de l'araméen, surtout dans les derniers livres de la Bible. On le rencontre 45 fois dans les Chroniques contre 8 dans Samuel et les Rois; p. ex. מִן בֹּקֶר (Ex. 18, 14), מִן אָז (Jér. 44, 18), מִן בְּנֵי (I Chr. 5, 18); cf. E. König, *Einleitung ins alte Testament*, p. 393. Inversement, on trouve מִ quelquefois devant l'article, principalement dans les livres de Samuel et des Rois (25 fois contre 20 dans le reste des Prophètes et les Hagiographes; jamais dans le Pentateuque).

2. Le second מ dans מִמֶּנִּי, מִמְּךָ etc. paraît venir de *ma* comme מוֹ dans כְּמוֹנִי et avoir subi dans sa vocalisation l'influence des formes poétiques מִנִּי, מִנְהוּ et peut-être aussi celle du suffixe ־נּוּ du futur (cf. § **1168**, note). Un redoublement de מִן est peu vraisemblable. La supposition que מִמֶּנִּי serait pour מִנְנִי, formé d'après la seule analogie du futur, est moins naturelle pour une préposition que pour un adverbe, qui peut, jusqu'à un certain point, remplacer un verbe.

3. Dans la vocalisation babylonienne on trouve מִמִּינּוּ (Ginsburg, *Introduction*, p. 200).

	אֶל, poét. אֱלֵי	אֵת (אֶת)[2] complément d'objet	אֵת (אֶת)[8] avec	בֵּין	עַל, poét. עֲלֵי	עִם	תַּחַת
S. 1re c.	אֵלַי	אֹתִי[3]	אִתִּי	בֵּינִי	עָלַי	עִמִּי, עִמָּדִי[12]	תַּחְתַּי, תַּחְתֵּנִי[15]
2e m.	אֵלֶיךָ	אֹתְךָ, אֹתָךְ[4]	אִתְּךָ, אִתָּךְ	בֵּינְךָ, p. בֵּינֶךָ	עָלֶיךָ	עִמְּךָ, p. עִמָּךְ[13]	תַּחְתֶּיךָ
2e f.	אֵלַיִךְ	אֹתָךְ	אִתָּךְ[9]	—	עָלַיִךְ	עִמָּךְ	—
3e m.	אֵלָיו	אֹתוֹ	אִתּוֹ	בֵּינוֹ (בֵּינָיו)	עָלָיו, poét. עָלֵימוֹ[11]	עִמּוֹ	תַּחְתָּיו
3e f.	אֵלֶיהָ	אֹתָהּ	אִתָּהּ	—	עָלֶיהָ	עִמָּהּ	תַּחְתֶּיהָ[16*]
Pl. 1re c.	אֵלֵינוּ	אֹתָנוּ	אִתָּנוּ	בֵּינֵינוּ, בֵּינוֹתֵינוּ[10]	עָלֵינוּ	עִמָּנוּ	תַּחְתֵּינוּ*
2e m.	אֲלֵיכֶם	אֶתְכֶם (אֹתְכֶם)[5]	אִתְּכֶם	בֵּינֵיכֶם	עֲלֵיכֶם	עִמָּכֶם	—
2e f.	—	—	—	—	עֲלֵיכֶן	—	—
3e m.	אֲלֵ(י)הֶם[1]	אֹתָם, אֶתְהֶם[6]	אִתָּם	בֵּינֵיהֶם, בֵּינוֹתָם	עֲלֵיהֶם, poét. עָלֵימוֹ	עִמָּם, עִמָּהֶם[14]	תַּחְתָּם, תַּחְתֵּיהֶם
3e f.	אֲלֵ(י)הֶן	אֹתָן, אֶתְהֶן[7]	—	—	עֲלֵיהֶן	—	תַּחְתֵּיהֶן

1. אֵלֵימוֹ dans Ps. 2, 5.

2. La racine du mot paraît être אוי, dont le sens primitif serait « avoir un but », אֵת et אוֹת « signe » pourraient être identiques. D'après Prétorius, *Z. D. M. G.*, t. LV, p. 369-370, אֵת viendrait de *at*, abrégé de *ât*, et את serait l'allongement de אֵת. Pour la vocalisation de אֵת avec *é* on peut penser plutôt à l'analogie de אֵת « avec », car *è* ne s'allonge pas en *é*. אֵת a *é* devant *maqqéf* dans Job 41, 26 et *è* sans *maqqéf* dans Ps. 47, 5; 60, 2; Pr. 3, 12.

3. La graphie avec ו (אוֹתִי etc.) est moins fréquente que sans ו (אֹתִי etc.).

4. אֹתָכָה dans Ex. 29, 35.

5. אוֹתְכֶם se trouve seulement dans Jos 23, 15. On rencontre אֶתְכֶם pour le féminin dans C. 2, 7, etc. (§ **325**).

6. אוֹתְהֶם dans Ez. 23, 45.

7. אֶתְהֶן dans Ez. 16, 54; אוֹתָנָה (Ex. 35, 26; Ez. 34, 21), אוֹתְהֶן (Ez. 23, 47).

8. Souvent dans les Rois et toujours dans Jérémie et Ézéchiel on rencontre les formes אִתִּי, אִתָּם pour אִתִּי, אִתָּם et מֵאוֹתָךְ, מֵאִתּוֹ pour מֵאִתָּךְ, מֵאִתּוֹ. Mais אוֹתָם après בְּרִית (Is. 59, 21) est le complément d'objet, בְּרִית étant traité comme un infinitif (§ **313**, note).

9. On rencontre מֵאִתָּךְ dans Is. 54, 10.

10. On emploie בֵּינוֹתֵינוּ et בֵּינוֹתָם lorsque la préposition s'applique aux deux parties à la fois (§ **1217**), p. ex. בֵּינוֹתֵינוּ בֵּינֵינוּ וּבֵינֶךָ « entre nous tous, entre nous et entre toi » (G. 26, 28), הַמֵּלִיץ בֵּינֹתָם « l'interprète était entre eux » (*ib.* 42, 23). La forme plurielle de בֵּינֵינוּ, בֵּינֵיכֶם, בֵּינֵיהֶם doit s'expliquer par une forme בֵּינַי, qui a dû exister à côté de בֵּין et בֵּינוֹת. On trouve בֵּינֶיךָ avec point extraordinaire (§ **64**, note) sur le י dans G. 16, 5, et trois fois בֵּינָיו.

11. Dans Job 20, 23; 22, 2; 27, 23 עָלֵימוֹ a le sens de עָלָיו (§ **321**).

12. עִמִּי signifie « avec moi » et עִמָּדִי « auprès de moi ». On a confondu deux prépositions différentes : עִם de la racine עמם et une autre ענד (arabe *'inde*); voir M. Lambert, *R. E. J.*, t. XXIII, p. 303.

13. עִמְּכָה dans I S. 1, 26.

14. עִמָּהֶם se trouve seulement dans N. 22, 12 et D. 29, 16.

15. Dans II S. 22, 37, 40, 48 (les versets correspondants de Ps. 18 ont תַּחְתַּי).

16. Une fois (G. 2, 21) תַּחְתֶּנָּה, qui a pu être compris comme f. pl. pour תַּחְתֵּיהֶנָּה, se rapportant à צַלְעֹתָיו.

1232. Les autres prépositions où l'on relève quelques particularités de déclinaison sont : אַחַר ou אַחֲרֵי, avec suffixes : אַחֲרַי[1], etc.; בְּעַד (מִבַּעַד לְ dans C. 4, 1, 3; 6, 7), avec suffixes : בַּעֲדִי[2], בַּעַדְךָ etc.[3]; נֶגֶד, נֶגְדִּי etc.[4]; נֹכַח, נִכְחוֹ; עַד (poétique עֲדֵי) comme עַל, sauf עֲדֵיכֶם (Job 32, 12), etc., עַד־הֵם (II R. 9, 18) pour עֲדֵיהֶם.

LXXXIX. — Conjonctions

1233. Les conjonctions servent à coordonner des membres de phrases et à coordonner ou subordonner des propositions entières. Les conjonctions sont, pour la plupart, comme les prépositions, des noms employés adverbialement, quelques-unes seulement sont des particules démonstratives. La conjonction ו « et » n'a qu'une consonne ; elle est par conséquent toujours préfixe.

1234. Les conjonctions de coordination sont : וְ « et », אוֹ « ou », אִם « ou » (dans une proposition interrogative). Sont également coordinatifs les adverbes conjonctifs énumérés plus haut (§ **1188**). Les autres conjonctions sont subordinatives, à savoir : אִם « si », אֲשֶׁר (שֶׁ) et כִּי « que, car, pour que, si », לוּ « si » et לוּלֵא « si seulement », פֶּן « de crainte que », les prépositions employées conjonctivement (§ **1258**) et les locutions conjonctives (§ **1259**).

1235. La conjonction ו « et » qui vient de וָו « crochet »,

1. D'après Barth, *Z. D. M. G.*, t. XLII, p. 348-358, la forme plurielle de אַחֲרֵי serait due à l'analogie de לִפְנֵי, la forme תַּחְתַּי à celle de עָלַי, etc. — König, *Lehrgebäude*, II, p. 307-310, a combattu cette idée, qui, en effet, n'explique pas la forme plurielle des prépositions qu'on trouve dans d'autres langues sémitiques; mais l'analogie a pu favoriser l'emploi de la forme plurielle.

2. בַּעֲדֵנִי (Ps. 139, 11) a pu être amené par יְשׁוּפֵנִי.

3. Au lieu de בַּעֲדֵנוּ, on trouve בַּעֲדֵינוּ dans Am. 9, 10.

4. Sur נֶגְדָה dans Ps. 116, 14, 18, voir § **973**, note.

coordonne des membres de phrases ou des propositions, p. ex. אֵת הַשָּׁמַיִם וְאֵת הָאָרֶץ « le ciel et la terre » (G. 1, 1), יְהִי מְאֹרֹת ...וְהָיוּ לְאֹתֹת « qu'il y ait des luminaires. . et ils serviront de signes » (*ib.*, 14). On peut relier toute une série de noms entre eux par cette conjonction, p. ex. צֹאן וּבָקָר וַחֲמֹרִים וַעֲבָדִים וּשְׁפָחֹת וַאֲתֹנֹת וּגְמַלִּים « du menu et du gros bétail et des ânes et des serviteurs et des servantes et des ânesses et des chameaux (*ib.* 12, 16)[1]. Mais souvent on ne met le ו qu'au dernier des trois ou quatre noms, p. ex. שֵׁם חָם וָיָפֶת « Sem, Cham et Japhet » (*ib.* 10, 1), רְאוּבֵן שִׁמְעוֹן לֵוִי וִיהוּדָה « Ruben, Siméon, Lévi et Juda » (Ex. 1, 2)[2].

1236. La conjonction est supprimée dans certaines locutions courantes comme תְּמוֹל שִׁלְשֹׁם « hier et avant-hier » (Ex. 5, 8, etc.). On l'omet également entre des verbes lorsqu'on exprime une succession d'actes rapides, p. ex. אֶרְדֹּף אַשִּׂיג אֲחַלֵּק שָׁלָל « je poursuivrai, j'atteindrai, je partagerai le butin » (Ex. 15, 9). En outre, on n'emploie pas d'ordinaire la conjonction ו au commencement des vers.

1237. L'hébreu coordonne les phrases beaucoup plus que les langues indo-européennes. Le ו est donc très souvent employé au lieu d'une conjonction de subordination, p. ex. וַתְּכַל לְהַשְׁקֹתוֹ וַתֹּאמֶר « et quand elle eut fini de lui donner à boire elle dit », littéralement : « et elle finit de lui donner à boire et elle dit ». Notamment quand la conjonction précède le sujet d'une seconde proposition, celle-ci est d'ordinaire circons-

1. Dans Jos. 7, 24, il y a dix fois de suite la conjonction ו.
2. L'emploi de la conjonction dans les deux derniers noms sur quatre (Jér. 2, 26) ou dans le deuxième sur trois (Ps. 45, 9) est plutôt une faute de copiste qu'une exception. Sur l'emploi de la conjonction dans les nombres, voir § **619**. Il est très douteux qu'on mette la conjonction devant le premier de deux termes coordonnés dans le sens de « aussi bien... que » (Ps. 76, 7; Dan. 1, 3; 8, 13) ou dans celui de « ou bien... ou bien » (L. 5, 3; N. 9, 14, etc.). La conjonction est dans ce cas probablement due à une faute de copiste ou bien elle peut s'interpréter d'une manière différente.

tancielle, p. ex. וַיָּבֹאוּ שְׁנֵי הַמַּלְאָכִים...וְלוֹט יֹשֵׁב « et les deux anges arrivèrent... *alors que* Lot était assis » (G. 19, 1), אֵיךְ תֹּאמַר אֲהַבְתִּיךְ וְלִבְּךָ אֵין אִתִּי « Comment peux-tu dire que tu m'aimes, *alors que* ton cœur n'est pas avec moi » (Jug. 16, 15). Inversement la première proposition peut indiquer la circonstance, la seconde étant la proposition principale, p. ex. הִיא מוּצֵאת וְהִיא שָׁלְחָה « pendant qu'on la faisait sortir, elle envoya »[1] (G. 38, 25); cf. § **758**. La conjonction ו peut aussi introduire une proposition causale, p. ex. הָבָה לָּנוּ עֶזְרָת מִצָּר וְשָׁוְא תְּשׁוּעַת אָדָם « apporte-nous l'aide contre l'ennemi et (c'est-à-dire : *car*) vain est le secours de l'homme » (Ps. 60, 13), ou finale, p. ex. הֲכִי יֶשׁ עוֹד אֲשֶׁר נוֹתַר לְבֵית שָׁאוּל וְאֶעֱשֶׂה עִמּוֹ חֶסֶד « y a-t-il encore quelqu'un qui soit resté de la maison de Saül, *afin que* j'agisse envers lui avec bonté ? » (II S. 9, 1)[2], יִרְחֲצוּ מַיִם וְלֹא יָמֻתוּ « ils se baigneront pour ne pas mourir » (Ex. 30, 20); l'apodose d'une condition, p. ex. אָקוּמָה וַיְדַבְּרוּ בִי « (si) je me lève, ils parlent de moi » (Job 19, 18), וְעָזַב אָבִיו וָמֵת « et (s)'il abandonne son père, (celui-ci) mourra » (G. 44, 22); ou la suite d'une comparaison, p. ex. מַצְרֵף לַכֶּסֶף וְכוּר לַזָּהָב וּבֹחֵן לִבּוֹת יה' « (comme) il y a un creuset pour l'argent et un four pour l'or, (ainsi) le Seigneur sonde les cœurs » (Pr. 17, 3).

1238. Parfois le ו est omis devant une coordonnée équivalant à une subordonnée, p. ex. וְשִׁסַּע אֹתוֹ בִכְנָפָיו לֹא יַבְדִּיל « et il le fendra par les ailes *sans* séparer » (L. 1, 17), וְנִכְרְתָה הַנֶּפֶשׁ הַהִוא מֵעַמֶּיהָ אֶת בְּרִיתִי הֵפַר « et cette personne sera retranchée de son peuple, (car) elle a violé mon alliance » (G. 17, 14).

1239. Comme « et » dans toutes les langues, ו peut commencer une proposition non reliée à la précédente, si l'on

1. En français aussi, on peut employer « lorsque » devant la seconde proposition : « On la faisait sortir lorsqu'elle envoya ».
2. Sur le mode employé, voir § **728**.

sous-entend une proposition antérieure, p. ex. וַיֹּאמֶר אֶל־בְּנֹתָיו וְאַיּוֹ « Et il dit à ses filles : Et où est-il? » (Ex. 2, 20). La pensée est : « Vous dites qu'un homme vous a secourues, mais alors, où est-il? ». Le ו paraît quelquefois renforcer un futur impératif, p. ex. וְיִתֶּן־לְךָ הָאֱלֹהִים « Que Dieu te donne » (G. 27, 28); cf. § **726**.

1240. La conjonction ו s'emploie très fréquemment en tête de la proposition principale, soit après une proposition subordonnée, surtout conditionnelle (cf. § **1246**), soit après un adverbe circonstanciel ou un mot quelconque mis en tête[1], p. ex. אִם־לֹא הֲבִיאֹתִיו.... וְחָטָאתִי « si je ne l'amène pas..., je serai coupable » (G. 43, 9), אִם־מָצָאתָ וְיֵשׁ אַחֲרִית « si tu trouves, il y aura un avenir » (Pr. 24, 14), בְּצֵאתוֹ מֵרֶחֶם אִמּוֹ וַיֵּאָכֵל חֲצִי בְשָׂרוֹ « lorsqu'il sort du sein maternel, la moitié de sa chair est consumée » (N. 12, 12), וְכָל־עֶבֶד אִישׁ....וּמַלְתָּה אֹתוֹ « et tout esclave d'un homme... tu le circonciras » (Ex. 12, 44), בַּחֲלוֹמִי וְהִנֵּה־גֶפֶן « dans mon songe, voici qu'il y avait une vigne » (G. 40, 9), עֶרֶב וִידַעְתֶּם « le soir, vous saurez » (Ex. 16, 6). On rencontre surtout ו après un participe, p. ex. הַמְדַבֵּר אֵלַיִךְ וַהֲבֵאתוֹ אֵלַי « celui qui te parle, tu me l'amèneras » (II S. 14, 10).

1241. ו paraît signifier « si » dans וְיֵשׁ « s'il est » (Jug. 6, 13 et peut être aussi dans II R. 10, 15, en lisant avec la Septante וְיֵשׁ au lieu de הֲיֵשׁ), וְלֹא ou וָלֹא « sinon » (Ex. 3, 19; II S. 13, 26; II R. 5, 17) et dans la phrase וְאָבִיהָ יָרֹק יָרַק בְּפָנֶיהָ « si son père lui avait craché à la face » (N. 12, 14).

1242. ו, devant une consonne vocalisée, a d'ordinaire un *šewå*, p. ex. וְהָאָרֶץ. Devant une labiale, il prend la voyelle *u* (et se prononce *u* non *wu*), p. ex. וּבָרָא, וּמֹשֶׁה, וּפַרְעֹה[2]. Il en

1. La conjonction équivaut souvent au français « alors » dans l'emploi qu'en fait le peuple. En arabe on emploie aussi *fa* (mais non *wa*).
2. Sur la ponctuation babylonienne, voir § **107**, note.

est de même devant un *šewå* (sauf devant יְ), p. ex. וּדְבַר. Pour le reste, ו suit à peu près les mêmes règles que les prépositions בּ, כּ, ל (§ 1218). Devant un י non vocalisé, il prend un *i* et le י devient insensible, p. ex. וִיהִי de יְהִי. Devant les gutturales avec *ḥăṭåf*, il prend le son correspondant au *ḥăṭåf*, p. ex. וַעֲשֵׂה, וֶאֱכֹל, וָחֳלִי. Avec אֱלֹהִים, אֱלֹהֵי etc., וֶא devient וֵא : וֵאלֹהִים etc. Devant אֲדֹנָי et אֲדֹנֵי, il rend le א insensible : וַאדֹנִי, וַאדֹנָי (mais וַאֲדֹנִי et וַאֲדֹנֵינוּ); cf. § 1222. Quelquefois le *ḥăṭåf* disparaît, p. ex. וְעָצֹר (Job 4, 2) et toujours dans les verbes היה et חיה, p. ex. וִהְיִיתֶם, וִחְיֵה (voir §§ 1141 et 1142). Le ו prend un *å* devant une voyelle accentuée dans les locutions courantes ou à la fin d'une phrase ou d'un membre de phrase, p. ex. וָלֹא « sinon », וָאַיִן « et il n'y en a pas », יוֹמָם וָלַיְלָה « jour et nuit », פַּחַד וָפַחַת וָפָח « frayeur, fosse et filet » (Is. 24, 17), צָפֹנָה וָנֶגְבָּה וָקֵדְמָה וָיָמָּה « au nord, au sud, à l'est et à l'ouest » (G. 13, 14), וָחָי « et il vivra » (Ez. 47, 9), וָמֵת « et il meurt » (Ex. 21, 12), וָמֵתוּ (G. 33, 13)[1].

1243. אוֹ « ou » disjoint deux membres de phrase ou des propositions similaires ou contraires, p. ex. שָׂדֶה אוֹ כֶרֶם « un champ ou un vignoble » (Ex. 22, 4), עַל יָמִין אוֹ עַל שְׂמֹאל « à droite ou à gauche » (G. 24, 49), סָקוֹל יִסָּקֵל אוֹ יָרֹה יִיָּרֶה « il sera lapidé ou percé de flèches » (Ex. 19, 13), מִי שָׂם פֶּה לָאָדָם אוֹ מִי יָשׂוּם אִלֵּם « qui a donné une bouche à l'homme ou qui rend muet? » (*ib.* 4, 11)[2]. אוֹ signifie quelquefois « à moins que », p. ex. אוֹ נוֹדַע « à moins qu'il ne soit connu » (*ib.* 21, 36), אוֹ אָז יִכָּנַע « à moins qu'alors il ne s'humilie » (L. 26, 41), אוֹ יַחֲזֵק בְּמָעֻזִּי « à moins qu'il ne s'attache à mon abri » (Is. 27, 5).

1. On rencontre bien plus rarement וָ dans un mot avec accent conjonctif, p. ex. וָמַתְנוּ (II R. 7, 4), וָזִיף (Jos. 15, 55), וָעֶתֶר (*ib.* 19, 7), וָבֶטֶן (*ib.*, 25).

2. On rencontre אוֹ... אוֹ « soit que... soit que » dans Ex. 21, 31, mais on emploie d'ordinaire אוֹ... אִם (*ib.*, 32) ou אִם... אִם (voir § **1248**).

1244. אוֹ s'emploie parfois dans une interrogation double pour marquer la seconde question, p. ex. הֲטוֹב הֱיוֹתְךָ כֹהֵן לְבֵית אִישׁ אֶחָד אוֹ הֱיוֹתְךָ כֹהֵן לְשֵׁבֶט « vaut-il mieux que tu sois prêtre de la maison d'un particulier ou que tu sois prêtre d'une tribu ? » (Jug. 18, 19), וּמִי יוֹדֵעַ הֶחָכָם יִהְיֶה אוֹ סָכָל « et qui sait s'il sera sage ou sot ? » (Eccl. 2, 19)[1]. Mais en ce cas on emploie généralement אִם (qui n'est pas identique avec אִם « si »[2]), p. ex. הַמְעַט הוּא אִם רָב « est-il peu nombreux ou est-il nombreux ? » (N. 13, 18). אִם peut être précédé de וְ, p. ex. הֶהָיְתָה זֹּאת בִּימֵיכֶם וְאִם בִּימֵי אֲבֹתֵיכֶם « ceci est-il arrivé de votre temps ou du temps de vos pères ? » (Joël 1, 2).

1245. אִם, comme אוֹ, peut introduire une proposition opposée (voir les exemples § 1244) ou parallèle à la première, p. ex. הַאֱנוֹשׁ מֵאֱלוֹהַּ יִצְדָּק אִם מֵעֹשֵׂהוּ יִטְהַר גָּבֶר « l'homme aurait-il raison plus que Dieu et le mortel serait-il plus pur que son auteur ? » (Job 4, 17). Dans ce dernier cas on peut aussi bien employer וְ « et », p. ex. הַלָאֵל תְּדַבְּרוּ עַוְלָה וְלוֹ תְּדַבְּרוּ רְמִיָּה « est-ce que vous imputerez à Dieu une injustice et lui imputerez-vous une tromperie ? » (*ib.* 13, 7). Parfois enfin, il n'y a pas de conjonction devant la seconde proposition, p. ex. הֲיִגְאֶה־גֹּמֶא בְּלֹא בִצָּה יִשְׂגֶּא אָחוּ בְלִי מָיִם « le jonc pousserait-il sans marais, le papyrus croîtrait-il sans eau ? » (*ib.* 8, 11)[3].

1. Dans II R. 6, 27; Job 16, 3; 38, 28, 31, 36 on a peut-être voulu éviter la rencontre de deux *m*.

2. אִם « ou » répond à l'arabe *'am*, אִם « si » à l'arabe *'immā*.

3. Exceptionnellement on rencontre אוֹ הֲ (Mal. 1, 8), וְאִם הֲ (G. 17, 17) et le simple הֲ dans הֲרָפֶה (N. 13, 18). הֲלֹא (Jug. 14, 15) paraît une faute pour הֲלֹם « ici » et ne signifie pas « sinon ». וְאִם après une négation (Pr. 27, 24) est probablement aussi fautif pour וְאֵין. הַאִם dans N. 17, 28 paraît avoir le sens de הֲכִי « est ce que ? », mais il faut peut-être lire הַאָמְנָם. Dans Job 6, 13 on doit lire אִם נְחוּשָׁה pour הַאִם נְחוּשׁ.

1246. אִם « si » devait s'employer primitivement comme הִנֵּה[1] « voici que », introduisant une proposition impérative suivie d'une autre proposition impérative qui exprime la conséquence de la première (§ **685**, note). Les deux propositions étant, à l'origine, coordonnées, on comprend que la seconde ait conservé souvent la conjonction וְ « et ». D'autre part, le verbe, dans les deux propositions, exprimant un commandement ou un désir, devait être au futur impératif ou au passé dans le sens de l'impératif; cf. § **706**, note[2]. De fait, on rencontre encore l'un et l'autre temps après אִם, dans la protase (cf. § **685**), p. ex. אִם שַׁנּוֹתִי « si j'aiguise » (D. 32, 41), אִם לֹא הֲבִיאֹתִיו « si je ne l'amène pas » (G. 43, 9)[3], אִם אֲדַבְּרָה « si je parle » (Job 16, 6). Mais אִם ayant perdu son acception première et étant devenu une particule conditionnelle, on est arrivé à employer avec אִם l'indicatif futur pour exprimer le futur et le passé pour indiquer le passé, et l'apodose a pu se passer de la conjonction וְ; p. ex. אִם הָלַכְתִּי עִם שָׁוְא ...יִשְׁקְלֵנִי בְמֹאזְנֵי צֶדֶק « si j'ai suivi la fausseté... il me pèsera avec une balance juste » (Job 31, 5, 6), אִם יָבוֹא עֵשָׂו אֶל־הַמַּחֲנֶה הָאַחַת ....וְהָיָה הַמַּחֲנֶה הַנִּשְׁאָר לִפְלֵיטָה « si Esaü vient dans un camp... celui qui reste échappera » (G. 32, 9). La proposition conditionnelle peut suivre la principale, p. ex. לֹא אַשְׁחִית אִם אֶמְצָא שָׁם « je ne détruirai pas si j'y trouve » (*ib.* 18, 28). Enfin אִם peut se trouver dans une proposition nominale aussi bien que dans une proposition verbale, p. ex. אִם יֹסְפִים אֲנַחְנוּ « si nous continuons » (D. 5, 22), אִם כֵּן « s'il en est ainsi » (G. 25, 22).

1. אִם, comme il a été dit ci-dessus, correspond à l'arabe *'imma*, qui paraît composé de *'in* = הֵן et *mâ* = מָה, de sorte qu'en définitive אִם vient de הֵן et de מָה, le ה s'étant affaibli en א.

2. En arabe, on emploie avec *'in* « si » le futur conditionnel ou le passé.

3. On trouve aussi le passé avec כַּאֲשֶׁר « lorsque » au sens du futur (§ **685**, note).

1247. Après les formules d'imprécation et de serment telles que כֹּה יַעֲשֶׂה « (Dieu) fera ainsi » (I S. 3, 17), חָלִילָה לִּי « loin de moi », חֵי פַּרְעֹה « par la vie d'un tel », שְׁבַעְתִּי « je jure » etc., אִם signifie « que ne pas » et אִם לֹא « que »[1]. Le sens réel des phrases de serment est : qu'un malheur arrive si l'on fait ou si l'on ne fait pas telle chose, p. ex. חַיֶּךָ וְחֵי[2] נַפְשֶׁךָ אִם אֶעֱשֶׂה אֶת הַדָּבָר הַזֶּה « par ta vie et par la vie de ton âme (je jure) que je ne ferai pas cette chose » (II S. 11, 11), אֲנִי יה' דִּבַּרְתִּי אִם לֹא זֹאת אֶעֱשֶׂה « Moi, le Seigneur, j'ai dit que je ferai ceci » (N. 14, 35). Par extension le serment s'applique au passé : נִשְׁבַּע יה'.... אִם לֹא כַּאֲשֶׁר דִּמִּיתִי כֵּן הָיָתָה « le Seigneur a juré : comme j'ai imaginé, ainsi il en a été » (Is. 14, 24). Le verbe du serment peut être omis, p. ex. מָגֵן אִם יֵרָאֶה « de boucliers (certes) on n'en voyait pas » (Jug. 5, 8), אִם לֹא בָּתִּים רַבִּים לְשַׁמָּה יִהְיוּ « certes, de nombreuses maisons deviendront une solitude » (Is. 5, 9).

1248. אִם... אִם signifie « soit... soit », p. ex. אִם בְּהֵמָה אִם אִישׁ לֹא יִחְיֶה « soit un animal, soit un homme, il ne vivra pas » (Ex. 19, 13).

1249. לוּ (לוּא dans I S. 14, 30 devant א; Is. 48, 18; לֻא dans II S. 18, 12 et 19, 7 devant א) est d'abord un adverbe (§ **1150**) signifiant « plût au Ciel que » ; il est devenu ensuite une conjonction « si », employée quand la phrase exprime une chose désirable, p. ex. לוּ חָכְמוּ יַשְׂכִּילוּ זֹאת « si seulement ils étaient sages; ils comprendraient ceci » (D. 32, 29), puis une condition irréalisée ou irréalisable, p. ex. לוּ חָפֵץ יה' לַהֲמִיתֵנוּ « si le Seigneur avait voulu nous faire mourir »

1. Dans G. 24, 38 אִם לֹא signifie « mais », comme l'araméen אֶלָּא.

2. חַיֶּךָ est peut-être à corriger en חַי יה' (Bible Kittel). La locution « vive un tel » appliquée à un homme dans un serment (cf. § **1142**, note) doit être une antiphrase pour dire « qu'un tel meure ». Le sens de la locution s'étant oblitéré, on l'a appliquée à Dieu, comme les autres formules de serment.

(Jug. 13, 23). On trouve une fois וְלוּ avec le sens de « quand bien même » : וְלוּ אָנֹכִי שֹׁקֵל « quand bien même je pèserais » (II S. 18, 12)[1].

1250. La négation se joint à לוּ dans les formes לוּלֵי, qui est employée devant un substantif (sauf I S. 25, 34), et la forme לוּלֵא, qui est employée devant un verbe ; p. ex. לוּלֵי יה׳ עֶזְרָתָה לִּי « si le Seigneur n'avait pas été à mon aide » (Ps. 94, 17), לוּלֵי יה׳ שֶׁהָיָה לָנוּ « sans le Seigneur qui a été pour nous » (*ib.* 124, 1, 2), לוּלֵא הִתְמַהְמָהְנוּ « si nous ne nous étions pas attardés » (G. 43, 10).

1251. La proposition principale, après la proposition conditionnelle dépendant de לוּ, est parfois introduite par כִּי אָז ou כִּי עַתָּה[2], p. ex. לֹא אַבְשָׁלוֹם חַי... כִּי אָז יָשָׁר בְּעֵינֶיךָ « si Absalon était vivant, alors cela te plairait » (II S. 19, 7), לוּלֵי אֱלֹהֵי אָבִי... הָיָה לִי כִּי עַתָּה רֵיקָם שִׁלַּחְתָּנִי « si le Dieu de mon père... n'avait été pour moi, tu m'aurais renvoyé les mains vides » (G. 31, 42). On trouve אָז sans כִּי dans לוּלֵי תוֹרָתְךָ שַׁעֲשֻׁעָי אָז אָבַדְתִּי בְעָנְיִי « si ta Loi n'avait pas été mes délices, j'aurais péri dans ma misère » (Ps. 119, 92). Mais le plus souvent, ces adverbes manquent, p. ex. dans D. 32, 29 (§ **1249**).

1252. Comme synonymes de לוּ on trouve אָבִי dans אָבִי דָבָר גָּדוֹל הַנָּבִיא דִּבֶּר אֵלֶיךָ « si c'était une grande chose que t'avait

1. Dans Ez. 14, 15 לוּ semble être une faute pour אִם. — לוּ paraît avoir été remplacé par לֹא dans N. 23, 23 ; Jug. 21, 22 ; I S. 13, 13 ; Is. 8, 23 ; Ez. 3, 5 ; Os. 13, 13 ; Job 9, 32, 33 ; 32, 22 et peut-être dans Jér. 22, 21 ; Ez. 16, 51, 56 ; Ps. 55, 13. Mais il est douteux qu'on doive faire cette correction dans Ez. 16, 4 ; Ps. 22, 30 ; Job 31, 30 ; 32, 14, et il est tout à fait inutile de la faire dans G. 31, 27 ; I S. 14, 30 ; II S. 13, 26 ; Ps. 69, 5 ; Job 9, 13. Dans II R. 13, 19 on doit sans doute lire לוּ הִכִּיתָ pour לְהַכּוֹת.

2. כִּי עַתָּה s'est abrégé en כָּעֵת, mais la Massorah ne paraît pas l'avoir compris ainsi dans les exemples précités de לֹא pour לוּ (N. 23, 23 ; Jug. 21, 22 ; Is. 8, 23 ; Job 39, 18). Dans Jug. 13, 23 וְכָעֵת introduit une troisième apodose.

dite le Prophète » (II R. 5, 13); אַחֲלֵי dans אַחֲלֵי אֲדֹנִי לִפְנֵי הַנָּבִיא « si mon maître était devant le prophète » (*ib.*, 3); אַחֲלַי ou אַחֲלֵי dans אַחֲלַי יִכֹּנוּ דְרָכָי « si mes voies étaient affermies » (Ps. 119, 5); אִלּוּ (composé de אִם et לוּ) dans וְאִלּוּ חָיָה « et s'il vivait » (Eccl. 6, 6) et וְאִלּוּ... נִמְכַּרְנוּ « et si nous avions été vendus » (Esth. 7, 4). אַחֲלֵי est suivi de אָז.

1253. כִּי signifie en principe « comme », « comment »; d'où les sens de : 1° « que », p. ex. וַיַּרְא אֱלֹהִים כִּי טוֹב « et Dieu vit que c'était bien » (G. 1, 10), יָדַעְתִּי כִּי אִשָּׁה יְפַת מַרְאֶה אָתְּ « je sais que tu es une femme de belle figure » (*ib.* 12, 11)[1], מִי הִגִּיד לְךָ כִּי עֵירֹם אָתָּה « qui t'a raconté que tu es nu » (*ib.* 3, 11); — 2° « car », « parce que », « puisque », p. ex. כִּי עָשִׂיתָ זֹּאת « parce que tu as fait cela » (*ib.*, 14); — 3° « pour que » (surtout après une interrogation), p. ex. מָה רָאִיתָ כִּי עָשִׂיתָ אֶת הַדָּבָר הַזֶּה « qu'as-tu pensé pour que tu aies fait cette chose? » (*ib.* 20, 10), וְאַהֲרֹן מַה הוּא כִּי תַלִּינוּ עָלָיו « et Aron qu'est-il pour que vous murmuriez contre lui? » (N. 16, 11); — 4° « lorsque », « si », p. ex. כִּי תִקְנֶה עֶבֶד עִבְרִי « quand tu acquerras un esclave hébreu » (Ex. 21, 2)[2].

1254. כִּי אִם s'emploie après une négation[3], dans le sens de « mais », p. ex. לֹא כִּי אִם מֶלֶךְ יִהְיֶה עָלֵינוּ « non, mais il y aura

1. כִּי n'est employé après אָמַר « dire » que si ce verbe signifie « penser », (p. ex. dans Jug. 15, 2) ou « ordonner » (Job 36, 10). Autrement on emploie d'ordinaire le discours direct. Dans G. 21, 30 כִּי signifie « c'est que ». Dans G. 4, 25 on sous-entend אָמְרָה après כִּי (non pas avant). Si même on emploie le discours indirect, p. ex. dans G. 12, 13, on omet כִּי.

2. כִּי paraît explétif dans הֲכִי « est-ce que » (§§ **1151** et **1153**), אַף כִּי (G. 3, 1); ailleurs, p. ex. G. 18, 20, la chose est plus douteuse. Sur l'emploi de כִּי dans כִּי אָז, כִּי עַתָּה, voir § **1251**. Sur כִּי avec des adverbes et des prépositions, voir § **1259**.

3. Dans G. 40, 14, il paraît manquer un verbe : « (Ne m'oublie pas), mais si tu penses à moi... tu me feras sortir ».

un roi sur nous » (I S. 8, 19)[1]. Le simple כִּי peut aussi avoir ce sens, p. ex. לֹא כִּי צָחָקְתְּ « non, mais tu as ri » (G. 18, 15). Lorsque אִם a le sens conditionnel après כִּי, la locution se traduit « que si, à moins que », p. ex. לֹא אֲשַׁלֵּחֲךָ כִּי אִם בֵּרַכְתָּנִי « je ne te renverrai que si tu me bénis » (*ib*. 32, 27).

1255. אֲשֶׁר, étant une particule relative, s'emploie comme conjonction à la manière de כִּי et signifie : 1° « que » (surtout sous l'influence de l'araméen דִּי), p. ex. הִגִּיד לָהֶם אֲשֶׁר הוּא יְהוּדִי « il leur avait raconté qu'il était juif » (Esth. 3, 4)[2]. Parfois on emploie en ce sens אֵת אֲשֶׁר, p. ex. שָׁמַעְנוּ אֵת אֲשֶׁר הוֹבִישׁ יה' אֶת מֵי יַם סוּף « nous avons appris que le Seigneur a desséché les eaux de la Mer Rouge » (Jos. 2, 10)[3]; — 2° « pour que, en sorte que », p. ex. אֲשֶׁר יִלְמְדוּן לְיִרְאָה אֹתִי « pour qu'ils apprennent à me respecter » (D. 4, 10), אֲשֶׁר אִם יוּכַל אִישׁ לִמְנוֹת אֶת־עֲפַר הָאָרֶץ גַּם זַרְעֲךָ יִמָּנֶה « au point que si l'on peut compter la poussière de la terre, ta postérité aussi sera comptée » (G. 13, 16)[4].

1256. Avec la même signification on rencontre שֶׁ pour אֲשֶׁר, p. ex. וְהָאֱלֹהִים עָשָׂה שֶׁיִּרְאוּ מִלְּפָנָיו « et Dieu a fait en sorte qu'on le respecte » (Eccl. 3, 14). שֶׁ signifie « car » dans שַׁלָּמָה « car pourquoi, de crainte que » (Cant. 1, 7) comme אֲשֶׁר לָמָּה (Dan. 1, 10); cf. § 1188, note.

1257. פֶּן qui, à l'origine, voulait dire « par rapport à ce que »[5], a pris le sens de « pour que ne pas, de crainte que »,

1. Le sens primitif de cette locution paraît être « telle chose ne se réalisera pas comme s'il y en a une autre », d'où « telle chose ne se réalisera pas mais telle autre ».

2. Il est très douteux que אֲשֶׁר s'emploie dans le discours direct, p. ex. I S. 15, 20.

3. Dans Ez. 36, 27 אֵת אֲשֶׁר (si le texte est exact) signifie « en sorte que ».

4. Sur les locutions conjonctives formées avec אֲשֶׁר, voir § **1259**.

5. פֶּן est le singulier de פָּנִים « face » employé dans le sens de l'arabe *waǧh* ou *ǧihat* : « face, côté, rapport ».

p. ex. הָהָרָה הִמָּלֵט פֶּן תִּסָּפֶה « échappe-toi dans la montagne de crainte que tu ne périsses » (G. 19, 17), נִבְנֶה־לָּנוּ עִיר ...פֶּן נָפוּץ « bâtissons-nous une ville... pour que nous ne nous dispersions pas » (*ib.* 11, 4)[1].

1258. Un certain nombre de prépositions ou de locutions prépositives sont employées comme conjonctions, à savoir : אַחַר et אַחֲרֵי « après que », p. ex. אַחַר הִכָּה « après qu'il eut frappé » (Jér. 41, 16), אַחֲרֵי נִמְכַּר « après qu'il a été vendu » (L. 25, 48); עַד « jusqu'à ce que », p. ex. עַד יִגְדַּל שֵׁלָה « jusqu'à ce que Chélah grandisse » (G. 38, 11); עַד לֹא « avant que », p. ex. עַד לֹא עָשָׂה אֶרֶץ « avant qu'il n'eût fait la terre » (Pr. 8, 26); בְּעוֹד « pendant que », p. ex. בְּעוֹדֶנּוּ חַי « pendant qu'il était vivant » (G. 25, 6); עֵקֶב, יַעַן « parce que », p. ex. יַעַן לֹא הֶאֱמַנְתֶּם בִּי « parce que vous n'avez pas cru en moi » (N. 20, 12), עֵקֶב הָיְתָה רוּחַ אַחֶרֶת עִמּוֹ « parce qu'il y a eu un autre esprit chez lui » (*ib.* 14, 24); עַל « bien que », p. ex. עַל לֹא חָמָס בְּכַפַּי « bien qu'il n'y ait pas d'injustice en mes mains » (Job 16, 17); בַּעֲבוּר, לְמַעַן, « afin que », p. ex. בַּעֲבוּר יִשְׁמַע הָעָם « afin que le peuple entende » (Ex. 19, 9), לְמַעַן יִיטַב לִי « afin que je sois heureux » (G. 12, 13).

1259. On forme des *locutions conjonctives* avec אִם, אֲשֶׁר (שֶׁ), כִּי, p. ex. בִּלְתִּי אִם « à moins que », עַד אִם, עַד אֲשֶׁר אִם « jusqu'à ce que », אַחֲרֵי אֲשֶׁר et אַחֲרֵי כֵן אֲשֶׁר « après que »[2], בַּאֲשֶׁר « en tant que », בִּמְקוֹם אֲשֶׁר « au lieu que », בְּשֶׁל אֲשֶׁר « parce que »

1. Du sens de « de peur que » on arrive aussi au sens adverbial de « peut-être », mais toujours avec une idée de crainte, p. ex. רְאוּ פֶּן יֶשׁ פֹּה עִמָּכֶם מֵעַבְדֵי יה' « voyez, peut-être y a-t-il ici avec vous des serviteurs du Seigneur, » (II R. 10, 23), וְעַתָּה פֶּן יִשְׁלַח יָדוֹ « et maintenant, peut-être étendra-t-il la main » (G. 3, 22).

2. On trouve אַחֲרֵי כַּאֲשֶׁר dans Jos. 2, 7 (si אַחֲרֵי n'est pas un adverbe : « ensuite »).

(Eccl. 8, 17)[1], יַעַן אֲשֶׁר « parce que », כַּאֲשֶׁר (כַּשֶּׁ' dans Eccl. 12, 7) « lorsque, de même que », לְמַעַן אֲשֶׁר « afin que », מֵאֲשֶׁר « parce que » (Is. 43, 4), עַד אֲשֶׁר (עַד שֶׁ') « jusqu'à ce que », אֶפֶס כִּי « si ce n'est que », יַעַן כִּי et עַל כִּי « parce que », עַד כִּי « jusqu'à ce que, au point que », עֵקֶב כִּי, תַּחַת כִּי « à raison de ce que »[2].

1260. Les autres locutions conjonctives sont : בְּטֶרֶם « avant que », יַעַן בְּיַעַן (Ez. 36, 3) et יַעַן וּבְיַעַן (L. 26, 43 ; Ez. 13, 10) « parce que, puisque », כִּי עַל כֵּן[3] et אֲשֶׁר עַל כֵּן (Job 34, 27) « puisque », לְבִלְתִּי « afin que ne pas », מֵאָז « depuis que ».

XC. — Interjections.

1261. Les interjections sont pour la plupart des cris involontaires ou des soupirs (onomatopées) que provoquent les sensations ou les sentiments. Quelques-unes seulement sont des mots transformés en exclamations. Les interjections ne font pas partie de la proposition, mais peuvent être parfois considérées comme étant une proposition implicite (§ **1335**).

1262. Les interjections onomatopées expriment : 1° la douleur : אֲבוֹי[4] (Pr. 23, 29), אֲהָהּ (הָהּ dans Ez. 30, 2), אוֹי (אוֹיָה dans Ps. 120, 5 et אִי dans Eccl. 4, 10 ; 10, 16), אַלְלַי, הוֹ־הוֹ (Am. 5, 16) et הוֹי dans הוֹי אָחִי וְהוֹי אָחוֹת... הוֹי אָדוֹן וְהוֹי הֹדֹה « Oh ! le frère et oh ! la sœur... oh ! le maître et oh ! sa Majesté (?) »

1. Comparer l'araméen talmudique בְּדִיל ד'.

2. אַף כִּי « à plus forte raison » est une locution adverbiale (§ **1151**), כִּי signifiant « comment ». Sur כִּי dans G. 3, 1, voir § **1149**.

3. Sur כִּי préposition devant עַל voir § **1200**, note. כֵּן particule démonstrative est employée ici comme relatif. Dans II S. 18, 20, כֵּן est tombé devant בֵּן d'après le *ketib*.

4. J. Barth, *Z. D. M. G.*, t. LIII, p. 598, y voit l'exclamation « mon père ! »

TRAITÉ

DE

GRAMMAIRE HÉBRAÏQUE

MAYER LAMBERT

DIRECTEUR D'ÉTUDES A L'ÉCOLE DES HAUTES-ÉTUDES

TRAITÉ DE GRAMMAIRE HÉBRAÏQUE

Fascicule III

PARIS

LIBRAIRIE ERNEST LEROUX

108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, VIe

1938

(Jér. 22, 18); — 2° l'indignation : אָח (Ez. 6, 11), הוֹי; — 3° la joie : הֶאָח, הֵידָד; — 4° la supplication : אָנָּה יה׳, נָא (אָנָּא[1] dans II R. 20, 3; Jon. 1, 14; Ps. 118, 16); — 5° le silence et la discrétion : הַס, p. הָס « chut! »; — 6° l'attention[2] : הֵא. — Les autres interjections sont : אַשְׁרֵי « heureux! », חָלִילָה (חָלִלָה) « profanation! », סֶלָה (racine סלי) qui est employé pour marquer la fin d'une strophe dans les Psaumes, רָזִי « malheur! » (Is. 24, 16). Quelques impératifs sont devenus aussi des interjections : הָבָה, לְכָה, לְכוּ « allons », רְאֵה « vois, voyez »[3]. Enfin quelques interjections paraissent composées de particules : אֲבָל « certes, vraiment », אֵפוֹא[4] ou אֵיפוֹא (Jug. 9, 38), אֵיפוֹ (Job, 17, 15; 19, 6, 23; 24, 25) « donc »[5].

1263. Les interjections sont quelquefois répétées : אוֹי אוֹי (Ez. 16, 23), הֶאָח הֶאָח (Ps. 35, 21), הוֹי הוֹי (Zach. 2, 10).

1264. Les interjections רָזִי, חָלִילָה, אַלְלַי, אוֹי (אִי, אוֹיָה), אֲבוֹי etc. ont des compléments introduits par ל, p. ex. אוֹי לִי « malheur à moi! » (Is. 6, 5)[6], לְמִי אוֹי לְמִי אֲבוֹי « à qui les malheurs et les hélas! » (Pr. 23, 29), חָלִלָה לְךָ « loin de toi » (G. 18, 25).

1. אָנָּא qui est d'ordinaire *mille'él* (§ **145**) a double accent dans G. 50, 17 et est *millera'* avec un *mèṯèg* à la première syllabe dans Ex. 32, 31, de même que אָנָּה.

2. Sur הִנֵּה, voir § **1178**, note.

3. Les impératifs singuliers s'emploient même devant des mots au pluriel : הָבָה נִלְבְּנָה « allons, bâtissons » (G. 11, 3).

4. D'après J. Barth, *Sprachwissenschaftliche Untersuchungen* I, p. 17 n. 4, אֵפוֹא n'aurait pas la même origine que l'adverbe interrogatif אֵיפֹה, mais serait composé de *'é* particule interrogative et de *fo* « ainsi ».

5. אֱהִי (Os. 13, 10, 14; d'après quelques-uns אַיֵּה « où? ») et לֶחָי (I S. 25, 6; lire לְאָחִי?) sont douteux.

6. אוֹי n'est pas suivi de ל dans N. 24, 23.

1265. אֲהָהּ est suivi de אֲדֹנָי יה', excepté dans אֲהָהּ לַיּוֹם « hélas pour le jour! » (Joël 1, 15) et אֲהָהּ כִּי קָרָא יה' « hélas, car le Seigneur a appelé... » (II R. 3, 10).

1266. הוֹי est généralement suivi d'un nom (substantif, adjectif ou participe), p. ex. הוֹי גּוֹי חֹטֵא « oh! la nation pécheresse! » (Is. 1, 4), הוֹי חֲכָמִים בְּעֵינֵיהֶם « oh! ceux qui sont sages à leurs propres yeux (*ib.* 5, 21), הוֹי מַגִּיעֵי בַיִת בְּבַיִת « oh! ceux qui font toucher une maison à l'autre » (*ib.*, 8)[1].

1267. נָא se met le plus souvent après l'impératif et le futur impératif, p. ex. אִמְרִי נָא « dis donc » (G. 12, 13), יֵשֶׁב נָא עַבְדְּךָ « que ton serviteur reste » (*ib.* 44, 33)[2]. On le trouve également après אַל (*ib.* 19, 17), הִנֵּה (*ib.* 18, 27, etc.) et après אם dans la formule אִם נָא מָצָאתִי חֵן בְּעֵינֶיךָ « si seulement je trouve grâce à tes yeux » (*ib.*, 3, etc.). נָא peut être répété dans une proposition, p. ex. הִנֶּה נָּא אֲדֹנַי סוּרוּ נָא. « voici, de grâce, Messeigneurs, détournez-vous donc » (*ib.* 19, 2), ou dans deux propositions d'une même phrase : אִם נָא מָצָאתִי חֵן בְּעֵינֶיךָ אַל נָא תַעֲבֹר מֵעַל עַבְדֶּךָ « si seulement j'ai trouvé grâce à tes yeux, ne passe donc pas d'auprès de ton serviteur » (*ib.* 18, 3)[3].

1268. אָנָּא (אָנָּה) se met en tête de la phrase, p. ex. אָנָּא שָׂא נָא « de grâce, pardonne donc » (G. 50, 17).

1269. הַס est employé d'une manière absolue (Jug. 3, 19; Am. 6, 10) ou remplit le rôle d'un verbe ayant un sujet et

1. הוֹי se rencontre devant un verbe dans Is. 1, 24. Il est suivi, en marquant l'étonnement, de אֶל ou עַל dans Jér. 48, 1; 50, 27; et en marquant la menace, de אֶל ou ל dans Ez. 13, 3, 18.

2. Dans G. 40, 14, l'indicatif équivaut à l'impératif. Il en est de même dans II R. 5, 15; Jér. 38, 4, où le verbe, quoique passif, est au futur impératif.

3. נָא renforce אוֹי dans Jér. 4, 31; 45, 3; Lam. 5, 16. Il équivaut à אֵפוֹא « donc » dans Ps. 115, 2 après אַיֵּה « où? »

un complément : הַס מִפָּנָיו כָּל הָאָרֶץ « silence devant lui, toute la terre! » (Hab. 2, 20)[1]. On trouve le pluriel הַסּוּ dans Néh. 8, 11.

1270. אַשְׁרֵי est construit avec un substantif ou un suffixe, p. ex. אַשְׁרֵי הָאִישׁ « heureux l'homme » (Ps. 1, 1), אַשְׁרֶיךָ « heureux tu es » (D. 33, 29).

1271. הָבָה et רְאֵה, étant devenus des interjections, s'emploient pour tous les genres et pour tous les nombres, p. ex. הָבָה־נָּא אָבוֹא אֵלַיִךְ « allons, je viendrai vers toi » (G. 38, 16), רְאֵה נָתַתִּי לִפְנֵיכֶם « voyez, je place devant vous » (D. 1, 8).

1272. אֵפוֹא renforce généralement les pronoms ou adverbes interrogatifs מִי, מָה, אַיֵּה. Il se place le plus souvent après ces mots, mais il peut aussi les précéder, p. ex. מִי אֵפוֹא הוּא הַצָּד צַיִד « qui donc est-il, celui qui a pris du gibier? » (G. 27, 33), וּלְכָה אֵפוֹא מָה אֶעֱשֶׂה « et pour toi donc, que puis-je faire? » (*ib.*, 37), וּבַמֶּה יִוָּדַע אֵפוֹא « et comment donc saura-t-on? » (Ex. 33, 16), אַיֵּה אֵיפוֹא פִיךָ « où est donc ta bouche? » (Jug. 9, 38). On le trouve aussi avec l'impératif dans le sens de נָא, p. ex. דְּעוּ אֵפוֹ « sachez donc » (Job 19, 6), אִם כֵּן אֵפוֹא זֹאת עֲשׂוּ[2] « s'il en est ainsi, faites donc ceci » (G. 43, 11).

1. הַס est obscur dans Am. 8, 3.

2. אֵפוֹא est rattaché par les accents à אִם כֵּן, mais il se rapporte, en réalité. à l'impératif.

QUATRIÈME PARTIE

SYNTAXE

XCI. — Construction de la proposition.

1273. La proposition met en rapport un phénomène, une qualité ou une circonstance (de temps, de lieu ou de manière) avec une personne ou une chose généralement concrète, plus rarement abstraite. La personne ou la chose avec laquelle on met en rapport l'acte, la qualité ou la circonstance est le *sujet;* — le phénomène, la qualité ou la circonstance constitue l'*attribut*. Une proposition est donc essentiellement formée d'un sujet et d'un attribut[1].

1274. Quand l'attribut énonce un phénomène, celui-ci est d'ordinaire exprimé par un verbe et l'on a une proposition *verbale*[2], p. ex. אָמַר אֱלֹהִים « Dieu a dit » (G. 3, 3). Quand il énonce une qualité, il est exprimé par un adjectif, par ex. וְאַנְשֵׁי סְדֹם רָעִים « et les gens de Sodome (étaient) mauvais » (*ib.* 13, 13). Quand il énonce une circonstance, il est exprimé par un adverbe, par ex. הוּא שָׁם « il (est) là ». Dans ces deux derniers cas, la proposition est appelée *nominale*[3].

1275. Il est à noter qu'en hébreu les verbes qualificatifs, exprimant d'abord l'acquisition d'une qualité, arrivent à désigner la possession de cette qualité et équivalent alors à des adjectifs, p. ex. קָטֹנְתִּי « je suis petit » (G. 32, 11). En outre, le verbe הוי « être » est quelquefois employé

1. Sur le sens du terme attribut « prédicat », voir § **256**, note.

2. Le sujet peut se joindre au verbe sous forme de préfixe ou de suffixe, p. ex. תֹּאמַר « tu diras », אָמַרְתִּי « j'ai dit ».

3. Il serait plus exact de l'appeler « non verbale ».

pour relier au sujet un attribut de qualité ou de circonstance, par ex. וְהָאָרֶץ הָיְתָה תֹהוּ וָבֹהוּ « et la terre était déserte et inerte « (*ib.* 1, 2). On a donc des propositions qui sont nominales pour le fond et verbales dans la forme. Inversement, on traite comme nominales des propositions ayant pour attribut un participe, bien que le participe ait le sens d'un verbe, p. ex. וְלוֹט יֹשֵׁב « et Lot habitait » (*ib.* 19, 1)[1]. Mais en grammaire, la forme seule est à considérer.

1276. L'attribut peut être spécifié par l'indication de l'être sur lequel agit le phénomène, ou d'une circonstance qui précise le phénomène ou la qualité; cette indication est appelée *complément* (objectif ou circonstanciel)[2], par ex. בָּרָא אֱלֹהִים אֵת הַשָּׁמַיִם וְאֵת הָאָרֶץ « Dieu créa le ciel et la terre » (G. 1, 1), וַיַּבְדֵּל אֱלֹהִים בֵּין הָאוֹר וּבֵין הַחֹשֶׁךְ « et Dieu fit une séparation entre la lumière et les ténèbres » (*ib.*, 4), טוֹב הָעֵץ לְמַאֲכָל « l'arbre (était) bon pour la nourriture » (*ib.* 3, 6).

1277. L'ordre habituel des membres de phrase est, dans une proposition verbale : verbe — sujet — complément, et dans une proposition nominale : sujet — attribut — complément (voir les exemples ci-dessus)[3]. Toutefois, si l'on insiste sur un membre de phrase, c'est celui-ci qu'on met en tête, que ce soit le sujet, l'attribut ou le complément. On peut appeler cette construction *antéposition;* par ex. dans וְאָבִיו שָׁמַר אֶת הַדָּבָר « quant à son père, il garda la chose » (G. 37, 11), le sujet précède le verbe[4]; dans צַדִּיק

1. Il y a cependant une nuance entre le participe et le verbe, le participe exprimant l'état et le verbe l'action, mais la distinction entre l'état et l'action n'est pas toujours facile à faire.

2. Sur la question des compléments objectif et circonstanciel, direct ou indirect, voir § **644**, note.

3. Cet ordre prouve que, d'habitude, en hébreu, on insiste sur l'acte; c'est pourquoi le verbe précède le sujet, mais si l'attribut énonce une qualité ou une circonstance, c'est d'ordinaire le sujet qui est le mot important, et c'est alors le sujet qui est mis en tête.

4. C'est le cas notamment quand la proposition coordonnée est, en réalité,

הָרִאשׁוֹן בְּרִיבוֹ « le premier a raison dans son procès » (Pr. 18, 17), l'attribut précède le sujet ; dans וְהַכְּשָׂבִים הִפְרִיד יַעֲקֹב « et les moutons, Jacob (les) sépara » (G. 30, 40), le complément précède le verbe, et dans אֶת־הָאֱלֹהִים אֲנִי יָרֵא « c'est Dieu que je crains » (*ib.* 42, 18), il précède le sujet. Quand la proposition exprime une comparaison, l'attribut se met presque toujours en tête, par ex. גָּדוֹל עֲוֹנִי מִנְּשֹׂא « ma punition est trop grande pour que je la supporte » (*ib.* 4, 13). Dans les propositions interrogatives, le mot antéposé est celui sur lequel porte l'interrogation, p. ex. הֲשֹׁמֵר אָחִי אָנֹכִי « suis-je le gardien de mon frère? » (*ib.*, 9), הֲמִן־הָעֵץ...אָכָלְתָּ « est-ce de l'arbre... que tu as mangé? » (*ib.* 3, 11).

1278. Quelquefois, le verbe et le complément étant étroitement unis, ce dernier suit immédiatement le verbe et précède le sujet, p. ex. הֵינִיקָה בָנִים שָׂרָה « Sara a allaité des enfants » (G. 21, 7). Il en est de même quand le complément est formé d'une préposition avec suffixe, p. ex. וַיֵּרָא אֵלָיו יה' « et le Seigneur lui apparut » (*ib.* 26, 24). La construction : sujet — complément — verbe (fréquente en araméen) est très rare en hébreu, p. ex. גָּמוּל יָדוֹ הָדָה « l'enfant étend la main » (Is. 11, 8). Il est encore plus rare de rencontrer la construction : complément — sujet — verbe, p. ex. דָּבָר גָּדוֹל הַנָּבִיא דִּבֶּר אֵלֶיךָ « si c'était une grande chose que le prophète t'avait dite » (II R. 5, 13).

1279. Lorsque le sujet, l'attribut ou le complément de la proposition sont mis en tête, ils peuvent s'en détacher pour être repris ensuite dans la proposition même, par un pronom personnel de la 3ᵉ personne, indépendant ou suffixe ; il en est de même des compléments du sujet ou du

circonstancielle (§ **1237**), p. ex. וְאַבְרָהָם הָיוֹ יִהְיֶה לְגוֹי גָּדוֹל « alors qu'Abraham deviendra une grande nation » (G. 18, 18).

complément. C'est ce qu'on appelle la *position absolue*[1]. Exemples du sujet : עָנֵר אֶשְׁכֹּל וּמַמְרֵא הֵם יִקְחוּ חֶלְקָם « Aner, Eškol et Mamré, eux prendront leur part » (G. 14, 24), שֶׁבַע פָּרֹת הַטֹּבֹת שֶׁבַע שָׁנִים הֵנָּה « les sept belles vaches, ce sont sept années » (*ib.* 41, 26) ; — de l'attribut : אַתָּה הוּא הָאֱלֹהִים « c'est toi Dieu » (II S. 7, 28), אֵלֶּה הֵם מוֹעֲדָי « voici mes solennités » (L. 23, 2), אָנֹכִי אָנֹכִי הוּא מֹחֶה פְשָׁעֶיךָ « moi, c'est moi qui effacerai tes péchés » (Is. 43, 25) ; — du complément : וְכֹל אֲשֶׁר תִּתֶּן־לִי עַשֵּׂר אֲעַשְּׂרֶנּוּ לָךְ « et tout ce que tu me donneras, je le dîmerai pour toi » (G. 28, 22) ; — d'un complément du sujet : הָאֵל תָּמִים דַּרְכּוֹ « Dieu, sa voie est intègre » (II S. 22, 31) ; — d'un complément du complément : בָשָׂר כִּי יִהְיֶה בְעֹרוֹ מִכְוַת אֵשׁ « un corps, quand il y aura dans sa peau une brûlure » (L. 13, 24), pour « quand il y aura une brûlure dans la peau d'un corps ». Le mot qui reprend le mot en position absolue peut s'appeler le *correspondant*.

1280. Dans des propositions nominales de ce genre, le pronom personnel peut perdre sa valeur et devenir l'équivalent du verbe « être », de sorte que le mot mis en position absolue redevient le sujet ou l'attribut de la proposition Ainsi, la phrase citée plus haut : שֶׁבַע פָּרֹת הַטֹּבֹת שֶׁבַע שָׁנִים הֵנָּה peut être traduite : « les sept belles vaches *sont* sept années ». De même אֵלֶּה הֵם מוֹעֲדָי « celles-ci (attribut) *sont* mes fêtes (sujet) ». Le pronom personnel arrive même à remplacer si bien le verbe « être » qu'il s'emploie avec un pronom seul pour exprimer l'existence, p. ex. אֲנִי הוּא « je suis » (Is. 43, 10).

1. Au lieu d'un pronom on retrouve le substantif équivalent, p. ex. הַנֶּפֶשׁ הַהִוא « cette personne-là » (Ex, 12, 15) se rapportant à כָּל אֹכֵל חָמֵץ « quiconque mangera du pain levé ». Le pronom paraît omis dans I S. 2, 13, כָּל אִישׁ זֹבֵחַ זֶבַח וּבָא נַעַר הַכֹּהֵן « quiconque offrait un sacrifice, le garçon du prêtre venait ». On attendrait אֵלָיו « vers lui » après וּבָא.

1281. D'autre part, le pronom personnel peut arriver à renforcer simplement le pronom dont il est, en réalité, la reprise. Ainsi, dans la phrase : אָנֹכִי אָנֹכִי הוּא מֹחֶה פְשָׁעֶיךָ « moi, c'est moi qui vais effacer tes péchés » (Is. 43, 25), on peut considérer הוּא comme renforçant אָנֹכִי. הוּא peut alors être remplacé par זֶה, p. ex. הַאַתָּה זֶה בְּנִי « est-ce bien toi mon fils ? » (G. 27, 21). הוּא et זֶה sont employés ici comme après un pronom interrogatif (§ **276**).

1282. Il est bien difficile souvent de distinguer entre le sujet antéposé et le mot en position absolue, p. ex. la phrase : וְאָבִיו שָׁמַר אֶת הַדָּבָר peut se traduire : « et son père garda la chose » ou « quant à son père, il garda la chose »[1] ; tandis que si le mot détaché représente un complément, celui-ci est nécessairement repris dans la proposition par un suffixe du verbe ou du nom ou par une préposition avec suffixe pronominal (voir les exemples du § **1279**). Il arrive parfois que les deux constructions se combinent et qu'un complément antéposé avec préposition est repris dans la phrase avec la même préposition, p. ex. אֶת־יה'.... אֹתוֹ תִירָאוּ « le Seigneur... c'est lui que vous craindrez » (II R. 17, 36), וּמֵעֵץ הַדַּעַת... ...לֹא תֹאכַל מִמֶּנּוּ « et de l'arbre de la science... tu n'en mangeras point » (G. 2, 17). On peut expliquer de même des phrases telles que : וְעֻגַת שְׂעֹרִים תֹּאכְלֶנָּה « et tu mangeras un gâteau d'orge » (Ez. 4. 12), où l'on attendrait תֹּאכַל[2].

1283. Quand le mot en position absolue est un participe avec complément, il peut équivaloir à une proposition subordonnée, p. ex. שֹׁפֵךְ דַּם הָאָדָם בָּאָדָם דָּמוֹ יִשָּׁפֵךְ « si quel-

1. Pour les grammairiens arabes, tout sujet précédant un verbe est un mot détaché, qu'ils appellent *'almubtada' bihi* « initial ».

2. Cf. Ez. 5, 1. Peut-être dans Jug. 5, 26 doit-on lire de la sorte תִּשְׁלָחֶנָּה au lieu de תִּשְׁלַחְנָה.

qu'un verse le sang de l'homme, c'est par l'homme que son sang sera versé » (G. 9, 6), כָּל־שֹׁמְעוֹ תְּצִלֶּינָה שְׁתֵּי אָזְנָיו « quiconque l'entendra, ses deux oreilles en tinteront » (I S. 3, 11)[1].

1284. Le vocatif qui, en lui-même, peut être considéré comme une apposition du sujet à la deuxième personne, constitue dans la proposition un élément indépendant. Il peut être mis en tête de la phrase, p. ex. אֲדֹנָי יה׳ מַה תִּתֶּן לִי « Seigneur Dieu, que peux-tu me donner? » (G, 15, 2), ou au milieu, p. ex. שְׁמַע יִשְׂרָאֵל אֶת־הַחֻקִּים « écoute, Israël, les lois » (D. 5, 1), ou à la fin, p. ex. אַל תִּירָא אַבְרָם « ne crains pas, Abram » (G. 15, 1).

XCII. — Le sujet.

1285. Le sujet d'une proposition peut être : 1° un substantif, p. ex. בָּרָא אֱלֹהִים « Dieu créa » (G. 1, 1), וְנָהָר יֹצֵא « et un fleuve sortait » (*ib.* 2, 10) ; — 2° un pronom, p. ex. וְהִיא שָׁלְחָה « et elle envoya » (*ib.* 38, 25), הִיא מוּצֵאת « elle était emmenée » (*ib.*) ; — 3° une proposition infinitive, p. ex. לֹא טוֹב הֱיוֹת הָאָדָם לְבַדּוֹ « il n'est pas bon que l'homme soit seul » (*ib.* 2, 18). En ce cas, l'infinitif est souvent précédé de la préposition ל, p. ex. טוֹב לָשֶׁבֶת « il vaut mieux rester » (Pr. 21, 9)[2] ; — 4° une proposition relative, p. ex. מְעַט אֲשֶׁר הָיָה לְךָ לְפָנַי « peu de chose (est) ce qui était à toi avant moi (c.-à-d. : avant mon arrivée) » (G. 30, 30) ; — 5° une proposition subordonnée introduite par les conjonctions כִּי ou אֲשֶׁר, p. ex. טוֹב בִּתִּי כִּי תֵצְאִי « il vaut mieux, ma fille, que tu sortes » (Ruth 2, 22), טוֹב אֲשֶׁר לֹא תִדֹּר « il vaut mieux que tu ne fasses pas de vœu » (Eccl. 5, 4).

1. Sur l'emploi de la conjonction ו après le mot antéposé, voir § **1240**.

2. Il est probable que l'emploi de la préposition ל a été entraîné par l'analogie des propositions où un adjectif ou un participe était suivi de ל dans le sens de « pour », p. ex. נֶחְמָד הָעֵץ לְהַשְׂכִּיל « l'arbre était agréable à considérer » (G. 3, 6).

1286. Le sujet est sous-entendu, en apparence, dans la 3e p. m. s. du passé, p. ex. אָמַר « il a dit ». En réalité, il y avait primitivement un suffixe *a* marquant la 3e personne (§ **691**). Lorsque ce suffixe a disparu, le verbe a continué à comprendre en lui-même le sujet.

1287. Le participe singulier ou pluriel peut s'employer sans sujet pour la 3e personne avec le sens du présent, p. ex. הֹלֵךְ « il marche » (G. 32, 7), אֹמְרִים « ils disent » (Ez. 8, 12). Ce fait est surtout fréquent avec הִנֵּה, p. ex. וְהִנֵּה עֹמֵד « et voici qu'il se tenait » (G. 24, 30). Le sujet peut aussi manquer après הִנֵּה devant un attribut, p. ex. הִנֵּה בָאֹהֶל « voici (qu'elle est) dans la tente » (*ib.* 18, 9)[1]; cf. § **1180**.

1288. Le verbe peut aussi s'employer à la 3e p. pl. sans sujet pour exprimer « on », p. ex. וַיְרִיצֻהוּ « et on le fit courir » (G. 41, 14), יְבַקְשׁוּ « que l'on cherche » (I R. 1, 2). De même le participe, p. ex. אֹמְרִים « on dit » (Ex. 5, 16)[2].

1. Toutefois on peut se demander si le mot הִנֵּה ne devrait pas se lire à la 3e pers. הִנֵּהוּ, הִנָּהּ. Quant aux exemples allégués pour la 1re ou la 2e personne, ils sont ou inexacts, ainsi שָׂנֵא (Mal. 2, 16) qui est un passé et non un participe, פֹּעַל (Hab. 1, 5), qui est un passé passif, ou dus à des fautes de copistes, comme חוֹטֵא (*ib.* 2, 10), מַגִּיד (Zach. 9, 12).

2. Dans certains passages toutefois, on peut se demander si l'auteur n'avait pas employé le passif. Ainsi יַשְׁקוּ (G. 29, 2) pourrait être lu יֻשְׁקוּ, חָפְרוּ (*ib.* 26, 18) חֻפְּרוּ. Il semble que ce soit le cas pour les nombreux exemples de la 3e p. m. s. du verbe actif, comme קָרָא (G. 11, 9; 16, 14; 19, 22; Ex. 15, 23), וְרָפָא (Is. 6, 10), נָהָה (Mi. 2, 4), אָמַר (*ib.*), וַיִּקְרָא (G. 35, 8; II S. 2, 16; Is. 9, 5 (où וַיִּקְרָא est précédé de יֻלַּד et de נִתַּן = נָתַן), וַיֹּאמֶר (G. 48, 1; I S. 16, 4), וַיִּשְׁטֹף (I R. 22, 38), יִשָּׂא (Is. 8, 4; Mi. 2, 4), וַיִּשָּׂא (G. 43, 34), יִצְעַק (Is. 46, 7). Dans les quelques rares exemples qui ne s'expliqueraient pas ainsi, il doit y avoir une faute de texte ou une mauvaise interprétation : הִבִּיט (N. 23, 21) peut avoir pour sujet Dieu; יַחֲרוֹשׁ (Am. 6, 12) est dans un texte altéré. וַיִּתֶּן (G. 38, 28) devait avoir sûrement un sujet, peut-être הָאֶחָד.

1289. Le sujet manque naturellement dans les verbes employés impersonnellement : 1° les verbes passifs, p. ex. כֻּפַּר « il a été fait expiation » (Ex. 29, 33) ; — 2° les verbes qualificatifs marquant des sensations ou des sentiments, p. ex. חָרָה לְךָ « il y a échauffement en toi », c'est-à-dire « tu es chagriné » (G. 4, 6), וַיֵּצֶר לוֹ « il y eut détresse pour lui » (*ib*. 32, 8), et notamment les passés (qu'il ne faut pas prendre pour des adjectifs) : חַם « il fait chaud », טוֹב « il est bon », מַר « il est amer », צַר « il y a détresse », רַע « il est mauvais », p. ex. וְחַם לַאדֹנִי « et mon seigneur aura chaud » (I R. 1, 2). C'est spécialement le cas pour des phénomènes de la nature, p. ex. יֶחְשַׁךְ « il fera sombre » (Jér. 13, 16). Au lieu du masculin, on trouve parfois le féminin (cf. § **173**), p. ex. וַתֵּצֶר לְיִשְׂרָאֵל « Israël fut embarrassé » (Jug. 10, 9), וְחָשְׁכָה « et il fera sombre » (Mi. 3, 6). Enfin, parfois, un verbe a pour sujet un acte ou événement non désigné explicitement, p. ex. וְהָיָה לְאוֹת « et ce (c'est-à-dire : la circoncision) sera un signe » (G. 17, 11), לֹא עָלְתָה עַל לִבִּי « (cette loi) n'est pas venue à mon esprit » (Jér. 7, 31), לֹא תָקוּם וְלֹא תִהְיֶה « (cet événement) ne se produira pas et ne se réalisera pas » (Is. 7, 7)[1].

1. Sur וְהָיָה et וַיְהִי employés devant un mot antéposé, voir § **1326**. Sur le sujet tiré du verbe, p. ex. יִדְרֹךְ הַדֹּרֵךְ (Is. 16, 10), voir § **756**. L'emploi de la 2e personne pour « on » (tous les passages sont d'ailleurs douteux), p. ex. תָּבוֹא « on viendra » dans Is. 7, 25, et l'attribution d'un acte à un sujet au lieu de l'ordre d'accomplir cet acte, p. ex. תָּלָה « il pendit » pour « il fit pendre » (G. 40, 22), concernent la stylistique et non la grammaire. Le prétendu emploi d'un double sujet repose sur une interprétation inexacte de la construction ou sur une altération du texte. Dans Ps. 3, 5, les mots אֶל יה' אֶקְרָא sont une proposition appositive au suffixe de קוֹלִי « (on entend) ma voix à moi qui invoque le Seigneur » (§ **1297**). Devant פִּי (Ps. 66, 17) la préposition ב a été omise par euphonie. Dans Ps. 60, 7 = 108, 7, יְמִינְךָ est un complément d'objet. Dans Is. 26, 9, le texte paraît altéré (נַפְשִׁי suit נֶפֶשׁ) ; de même dans Is. 10, 30 ; Hab. 3, 15 ; Ps. 17, 13, 14 ; 108, 2 (cf. Ps. 57, 8-9).

XCIII. — L'ATTRIBUT.

1290. L'attribut qualificatif peut être un substantif indéterminé, p. ex. בָּנִים אַתֶּם « vous êtes des enfants » (D. 14, 1), צֵל יָמֵינוּ « nos jours sont une ombre » (Job 8, 9), ou plusieurs substantifs coordonnés, p. ex. גֵּר וְתוֹשָׁב אָנֹכִי « je suis un immigré et un métèque » (G. 23, 4).

1291. On traite comme attributs des noms qui sont, en réalité, le complément de l'attribut réel qui est sous-entendu et qui est identique au sujet, p. ex. la phrase הַמִּזְבֵּחַ עֵץ « l'autel était de bois » (Ez. 41, 22) équivaut à הַמִּזְבֵּחַ מִזְבַּח עֵץ « l'autel (était) un autel de bois », cf. דְּרָכֶיהָ דַרְכֵי נֹעַם « ses sentiers sont agréables » (Pr. 3, 17). Les rapports exprimés par l'état construit étant très variés (§ **226**), il en résulte que l'attribut peut remplacer des compléments très divers, p. ex. כָּל אָרְחוֹת יה׳ חֶסֶד וֶאֱמֶת « les voies du Seigneur sont bonté et fidélité » (Ps. 25, 10), הָעֵת גְּשָׁמִים « la saison (était) pluvieuse » (Esdr. 10, 13).

1292. L'attribut peut être un adjectif qui, en réalité, est en apposition avec un nom indéterminé sous-entendu et pareil au sujet, p. ex. וּזֲהַב הָאָרֶץ הַהִיא טוֹב « et l'or de ce pays était (un or) bon » (G. 2, 12). Il en est de même quand l'attribut est un nombre, p. ex. הָאֲבָנִים... שְׁתֵּים עֶשְׂרֵה « les pierres... étaient douze (pierres) » (Ex. 39, 14).

1293. L'attribut peut être un participe et équivaut alors à un verbe, p. ex. וְעֶפְרוֹן יֹשֵׁב « et Ephron siégeait » (G. 23, 10); cf. § **1275**.

1294. L'attribut peut enfin être un adverbe ou une locution équivalente telle qu'un substantif ou un pronom suffixe avec une préposition, p. ex. שָׁם הַבְּדֹלַח « là (était) le bdellium » (G. 2, 12), אֵי הֶבֶל « où (est) Abel? » (*ib.* 4, 9),

לְעוֹלָם חַסְדּוֹ « à jamais (dure) sa grâce » (Ps. 100, 5), הוֹן וָעֹשֶׁר בְּבֵיתוֹ « la fortune et la richesse (sont) dans sa maison » (*ib.* 112, 3), לִי אַתֶּם « vous (êtes) à moi » (II R. 10, 6).

1295. Entre l'attribut et le sujet, il peut y avoir un rapport d'*identité*. En ce cas, l'attribut ne désigne pas une catégorie générale dans laquelle rentre le sujet, mais un être particulier; au lieu d'être un nom indéterminé, il est déterminé comme le sujet. Pour cette raison, il y a parfois quelque difficulté à reconnaître lequel des deux noms est le sujet et lequel est l'attribut, p. ex. dans פִּי הַמְדַבֵּר « c'est ma bouche qui parle » (G. 45, 12), יה' הַצַּדִּיק « c'est le Seigneur qui est le juste » (Ex. 9, 27), פִּי et יה' sont les attributs et הַמְדַבֵּר et הַצַּדִּיק les sujets.

1296. Très souvent l'attribut d'identité est un pronom, p. ex. הִיא הָעִיר הַגְּדֹלָה « c'est la grande ville » (G. 10, 12), הוּא הַסֹּבֵב « c'est lui qui entoure » (*ib.* 2, 11), אֵלֶּה אֱלֹהֶיךָ « voici ton Dieu » (Ex. 32, 4), אֲנִי הַמּוֹלִיד « c'est moi qui engendre » (Is. 66, 9), מִי וָמִי הַהֹלְכִים « qui et qui sont ceux qui partent ? » (Ex. 10, 8), אֲשֶׁר הָעֹמְדִים « qui (étaient) ceux qui se tenaient » (I R. 12, 8).

1297. L'attribut peut dépendre d'un substantif ou d'un suffixe complément d'un nom; il équivaut alors lui-même à une proposition adverbiale. Ainsi : וַיִּשְׁמְעוּ אֶת קוֹל יה' אֱלֹהִים מִתְהַלֵּךְ « et ils entendirent la voix du Seigneur Dieu se promenant » (G. 3, 8), c.-à-d. « la voix de Dieu lorsqu'il se promenait »; קוֹל רַגְלֶיהָ בָּאָה « le bruit de ses pieds quand elle arrivait » (I R. 14, 6)[1]. L'attribut se transforme ici en complément[2].

1. Au lieu d'un participe, il peut y avoir un verbe à un temps personnel et c'est ainsi que s'explique קוֹלִי.... אֶקְרָא (note de la p. 443).

2. C'est pourquoi, en arabe, on mettrait un tel participe à l'accusatif.

1298. Il en est surtout ainsi quand l'attribut est employé avec un verbe pour indiquer une modalité du sujet, p. ex. מַצּוֹת תֵּאָכֵל « elle sera mangée en azymes » (L. 6, 9), c.-à-d. « elle (étant) des azymes » ; יָמוּתוּ אֲנָשִׁים « ils mourront (à l'âge d')hommes » (I S. 2, 33) ; קַמְתֶּם...תַּרְבּוּת אֲנָשִׁים חַטָּאִים « vous avez surgi.... en race de pécheurs » (N. 32, 14), פַּלְגֵי מַיִם תֵּרַד עֵינִי « mon œil descendra en cours d'eau » (Lam. 3, 48), וְעָלָה שָׁמִיר וָשַׁיִת « et il montera en ronces et épines » (Is. 5, 6)[1].

1299. Le cas est très fréquent pour les adjectifs[2] et les participes, p. ex. וְאָנֹכִי הוֹלֵךְ עֲרִירִי « et je vais en homme sans enfants » (G. 15, 2), הָלֹךְ עָרוֹם וְיָחֵף « en allant nu et déchaussé » (Is. 20, 2), יָצְאוּ נִצָּבִים « ils sortirent placés » (N. 16, 27), וְהֶעָרִים ....בְּצוּרוֹת יָשָׁבוּ « et les villes... ont été habitées fortifiées » (Ez. 36, 35).

1300. La même construction est employée quelquefois, si le texte est exact, avec des verbes auxiliaires au lieu de l'infinitif objet, p. ex. כַּהֲתִמְךָ שׁוֹדֵד « quand tu finiras de piller » (Is. 33, 1), וְעֵינָיו הֵחֵלּוּ כֵהוֹת « et ses yeux commencèrent (à être) faibles » (I S. 3, 2).

XCIV. — Le Complément

1301. Le complément direct est celui qui se lie au verbe sans préposition[3]. Le complément d'objet, c'est-à-dire

1. La distinction entre l'attribut et le complément de produit est parfois très difficile à faire. Ainsi dans Lam. 3, 48 on peut dire que les mots פַּלְגֵי מַיִם « ruisseaux d'eau » indiquent ce qu'*est* l'œil qui pleure ou ce qu'il *devient*. La nuance est presque insaisissable.

2. L'adjectif devient parfois un adverbe, de sorte qu'il s'emploie au singulier avec un sujet pluriel, par ex. עָרוֹם הִלְּכוּ « ils marchent nus » (Job. 24, 10).

3. A l'origine la préposition était elle-même un nom se rattachant directement au verbe, de sorte qu'il n'y avait alors que des compléments directs.

celui qui désigne l'objet sur lequel s'exerce le phénomène, est, en général, direct, p. ex. וַתּוֹצֵא הָאָרֶץ דֶּשֶׁא « et la terre produisit des végétaux » (G. 1, 12) ; néanmoins, quand il est déterminé, il est le plus souvent précédé de la préposition את (voir §§ 1207-1214). En outre, il peut prendre la préposition מִן ou ב quand l'acte vise une partie de l'objet (ב s'emploie pour un acte que l'on accomplit en commun avec d'autres personnes), p. ex. מִפְּרִי עֵץ הַגָּן נֹאכֵל « du fruit des arbres du jardin, nous pouvons manger » (G. 3, 2); כָּל־בֶּן־נֵכָר לֹא יֹאכַל בּוֹ « aucun étranger n'en mangera » (Ex. 12, 43)[1].

1302. Le complément d'objet (avec ou sans את) peut être : 1° un substantif, comme dans les exemples précédents; — 2° un pronom, p. ex. אֶת־זֶה תֹּאכֵלוּ « (voici) ce (que) vous pourrez manger » (L. 11, 9), אֲשֶׁר תֹּאכֵלוּ « que vous pourrez manger » (*ib.*, 2); — 3° un suffixe pronominal, p. ex. וַיַּנִּחֵהוּ « et il le déposa » (G. 2, 15); — 4° un infinitif, p. ex. לֹא יֹאבֶה יה' סְלֹחַ « le Seigneur ne voudra pas pardonner » (D. 29, 19). Quelquefois même on trouve comme complément d'objet un verbe à un temps personnel, p. ex. לֹא יָדַעְתִּי אֲכַנֶּה « je ne sais pas flatter » (Job 32, 22), לֹא אוֹסִיף עוֹד אֲרַחֵם « je ne continuerai plus à avoir pitié » (Os. 1, 6)[2]. Le verbe complément peut même être à une autre personne que celle du verbe dont il dépend, p. ex. לֹא תוֹסִיפִי יִקְרְאוּ לָךְ

1. Autre chose est l'emploi de ב avec ראה « voir », car le sens du verbe en est modifié; ב ajoute la nuance de « avec plaisir » ou « douleur » (G. 21, 16; 34, 1). L'emploi d'une préposition avec un verbe ordinairement transitif est dû parfois à l'influence d'un verbe synonyme. Ainsi ב suit les verbes אחז (p. ex. Jug. 20, 6), תמך (Is. 42, 1), תפש (*ib.* 3, 6), par analogie avec הֶחֱזִיק; inversement החזיק est transitif, p. ex. dans Mi. 4, 9; צִוָּה est employé avec על par analogie avec l'araméen פקד.

2. Au lieu d'être complément, le verbe peut être coordonné, p. ex. וַיֹּסֶף אַבְרָהָם וַיִּקַּח אִשָּׁה « et Abraham recommença à prendre femme » (G. 25, 1).

« tu ne continueras pas à ce que l'on t'appelle » (Is. 47, 5)[1], c'est-à-dire « tu ne continueras pas à être appelée ».

1303. Le complément d'objet est souvent sous-entendu quand la locution qu'il forme avec le verbe est très usuelle. Ainsi וַיִּכְרֹת (I S. 20, 16) est pour וַיִּכְרֹת בְּרִית « il a contracté une alliance », יִשָּׂא dans Is. 3, 7 est pour יִשָּׂא קוֹל « il élèvera la voix », et תִּשָּׂא dans G. 18, 24 est pour תִּשָּׂא עָוֺן « tu pardonneras la faute ». C'est ainsi que beaucoup de verbes au *hif'il* sont devenus intransitifs, p. ex. avec הֶחֱזִיק on sous-entend יָדוֹ (voir § **660**).

1304. Le complément d'objet, quand il devrait être un pronom suffixe, peut être omis : — 1° s'il ne se rapporte pas à un nom réel, mais signifie « cela », p. ex. וַיַּגֵּד « et il (le) raconta » (G. 9, 22); — 2° si le complément vient immédiatement d'être exprimé, p. ex. וַיִּקַּח בֶּן־בָּקָר רַךְ וָטוֹב וַיִּתֵּן « et il prit un bœuf tendre et bon et (le) donna » (*ib.* 18, 7); — 3° si le verbe forme une locution courante, p. ex. וְלֹא מָצָא « et il ne trouva pas » (*ib.* 31, 33), הִנֵּה אִשְׁתְּךָ קַח וָלֵךְ « voici ta femme, prends-la et va » (*ib.* 12, 19).

1305. Le complément d'objet se rapproche du complément circonstanciel lorsqu'il est paronomastique, c'est-à-dire tiré de la même racine que le verbe, p. ex. פָּחֲדוּ פָחַד « ils ont eu une frayeur » (Ps. 14, 5), חֵטְא חָטְאָה יְרוּשָׁלַיִם « Jérusalem a commis un péché » (Lam. 1, 8), car l'emploi du substantif renforce ici l'idée exprimée par le verbe[2]. Très souvent un tel substantif est accompagné d'un adjec-

1. Dans L. 9, 6, il est probable qu'il y a une faute. Là תַּעֲשׂוּ serait pour לַעֲשׂוֹת.

2. Parfois, cependant, et surtout s'il s'agit d'une idée concrète, le verbe a simplement le sens de « produire », p. ex. תַּדְשֵׁא הָאָרֶץ דֶּשֶׁא « que la terre produise des végétaux » (G. 1, 11). En ce cas le complément est purement objectif.

tif, il équivaut alors à un complément circonstanciel, p. ex. וַיִּצְעַק צְעָקָה גְּדֹלָה וּמָרָה עַד מְאֹד « il poussa un cri extrêmement grand et amer » (G. 27, 34), שֶׁבֶר גָּדוֹל נִשְׁבְּרָה בְּתוּלַת בַּת עַמִּי « la vierge, fille de mon peuple, a été ruinée d'une grande ruine » (Jér. 14, 17).

1306. Souvent les divers compléments circonstanciels sont employés sans prépositions. Tout d'abord, avec quelques verbes, le complément marquant la direction est devenu objectif, p. ex. יְבוֹאֵנוּ « il viendra à nous » (Is. 28, 15). Ensuite, les noms qui prennent la désinence ָה-, marque du locatif (**§ 246**), sont, en réalité, des compléments directs. Cette terminaison est, d'ailleurs, parfois omise et elle l'est forcément dans les noms à 3ᵉ rad. י, comme הַשָּׂדֶה (G. 27, 3, etc.).

1307. Le complément de lieu sans mouvement est beaucoup plus rarement direct. On en trouve surtout des exemples avec בַּיִת et פֶּתַח, p. ex. שְׁבִי ...בֵית אָבִיךְ « reste... dans la maison de ton père » (G. 38, 11), וְהוּא יֹשֵׁב פֶּתַח הָאֹהֶל « et il était assis à la porte de la tente » (*ib.* 18, 1), la préposition בּ étant omise devant la labiale. Ailleurs, le substantif est lui-même une préposition, comme קִדְמַת « à l'est de » (*ib.* 2, 14), דֶּרֶךְ « sur la route de, vers » (D. 1, 2). Cependant on rencontre des exemples tels que : וַיִּחַן...אֶרֶץ הַגִּלְעָד « et... campa dans le pays de Galaad » (II S. 17, 26). En outre, les verbes ישב « demeurer », גור « séjourner », שכן « résider », peuvent avoir des compléments directs.

1308. Le complément circonstanciel exprimant l'instrument de l'action ou la manière dont elle s'accomplit peut aussi être direct [1], p. ex. וָאֶזְעַק קוֹל גָּדוֹל « et je criai à haute

1. La plupart des adverbes ou locutions adverbiales de temps, de lieu et de qualité ne sont autre chose que des compléments circonstanciels directs,

voix » (Ez. 11, 13), וַיִּתְקַבְּצוּ... פֶּה אֶחָד « et ils se réunirent... avec unanimité » (Jos. 9, 2), לֹא תֵלְכוּ רוֹמָה « vous ne marcherez pas avec orgueil » (Mi. 2, 3)[1].

1309. Il en est de même pour les compléments de quantité et de durée, p. ex. חֲמֵשׁ עֶשְׂרֵה אַמָּה... גָּבְרוּ הַמָּיִם « de quinze coudées... s'élevèrent les eaux » (G. 7, 20), רַק הַכִּסֵּא אֶגְדַּל מִמֶּךָּ « c'est seulement par le trône que je te serai supérieur » (*ib*. 41, 40), מִסְפַּר נַפְשֹׁתֵיכֶם... תִּקָּחוּ « selon le nombre de vos personnes... vous prendrez » (Ex. 16, 16), שֵׁשֶׁת יָמִים תַּעֲבֹד « six jours tu travailleras » (*ib*. 20, 9)[2]. C'est pourquoi les verbes qui signifient « être plein, être rassasié », « manquer » ont un complément direct pouvant être assimilé au complément d'objet[3], p. ex. יְדֵיכֶם דָּמִים מָלֵאוּ « vos mains sont pleines de sang » (Is. 1, 15), שָׂבַעְתִּי עֹלוֹת אֵילִים « je suis rassasié des holocaustes de béliers » (*ib*. 11); אוּלַי יַחְסְרוּן חֲמִשִּׁים הַצַּדִּיקִם חֲמִשָּׁה « peut-être les cinquante justes auront-ils cinq de moins » (G. 18, 28), לָמָה אֶשְׁכַּל גַּם שְׁנֵיכֶם « pourquoi serais-je privé même de vous deux? » (*ib*. 27, 45).

1310. Le complément d'objet peut coexister avec un attribut. C'est le cas avec des verbes signifiant « voir »,

comme עֶרֶב « le soir », הַיּוֹם « aujourd'hui », אָחוֹר « en arrière », בֶּטַח « en sécurité ».

1. Il est peu vraisemblable qu'un complément marquant la cause soit direct. L'exemple de יִרְאַת שָׁמִיר וָשָׁיִת « par crainte des ronces et des épines » (Is. 7, 25) est obscur et il serait tout à fait isolé.

2. Il est douteux que la date soit indiquée sans préposition. Dans וּשְׁלֹשׁ עֶשְׂרֵה שָׁנָה מָרָדוּ « et la treizième année ils se révoltèrent » (G. 14, 4), il y a peut-être une faute entraînée par la phrase précédente.

3. On trouve אֵת dans וַתִּמָּלֵא הָאָרֶץ אֹתָם « et la terre fut remplie d'eux » (Ex. 1, 7), de même qu'on le rencontre pour le complément de quantité dans מַצּוֹת יֵאָכֵל אֵת שִׁבְעַת הַיָּמִים « on mangera des azymes pendant les sept jours » (*ib*. 13, 7).

« entendre », p. ex. אֹתְךָ רָאִיתִי צַדִּיק « je t'ai vu (comme) juste » (G. 7, 1), וַיִּשְׁמַע מֹשֶׁה אֶת הָעָם בֹּכֶה « et Moïse entendit le peuple pleurant » (N. 11, 10), ou des verbes signifiant « faire », « mettre », « bâtir »[1], p. ex. גְּבִיר שַׂמְתִּיו « je l'ai placé comme maître » (G. 27, 37), וְאֶעֱשֶׂה אֹתָם מַטְעַמִּים « et j'en ferai un plat » (*ib.* 9), וַיִּבְנֶה אֶת הָאֲבָנִים מִזְבֵּחַ « il bâtit les pierres en autel » (I R. 18, 32).

1311. Le complément d'objet peut être accompagné d'un autre complément d'objet[2]. Il en est ainsi avec les verbes signifiant « montrer », « faire savoir », « demander », « répondre », et en général, les verbes transitifs à la forme factitive, p. ex. הַרְאֵנִי נָא אֶת כְּבֹדֶךָ « montre-moi donc ta gloire » (Ex. 33, 18), הוֹדִעֵנִי נָא אֶת דְּרָכֶךָ « fais-moi donc connaître tes voies » (*ib.*, 13), אֲשֶׁר תִּשְׁאָלְךָ נַפְשֶׁךָ « ce que ton âme te demande » (D. 14, 26), לְהָשִׁיב אֶת הָעָם הַזֶּה דָּבָר « pour donner à ce peuple une réponse » (I R. 12, 6), וַיְצַוֵּם אֵת כָּל אֲשֶׁר דִּבֶּר יה' « et il leur transmit tous les ordres que le Seigneur avait édictés » (Ex. 34, 32), וַיַּאֲכִלְךָ אֶת הַמָּן « et il t'a fait manger la manne « (D. 8, 3).

1312. Le complément de chose se rapproche du complément circonstanciel (cf. § **1309**) avec les verbes signifiant « vêtir », « remplir », « bénir », « gratifier », etc., p. ex. וַיַּלְבֵּשׁ אֹתוֹ בִּגְדֵי שֵׁשׁ « et il le revêtit d'habits de lin » (G. 41, 42), וַיְמַלֵּא אֹתוֹ רוּחַ אֱלֹהִים « et il le remplit d'un esprit divin » (Ex. 35, 31), רָעָה גְמָלוּךָ « ils t'ont fait du mal » (G. 50, 17), et surtout avec les verbes « faire », « fabriquer », le second complément marquant la matière de l'objet, p. ex.

1. Sur la difficulté qu'il y a à distinguer l'attribut du complément de produit, voir § **1298**, note.

2. Le caractère de double complément d'objet se marque par le fait que les deux compléments peuvent être déterminés et, par conséquent, précédés de אֶת, tandis que l'attribut ou le complément circonstanciel sont presque toujours indéterminés.

כָּל כֵּלָיו עָשָׂה נְחֹשֶׁת « tous ses ustensiles, il les fit de cuivre » (Ex. 38, 3), וַיִּיצֶר יה' אֱלֹהִים אֶת הָאָדָם עָפָר « et le Seigneur Dieu fit l'homme de poussière » (G. 2, 7).

1313. Il en est de même quand le complément d'objet est accompagné d'un complément de même racine que le verbe (cf. § **1305**), p. ex. אִיעָצְךָ נָא עֵצָה « je veux te donner un conseil » (I R. 1, 12), וַיִּקְרָעֶהָ שְׁנֵים עָשָׂר קְרָעִים « et il le déchira en douze morceaux » (*ib.* 11, 30).

1314. Le complément d'objet peut être suivi d'une proposition jouant le rôle d'un attribut ou d'un second complément, p. ex. וַיַּרְא אֱלֹהִים אֶת הָאוֹר כִּי טוֹב « et Dieu vit que la lumière était bonne », littéralement : « et Dieu vit la lumière qu'elle était bonne » (G. 1, 4), יָדַעְתָּ אֶת הָעָם כִּי בְרָע הוּא « tu sais que le peuple est dans le mal » (Ex. 32, 22)[1].

1315. Le complément se rapporte, dans une proposition verbale, au verbe, que ce verbe soit à un temps personnel ou impersonnel. Dans une proposition nominale, il se rapporte au verbe *être* sous-entendu, p. ex. בָּאֵלִים dans מִי כָמֹכָה בָּאֵלִים « qui (est) comme toi parmi les dieux? » (Ex. 15, 11). Mais l'adjectif attributif ou appositif peut aussi avoir un complément, tout d'abord quand il y a comparaison, p. ex. גָּדוֹל עֲוֹנִי מִנְּשֹׂא « ma punition est trop grande pour être supportée » (G. 4, 13), הַכֹּהֵן הַגָּדוֹל מֵאֶחָיו « le prêtre plus grand que ses frères » (L. 21, 10). Ensuite il peut être modifié par l'adverbe מְאֹד (cf. § **1146**) et ses équivalents, p. ex. כָּבֵד הוּא מְאֹד « il est très lourd » (G. 41, 31), דֶּבֶר כָּבֵד מְאֹד « une peste très lourde » (Ex. 9, 3), צַדִּיק הַרְבֵּה « très juste » (Eccl. 7, 16), et il peut aussi avoir un com-

1. On trouve la conjonction omise dans רָאִיתִי אֶת הַיְּהוּדִים הֹשִׁיבוּ נָשִׁים « je vis que les Judéens avaient épousé » (Néh. 13, 23).

plément circonstanciel, p. ex. כַּבִּיר מֵאָבִיךָ יָמִים « plus avancé en jours que ton père » (Job 15, 10).

1316. Il est beaucoup plus rare qu'un complément direct se rapporte à un substantif et la plupart des exemples qu'on en donne sont plus ou moins douteux [1]. Il n'y a que le mot בְּרִית « alliance » qui, étant traité comme un infinitif, reçoive un complément, p. ex. בְּרִיתִי יַעֲקוֹב « mon alliance avec Jacob » (L. 26, 42), בְּרִיתִי הַיּוֹם « mon alliance avec le jour » (Jér. 33, 20), בְּרִיתִי אֹתָם « mon alliance avec eux » (Is. 59, 21). Le complément indirect se rencontre parfois, p. ex. כָּל נֶפֶשׁ חַיָּה בְּכָל בָּשָׂר « tout souffle de vie en toute chair » (G. 9, 16), mais le plus souvent on emploie, pour le substantif qui a un complément, l'état construit, ou bien le complément est remplacé par l'apposition ou est mis dans une proposition relative et devient ainsi attribut.

XCV. — Relation du complément d'objet avec le sujet. Construction du verbe passif et réfléchi.

1317. Lorsque le verbe est employé au passif, l'objet de l'action devient ordinairement le sujet, p. ex. וַיְכֻלּוּ הַשָּׁמַיִם וְהָאָרֶץ « et le ciel et la terre furent achevés » (G. 2, 1). Mais souvent, le passif est employé impersonnellement [2] à la 3ᵉ p. m. s. et le complément d'objet subsiste comme à la voix active, p. ex. וַיֻּגַּד לְרִבְקָה אֶת דִּבְרֵי עֵשָׂו « et les paroles d'Esaü

1. Dans G. 41, 49, l'adverbe הַרְבֵּה peut se rapporter au verbe; de même עִמָּהּ dans G. 3, 6; בֶּטַח ib. 34, 25. חִנָּם dans Pr. 23, 29 est un complément de la proposition elle-même; זִמָּה dans Ez. 16, 27 peut-être une apposition de דַּרְכֵּךְ, mais le texte est altéré; ib. 24, 13 on peut considérer טֻמְאָתֵךְ comme un infinitif. Dans II S. 22, 33, le texte est incertain, ainsi que dans Hab. 3, 8; Ps. 71, 7; Esdr. 2, 68 (cf. Néh. 7, 70). Il est sûrement altéré dans Ez. 18, 7.

2 Le passif est forcément impersonnel quand l'actif a un complément indirect, p. ex. עֻבַּד בָּהּ (D. 21, 3), dont l'actif est עָבַד בְּ' « travailler avec quelqu'un, faire travailler quelqu'un » (Ex. 1, 14).

furent rapportées à Rébecca » (G. 27, 42)[1]. Rarement le complément d'objet a la préposition לְ, p. ex. יְבֻלַּע לַמֶּלֶךְ « le roi serait ruiné » (II S. 17, 16).

1318. Lorsque le verbe actif a deux compléments d'objet, le passif, même avec la construction personnelle, en garde un, à savoir le complément de chose; p. ex. הָנְחַלְתִּי לִי יַרְחֵי שָׁוְא « j'ai reçu en héritage des mois de fausseté » (Job 7, 3), אֲשֶׁר אַתָּה מָרְאֶה « ce qui va t'être montré » (Ex. 25, 40), cf. אֲשֶׁר אַרְאֶךָּ « que je te montrerai » (G. 12, 1)[2]. Dans une phrase telle que לְשׁוֹנִי מֻדְבָּק מַלְקוֹחָי « ma langue est attachée à mes mâchoires » (Ps. 22, 16), c'est le complément d'objet immédiat de l'action, c'est-à-dire l'objet attaché, qui devient sujet, et le complément d'objet éloigné, c'est-à-dire l'objet auquel on attache, reste complément.

1319. Le complément direct circonstanciel est employé au passif comme à l'actif. Ainsi le complément d'abondance ou de manque, p. ex. וַתִּמָּלֵא הָאָרֶץ אֹתָם « et la terre fut remplie d'eux » (Ex. 1, 7), פֻּקַּדְתִּי יֶתֶר שְׁנוֹתָי « j'ai été privé du reste de mes années » (Is. 38, 10); — le complément attributif ou marquant le produit de l'action, p. ex. וְנִבְקַע הַר הַזֵּיתִים ...גֵּיא גְּדוֹלָה « et le mont des Oliviers se fendra... en grande vallée »

1. Là où l'on trouve אֵת devant le sujet d'un verbe passif personnel (II S. 21, 22; II R. 18, 30), il y a probablement une faute de texte. (Dans G. 29, 27, נִתְּנָה est le futur impératif *qal*). Quand le complément n'est pas marqué par אֵת et qu'il est au masculin singulier, il est difficile de savoir si le verbe passif est personnel ou impersonnel, p. ex. שָׁמָּה קֻבַּר אַבְרָהָם וְשָׂרָה « là furent enterrés Abraham et Sara » (G. 25, 10). Toutefois l'absence même de אֵת est plutôt un indice de la construction personnelle, et inversement, le désaccord de nombre ou de genre entre le verbe et le sujet est un indice de construction impersonnelle, p. ex. צֹאנְכֶם וּבְקַרְכֶם יֻצָּג « votre menu bétail et votre gros bétail seront stationnés » (Ex. 10, 24), יֻצַּע רִמָּה « la vermine sera étendue » (Is. 14, 11).

2. Dans L. 13, 49, on trouve cependant la construction inverse וְהָרְאָה אֶת הַכֹּהֵן « et elle (la plaie) sera montrée au prêtre ».

(Zach. 14, 4), וּשְׁאִיָּה יֻכַּת־שָׁעַר « la cité sera écrasée en solitude » (Is. 24, 12); — le complément désignant le vêtement, p. ex. אִישׁ חָגוּר כְּלֵי מִלְחָמָה « hommes ceints de leurs armes » (Jug. 18, 11), קָרוּעַ כֻּתָּנְתּוֹ « déchiré quant à sa tunique » (II S. 15, 32); — le complément désignant la durée de l'action, p. ex. יֵאָכֵל אֵת שִׁבְעַת הַיָּמִים « il sera mangé pendant les sept jours » (Ex. 13, 7).

1320. En principe, le passif ne s'emploie dans les langues sémitiques que pour exprimer les actes dont l'auteur n'est pas nommé[1]. Donc le sujet ne doit pas être remplacé par un complément indirect. Exceptionnellement le mot désignant l'agent prend la préposition ל, p. ex. גַּם לְרֵעֵהוּ יִשָּׂנֵא רָשׁ « le pauvre est haï, même par son ami » (Pr. 14, 20), בָּרוּךְ אַבְרָם לְאֵל עֶלְיוֹן « soit béni Abraham par le Dieu très haut » (G. 14, 19), ou ב, p. ex. בָּאָדָם דָּמוֹ יִשָּׁפֵךְ « c'est par l'homme que son sang sera versé » (*ib*. 9, 6)[2].

1321. Les verbes réfléchis, quand ils ont le sens des verbes actifs, peuvent avoir un complément d'objet, p. ex. וְהִתְנַחֲלוּם בֵּית יִשְׂרָאֵל « et la maison d'Israël se les transmettra en héritage » (Is. 14, 2), נָסַבּוּ אֶת הַבַּיִת « ils entourèrent la maison » (Jug. 19, 22), נִבָּא אֶת הַדְּבָרִים הָאֵלֶּה « prophétisant en ces termes » (Jér. 20, 1).

1. Il est très douteux qu'avec le verbe passif le sujet de l'action puisse être traité comme un complément circonstanciel direct : חֶרֶב תְּאֻכְּלוּ (Is. 1, 20) est sans doute une faute pour חֶרֶב תֹּאכַלְכֶם. Au lieu de כָּסּוּ הָרִים צִלָּהּ (Ps. 80, 11), il vaut mieux lire כִּסָּה. Dans Pr. 19, 23, רָע (si le texte est exact) doit être un complément de manière : « en mal ».

2. La préposition indique ici plutôt l'instrument que la cause. Dans וַאדֹנִי צֻוָּה בַיהוָה (N. 36, 2), אֲשֶׁר בְּךָ יְרֻחַם יָתוֹם (Os. 14, 4), le texte paraît altéré. Les exemples de la préposition מִן sont douteux. מִמֵּי הַמַּבּוּל dans G. 9, 11 (où, d'ailleurs, l'agent n'est pas personnel) signifie « à la suite des eaux du déluge ». Dans Job 24, 1, le texte est obscur. Dans Ps. 37, 23, le mot כּוֹנָנוּ paraît ajouté; cf. Pr. 20, 24.

XCVI. Relations du complément d'objet et du sujet avec le complément génitif. — Construction de l'infinitif.

1322. L'infinitif, tout en étant un nom, possède la force verbale, et, par conséquent, comme le verbe personnel, peut avoir pour complément d'objet soit un nom, p. ex. וּבְיוֹם הָקִים אֶת הַמִּשְׁכָּן « et au jour où il dressa le tabernacle » (N. 9, 15), soit un suffixe avec la préposition את, p. ex. לְמַעַן הָקִים אֹתְךָ « afin de t'établir » (D. 29, 12), soit un suffixe pronominal, p. ex. לְעָבְדָהּ « pour la cultiver » (G. 2, 15)[1]. Avec le suffixe pronominal, l'infinitif était, à l'origine, à l'état construit, mais le suffixe a été assimilé à celui du verbe personnel, c'est pourquoi le suffixe de la première personne est נִי (§ **309**).

1323. Le complément subjectif de l'infinitif, que ce soit un nom ou un suffixe, a fini par être traité comme le sujet du verbe personnel. Par suite, d'une part, l'infinitif ne modifie pas sa forme devant un nom, p. ex. כְּהָנִיף שֵׁבֶט « comme si un bâton brandissait » (Is. 10, 15)[2]; de l'autre, l'infinitif peut être séparé du sujet par un autre mot, p. ex. לְהִסָּתֶר שָׁם פֹּעֲלֵי אָוֶן « pour que s'y cachent les artisans d'iniquité » (Job 34, 22).

1324. Le sujet et l'objet de l'infinitif sont placés suivant les règles ordinaires de la proposition verbale. Le sujet est d'habitude placé avant l'objet, p. ex. כְּהָנִיף שֵׁבֶט אֶת מְרִימָיו « comme si un bâton brandissait celui qui le lève » (Is. 10, 15). Mais si le complément est un suffixe avec את

1. Les infinitifs qui ont une forme de substantif p. ex. אַהֲבָה, מַשָּׂא etc., sont traités comme les autres infinitifs. De même בְּרִית « alliance » (§ **1316**).

2. Avec un suffixe, le recul du ton amène forcément des modifications, p. ex. הֲקִימוֹ

ou un mot court, il suit immédiatement l'infinitif, p. ex. בִּשְׁלֹחַ אֹתוֹ סַרְגוֹן « quand Sargon l'envoya » (Is. 20, 1), כֶּאֱכֹל קַשׁ לְשׁוֹן אֵשׁ « comme une langue de feu consume de la paille » (*ib*. 5, 24)[1].

XCVII. — Particularités du verbe היי « être ».

1325. Le verbe היי « être », quand il exprime l'existence, a une force verbale absolue, que le sujet soit exprimé ou non, p. ex. יְהִי אוֹר « que la lumière soit » (G. 1, 3), לֹא תִהְיֶה « (cela) ne sera pas » (Is. 7, 7). Mais il peut aussi (§ **1275**) relier le sujet à un attribut de qualité ou de circonstances, p. ex. וְהָאָרֶץ הָיְתָה תֹהוּ וָבֹהוּ « et la terre était déserte et inerte » (G. 1, 2), וְצָדוֹק הַכֹּהֵן וּבְנָיָהוּ בֶּן יְהוֹיָדָע...לֹא הָיוּ עִם אֲדֹנִיָּהוּ « et Zadoq, le prêtre, et Benayahou, fils de Yehoyada, ... ne furent pas avec Adonias » (1 R. 1, 8). Dans ce cas, le verbe היי aurait pu être omis[2].

1326. Dans les anciennes parties de la Bible, on évite le plus souvent de commencer une proposition par un complément circonstanciel ou une proposition subordonnée, infinitive ou personnelle; on transforme le complément ou la proposition subordonnée en proposition indépendante en les faisant précéder, suivant les cas, de וַיְהִי « et il fut, et il arriva » ou de וְהָיָה « et il sera (et il était), et il arrivera »[3]; la proposition principale est alors précédée de la

1. Le texte paraît altéré dans לִשְׁלֹחַ אֶת עֶבֶד הַמֶּלֶךְ יוֹאָב (II S. 18, 29).

2. Il est difficile d'apercevoir une différence de sens entre les phrases avec ou sans le verbe היי. Parfois ce verbe paraît signifier « devenir », p. ex. הֵן הָאָדָם הָיָה כְּאַחַד מִמֶּנּוּ « voici que l'homme est devenu comme l'un de nous » (G. 3, 22), mais autrement l'emploi ou l'omission du verbe ne paraît être qu'une question de style. D'après Albrecht, *Z. A. W., VIII, p*. 252, le verbe היי s'emploie surtout dans le Code sacerdotal et le Deutéronome.

3. On trouve quelquefois וַיְהִי répété devant deux locutions circonstancielles p. ex. וַיְהִי מִקֵּץ שְׁלֹשִׁים שָׁנָה וְאַרְבַּע מֵאוֹת שָׁנָה וַיְהִי בְּעֶצֶם הַיּוֹם הַזֶּה יָצְאוּ

conjonction ו « et », p. ex. וַיְהִי מִקֵּץ יָמִים וַיָּבֵא קַיִן « et au bout d'un an, Caïn apporta » (G. 4, 3), וַיְהִי בִּהְיוֹתָם בַּשָּׂדֶה וַיָּקָם קַיִן « et lorsqu'ils furent dans les champs, Caïn se leva » (*ib.* 8), וַיְהִי כִּי אָרְכוּ לוֹ שָׁם הַיָּמִים וַיַּשְׁקֵף אֲבִימֶלֶךְ « et lorsque le temps se prolongea là pour lui, Abîmélek regarda » (*ib.* 26, 8), וְהָיָה בַּיּוֹם הַהוּא וְקָרָאתִי « et ce jour-là j'appellerai » (Is. 22, 20), וְהָיָה בְּעַנְנִי עָנָן...וְנִרְאֲתָה הַקֶּשֶׁת « et lorsque je mettrai une nuée... l'arc apparaîtra » (G. 9, 14), וְהָיָה כַּאֲשֶׁר יָרִים מֹשֶׁה יָדוֹ וְגָבַר יִשְׂרָאֵל « et lorsque Moïse levait la main, Israël triomphait » (Ex. 17, 11). Toutefois si la locution n'est pas suivie de l'énonciation d'un événement, on n'emploie pas וַיְהִי, p. ex. בַּיָּמִים הָהֵם אֵין מֶלֶךְ בְּיִשְׂרָאֵל « dans ce temps-là, il n'y avait pas de roi en Israël » (Jug. 21, 25), à comparer à וַיְהִי בַּיָּמִים הָהֵם וּמֶלֶךְ אֵין בְּיִשְׂרָאֵל וַיְהִי אִישׁ « en ce temps-là, alors qu'il n'y avait pas de roi en Israël, il y eut un homme » (*ib.* 19, 1).

1327. Le participe (surtout précédé de כָּל « tout ») tenant lieu d'une proposition circonstancielle (**§ 1283**), est souvent précédé de וַיְהִי ou וְהָיָה, p. ex. וַיְהִי הַנִּשְׁאָרִים וַיָּפֻצוּ « quant à ceux qui restaient, ils se dispersèrent » (I S. 11, 11), וַיְהִי כָּל הַבָּא...וַיַּעֲמֹדוּ « quiconque venait.... s'arrêta » (II S. 2, 23), וְהָיָה כָל הָרֹאֶה וְאָמַר « quiconque le voyait disait » (Jug. 19, 30).

1328. וַיְהִי ou וְהָיָה s'emploient même devant une propo-

« au bout de quatre cent trente ans, en ce jour même, ils sortirent » (Ex. 12, 41), וַיְהִי כַּאֲשֶׁר כִּלָּה יִצְחָק... וַיְהִי אַךְ יָצֹא יָצָא יַעֲקֹב... וְעֵשָׂו אָחִיו בָּא « lorsqu'Isaac eut fini..., à peine Jacob était-il sorti... qu'Esaü son frère arriva » (G. 27, 30); mais on peut se demander s'il n'y a pas là une altération du texte. Au lieu de l'impersonnel וְהָיָה on trouve וְהָיְתָה devant un féminin dans Jér. 42, 16, וְהָיוּ devant un pluriel (*ib.* 17). Au lieu de וְהָיָה on trouve וִיהִי dans I S. 10, 5; II S. 5, 24 = I Chr. 14, 15; I R. 14, 5, Ruth 3, 4. Ce ne peuvent être que des fautes de copistes, le futur impératif n'étant pas à sa place dans ces passages.

sition verbale ou nominale indépendante, mais considérée comme circonstancielle par rapport à une autre ; celle-ci débute souvent par הִנֵּה « voici que », p. ex. וַיְהִי אַךְ יָצֹא יָצָא יַעֲקֹב... וְעֵשָׂו אָחִיו בָּא « Jacob était à peine sorti... qu'Esaü, son frère, arriva » (G. 27, 30), וַיְהִי הוּא קָם לַיְלָה וַיַּכֶּה אֶת אֱדוֹם « s'étant levé de nuit, il battit Edom » (II R. 8, 21), וַיְהִי הֵם קֹבְרִים אִישׁ וְהִנֵּה רָאוּ « ils enterraient un homme quand ils virent » (*ib.* 13, 21), וְהָיָה אֲנִי אֵלֵךְ מֵאִתָּךְ וְרוּחַ יה׳ יִשָּׂאֲךָ « quand je serai parti d'auprès de toi, le souffle du Seigneur t'emportera » (I R. 18, 12).

1329. Dans les exemples précités, la force verbale de וַיְהִי ou וְהָיָה se marque par le fait que la proposition qui suit est précédée de la conjonction ו « et ». Mais parfois le sens de היי s'affaiblit (surtout chez l'auteur sacerdotal) au point que ce verbe équivaut simplement à la conjonction « et », qui, dès lors, n'est plus répétée dans la proposition suivante, p. ex. וַיְהִי בְּאַחַת וְשֵׁשׁ מֵאוֹת שָׁנָה... חָרְבוּ הַמַּיִם « et dans la six cent et unième année... les eaux disparurent » (G. 8, 13), וְהָיָה בְּמוֹת הַשּׁוֹפֵט יָשֻׁבוּ « et à la mort du Juge, ils retournaient » (Jug. 2, 19), וְהָיָה כָל מֹצְאִי יַהַרְגֵנִי « et quiconque me rencontrera me tuera » (G. 4, 14). Dans Ezéchiel on trouve même les constructions hardies וְהָיָה תַּפִּילוּ « et vous ferez échoir » (Ez. 47, 22), וְהָיָה יַעַמְדוּ « et ils se tiendront » (*ib.*, 10, *ketîb*).

1330. L'emploi de וַיְהִי et וְהָיָה, rarement omis dans les anciens livres historiques, devient moins usuel dans les Prophètes et tend à disparaître dans les Hagiographes, p. ex. בַּיּוֹם הַהוּא יַשְׁלִיךְ הָאָדָם « en ce jour-là l'homme jettera » (Is. 2, 20), וּבַשָּׁנָה הַשֵּׁנִית... הֵחֵלּוּ « et dans la seconde année... ils commencèrent » (Esdr. 3, 8)[1]. Par contre,

1. Dans G. 27, 33-34, il faut lire וַאֲבָרְכֵהוּ גַּם בָּרוּךְ וַיְהִי כִּשְׁמֹעַ.

quelques livres modernes de la Bible (Ezéchiel, Ruth, Esther) commencent leur narration par וַיְהִי[1].

XCVIII. — Propositions incomplètes

1331. On a déjà vu plus haut (§ **1287**) que, dans certains cas, le sujet peut être omis, de même que le complément d'objet (§ **1304**). La proposition peut, en outre, être incomplète lorsqu'elle répond à une question, parce qu'il suffit d'énoncer la partie de la proposition sur laquelle porte l'interrogation, p. ex. dans וַיֹּאמְרוּ אֵלֶיהָ הֲתֵלְכִי עִם הָאִישׁ הַזֶּה וַתֹּאמֶר אֵלֵךְ « et ils lui dirent : iras-tu avec cet homme? Et elle dit : j'irai » (G. 24, 58); le complément de אֵלֵךְ est ici sous-entendu. Dans la phrase וַיֹּאמֶר אַתָּה זֶה בְּנִי עֵשָׂו וַיֹּאמֶר אָנִי « et il dit : es-tu bien mon fils Esaü? Et il dit : je (le suis) » (*ib.* 27, 24), le sujet est omis.

1332. La proposition peut se réduire à une simple particule, p. ex. כֵּן « oui » (Jos. 2, 4), לֹא « non » (G. 19, 2), יֵשׁ « (il) est (là) » (I S. 9, 12), אָיִן « il n'y (en) a pas (ici) » (Jug. 4, 20), אָפֶס « il n'y en a pas » (Am. 6, 10). Il en est de même dans les propositions conditionnelles : אִם כֵּן « s'(il en est) ainsi » (G. 25, 22), וְאִם אַיִן « et sinon » (Ex. 32, 32), וָלֹא « si non » (II S. 13, 26; II R. 5, 17).

1333. Le verbe « être » (ou d'autres semblables tels que « paraître, être entendu ») se sous-entend dans quelques locutions dont la plus fréquente est קוֹל, p. ex. קוֹל דְּמֵי אָחִיךָ צֹעֲקִים « (on entend) la voix du sang criant de ton frère » (G. 4, 10)[2]. De même דְּמוּת « (on voit) une forme » (Is. 13, 4).

1. Dans Josué, les Juges, Samuel, la narration se rattache au livre précédent.

2. Il en est de même dans les nombreux passages où le mot קוֹל est mis en tête de la proposition. Ainsi, dans tout le Psaume 29, les verbes, participes, compléments se rapportent non pas à קוֹל, mais à 'יה, et forment des proposi-

1334. Les propositions exclamatives sont aussi parfois elliptiques, p. ex. לַיהוה וּלְגִדְעוֹן « (glaive) pour le Seigneur et Gédéon » (Jug. 7, 18) à côté de חֶרֶב לַיהוה וּלְגִדְעוֹן (*ib.*, 20), אַחֲרֶיךָ בִנְיָמִין « (fais attention) derrière toi, Benjamin » (*ib.* 5, 14; Os. 5, 8), לְאֹהָלֶיךָ יִשְׂרָאֵל « (retourne) à tes tentes, Israël » (I R. 12, 16; avec אִישׁ « chacun » dans II S. 20, 1); עַד מָתַי « jusqu'à quand (cela durera-t-il)? » (Hab. 2, 6; Ps. 6, 4; 90, 13); avec le même sens עַד מָה (Ps. 74, 9). Dans les Chroniques, on rencontre encore des phrases elliptiques telles que : כִּי לְהַמְלִיכוֹ « car (il s'agissait) de le proclamer roi » (II Chr. 11, 22), וְעִמָּכֶם בִּדְבַר מִשְׁפָּט « et (il est) avec vous dans l'affaire de la justice » (*ib.* 19, 6), כִּי יוֹמָם וָלַיְלָה עֲלֵיהֶם בַּמְּלָאכָה « car nuit et jour ils étaient obligés (d'être) au travail » (I Chr. 9, 33), כִּי בְזַעַף עִמּוֹ « car (il était) en colère contre lui » (II Chr. 16, 10), וְעִמְּךָ בַּמִּלְחָמָה « et (je serai) avec toi dans la guerre » (*ib.* 18, 3)[1].

1335. On peut encore considérer comme proposition incomplète le vocatif isolé[2], notamment quand il est précédé de הוֹי, p. ex. אַבְרָהָם « Abraham, (je t'appelle) » (G. 22, 1), הוֹי אָחִי « oh! mon frère » (I R. 13, 30), הוֹי גּוֹי חֹטֵא « oh! la nation pécheresse » (Is. 1, 4). Le participe qui qualifie le vocatif continue souvent par une proposition verbale, p. ex. הוֹי מַשְׁכִּימֵי בַבֹּקֶר שֵׁכָר יִרְדֹּפוּ « oh! ceux qui se lèvent tôt (et) boivent de la liqueur » (*ib.* 5, 11).

1336. Enfin les interjections constituent souvent des pro-

tions relatives : « On entend la voix du Seigneur (qui se montre) dans la force », etc.

1. Ailleurs (Esdr. 3, 3; I Chr. 15, 13; II Chr. 16, 12; 35, 21), il parait y avoir une faute de texte. De même dans les passages où le suffixe pronominal des noms semble être attributif : וּפִילַגְשׁוֹ « et il avait une concubine » (G. 22, 24), נְבִיאֲכֶם (N. 12, 6), הַפְכְּכֶם (Is. 29, 16), תִּפְלַצְתְּךָ (Jér. 49, 16), יְדֵיהֶם et רַגְלֵיהֶם (Ps. 115, 7), וָחֳלְיוֹ (Eccl. 5, 16).

2. Sur le rôle du vocatif dans la proposition, voir § **1284**.

positions amorphes, p. ex. אָנָּא « de grâce », הַס « chut! » [1].

XCIX. — Accord et désaccord des membres de phrase.

1337. En règle générale, le verbe et l'attribut s'accordent pour le genre et le nombre avec le sujet, de même que les pronoms indépendants ou suffixes avec les substantifs qu'ils représentent [2]. Toutefois quand des substantifs désignent des collectivités, les verbes qui s'y rapportent peuvent être mis au pluriel par syllepse. Ces substantifs sont : בַּיִת « maison » (Jug. 1, 22; I S. 2, 27), גּוֹי « nation » (Mi. 4, 3), חַיִל « armée » (II R. 25, 5), לְאֹם « peuple » (Pr. 11, 26), מוֹלֶדֶת « descendance » (G. 48, 6), עֵדָה « communauté » (N. 27, 3), עָם « peuple » (Ex. 14, 31, etc.), פִּרְחָה (?) « jeunesse » (Job 30, 12), קָהָל (N. 22, 4), שְׁאֵרִית « reste » (Am. 1, 8) [3]. Ce cas est surtout fréquent lorsque le substantif est précédé de כָּל « tout », p. ex. וְיֵדְעוּ כָּל הָאָרֶץ « et que toute la terre sache » (I S. 17, 46), וְכָל מַרְבִּית בֵּיתְךָ יָמוּתוּ « et toute la race de ta maison mourra » (*ib.* 2, 33). On trouve aussi le pluriel avec des noms d'individus pris au sens collectif (§ **183**), p. ex. וַיִּרְאוּ אִישׁ יִשְׂרָאֵל « et les hommes d'Israël virent » (Jug. 9, 55). Les noms de collectivités peuvent, d'ailleurs, être construits aussi bien avec le singulier, p. ex. וַיִּשְׂמַח כָּל עַם הָאָרֶץ « et tout le peuple du pays se réjouit » (II R. 11, 20); et l'on trouve très souvent le verbe employé au singulier avant le collec-

1. Lorsque l'interjection est suivie d'une préposition, on a une proposition complète, p. ex. אוֹי לִי « malheur à moi » (Is. 6, 5), הַס מִפָּנָיו כָּל הָאָרֶץ « que toute la terre se taise devant lui! » (Hab. 2, 20). Ici l'interjection équivaut à nos verbes et comporte même un sujet.

2. Pour ce qui concerne le remplacement du féminin pluriel par le masculin pluriel, c'est un phénomène purement morphologique, dont il a été question dans les différents paragraphes relatifs aux pronoms et aux verbes (§§ **306**, **325**, **329**, **693**, **706**). Sur l'emploi de la forme du pluriel à la place de celle du singulier dans quelques substantifs et dans les participes, voir §§ **394-396**.

3. Sur בָּקָר et צֹאן, voir § **183**. Sur les noms propres, § **168**.

tif et au pluriel après ce nom, p. ex, וַיִּרֶב הָעָם וַיַּעַצְמוּ « et le peuple se multiplia et devint puissant » (Ex. 1, 20).

1338. Également par syllepse, on fait parfois accorder le verbe avec le complément d'un nom construit au lieu de le faire accorder avec le nom lui-même. Ainsi, le verbe est au féminin au lieu du masculin dans חֲצִי הַיְרִיעָה הָעֹדֶפֶת תִּסְרַח « la moitié du tapis qui est en surplus retombera » (Ex. 26, 12), נֶגַע צָרַעַת כִּי תִהְיֶה « lorsqu'il y aura une plaie de lèpre » (L. 13, 9); au masculin au lieu du féminin dans צַפַּחַת הַשֶּׁמֶן לֹא חָסֵר « la fiole d'huile ne manqua pas » (I R. 17, 16); au pluriel au lieu du singulier dans מִסְפַּר שָׁנִים נִצְפְּנוּ « un (petit) nombre d'années est réservé » (Job 15, 20), רֹב שָׁנִים יֹדִיעוּ חָכְמָה « l'abondance des années fera connaître la sagesse » (*ib.* 32, 7). C'est encore ainsi que כֹּל « tout » avec un complément pluriel a le verbe au pluriel, p. ex. נִבְקְעוּ כָּל מַעְיְנוֹת תְּהוֹם « toutes les sources de l'abîme éclatèrent » (G. 7, 11)[1]. En outre, un mot peut s'accorder avec l'idée exprimée par un nom au lieu de s'accorder avec le nom lui-même, p. ex. le suffixe de קָרְבָּנוֹ (L. 2, 1) se rapporte à נֶפֶשׁ « personne » qui est du féminin, mais qui équivaut à אִישׁ « homme ».

1339. Dans quelques locutions courantes le suffixe masculin singulier est employé quoiqu'il se rapporte en réalité à un féminin ou à un pluriel. Ainsi celui de כָּמֹהוּ « comme lui » (Ex. 11, 6) se rapporte grammaticalement à צְעָקָה; celui de מִמֶּנּוּ « en » se rapporte à מִנְחָה dans L. 6, 8 et à תּוֹרָה dans Jos. 1, 7, celui de בְּעִתּוֹ « en son temps » à מַזָּרוֹת dans Job 38, 32. On peut en rapprocher l'emploi du

1. Dans קוֹל דְּמֵי אָחִיךָ צֹעֲקִים (G. 4, 10) il n'y a aucune syllepse, car צֹעֲקִים a pour sujet דְּמֵי (voir § **1333**). Ailleurs, il y a probablement des fautes, comme קֶשֶׁת גִּבֹּרִים חַתִּים (I S. 2, 4) pour חַתָּה. Dans Is. 21, 17 il faut peut-être lire וְנִשְׁאַר... וְגִבּוֹרֵי.

suffixe singulier dans כֻּלֹּה « eux tous » et dans l'adverbe יַחְדָּו (§ 1149, 6°).

1340. Le verbe, au lieu de s'accorder avec son sujet, peut être employé d'une manière impersonnelle surtout quand il précède le sujet, et reste alors au masculin singulier. C'est très souvent le cas pour le verbe היי « être », p. ex. וַיְהִי כָל הָאָרֶץ « et toute la terre était » (G. 11, 1), כִּי יִהְיֶה נַעֲרָה « quand il y aura une jeune fille » (D. 22, 23), תּוֹרָה אַחַת יִהְיֶה « il y aura une même loi » (Ex. 12, 49), וַיְהִי כָל הַנֹּפְלִים « tous ceux qui tombèrent furent... » (Jos. 8, 25), וְהָיָה מֻטּוֹת כְּנָפָיו « et l'étendue de ses ailes sera » (Is. 8, 8); puis, pour les verbes de mouvement : בא « venir », עבר « passer », ירד « descendre », יצא « sortir », שחח « s'abaisser », חוש « se hâter » (D. 32, 35), p. ex. וּבָא עָלַיִךְ רָעָה « et il viendra sur toi un malheur » (Is. 47, 11), עָבַר... הַמַּיִם « les eaux passèrent » (Ps. 124, 5), יָצָא מֵחֵלֶב עֵינֵמוֹ « leurs yeux sortent de la graisse » (*ib.* 73, 7). Le verbe peut aussi être impersonnel quand il est très éloigné de son sujet, p. ex. וַיָּמָת מִן הָעָם מִדָּן וְעַד בְּאֵר שֶׁבַע שִׁבְעִים אֶלֶף אִישׁ « et il mourut du peuple depuis Dan jusqu'à Bersabée soixante-dix mille hommes » (II S. 24, 15)[1].

1. Les autres exemples de désaccord entre les membres de phrases sont plus ou moins douteux et reposent le plus souvent sur une altération du texte. Les voici : 1° Verbe précédant le sujet : *a*) m. s. pour f. s. הֵבִיא (I S. 25, 27), חָזַק (II R. 3, 26), נֶעְתַּם (Is. 9, 18), שָׁרַץ (Ps. 105, 30; influencé par les verbes précédents ou signifie « a fait pulluler »), וִיאַבֵּד (Eccl. 7, 7); — *b*) pour m. pl. וְעָנָה (Is. 13, 22), וְקִבֵּל (Esth. 9, 23; lire וְקַבֵּל infinitif); — *c*) pour f. pl. טַח (Is. 44, 18); — *d*) f. s. pour m. s. שָׁחָה (Pr. 2, 18; influencé par שְׁכֵחָה); — *e*) pour f. pl. הִתְבּוֹא (II S. 24, 13), וְעָלְתָה (Is. 34, 13), וְתֶחֱז (Mi. 4, 11). — 2° Verbe suivant le sujet : *a*) m. s. pour f. s. שָׁאַל (I S. 2, 20; lire le passif שֹׁאַל?), עוֹרֵר et הֵקִים (Is. 14, 9; à prendre pour des infinitifs en lisant הָקֵם), אָבַל (*ib.* 33, 9; à côté de אֻמְלְלָה), יִנְעָם (Pr. 2, 10; דַּעַת est un infinitif), יַשְׁחֶנָּה (*ib.* 12, 25; lire תַּשְׁחֶנּוּ), יִתֵּן (*ib.* 29, 25; le mot est superflu), יִשְׂגֶּה (Job 8, 7; אַחֲרִיתְךָ peut être adverbial), יָלַד (I Chr. 2, 48); — *b*) pour

1341. Lorsqu'un verbe, un adjectif ou un suffixe pronominal se rapportent à plusieurs noms précédents, ils se mettent au pluriel, p. ex. וְהָיוּ (G. 2, 24) se rapportant à אִישׁ et אִשְׁתּוֹ, קֹרְאִים (Ps. 99, 6) se rapportant à מֹשֶׁה, אַהֲרֹן et שְׁמוּאֵל, אֲבִיהֶם (G. 9, 23) se rapportant à שֵׁם et יֶפֶת. Si les noms sont de genres différents on emploie le masculin, p. ex. וְאַבְרָהָם וְשָׂרָה זְקֵנִים « et Abraham et Sarah étaient âgés » (G. 18, 11). Rarement le verbe s'accorde avec l'un des sujets considéré comme le principal, p. ex. הָאִשָּׁה וִילָדֶיהָ תִּהְיֶה « la femme ainsi que ses enfants appartiendra » (Ex. 21, 4), שֶׁמֶן וּקְטֹרֶת יְשַׂמַּח לֵב « l'huile ainsi que l'encens réjouit le cœur » (Pr. 27, 9), צָרָה וַחֲבָלִים אֲחָזַתָּה « la détresse ainsi que les douleurs l'a saisie » (Jér. 49, 24). Dans Is. 9, 4,

m. pl. וַיֹּאמֶר (I S. 16, 4), שָׁפֵל (Is. 2, 11), עָלָה (Jér. 48, 15), יִתָּכֵן (Ez. 18, 29). יָבוֹא (ib. 20, 38), יְבִיאֶנּוּ (Pr. 21, 27; lire רָשָׁע pour רְשָׁעִים), יִבְטַח (ib. 28, 1), יַאֲרִיךְ (ib., 16; lire le *qeré* שֹׂנֵא au lieu du *ketib* שׂנאי), בָּטַח (Job 6, 20); — *c*) f. s. pour m. pl. תִּשְׁטֹף (Job 14, 19); — *d*) m. pl. pour m. s. יִשְׁתַּחֲווּ (Is. 2, 8), עָשׂוּ (ib., 20; le sujet אֶצְבְּעֹתָיו manque), נָסוּ (Pr. 28, 1; lire נָס), יִצְמָחוּ (Job 8, 19), נֶחְבָּאוּ (ib. 29, 10), נִכְמָרוּ (Lam. 5, 10). — 3° Adjectifs et participes : *a*) m. s. pour f. s. רֹבֵץ (G. 4, 7; חַטָּאת est personnifié), שָׁדוּד Jér. 4, 30); — *b*) pour m. pl. רֹעֵה (G. 47, 3; écrire רֹעֵי), יָשָׁר (Ps. 119, 137), מֵרִים (Pr. 3, 35), אַכְזָרִי (ib. 12, 10; peut être substantif); — *c*) m. pl. pour f. s. חַתִּים (I S. 2, 4; voir note 1 de la page 463); — *d*) pour f. pl. כְּבֵדִים (Ex. 17, 12; lire כְּבֵדוּ), מְקַטְּרִים (Jér. 44, 19). — 4° Pronoms : m. s. pour f. pl. : הוּא dans Jos. 13, 14 (cf. D. 10, 9; 18, 2) et Jér. 10, 3 (où il y a une lacune entre חֻקּוֹת et הָעַמִּים). — 5° Suffixes pronominaux : *a*) m. s. pour f. s קְצוֹתָיו (Ex. 25, 19), תְּשִׁיבֶנּוּ (ib. 22, 25), מִמֶּנּוּ (Jug. 11, 34), אֹתוֹ (II S. 17, 13; attraction du sujet), עָרָיו (Is. 14, 17; attraction de מִדְבָּר), קָטָבְךָ (Os. 13, 14; attraction de מָוֶת), כִּסִּיתוֹ (Ps. 104, 6; lire כִּסִּיתָהּ); — *b*) pour m. pl. נַפְשׁוֹ (Os. 4, 8; lire נַפְשָׁם), פִּיהוּ (Ps. 5, 10; lire פִּימוֹ), פִּיו (ib. 62, 5; lire פֶּה), בְמַכְמֹרָיו (ib. 141, 10; lire בְּמַכְמֹרֶת), וַתִּצְפְּנוֹ (Jos. 2, 4), וּנְשָׂאוֹ (Am. 6, 10), תְּיַגְּעֶנּוּ (Eccl. 10, 15), אֵינֶנּוּ (Jér. 31, 14), לוֹ (Is. 5, 26 [lire גּוֹי pour גּוֹיִם]; 8, 20; Job 24, 5), מִמֶּנּוּ (Is. 5, 23; lire צַדִּיק pour צַדִּיקִים).

וְהָיְתָה se rapportant à סְאוֹן et שִׂמְלָה s'accorde avec le second.

1342. Lorsque le verbe précède plusieurs sujets au singulier, il peut se mettre au pluriel, p. ex. חָטְאוּ מַשְׁקֵה מֶלֶךְ מִצְרַיִם וְהָאֹפֶה « l'échanson du roi d'Égypte et le panetier commirent une faute » (G. 40, 1), נְמֹגִים אֶרֶץ וְכָל יֹשְׁבֶיהָ « la terre et tous ses habitants s'effondrent » (Ps. 75, 4). Mais le plus souvent le verbe s'accorde avec le premier sujet, p. ex. וַיִּתְחַבֵּא הָאָדָם וְאִשְׁתּוֹ « et l'homme et sa femme se cachèrent » (G. 3, 8), וַיָּבֹא נֹחַ וּבָנָיו « et Noé et ses fils vinrent » (*ib.* 7, 7), וַתָּקָם רִבְקָה וְנַעֲרֹתֶיהָ « Rebecca et ses servantes se levèrent » (*ib.* 24, 61), וַתִּגַּשׁ גַּם לֵאָה וִילָדֶיהָ « et Léa et ses enfants s'approchèrent » (*ib.* 33, 7), תִּתְעַלַּפְנָה הַבְּתוּלֹת הַיָּפוֹת וְהַבַּחוּרִים « les belles vierges et les jeunes gens languiront » (Am. 8, 13), וַיִּקַּח שֵׁם וָיֶפֶת ...... וַיָּשִׂימוּ « et Sem et Japhet prirent... et mirent » (G. 9, 23). Dans ce dernier exemple le verbe précédant le sujet est au singulier, et celui qui le suit est au pluriel.

C. — Propositions coordonnées et subordonnées.

1343. Des propositions qui se suivent sont dites *coordonnées* quand aucune n'est un élément de l'autre ni ne lui sert de sujet ou de complément. Une proposition est la *subordonnée* d'une autre quand elle tient lieu pour celle-ci de sujet ou de complément objectif ou circonstanciel ou qu'elle en accompagne le sujet ou le complément. Les unes et les autres peuvent être reliées ou non par des conjonctions, ou des adverbes conjonctifs, voir §§ **1188, 1233, 1234.**

1344. La coordination des propositions, dans les langues sémitiques, est beaucoup plus usuelle que la subordination, car elle représente une forme de langage plus ancienne que celle-ci. On y rencontre, par exemple, une proposition circonstancielle coordonnée avec la proposition principale (§§ **1237, 1238, 1283, 1328**).

1345. La ligne de démarcation entre les propositions coordonnées et subordonnées est, d'ailleurs, parfois flottante. C'est ainsi que la conjonction ו « et » est employée souvent après une subordonnée (§ **1240**). Des adverbes deviennent des conjonctions comme הִנֵּה (§ **1163**) ; אִם « si » avait, à l'origine, le sens de « voici » (§ **1246**) ; אוֹ « ou » devient une conjonction subordinative en signifiant « à moins que » (§ **1248**) ; לוּ « si » signifie d'abord « plût au Ciel que ».

1346. Les propositions subordonnées sont : 1° relatives (avec ou sans particule de relation ; voir §§ **283-291**) ; — 2° énonciatives : en ce cas elles tiennent lieu de complément d'objet après les verbes d'énonciation. Le verbe אמר « dire » n'est pas suivi d'une conjonction tandis que les autres tels que הִגִּיד « raconter » sont généralement suivis de כִּי « que », voir § **1253** ; — 3° interrogatives : elles sont introduites le plus souvent par des adverbes interrogatifs (§ **1152**) ou par des pronoms interrogatifs (§ **275**) ; — 4° circonstancielles : elles sont introduites par des conjonctions ou locutions conjonctives de lieu, de temps, de condition, de manière, de cause ou de but (§§ **1234, 1258, 1259**).

1347. Les propositions subordonnées servant de complément peuvent être placées (comme les compléments de la proposition simple) avant ou après la proposition principale, p. ex. כִּי עָשִׂיתָ זֹּאת אָרוּר אַתָּה « parce que tu as fait ceci, sois maudit » (G. 3, 14), קוּמוּ... כִּי מַשְׁחִית יה׳ אֶת הָעִיר « levez-vous... parce que le Seigneur va détruire la ville » (*ib.* 19, 14), כֵּן תַּעֲשֶׂה כַּאֲשֶׁר דִּבַּרְתָּ « ainsi tu feras comme tu l'as dit » (*ib.* 18, 5), כַּאֲשֶׁר עָשִׂיתָ יֵעָשֶׂה לָּךְ « comme tu as fait il te sera fait » (Ob., 15). Les propositions temporelles précèdent le plus souvent la proposition principale, p. ex. כִּי תֵצֵא לַמִּלְחָמָה... לֹא תִירָא « lorsque tu iras à la guerre... tu

ne craindras pas » (D. 20, 1). Mais dans les narrations ou les prédictions l'emploi des verbes וַיְהִי et וְהָיָה (§ 1326) fait que généralement la proposition subordonnée, au lieu d'être rattachée à la proposition principale réelle, forme le complément du verbe היה, p. ex. וַיְהִי כִּי אָרְכוּ לוֹ שָׁם הַיָּמִים וַיַּשְׁקֵף אֲבִימֶלֶךְ « et lorsque le temps se prolongea là pour lui, Abimélek regarda » (G. 26, 8), וְהָיָה כִּי תִקְרֶאנָה מִלְחָמָה וְנוֹסַף « et lorsqu'une guerre arrivera, il se joindra » (Ex. 1, 10)[1].

CI. — Propositions superordonnées.

1348. Les propositions subordonnées formant le complément d'objet d'un verbe d'énonciation sont le plus souvent traitées comme des propositions principales et la proposition principale devient en quelque sorte *superordonnée*. C'est le cas du discours direct, puisque la proposition qui l'introduit n'influe en rien sur la construction des propositions composant le discours, p. ex. וַיֹּאמֶר אֱלֹהִים יְהִי אוֹר « et Dieu dit : Qu'il y ait de la lumière » (G. 1, 3), וְזֶה הַדָּבָר אֲשֶׁר תַּעֲשׂוּ כָּל זָכָר... תַּחֲרִימוּ « et voici la chose que vous ferez : tout mâle... vous (l')exterminerez » (Jug. 21, 11). On peut considérer comme superordonnées incomplètes les titres de livres ou de morceaux, p. ex. חֲזוֹן יְשַׁעְיָהוּ « Vision d'Isaïe », מִזְמוֹר לְדָוִד « Psaume de David ».

1349. La proposition superordonnée est généralement en tête (voir § 1348). Néanmoins on trouve fréquemment

1. Dans certaines phrases la construction paraît faire dépendre une proposition subordonnée de deux verbes dont l'un la précède et l'autre la suit, p. ex. וַיַּעַשׂ נֹחַ כְּכֹל אֲשֶׁר צִוָּה אֹתוֹ אֱלֹהִים כֵּן עָשָׂה « et Noé agit comme tout ce que Dieu lui avait ordonné — ainsi il fit » (G. 6, 22); de même Ex. 39, 32, 43; 40, 16. On peut y comparer la phrase וְאַתָּה תְּבַקֶּשׁ לְךָ גְדֹלוֹת אַל תְּבַקֵּשׁ « et toi tu te chercherais de grandes choses, n' (en) cherche pas » (Jér. 45, 5), où גְדֹלוֹת semble suspendu entre les deux verbes.

dans les discours prophétiques les formules אָמַר יה' « a dit le Seigneur », נְאֻם יה' « parole du Seigneur » etc., à la fin d'un discours ou d'une partie de discours, p. ex. dans II R. 20, 17; Is. 3, 15. On les rencontre même au milieu d'une phrase (comme en français : *dit-il*), p. ex. בִּי נִשְׁבַּעְתִּי נְאֻם יה' כִּי... « je jure par moi-même, parole du Seigneur, que... » (G. 22, 16).

CII — Accord des propositions : personne, temps et mode de leurs verbes.

1350. Le verbe d'une proposition relative qui se rapporte à un substantif sujet ayant pour attribut un pronom personnel peut s'accorder pour la personne avec ce pronom, p. ex. אֲנִי יה' אֲשֶׁר הוֹצֵאתִיךָ « c'est moi le Seigneur, qui t'ai fait sortir » (G. 15, 7), ou se mettre à la 3ᵉ personne, p. ex. אֲנִי הַגֶּבֶר רָאָה עֳנִי « c'est moi l'homme qui a vu la misère » (Lam. 3, 1). Le verbe de la proposition relative dépendant d'un vocatif se met à la 3ᵉ personne, p. ex. רָנִּי עֲקָרָה לֹא יָלָדָה « chante, femme stérile qui n'a pas enfanté » (Is. 54, 1).

1351. L'emploi du passé et du futur convertis (§§ **706-709**) ne constitue pas un désaccord de temps entre les propositions coordonnées, car le passé converti est, à l'origine, un futur et le futur converti est un passé.

1352. Dans la poésie, l'accord des temps n'est pas nécessaire (§ **680**), parce que les verbes, qu'ils soient au passé ou au futur, y expriment, en réalité, une sorte de présent. Mais en prose une proposition exerce une certaine influence sur la suivante; p. ex. dans II R. 3, 4, הָיָה נֹקֵד « était éleveur » est suivi de וְהֵשִׁיב « et il payait », tandis que *ib.* 17, 3, וַיְהִי לוֹ עֶבֶד « et il lui fut vassal » est suivi de וַיָּשֶׁב « et il paya »; pourtant dans les deux passages « payer » désigne un acte répété.

1353. Un verbe coordonné avec un impératif ou un futur impératif se met généralement lui aussi à l'impératif ou au futur impératif (§§ **720** et **728**). Toutefois, si la personne reste la même, le verbe coordonné peut se mettre à l'indicatif, p. ex. גֹּשִׁי הֲלֹם וְאָכַלְתְּ « approche ici et tu mangeras » (Ruth 2, 14), וּתְבָרֵנִי לֶחֶם וְעָשְׂתָה « et qu'elle me donne de la nourriture, et elle préparera » (II S. 13, 5), וְנִקְרְבָה... וְלַנּוּ « approchons... et nous passerons la nuit » (Jug. 19, 13). Notamment les verbes לקח « prendre » et הלך « aller » sont suivis de l'indicatif, p. ex. קַח לְךָ... וְאָסַפְתָּ « prends-toi... et réunis » (G. 6, 21), לֵךְ וְאָסַפְתָּ « va et réunis » (Ex. 3, 16); les verbes אמר « dire » et דבר « parler » qui suivent un impératif sont souvent à l'indicatif, p. ex. בֹּא... וְאָמַרְתָּ « viens... et dis » (Ex. 7, 26), רֵד... וְדִבַּרְתָּ « descends... et parle » (Jér. 22, 1). On emploie aussi l'indicatif après l'impératif quand le second verbe précise le premier, p. ex. עֲשֵׂה לְךָ תֵּבַת עֲצֵי גֹפֶר קִנִּים תַּעֲשֶׂה אֶת הַתֵּבָה « fais-toi une arche en bois de *gofer;* en cellules tu feras l'arche » (G. 6, 14)[1].

1354. Le verbe coordonné avec l'infinitif second est très souvent employé à un temps personnel au lieu d'être à l'infinitif, p. ex. כַּהֲרִימִי קוֹלִי וָאֶקְרָא « lorsque j'élevai la voix et que je criai » (G. 39, 18), עַד שׁוּב אַף אָחִיךָ מִמְּךָ וְשָׁכַח אֵת אֲשֶׁר עָשִׂיתָ לּוֹ « jusqu'à ce que la colère de ton frère s'apaise et qu'il oublie ce que tu lui as fait » (*ib.* 27, 45), לַעֲשׂוֹת לָרוּחַ מִשְׁקָל וּמַיִם תִּכֵּן בְּמִדָּה « pour donner un poids à l'air et régler l'eau

1. Les exemples de désaccord de mode avec des sujets différents sont très rares : *a*) 1[re] p. après 2[e] : Ex. 34, 1 (en réalité וְכָתַבְתִּי est une correction voulue de וְכָתַבְתָּ); N. 22, 8; I S. 15, 30 (au v. 25, il y a le futur impératif). — *b*) 3[e] p. après 2[e] : G. 8, 17; Ex. 8, 12; 9, 8; N. 3, 45; 4, 19; 35 2; I R. 22, 12; II Chr. 18, 11; I R. 22, 15 = II Chr. 18, 14 (où il y a וְיִנָּתְנוּ) ainsi que I R. 22, 6 = II Chr. 18, 5 (où il y a וְיִתֵּן pour la même phrase); Ez. 37, 17. — *c*) 2[e] p[e] après 3[e] : G. 28, 3; II S. 3, 21; I R. 22, 13 = II Chr. 18, 12. — *d*) 2[e] p. après 1[re] : G. 27, 9. — *e*) 3[e] p. après 1[re] : G. 31, 44. — Le futur impératif après l'indicatif se rencontre dans Ex. 34, 3; I S. 10, 5 et 7.

avec mesure » (Job 28, 25). Dans ce dernier exemple et dans beaucoup d'autres tirés de la poésie, le désaccord des modes est amené par la tendance au chiasme, en vertu de laquelle l'ordre du verbe et des compléments est interverti, interversion qui ne serait pas possible si l'on maintenait l'infinitif. L'emploi de la négation favorise aussi l'emploi du mode personnel après l'infinitif, p. ex. עַל עָזְבָם אֶת תּוֹרָתִי ...וְלֹא שָׁמְעוּ בְקוֹלִי « parce qu'ils ont abandonné mon instruction... et n'ont pas écouté ma voix » (Jér. 9, 12).

1355. Le participe lui aussi est souvent suivi d'un verbe à un temps personnel, surtout en poésie, p. ex. אֹסְרִי לַגֶּפֶן עִירֹה...כִּבֵּס בַּיַּיִן לְבֻשׁוֹ « attachant à la vigne son ânon..., il lave dans le vin son vêtement » (G. 49, 11), כֹּל הַנִּקְרָא בִשְׁמִי וְלִכְבוֹדִי בְּרָאתִיו « tous ceux qui sont appelés de mon nom et que j'ai créés pour ma gloire » (Is. 43, 7), מֵקִים מֵעָפָר דָּל מֵאַשְׁפֹּת יָרִים אֶבְיוֹן « il relève de la poussière le pauvre et redresse du fumier l'indigent » (I S. 2, 8), הַזָּלִים זָהָב מִכִּיס וְכֶסֶף בַּקָּנֶה יִשְׁקֹלוּ « qui versent l'or de la bourse et pèsent l'argent sur la balance » (Is. 46, 6), מִי אֵפוֹא הוּא הַצָּד צַיִד וַיָּבֵא לִי « qui donc est celui qui a pris du gibier et m'en a apporté? » (G. 27, 33).

CIII. — Ellipse d'une proposition.

1356. La transformation d'une proposition optative en conditionnelle (cf. § 1246) peut causer l'ellipse apparente d'une phrase. Il arrive que, dans une alternative, le conséquent de la première manque, p. ex וְעַתָּה אִם תִּשָּׂא חַטָּאתָם וְאִם אַיִן מְחֵנִי נָא מִסִּפְרְךָ אֲשֶׁר כָּתָבְתָּ « et maintenant si tu pardonnes leur faute (c'est bien), et sinon efface-moi donc de ton livre que tu as écrit » (Ex. 32, 32)[1]. La première partie était, à l'origine, un ordre ou un vœu : « faites ceci... sinon j'agirai ».

1. Il en est de même dans I S. 12, 14, 15.

1357. C'est par une ellipse du même genre qu'on s'explique le remplacement de « est-ce que » par « si » dans une interrogation indirecte, p. ex. וּמִי יוֹדֵעַ אִם לְעֵת כָּזֹאת הִגַּעַתְּ לַמַּלְכוּת « et qui sait : si pour une occasion pareille tu es arrivée à la royauté (c'est bien) » (Esth. 4, 14).

Un appendice sera publié ultérieurement.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.

PREMIÈRE PARTIE : SÉMASIOLOGIE.

DEUXIÈME PARTIE : PHONÉTIQUE.

TROISIÈME PARTIE : MORPHOLOGIE.

Première Section : Le Nom.

Deuxième Section : Le Verbe.

Troisième Section : Les Particules.

QUATRIÈME PARTIE : SYNTAXE.

Imprimé en France
TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT ET Cie. — MESNIL (EURE). — 1937.

IMPRIMERIE DES PRESSES UNIVERSITAIRES. — PARIS

MAYER LAMBERT
DIRECTEUR D'ÉTUDES A L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES

TRAITÉ
DE
GRAMMAIRE HÉBRAÏQUE

Fascicule II

PARIS
LIBRAIRIE ERNEST LEROUX
28, RUE BONAPARTE, 28

MAYER LAMBERT
DIRECTEUR D'ÉTUDES A L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES

TRAITÉ
DE
GRAMMAIRE HÉBRAÏQUE

FASCICULE III

PARIS
LIBRAIRIE ERNEST LEROUX
108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, VI[e]

Imprimé en France
TYP. FIRMIN-DIDOT ET Cie
MESNIL - 1937